

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

OUVRAGE AYANT REMPORTÉ LE GRAND PRIX GOBERT
décerné par l'Académie française en 1865

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE MODERNE

1483 à 1789

TOME CINQUIÈME

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865


B.21.1.13.

HISTOIRE

DE FRANCE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

OUVRAGE AYANT REMPORTÉ LE GRAND PRIX GOBERT
décerné par l'Académie française en 1865

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE MODERNE

1483 à 1789



TOME CINQUIÈME

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865

HISTOIRE

DE FRANCE.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

CHAPITRE XXIV.

DEPUIS LA PAIX DE NIMÈGUE JUSQU'A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE (1679 A 1688.)

Nous entrons dans la période des grandes fautes du règne de Louis XIV. Viendra ensuite celle des grands malheurs.

Quelque fière que fût la France du succès de ses armes, quelque goût qu'elle eût pris pour les conquêtes, elle n'en sortait pas moins fatiguée de la lutte qu'elle venait de soutenir contre l'Europe presque entière. Aussi Colbert, sur qui reposait toujours le soin principal de l'administration intérieure du royaume, n'avait-il pas attendu la fin des négociations de Nimègue pour mettre la main à l'œuvre pénible de réparation qui devait remplir les dernières années de

sa vie. Dans le courant même de l'année 1678, il avait fait agréer au roi une première réduction de la taille et de la gabelle. Sa pensée était de ramener les dépenses publiques au taux où elles étaient en 1672. Il ne paraît pas que Louis XIV ait réprouvé en principe les vues sages et bienfaisantes de son ministre ; il avait trop de clairvoyance et de justesse dans l'esprit pour ne pas reconnaître la situation réelle de la France et le besoin qu'elle avait d'être soulagée des charges excessives de la guerre. Mais Louis XIV n'est plus, après la paix de Nimègue, ce qu'il était en 1661, dans la première innocence de sa vie royale. Ni l'honnêteté naturelle de son âme, ni la rectitude de son jugement n'ont pu échapper à l'influence corruptrice du pouvoir absolu ; il écoute, à cette époque, la passion plus volontiers que la raison, et Louvois de préférence à Colbert. S'il concède à celui-ci l'emploi de tous les moyens que son expérience lui suggérera pour rétablir l'ordre dans les finances, s'il lui permet d'assigner en projet une limite aux dépenses de chaque année, c'est à condition de dépasser à son gré cette limite et de ne se rien refuser de ce qu'il trouvera bon pour agrandir sa puissance ou rehausser l'éclat de sa couronne.

Il était impossible de ne pas réduire le prodigieux armement dont le fardeau avait été imposé aux peuples pendant les dernières années. L'armée de terre ne s'était pas élevée à moins de deux cent quatre-vingt mille hommes : la moitié en fut immédiatement licenciée. Cent quarante mille soldats maintenus sous les armes étaient bien au delà de ce qui était nécessaire pour

garder en temps de paix le royaume; on avait fait avec de bien moindres forces la campagne de 1667. Mais la paix, telle que l'entendaient Louis XIV et Louvois, était, on le verra, une paix armée, qui ne devait être guère moins menaçante pour les nations voisines, ni moins coûteuse pour la France que ne l'avait été la guerre elle-même. Ce ne fut pas sans des frais énormes que s'accomplirent ces annexions de territoires, dont la plupart, encore qu'ordonnées par arrêt de justice, n'en eurent pas moins le caractère violent de la conquête; ce ne fut pas non plus sans des dépenses considérables que la France s'entoura alors de la vaste ceinture de fortifications, destinée à couvrir toute l'étendue de ses frontières. L'historien manquerait d'équité, comme de patriotisme, s'il ne rendait ici hommage à la haute pensée de Louis XIV, dont Vauban fut le si digne exécuteur. Dès l'année 1677, Vauban, nommé commissaire général des fortifications, avait commencé les grands travaux, systématiquement conçus dans son esprit, pour la mise en défense du royaume. Il les poussa dans les années qui suivirent avec une infatigable activité, tour à tour aux ordres de Colbert et de Louvois, creusant pour l'un des ports et armant puissamment les côtes, pour l'autre réparant ou augmentant des places déjà construites, en construisant de nouvelles, et dans toutes portant l'art de la défense au degré de perfection où il avait su porter celui de l'attaque. Il y aurait à citer les noms de trois cents places, plus ou moins importantes, si l'on voulait énumérer toutes celles qui furent fortifiées par Vauban; qu'il nous

suffise de choisir dans ce nombre Toulon, la plus belle peut-être des créations de son génie; Brest et Rochefort dont il agrandit et perfectionna les ouvrages; Dunkerque, dont les magnifiques travaux devaient trop peu lui survivre; Lille et Besançon, puissants boulevards élevés à la frontière du nord et à celle de l'est du royaume, Perpignan à celle du sud; Strasbourg enfin, dont nous le verrons faire tout à l'heure la plus formidable des barrières pour fermer à l'Allemagne l'entrée de la France. Et nous passons sous silence ce que Vauban conçut sans pouvoir l'exécuter! Il y a, répétons-le, pour Louis XIV un droit incontestable à la reconnaissance nationale pour avoir ouvert une telle carrière à l'intelligente et patriotique activité du grand ingénieur, pour avoir laissé après lui le royaume, de l'Escaut et du Rhin aux Alpes et aux Pyrénées, protégé contre l'invasion étrangère par une chaîne non interrompue de forteresses. En confiant aux mains des soldats une partie considérable des travaux de fortifications, Louvois sut en modérer la dépense : tout dans cette œuvre immense se fit avec une rigoureuse économie. On voudrait que Louvois n'eût jamais servi autrement Louis XIV.

Mais il se faisait, en même temps, de tout autres constructions, dont l'intérêt public ne légitimait point la coûteuse magnificence. Le château de Saint-Germain était encore, en 1679, le séjour le plus ordinaire de la cour; mais le moment approchait où le roi allait quitter cette demeure de son père devenue pour lui trop étroite, et tout s'apprêtait pour l'installation définitive de la royauté dans la résidence de Ver-

sailles[1]. Ce fut au lendemain de la paix de Nimègue que Louis XIV ordonna les travaux destinés à faire de ce palais le plus grand et le plus splendide qu'il y eût au monde; ce fut alors que l'art de Mansart et celui de Lebrun s'unirent pour l'éblouissante création de la galerie des glaces et que les plafonds offrirent aux regards du superbe monarque le spectacle partout répété de son apothéose; ce fut alors que la construction entamée des deux ailes qui prolongent le château au nord et au midi, celle des vastes écuries qui y font face, celle enfin de l'orangerie et de son majestueux escalier donnèrent une idée du plan colossal dont les années suivantes devaient voir l'accomplissement. La critique moderne a fait justice des exagérations fabuleuses accréditées par Saint-Simon et par d'autres après lui sur le montant des dépenses faites à Versailles; mais il n'en demeure pas moins vrai que ces dépenses, continuées jusqu'au milieu de la guerre de la succession, entrèrent pour leur part dans l'épuisement final du royaume. Marly, avec ses douze pavillons qui entouraient celui du maître et la machine laborieusement compliquée qui lui portait à si grands frais les eaux de la Seine, doit être compté parmi les fantaisies royales, pardonnées à cette brillante époque de prospérité, mais reprochées plus tard à Louis XIV, lors de ses malheurs.

Le règne orgueilleux de Mme de Montespan, quoique sur son déclin, durait encore : maîtresse en titre, elle s'étalait dans la splendeur illégitime de son rang

1. Elle eut lieu en 1682.

avec un faste approchant de celui de la royauté. Les prodigalités de Louis XIV envers elle avaient été sans bornes. Il mit la même complaisance à parer de ses dons son idole d'un moment, la belle duchesse de Fontanges. Le jeu du roi était un autre de ses plus coûteux plaisirs; ne point compter les sommes qui y passaient était un exemple qu'il se plaisait à donner autour de lui, et l'on citait plus d'un courtisan, sorti d'assez bas lieu, que son seul mérite de beau joueur avait poussé dans la familiarité royale. Si le temps n'était plus où le monarque aimait à se donner en spectacle dans les ballets et les carrousels, il avait alors l'ambition plus relevée de régner en Europe par l'incomparable éclat de sa cour, comme il y régnait par la supériorité de ses armes. Rien n'égalait le luxe des fêtes dont Saint-Germain, Fontainebleau et Versailles étaient tour à tour le théâtre. Trois mariages se succédèrent à quelques mois d'intervalle, qui fournirent une occasion de plus aux profusions fastueuses de Louis XIV. En donnant sa nièce Marie-Louise d'Orléans pour épouse au roi d'Espagne, il tint à honneur de la doter aussi richement que le traité des Pyrénées avait doté la reine Marie-Thérèse (août 1679). Mais cinq cent mille écus d'or et les plus belles pierreries ne consolèrent point une princesse de seize ans d'aller partager le trône et la couche de l'inepte et infirme Charles II; ses pressentiments l'avertissaient de la vie malheureuse et de la mort prématurée qui l'attendaient dans cette triste union. On s'étonna de voir peu après se célébrer avec une pompe toute royale les noces de Mlle de Blois, fille naturelle du

roi et de la duchesse de la Vallière, avec le prince de Conti ; c'était le premier pas dans une voie de scandale, où Louis XIV ne devait pas s'arrêter. La cour assista enfin à des fêtes bien autrement magnifiques, lorsqu'au mois de février 1680 le dauphin épousa la princesse Anne-Marie-Christine de Bavière : ce ne furent pendant deux mois que somptueux divertissements. En s'unissant par ce lien à la maison électorale de Bavière, le roi s'était flatté d'acquérir un utile allié en Allemagne : les événements tardèrent peu à dissiper cette illusion.

Les plénipotentiaires réunis à Nimègue venaient à peine de se séparer, lorsqu'au mois de septembre 1670 commencèrent les exécutions militaires, corollaires plus ou moins légitimes du traité, qui furent décorées alors du nom de conquêtes pacifiques. Le maréchal d'Humières, à la tête de quelques bataillons, alla réclamer les deux petites places lorraines de Bitche et de Hombourg, mises en dépôt par le feu duc Charles IV aux mains des électeurs de Mayence et de Trèves. Pareille sommation fut adressée peu après au gouverneur des Pays-Bas, le duc de Villa-Hermosa, pour qu'il livrât aux troupes françaises Charlemont, que le roi d'Espagne s'était engagé à leur remettre, si l'évêque de Liége ne leur laissait la possession de Dinant. Charlemont fut occupé et Dinant ne fut pas rendu (avril 1680 . Ce n'était là que le prélude d'un système bien autrement étendu de revendications. Les pays qui venaient d'être annexés à la France ne l'avaient pas été dans la simple et ordinaire condition d'une terre qui passe d'un maître à un autre. La Franche-

Comté, possession espagnole relevant de la couronne impériale, l'Alsace, parcelle détachée du grand corps germanique, les Trois-Évêchés eux-mêmes, quoique depuis plus d'un siècle incorporés au royaume, étaient encore régis par le vieux droit féodal avec ses bizarres incohérences. Il en résultait qu'une partie des nouveaux sujets du roi, en tant que seigneurs immédiats, prétendaient rester vassaux de l'Empire, et que le roi, d'autre part, était fondé à réclamer le droit de suzeraineté exercé sur diverses portions du territoire de l'Empire par quelques-unes des seigneuries que lui avait données la conquête. Déjà, en 1673, il avait tranché la question de l'immédiateté en se saisissant des dix villes d'Alsace qui en réclamaient le privilége, et il avait ensuite stipulé victorieusement à Nimègue que sa souveraineté sur les terres cédées à la France était pleine, entière et sans réserve. Deux arrêts du conseil souverain d'Alsace, rendus en 1680, donnèrent une sanction nouvelle au fait accompli. Ainsi vainqueur du droit féodal invoqué contre lui, Louis XIV à son tour l'invoqua en sa faveur, et il établit en principe que toutes les terres qui, à un titre ou une époque quelconque, avaient relevé de la comté de Bourgogne, de l'Alsace et des Trois-Évêchés, étaient par cela même dévolues à sa couronne. Le parlement de Besançon fut chargé de statuer sur les annexions à opérer dans la Franche-Comté, et deux chambres dites *de réunions* furent instituées l'une dans le parlement de Metz, l'autre dans le conseil souverain d'Alsace, séant à Brisach, à l'effet de rechercher les fiefs qui soit en Alsace, soit dans les Trois-Évêchés, devaient

rentrer en la possession du roi de France. En procédant de la sorte par voie juridique, Louvois déclarait vouloir montrer à l'Europe que « le roi n'agissait point par violence et ne se prévalait pas de l'état de supériorité où sa vertu l'avait mis sur les autres prin- pour usurper des États, mais qu'il entendait seulement faire justice et s'assurer de ce qui lui appartenait en conséquence des traités de Munster et de Nimègue. »

Les arrêts des chambres de réunions furent tels que les attendait Louis XIV. Cela ne veut pas dire que ces arrêts aient été dictés uniquement par une complaisance servile pour la volonté du monarque; chez ceux qui les prononcèrent, comme chez celui qui les provoqua, il y eut une inspiration élevée de patriotisme, un noble souci de la grandeur de la France. Une partie notable des villes et des seigneuries, ainsi adjugées à la couronne, étaient en effet ou des enclaves, ou des dépendances nécessaires du territoire national, et l'esprit, comme la lettre, de la jurisprudence féodale en autorisait l'incorporation à la monarchie. Il y eut donc, dans une certaine mesure, accord du juste et de l'utile. Le tort de Louis XIV, celui de Louvois surtout, fut d'aller trop vite et trop loin; les réunions furent précipitées les unes sur les autres sans un examen assez approfondi, sans une déférence suffisante pour le génie formaliste de l'Allemagne; elles furent étendues bien au delà de ce que la France était en droit de revendiquer. Aussi verrons-nous l'Europe, après avoir assisté quelque temps dans un étonnement silencieux au développement de ce nou-

veau système de conquête, perdre patience et finir par en appeler aux armes.

Ce fut le parlement de Besançon qui rendit le premier de ces arrêts d'agrandissement au profit du royaume. Il proclama quatre-vingts villages du comté de Montbelliard faisant partie du territoire français, et peu à près ce comté même relevant de la couronne. (1679 et 80.) Le parlement de Metz suivit, et une série de décisions judiciaires prononcées en 1680 et 1681 rattacha aux Trois-Évêchés non-seulement tous les anciens fiefs de la Lorraine situés en deçà de la Sarre, mais au delà même de cette rivière plusieurs seigneuries allemandes dépendant de l'électorat de Trèves et du Palatinat. De ces adjudications la moins fondée en droit peut être, et en fait la plus impolitique, fut celle du duché des Deux-Ponts, qui venait de passer en héritage au roi de Suède, et que la chambre royale de Metz déclara dévolu au roi de France. L'acquisition de ce chétif duché était manifestement d'un moindre prix pour Louis XIV que l'amitié du petit-neveu de Gustave-Adolphe. Charles XI fit incontinent retentir ses plaintes auprès de tous les cabinets de l'Europe, et il signa avec les Provinces-Unies une convention pour la garantie des traités de Munster et de Nimègue. La ligue d'Augsbourg était en germe dans cette convention.

La chambre de réunions, séant à Brisach, n'avait pas procédé moins activement que celle de Metz : il n'y avait ville, ni seigneurie en Alsace qui de gré, ou de force, n'eût été amenée à reconnaître la souveraineté de Louis XIV, en dépit des protestations de la

diète de Ratisbonne. Restait à accomplir sur ce point, la dernière et la plus importante des conquêtes pacifiques, méditées par le roi et par son ministre, celle de Strasbourg. Si le maréchal de Créquy, dans sa belle campagne de 1678, n'avait point été autorisé à assiéger et à prendre cette grande cité, ç'avait été uniquement pour ne pas embarrasser par une nouvelle difficulté la négociation qui se poursuivait laborieusement à Nimègue avec l'Empire; on se tenait pour assuré de recueillir pendant la paix le fruit de la guerre. Déjà, en effet, s'était formé à Strasbourg un parti français aussi puissant que le parti impérial et mieux éclairé que lui sur les véritables intérêts de sa patrie. Plusieurs des citoyens les plus considérables de la ville, et quelques-uns même de ses magistrats, reconnaissant l'impossibilité de conserver plus longtemps leur indépendance républicaine, au milieu du choc sans cesse renouvelé des deux grandes puissances voisines, étaient entrés en correspondance secrète avec Louvois pour donner Strasbourg à la France. Cette transaction ne dura pas moins de deux ans; rien ne fut ménagé pour dénouer l'affaire à l'amiable, en même temps que tout fut préparé pour frapper un coup prompt et décisif si l'emploi de la force était nécessaire : puis, le jour et l'heure venus, la république fut sommée, comme membre de l'Alsace, de suivre l'exemple du reste de la province en se soumettant à Sa Majesté Très-Chrétienne. Une armée de trente-cinq mille hommes, rassemblée, comme par un coup de baguette, sous les murs de la ville appuyait cette sommation. Le dernier usage que

fit Strasbourg de l'ancienne forme de son gouvernement populaire, fut de mettre en délibération ce qui était déjà décidé; ses magistrats écrivirent à l'empereur pour lui notifier la résolution prise par la république de reconnaître la souveraineté du roi de France, et le 30 septembre 1681 fut signé l'acte qui faisait de la vieille cité germanique une ville française. Louvois y entra avec les troupes, et trois semaines après Louis XIV vint en personne prendre possession de sa nouvelle conquête. Il confirma par sa parole royale les articles de la capitulation qui assuraient à Strasbourg le maintien de ses franchises municipales, de ses immunités en matière d'impôts, et même de sa liberté religieuse. Il exigea seulement que la cathédrale, l'antique *Minster*, envahie depuis les jours de Bucer par le luthéranisme, fût rendue solennellement au culte catholique. Vauban ne perdit pas un jour pour réaliser ce qu'annonçait la médaille qui fut frappée alors : *Clausa Germanis Gallia.*

Quoique prévue, la réunion de Strasbourg à la France produisit en Allemagne une sensation très-profonde. C'était le moment où, sur deux autres des frontières du royaume, se démasquaient des prétentions envahissantes, que n'autorisait aucun titre et qui montraient à nu l'ambition du grand roi. On savait que Louvois avait noué à Turin avec la régente une puissante intrigue pour faire épouser au jeune duc Victor-Amédée l'héritière de Portugal, et obtenir de lui, en retour de ce mariage qui le faisait roi, la cession de la Savoie à la France; il n'avait fallu rien moins qu'une explosion violente du sentiment natio-

nal en Piémont pour empêcher l'union projetée d'aller au delà des fiançailles, et si du même coup la crainte de la cession s'était évanouie, on ne s'alarmait pas moins de voir un mouvement continuel de troupes françaises aux portes de l'Italie. On apprit tout à coup que le 30 septembre, le même jour où Louvois recevait la soumission de Strasbourg, le marquis de Boufflers, avec plusieurs bataillons, entrait dans Casal vendu à Louis XIV par le duc de Mantoue. Les desseins du roi sur l'Italie n'etaient plus douteux. Ceux qu'il avait sur les Pays Bas éclataient au même temps avec la même évidence. Il y avait deux ans qu'une conférence était ouverte à Courtrai pour déterminer les limites que sur cette frontière le traité de Nimègue avait faites aux possessions françaises et espagnoles. Le 4 août 1681, les commissaires envoyés par le roi à cette conférence, revendiquèrent en son nom la châtellenie d'Alost, les villes de Grammont, de Ninove, de Lessines, et ce qu'on appelait le vieux Bourg de-Gand. Ces divers territoires ayant été occupés pendant la guerre par les Français, et le traité n'en ayant point stipulé nommément la restitution à l'Espagne, Louis prétendait qu'ils n'avaient pas cessé de lui appartenir. Le fond de sa pensée n'était point ce qu'il semblait être, de reculer sa frontière en Flandre, sous l'œil jaloux et vigilant de la Hollande et de l'Angleterre; il ne cherchait dans cet injuste procès fait au roi catholique qu'un prétexte pour s'agrandir sur un autre point à ses dépens. Il offrit de renoncer aux villes qu'il réclamait sur l'Escaut et sur la Dender, moyennant des

compensations en Luxembourg. L'Espagne, tout abaissée qu'elle fût, s'étant refusée à admettre cette interprétation sans exemple du silence d'un traité, on en revint à procéder contre elle, comme on l'avait fait contre l'Empire, à coup de décisions juridiques La science des feudistes parvint à découvrir un vieux droit de suzeraineté exercée par l'évêché de Metz sur une partie, puis sur la totalité du pays de Luxembourg; des arrêts furent rendus en conséquence et sommairement exécutés, jusqu'à ce qu'il ne restât plus aux Espagnols que la capitale du duché, ville trop forte pour que la saisie en pût être opérée par quelques dragons. Louis XIV donna pour la bloquer un corps d'armée au maréchal de Créquy. (1682.)

En vain pour apaiser les murmures des princes voisins, Louvois fit il publier par les écrivains à ses gages, que « cet acte de guerre ne rompait nullement la paix, et que le roi n'entendait que se faire justice sur Alost et quelques autres terres dont les Espagnols étaient en possession. » L'inquiétude et l'irritation gagnaient de toutes parts; des écrits répandus en Hollande et en Allemagne, évoquaient devant l'Europe le fantôme menaçant d'une nouvelle monarchie universelle : déjà même le roi de Suède avait obtenu l'accession de l'empereur à l'acte de garantie qu'il avait conclu l'année précédente avec les Provinces-Unies. Louis XIV répondit à ces manifestations hostiles en invoquant l'arbitrage du roi d'Angleterre, médiateur et garant de la paix de Nimègue. Charles II, réduit à gouverner désormais sans parlement, s'était remis à la solde du roi de France, et sa décision

n'était point douteuse. Louis ne l'attendit pas toutefois, et il étonna l'Europe par la déclaration inattendue de la levée du blocus de Luxembourg (mars 1682). Les ambassadeurs de l'empereur et du roi catholique entendirent de sa bouche qu'il ne voulait pas diviser la chrétienté, alors qu'elle recommençait à être menacée par le Turc. La magnanimité du roi fut saluée en France par un cri d'admiration. Non content de laisser l'Espagne libre de porter toutes ses forces au secours de la Hongrie envahie, il allait jusqu'à offrir à Léopold trente mille de ses soldats pour repousser l'invasion ottomane. Léopold, malgré sa détresse, déclina prudemment cette offre; il savait de quel poids une armée française établie en Allemagne serait sur les décisions de la diète, appelée à élire un roi des Romains, et il craignait moins l'arrivée du grand vizir sous les murs de Vienne, que l'election du Dauphin de France comme héritier de l'Empire. Là, en effet, était le secret de la modération de Louis XIV : il attendait de l'Allemagne sauvée et reconnaissante la couronne impériale pour son fils. On comprend que l'empereur ait mieux aimé se donner le roi de Pologne Jean Sobieski pour libérateur.

Aussi bien n'ignorait-il pas que le roi de France, pendant qu'il s'offrait d'être en Allemagne le champion de la croix contre l'islamisme, soufflait en Hongrie le feu de l'insurrection, secrètement allié avec Tekeli, par qui l'Empire avait été ouvert aux Turcs. Pour mieux dissimuler ce jeu insidieux de sa politique, Louis XIV crut devoir se donner l'honneur de châtier avec éclat les régences barbaresques, contre

lesquelles s'élevait alors la clameur universelle de la chrétienté. Ce fut sur celle de Tripoli que tombèrent les premiers coups de la marine française : Duquesne, bravant les colères de la Porte, fit capituler les pirates sous la menace de son canon (Juillet 1681). Au même temps, Château-Regnaud bloquait les côtes du Maroc, et forçait le fameux empereur Mulei-Ismaïl à s'humilier devant une puissance supérieure à la sienne. Un envoyé marocain alla à Saint-Germain demander en audience solennelle la paix à Louis XIV. (Janvier 1682.) Deux ans après le dey d'Alger fit, dans un appareil bien plus humble, porter au roi ses soumissions (avril 1684), mais il ne le fit qu'après avoir subi le désastre d'un double bombardement. Il fallut recommencer au bout de quatre ans la même exécution et avec des ravages plus affreux encore. (1688.)

La France applaudissait à ces exploits de sa marine contre les infidèles : les chaires retentissaient des louanges du roi très-chrétien, des médailles étaient frappées pour glorifier sa piété, en même temps que la toute-puissance de ses armes, et peu s'en fallait cependant qu'à cette heure même il ne fût mis au ban de la catholicité. On etait au plus fort de la querelle si malheureusement engagée avec le saint-siége pour l'affaire de la régale.

Le fond du débat était peu considérable ; il s'agissait de savoir si le roi avait été fondé, comme il l'avait fait en 1673, à étendre à la Guyenne, au Languedoc et à la Provence le droit qu'il exerçait dans le reste du royaume, de percevoir les revenus des évêchés

vacants et d'en conférer les bénéfices. Ce qui compliqua la question, ce qui lui donna la plus haute gravité, fut la controverse incidemment élevée entre les théologiens gallicans et romains sur les limites respectives du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Depuis l'année 1676, était assis dans la chaire de saint Pierre Innocent XI, pontife d'une vertu rigide, gardien inflexible des intérêts de l'Église. Il condamna, comme attentatoire aux droits du saint-siége, le livre d'un docteur de Sorbonne qui prétendait étendre la juridiction des évêques, au détriment de celle du pape. L'assemblée du clergé, siégeant alors à Paris, prit fait et cause pour l'ouvrage condamné, et entraîna bientôt dans le débat la prérogative de la royauté. Il ne suffisait pas à Louis XIV d'être de fait monarque absolu en France; il ne permettait pas que le moindre doute s'élevât au fond des consciences sur le droit divin de sa couronne. Si les deux évêques jansénistes d'Aleth et de Pamiers, qui avaient protesté contre l'extension de la régale à leurs diocèses, avaient été traités avec la dernière rigueur; si les deux grands vicaires investis après leur décès de l'administration, avaient été l'un exilé, l'autre condamné à mort par contumace, c'était pour avoir appelé d'une décision royale au pape, pour avoir prétendu qu'il y eût en matière canonique une autorité supérieure à celle du roi dans le royaume. Louis XIV ne s'arrêta pas en chemin ; il pourvut aux bénéfices vacants dans ces deux diocèses, et fit élire pour les administrer de nouveaux grands vicaires. Alors eut lieu le choc, devenu inévitable, entre les deux pou-

voirs. Innocent XI excommunia les grands vicaires intrus et leur métropolitain, l'archevêque de Toulouse, qui les avait institués (1er janvier 1681) ; le parlement de Paris, de son côté, accourant au secours de la royauté, rendit arrêt contre le bref pontifical qu'il flétrissait du nom de libelle, ne prétendant rien moins qu'élever au même rang dans la hiérarchie le prélat excommunié et le souverain pontife qui avait lancé l'excommunication. (Mars 1681.) C'était là, selon la distinction de Bossuet, le gallicanisme, comme l'entendaient les parlements, non comme l'entendaient les évêques. Tel était cependant, dans les rangs mêmes de l'épiscopat, l'échauffement des esprits que, si Louis XIV en eût cru quelques-uns des membres les plus influents de ce grand corps, il eût convoqué alors un concile national. Tout engagé qu'il fût dans cette triste lutte, il eut la sagesse de se refuser à une aussi violente extrémité : il ne permit rien de plus qu'une assemblée générale du clergé, telle qu'il s'en réunissait dans les circonstances ordinaires. (31 octobre 1681.)

Il n'est personne qui ne sache que Bossuet joua un rôle important dans cette assemblée; ce qu'on ne sait pas assez, c'est quel fut véritablement ce rôle. Ce grand évêque, après avoir achevé l'éducation du dauphin, avait été promu au siége de Meaux; la charge d'aumônier de la dauphine l'avait en même temps attaché à la cour, et il y prenait une influence chaque jour croissante sur l'esprit du roi dans les matières de religion. Dans l'Église, son éloquence et ses admirables travaux de controverse lui avaient donné l'au-

torité et presque le nom de père et de docteur. Sa conscience fut d'accord avec son génie pour lui montrer, au milieu de cette crise, la tâche qu'il avait à remplir, celle de modérateur. Quel que fût son culte pour la royauté et son dévouement passionné pour la personne de Louis XIV, quelque attaché qu'il fût aux vénérables traditions de l'Église de France, il voyait trop bien que le péril n'était alors ni pour le temporel des rois, ni pour les libertés gallicanes. Ce qu'il y avait à craindre, ce qu'il fallait avant tout prévenir, c'était le schisme vers lequel on courait à l'aveugle, et dont quelques prélats, Harlay, archevêque de Paris, Maurice Le Tellier, archevêque de Rouen, Choiseul, évêque de Tournay, paraissaient trop peu s'effrayer. Il y avait à maintenir au-dessus des droits particuliers des églises la grande unité de l'Église catholique, au-dessus de la légitime autorité des évêques, successeurs des apôtres, la prérogative souveraine du successeur de saint Pierre. Tel fut le sens de l'immortel discours par lequel Bossuet ouvrit l'assemblée du clergé le 9 novembre 1681; ce fut à la fois une œuvre incomparable d'éloquence et un grand acte de politique religieuse. La limite fut posée devant laquelle devaient s'arrêter les délibérations de l'assemblée. Elle s'empressa, il est vrai, de donner raison au roi dans la question de la régale, et de proclamer l'extension à tout le royaume du droit exercé par la couronne; ce qui attira aux évêques français le reproche trop méritéque leur fit Innocent XI d'avoir obéi à une crainte « servile du pouvoir temporel. » Mais dans la principale affaire qui occupa l'assemblée, dans

la célèbre *déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique* qui fut votée le 19 mars 1682, la sagesse modératrice de Bossuet prévalut sur les emportements de doctrine, dans lesquels un trop grand nombre d'esprits étaient jetés par leur hostilité contre Rome. Rome, sans doute, entendit proclamer avec un déplaisir extrême que le pouvoir des papes ne s'étendait d'une façon directe, ni indirecte, aux choses temporelles; que les décrets rendus solennellement à Constance sur l'autorité souveraine des conciles généraux subsistaient dans toute leur force; que la puissance apostolique devait être limitée par les canons, et les règles, mœurs et constitutions reçues dans le royaume et l'Église de France rester en vigueur; qu'enfin les jugements du pontife romain en matière de foi, malgré la suprême initiative qui lui appartenait, n'étaient irréformables qu'après avoir été confirmés, par le consentement de l'Église universelle. L'injonction faite par le roi aux évêques de faire de ces quatre articles une des bases de l'enseignement théologique dans tout le royaume ne put qu'aggraver le mécontentement d'Innocent XI; il y avait là une flagrante usurpation du pouvoir civil sur la puissance spirituelle, et tel avait été le jugement de la Sorbonne. Le pontife cependant s'abstint de condamner formellement la déclaration; il craignit de provoquer des résistances qui eussent poussé jusqu'au schisme l'Église gallicane : c'était rendre un implicite hommage à la sage conduite de Bossuet, tout en se réservant de désavouer sa doctrine. La querelle dura plusieurs années encore entre la France et le saint-

siége : nous verrons Innocent XI mettre tout à l'heure ses justes griefs en commun avec ceux de l'Europe coalisée contre Louis XIV.

Ce qui étonne, c'est que la conscience du roi ne se troublât pas davantage de cette guerre déclarée qu'il soutenait contre le chef de l'Église, à l'époque où venait de s'accomplir sa conversion. Madame de Maintenon entre ici sur la scène de l'histoire.

On sait que cette petite-fille du célèbre Théodore Agrippa d'Aubigné, malgré tout le charme de sa figure et de son esprit, avait été réduite par la pauvreté à épouser dans sa première jeunesse le poëte burlesque Scarron, vieilli avant l'âge par ses infirmités. Devenue veuve et toujours pauvre, elle avait obtenu de Louis XIV, par l'entremise de Mme de Montespan, une pension de deux mille livres, et quelque temps après avait accepté de la main de ce prince le délicat emploi d'élever en secret les enfants nés de ses illégitimes amours. Ce fut alors qu'elle échangea son nom contre celui de la terre de Maintenon, don de la munificence royale (1675). Lorsqu'en 1679 fut formée la maison de la dauphine, le roi, qui chaque jour goûtait davantage Mme de Maintenon, la donna pour dame d'atours à Anne de Bavière. Ainsi établie dans un rang élevé à la cour, elle usa tout d'abord de son ascendant sur l'esprit de Louis XIV, pour tâcher de l'enlever au scandale du double adultère, et de le rapprocher de la reine. A deux reprises, Bossuet s'était flatté, par ses graves remontrances, d'avoir séparé le roi de Mme de Montespan; mais la rupture n'avait été que passagère, et l'habitude avait bientôt renoué cette

liaison criminelle. Ce fut Mme de Maintenon qui, prêtant à la vertu un charme jusqu'alors ignoré du monarque, le tira doucement hors du désordre, et le rendit à ses devoirs. Revenu fidèle auprès de Marie-Thérèse, Louis ne trouva malheureusement pas dans son commerce de tous les jours avec elle ce qui fait la douceur de l'intimité; la médiocre intelligence de cette princesse et son étroite dévotion la laissaient trop au-dessous de lui. C'était dans ses entretiens continuels avec Mme de Maintenon que la cour le voyait chercher le dédommagement des plaisirs coupables auxquels il avait renoncé. Il trouvait là, avec la séduction d'une beauté que quarante-sept ans n'avaient point vieillie, les grâces de l'esprit et l'attrait de la raison. Il y trouvait une pieuse influence, qui de plus en plus l'occupait des intérêts de son âme. Ce fut au milieu de ce grand changement qui se faisait dans la vie de Louis XIV que survint la mort inattendue de la reine le 30 juillet 1683. Mme de Maintenon ne devait plus tarder longtemps à franchir le dernier degré de sa haute fortune.

Une autre mort, bien plus faite pour émouvoir la France que la mort de la reine, la suivit de près (6 septembre); ce fut celle de Colbert. On a vu le grand ministre, après la paix de Nimègue, entreprendre contre les profusions royales une lutte sans espoir, et se livrer à d'impuissants efforts pour arrêter le désordre des finances. Si encore il n'eût eu d'autre combat que celui-là à soutenir! Mais il lui fallait se défendre à grand'peine contre la cabale ennemie des Le Tellier; il lui fallait entendre trop sou-

vent de la bouche de Louis XIV des paroles sévères, qui témoignaient des soupçons injustes dont on empoisonnait contre lui l'esprit du monarque. Colbert ne souffrait pas seulement dans son ambition de ce déclin de sa faveur, il en souffrait dans une de ses plus intimes affections, attaché qu'il était au roi par le lien de la reconnaissance et par le souvenir des grandes choses qu'ils avaient faites ensemble. Cependant, dans cet état trop semblable à celui de la disgrace, sa passion pour le bien public ne s'était point ralentie, et les quatre dernières années de sa vie virent s'accomplir quelques-uns des travaux qui ont le plus honoré sa mémoire. Le *Code noir* a sans doute aujourd'hui pour nous le tort de consacrer comme un fait légitime de l'ordre social l'abominable trafic et l'esclavage de la race nègre; mais ce n'en est pas moins, au point de vue de l'époque où il fut promulgué, un monument remarquable de justice et d'humanité. La grande ordonnance de la marine, publiée en 1681, n'a pas cessé d'être admirée comme un chef-d'œuvre de sagesse et de prévoyance administrative. C'est tout un code maritime, et grand nombre de ses dispositions font encore loi de nos jours. Il est juste de rapporter aussi à la féconde impulsion du génie de Colbert les importantes découvertes qui furent faites alors dans le nord de l'Amérique, et qui mirent les postes français en communication les uns avec les autres, des bouches du Saint-Laurent à celles du Mississipi. Le courageux et infortuné Robert de La Salle crut devoir à la gloire de son roi d'appeler du nom de Louisiane l'immense étendue de pays qu'il

venait de donner à la France (1682). Mais ces derniers fruits de ses labeurs ne suffisaient point à consoler Colbert des amertumes qui remplissaient la fin de sa carrière; ses forces qui déclinaient n'étaient plus soutenues par les hautes espérances qu'il avait conçues en un autre temps pour la prospérité de la France : le chagrin se joignit aux souffrances d'une cruelle maladie pour avancer le terme de ses jours. Menacé de le perdre, Louis XIV sentit se réveiller son ancienne affection pour lui, et lui écrivit de prendre soin de sa santé. Il était trop tard. Colbert, dont les pensées n'étaient plus pour la terre, refusa d'ouvrir la lettre du roi, ajoutant cette parole si douloureuse à redire : « Si j'eusse fait pour Dieu la moitié de ce que j'ai « fait pour cet homme, je serais sauvé dix fois, et « maintenant je ne sais ce que je vais devenir. » L'ingratitude populaire suivit de près l'ingratitude royale : il fallut porter de nuit les restes de l'illustre défunt dans l'église de Saint-Eustache pour les dérober aux outrages des gens des halles. Le peuple abusé imputait à Colbert les maux que le grand homme s'était efforcé inutilement de lui épargner. Louvois, dans son âpre ambition, fit tout pour que la famille de son rival ne succédât point à ses charges. Seignelay conserva seulement l'administration de la marine qu'il avait eue du vivant de son père. Celle des finances fut confiée à Le Peletier, parent et créature des Le Tellier. Les bâtiments passèrent à Louvois lui-même, empressé de se saisir d'un nouveau moyen d'influence auprès du monarque.

Le cours de notre narration nous a conduit à l'un

des plus graves événements de ce règne, à un événement que Colbert pressentait avec effroi et qu'il éloignait de tous ses efforts, que Louvois, pas plus que lui, n'eût désiré de voir s'accomplir, mais auquel il eut le malheur de prendre une odieuse part, à l'événement qui peut-être pèse le plus tristement sur la grande mémoire de Louis XIV, à la révocation de l'édit de Nantes. Nous essayerons, dans les limites ordinaires de notre récit, de l'exposer et de l'apprécier avec une entière indépendance. L'historien n'aurait plus aujourd'hui d'excuse pour laisser en cette matière troubler son esprit par des préjugés d'aucune sorte.

On se rappelle en quels termes[1] Louis XIV, dans quelques pages de ses mémoires écrites en 1670, instruisait son fils de la conduite qu'il avait jusqu'alors tenue envers les protestants de son royaume. Point de rigueurs nouvelles contre eux, mais pour eux non plus aucune part à ses grâces; encouragements de tout genre pour les rappeler au sein de l'unité; soin attentif de choisir des évêques dont le zèle et les lumières travaillassent efficacement à leur conversion. Le roi ajoutait : « Il s'en faut encore de beaucoup que j'aie « employé tous les moyens que j'ai dans l'esprit pour « ramener doucement ceux que la naissance, l'éduca- « tion et le plus souvent un grand zèle sans connais- « sance tiennent de bonne foi dans ces pernicieuses « erreurs. J'aurai, je l'espère, d'autres occasions de « vous en parler....., sans vous expliquer à l'avance « des desseins, où le temps et les circonstances des

1. Tome IV, p. 494.

« choses peuvent apporter mille changements. » Le sens de ces paroles est clair : il y avait alors chez Louis XIV la ferme intention de faire rentrer, mais par des voies de douceur, ses sujets égarés dans le giron de l'Église. Il croyait, nous l'avons dit plus haut, à son droit, comme à son devoir, de le faire : Henri IV y avait cru avant lui, tout en maintenant l'inviolabilité de l'édit de Nantes, et Richelieu, malgré ses alliances protestantes, n'avait cessé de nourrir la pensée « d'accommoder les religions, » et de parvenir ainsi à la suppression de l'édit. Tous les monuments de l'histoire contemporaine attestent que cet édit, quoiqu'il portât le titre de perpétuel et d'irrévocable, n'était considéré par l'universalité des catholiques du royaume que comme une transaction provisoire, une mesure de circonstance, bonne à la fin du seizième siècle pour terminer les troubles civils, mais n'ayant plus de raison d'être à la fin du dix-septième, dans la France tranquille et forte. C'est qu'en effet la notion, si communément admise aujourd'hui, de la tolérance religieuse, ne l'était alors que par un petit nombre d'intelligences plus spéculatives que pratiques; le fait dominant dans la chrétienté était celui des religions d'État; le droit commun était l'exclusion, la persécution même des cultes étrangers, c'est-à-dire ennemis; la situation de la France, portant dans son sein un petit peuple hérétique, en même temps qu'un grand peuple catholique, était une anomalie, une sorte d'exception monstrueuse, à laquelle le sentiment national n'accordait la légitimité ni la durée.

Louis XIV se sentait donc pressé, comme catholique et comme Français, en même temps qu'il l'était comme roi, de travailler à l'extinction du protestantisme. Pendant le cours de la guerre de Hollande, la préoccupation constante des événements militaires se joignit aux ménagements obligés de la politique pour contenir son zèle, et le faire revenir même sur quelques mesures restrictives qu'il avait prises auparavant contre les religionnaires. Il eut les bras plus libres après la paix de Nimègue, et, selon les paroles de Mme de Maintenon, « pensa plus sérieusement à la conversion des hérétiques. » Ce fut alors que commencèrent à se multiplier et les amorces offertes à l'intérêt privé pour obtenir les abjurations, et les gênes destinées à rendre l'exercice du culte réformé de plus en plus difficile. Alors est prélevé sur les revenus du clergé un fonds considérable, non plus seulement pour subvenir aux besoins des ministres convertis, mais pour inviter des milliers de pauvres paysans à chercher le soulagement de leur misère dans leur retour à l'Église catholique. Alors une législation chaque jour plus rigoureuse ajoute pour les relaps la peine de la confiscation à celle du bannissement, supprime, comme inutiles, les chambres mi-parties instituées dans les parlements par l'édit de Nantes, restreint pour les ministres la liberté de la prédication, détruit l'académie ou collége protestant de Sedan, interdit aux catholiques aussi sévèrement les mariages mixtes que l'apostasie, ordonne, pour cause de contravention, la démolition de plusieurs temples, permet enfin au juge d'aller interroger le huguenot mourant sur les dis-

positions de son âme, au prêtre de recevoir l'abjuration des enfants de sept ans. Ces mesures soulèvent aujourd'hui nos consciences, comme autant d'attentats à la liberté humaine : elles avaient l'assentiment des meilleurs esprits et des meilleures âmes à une époque où l'hérésie était encore regardée comme le plus grand des malheurs pour l'individu, comme la plaie la plus funeste pour la société.

Tout cela se faisait de l'année 1679 à l'année 1681, quand Louis XIV vivait encore dans le scandale, entre Mme de Montespan et la duchesse de Fontanges. Lorsqu'en 1682 il eut rompu sans retour avec ses trop longs désordres, son salut et celui de ses sujets devinrent pour lui une seule et même pensée, et il voulut résolûment « qu'il n'y eût plus qu'une religion dans son royaume. » C'est Mme de Maintenon qui l'atteste; elle atteste aussi l'adhésion de Louvois à la volonté royale et la résistance de Colbert « qui ne pensait qu'à ses finances. » Le regard de Colbert allait plus loin, et devinait jusqu'où l'on serait entraîné. C'était le moment où siégeait à Paris l'assemblée générale du clergé, et où elle venait de voter la fameuse déclaration de 1682. Elle crut marquer sa session par un autre acte d'une égale importance en adressant « à ceux de la religion prétendue réformée un avertissement pastoral, pour les porter à se réconcilier avec l'Église. » La solennité même de cette démarche en détruisit l'effet. Les protestants, à qui un avertissement d'un autre genre avait été donné par les logements militaires et les premières dragonnades de la Saintonge, qui d'ailleurs voyaient la législation s'ar-

mer tous les jours contre eux de nouvelles rigueurs, comprirent que la destruction de leur culte était résolue : il y en eut qui, malgré les menaces terribles de la loi, répondirent à l'appel de l'Angleterre, de la Hollande, et d'autres États calvinistes et luthériens qui les conviaient à l'émigration; le plus grand nombre se persuadèrent qu'ils pourraient trouver leur salut dans un énergique essai de résistance. Depuis qu'il ne restait plus aux réformés de toute l'ancienne organisation de leurs églises que leurs synodes provinciaux, tenus en la présence d'un commissaire catholique, chaque province s'était constituée secrètement sous l'autorité d'un directoire composé de six membres. Seize de ces directeurs envoyés par le haut et bas Languedoc, les Cévennes, le Vivarais et le Dauphiné, se réunirent à Toulouse, au mois de juin 1683, avec tant de mystère qu'ils se dérobèrent à la surveillance du gouvernement. Pour donner un éclatant démenti aux récits portés à l'oreille du roi sur la conversion de la majorité de ses sujets protestants, il fut arrêté dans cette réunion qu'à un jour donné, au mépris des défenses royales, les temples fermés seraient rouverts, et que sur les ruines de ceux qui étaient abattus, la voix des ministres recommencerait à se faire entendre. Ce qui avait été convenu s'exécuta, avec moins d'ensemble qu'on se l'était proposé, mais d'une façon toutefois assez menaçante pour que les catholiques courussent aux armes, comme à un signal de guerre civile. La modération de l'intendant d'Aguesseau et du duc de Noailles, qui commandait en Languedoc, empêcha l'incendie de se propager; six ou sept cents monta-

gnards dauphinois se firent seulement tailler en pièces sur les bords du Rhône par les troupes royales. Quelques exécutions suivirent, et le calme se rétablit, calme trompeur qui fit croire trop aisément à la prochaine soumission des consciences. Alors en effet on se tenait pour assuré d'atteindre sans violence le but désiré. Le mot de Mme de Maintenon : « Il faut convertir et non point persécuter, » était la fidèle expression de la pensée royale. Et quand elle ajoutait, « cette entreprise couvrira le roi de gloire devant Dieu et devant les hommes; il aura fait rentrer tous ses sujets dans le sein de l'Église, et détruit l'hérésie que tous ses prédécesseurs n'ont pu vaincre, » elle racontait l'illusion de Louis XIV, comme la sienne propre (août 1684). Le soin de conduire cette grande affaire était passé des mains malhabiles du secrétaire d'État Châteauneuf dans celles du chancelier Le Tellier, et l'expérience consommée du vieil homme d'État semblait une garantie de plus de la prompte et infaillible dissolution du calvinisme. Le Tellier s'empressa de justifier les espérances qui étaient placées en lui, et de nouvelles mesures se succédèrent coup sur coup qui ne laissèrent ni paix, ni trêve aux religionnaires. Tout porte à croire que ce fut vers cette époque que commencèrent, selon les propres paroles du petit-fils de Louis XIV[1], « ces conférences tenues par le roi avec les personnes les mieux intentionnées et les plus instruites de son royaume, » et que fut formé « ce

1. Pièce manuscrite du duc de Bourgogne, publiée par l'abbé Proyart dans la Vie du dauphin, père de Louis XVI.

conseil de conscience particulier, où furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, » à l'effet de délibérer sur la possibilité de révoquer l'édit de Nantes. Il y eut unanimité pour décider que le roi avait le droit et le devoir de le faire. Louis XIV néanmoins, selon le même témoignage, « laissa mûrir encore son projet pendant près d'un an, employant ce temps à en concerter l'exécution par les moyens les plus doux. » Ces moyens, comme on va le voir, lui échappèrent, et l'événement se précipita presque malgré lui.

Un corps d'armée, sous les ordres du marquis de Boufflers, était rassemblé à la frontière des Pyrénées, pour intimider le cabinet de l'Escurial. L'idée vint à l'intendant du Béarn, Foucault, de se servir de ces troupes, comme d'agents de conversion. Déjà Marillac, quatre ans auparavant, avait employé en Poitou et en Saintonge « les missionnaires bottés » et commencé les *dragonnades;* mais il avait été désavoué et révoqué. Foucault, ne prenant conseil que de son zèle emporté et sans ordres qui l'y autorisassent, alla plus loin que Marillac : sous prétexte de contravention, il fit démolir tous les temples de la province, contraignit de la sorte les ministres de la quitter, et « le champ restant ainsi libre aux conversions, » il y procéda non par la voie légitime des prédications, mais par les distributions d'argent et la terreur des logements militaires. Lui-même, dans ses mémoires, fait des succès qu'il obtint le plus pompeux étalage : « Des vingt-deux mille religionnaires qu'il y avait en Béarn, écrit-il, il n'en resta pas mille (juillet 1685). » Le nombre même et la facilité de ces abjurations eussent dû les rendre suspectes, mais

cette façon d'agir était trop conforme au génie de Louvois pour qu'il voulût y regarder de plus près, et d'accord avec le chancelier son père, il se détermina à faire des conversions une entreprise toute militaire. Il eut soin seulement d'ordonner que la plus rigoureuse discipline présidât à cet emploi des troupes; il ne fallait pas moins pour que le roi y donnât son assentiment. Boufflers entra donc en Guyenne avec tous ses régiments, afin d'y combiner son action avec celle des intendants de Ris et de la Berchère. On s'attendait à une tâche bien autrement lente et difficile que ne l'avait été celle de Foucault en Béarn : la promptitude du résultat y fut plus grande au contraire et plus étonnante; le 7 septembre, cinq semaines après les ordres expédiés à Boufflers, Louvois écrivait au chancelier : « Il s'est fait soixante mille conversions dans la généralité de Bordeaux et vingt mille dans celle de Montauban.... Les ecclésiastiques ne peuvent suffire à recevoir les abjurations, mandait-il dans une autre lettre.... On n'attend pas l'arrivée des troupes. » Comment se fût-il arrêté dans le cours d'une entreprise dont le succès semblait si merveilleux? Le duc de Noailles reçut pour le Languedoc les mêmes ordres que le marquis de Boufflers avait reçus pour la Guyenne, et la cour étonnée cria de plus en plus au miracle, lorsqu'elle apprit que les plus anciens et les plus ardents foyers du calvinisme, Montpellier, Nîmes, Uzès, Alais « et autres villes voisines s'étaient converties par délibération, » et qu'au commencement d'octobre la présence des soldats n'était déjà plus jugée nécessaire en ces contrées pour y ra-

mener les huguenots au sein de l'Église. En Provence et en Dauphiné, en Limousin, en Saintonge et en Poitou, et sur d'autres points du royaume, à Sedan, à Dieppe et au Havre, dans les diocèses de Tours, de Blois, de Meaux, les mêmes résultats avaient été obtenus, en montrant seulement les troupes, et il y eut pour Louis XIV un court moment de pieuse allégresse, où il put croire accomplie la parole prononcée devant lui peu auparavant par l'orateur de l'assemblée du clergé : « Nous vous devrons bientôt l'entier rétablissement de la foi de nos pères. »

S'il était vrai, comme semblaient l'attester les lettres envoyées tous les jours au roi, que l'immense majorité des protestants eût abjuré l'hérésie, on en arrivait tout naturellement à conclure que l'édit de Nantes n'avait plus de raison d'exister. Ce fut sous l'empire de cette illusion que se tint le dernier conseil où la révocation de cet édit fut mise en délibération. Le dauphin y lut un mémoire anonyme, qui lui avait été adressé la veille, et dans lequel étaient indiquées quelques-unes des conséquences funestes à l'État que cette mesure devait entraîner. Louis XIV répondit qu'il avait tout prévu depuis longtemps et pourvu à tout ... « après quoi, ajoute son petit-fils, il fut conclu d'un sentiment unanime pour la suppression de l'édit de Nantes. » Le Tellier, retenu à Paris par ses infirmités, rédigea et envoya au roi à Fontainebleau la déclaration par laquelle cette résolution d'une si solennelle importance allait être portée à la connaissance des peuples. Elle fut publiée le 18 octobre 1685. Douze jours après le chancelier expirait, empruntant

les paroles du vieillard Siméon, pour rendre gloire à Dicu de l'acte par lequel il lui avait été donné de couronner sa longue vie. Avant de mourir, Le Tellier avait pu entendre les premiers applaudissements dont la France salua cet acte destiné à être jugé si différemment par la postérité. Ce ne fut pas seulement dans la chaire que retentirent, proclamées par l'éloquent organe de Bossuet, de Fléchier, de Bourdaloue et plus tard de Massillon, les louanges du monarque vainqueur de l'hérésie; ce ne furent pas seulement les parlements, les académies, l'Université, tous les corps ayant voix dans le royaume qui portèrent aux pieds du trône l'unanime expression de leur enthousiasme; on peut de même, si l'on veut, ne tenir aucun compte de l'immortalité promise par le marbre et le bronze à cet éclatant triomphe de la religion. Mais qu'on recueille les témoignages des esprits les plus élevés de l'époque, de ceux que nous appellerions aujourd'hui les plus légitimes représentants de l'opinion publique, on les trouve tous d'accord pour louer spontanément et sans réserve le grand coup d'état de Louis XIV. Arnauld, dans son exil de Hollande, parle comme Rancé dans sa solitude de la Trappe; Mme de Sévigné et Bussy Rabutin, dans les libres confidences de leur commerce épistolaire, ne mettent point de bornes à à leur admiration; La Bruyère et La Fontaine, qui ne sont courtisans l'un ni l'autre, exaltent à l'envi, « le bannissement d'un culte faux, suspect et ennemi de la souveraineté », et « la vérité désormais régnant dans toute la France. » On peut l'affirmer sans la plus légère ombre d'exagération, il n'y eut alors qu'un sen-

timent, qu'une voix parmi la masse catholique du royaume pour glorifier la révocation de l'édit de Nantes.

Est-ce à dire pour cela que Louis XIV ait eu raison de la décréter, et la complicité du peuple doit-elle absoudre le roi devant le tribunal de l'histoire ? Nous sommes loin de le penser. Le règne du grand roi n'était pas terminé, que déjà le jugement de la France n'était plus le même sur un événement dont se déroulaient chaque jour les réelles et tristes conséquences. Lorsqu'on vit les hérétiques rétracter par milliers leur abjuration et se rattacher avec une invincible opiniâtreté à leur culte proscrit; lorsqu'on vit le gouvernement royal amené à déployer contre eux les dernières rigueurs de la loi et réduit même à l'emploi de la violence; lorsqu'on entendit parler de l'émigration d'un nombre considérable de familles, qui étaient allées porter chez les nations voisines leur industrie et leur richesse; lorsque retentirent en Europe les cris de haine des protestants refugiés et qu'ils eurent soufflé le feu de leurs vengeances aux peuples de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne; lorsqu'enfin devant cette sinistre réalité s'évanouit la magnifique chimère de l'unité religieuse, et que les malheurs de Louis XIV eurent commencé à diminuer le prestige de sa grandeur, bien des esprits envisagèrent sous un autre jour ce qu'ils avaient tant admiré, et l'on murmura tout bas que le grand acte de religion et de politique avait été une grande faute. On était dans le vrai. Il est du devoir des gouvernants d'avoir la vue plus longue que les gouvernés. Le tort de Louis XIV fut de n'avoir pas su ou voulu recon-

naître l'illusion de ces conversions en masse qui faisaient battre des mains à toute la France, de n'avoir point prévu les répressions violentes auxquelles il serait fatalement entraîné, la dépopulation de plusieurs de ses provinces, les plaies mortelles de l'industrie et du commerce, et le furieux redoublement des haines étrangères. Il avait méprisé, comme des considérations d'un ordre secondaire, ces résultats que Colbert lui avait fait maintefois pressentir et qu'il entrevoyait lui-même; tout cela n'était rien pour lui, à côté de la gloire dont l'hérésie détruite le couvrirait devant Dieu et devant les hommes. Il vit de ses propres yeux cette gloire lui échapper, et les conséquences dont il avait détourné ses regards peser cruellement sur le royaume.

Y a-t-il un sérieux intérêt à rechercher quelle fut la part de Mme de Maintenon dans la révocation de l'édit de Nantes? Comme l'année de cet événement fut la même que celle du secret mariage de l'aimable et pieuse veuve avec le roi, on s'est accoutumé à en conclure, que la nouvelle épouse de Louis XIV influa puissamment sur les déterminations qui furent prises en cette grave occurrence. C'est là une pure hypothèse. Mme de Maintenon ne se cachait point pour dire et pour écrire combien son zèle pour la religion et pour la gloire du roi l'intéressait au succès de la grande œuvre qui se poursuivait au vu et au su de toute la France; mais discrète et réservée, peu disposée à se pousser en avant et à charger sa conscience de la responsabilité d'une immixtion directe dans les affaires d'État, regardant et écoutant plus volontiers qu'elle

ne parlait, « elle ne s'opposa point », c'est le mot de Voltaire, « à ce qui se fesait sans elle, » mais « ne pressa ni la révocation de l'édit, ni ses suites.» Avant, comme après l'événement, on la voit constamment exprimer le vœu que les conversions s'accomplissent par les voies de douceur et de persuasion, et personne n'applaudit plus sincèrement qu'elle à l'envoi de Fénelon, de Fléchier, de Bourdaloue et d'autres pères de la société de Jésus dans les provinces nouvellement converties pour les affermir par la prédication dans leur retour trop précipité à la foi catholique. Chose étrange ! ce fut la disposition la moins rigoureuse, et comme nous dirions aujourd'hui, la plus libérale de l'édit de révocation, qui contribua peut-être le plus à en détruire l'effet. Après les articles qui enjoignaient la démolition de tous les temples, défendaient l'exercice public de la religion réformée, exilaient les ministres, interdisaient à tous les autres religionnaires la sortie du royaume, renouvelaient les ordonnances contre les relaps, etc., etc., se trouvait une clause finale par laquelle les protestants non convertis étaient autorisés « à résider en France et à y jouir de leurs biens, « sans pouvoir être empêchés, ni troublés, sous pré- « texte de religion, en attendant qu'il plût à Dieu de « les éclairer, comme les autres. » Ce dernier article fut, pour des milliers de malheureux convertis par la peur, un encouragement décevant à revenir sur le mensonge de leur abjuration et à déserter les autels catholiques; ils oubliaient les terribles peines décrétées contre les relaps, et le système déjà si tristement inauguré des dragonnades. A la voix du ministre

impérieux, pressé d'en finir avec une résistance qui gênait ses calculs d'ambition et de guerre. les soldats eurent la permission « de vivre fort licencieusement » dans les villes et villages réfractaires du midi et de l'ouest, et ils en usèrent. Ce qu'ordonna Louvois, il est exact de le dire, était ignoré de Louis XIV, et l'histoire, dans ses équitables jugements, n'a pas manqué de faire à chacun d'eux sa part; mais c'était contre le monarque que s'enflammaient les haines de ses sujets persécutés, et que s'exaltait leur fanatisme; c'était contre lui que se déchaînait l'éloquence passionnée de Jurieu et des autres ministres exilés, trop prompts à oublier qu'au même temps les mêmes rigueurs frappaient les catholiques en plus d'une contrée protestante. Dans les événements dont nous allons reprendre le récit, nous trouverons presque à chaque pas Louis XIV embarrassé par les résultats funestes de la suppression de l'édit de Nantes. En présence de ces résultats, le grand roi pourra se reposer dans le calme de sa conscience pour n'avoir agi qu'en vue de la gloire de Dieu et en union avec le sentiment de ses peuples; mais il aura en même temps à se faire à lui-même le triste et humiliant aveu d'avoir failli gravement dans sa politique.

Nous avons dit comment s'évanouit son rêve ambitieux d'assurer au dauphin l'héritage de la couronne impériale. L'héroïsme chevaleresque de Jean Sobieski et de la nation polonaise, toujours empressée de se jeter à l'avant-garde de la chrétienté contre les infidèles, épargna à Léopold la nécessité dangereuse d'accepter les secours intéressés de Louis XIV; le 12 septembre

1683, Sobieski fit lever le siége de Vienne au grand vizir Kara Mustapha, et l'empereur sauvé se crut en droit d'être ingrat envers le roi de Pologne et dédaigneux envers le roi de France. Il n'y eut plus dès lors de motif pour celui-ci de suspendre les réclamations qu'il avait élevées contre l'Espagne; il les renouvela d'un ton plus que jamais menaçant, et n'obtenant point de réponse, il fit entrer ses troupes dans les Pays-Bas, avec sa déclaration ordinaire qu'il n'entendait que reprendre son bien, sans rompre pour cela la paix. Le cabinet de l'Escurial, prenant plus conseil de son droit que de sa force, déclara la guerre à la France (28 octobre). Le prince d'Orange, l'œil toujours ouvert sur les dangers de l'Europe, eût bien voulu donner dès ce moment la Hollande pour alliée à l'Espagne; mais il trouva auprès de la bourgeoisie commerçante et pacifique d'Amsterdam une opposition invincible à ses projets belliqueux. Les coups de Louis XIV tombèrent sur les provinces belges presque sans rencontrer de résistance; Courtrai fut pris, Oudenarde bombardée, et pendant que le roi menaçait Mons et Bruxelles, le maréchal de Créquy alla assiéger Luxembourg, qu'il réduisit en cinq semaines à capituler. Le but où tendait l'ambition de Louis XIV était atteint; la France avait acquis, entre la Meuse et la Moselle, un nouveau boulevard que Vauban se préparait à rendre inexpugnable; Créquy ne jugea pas que ce fût assez, et pour mieux assurer cette frontière, il contraignit l'électeur de Trèves à démanteler les fortifications dont il venait d'entourer sa capitale. Ce n'était plus l'Espagne, c'était l'Empire qui était

bravé par ce dernier coup. Mais, avec l'Angleterre et la Hollande immobiles, l'Empire, pas plus que l'Espagne, n'était en état de tenir tête à Louis XIV. Rien de plus modéré d'ailleurs que les protestations du conquérant, qui déclarait ses réclamations satisfaites, et s'engageait envers les Provinces-Unies à ne pas prendre un pouce de terrain de plus dans les Pays-Bas. Le faible D. Carlos n'eut donc d'autre ressource que de remettre ses intérêts aux mains de l'empereur, qui lui-même se vit obligé de baisser la tête et de reconnaître comme bonnes et légitimes durant vingt ans les usurpations de territoire que ses armes ne pouvaient empêcher. La trêve de Ratisbonne, signée le 15 août 1684, laissa Louis XIV en possession de Strasbourg et des autres villes adjugées à la France par les chambres de réunions, en même temps que du duché de Luxembourg et de sa capitale

La puissance de Louis XIV, que nous disions parvenue à son apogée après le traité de Nimègue, semblait portée plus haut encore par la transaction conclue à Ratisbonne avec l'Empire; mais les haines s'étaient accrues en proportion de la terreur inspirée par le superbe monarque, et il montrait peu de souci de les apaiser. On eût pu croire au contraire qu'il prenait à tâche de les envenimer de plus en plus, à voir le traitement cruel et humiliant que, pour venger sa gloire offensée, il infligea alors à la république de Gênes. Ses griefs contre Gênes n'avaient rien de sérieux; il n'avait au fond à lui reprocher que la fidélité traditionnelle de la république à l'alliance espagnole, et la construction commencée dans ses arsenaux

de quatre galères, qu'il prétendait destinées au service du roi catholique. Il exigea que cette construction cessât, se plaignant en même temps avec hauteur du langage peu respectueux qu'on tenait sur lui dans les Etats de la Seigneurie. Les Génois ne lui donnèrent point satisfaction sur ses plaintes, et ne discontinuèrent point leurs armements. On s'afflige de voir le fils de Colbert, le jeune Seignelay, saisir cette occasion de rivaliser de férocité guerrière avec Louvois. Il ne voulut point laisser à Duquesne le triste honneur de châtier la vieille cité, trop fidèle aux souvenirs de son indépendance; il courut à Toulon se mettre lui-même à la tête de l'escadre, dont il avait ordonné l'armement, et sur le refus de Gênes de se soumettre aux injonctions royales, il commanda contre elle le feu simultané de dix galiotes à bombes. Gênes fut *foudroyée;* on aimait à emprunter à la mythologie une expression qui rappelait les vengeances de Jupiter. La magnifique cité de marbre, sur les trois quarts de de sa surface, n'offrit bientôt plus qu'un amas de ruines : cette effroyable exécution avait duré dix jours, lorsque Seignelay se retira, ayant épuisé tous ses moyens de destruction (18 à 28 mai 1684). L'effet espéré du bombardement ne fut pas toutefois immédiat : les Génois, sous les éclats de la foudre qui les écrasait, ressentirent plus de colère que d'épouvante, et ils refusèrent de capituler au milieu de leurs décombres. Mais quand ils virent l'Europe, dont ils attendaient les secours, transiger à Ratisbonne et ajourner ses représailles, quand ils virent Louvois employer l'hiver à préparer contre eux par terre des

coups plus terribles et plus décisifs que ne l'avaient été ceux de Seignelay, ils comprirent la nécessité de céder, et invoquèrent la médiation du pape. Louis XIV, malgré la querelle où il était engagé avec Innocent XI, affecta de déférer à l'intercession de l'envoyé pontifical, et déclara ne vouloir rien prendre du territoire génois, « mais seulement laisser un exemple mémorable de sa vengeance à ceux qui oseraient l'offenser. » Il y eut, au reste, plus de faste que de rigueur dans cette vengeance; la principale condition du traité signé à Versailles le 12 février 1685 fut qu'en dépit de la loi qui défendait au Doge de sortir des terres de la république, ce magistrat viendrait, avec quatre sénateurs, offrir ses soumissions au roi de France. Le doge Imperiali fut en effet reçu, avec une imposante solennité, par le roi assis sur son trône, et debout il lui lut un discours rédigé par Seignelay dans les termes les mieux faits pour relever la superbe grandeur de son maître. Louis XIV prit à tâche d'adoucir par les égards de la plus délicate courtoisie ce que l'humiliation du doge avait pour lui de trop cuisant; il le promena au milieu de toutes les magnificences de Versailles, et l'on connaît l'ingénieuse et digne réponse du noble Génois qui, interrogé sur l'impression que lui causait la vue de tant de merveilles, dit ne rien trouver là de plus rare que de s'y voir lui-même. Cet attentat à la dignité, quoique élective, d'un petit souverain irrita plus profondément peut-être les têtes couronnées de l'Europe que ne l'avaient fait les usurpations territoriales des dernières années.

Louis XIV cependant, pas plus au dedans qu'au

dehors, ne ménageait sa fortune. La perte de Colbert ne l'avait pas seulement privé des lumières supérieures d'un grand ministre, elle avait laissé l'influence de Louvois sans contre-poids auprès de lui, et Louvois, en poussant le monarque du côté où il penchait, le jetait en toutes choses dans les extrêmes. Il avait su se faire un instrument de son parent, le contrôleur général Le Pelletier, probe, mais faible de caractère, et les finances de l'État lui étaient abandonnées pour les bâtiments et les beaux-arts, dont il avait le département, comme pour les choses de la guerre. Les soldats qu'il employait avec tant de succès pour les travaux des places fortes, lui servaient de même pour ceux de Versailles, et ils ne faisaient pas la moindre part des vingt-deux mille ouvriers que Dangeau y compta dans l'été de 1684. Ce fut alors que Louvois conçut la pensée de confier aux troupes l'exécution d'un ouvrage gigantesque, destiné à amener en abondance dans la résidence royale et dans ses jardins l'eau, que la machine de Marly ne fournissait qu'en une quantité insuffisante. Il s'agissait d'aller chercher à vingt-sept lieues la rivière d'Eure, dont le niveau avait été reconnu plus élevé que celui de Versailles, et de la conduire par des canaux de dérivation et par un magnifique aqueduc, jusque sous les fenêtres du monarque, pour alimenter la grande cascade et les jets d'eau où se plaisaient ses regards. De ce prodigieux travail, la partie la plus difficile était la construction de l'aqueduc. Les bras des soldats n'y furent point ménagés, et la petite ville de Maintenon leur fut assignée pour quartier général, flatterie déli-

cate à laquelle ne fut pas insensible la châtelaine qui en portait le nom. Mais il n'y avait assez rigide économie qui pût empêcher cette œuvre colossale d'être extraordinairement dispendieuse, pas plus qu'il n'était possible de remuer pendant les mois d'été des terres marécageuses, sans que les exhalaisons en devinssent funestes aux travailleurs. La mortalité se mit parmi les troupes dès l'automne de 1686; elle continua l'année suivante dans une proportion beaucoup plus considérable, et il fallut enfin, en 1688, lever le camp de Maintenon. Ici encore il y a grandement à rabattre des assertions outrées de Saint-Simon, lorsqu'il s'écrie : « Qui pourra dire quel or et quels hommes cette tentative nous coûta?... ce fut la ruine de l'infanterie. » Mais quelle que soit l'exagération de ces paroles, la simple réalité des faits reste assez fâcheuse pour la mémoire de Louvois, et il est très-vrai de dire qu'il n'épargna ni les deniers publics, ni la vie des soldats pour une œuvre aussi stérile que fastueuse, dont le but unique était de donner à l'orgueil royal la satisfaction de vaincre à tout prix la nature. Louvois ne tarda point du reste à s'apercevoir qu'en multipliant ses attributions outre mesure, il n'avait fait, par un faux calcul d'ambition, que multiplier auprès du roi ses chances de défaveur. Louis XIV commença à trouver en lui quelque chose qui ressemblait trop à un premier ministre, en le voyant tenir Le Pelletier sous sa dépendance, s'ingérer plus avant que le secrétaire d'État Colbert de Croissy dans le maniement des affaires étrangères, trancher du souverain dans la direction des bâtiments et des beaux-arts, et faire de la couver-

sion des protestants une des branches de l'administration de la guerre. Louvois fut exposé, comme l'avait été Colbert, à entendre l'expression de plus en plus fréquente du mécontentement de son maître.

Il se faisait alors, sous l'influence de Mme de Maintenon, un certain changement dans l'aspect de la cour. Rien n'avait varié dans la magnificence extérieure, non plus que dans l'imposante régularité de l'étiquette; mais le roi se renfermait davantage, trouvant auprès de la compagne qu'il s'était donnée un charme paisible, supérieur à celui qu'il trouvait naguère dans l'enivrement des voluptés, dans le bruit et l'éclat des fêtes. A ses heures de travail même, il commençait à ne se pouvoir séparer d'elle. Quelques instants des journées royales se passaient aussi près de la dauphine, princesse dont Louis estimait grandement la piété et les vertus, quoique sa tristesse habituelle en diminuât le charme. Elle avait réjoui le cœur du roi en lui donnant deux petits-fils : le duc de Bourgogne, né en 1682, et l'année suivante le duc d'Anjou[1]. Les récits du temps témoignent tous de l'inconcevable ivresse que la naissance du premier de ces deux princes causa dans tout le royaume; le roi lui-même ne sut point modérer sa joie : il permit aux valets et aux courtisans d'envahir pêle-mêle Versailles, et l'on ajoute qu'il se laissa embrasser par tout le monde. Une autre occasion toute différente fit éclater, à quelque temps de là, la vivacité du sentiment na-

1. Le duc de Berry, le troisieme des fils du grand dauphin, ne naquit qu'en septembre 1686.

tional pour le monarque. Louis XIV, atteint d'un mal grave, eut à subir, vers la fin de 1686, une opération dangereuse, qui, plus d'une fois renouvelée, finit par réussir. Lorsqu'au commencement de 1687 il alla à Notre-Dame remercier Dieu de sa guérison et dîner ensuite à l'hôtel de ville, la population de Paris, peu accoutumée à le voir, ne mit point de bornes aux transports de son enthousiasme. Il n'avait pas cessé pour la France d'être le grand roi.

L'Europe aussi continuait, malgré elle, à lui reconnaître ce titre; mais c'était avec la pensée désormais arrêtée de tout faire pour abaisser cette oppressive grandeur. La ligue d'Augsbourg venait d'être conclue (9 juillet 1686) : grave événement dans l'histoire, puisque c'est le point de départ du mouvement rétrograde de la fortune de Louis XIV.

On se souvient que le roi de Suède, ulcéré de la perte de son duché des Deux-Ponts, s'était lié avec la Hollande d'abord et ensuite avec l'empereur par les engagements secrets d'une ligue défensive; mais nul résultat n'était sorti de cette transaction, annulée postérieurement par la trêve de Ratisbonne. Il restait seulement de là des éléments d'hostilité contre la France, qui n'attendaient que l'occasion de se rejoindre et d'en attirer à eux d'autres, pour former une redoutable coalition. Cette occasion fut fournie par l'ouverture inattendue de la succession palatine. L'électeur Charles, comte palatin du Rhin, frère de la duchesse d'Orléans, étant mort sans enfants le 15 mai 1685, Louis XIV revendiqua tous les biens allodiaux et mobiliers laissés par le défunt, comme appartenant de

droit à sa belle-sœur, et sur le refus du duc de Neubourg, héritier incontesté des terres féodales, de satisfaire à cette réclamation, le litige fut porté par le roi devant le tribunal arbitral du souverain pontife. La modération inaccoutumée de Louis XIV, au lieu de lui profiter, tourna contre lui en cette circonstance : elle laissa le temps à ses ennemis d'ameuter l'opinion de l'Allemagne contre les nouveaux envahissements dont il la menaçait, et de faire taire les dissentiments qui, sur d'autres points, les séparaient dans l'unique intérêt de leur haine commune. L'empereur, les rois d'Espagne et de Suède, comme membres de l'Empire, l'électeur de Bavière, les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, et tous les princes de la maison de Saxe, signèrent à Augsbourg le pacte célèbre par lequel ils s'engageaient à mettre sur pied une armée de soixante mille hommes, pour maintenir l'intégrité de l'Empire, telle que l'avaient reconnue les traités de Münster, de Nimègue et la trêve de Ratisbonne. C'était un acte purement défensif et en apparence particulier à l'Allemagne. Le prince d'Orange, quoique sa main eût puissamment contribué à former le nœud de cette alliance, ne crut pas le moment encore venu d'y faire entrer la Hollande. A l'heure des combats, il se tenait désormais pour assuré d'y entraîner ses compatriotes. Le bruit habilement propagé et exagéré de la persécution religieuse qui sévissait en France imposait silence dans les États Généraux au parti républicain ami de la paix, et le stathouder, porté par le flot des passions populaires, reprenait l'ascendant qu'il avait exercé en 1672. Mais il ne convenait pas

à ce grand ambitieux de s'engager trop avant alors dans les affaires de l'Allemagne; la ligue d'Augsbourg n'était pour lui qu'une auxiliaire destinée à concourir aux profonds desseins de sa politique.

C'était une idée arrêtée dans l'esprit de Guillaume de Nassau que le succès d'une coalition européenne contre Louis XIV ne pouvait être assuré et complet sans l'Angleterre. En 1678, à la dernière heure de la guerre de Hollande, il était parvenu à entraîner Charles II, malgré lui, dans l'alliance des Provinces-Unies; il visait plus loin cette fois et ne songeait à rien moins qu'à se donner lui-même pour chef au peuple anglais contre la France. Les violentes entreprises du parti whig, pendant les deux dernières années du règne de Charles II, avaient ramené pour un moment vers la royauté le sentiment national, et ce prince, dispensé par l'or de Louis XIV de convoquer son parlement, avait tranquillement achevé sa vie le 16 février 1685. Il était mort secrètement catholique. Son frère, le duc d'York, connu pour l'être, ne trouva nul obstacle à lui succéder; la téméraire échauffourée du duc de Montmouth ne sembla même qu'affermir le trône de Jacques II. Mais l'impitoyable rigueur avec laquelle furent châtiés les adhérents de cette rébellion commença à indigner la nation anglaise : bientôt les efforts déclarés du roi pour le rétablissement de la religion catholique grossirent les mécontentements. Il fut curieux de voir alors éclater les colères de l'opinion publique contre toutes les mesures de tolérance religieuses décrétées par Jacques II; l'abrogation du *test*, qui pourrait être appelée l'édit de Nantes de ce

monarque en faveur des catholiques, devint contre lui le grand grief de l'Angleterre. Il ne fut plus aux yeux de son peuple que le complice de Louis XIV pour l'extinction du protestantisme. Jacques cependant, et peut-être fut-ce une des causes de sa perte, ne songeait nullement à enchaîner sa politique à celle de la France, et à trafiquer, comme l'avait fait son frère, de l'indépendance et de l'honneur de sa couronne. Il n'attendait de Louis XIV secours d'hommes ni d'argent pour accomplir son projet de restauration du catholicisme; il prétendait rester un roi national en gouvernant contre l'esprit national de l'Angleterre. Tout attestait une conscience plus droite qu'éclairée dans la conduite de ce malheureux prince. C'était faire beau jeu à son gendre, qui ne tenait compte de sa parenté avec lui que pour les chances qu'elle fournissait à son ambition. La Hollande était pleine de réfugiés d'Angleterre et d'Écosse, qui le pressaient de prendre les armes pour leur religion et leurs libertés en péril, et lui promettaient la couronne en récompense de ses secours. C'était pour le renversement de Jacques II que le prince d'Orange réservait, à l'heure venue, la flotte et l'armée des Provinces-Unies.

Si Louis XIV en eût cru Louvois, il eût tranché par une offensive brusque et hardie le litige de la succession palatine, et n'eût pas donné le temps de se rassembler à ces nuages qui, des divers points de l'horizon, menaçaient d'éclater sur sa tête. Mais Louvois n'était plus le seul conseiller écouté par le roi; une autre influence s'élevait à côté de la sienne, toute pa-

cifique et ennemie des entreprises violentes. Mme de Maintenon, sans sortir de sa réserve habituelle, intéressait la conscience de Louis XIV à épargner au royaume les souffrances d'une nouvelle guerre, et le roi, par lui-même, était moins disposé que par le passé à en courir les hasards. Son ambition eût été de changer la trêve de Ratisbonne en un traité définitif, et de s'affermir dans les conquêtes qu'il avait faites, bien plutôt que d'en faire d'autres. Il ne pouvait se dissimuler à quel point sa liberté d'action était gênée au dehors par les mesures répressives auxquelles il s'était obligé contre le protestantisme. Il voyait quel vide faisait dans ses armées la retraite de plusieurs centaines d'officiers, passés pour la plupart au service étranger, afin de combattre pour leur religion contre la France. Si le vieux Duquesne n'avait demandé qu'à mourir tranquille et oublié dans sa foi et dans sa patrie, il n'avait pas été imité par l'illustre aventurier Schonberg, dont l'épée était engagée à l'électeur de Brandebourg et allait l'être bientôt au prince d'Orange. Quel capitaine, après celui-là, offrait alors aux armes françaises la garantie assurée de la victoire? Condé, qui, dans sa vie paisible de Chantilly, était encore pour la France l'ombre d'un grand nom, venait de mourir (11 décembre 1686). Créquy, dont les deux dernières campagnes avaient si glorieusement rappelé celles de Turenne, avait aussi cessé de vivre. Restait le maréchal de Luxembourg, mais qu'aucun grand exploit n'avait encore signalé, et qui, depuis peu sorti de la Bastille, où l'avait fait entrer sa participation fâcheuse à l'affaire des poi-

sons, se trouvait sous le poids d'une disgrâce dont on ne croyait pas qu'il pût se relever. En de telles circonstances, on conçoit que Louis XIV, même en regardant la guerre comme inévitable, aimât mieux l'attendre que la provoquer. Ce fut cependant alors que, par un acte dont il ne calcula point la portée, il jeta sur l'Europe la première étincelle de l'incendie qui allait l'embraser.

Innocent XI, le plus vénéré des pontifes qui pendant le cours de ce siècle eût occupé la chaire de saint Pierre, mettait sa conscience dans le gouvernement temporel de ses états, aussi bien que dans la défense des intérêts spirituels de l'Église. Il crut devoir au bon ordre et à la tranquillité de la ville de Rome d'abolir le privilége abusif concédé aux ambassadeurs d'interdire aux officiers de la police pontificale, non pas seulement l'entrée de leur palais, mais celle même des quartiers où ils résidaient. Toutes les puissances catholiques s'empressèrent de reconnaître le droit souverain du pape, et de renoncer à des *franchises* uniquement profitables aux malfaiteurs dont la ville était remplie. Louis XIV seul n'accorda point à Innocent XI ce témoignage de déférence, sous l'orgueilleux prétexte que « sa couronne ne s'était jamais réglée sur l'exem-« ple d'autrui, mais que Dieu l'avait établie pour « servir de règle et d'exemple aux autres. » Défiant l'excommunication lancée par le pontife contre quiconque prétendrait rétablir l'abus des franchises, il ordonna au marquis de Lavardin d'aller à Rome prendre possession du palais Farnèse, avec l'escorte d'un millier d'hommes en équipage de guerre (16 no-

vembre 1687). Innocent XI répondit à cet acte d'agression en refusant de recevoir l'ambassadeur excommunié, et peu après mit sous l'interdit l'église de Saint-Louis des Français, où, le jour de Noël, Lavardin, malgré ses défenses, avait été admis aux sacrements. Le parlement de Paris ne manqua pas cette occasion d'ouvrir les hostilités contre Rome, et pour porter à Innocent XI un coup plus direct et plus fort, appela des bulles pontificales, non pas, selon la forme ordinaire, au pape mieux informé, mais au futur concile. Il suppliait en même temps le roi de convoquer un synode national et de rompre toute relation avec le gouvernement du saint-père. Il n'était dans l'esprit, ni dans la situation de Louis XIV de se laisser conduire jusque-là par les emportements schismatiques de la magistrature; un des plus pressants intérêts de sa politique vint d'ailleurs lui commander peu après de se rapprocher d'Innocent XI. L'électeur de Cologne venait de mourir (3 juin 1688), et le chapitre, assemblé pour lui nommer un successeur, n'ayant point donné au cardinal de Furstenberg, candidat français, le nombre de voix suffisant pour rendre l'élection canonique, le choix définitif retournait au pape. Rien ne pouvait être plus dangereux pour la France que de voir l'électorat de Cologne, bordé tout entier par le cours du Rhin, passer aux mains ennemies du prince Clément de Bavière, compétiteur adolescent suscité par la ligue d'Augsbourg à Guillaume de Furstenberg. Le roi envoya donc Chamlay, sous un nom supposé, pour ouvrir une négociation secrète avec le souverain pontife. Ni Chamlay, ni la

lettre royale dont il était porteur ne furent reçus. Louis XIV ne pouvant plus douter des intentions hostiles du pape, adressa alors au cardinal d'Estrées une dépêche, destinée à être publiée comme un manifeste, dans laquelle il dénonçait à la catholicité la conduite d'Innocent XI, « comme donnant au prince « d'Orange la hardiesse de faire tout ce qui pouvait « marquer le dessein formé d'aller attaquer le roi « d'Angleterre dans son propre royaume...., et d'en « extirper la religion catholique. » L'accusation n'était que trop fondée; mais le pape, à qui les pratiques de Guillaume de Nassau étaient soigneusement cachées, s'en indigna comme d'une odieuse calomnie; il y répondit en conférant l'électorat de Cologne au prince bavarois, et en excommuniant le parlement de Paris. La sage influence de Bossuet, à laquelle se joignit sans doute celle de Mme de Maintenon, prévint les extrémités auxquelles quelques évêques, imbus du gallicanisme parlementaire, eussent voulu pousser le roi. Louis, en rompant avec Innocent XI, proclama son inviolable attachement au saint-siége, comme au centre de l'unité de l'Église (septembre 1688). Puis le 7 octobre quelques bataillons français allèrent se saisir d'Avignon.

Tout se précipitait vers la guerre générale. Louis XIV, qui n'y était point prêt et eût désiré n'y être pas entraîné, avait contribué à la rendre inévitable par l'orgueilleuse obstination qu'il venait de porter dans l'affaire des franchises, tout comme Innocent XI, en donnant l'électorat de Cologne à la ligue d'Augsbourg, venait d'assurer au prince d'Orange la liberté de jeter

sur l'Angleterre toutes les forces des Provinces-Unies, et de renverser le trône de Jacques II.

Nul du reste ne travaillait plus activement que Jacques lui-même à amener cette catastrophe. Lancé à corps perdu dans son inexécutable projet de restauration catholique, il avait également refusé de s'allier à Louis XIV et à la ligue d'Augsbourg. Tel était l'aveuglement avec lequel il marchait vers l'unique but de sa politique, qu'il était impossible de lui ouvrir les yeux sur le danger qui le menaçait du dehors. Les avertissements et les offres de secours répétés du monarque français ne faisaient que révolter son orgueil d'Anglais et de roi, et il ne craignait même pas de laisser voir qu'il n'attendait que l'accomplissement de son grand dessein pour se joindre aux ennemis de la France. Guillaume cependant pressait ses préparatifs; un impolitique accroissement de tarif dont les marchandises hollandaises venaient d'être frappées par Le Peletier avait rallié à l'habile stathouder l'aristocratie commerçante d'Amsterdam, comme la révocation de l'édit de Nantes lui avait assuré contre le roi persécuteur l'ardent concours des haines populaires : une flotte de vingt vaisseaux, montés par neuf mille matelots, était déjà rassemblée dans les ports de la Hollande méridionale, pendant qu'entre Nimègue et Grave se réunissait une armée qu'on pouvait croire destinée à marcher sur le Rhin, aussi bien qu'elle l'était à marcher vers les bouches de la Meuse.

On était au commencement du mois de septembre, et les projets du prince d'Orange commençaient à devenir si publics, que Louis XIV fit signifier aux

États Généraux par son envoyé le comte d'Avaux qu'il regarderait comme une déclaration de guerre faite à lui-même tout acte d'hostilité commis par les Provinces-Unies contre son allié le roi de la Grande-Bretagne (9 septembre). Aberration d'esprit inconcevable de ce malheureux prince! Au moment où l'acquittement des six évêques qu'il a emprisonnés fait tressaillir d'une joie menaçante toute l'Angleterre, au moment où une fermentation universelle met en mouvement contre lui son royaume, sa cour, et l'on pourrait dire sa famille elle-même, il se fait un point d'honneur de répudier publiquement le nom d'allié que lui donne le roi de France, il rappelle de Paris et enferme à la Tour son ambassadeur Skelton, coupable d'avoir consenti à la démarche de Louis XIV. Encore quelques jours, et apprenant que les troupes françaises s'ébranlent vers la frontière d'Allemagne, il ira jusqu'à offrir son concours à la Hollande et à l'Espagne pour s'opposer à cette infraction de la trêve de Ratisbonne. Le stathouder répondit à cette offre en faisant monter sur ses vaisseaux les troupes avec lesquelles il allait envahir l'Angleterre.

Ici se présente une sorte de problème historique, diversement résolu par nos historiens. Que devait faire Louis XIV en cette grave circonstance? Dans l'opinion du plus grand nombre, il fallait qu'audacieux par prudence il tentât soudainement un coup décisif pour sauver Jacques II malgré lui-même; il fallait qu'il portât tout ce qu'il avait de forces contre les Provinces-Unies, et qu'il mît sa flotte en mer pour se joindre à celle du monarque anglais contre Guil-

laume, pendant que ses troupes de terre iraient attaquer Maëstricht et se jeteraient en même temps au cœur de la Hollande. Il eût ainsi rappelé les Hollandais à la défense de leur propre territoire, il eût prévenu le débarquement du stathouder en Angleterre, il eût retardé, peut-être empêché la révolution de 1688. Et à l'appui de cette opinion, on allègue les dépêches de l'habile comte d'Avaux, qui ne cessait de conseiller au roi cette conduite, on allègue les frayeurs que la seule possibilité du fait causait à la bourse d'Amsterdam. Le moderne historien de Louvois a réfuté ces calculs hypothétiques d'une manière qui nous semble victorieuse[1]. « Louis XIV, répond-il, n'était point préparé pour la guerre, les faits l'attestent. » Il ajoute que le siége de Maëstricht, siége nécessairement long et difficile, n'aurait pas eu pour effet de rompre un dessein aussi fortement enraciné dans l'esprit du prince d'Orange et aussi profitable à la coalition que l'était celui du débarquement en Angleterre; que l'invasion de la Hollande, faite sans succès en 1672 avec d'immenses moyens, avait de bien moindres chances de réussir, « avec l'Europe contre soi, vis-à-vis d'un adversaire vigilant, armé, avisé; » qu'avec les dispositions connues de Jacques II, le sauver malgré lui-même était chose impossible, et qu'en le tentant on eût exposé la flotte de France à être reçue et ramenée à coups de canon par la flotte d'Angleterre; que le roi enfin pressé par l'inévitable nécessité d'une guerre

1. *Histoire de Louvois*, par M. Camille Rousset, t. IV, p. 102 à 109.

défensive, et menacé puissamment à sa frontière du Rhin, dont les fortifications étaient inachevées et que ne couvrait plus l'électorat de Cologne, fit ce qu'il avait de mieux à faire en attaquant Philipsbourg avant l'entier rassemblement des troupes germaniques. Un manifeste pacifique notifia à l'Europe cette résolution guerrière (27 septembre). Louis XIV se déclarait obligé à prendre les armes par le refus que lui faisait l'empereur de convertir la trêve de Ratisbonne en un traité définitif. S'il assiégeait Philipsbourg, c'était avec l'engagement solennel de le rendre, pourvu que l'Allemagne, en retour, s'engageât à en détruire les fortifications. Aux mêmes conditions, il promettait l'abandon spontané de Fribourg, sa conquête de la guerre précédente. Il ajoutait qu'il allait occuper Kaïserslautern, mais seulement à titre de nantissement pour la part de la succession palatine échéant à sa belle-sœur. Il finissait par la promesse de faire obtenir au prince Clément de Bavière la coadjutorerie de l'archevêché de Cologne, dès que le pape aurait validé l'élection du cardinal de Furstemberg. Trois mois étaient laissés à l'empereur pour conclure la paix à ces conditions. Ce n'étaient point là les fières paroles d'un conquérant; c'était un langage modéré et conciliant, c'était l'aveu qu'il n'attaquait que pour se défendre. Six ou sept ans plus tôt, l'Allemagne eût accepté de pareilles offres; mais elle avait appris depuis lors à se défier de Louis XIV; tout entière unie dans un même sentiment de haine et de colère contre la France, elle avait le sentiment de sa force et était résolue à la guerre. Léopold, vainqueur

des Turcs à Mohacz par la vaillante épée du duc de Lorraine, venait de remettre sous son joug la Transylvanie, et se tenait pour assuré de dicter la paix, à son jour et à son heure, au nouveau sultan Soliman III; il pouvait désormais diriger sur le Rhin toutes ses armées. De son côté, l'âme de cette puissante coalition, le stathouder, certain que les Français ne tenteraient rien en Hollande, adressait solennellement ses adieux aux États Généraux, et publiait sa grande résolution d'aller combattre en Angleterre pour la religion protestante et pour un parlement libre (10 octobre). L'année 1688 était près de s'achever au milieu des plus grands événements qui eussent remué l'Europe depuis la guerre de Trente ans.

CHAPITRE XXV.

DEPUIS LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE JUSQU'A LA PAIX DE RYSWICK (1688 A 1697).

Le 27 septembre 1688, deux jours après la publication du manifeste royal, Philipsbourg fut investi.

En disant plus haut que Louis XIV n'était point préparé pour la guerre, nous entendions pour une guerre dans laquelle il devait voir toutes les armées de l'Europe rangées contre lui en bataille. Mais, avec Louvois pour ministre, il était toujours prêt pour un coup, comme celui qu'il se proposait de frapper sur les bords du Rhin. Les régiments du camp de Maintenon, encore que réduits par la maladie, lui fournirent un corps d'infanterie qui, renforcé par des détachements ramassés sur d'autres points, s'éleva à plus de cinquante bataillons. Plusieurs milliers de chevaux s'y joignirent, avec l'artillerie et les approvisionnements nécessaires au siége, le tout acheminé vers le Rhin avec un art, une précision de mouvement et un secret dignes de celui que son récent biographe a si justement appelé le ministre des grandes guerres. Le maréchal de Duras se rendit devant Philipsbourg, tandis que Boufflers et d'Huxelles allaient,

presque sans coup férir, occuper tout le Palatinat cis-rhénan, et que le maréchal d'Humières se portait sur la Meuse, pour s'emparer de Dinant et faire mine de menacer Liége. Louvois cependant s'était trompé en imaginant que Philipsbourg serait promptement et aisément enlevé : il y fallut tout le ferme et patient génie de Vauban. Monseigneur (on appelait ainsi le dauphin), envoyé par son père « pour commander l'armée et faire connaître son mérite à l'Europe, » eut le bon esprit de déférer en toute chose aux avis de l'illustre ingénieur, et n'ambitionna que la modeste gloire de beaucoup de bravoure et d'humanité. La place capitula le 29 octobre, après un mois de siége. Quinze jours après, Monseigneur entrait dans Manheim (12 novembre); ayant ensuite repassé le Rhin et pris Frankenthal, toujours avec l'assistance de Vauban, il retourna à Versailles, où l'attendaient les applaudissements de la cour et les louanges plus mesurées et plus précieuses de son ancien gouverneur, le duc de Montausier. Boufflers et d'Huxelles avaient, pendant ce temps, poursuivi le facile succès de leurs opérations : l'électeur de Mayence avait consenti à recevoir les Français dans sa capitale; toute la rive gauche du Rhin, sauf Cologne et Coblentz, était tombée en leur pouvoir, et leur cavalerie, de l'autre côté du fleuve, s'était lancée jusque sous les murs d'Augsbourg. Le système de la guerre défensive avait entraîné loin Louis XIV, et il avait à faire à l'Empire de riches restitutions pour prix de la paix. Moins que jamais l'Empire était disposé à accepter cet échange.

Si les événements avaient marché vite en Alle-

magne, leur cours avait été plus rapide encore, et bien autrement décisif, en Angleterre. On a vu comment Jacques II, trompé par Sunderland, son premier ministre, avait repoussé avec une dédaigneuse obstination et les avis et les offres de secours de Louis XIV; comment il était allé même jusqu'à offrir les siens aux ennemis de ce prince. Il ne fallut rien moins que la lecture du manifeste de Guillaume pour le tirer de son aveuglement. Son esprit se troubla alors et son courage s'abattit; il avilit de concession en concession son pouvoir, qu'il avait prétendu rendre absolu. Concessions tardives et inutiles! Guillaume, embarqué avec toute son armée le 30 octobre à Helvoet-Sluys, puis forcé d'y rentrer par les vents contraires, s'était remis en mer le 10 novembre, et, cinq jours après, avait pris terre sans obstacle à Torbay, dans le Devonshire. Une semaine se passa pendant laquelle il attendit vainement à Exeter le soulèvement national qui lui avait été promis; il parlait de remonter sur ses vaisseaux, lorsque ses amis, qui l'attendaient dans les comtés du nord, commencèrent à le rejoindre, et de proche en proche firent lever avec eux le peuple des villes et des campagnes. La flotte du malheureux Jacques, supérieure en nombre à la flotte de son gendre, avait été empêchée par les vents de fermer à celui-ci le passage; son armée, également plus forte que l'armée hollandaise, ne lui prêta pas un meilleur secours. Quelques centaines d'Irlandais, plus braves que disciplinés, furent seuls à se faire tuer pour lui à Reading. Les principaux de ses officiers l'avaient abandonné, et à leur tête le major général Churchill,

qui lui devait tout, qu'il avait fait pair d'Angleterre et d'Écosse, et qui préluda par cette trahison aux mille infamies dont est souillé l'illustre nom de Marlborough. Alors eut lieu, entre le prince qui allait descendre du trône et celui qui s'apprêtait à y monter, une négociation qui, de part ni d'autre, n'était bien sincère : Guillaume aimait mieux laisser au Parlement que de prendre sur lui-même la responsabilité de l'acte qui déposerait son beau-père; Jacques ne songeait qu'à se soustraire à cette déposition en envoyant en France sa femme et son jeune fils, et se jetant ensuite de sa personne en Écosse ou en Irlande. Il accomplit la première partie de son projet, avec l'aide de Lauzun, courtisan disgracié, pour qui c'était une bonne fortune de rentrer à Versailles en sauveur d'une reine; mais lorsqu'il essaya de fuir lui-même, il fut arrêté à Sheerness et ramené dans son palais de Whitehall, en attendant que les lords, rassemblés à Windsor autour de Guillaume, eussent décidé de son sort. On lui permit, sur sa demande, de se retirer à Rochester; c'était une porte qu'il voulait s'assurer pour fuir, et que son habile gendre se garda bien de lui fermer. Jacques II, embarqué furtivement sur une barque de pêcheur, alla descendre à Ambleteuse, sur la côte de Picardie, le 4 janvier 1689, et, trois jours après, rejoignit au château de Saint-Germain sa royale épouse, que Louis XIV y avait accueillie avec les égards de la plus délicate courtoisie. Rien ne fut oublié de ce qui pouvait honorer la royauté dans la personne du monarque fugitif : Louis l'embrassa avec effusion, le traita en frère, et, jusqu'à ce qu'il

pût accorder à son malheur des consolations plus efficaces, se plut à lui prodiguer toutes celles d'une magnifique hospitalité. Pendant ce temps, les deux chambres du Parlement, réunies en convention, proclamaient par indivis roi et reine de la Grande-Bretagne Guillaume de Nassau et son épouse Marie, la fille du roi détrôné (25 février 1689); le *bill des droits* était voté, seconde *grande charte* qui plaçait les droits de la nation hors des atteintes de ce pouvoir arbitraire, (*dispensing power*) si obstinément et si malheureusement revendiqué par les Stuarts, comme l'apanage inaliénable de leur couronne. La chute du dernier prince de cette dynastie condamnée avait enfin pour effet d'unir, par une sorte de lien indissoluble dans l'opinion du peuple anglais, le triomphe du protestantisme et celui de ses libertés. La révolution de 1688 eut sur le moment un autre résultat, ce fut de mettre toutes les forces de l'Angleterre au service de la grande coalition formée contre la France.

Les Provinces-Unies, en fournissant à leur stathouder les moyens de détrôner Jacques II, n'avaient point commis d'agression contre Louis XIV : il fit la faute de leur déclarer la guerre (26 novembre) et de les donner tout d'abord pour alliés à l'empereur et à l'Empire rangé tout entier derrière son chef. Il ne s'agissait plus cette fois de faire rentrer la France dans les limites du traité de Nimègue; l'engagement était pris de la réduire à celles des traités de Westphalie et des Pyrénées. Guillaume III, vers la fin de l'année 1689, et quelques mois après le roi d'Espagne, adhérèrent aux résolutions de la *grande alliance;* elle prit

ce nom en proclamant avec éclat son but de préserver l'Europe du danger de la monarchie universelle.

Louis XIV était bien loin alors de cette folle visée, si jamais elle était entrée dans son esprit; toute son ambition, et celle de Louvois, était de mettre le royaume en état de défense. Des levées étaient faites à la hâte dans toutes les provinces pour arrêter l'invasion ennemie à la frontière d'Allemagne, à celle des Pays-Bas et des Pyrénées; une expédition méditée en Irlande ferait seule exception à ce plan purement défensif. Mais il était un point sur lequel l'exécution de ce plan même était devenue fort malaisée. Comment garder les conquêtes faites depuis trois ou quatre mois sur l'une et l'autre rive du Rhin? On ne pouvait prétendre à le faire qu'en disséminant l'armée en une foule de garnisons, qui n'eussent plus laissé peut-être un régiment pour tenir la campagne. L'affreux moyen auquel on recourut pour échapper à cette difficulté est resté dans l'histoire un légitime sujet d'accusation contre Louis XIV. Les dragonnades se firent sous son nom, mais en réalité il les ignora : il connut et n'empêcha point l'incendie du Palatinat.

Déjà en 1673, l'armée de Turenne avait fait subir à ce malheureux pays les horreurs d'une dévastation systématique, pour y forcer l'acquittement des contributions de guerre et rendre impossible à l'ennemi d'y subsister. Il fut résolu cette fois qu'à l'exception des fortes places de Mayence et de Philipsbourg, tout ce qui était occupé par les troupes françaises, serait démoli et brûlé. Du mois de mars au mois de juin 1689, les flammes ne cessèrent de se promener sur

toute l'étendue de cette contrée, couverte de villes si florissantes : Heidelberg, splendide résidence des électeurs palatins, fut exécutée la première, et si la plupart de ses maisons échappèrent au feu, le château en porte encore aujourd'hui la trace dans ses magnifiques ruines. Manheim, par le commandement exprès de Louvois, fut détruit pierre à pierre ; les vieilles cités impériales de Spire et de Worms, ainsi qu'Oppenheim et Bingen, furent enveloppées, à quelques jours de distance, dans le même embrasement, et à l'horreur de ces destructions que dirigeaient les généraux se joignirent tous les excès de la licence et de la brutalité impunies du soldat. On avait ordonné aux habitants des villes ainsi ruinées de se retirer dans les places françaises les plus rapprochées ; peu obéirent à cette injonction ; le plus grand nombre allèrent émouvoir l'Allemagne et l'enflammer à la vengeance par le spectacle de leurs misères. Le cri de ces malheureux retentit par toute l'Europe, et Louis XIV y fut dénoncé à la haine des peuples, « comme un enne- « mi implacable et cruel, sans égard aux lois de Dieu, « ni à celles de la guerre, ni aux promesses, ni aux « serments solennels. » Il importe peu que le monarque ait cédé ici aux instances de Louvois, qui lui fit voir dans ces barbares exécutions une indispensable mesure de salut pour la frontière de France ; il importe peu qu'il se soit fait l'illusion de croire qu'en permettant cet immense incendie il ne faisait qu'appliquer en roi, pour la protection de son royaume, le droit reconnu au défenseur d'une place de tout ruiner autour d'elle : il ne serait possible de le justifier

qu'en le supposant un instrument aux mains de son ministre, c'est-à-dire en lui refusant toute intelligence et toute volonté; étrange justification pour le grand roi! Le malheur, ou plutôt le tort de Louis XIV fut ici, comme en d'autres circonstances, de s'être fait une conscience de roi indépendante de sa conscience d'homme.

Si quelque chose dut lui rendre plus sensibles les malédictions de l'Europe indignée, ce fut d'avoir laissé s'accomplir de telles horeurs pour n'en point tirer de profit réel; la campagne sur le Rhin fut tout entière à l'avantage de ses adversaires. Le bruit était public en Allemagne que les forces de l'Empire allaient être employées à reprendre Bonn et Mayence, et ce bruit avait été accueilli à Versailles avec une sorte de joie triomphante. On savait ces deux villes munies de fortes garnisons, que commandaient des chefs habiles et résolus, et l'on se flattait que les efforts de l'ennemi viendraient se briser au pied de leurs remparts. Mais ce qu'on ne savait pas, c'était la masse énorme de combattants, plus de cent mille hommes, que l'Allemagne avait mises sous les armes, et le furieux élan que leur donnait la soif de la vengeance. On n'avait pas présumé non plus la triste incapacité du maréchal de Duras, qui n'imagina d'autre moyen de contrarier les opérations des armées assiégeantes, que d'ajouter de nouvelles dévastations et de nouvelles ruines à celles qui s'étaient déjà faites dans le Palatinat. Mayence fut investie, au milieu du mois de juillet, par les troupes réunies du duc de Lorraine et de l'électeur de Bavière; leurs forces s'élevaient à plus de soixante

mille hommes. Le marquis d'Huxelles en avait dix mille, et avec eux Choisy, un des meilleurs élèves de Vauban, pour défendre la place. Il le fit avec autant d'habileté que de vigueur; il soutint quarante-huit jours de tranchée ouverte, et dans un assaut livré et repoussé le 6 septembre, ne tua pas moins de cinq mille ennemis. C'était l'équivalent d'une bataille gagnée : ce fut néanmoins le moment que prit d'Huxelles pour rendre la place aux généraux impériaux, aussi étonnés que joyeux. Il n'avait plus de munitions, il en avait consommé en six ou sept semaines ce qui suffisait à plusieurs mois d'un siége ordinaire, et sans secours, sans nouvelles du dehors, il calcula que le meilleur service qu'il pût rendre à la France était de lui conserver sa petite, mais vaillante armée « en capitulant dans sa victoire[1]. » (11 septembre). Telle était cependant la confiance du roi et celle du royaume dans l'inévitable échec des Allemands devant Mayence, que la reddition de cette ville produisit l'effet inattendu d'un coup de tonnerre; on refusa l'admiration et jusqu'à la compassion a l'héroïsme malheureux du marquis d'Huxelles; Louvois resta lui-même atteint de ce coup dans l'opinion publique. Auprès de Louis XIV, ce fut un grief ajouté à tous ceux qui s'amassaient dans son esprit contre le trop puissant et violent ministre. Bonn, avec d'autres circonstances, eut peu après le même sort que Mayence. L'électeur de Brandebourg avait, dès les premiers jours de juillet, bombardé cette ville, de manière à n'en faire qu'un mon-

1. Heureuse expression de M. Camille Rousset.

ceau de ruines ; mais l'intrépide baron d'Asfeld, avec les six mille braves gens qu'il commandait, s'obstina à disputer ces ruines à l'ennemi. On le bloqua, puis on l'assiégea dans les règles, et ce ne fut qu'à la dernière extrémité que, le 10 octobre, blessé à mort, il capitula. La perte de ce soldat héroïque était un plus grand malheur que celle de la ville qu'il avait si bien défendue, à une époque où les hommes commençaient à manquer à la France.

La campagne de 1689 ne fut plus heureuse pour Louis XIV ni dans les Pays-Bas, où le maréchal d'Humières se fit battre par le prince de Waldeck à Valcourt, en Hainaut, ni à la frontière de Catalogne, où le duc de Noailles ne remporta d'autre avantage que celui de se maintenir sur le territoire espagnol. On eut malheureusement à combattre parmi les auxiliaires de la coalition, quelques milliers de paysans protestants du Vivarais et des Cévennes, qui, fanatisés par les absurdes prophéties du ministre Jurieu répandues dans leurs montagnes, avaient pris les armes et signalé par le massacre des prêtres leur impuissant soulèvement. Leurs bandes furent aisément dispersées, et l'habile administration de l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville, prévint par les mesures les plus énergiques et les mieux combinées le retour de la rébellion. On n'en reconnut pas moins le besoin d'adoucir quelques-unes des rigueurs entraînées par la révocation de l'édit de Nantes. C'était assez pour la France de ses ennemis du dehors ! Il eût été sage de ne point s'arrêter à la réparation partielle et momentanée d'une faute immense; on ne s'en avisa même

point. La mort d'Innocent XI avait rendu Louis XIV désormais tranquille sur les affaires religieuses du royaume (12 août 1689). A ce pontife, égaré dans les alliances protestantes par son zèle même pour les intérêts de l'Église, avait succédé le Vénitien Ottoboni, sous le nom d'Alexandre VIII. Le roi s'empressa de donner au nouveau pape un gage de paix et de soumission filiale en lui restituant Avignon et renonçant aux franchises. Alexandre VIII lui en témoigna sa reconnaissance, mais sans rien céder des droits du saint-siége. La question soulevée entre Rome et Paris par la déclaration de 1682 demeura pendante.

C'était beaucoup pour Louis XIV que d'avoir un ennemi de moins, et un ennemi aussi à craindre que l'était le pape, au moment où l'entrée en lice de l'Angleterre venait d'agrandir pour lui le champ déjà trop étendu de la lutte européenne. On pouvait dire que ce n'était point Guillaume, mais le peuple anglais lui-même qui avait déclaré la guerre au roi de France, tant la Chambre des Communes avait retenti de furieuses invectives contre « le très-chrétien ravageur de la chrétienté. » Peu s'en fallut que ce langage injurieux ne passât dans l'adresse même, par laquelle l'assemblée offrait au nouveau roi son concours pour le redressement des griefs nationaux par la voie des armes. (Fin d'avril 1689.) Le principal de ces griefs était l'assistance prêtée par Louis XIV au soulèvement de l'Irlande. Jacques II, rejeté par l'Angleterre protestante, n'en était devenu que plus cher à la race celtique et catholique de l'autre île sur laquelle il régnait, et il avait été facile au lord-lieutenant Tyrconel

d'obtenir qu'elle refusât son obéissance à l'usurpateur. Malgré la prétention du monarque détrôné de ressaisir par lui-même sa couronne, il n'en accepta pas moins des mains du roi de France trois millions de livres, des armes et des munitions, avec quelques centaines d'officiers et d'artilleurs pour diriger la vaillance inexpérimentée du peuple irlandais. « Je souhaite de ne vous revoir jamais, » lui dit Louis XIV en lui faisant ses adieux, et une escadre française porta Jacques de Brest à Kingsale, où il prit terre le 22 mars. En un clin d'œil, la population presque entière se leva pour lui; les comtés septentrionaux de l'Ulster restèrent seuls aux protestants. Mais pour entretenir ce mouvement national, il eût fallu le régulariser et le discipliner, et Jacques II en était incapable. Les secours qui lui avaient été promis ne lui manquèrent pas : le 10 mai, Château-Regnaud, avec vingt-quatre vaisseaux de guerre, lui amena dans la baie de Bantry un fort convoi, malgré l'amiral anglais Herbert, qu'il fit reculer à coups de canon. Le comte de Rosen, brave aventurier livonien au service de France, et avec lui deux autres officiers généraux, Maumont et Pusignan, apportèrent dans le camp irlandais leur expérience militaire : d'Avaux, le plus habile des diplomates français, avait reçu, avec le titre d'ambassadeur, la mission de conseiller Jacques et de le surveiller. Ingrate et inutile mission ! Tout fut bientôt en confusion autour de l'inhabile monarque; il ne sut pas plus être roi devant son parlement assemblé à Dublin, que capitaine devant Londonderry assiégé par son armée. La levée du siége de cette dernière ville et la victoire

remportée à Newton Butler (août 1689) par les intrépides protestants d'Enniskillen assurèrent dans le nord de l'Irlande une base d'opérations au roi Guillaume, pour entreprendre l'année suivante la conquête de l'île et l'expulsion de son malheureux adversaire.

Depuis que Louis XIV régnait par lui-même, la campagne de 1689 était la première où il n'y eût eu ni profit, ni gloire pour ses armes. Ce qui aggravait ce résultat, c'était la détresse financière, qui, au bout d'une seule année de guerre, se faisait déjà cruellement sentir. Le contrôleur général Le Peletier, pliant sous le faix d'une administration trop pesante pour son faible génie et sa conscience timorée, avait supplié le roi de l'en délivrer, et sa charge était passée à Pontchartrain, courtisan aimable et spirituel, financier de l'école de Fouquet, n'appartenant que par sa probité personnelle à celle de Colbert. (20 septembre.) Les expédients malhonnêtes et ruineux du temps de Mazarin, reparurent les uns après les autres. Un des plus tristes fut la refonte générale des monnaies, exécutée d'après les principes des rois faux-monnayeurs du quatorzième siècle : toutes les espèces furent arbitrairement rehaussées de plus de dix pour cent. Le roi ne craignit pas de faire lui-même un aveu public de sa gêne devant l'Europe, en faisant fondre et monnayer le splendide mobilier d'argent qui était une des gloires de Versailles. La destruction de ces précieuses œuvres d'art procura à peine six millions au trésor public; mais l'exemple fut donné aux particuliers et aux églises même de sacrifier aux besoins de l'État le luxe de

leur argenterie. Quelle que fût la souffrance universelle, Louvois trouva les moyens d'armer près de trois cent mille combattants, et Seignelay près de quatre-vingts vaisseaux, force maritime la plus grande qui eût été jamais donnée à la France.

Dans la disette de généraux où se trouvait Louis XIV, il ne lui était plus possible de laisser dans la disgrâce et dans l'oubli le maréchal de Luxembourg; il lui confia le commandement de l'armée, qui devait faire face aux Hollandais et aux Allemands dans les Pays-Bas. Le duc de Lorges remplaça son frère Duras sur les bords du Rhin, comme lieutenant de Monseigneur. Ce n'était plus là le duc de Lorraine, Charles V, qui commandait les forces impériales; cet habile capitaine venait de mourir, et l'électeur de Bavière lui avait été donné pour successeur. (17 avril 1690.) Aux Pyrénées le duc de Noailles n'avait guère, comme dans la campagne précédente, que les forces suffisantes pour se maintenir sur le territoire ennemi; mais il avait fallu au pied des Alpes envoyer une nouvelle armée et un nouveau général, pour contenir les Espagnols dans le Milanais, et surveiller la fidélité mal sûre du duc de Savoie. Ce général était Nicolas de Catinat, issu d'une famille parlementaire, et lentement élevé au commandement par l'éclat de ses services.

Luxembourg justifia tout d'abord par un grand succès le retour de la confiance royale et de l'amitié de Louvois. Il ouvrit la campagne en portant son armée en Flandre jusque sous les murs de Gand, comme s'il n'eût eu affaire qu'au général espagnol, le marquis de Castanaga; puis, par un mouvement

rapide, il se rabattit, vers la fin du mois de juin, sur la Sambre, où il savait que le prince de Waldeck, avec les Hollandais et une partie des contingents germaniques, attendait l'électeur de Brandebourg pour jeter la masse énorme de leurs forces réunies contre la frontière de France. Une reconnaissance de cavalerie qu'il fit lui-même, avec le courage et les dangers d'un soldat, lui apprit le 30 qu'il avait rejoint l'ennemi. Waldeck, en effet, avec près de quarante mille hommes, occupait une forte position en arrière des villages de Saint-Amand et de Fleurus, et y attendait la bataille. Le maréchal n'était pas homme à l'éviter : un détachement de l'armée de la Moselle, que lui avait envoyé le marquis de Boufflers, avait rendu ses forces à peu près égales à celles de l'ennemi, et il prit toutes ses dispositions pour l'attaquer le lendemain, 1er juillet. Son trait d'audace et de génie dans cette journée fut de ne mettre en ligne devant la position de son adversaire que la moitié de ses troupes, sous le commandement de son habile lieutenant le comte de Gournay, et de se porter lui-même, par un long circuit, avec l'autre moitié, sur le flanc gauche et les derrières de l'armée ennemie. Cette manœuvre, dérobée aux yeux du prince de Waldeck, s'exécuta avec autant de rapidité que de succès, et mit le désordre parmi les confédérés. Ce fut en vain qu'une partie de leur infanterie, formée en un redoutable carré de quatorze bataillons, tint ferme pendant plus de deux heures, repoussant toutes les charges des escadrons français; Luxembourg ordonna contre eux une attaque générale de ses réserves, qui les fit

reculer, sans que leurs rangs éclaircis se rompissent et qu'ils cessassent de se défendre. Il en eût trop coûté de faire un dernier effort pour les anéantir; la victoire était assez complète et avait coûté assez cher. Le brave Gournay et Dumetz, commandant de l'artillerie française, avaient été tués; trois ou quatre mille officiers ou soldats gisaient avec eux sur le champ de bataille. Mais la perte avait été bien autre du côté des confédérés; seize mille morts ou prisonniers leur manquaient. Ils laissaient, en outre, aux mains du vainqueur plus de cinquante pièces de canon et de cent drapeaux. Ces drapeaux, on le sait, envoyés à Paris pour y décorer les voûtes de la cathédrale, valurent au maréchal de Luxembourg le surnom populaire de *Tapissier de Notre-Dame*. Ce fut là, du reste, tout ce qui resta à la France de l'éclatante victoire de Fleurus : Louvois eût désiré que la prise de Namur ou de Charleroi en fût la suite immédiate, et le succès de l'une et l'autre de ces opérations n'eût guère été douteux : mais Louis XIV, dans la crainte de voir Monseigneur écrasé sur le Rhin par des forces supérieures, ôta à Luxembourg, avec une partie de ses troupes, le moyen de rien entreprendre. La précaution était inutile; les Impériaux ne tentèrent rien contre Monseigneur, pas plus que Monseigneur contre les Impériaux. La campagne du Rhin fut sans aucun résultat.

Il en alla autrement au pied des Alpes. On a trop répété que ce fut Louvois qui, en affectant « de traiter comme un page » le duc de Savoie, Victor-Amédée, jeta alors ce prince dans les rangs de la coalition.

Victor-Amédée, comme ceux de sa maison, était brave, ambitieux et profondément dissimulé; il souffrait de voir Louis XIV plus maître chez lui qu'il ne l'était lui-même, ses troupes, malgré lui, servant à côté des troupes françaises, et les garnisons de Casal et de Pignerol le tenant comme prisonnier dans ses petits États. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il avait été contraint de permettre qu'un détachement, parti du Dauphiné, allât poursuivre dans leurs montagnes les anciens Vaudois, ses sujets, obstinément fidèles à leur hérésie séculaire. A cette heure même, quelques compagnies savoyardes et piémontaises devaient se joindre aux régiments de Catinat, pour forcer ce qui restait des malheureux *barbets* (c'était le nom que l'on donnait à ces sectaires) dans leurs dernières retraites. On doit peu s'étonner qu'en de telles circonstances Victor-Amédée, sollicité d'entrer dans la ligue européenne, n'ait pu résister à la tentation de se délivrer des chaînes de l'alliance française. Il biaisa toutefois, donnant des paroles aux agents de la ligue et en donnant d'autres aux agents de Louis XIV, jusqu'au moment où le roi, pour s'assurer de lui d'une manière définitive, exigea que l'armée savoyarde se joignît tout entière à l'armée française, et que les places de Verceil et de Verrue, avec la citadelle de Turin, lui fussent livrées. C'était trop; l'orgueil de Victor-Amédée n'y tint plus, et soutenu, comme il l'était, par le sentiment de son peuple, il n'hésita plus à se lier par des engagements formels avec l'empereur et le roi d'Espagne. (Juin 1690.) Catinat commença aussitôt à le traiter en ennemi, et il fit peser

sur les campagnes du Piémont les rigueurs du droit de la guerre, telles que les instructions de Louvois les lui prescrivaient. Victor-Amédée, pendant ce temps, retranché dans son camp de Carignan, y restait immobile, couvrant Turin, et se renforçant chaque jour par les secours des Espagnols. En prenant et ruinant, presque sous les yeux de ce prince, les deux petites villes de Pancalieri et de Cavour, Catinat parvint à lui faire quitter ses lignes et accepter les chances d'une bataille. Elles ne furent pas longtemps douteuses, malgré l'avantage de la position de l'armée savoyarde, couverte sur presque tout son front et sur ses deux flancs, par des bois et par des marais. Le commandement ferme et sûr du général et l'intelligente obéissance des soldats, triomphèrent de cet obstacle, qui avait été reconnu à l'avance, et la défaite de Victor-Amédée eût été une déroute, si son jeune parent, le prince Eugène de Savoie, n'eût préludé ce jour-là à ses futurs exploits en arrêtant avec quelques escadrons l'élan victorieux des Français. (18 août.) L'abbaye de Staffarde, près de laquelle s'engagea la bataille, lui a donné son nom. L'occupation de Saluces et la conquête de toute la Savoie, sauf le fort de Montmélian, en furent les résultats immédiats. La prise de la forte place de Suse ajouta peu après à la gloire que Catinat s'était acquise dans cette campagne.

Par une autre et bien plus rare faveur de la fortune, les armes de la France ne furent pas moins heureuses sur mer qu'elles l'avaient été sur terre. Seignelay, comme Louvois, eut son triomphe. Seignelay, par des prodiges d'activité, était parvenu à réunir en

une seule flotte l'escadre de Toulon et celle de l'Océan, puissamment armées l'une et l'autre; Tourville, qui les commandait, ne comptait pas moins de soixante-dix-huit vaisseaux, lorsque le 23 juin il fit voile de Brest vers les côtes d'Angleterre. L'amiral Herbert, pour éviter le choc de cette force supérieure à la sienne[1], se replia d'abord sur le détroit; mais le cri de la nation alarmée et indignée et les ordres de son gouvernement l'obligèrent à livrer bataille. Ce fut à la hauteur de Beachy-Head, appelé par les Français cap Bevesiers, sur la côte du comté de Sussex, que les deux flottes se rencontrèrent. (10 juillet.) L'action fut longue et acharnée : Herbert en laissa à dessein courir les chances les plus désastreuses au vice amiral hollandais Evertzen, qui combattit en héros et n'eut pas moins de quinze vaisseaux brûlés, coulés ou désemparés. L'escadre anglaise souffrit peu en comparaison de son alliée; mais l'honneur britannique reçut une grave atteinte, et Herbert ne gagna à son calcul honteux d'égoïsme national que d'être traduit devant une cour martiale. Il rendit toutefois à son pays, dans sa défaite même, un éminent service en faisant enlever de l'embouchure de la Tamise et de la côte voisine toutes les bouées et les balises. Tourville ne put songer à la descente que rêvait Seignelay, et dont on attendait une insurrection jacobite en Angleterre. Le but politique du puissant armement naval de la France était ainsi manqué; mais il n'en resta pas

1. Il n'avait que soixante vaisseaux, mais d'un échantillon supérieur à celui des vaisseaux français.

moins au fils et successeur de Colbert l'honneur d'une victoire remportée sur les forces combinées des deux grandes marines de l'Europe.

Fleurus, Staffarde, Beachy-Head étaient des pages glorieuses ajoutées aux fastes militaires de la France; la journée de la Boyne, sans être un fait de guerre aussi brillant, rapporta à Guillaume III de bien autres avantages. Retenu en Angleterre par les difficultés que son gouvernement trouvait à s'y établir, Guillaume avait envoyé en Irlande le vieux Schonberg avec une petite armée, pour y appuyer la résistance de la minorité protestante de la population. Jacques II de son côté avait reçu de Louis XIV sept mille hommes de troupes et un général pour les commander. Lui-même avait désigné ce général; c'était Lauzun. Il était difficile de faire un choix plus malheureux. Lauzun, élevé avec Louis XIV, avait joui quelque temps auprès de ce monarque des priviléges d'un favori. Audacieux et arrogant, il en avait abusé, sans que le roi lui retirât ses bonnes grâces : il avait su même obtenir la permission d'épouser la grande Mademoiselle, l'orgueilleuse fille de Gaston, et tout le monde se rappelle en quels termes Mme de Sévigné annonça un jour à sa fille cette incroyable, cette étourdissante nouvelle. Le mariage n'eut pas lieu, du moins alors; Lauzun n'en porta pas moins haut la tête et se fit un jeu insolent de braver Mme de Montespan dans sa toute-puissance. Il paya cette fois sa témérité par dix ans de prison dans la forteresse de Pignerol, et n'en sortit que pour vivre banni de la cour. On a vu comment il y reparut en chevalier et en sauveur de la reine fugi-

tive de la Grande-Bretagne. Ce service le recommanda à Jacques II, qui lui donna toute sa faveur, et ne voulut point d'autre général que lui à la tête des troupes auxiliaires de France. Lauzun n'avait d'autre mérite à la guerre que celui de la bravoure ordinaire aux gentilshommes français ; il ne fit qu'aider Jacques à se perdre. Schonberg avait déjà donné aux protestants d'Irlande une organisation militaire que n'avait pas la masse nationale armée pour les Stuarts, quand Guillaume III passa lui-même le canal Saint-George, et débarqua à Carrickfergus, dans l'Ulster. (24 juin.) Il marcha sans retard vers le sud de l'île, pour y chercher son beau-père. On avait conseillé à celui-ci (et l'avis venait de Louis XIV lui-même) de traîner la guerre en longueur, et d'attirer son ennemi au cœur du pays, où le sol et les habitants lui seraient contraires. Jacques s'obstina à couvrir Dublin, et avec une armée inférieure par le nombre, inférieure surtout par la discipline, il attendit follement son adversaire, près de Drogheda, sur les bords de la petite rivière de la Boyne. (11 juillet.) Guillaume fut blessé et Schonberg tué dans cette bataille, qui en mérita à peine le nom, et ne fut ni longue, ni sanglante. Jacques, dès qu'il vit son infanterie irlandaise lâcher pied, prit la fuite, protégé par les corps des auxiliaires français ; il ne s'arrêta que quelques heures à Dublin, et gagna précipitamment Waterford, d'où une frégate française le conduisit à Brest. Tout était fini pour lui et pour sa dynastie. Louis XIV éluda toutes les instances du monarque, deux fois fugitif, pour qu'un nouvel effort fût tenté en sa faveur : Tour-

ville, en insultant avec sa flotte victorieuse les côtes du Devonshire, s'était assuré que le peuple anglais, au lieu d'appeler de ses vœux une descente, ainsi que le prétendait Jacques II, était prêt à se lever, comme un seul homme, pour repousser l'invasion française. L'Irlande continua pendant une année encore à combattre pour le prince qui l'avait abandonnée, et l'héroïque défense de Limerick rendit l'honneur aux vaincus de la Boyne. Mais ce ne fut pour eux qu'une courte et illusoire consolation; Saint-Ruth, envoyé par Louis XIV pour remplacer Lauzun, ne fut pas plus heureux que lui, et la bataille d'Aghrim acheva de remettre la race celtique sous le dur joug des Anglo-Saxons. (22 juillet 1691.) Limerick, une seconde fois assiégé, fut bientôt réduit à capituler; quatorze ou quinze mille Irlandais, reste unique de l'armement général de leur nation, obtinrent d'aller combattre l'Angleterre dans les rangs des armées françaises.

Guillaume III, affermi sur son trône, était libre désormais de diriger en personne les opérations militaires de la grande alliance. Dès le mois de janvier 1691, il passa en Hollande, où l'accueillirent les transports de l'enthousiasme national, et autour de lui se réunirent bientôt à La Haye les électeurs de Brandebourg et de Bavière, plusieurs autres princes souverains d'Allemagne, et avec eux les ambassadeurs de l'empereur, du roi d'Espagne, des rois de Pologne, de Danemark et de Suède et du duc de Savoie. Le roi-stathouder présida ce congrès, où fut résolue l'attaque combinée de plus de deux cent mille soldats contre la France. On délibérait encore à La Haye, que déjà

l'actif génie de Louvois avait tout préparé pour l'entrée des Français en campagne. L'investissement de Mons et l'arrivée de Louis XIV sous les murs de cette grande place (21 mars) surprirent les alliés, comme un coup de foudre. Guillaume, avec ce qu'il avait de troupes sous la main, se hâta de couvrir Bruxelles; mais il ne put empêcher Vauban de donner Mons au roi, après moins de trois semaines de siége (10 avril). C'était un succès considérable. Lorsqu'ensuite les forces tardivement réunies des alliés furent devenues supérieures à celles de l'armée française, le maréchal de Luxembourg sut manœuvrer de façon à leur faire perdre cet avantage; ils furent impuissants à rien tenter, tandis qu'il détruisit sous les yeux du roi Guillaume la petite ville de Hal, poste avancé de Bruxelles, et acheva glorieusement la campagne par le combat de Leuze, brillant engagement de cavalerie, dans lequel vingt-sept escadrons français en battirent soixante-douze que commandait le prince de Waldeck. (19 septembre.) Quarante étendards furent encore envoyés à Paris par le tapissier de Notre-Dame. Catinat, pendant ce temps, avait aussi poursuivi ses succès. Nice avait capitulé entre ses mains, le même jour où Mons s'était rendu au roi. Si les avantages s'étaient balancés ensuite en Piémont entre lui et Victor-Amédée, il frappa, aux derniers jours de la campagne, un coup de grande importance en se rendant maître de Montmélian. Le duc de Noailles, par la prise de la Seu d'Urgel, fortifia sa position à la frontière de Catalogne; il n'y eut que sur le Rhin où le dauphin et son lieutenant, le maréchal de Lorges, ne firent

rien de plus que l'année précédente. Les flottes combinées de Hollande et d'Angleterre ayant été portées au nombre formidable de quatre-vingt-dix vaisseaux, Tourville reçut l'ordre de ne point leur offrir leur revanche de Beachy-Head : l'âme de la marine française semblait d'ailleurs s'être retirée d'elle avec Seignelay, qui venait de mourir. L'excès du travail, en même temps que celui des plaisirs, avait ruiné avant l'âge la constitution délicate du brillant fils de Colbert : il s'éteignit à trente-neuf ans, laissant dans les conseils de Louis XIV un vide irréparable. (3 novembre 1690.) Huit mois après, il s'y faisait un autre vide bien plus grand encore : Louvois était emporté expirant du cabinet du roi. (27 juillet 1691.) Jamais « ce ministre des grandes guerres » n'avait été plus indispensable à Louis XIV qu'au milieu de celle que la France soutenait alors contre toute l'Europe. Louis affecta de méconnaître cette vérité en faisant dire à Jacques II que leurs communes affaires « n'en iraient pas plus mal pour cela. » C'est que chaque jour la personne de Louvois, tout nécessaires que fussent ses services, devenait plus insupportable à son maître. Louis XIV, au fond de sa conscience, lui reprochait les iniquités et les violences auxquelles il avait entraîné sa politique; peut-être même le besoin qu'il avait de lui était-il un joug qui humiliait son orgueil. S'il n'est pas vrai, ainsi que Saint-Simon l'a affirmé, qu'il fût à la veille de l'enfermer à la Bastille, il est certain que tout présageait pour Louvois une prochaine disgrâce, et l'on a cru que le sentiment qu'il en avait contribua à abréger ses jours. Barbe-

zieux, son second fils, âgé seulement de vingt-quatre ans, succéda à sa charge de secrétaire d'État; il tenait beaucoup plus du grand orgueil que de la grande capacité de son père. Le ministère de la marine passa de Seignelay à Pontchartrain, qui le joignit à celui des finances. Parce que Colbert avait su réunir avec succès en ses habiles mains deux administrations si différentes, était-ce un motif de les confier alors à un courtisan, homme d'esprit, sans aptitude spéciale pour l'une ni pour l'autre? Mais le moment était arrivé où les hommes manquaient à Louis XIV, et où il croyait pouvoir à lui seul les suppléer tous.

Ce fut lui-même qui traça le plan de la campagne de 1692; il avait appelé auprès de lui Chamlay, dépositaire fidèle des traditions de Louvois, mais n'ayant ni l'étendue de son esprit, ni la force de sa volonté, commis intelligent et docile, tel qu'il le fallait à un prince absolu. Conquérir la paix était l'unique but de Louis XIV dans cette guerre; il crut ne pouvoir l'atteindre qu'en demandant à la France un effort tel qu'elle n'en avait jamais fait; on a calculé qu'elle arma cette année environ quatre cent cinquante mille soldats et cent mille matelots. Les levées des alliés ne furent pas moindres. Jamais l'Europe n'avait vu d'armements aussi gigantesques. Il est difficile de s'expliquer comment le roi, après l'expérience qu'il avait faite de la médiocrité d'esprit de Jacques II, donna encore une fois les illusions de ce prince pour base à ses calculs de politique et de guerre. En entendant le monarque déchu assurer avec une confiance imperturbable qu'il était rappelé par le vœu

presque unanime de l'Angleterre mécontente, que les meilleurs chefs de l'armée, Marlborough entre autres, que l'amiral Russell, commandant de la flotte, et la plus grande partie des équipages étaient prêts à se déclarer pour lui, Louis se laissa persuader de préparer sur la côte de Normandie une nouvelle expédition destinée à reporter Jacques sur son trône. Un corps de troupes françaises, réuni aux Irlandais, fut mis sous les ordres du maréchal de Bellefonds, et pendant que cinq cents bâtiments de transport se rassemblaient pour recevoir cette armée, Tourville eut l'ordre de lui assurer le passage en allant livrer bataille à la flotte anglaise. On ne doutait pas que Russell ne se rangeât du côté de son roi, avec l'amiral français, au lieu de le combattre. Tout concourut à faire échouer ce plan ; le complot des Jacobites fut découvert, et les principaux chefs en furent arrêtés ; les vents contraires empêchèrent l'escadre de Toulon de rejoindre celle du Ponant, tandis que la flotte hollandaise, où il n'y avait pas de défection à espérer, vint doubler la force navale des alliés ; Tourville enfin ne put être à temps prévenu de cette jonction, et il se trouva le 29 mai au large de Barfleur, avec quarante-quatre vaisseaux en face de plus de quatre-vingt-dix. Il avait l'injonction formelle de combattre, et ne voulut point encourir une seconde fois le reproche d'indécision et de mollesse que des envieux lui avaient fait à Beachy-Head. Il donna contre l'ennemi, sans le compter, soutint la bataille jusqu'au soir avec une héroïque intrépidité, et se retira n'ayant point perdu un seul de ses bâtiments. Les alliés en avaient perdu

deux. Mais le vent, jusqu'alors favorable aux Français, avait tourné, et le lendemain la masse formidable des deux escadres ennemies se porta tout entière contre les navires dispersés de Tourville, devant lesquels ne s'ouvrait aucune rade pour les recevoir. Cherbourg où s'étaient échoués trois vaisseaux, entre autres l'amiral le *Royal-Soleil*, les vit incendier après une résistance désespérée; douze autres qui s'étaient réfugiés en pleine côte, sous la protection du fort de la Hougue, eurent le même sort. Ils eussent été sauvés, si le roi Jacques et le maréchal de Bellefonds eussent laissé Tourville mettre à terre leur artillerie. (2 et 3 juin.) Quinze vaisseaux perdus n'étaient, comme on l'a très-bien dit, que la revanche de Beachy-Head; mais l'Angleterre, délivrée de ses alarmes, en poussa un tel cri de joie et le retentissement en fut si grand par toute l'Europe, que la France crut elle-même avoir essuyé à la Hougue un désastre irréparable, et que ç'a été une erreur accréditée depuis lors parmi la plupart de nos historiens de faire dater de ce revers la ruine de la marine française. Cette ruine, il est vrai, ne tarda pas longtemps à s'accomplir; mais ce fut, comme on le verra, par l'inertie et la négligence des successeurs de Colbert et de Seignelay, ce fut surtout par suite de l'épuisement financier du royaume.

Dans le règlement qu'il avait fait des opérations de la campagne, le roi s'était réservé à lui-même ce qui convenait le mieux à ses goûts et à ses aptitudes militaires, la conduite d'un grand siége. Les préparatifs ne se firent pas aussi activement qu'au temps de Louvois, mais on devança cependant encore les alliés,

et le 30 mai 1692 Louis XIV ouvrit la tranchée devant Namur avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Une masse de troupes plus considérable encore, sous les ordres du maréchal de Luxembourg, couvrait le siége et tenait en respect Guillaume III. Ce que l'attaque de Namur eut de plus remarquable fut une sorte de duel entre Vauban et le célèbre ingénieur hollandais Coëhorn, le dernier défendant un fort qu'il avait construit et qui portait son nom. Les batteries de Vauban firent tomber successivement tous les ouvrages de la place, et Louis XIV, après être entré en possession de sa conquête, reprit, avec les dames qu'il avait laissées à Dinant, la route de Versailles, pour y jouir des applaudissements de sa cour et y respirer le fade encens de l'ode de Boileau. Luxembourg, pendant ce temps, était resté aux Pays-Bas, toujours en face de Guillaume, qui avait reçu des renforts, et brûlait de venger l'affront qu'il y avait eu pour lui à demeurer spectateur immobile de la prise de Namur. Luxembourg, malade alors, n'en était que plus sujet à son défaut ordinaire de se mal garder. Son habile ennemi en profita, et l'ayant trompé sur ses mouvements par de fausses intelligences, il vint le 4 août, au point du jour, fondre sur le camp français. Le désordre fut le résultat immédiat de la surprise. « Déjà, dit Voltaire dans la rapidité et la précision merveilleuses de son récit, déjà une brigade est mise en fuite, et le général le sait à peine...; sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.... Le danger rendit des forces à Luxembourg : il fallait des prodiges pour n'être point vaincu, et il en fit.

Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n'en avait point, rétablir la droite tout en désordre, rallier trois fois ses troupes, charger trois fois à la tête de la maison du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans son armée Philippe d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, qui n'avait pas encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était beaucoup pour animer les soldats qu'un petit-fils de France, encore enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge, malgré sa blessure. » Le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme et son frère le grand prieur ne firent pas moins bien dans cette journée, et combattant à pied, aux premiers rangs de l'infanterie, ils aidèrent à enfoncer la garde écossaise, commandée par Mackay, un des meilleurs officiers du roi Guillaume. L'ennemi était repoussé à la droite et au centre, mais pas encore à la gauche, lorsque Boufflers, arrivant de trois lieues au bruit du canon, acheva avec son corps de dragons la victoire. Elle était chèrement achetée; l'armée française n'avait point perdu moins de six à sept mille hommes; mais la part prise au succès par les princes du sang et la jeune noblesse de la maison du roi donna à la bataille de Steenkerke une sorte de popularité que n'avait pas eue celle de Fleurus, bien autrement glorieuse pour le maréchal de Luxembourg.

Cette année encore, en Allemagne, sur l'ancien théâtre des exploits de Turenne et de Créquy, la guerre fut sans résultat; elle n'en eut pas davantage aux Pyrénées. A la frontière des Alpes, on faillit payer bien cher la

faute d'avoir laissé Catinat avec des troupes médiocres et en petit nombre devant le duc de Savoie, renforcé par les Espagnols du Milanais et les meilleurs régiments de l'armée impériale. Tandis que, suivant les instructions qu'il a reçues, Catinat met toute son attention à couvrir Pignerol et Suze, Victor-Amédée, guidé par les *Barbets*, franchit les Alpes dauphinoises et vient mettre le siége devant Embrun, dont il se rend maître. (19 août.) Son jeune cousin, le prince Eugène, eut la satisfaction tant désirée d'entrer, le fer à la main, dans cette France qui l'avait repoussé, et d'y promener le ravage : mais cette satisfaction fut courte ; les *Barbets* ne trouvèrent point dans les réformés, leurs frères l'assistance qu'ils attendaient ; les peuples se levèrent au contraire pour repousser l'invasion ennemie, et Victor-Amédée malade, bientôt même menacé par Catinat sur ses derrières, rentra en Piémont avant la fin du mois de septembre. Son succès, quoique passager, n'en avait pas moins porté atteinte au prestige militaire de la France.

Rien de décidé encore entre l'Europe et Louis XIV : il fallait exiger du royaume épuisé de nouveaux sacrifices. Le roi, pour stimuler le zèle de ses généraux, fit alors une promotion de sept maréchaux de France ; l'opinion publique ne put qu'applaudir aux choix de Tourville, du duc de Noailles, de Boufflers et de Catinat. Peu après (mai 1693) eut lieu l'institution de l'ordre de Saint-Louis, récompense de la valeur guerrière[1], accessible à tous les officiers de terre et de

1. *Bellicæ virtutis præmium.*

mer, indépendamment de la naissance et de la fortune. Noble pensée, et l'un des titres d'honneur incontestables du monarque qui la conçut! Ce fut encore aux Pays-Bas que se portèrent les grands coups. On commença, au cœur même de l'hiver, par se saisir dans la Flandre maritime des deux places de Furnes et de Dixmude, pour prévenir les desseins qu'on supposait à Guillaume contre Dunkerque. Puis, tout se prépara pour l'entreprise de laquelle Louis XIV attendait le succès définitif de cette campagne, « campagne de décision et de crise, » comme il l'appelait lui-même. C'était Liége qu'il s'agissait de prendre. Mais la perte de Louvois se fit sentir bien autrement cette année-là que la précédente : il n'y eut dans les apprêts d'une opération de telle importance ni la fécondité de moyens, ni le secret, ni la promptitude qui en pouvaient assurer le succès. Guillaume pénétra la pensée de son ennemi, et il avait jeté quinze mille hommes dans les murs de Liége, quand le 7 juin Louis XIV rejoignit son armée à Gembloux. Il ne pouvait plus être question d'assiéger une grande ville, aussi puissamment défendue; mais il n'y avait que deux ou trois marches de Gembloux à l'abbaye du Parck, en avant de Louvain, où Guillaume s'était porté à la jonction des deux routes de Liége et de Bruxelles, et l'on s'attendait que Louis, dont les troupes étaient fort supérieures par la qualité et par le nombre à celles de son adversaire, irait l'attaquer dans son camp retranché. Quels furent l'étonnement et la consternation de l'armée, lorsqu'elle apprit qu'un ordre du roi la séparait, et que trente-quatre batail-

lons et soixante-quinze escadrons étaient envoyés à Monseigneur, en Allemagne! S'il faut en croire Saint-Simon, trop écrivain pour ne pas rechercher dans ses récits l'effet dramatique, Luxembourg se jeta aux genoux de Louis XIV, le suppliant de ne pas laisser échapper une occasion unique et certaine de terminer la guerre en écrasant Guillaume; Guillaume lui-même, dit-on, écrivit au grand pensionnaire Heinsius, en homme qui se regardait comme perdu. Mais Louis était venu pour un siége et non pour une bataille, et, inflexible dans sa détermination, il repartit pour Versailles avec les dames. Dans tous les rangs de son armée, sa conduite fut jugée avec sévérité; elle fournit surtout une occasion de triomphe à ses ennemis, qui remplirent l'Europe de leurs railleries insultantes contre son manque de courage. Rien de plus injuste: Louis XIV avait couru dans les tranchées cent fois plus de risques personnels qu'il ne pouvait y en avoir pour lui dans une bataille; mais, comme devant Bouchain, en 1677, il craignait pour sa gloire. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis lors il ne se montra plus à tête de ses armées.

Luxembourg avait conservé sous son commandement plus de la moitié des cent vingt mille combattants rassemblés pour l'entreprise tentée à Liége. En assiégeant et prenant la petite ville de Huy, il fit sortir le roi d'Angleterre de son campement du Parck, et lorsque ensuite Guillaume y voulut rentrer, il lui en barra le passage. Atteint près de Leewe, et forcé d'accepter la bataille, Guillaume employa la nuit à se fortifier dans sa position, que couvraient cent pièces

d'artillerie, et dont les deux flancs s'appuyaient aux deux villages de Neerwinden et Neerlanden. L'action commença par une effroyable canonnade dont les Français, plus à découvert que leurs ennemis, eurent beaucoup plus à souffrir. La cavalerie en soutint le feu, avec une héroïque immobilité, qui arracha à Guillaume ce cri d'admiration et de colère : « Ah ! l'insolente nation ! » L'infanterie, pendant ce temps, attaquait avec fureur le village de Neerwinden, où s'était porté tout l'effort de la bataille. Elle venait à peine de s'y établir, quand elle en fut repoussée. Luxembourg lui demande un nouvel effort. « Souvenez-vous de la gloire de la France, » crie-t-il aux soldats, et Neerwinden est repris, pour être perdu encore une fois. Il y avait à hésiter si une nouvelle attaque était possible contre une position aussi opiniâtrément défendue : Luxembourg l'ordonne, malgré l'avis de la plupart de ses généraux. Sa réserve, en majeure partie composée des gardes françaises et suisses, s'ébranle tout entière, et par un suprême et sanglant effort reste maîtresse du village, jonché de plusieurs milliers de cadavres. Les terres éboulées des retranchements ennemis ouvrent alors le passage à la cavalerie française, et les escadrons de Luxembourg se heurtent dans une terrible rencontre avec ceux de Guillaume. Le roi et le maréchal chargent à plusieurs reprises l'un contre l'autre avec un succès toujours indécis, jusqu'au moment où un détachement de cavaliers qui, par des chemins réputés impraticables, a tourné Neerwinden, vient porter sur les derrières de l'armée alliée un désordre que l'intré-

pidité et le sang-froid de Guillaume ne peuvent plus réparer. Surviennent à cette dernière heure, amenées par le marquis d'Harcourt, les troupes qui avaient été laissées à Huy, et qui achèvent de balayer victorieusement le champ de bataille. Jamais, depuis le commencement de la guerre, autant de sang n'avait été répandu dans la même journée (29 juillet 1693). Les vainqueurs avaient perdu plus de huit mille hommes, parmi lesquels grand nombre de gentilshommes des premières maisons de France. La perte des vaincus fut d'un tiers plus considérable : ils laissèrent en outre aux mains de Luxembourg quatre-vingts drapeaux ou étendards et soixante-seize pièces d'artillerie. Guillaume, avec la froide fermeté qui le caractérisait, passa la Ghette et se retira sur Tirlemont, où il recueillit ses débris, sans être inquiété par le vainqueur, trop épuisé pour le poursuivre. Il montra autant d'activité à réparer sa défaite, que Luxembourg sembla en montrer peu à profiter de son triomphe. « M. de Luxembourg, dit, à ce qu'on prétend, Louis XIV, s'est conduit comme M. le Prince dans la bataille, et depuis la bataille, le prince d'Orange comme Turenne. » La victoire ne resta pas toutefois entièrement sans fruit; elle donna Charleroi aux Français (11 octobre).

Avec la belle armée si soigneusement formée pour le dauphin, les exploits du maréchal de Lorges s'étaient bornés à prendre Heidelberg et à y faire de nouvelles ruines : rien n'avait été tenté contre le prince Louis de Bade, fortement retranché près d'Heilbron. Le maréchal de Noailles eut un meilleur succès en

Catalogne; il prit la forte place de Rosas (9 juin), mais ne put poursuivre ses avantages, ayant reçu l'ordre d'envoyer une partie de ses troupes à Catinat. Catinat, en effet, faute de forces suffisantes, s'était vu réduit à découvrir Pignerol, et à laisser Victor-Amédée en faire le siége. La ville résista si bien qu'elle donna le temps à l'armée française campée à Fenestrelles de se renforcer, et Catinat alors, descendant hardiment dans les plaines du Piémont, vint se poster entre le duc de Savoie et sa capitale. Malgré la précipitation avec laquelle ce prince leva le siége de Pignerol, le temps lui manqua pour prévenir le mouvement du général français, et il lui fallut accepter la bataille près du village de la Marsaglia, au bord de la petite rivière de Cisola, dans une position désavantageuse (4 octobre). Catinat avait mis à l'ordre dans son armée que les bataillons se portassent en avant, « la baïonnette au bout du fusil, sans tirer un coup. » Cet ordre fut ponctuellement exécuté, et à la droite que commandait le maréchal, tout plia devant le choc irrésistible de son infanterie. La gauche, qui avait devant elle Victor-Amédée, rencontra une plus vive résistance; l'honneur de faire reculer ce prince appartint à la gendarmerie, qui chargea vigoureusement sur son flanc, et mit en désordre les bataillons impériaux et piémontais. « Cette manœuvre décida l'affaire, dit l'historien militaire Quincy; elle dura quatre heures et demie, qui ne furent employées qu'à tuer. » Parmi les huit ou neuf mille ennemis couchés sur le champ de bataille, gisaient une foule de huguenots réfugiés et de Vaudois; le fils du ma-

réchal de Schönberg, qui avait hérité de son père le titre de duc de Leinster, était du nombre. Le modeste Catinat eut à son tour la gloire d'envoyer au roi cent drapeaux ou étendards. Louis XIV lui répondit par une lettre de félicitations, où se manifestait, par-dessus toute chose, son désir de rentrer en paix avec Victor-Amédée. « Mon intention, disait-il, est que vous fassiez repasser mon armée en France, pour donner le moyen à mon frère le duc de Savoie, de faire tranquillement les mûres réflexions qui conviennent à l'état auquel je pourrais réduire son pays » (29 novembre). Par suite de cet ordre, les troupes victorieuses allèrent hiverner en Provence et en Dauphiné; elles manquaient de tout, et ce triste dénûment ne contribua pas moins que les injonctions pacifiques du roi à empêcher Catinat de pousser en Piémont ses avantages.

Restait à Tourville à prouver aux Anglais et aux Hollandais que la marine française n'avait point été anéantie à la Hougue. L'impulsion donnée par Seignelay aux armements maritimes avait été telle, que plus de deux ans après sa mort, sous l'ignorante et tracassière administration de Pontchartrain, quatre-vingt-treize vaisseaux de haut bord purent encore prendre la mer à Brest et à Toulon. Tourville, avec l'escadre du Ponant que ne put rejoindre celle de la Méditerranée, alla se poster en observation dans la rade de Lagos, sur la côte des Algarves, pour y attendre la riche flotte marchande de Smyrne et les navires de guerre qui devaient la convoyer. Le 27 juin, ayant reconnu sa proie qui approchait, il se porta à toutes

voiles sur l'arrière-garde de l'amiral Rooke, lui prit deux de ses vaisseaux et en brûla un autre. Rooke, trop faible pour risquer la bataille, ne songea qu'à fuir avec la plupart de ses bâtiments de guerre et quelques-uns de ses navires marchands, laissant le reste comme emprisonné entre la côte et la flotte française. Ce ne fut pas alors un combat, ce fut une œuvre terrible de destruction, qui se prolongea pendant deux journées (28 et 29 juin). Dans la première, les vaisseaux de l'arrière-garde de Rooke, qui n'avaient pu le suivre, sautèrent en l'air ou amenèrent leurs pavillons; dans la seconde, devant Cadix, ce fut le tour des navires de commerce, dont grand nombre étaient armés en guerre, d'être coulés ou brûlés. Tourville, dans son ardeur que rien ne ralentissait, alla chercher, au delà du détroit, et anéantir dans le port même de Malaga, quelques débris de la flotte ennemie qui lui avaient échappé (19 juillet) : la revanche de la Hougue était complète. Les pertes que ce coup infligea au commerce de Londres et d'Amsterdam sont évaluées à trente-six millions de livres dans les récits contemporains. Rien ne saurait peindre les éclats de colère auxquels se livra le peuple anglais, aussi cruellement blessé dans ses intérêts que dans son orgueil : la clameur publique parut un moment menacer le trône de Guillaume et de Marie; il fallut au pays une vengeance sans pitié comme sans retard. Une escadre de vingt-cinq vaisseaux mit à la voile pour Saint-Malo, chargée de détruire de fond en comble cette ville, d'où partaient la plupart des corsaires qui faisaient depuis cinq ans une guerre si funeste au

commerce britannique. On comptait, pour aider à l'exécution de ce projet redoutable, sur une machine infernale, construite en forme de vaisseau, et renfermant dans ses flancs d'énormes amas de mitraille et de matières incendiaires. Elle fut mal lancée, fit peu de mal à la ville, et ne fut mortelle que pour son inventeur (30 novembre).

Au terme d'une année aussi heureuse pour ses armes, Louis XIV avait quelque droit d'espérer que ses propositions de paix seraient accueillies par les alliés. Il avait accepté les offres de médiation faites par les deux couronnes du Nord, et s'efforçait de les faire accepter à l'Empire : en même temps, il invoquait la pacifique intervention du pape Innocent XII, qui depuis 1691 avait succédé à Alexandre VIII. Pour se rendre ce pontife plus favorable, Louis XIV prit la sage résolution de mettre fin au trop long différend de la France et du saint-siége. Par son ordre, les évêques qu'il avait nommés et à qui l'institution canonique avait été jusqu'alors refusée, écrivirent au pape : « Nous déclarons ne pas tenir et ne pas devoir être tenu pour décrété tout ce qui a pu être censé décrété dans l'assemblée de 1682, touchant la puissance ecclésiastique et l'autorité pontificale. De plus, nous tenons pour non délibéré ce qui a pu être censé délibéré au préjudice du droit des églises. » C'était la royauté qui, par l'organe de ces prélats, faisait un acte de noble résipiscence. Louis XIV adressa lui-même à Innocent XII une lettre par laquelle il annonçait avoir révoqué l'ordre de rendre l'enseignement des quatre articles obligatoire dans toutes

les écoles du royaume. Il y avait de la véritable grandeur dans ces concessions faites au père commun des fidèles par l'orgueil volontairement humilié du monarque; l'influence de Mme de Maintenon était reconnaissable dans cette démarche. Elle n'agissait pas avec moins d'activité, quoique toujours avec beaucoup de circonspection, pour incliner le roi vers la paix, en l'apitoyant sur la misère des peuples. Elle fut écoutée par politique, sinon par conscience, et jamais peut-être roi victorieux n'avait offert à des vaincus des conditions de paix telles que Louis XIV les offrit alors à la coalition. Non-seulement il renonçait à ses dernières conquêtes dans les provinces belges, mais il s'engageait à restituer Fribourg et Philipsbourg, à évacuer toutes les positions qu'il avait prises sur le territoire germanique, à ne plus réclamer la part de sa belle-sœur dans la succession palatine, à soumettre enfin la question des réunions à l'arbitrage du gouvernement vénitien. Il alla plus loin encore, et déshéritant la France de tout agrandissement ultérieur dans les Pays-Bas, il déclara consentir à ce que, dans le partage futur de la succession d'Espagne, ces provinces passassent aux mains de l'électeur de Bavière. Pour ne pas se satisfaire d'offres aussi modérées, il fallait que les alliés crussent la France bien à bout de ses ressources; la victoire ne leur eût pas donné le droit d'exiger davantage. Guillaume, cependant, ne répondit aux propositions de Louis XIV qu'en faisant de nouvelles demandes d'hommes et d'argent au parlement d'Angleterre et aux États Généraux des Provinces-Unies.

Plus que jamais il y avait nécessité pour le roi de se borner à des opérations purement défensives. Il n'opposa que quatre-vingt mille hommes dans les Pays-Bas à cent vingt mille que les alliés y avaient rassemblés. Mais le dauphin, investi du commandement suprême de cette armée, eut la sagesse de se soumettre aussi docilement au génie de Luxembourg, qu'il s'était accommodé de la médiocrité du maréchal de Lorges. Le vainqueur de Fleurus et de Neerwinden sut être dans l'occurrence un manœuvrier habile de l'école de Turenne, et pendant tout le cours de la campagne de 1694, d'abord sur la Meuse, ensuite sur l'Escaut, il fit perdre au roi d'Angleterre les avantages de sa supériorité numérique. La reprise de Huy, petite place, pourvue d'une trop faible garnison, fut toutefois un triomphe pour les alliés, peu accoutumés à en remporter sur ce théâtre (28 septembre.) Sur le Rhin, le prince Louis de Bade prit l'offensive contre le duc de Lorges, sans parvenir néanmoins à entamer l'Alsace. Il y eut en Piémont une sorte de tacite accord entre Victor-Amédée et Catinat pour ne rien tenter l'un contre l'autre : l'habile Savoyard commençait à entendre à une négociation séparée avec la France. On peut dire que les honneurs de cette campagne furent pour le maréchal de Noailles; après avoir forcé victorieusement le passage du Ter, devant des forces supérieures aux siennes (27 mai), il s'empara successivement de Palamos, de Gironc, d'Ostalrich, de Castelfollit, et demeura maître de tout le nord de la Catalogne. L'escadre de Tourville l'avait secondé dans ses opérations. Ce ne fut pas l'héroïque amiral, ce fut

la tempête, qui, cette année, devant Gibraltar, infligea à la flotte de Smyrne un désastre presque égal à celui qu'elle avait essuyé l'année précédente. Pour comble de mésaventure, le commerce anglais n'avait été jamais si cruellement maltraité qu'il le fut alors par Petit-Renau, par l'audacieux Jean Bart et par le jeune Duguay-Trouin, qui annonçait un si grand marin à la France. La vengeance de l'Angleterre tomba cette fois encore sans succès sur les ports français de l'Océan. Au commencement du mois de juin, l'amiral Berkeley, avec une flotte nombreuse, qui portait douze régiments d'infanterie et deux de soldats de marine, fit voile de Portsmouth vers Brest, chargé d'aller détruire et la ville et le port et toute la force navale qui y était rassemblée. Talmash, un des meilleurs officiers du roi Guillaume, commandait les troupes de débarquement. L'amiral et le général ne soupçonnaient ni l'un ni l'autre que, traître envers son pays par ambition, l'indigne Marlborough avait vendu le secret de cette expédition à Jacques II, et que Louis XIV averti avait envoyé à Brest Vauban, ainsi que des régiments de l'armée et de la milice, pour repousser l'attaque des Anglais. Vainement Talmash reçut-il l'avis que de formidables préparatifs avaient été faits pour le recevoir; il refusa de le croire, s'obstina à débarquer à la pointe de Camaret, et trouva la mort pour prix de sa témérité (18 juin). Quatre cents matelots et sept cents soldats eurent le même sort que lui. La batterie d'où partit le boulet qui frappa Talmash s'appelle encore aujourd'hui *la mort de l'Anglais*. Berkeley alla se venger de cet échec

en écrasant sous ses bombes et brûlant toute la vieille ville de Dieppe (22, 23 juillet); il fit un pareil effort, mais sans réussir, contre le Havre et Dunkerque.

Le 4 janvier 1695, la France fit une perte plus funeste pour elle que ne l'eût été alors celle d'une bataille. Le maréchal de Luxembourg mourut. Il avait fait partie de cette jeunesse guerrière, aux manières élégantes et hautaines, à l'esprit cultivé et aux mœurs fort relâchées, qui formait le cortége de M. le Prince au temps de la Fronde. Agé de soixante-sept ans, il avait peu changé aux habitudes de ces premiers temps de sa vie, et ne se ménageait pas plus dans les plaisirs que sur les champs de bataille. Sa mort délivrait Guillaume d'un adversaire qu'il n'avait jamais su vaincre. Trois jours après fut enlevée prématurément la reine Marie d'Angleterre, regrettée amèrement de son époux, dont le pouvoir n'en fut cependant pas mis en péril. La Grande-Bretagne, malgré le lourd fardeau des impôts qui l'accablaient et toutes les souffrances de son commerce, malgré le constant effort des Jacobites pour égarer l'esprit public, demeura fidèle au roi qu'elle s'était donné et à sa politique. Elle avait trouvé, pour gouverner ses finances, un homme du plus rare talent et l'un des fondateurs de son puissant crédit, Charles Montague, dont les habiles et fécondes combinaisons formaient un étrange contraste avec les tristes et honteux expédients par lesquels Ponchartrain s'évertuait à remplir le trésor épuisé de la France. A grand'peine des forces suffisantes purent-elles être réunies au printemps pour couvrir la longue ligne qui s'étendait de la Flandre

maritime à la Meuse, contre les trois grands corps d'armée que commandaient le roi d'Angleterre, l'électeur de Bavière et celui de Brandebourg. Pour compenser, autant qu'il était possible, l'infériorité du nombre, il eût fallu en remplacement de Luxembourg, mettre à la tête des troupes françaises ou Catinat, ou Boufflers, désignés au choix royal par l'éclat de leurs services. Louis XIV leur préféra le maréchal de Villeroy. L'aveugle prédilection du monarque pour ce compagnon de son enfance a été une de ses plus funestes erreurs. C'était à Versailles un courtisan accompli, c'était sur le champ de bataille un officier brillant par sa bonne mine, par son adresse à manier un cheval, et même par sa bravoure; mais rien de plus médiocre que son intelligence, rien de moins fait pour la haute responsabilité du commandement. Guillaume reconnut bien vite à qui il avait affaire; prenant une audace qu'il n'avait jamais eue devant Luxembourg, il vint camper en face de Villeroy, près d'Ypres, avec une partie seulement de ses forces, comme pour lui offrir la bataille; puis il se reporta rapidement sur la Meuse, où le gros rassemblé de son armée avait commencé l'investissement de Namur. Il eut bientôt quatre-vingt mille hommes réunis sous les murs de cette ville : mais sa diligence n'avait point été telle, qu'il n'eût laissé au maréchal de Boufflers le temps de s'y jeter avec un corps de dragons qu'il commandait. Il eut à entreprendre un grand siége. L'incapacité de Villeroy lui permit d'en conduire presque sans trouble les opérations. Ce n'était ni le bombardement de Bruxelles, ni une démonstration inoffensive de l'armée française en

face de ses lignes qui pouvaient faire renoncer l'opiniâtre Guillaume à la proie qu'il voulait saisir à tout prix. Il lui en coûta près de vingt mille de ses soldats, mais, après deux mois d'attaque sans cesse renouvelées, il fut maître de Namur (1er juillet à 6 septembre). Il ne regagnait pas seulement par là un poste très-important; il savourait pour la première fois l'orgueilleuse jouissance d'un notable avantage remporté sur les Français, et d'un affront personnel infligé à son puissant adversaire. Louis XIV en effet ressentit amèrement la perte d'une conquête que trois ans auparavant il avait faite lui-même : toute l'humiliation de cet échec était pour lui et pour son favori Villeroy; le maréchal de Boufflers, avec sa vaillante garnison, n'y avait recueilli que de la gloire. Le roi lui fit noblement justice en le créant duc et pair.

L'Allemagne, il devient presque fastidieux de le redire, vit, comme toujours, des armées en présence et point d'action de guerre, comme toujours, les bords du Rhin désolés par d'inutiles et cruels ravages. En Espagne, le maréchal de Noailles, réduit à l'impuissance par le mauvais vouloir du secrétaire d'État Barbezieux, prétexta la maladie pour demander à être remplacé, et le fut par le duc de Vendôme. Louis XIV, dont la faiblesse pour ses bâtards éclatait chaque jour davantage, voulut, s'il faut en croire Saint-Simon, leur frayer la voie aux grands commandements, en confiant celui de l'armée de Catalogne à l'arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Vendôme, on le verra bientôt, avait d'éminentes qualités militaires, mais auxquelles faisaient ombre sa paresse épicu-

rienne et le cynisme de ses mœurs. Il trouva en arrivant des troupes affaiblies, au milieu d'un pays soulevé, et ne put que se tenir sur la défensive. Entre le duc de Savoie et Catinat il n'y avait plus qu'un simulacre d'hostilités : le rusé prince, au moment où il se préparait à quitter la coalition, avait affecté de renouveler avec elle ses engagements. Casal, qu'il assiégeait et que les Français pouvaient encore défendre, lui fut remis en vertu d'une transaction secrète, à condition que les fortifications en seraient démolies. Victor-Amédée, le moindre en apparence des membres de la Grande Alliance, avait le sentiment du rôle considérable qu'il y jouait; il savait qu'en concluant avec la France sa paix particulière, il assurerait à Louis XIV le bienfait si désiré de la paix générale; il entendait seulement le lui faire payer le plus cher qu'il pourrait. Ni d'un côté ni de l'autre les opérations navales n'eurent l'importance qu'elles avaient eue les années précédentes; les corsaires français continuèrent leur guerre toujours heureuse contre le riche commerce de l'Angleterre et de la Hollande, tandis que les forces maritimes de ces deux puissances étaient employées à bombarder Saint-Malo et Granville, Dunkerque et Calais avec beaucoup de dépense et de fracas, mais fort peu d'effet.

Lorsqu'au printemps de 1696 s'ouvrit la huitième campagne de cette longue guerre, il était aisé de prévoir que les hostilités ne feraient qu'y traîner sans aucun résultat décisif; les grands efforts étaient devenus pour tous les belligérants également impossibles. La cité de Londres ne retentissait pas seulement des

plaintes d'une foule de marchands ruinés; toutes les classes de la nation anglaise souffraient des difficultés d'une crise monétaire. L'argent avait disparu presque entièrement de la circulation, et pendant plusieurs mois que dura la refonte générale des espèces, il y eut une perturbation et un malaise social des plus profonds. Guillaume ne pouvait plus solder ses troupes aux Pays-Bas; encore moins pouvait-il solder celles de la coalition, qui ne subsistaient que de l'or de l'Angleterre. Il ne put donc rien entreprendre. Du côté des Français, la détresse était peut-être pire encore. Le roi avait fait construire à Givet de vastes magasins et y avait rassemblé à grands frais d'énormes approvisionnements. Givet fut surpris par l'ennemi, au commencement du printemps, et magasins et approvisionnements furent détruits. C'était une perte irréparable. Faute de pouvoir venger, comme on l'avait espéré, par un coup d'éclat la perte de Namur, on en revint à l'illusion du succès d'un complot jacobite en Angleterre. Des troupes furent réunies sur les côtes de l'Artois et de la Picardie; l'intrépide Jean Bart, avec une escadre de guerre, devait les convoyer. Mais le complot fut encore une fois découvert; le gros du peuple anglais, en apprenant que l'assassinat de Guillaume était entré dans les projets de quelques-uns des conjurés, oublia ses souffrances et ses mécontentements, pour se serrer plus étroitement que jamais contre le monarque de son choix. L'expédition préparée dans les ports de France fut abandonnée. Guillaume III, délivré de ce péril, n'en conserva pas moins une sérieuse impression de crainte; le nombre et la

qualité de ceux qui étaient entrés dans cette dernière conspiration lui révéla ce que son pouvoir avait encore de chancelant et de précaire; il en devint moins opposé à la paix, que jusqu'alors il avait repoussée avec son ordinaire obstination.

Le moment était venu pour Victor-Amédée de jeter le masque sous lequel, depuis un an, il se jouait de ses alliés. Le 29 mai 1696, la négociation secrètement entamée avec lui par le spirituel comte de Tessé aboutit à un traité tel qu'il eût pu l'espérer à peine, s'il eût vaincu à Straffarde et à la Marsaille. Non-seulement la Savoie, sauf Montmélian, lui devait être immédiatement restituée, ainsi que le comté de Nice; non-seulement il était stipulé que Montmélian et Suze rentreraient en sa possession, dès que la neutralité de l'Italie aurait été reconnue par la Grande Alliance, mais Louis XIV s'engageait, à la fin de la guerre, à lui remettre, avec ses fortifications démantelées, Pignerol, la clef des Alpes, donnée par Richelieu à la France. Le mariage de la fille aînée du duc de Savoie avec le duc de Bourgogne, l'aîné des petits-fils de Louis XIV, devait cimenter cette réconciliation, si coûteuse à la puissance et à l'orgueil du grand roi. Aussitôt après cet arrangement terminé, Catinat joua l'étrange comédie de venir, à la tête de cinquante mille hommes, proposer officiellement et publiquement au duc de Savoie ce qui venait d'être en secret signé et ratifié. Le duc feignit d'en référer à ses alliés, les deux généraux des troupes espagnoles et impériales, et obtint d'eux la suspension des hostilités, jusqu'à ce qu'on se fût expliqué à Vienne et à

Madrid sur la neutralité de l'Italie. Les deux cours s'y étant refusées, Victor-Amédée renonça à ses dernières dissimulations, et, se tournant sans scrupule contre ses alliés de la veille, joignit ses troupes à celles de Catinat (17 septembre). Investi par le traité du titre de généralissime des deux armées combinées, il les mena sans retard au siége de l'importante place de Valenza, sur le Pô, qui était pour lui la porte du Milanais. La tranchée était ouverte et la prise de la ville infaillible, quand les deux généraux ennemis exhibèrent les pouvoirs qu'ils avaient de consentir à la neutralité réclamée. (7 octobre.) Les troupes impériales, comme les troupes françaises, évacuèrent l'Italie à laquelle la paix fut rendue.

La coalition européenne, que Louis XIV, depuis sept ans, s'efforçait vainement de dissoudre, étant ainsi entamée, tout devait dès lors tendre à la pacification générale. L'intérêt de la France ne s'attachait plus ni à la campagne défensive que venait de faire habilement le maréchal de Choiseul contre le prince Louis de Bade, ni aux succès que commençait à obtenir le duc de Vendôme en Catalogne; l'offre de médiation faite par la Suède, accueillie par la France, et annoncée sans refus par Guillaume III à son Parlement, occupait seule l'attention publique. Louis XIV fut bientôt assuré des dispositions pacifiques de celui qui n'avait été jusque-là pour lui que le prince d'Orange, à la condition qu'il lui reconnaîtrait le titre de roi d'Angleterre. Il soumit son orgueil à cette nécessité, se déclarant en outre prêt à abandonner tout ce qu'il avait conquis depuis le commencement de la

guerre, à rendre la Lorraine à son jeune duc, Luxembourg à l'Espagne, et à l'Empire soit Strasbourg, soit Fribourg et Brisach. Le comte de Caillères fut envoyé en Hollande, porteur de ces propositions, et Guillaume, comme roi et comme stathouder, les accepta pour base d'une négociation générale entre les puissances belligérantes. Il fut convenu, en conséquence, qu'au mois d'avril 1697, des conférences s'ouvriraient dans le château de Ryswick, entre Delft et la Haye.

La guerre n'en continua pas moins : l'Empire et l'Espagne s'obstinaient à attendre de meilleures chances d'une neuvième campagne, et le roi d'Angleterre crut devoir à ses alliés de se mettre à la tête d'une armée de près de cent mille hommes dans les Pays-Bas. Mais cette armée demeura immobile. Guillaume, sachant bien que l'opiniâtreté espagnole ne plierait que sous le poids de nouveaux revers, laissa Catinat et Vauban prendre la ville d'Ath, sans se hasarder, pour la secourir, contre leurs forces supérieures (7 juin). Un autre coup plus direct força la cour de Madrid d'envoyer sans retard à son plénipotentiaire en Hollande des instructions pacifiques. Le duc de Vendôme, après un siége aussi vaillamment conduit que soutenu, prit Barcelone (10 août). Déjà, à cette époque, tout était conclu entre Louis XIV et Guillaume III. Le flegmatique Hollandais avait perdu patience devant les interminables discussions d'étiquette qui avaient entravé les premières opérations du congrès, et il s'était résolu à remettre la négociation entre les mains de deux gens de guerre. Son ami, le compagnon de son enfance, Bentinck, qu'il avait fait comte de Portland,

fut chargé par lui de s'aboucher avec Boufflers, un des trois maréchaux commandant alors les Français en Belgique. Dans un petit jardin de la ville de Hal, près de Bruxelles, les deux négociateurs se rencontrèrent, et après six conférences qu'ils eurent ensemble, du commencement de juillet à celui d'août, ils finirent par s'entendre. L'envoyé castillan, avant le 20 septembre, terme fixé par les plénipotentiaires français, donna son adhésion, et le traité fut signé le même jour entre les Provinces Unies, l'Angleterre et l'Espagne d'une part, et la France de l'autre. L'empereur, selon la pratique autrichienne, fit attendre aussi longtemps qu'il le put sa signature. Le médiocre et orgueilleux Léopold, qui, avec son peu de génie, avait toute l'ambition de Charles-Quint, eût voulu se faire garantir par la Grande Alliance, avant qu'elle se séparât, tout l'héritage de la monarchie espagnole. C'était cela même qu'à tout prix voulait empêcher Louis XIV; c'était pour que la coalition formée contre lui n'existât plus à l'ouverture de cette succession, qu'il avait acheté la paix par des sacrifices au delà de ceux qu'on était en droit de lui demander. Il trouva son redoutable adversaire d'accord avec lui pour repousser les exorbitantes prétentions de l'empereur, et le 30 octobre, Léopold, à son tour, fut obligé de mettre au traité de Ryswick son nom et le sceau de l'Empire. L'Empire recouvrait Philipsbourg, Fribourg, Brisach, Trèves et tout ce que lui avaient enlevé les chambres de réunions. Strasbourg seul restait à la France. Le jeune duc de Lorraine rentrait en outre en possession de ses États, mais à la charge d'y assurer en tout

temps un passage aux troupes françaises, et de céder au roi les places de Marsal, de Longwi et de Sarre-Louis.

Il y avait loin des articles de ce traité aux triomphantes stipulations de Nimègue. Et cependant la France n'avait guère moins pris de villes ni gagné de batailles dans cette dernière guerre que dans celle de 1672; elle avait fait plus qu'alors, elle avait lutté victorieusement contre les forces de l'Angleterre, jointes à celles du continent européen. Aussi se trouva-t-il bien des âmes chez qui le sentiment national souffrit cruellement, et Vauban, dans une lettre confidentielle écrite à Racine, ne craignit pas de comparer *cette paix infâme* à celle de Cateau-Cambrésis. Vauban n'était pas juste dans sa patriotique colère : la paix de Ryswick était pour la France la trop légitime expiation des fautes de son roi; elle était en outre l'inflexible arrêt de la nécessité. Il n'y a rien d'exagéré à dire que les souffrances du royaume passaient toute mesure, et qu'il était à bout de ses ressources. Malheureusement le long repos dont il aurait eu besoin pour se refaire ne lui devait pas être accordé.

CHAPITRE XXVI.

DEPUIS LE TRAITÉ DE RYSWICK JUSQU'AU RENOUVELLEMENT DE LA GRANDE ALLIANCE CONTRE LA FRANCE.
(1697 A 1702.)

La quatrième et dernière période du règne de Louis XIV commence. Nous allons assister au déclin de la vie et de la fortune du grand roi; nous allons voir l'astre qui, au milieu de sa course, a jeté sur la France des rayons de gloire si éclatants, s'abaisser tristement et se coucher dans un sombre amas de nuages. Mais avant que s'offre à nous ce spectacle, nous avons à ramener un moment nos regards en arrière, et à jouir encore du sentiment de l'admiration, en donnant un rapide coup d'œil à la grandeur intellectuelle de notre patrie pendant les dernières années du dix-septième siècle.

On ne répète plus guère aujourd'hui le reproche absurde adressé à Mme de Maintenon, d'avoir fait de la cour de Louis XIV converti le siége d'une dévotion mesquine et ignorante. Mme de Maintenon est mieux connue que par le passé et plus équitablement appréciée; on sait que son règne, si ce mot lui peut être appliqué, fut le règne de l'esprit, et que dans sa tâche,

poursuivie pendant trente ans, « de travailler au salut du roi, » elle fit entrer constamment le soin de le dédommager des plaisirs auxquels il avait renoncé par des jouissances plus élevées et plus pures. Jamais Bossuet, jamais Fénelon, jusqu'au jour malheureux de sa disgrâce et de son exil, jamais Racine et Boileau, ne furent mieux venus à la cour que depuis l'avénement de Mme de Maintenon. Les années de son mariage avec Scarron et celles de sa familiarité dans les hôtels d'Albret et de Richelieu, l'avaient mise en relation journalière avec la plus élégante et la plus spirituelle élite de la société française, et nulle femme de son temps ne lui était supérieure pour la délicatesse et la pureté du goût littéraire. Ses lettres en font foi : moins attrayantes et d'un renom moins populaire que celles de Mme de Sévigné, elles ne le leur cèdent point pour la perfection du langage. Elle eût pu être citée et prônée comme la fleur du bel esprit, sans la retenue que lui avait inspirée dans sa jeunesse le besoin de la considération, et que fortifiaient en elle, dans un âge plus mûr, les scrupules d'une piété sévère. La France ne peut pas oublier qu'elle lui doit *Esther* et *Athalie*.

Notre énumération sommaire des chefs-d'œuvre de la scène française, éclos sous les premières influences du règne de Louis XIV, nous a conduit jusqu'en 1670, l'année des deux *Bérénices*. Le grand Corneille n'existe plus dès lors pour le théâtre; son jeune rival, au contraire, monte de triomphe en triomphe. De *Bajazet* et de *Mithridate*, où il y a tant à admirer, il s'élève à *Iphigénie*, tragédie grecque dont toutes les

beautés n'eussent pas été selon le goût athénien, mais qui, à Paris, transporta la cour et la ville d'un égal ravissement (1674). Ensuite parut *Phèdre* (1677), autre emprunt fait à Euripide, mais avec une conception du sujet toute différente, *Phèdre*, œuvre incomparable, où l'inspiration latente du sentiment chrétien a su donner à la passion des accents d'une profondeur et d'un sublime inconnus au poëte grec. Après *Phèdre*, la muse tragique de Racine entre dans un silence de douze années. On n'a jamais bien su si ce silence si regrettable doit être attribué à des scrupules exagérés de piété janséniste, ou à la souffrance que causa à l'amour-propre du poëte l'injustice du public envers son dernier chef-d'œuvre. Racine, quoi qu'il en soit, n'en fait pas moindre figure à la cour; il est autorisé à acheter la charge de gentilhomme ordinaire, partage avec Boileau celle d'historiographe du roi, et, à ce titre, suit Louis XIV dans ses dernières campagnes. Si au milieu de ces honneurs, juste tribut payé à son génie, il redevient poëte dramatique, c'est pour Mme de Maintenon et pour Saint-Cyr.

La fondation de la maison de Saint-Cyr a été l'œuvre commune de Louis XIV et de Mme de Maintenon, et l'on peut dire qu'elle leur fait à l'un et à l'autre un égal honneur. Le roi ne pouvait se dissimuler quels sacrifices ses guerres continuelles imposaient à la petite noblesse des provinces, obligée d'aller se ruiner, quand elle n'allait pas mourir pour lui sur les champs de bataille. Déjà, par l'institution des compagnies de cadets, il avait ouvert aux fils des

gentilshommes, en dédommagement de ces sacrifices de leurs pères, une porte privilégiée pour entrer dans le service militaire. Lorsque lui fut présentée l'idée d'assurer aux jeunes filles nobles et pauvres le bienfait gratuit d'une éducation conforme à la fois à leur naissance et à la médiocrité de leur fortune, il l'accueillit comme un trait de lumière venu d'en haut, et, dans son esprit porté au grand en toute chose, cette idée prit un magnifique développement. Mme de Maintenon, de son côté, venue au monde presque indigente, et ayant expérimenté les souffrances et les périls de cet état pour les filles de qualité, avait compté parmi les premières obligations de sa grandeur celle de recueillir et de faire élever des enfants de son sexe nées dans une condition pareille à celle où elle s'était trouvée elle-même. Ce qu'elle avait essayé très-modestement et à petit bruit à Montmorency et à Ruel, ce qu'elle avait continué avec l'aide du roi, sur un plan plus étendu, dans le château de Noisy, devint, dans la pensée de Louis XIV, la grande et vraiment royale création de Saint-Cyr. Près du village de ce nom, à l'une des extrémités du grand parc de Versailles, fut construit, sur les dessins de Mansart, un vaste édifice destiné à recevoir deux cent cinquante jeunes filles, avec quarante religieuses et quarante sœurs converses chargées du gouvernement et du service de la maison. Tout dans cette construction porta le caractère d'une noble simplicité, et pendant qu'elle s'achevait en quinze mois (1685-1686) par les bras de deux mille cinq cents ouvriers, une dotation annuelle de cent quatre-vingt mille livres était

assurée à l'institut naissant par la munificence du monarque. A Mme de Maintenon fut réservée la partie morale de la fondation. Ce fut elle qui rédigea en grande partie les constitutions de la *maison de Saint-Louis,* ce fut elle qui fut l'auteur de ce plan d'éducation justement appelé « le chef-d'œuvre de la réflexion et de l'expérience, » où tout était si sagement combiné qu'avec la même nourriture spirituelle donnée aux âmes, avec le même degré de culture donné aux intelligences, on formait à la fois de saintes religieuses pour le cloître et des mères de famille accomplies pour le monde. Les lettres de Mme de Maintenon, ses conseils et ses entretiens publiés, comme ils l'ont été de nos jours[1], forment le monument le plus achevé peut-être qui existe chez nous dans l'art de l'éducation. Ce ne fut pas du premier coup que cette perfection fut atteinte : il y eut quelques faux pas faits dans le principe; Mme de Maintenon, qui se reprochait dans son vieil âge d'avoir trop gardé le ton des hôtels d'Albret et de Richelieu, laissa un moment le bel esprit et la vanité mondaine pénétrer à Saint-Cyr, comme un peu plus tard elle en ouvrit imprudemment la porte à la trompeuse spiritualité de Mme Guyon. Mais ces fautes reconnues furent réparées avec une promptitude et une sagesse admirables ; la réforme fut aussi complète qu'elle pouvait l'être, et « l'établissement, repris par les fondements, fut bâti sur l'humilité et la simplicité » On sait du reste que, durant les trente années où Mme de Maintenon fut

1. Par M. Th. Lavallée.

associée à la vie royale, il n'y eut guère de jour dont elle ne donnât une partie « à cette œuvre de son cœur, de son esprit et de son crédit. » Saint-Cyr était sa maison de délices, et elle allait, dans les soins quelquefois les plus minutieux et les plus humbles de l'éducation, s'y reposer de la fatigue des grandeurs de Versailles. Le roi lui-même trouvait un charme extrême à visiter l'institut qu'il s'applaudissait chaque jour davantage d'avoir créé, et comme un père à sa famille, il aimait à se montrer à l'innocent troupeau de jeunes filles dont il était le bienfaiteur.

Ce fut aux premiers jours de l'existence de Saint-Cyr, avant la constitution définitive de la communauté religieuse, qu'*Esther* y fut représentée. Les demoiselles ayant trop bien joué l'*Andromaque* de Racine, Mme de Maintenon demanda au grand poëte de composer « pour elles, sur quelque sujet de piété et de morale, une espèce de poëme dont le récit fût mêlé de chants. » Racine, mis à l'aise avec son amour-propre et avec sa conscience en ne travaillant point pour le public et en traitant un sujet sacré, répandit dans *Esther* toute la tendresse religieuse de son âme et tous les trésors de son génie poétique. Les chœurs, qu'il avait toujours eu l'idée d'emprunter à la tragédie grecque, s'accommodèrent merveilleusement à l'action de ce drame, et fournirent le moyen d'ajouter l'enchantement de la musique à celui de la représentation théâtrale. Il n'y a aucun des récits du temps qui ne dise le succès prodigieux d'*Esther* (1689), et l'empressement des courtisans à se disputer l'honneur d'être admis par le monarque à un spectacle

d'une nouveauté si extraordinaire. « On joua même pour les saints, » selon l'expression de Mme de Maintenon; Bossuet et d'autres évêques, le P. la Chaise et d'autres membres de sa compagnie siégèrent un jour parmi les spectateurs. Mais il était impossible que cette invasion de la cour et de l'église même ne troublât pas la pieuse tranquillité de Saint-Cyr, et la suppression des représentations d'Esther fut un des premiers actes de la réforme opérée par la fondatrice. Elle demanda à Racine un autre drame du même genre, mais pour être joué sans costumes et en présence du roi seul. Cet autre drame fut *Athalie* (5 janvier 1691). Athalie eut un sort bien différent de celui d'Esther. Représentée deux fois seulement par les jeunes filles, devant Louis XIV presque sans suite, elle ne fut connue du public que par la lecture, et en reçut un froid accueil. « On y reviendra, » dit Boileau à Racine pour le consoler; « c'est la plus belle chose qu'on ait jamais vue, » écrivit Mme de Maintenon, au très-grand honneur de son goût littéraire; elle portait là le jugement porté plus tard en d'autres termes par Voltaire, lorsqu'il appelait Athalie « le chef d'œuvre de l'esprit humain. » C'est du moins le chef-d'œuvre du théâtre français; tout s'y trouve, et le magnifique ensemble d'une conception aussi grande que simple, et le parfait développement des caractères, et l'intérêt de l'action croissant de scène en scène, et l'incomparable beauté d'une poésie inspirée, dans laquelle on croit entendre parler Dieu lui-même, comme il parle par la voix de David et des prophètes.

Il en coûte de redescendre de si haut dans les ré-

gions inférieures de l'art. L'estime accordée à la muse tragique de Campistron et de Duché par leurs contemporains, a fait place aujourd'hui à un entier oubli. Quinault, relevé par la postérité de l'injuste anathème de Boileau, n'occupe point pour cela une place très-haute dans l'histoire de notre théâtre. Il se repentit d'*Armide* comme Racine s'était repenti de *Phèdre*, et, après treize ans de succès renonça par conscience à l'opéra (1672-1685). Le maître de la scène, à cette époque, est l'auteur du *Joueur* (1696), Regnard, héritier de quelques-unes des richesses du génie comique de Molière: on l'applaudit encore de nos jours, mais sans le compter parmi les princes de notre littérature. Ce qui nous reste à dire de la poésie française à la fin du dix-septième siècle n'est plus qu'une nécrologie. La Fontaine meurt en 1695 : il avait publié de 1678 à 1694 les six derniers livres de ses fables, et obtenu enfin une part trop longtemps attendue aux bienfaits de Louis XIV. Lui aussi, au déclin de la vie, eut l'âme troublée et non sans raison de quelques-uns de ses succès poétiques; il expia la licence de ses *Contes*, moins par ses poésies sacrées assez médiocres, que par une fin toute chrétienne. Boileau, depuis qu'il a mis au jour *le Lutrin* et *l'Art poétique* (1674), se produit peu devant le public; il a vu son ami Racine mourir inconsolable d'avoir encouru par un acte de bon citoyen la disgrâce royale (1699), et désormais il se montre très-rarement à la cour : il prolonge sa vie jusqu'en 1711, seul et presque oublié dans sa retraite d'Auteuil.

C'est du fond de cette retraite qu'il prit part au

remarquable incident de notre histoire littéraire, connu sous le nom de la *Querelle des anciens et des modernes*. Celui qui en donna le signal fut Charles Perrault, le frère du célèbre architecte du Louvre, et l'auteur des *Contes des fées*, qui charment chez nous l'enfance depuis près de deux siècles. C'était un de ces esprits doués d'une véritable originalité, mais auxquels manque la lumière supérieure du bon sens pour distinguer le vrai du faux dans leurs conceptions. De ce qu'en un certain ordre d'idées et de faits il y a une loi de progrès continu pour l'humanité, il conclut à l'universalité de cette loi, et prétend l'appliquer aux lettres et aux arts aussi bien qu'aux sciences. Les temps appelés anciens sont pour lui ceux de l'enfance de l'esprit humain, les temps modernes ceux de son plein développement, et la conséquence qu'il en tire est que la poésie, aussi bien que la philosophie, ne sont qu'un bégaiement dans la bouche d'Homère et de Platon, tandis qu'*au siècle de Louis le Grand*, elles parlent leur plus parfait langage. Le *Parallèle des anciens et des modernes* est le long développement de cette idée, et Perrault y fait une guerre sans distinction et sans ménagement à toute l'antiquité classique. Il eut pour second dans la querelle le neveu du grand Corneille, Fontenelle, esprit bien autrement fin et mesuré, écrivain bien autrement maître de sa plume, ne s'engageant aussi inconsidérément que lui ni dans la critique ni dans la louange, mais pas plus que lui n'ayant le sentiment vrai de la poésie. Un troisième jouteur se joignit à eux, Houdard de la Motte, malencontreux versificateur, coupable d'avoir abrégé l'*I-*

liade en douze chants, prosateur élégant et spirituel, qui ne se borna pas à plaider pour les modernes contre les anciens, mais prit des conclusions fort intéressées en faveur de la prose contre les vers. Il appartenait à ceux-là même, dont les ouvrages fournissaient à la cause des modernes ses meilleurs arguments, de se faire les champions de l'antiquité méconnue et outragée. La Fontaine, avec une indignation naïve, et Racine, avec autant de reconnaissance que d'admiration pour les Grecs, protestèrent devant l'Académie française contre les blasphèmes de Perrault; mais le fardeau de la lutte pesa surtout sur Boileau, et dans ses *Réflexions sur Longin*, dans la lettre même par laquelle il se réconcilie avec Perrault, le classique par excellence maintient haut et ferme contre tous les assaillants le vénérable drapeau de l'antiquité.

Les anciens trouvèrent un autre défenseur dans un des plus éminents prosateurs du dix-septième siècle, dont nous n'avons pas encore prononcé le nom, dans la Bruyère. Le livre des *Caractères*, publié en 1688, ne parut d'abord que comme une sorte d'appendice à la traduction de l'ouvrage de Théophraste qui porte le même nom. La Bruyère, dans les éditions subséquentes, compléta son œuvre, et l'année même où il mourut (1696), lui donna sa forme définitive. Moraliste éminemment pratique, « ne tendant, comme il le dit lui-même, qu'à rendre l'homme raisonnable par des voies simples et communes, » il ne pénètre pas dans les dernières profondeurs du cœur humain avec la sagacité malveillante de la Rochefoucauld ; il ne prend pas non plus, comme Nicole, pour règle

unique de ses jugements la stricte loi de l'Évangile ; il s'attaque aux travers plus volontiers qu'aux vices, trace des portraits où le plus souvent il met en saillie le ridicule, et n'entend guère réformer le monde qu'à la façon dont la comédie prétend le faire. Comme écrivain, ce qui le distingue de nos grands auteurs, ses contemporains, c'est qu'il est, à proprement parler, un artiste en fait de langage. Tandis que Pascal, Bossuet, Fénelon prennent la plume sous l'empire d'une circonstance qui les y oblige et que leurs écrits sont des actions, la Bruyère se fait du travail d'écrire son but même ; c'est un art dans lequel il se complaît, à ce point qu'on lui surprend parfois des effets de style uniquement imaginés pour donner à une pensée commune l'air de la nouveauté ; il est écrivain de profession. Nous nous refusons à croire que le dernier chapitre des *Caractères*, celui des *Esprits forts*, publié quelques années plus tard que les autres, n'ait été, comme on l'a prétendu, qu'une concession prudente faite après coup par l'auteur à l'esprit dévot qui commençait à régner à la cour. Les progrès de l'incrédulité n'étaient que trop réels et trop visibles aux approches du dix-huitième siècle : la Bruyère n'ignorait pas que le libertinage d'esprit, professé cinquante ans auparavant et désavoué depuis avec éclat par le grand Condé et la princesse Palatine, était passé en héritage à la société du Temple ; que, dans cette société, de jeunes princes, le duc de Chartres, le prince de Conti et Messieurs de Vendôme, entourés de gens de lettres aux doctrines et aux mœurs épicuriennes, tiraient vanité de ce nom

d'*esprits forts*, et c'est au fond de sa conscience que le moraliste chrétien a trouvé des paroles vengeresses pour « attaquer et confondre l'athéisme. »

Bossuet, par sa longue vie et ses longs travaux, appartient à cette seconde partie du règne de Louis XIV, comme il a appartenu à la première; on peut même dire que ce fut dans ses vingt dernières années qu'il eut à livrer ses plus grands combats pour l'Église. Quoique ne prêchant plus guère que dans sa ville épiscopale, il remonta alors en chaire devant la cour pour prononcer quatre de ses oraisons funèbres, parmi lesquelles deux des plus justement admirées, celle d'Anne de Gonzague et celle du prince de Condé (1684-1687). L'émotion fut profonde lorsqu'on entendit le prélat en cheveux blancs faire avec une triste solennité ses adieux à l'éloquence, et annoncer que les restes de sa voix qui tombait et de son ardeur qui s'éteignait seraient consacrés désormais à l'instruction de son troupeau. Mais Bossuet, à quelque matière qu'il touchât, ne pouvait cesser d'être éloquent, et son génie oratoire ne perdit rien à se transporter dans la controverse. C'est la controverse, en effet, qui fait le fond de l'*Histoire des variations des églises protestantes;* mais à la puissance irrésistible de l'argumentation, à l'étendue du savoir théologique et aux vues profondes du philosophe se joignent les qualités de l'historien, telles qu'elles brillent dans les plus belles pages du *Discours sur l'Histoire universelle.* Il n'y a que Bossuet pour donner à ses récits et à ses portraits une telle couleur (1688). Si nous parlons des *Six avertissements aux protestants*, chefs-d'œuvre

d'une dialectique souvent éloquente et toujours victorieuse, qui vengèrent l'*Histoire des variations* des attaques de Jurieu ; si nous mentionnons la grande instruction pastorale sur les promesses de l'Église, également adressée aux nouveaux convertis, c'est uniquement pour donner une idée des vastes travaux que la révocation de l'édit de Nantes mit à la charge de Bossuet, et auxquels suffit, en même temps qu'à beaucoup d'autres, l'infatigable activité de son intelligence. Il est triste, mais il est nécessaire d'ajouter que les efforts de son zèle et de son génie n'obtinrent pas tout le succès qui leur était dû ; les questions de dogme se compliquaient malheureusement de passions et d'intérêts qui fermaient les yeux des religionnaires persécutés à la lumière de la vérité.

Vers le même temps s'engagea une autre polémique, ou, pour parler plus exactement, une négociation religieuse, dans laquelle Bossuet joua encore le rôle principal, et dont il put se flatter quelques instants d'obtenir un plus heureux résultat. L'empereur Léopold, fidèle à la pensée transmise par Charles-Quint à ses descendants de rétablir l'unité de foi en Allemagne, avait donné à l'évêque de Neustadt, prélat aussi docte que pieux, des pleins pouvoirs pour traiter de cet important objet avec Molanus, abbé de Lockhum, théologien luthérien, justement estimé pour son savoir et la modération de son caractère. Dès le début de la négociation, les deux docteurs allemands s'accordèrent à y faire intervenir le grand évêque, que son *Exposition de la foi catholique*, traduite et connue dans toute l'Europe, leur désignait comme la plus haute

lumière qui pût éclairer leurs débats. Louis XIV, quoique au plus fort de la guerre contre l'Empire, permit à Bossuet d'entretenir avec Molanus une correspondance théologique, et il en résulta entre eux un accord plus facile qu'on ne l'aurait pensé sur plusieurs des principaux points en litige entre les catholiques et les luthériens. La cour de Hanovre, très-occupée du succès de l'affaire, eut alors l'idée d'adjoindre à l'abbé de Lockhum, pour discuter les bases de la réconciliation projetée, le plus illustre génie dont s'honorât l'Allemagne, le mieux fait pour traiter d'égal à égal avec Bossuet, Leibnitz. Dès ce moment, le débat fut entre ces deux puissantes intelligences. Leibnitz, ainsi que l'atteste un document authentique publié de nos jours, adhérait du fond de sa conscience au symbole catholique, et l'on ne peut s'expliquer que par des motifs peu dignes de lui sa vie et sa mort au sein du protestantisme. On serait tenté de croire qu'il ne souhaitait que médiocrement le succès de la négociation, lorsqu'on le voit la faire échouer par son inflexible refus de reconnaître l'autorité du concile de Trente. Les arguments par lesquels il attaque l'infaillibilité de cette dernière des grandes assemblées de l'Église, frappent du même coup, comme le lui démontre Bossuet, tous les autres conciles généraux, et ruinent nécessairement à l'avance l'autorité de celui dont il réclame lui-même la convocation. Au fond, l'unité religieuse, telle que la comprenait Leibnitz, devait résulter d'une sorte de compromis politique entre les deux communions, plutôt que d'une complète entente en matière de foi,

tandis que cette unité, selon Bossuet, avait pour condition nécessaire l'adhésion entière et explicite des dissidents au dogme catholique, sauf à leur faire dans la discipline toutes les concessions compatibles avec l'intégrité de ce dogme. La négociation, interrompue au bout de trois ans et reprise en 1701, n'eut pas un meilleur succès la seconde fois que la première, et les deux grands hommes eurent le regret d'avoir appris à s'estimer et à s'admirer, sans pouvoir s'entendre.

Nous ne dirons rien d'une autre controverse très-importante que Bossuet eut à soutenir contre deux savants hommes, Dupin et Richard Simon, tous deux précurseurs des témérités modernes de l'exégèse germanique; nous sommes pressé d'arriver à la dernière et la plus mémorable des luttes théologiques de l'évêque de Meaux, à celle où il eut Fénelon pour adversaire.

Lorsqu'en 1696 éclata la malheureuse querelle du quiétisme, Fénelon occupait dans le clergé de France la place la plus voisine de celle de Bossuet. Jeune encore, le succès avec lequel il avait rempli la difficile mission de maintenir dans la foi les *Nouvelles catholiques* avait mis en lumière son rare talent pour la direction. L'attrait de sa figure et de sa parole avait quelque chose d'irrésistible; pour lui semblait avoir été inventée l'image de cette chaîne d'or par laquelle l'éloquence tient les âmes captives. En les rangeant sous la loi de Dieu, il les assujettissait à son propre empire. La publication de ses deux premiers ouvrages, le *Traité sur l'existence de Dieu* et celui *sur*

l'éducation des filles, revélèrent en lui tout d'abord un maître dans l'art d'écrire : l'éclat de sa renommée s'accrut lorsqu'en 1686 il eut été envoyé en Poitou pour évangéliser les protestants convertis, et qu'il en eut fixé dans la foi un très-grand nombre par la séduction de ses vertus autant que par celle de ses discours. Il fut facile alors au duc de Beauvilliers, son ami, qui venait d'être nommé gouverneur du duc de Bourgogne, de le faire agréer au roi comme précepteur du jeune prince (1689). Ce n'est pas ici le lieu de raconter l'art merveilleux avec lequel Fénelon sut corriger les vices d'une nature hautaine, obstinée et violente, et faire de son élève un prince de si heureuses espérances. Nous aurons à revenir sur les principes de gouvernement inculqués par l'auteur de *Télémaque* au petit-fils de Louis XIV; il nous suffit pour le moment de rappeler le jugement, qu'en porta le monarque lorsqu'il appela Fénelon « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume. » Rien n'égalait cependant le prestige exercé à la cour par ce bel esprit, auquel se joignait tant de piété et de vertu : Mme de Maintenon était sous le charme de Fénelon et lui demandait des directions pour elle-même et pour sa chère maison de Saint-Cyr; Bossuet ne semblait mettre aucune borne aux témoignages de sa confiance et de son affection pour lui; mais c'était surtout dans le petit cercle des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse et de leurs pieuses épouses, les filles de Colbert, que l'aimable directeur régnait en maître absolu. Heureux s'il ne fût pas tombé lui-même alors sous l'étrange domination d'une femme enthousiaste,

qui l'égara dans les voies d'une fausse spiritualité. Il est hors de doute que Fénelon n'épousa pas seulement les erreurs de Mme Guyon, mais qu'il se rendit victime de son dévouement pour elle.

Avec la sensibilité de son cœur et la subtilité raffinée de son esprit, il inclinait par lui-même vers la doctrine du *pur amour*, de cet amour pour Dieu entièrement désintéressé de l'espoir des récompenses éternelles, amour possible ici-bas à quelques créatures privilégiées dans les instants d'un ravissement passager, mais qui, comme état normal et permanent de l'âme, est une chimère. Or, ce que prétendait Mme Guyon, c'était de rendre cet état accessible à tout le monde et à toute heure; c'était de substituer cette dévotion passive et sans effort au rude labeur de la perfection chrétienne. Une fois attiré dans la sphère de cette femme extraordinaire, Fénelon y entraîna à sa suite le salon de Mme de Beauvilliers, puis Mme de Maintenon, puis Saint-Cyr, dont les portes furent ouvertes à Mme Guyon. Mme de Maintenon cependant, avec son sens droit et sa dévotion éclairée, ne tarda pas à s'inquiéter de l'exaltation mystique qui se répandait parmi ses religieuses et les jetait hors des voies communes de la vie intérieure. Elle consulta sur cette nouvelle spiritualité l'évêque de Chartres, Godet Desmarais, son confesseur, Bossuet, Bourdaloue et quelques autres docteurs. Leur réponse eut pour effet immédiat de fermer à Mme Guyon la maison déjà trop remplie de son influence. Ce ne fut pas tout : l'ardente novatrice n'ayant pu se résigner au silence, et ayant réclamé des commissaires pour exa-

miner ses écrits, cet examen fut déféré à Bossuet, assisté de l'évêque de Châlons, Antoine de Noailles, et de Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Dans une suite de conférences tenues à Issy pendant près d'une année, les trois docteurs rédigèrent un formulaire où ils établissaient la vraie doctrine de l'Église en matière de spiritualité. Fénelon, qui avait été admis à leurs délibérations, fut invité à signer ce formulaire; il y consentit après quelque résistance (avril 1695), et Mme Guyon fut déclarée innocente sur ses intentions, sinon sur son langage. Tout eût été terminé si, ayant quitté furtivement le monastère de Meaux, où elle s'était retirée, elle ne se fût remise à rassembler en secret les membres épars de sa petite congrégation. Elle fut arrêtée et enfermée à Vincennes. Deux choses étaient arrivées sur ces entrefaites. Fénelon avait été promu à l'archevêché de Cambrai et sacré de la main de Bossuet. Bossuet, d'autre part, étranger jusqu'alors à la théologie mystique, y avait plongé son regard d'aigle, et maître de la matière, il avait reconnu la nécessité d'éclaircir les articles d'Issy par un commentaire qui préservât les simples et les ignorants des dangereuses illusions du quiétisme. Il y avait à peine onze ans que l'Église avait condamné les monstrueuses aberrations du prêtre espagnol Molinos, et il s'effrayait de les voir reparaître en germe dans les folles exagérations du pur amour. Ce n'était certes pas que rien dans la sainte vie de Fénelon, non plus que dans celle de Mme Guyon, rappelât les turpitudes de Molinos; mais comment ne pas craindre chez d'autres ces honteuses et dernières conséquences

d'une doctrine qui ôtait à l'âme perdue en Dieu toute son activité, et l'emportait si loin du corps, sur les ailes de la contemplation, qu'elle ne la rendait responsable d'aucune des souillures de cette grossière enveloppe? L'*Instruction pastorale sur les états d'oraison* eut pour but d'écarter ce péril. Avec ce bon sens qui est la qualité souveraine de son génie, et qui s'éclaire constamment de la double lumière de l'Écriture et de la tradition, Bossuet distingue les vrais des faux mystiques, et dans les premiers même, quelque saints qu'ils soient, il excuse mais n'approuve pas les pieux excès de langage où ils se sont laissé quelquefois entraîner. Cet écrit achevé, il le soumit aux évêques de Châlons et de Chartres, qui y donnèrent leur approbation. Il réclama alors celle de l'archevêque de Cambrai. Elle lui fut refusée. Quels pouvaient être les motifs de ce refus, après que Fénelon avait consenti à signer les trente-quatre articles? Il est probable qu'ayant pris rang parmi les princes de l'Église, il se fit un scrupule d'aggraver, par le poids de son suffrage épiscopal, la condamnation contenue dans l'*Instruction pastorale* contre la doctrine de son amie malheureuse et persécutée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne voulut pas lire le livre, et en devança la publication par celle de son trop fameux ouvrage de l'*Explication des maximes des saints*.

Ici commence la querelle des deux grands évêques, spectacle d'un triste intérêt donné à toute la catholicité. Bossuet, qui voyait les erreurs du quiétisme non plus seulement propagées par une femme, mais autorisées par le nom d'un prélat aussi éminent par ses

vertus que par ses talents, renonça brusquement, dans l'intérêt de la foi, à tous les ménagements de l'amitié, et se jetant aux genoux du roi, s'accusa d'avoir trop tardé « à lui révéler le fanatisme de son confrère. » Louis XIV, depuis que Mme de Maintenon ne cautionnait plus auprès de lui Fénelon, n'était que trop disposé à le juger sévèrement; sans l'accabler encore, il prit parti contre lui. L'exemple du maître et l'imposante autorité de Bossuet entraînèrent toute la cour, sauf quelques fidèles amis de Fénelon, gagnés la plupart à la nouvelle spiritualité. Dans l'Église, l'unanimité fut la même contre lui; à peine, dans les premiers moments, les jésuites murmurèrent-ils en sa faveur quelques mots d'une timide apologie. « L'épiscopat n'a pas été entamé, écrivait Bossuet, et M. de Cambrai ne peut citer pour son sentiment aucun docteur qui ait un nom. » Et quel préjugé surtout contre sa doctrine de compter parmi ses adversaires déclarés le grand abbé de la Trappe, l'homme de Dieu, à qui quarante ans de solitude et de silence avaient donné une science si approfondie des voies intérieures ! Fénelon, sous le poids de cette réprobation, invoqua l'arbitre suprême des débats théologiques; il demanda et obtint du roi la permission de soumettre son livre au pape; mais ayant sollicité en outre celle d'aller lui-même plaider sa cause à Rome, il reçut pour toute réponse l'interdiction de sortir de son diocèse (1697). Ce n'était que le commencement des rigueurs qui devaient s'appesantir sur lui; son titre de précepteur des enfants de France lui fut retiré, malgré l'inconsolable douleur du duc de Bourgogne; ses

parents, les abbés de Beaumont et de Langeron, associés à ses travaux d'éducation, furent enveloppés dans son exil; l'orage sembla même un instant près d'atteindre le duc de Beauvilliers. Bossuet, la vérité oblige de l'avouer, n'était pas étranger à ces coups de la main royale : il avait persuadé à Louis XIV que le saint-père hésiterait à condamner le prélat déféré à son tribunal, tant qu'il ne le verrait pas dépouillé de toutes les marques de la confiance du roi. Si la disgrâce et la persécution de Fénelon eurent cet effet à Rome, elles en produisirent un tout autre en France, et l'on commença à y ressentir une vive sympathie pour l'illustre victime de ces rigoureux traitements. L'intérêt ne fit que s'accroître en sa faveur, quand on vit les prodiges de talent par lesquels il se défendit contre son puissant adversaire. Se retranchant dans l'évidente innocence de ses intentions, il dérobait sa doctrine aux attaques dont elle était l'objet par la souplesse de sa dialectique et les échappatoires d'un langage habilement figuré. Jamais lutteur n'avait montré tant de grâce dans la controverse. « Divertissez la ville et la cour, faites admirer votre esprit et votre éloquence, et ramenez les grâces des *Provinciales*. Je ne veux plus avoir de part au spectacle que vous donnez au public. » Ainsi s'exprimait Bossuet, comme s'il eût été prêt à lui abandonner le champ de bataille. Mais l'impatience lui avait pris, et il préparait le coup de massue sous lequel il se flattait d'abattre son antagoniste ; ce fut la *Relation du quiétisme*. Rien dans ce vigoureux écrit ne se ressent de l'âge de l'auteur; c'est lui qui, à son tour,

emprunte l'argumentation personnelle et le trait acéré des *Provinciales;* il frappe juste et fort, et sur tous les points reprend l'avantage. Mais ce fut pour lui un triste triomphe d'avoir ridiculisé le beau génie et l'éclatante vertu d'un archevêque, en le montrant au public dupe des rêveries d'une visionnaire. A Rome, Bossuet, pour assurer le triomphe de l'orthodoxie, parut bien davantage encore oublier les ménagements de la charité. Il savait Innocent XII personnellement prévenu en faveur de Fénelon, et ne se dissimulait pas que l'élève de Saint-Sulpice et l'ami des jésuites devait trouver plus de faveur auprès d'une congrégation de cardinaux que l'organe gallican de l'assemblée de 1682. Aussi fit-il jouer tous les ressorts, celui même de la menace, pour obtenir du pape un arrêt de condamnation. Il trouva un agent trop fidèle dans son neveu, l'abbé Bossuet, caractère dur et emporté, qui dépassa de beaucoup les instructions qu'il avait reçues, et imposa à son oncle la fâcheuse responsabilité de ses violences. Le langage de Louis XIV devint si haut et si pressant, il semblait avoir engagé si avant dans cette affaire l'honneur de sa couronne, qu'Innocent XII, après avoir épuisé tous les moyens dilatoires de la cour romaine, finit par donner un bref qui condamnait, mais sans les qualifier d'hérésies, vingt-trois propositions contenues dans le livre des *Maximes des saints* (12 mars 1692). Fénelon se fit un grand honneur devant le monde par l'humble soumission avec laquelle il accepta l'arrêt du saint-siége. Il monta en chaire dans sa cathédrale, lut le bref du pape et déclara y adhérer simplement, absolument,

sans aucune restriction, défendant à tous les fidèles de son diocèse de lire ou de garder son livre. Cette conduite lui gagna l'admiration de toute la France. Elle lui fut acquise à un autre titre, lorsque, dans la même année, parut le *Télémaque*, dont une main infidèle lui avait dérobé le manuscrit pour le publier en Hollande. Ce roman ou ce poëme, si plein de charmes, où se fait sentir le plus pur parfum de l'antiquité grecque répandu par une main chrétienne, fut lu avec un avide empressement, mais il acheva de perdre son auteur dans l'esprit de Louis XIV. Il y avait là des leçons plus ou moins pratiques de l'art de régner qui ne pouvaient être goûtées du grand roi. Fénelon ne devait plus revoir la cour. On ne peut dire qu'il y ait été insensible. Il n'avait pas moins le goût de la direction politique que celui de la direction religieuse, et avait conçu la haute ambition d'entrer avec son élève dans le gouvernement de l'État. Ce qu'il regrettait de la cour, c'était l'influence qu'il se flattait d'y exercer et qu'il croyait salutaire : une correspondance très-secrètement entretenue avec le duc de Bourgogne et messieurs de Beauvilliers et de Chevreuse, était le seul moyen d'action qu'il y eût conservé. Ses regards se tournaient vers l'avenir, mais cet avenir devait être tristement fermé pour lui et pour la France. Confiné dans son diocèse, il y fit bénir son administration épiscopale, et lorsque les malheurs de la guerre vinrent à s'appesantir cruellement sur le nord du royaume, sa charité fut admirable. Il ne se refusa point le délassement des lettres qu'il avait toujours si heureusement cultivées; il sui-

vait de loin les travaux de l'Académie française, et ce fut de Cambrai qu'il adressa à cette illustre compagnie sa *Lettre sur l'éloquence et la poésie*, morceau d'un style accompli, où les théories et les jugements littéraires procèdent d'un sentiment exquis du vrai et du beau, tel qu'on ne le trouve dans aucun des critiques de l'âge suivant.

Trois ouvrages, publiés après qu'il eût cessé de vivre, remplirent les dernières années de Bossuet. Il avait entrepris pour l'éducation du dauphin sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, et le journal de l'abbé Ledieu atteste le soin patient et scrupuleux avec lequel il remit incessamment la main à cette œuvre si importante. On en a méconnu le vrai caractère lorsqu'on a supposé à l'auteur la secrète pensée d'offrir au fils de Louis XIV le gouvernement de son père comme l'idéal de la royauté. Bossuet, ainsi que ses contemporains, croyait à l'excellence de la monarchie absolue; il la regardait comme d'institution divine, mais comme imposant par cela même, au nom de Dieu, des devoirs aux rois aussi bien qu'aux peuples. Il reconnaît « des lois fondamentales qui ne peuvent être changées; il établit que « le prince n'est pas né pour lui-même, mais pour le public; » que « le prince inutile au bien du peuple est puni aussi bien que le méchant qui le tyrannise; » ces maximes, et cent autres semblables, n'étaient assurément pas pour celui qui les entendait un enseignement de despotisme. Les *Méditations sur l'Évangile* et les *Élévations sur les mystères*, ces deux écrits qui vivront aussi longtemps que vivra le christianisme dans notre patrie, furent

pour Bossuet le simple acquittement d'un des devoirs de sa charge épiscopale; il les composa pour l'instruction des religieuses de la Visitation de Meaux, et trouva dans ce travail d'une piété recueillie un délassement aux fatigues de sa vie militante. Les *Méditations* sont le commentaire des deux discours du Christ sur la montagne et après la cène; le dogme et la morale y sont expliqués dans un langage familier, parfois sublime, et toujours nourri de l'inspiration des Écritures. Les *Élévations* ont un autre caractère : elles sont comme le prologue des Méditations, quoique par la date elles leur soient postérieures; le grand théologien initie les pieuses filles pour qui il écrit à la contemplation des mystères qui sont le fondement de leur foi; il leur enseigne à se confondre en adoration et en prière devant ces augustes vérités impénétrables à la raison humaine, il leur donne les leçons de spiritualité à la fois les plus hautes et les plus pratiques. L'âge seul empêcha Bossuet de retourner alors à de nouveaux combats. Le jansénisme recommençait à troubler l'Église, et le vieil athlète de la foi sentit sa conscience pressée de frapper cette secte indocile et opiniâtre, qui n'avait plus pour elle les vertus et les talents admirables de l'ancien Port Royal. Mais sa main put à peine tracer quelques pages; ses forces ne répondaient plus à son zèle, et la douleur de voir, en témoin désormais impuissant, « un grand parti se former contre l'Église, » se joignit aux souffrances de la longue et cruelle maladie qui le mit au tombeau. (12 avril 1704.) Avec Bossuet, a fini le grand siècle de la religion et des

lettres; d'autres hommes et d'autres choses commencent.

Nous reprenons, au lendemain du traité de Ryswick le récit interrompu des événements.

Nous avons assez dit pour n'avoir pas besoin de le redire quelles avaient été les souffrances du royaume durant les neuf années de guerre qu'il venait de traverser. Le roi sentit le besoin d'y apporter un remède immédiat, et le 30 septembre 1697 dans un des premiers conseils de finances qu'il tint après la signature de la paix, « il faut présentement, dit-il, chercher autant de moyens pour supprimer les édits, que nous en cherchions pendant la guerre pour les établir. » Pontchartrain ne perdit pas un moment pour se conformer à la volonté royale : les régiments de milice furent licenciés; des emprunts conclus à un taux modéré furent faits pour rembourser ceux qui l'avaient été à un taux exorbitant; l'impôt de la capitation, qui avait frappé sans exception toutes les têtes du royaume, fut aboli; on parvint enfin, pour l'année 1698, à réduire les charges publiques de la somme de trente-six millions. Mais c'était là un allégement bien insuffisant à la misère sous laquelle gémissait la France, et l'on reconnut bientôt que les impôts ainsi diminués dépassaient de beaucoup ce qui restait de ressources aux peuples pour les acquitter. Alors fut adoptée par Louis XIV la proposition que fit le duc de Beauvilliers d'exiger de chacun des intendants un rapport détaillé

sur la situation de la province qu'il administrait. On ne pouvait attendre de ces agents officiels qu'une peinture fort adoucie des maux qu'ils avaient à mettre sous les yeux du gouvernement : cependant le recueil des *Mémoires des intendants*, dont les traits principaux ont été fidèlement résumés par le comte de Boulainvilliers dans son *État de la France*, forme un tableau des plus tristes qu'on puisse imaginer. On y voit qu'en 1700, année de ce compte rendu, la population du royaume avait décru dans une proportion qui variait selon les provinces, mais d'une manière partout effrayante : ici, ce sont les campagnes où les terres sont tombées en friche, parce que les enrôlements forcés, les corvées militaires et le service de la milice ont enlevé tous les bras; on compte par milliers les victimes qui ont succombé à la faim. Là, ce sont les ouvriers qui ont disparu et les industries qui ont péri; Tours, qui comptait quatre-vingt mille âmes n'en compte plus que trente mille, Troyes n'a pas été moins dépeuplée, Rouen surtout a été réduit aux dernières extrémités de la misère. Dans cette grande ville, comme dans la plupart des cités manufacturières et commerçantes, l'émigration des huguenots s'est jointe aux autres causes de la dépopulation. La noblesse des provinces n'a guère moins souffert que les paysans et les bourgeois; en même temps qu'elle donnait son sang à flots sur les champs de bataille, elle a vu le chétif revenu de ses terres s'abîmer dans l'appauvrissement universel. Les détails de cette enquête, ou, pour parler plus exactement, de ce lamentable inventaire dressé par ordre du roi n'étaient pas destinés au

public; mais le sentiment de la souffrance était partout et s'exprimait par mille voix : les prédicateurs en parlaient tout haut dans les chaires; Fénelon épanchait dans le sein de ses amis ses craintes prophétiques pour l'avenir de la monarchie, et Vauban, occupé du bien public dans « ses oisivetés, » comme dans ses travaux, méditait pour guérir les plaies du royaume des plans économiques dignes de sa haute intelligence, mais dont l'unique résultat devait être de le faire, quelques années plus tard, mourir dans la disgrace.

Malheureusement la sollicitude très-réelle de Louis XIV pour le soulagement de ses peuples n'était pas telle qu'il eût cru devoir changer le pied sur lequel il avait mis sa cour, et renoncer aux habitudes de magnificence qu'il regardait comme une des obligations de la royauté. Un de ses soins principaux était alors l'établissement de ses bâtards. Dans son aveugle tendresse pour ces fruits de l'adultère, il se croyait obligé envers eux, comme envers lui-même, à faire disparaître sous des grandeurs inouïes la tache de leur naissance, et ne songeait pas quel outrage ces grandeurs étaient pour la morale publique. On a vu le premier scandale donné par le mariage de Mlle de Blois avec le prince de Conti. M. le prince (c'était encore le grand Condé que ce nom désignait) n'avait trouvé qu'honneur et profit à ce que son petit-fils, M. le Duc, épousât Mlle de Nantes, l'aînée des filles du roi et de Mlle de Montespan. (1685.) Restait à pourvoir la seconde, que Louis XIV entendait placer plus haut encore. Mais ni Monsieur, duc d'Orléans, « infiniment attaché à tout ce qui

était de sa grandeur, » ni Madame princesse allemande, « qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, » ne semblaient disposés à accepter pour leur fils, le duc de Chartres, une semblable union. Saint Simon, dont nous empruntons ici les paroles, raconte que le roi « roula pendant quatre ans dans son esprit » la pensée de ce mariage, y gagna peu à peu Monsieur par l'entremise de ses favoris, surprit le consentement du jeune prince, âgé seulement de quinze ans, et entraîna par suite celui de Madame, qui s'en vengea par un soufflet donné à son fils, au vu de toute la cour. (1692.) « L'immense dot fut alors déclarée : » elle n'était de rien moins que de deux millions de livres, de cinquante mille écus de pension, de deux cent mille écus de pierreries, et du don en propre du Palais Royal. L'année suivante vit (mars 1698) les noces également splendides et coûteuses du Duc du Maine avec la seconde des filles du Prince de Condé, Mlle de Charolais. Lorsqu'ensuite fut amenée en France (octobre 1696) la jeune princesse de Savoie, destinée pour épouse au duc de Bourgogne, on ne pouvait s'attendre à des fêtes d'un moindre éclat. Ni le petit-fils de Louis XIV, ni sa fiancée n'étaient d'âge à vivre dans les liens du mariage; leur union n'en fut pas moins célébrée avec une pompe extraordinaire. Le roi avait exprimé le désir que « la cour y fût magnifique, » et on lui obéit par le déploiement « d'un luxe effréné. » (Décembre 1697.) Quelques mois auparavant, la candidature du prince de Conti, au trône de Pologne, avait tiré du trésor deux millions cinq cent mille livres inutilement dépensées; ce fut l'électeur

de Saxe, Frédéric Auguste, que la diète de Cracovie donna pour successeur à Jean Sobieski. Il faut enregistrer enfin parmi les superfluités ruineuses qui firent un contraste pénible avec la misère publique le camp de Compiègne de l'année 1698. Les ordres de Louis XIV rassemblèrent autour de cette ville une une armée de soixante mille hommes, qui fut mise sous le commandement du duc de Bourgogne, afin de donner au jeune prince la représentation d'un siége et d'une bataille, et de l'initier pendant la paix aux choses de la guerre. Ici, raconte Saint-Simon, il en fut, comme du mariage de M. le duc de Bourgogne. Le roi témoigna qu'il comptait que les troupes seraient « belles, et que chacun s'y piquerait d'émulation : c'en fut assez pour exciter une telle émulation qu'on eut après tout lieu de s'en repentir. » La noblesse française se ruina à l'envi, comme elle l'avait fait sous François Ier à l'entrevue du camp de drap d'or : le maréchal de Boufflers, lieutenant du généralissime, tint à l'honneur d'étaler un faste qui semblait vouloir rivaliser avec les magnificences de la royauté.

Cependant ni les préoccupations paternelles de Louis XIV, ni les soins pressants de l'administration intérieure du royaume ne détournaient ses pensées de la grande affaire qui à cette heure tenait l'Europe entière dans une attente inquiète, de la succession espagnole. Il n'y avait plus chez lui l'effervescence ambitieuse dont il était plein, trente ans auparavant, lors du traité secret qu'il avait conclu avec l'empereur pour le partage de la monarchie castillane. Refroidi par l'âge sur le goût des armes et des conquêtes, éprouvant

pour lui-même, comme pour ses peuples, le besoin du repos, il semblait moins jaloux de se faire une large part dans l'héritage de Charles II, que de l'empêcher de passer à la maison d'Autriche. Au lieu de Louvois, qui avait été comme le démon de la guerre dans ses conseils, il avait pour confidents principaux de sa politique l'habile et prudent Torcy, qui gérait en commun avec son beau-père Arnauld de Pomponne les affaires étrangères, le duc de Beauvilliers, tout imbu des maximes de Fénelon, et Pontchartrain, esprit modéré, peu enclin aux résolutions hasardeuses. Ces influences pacifiques se fortifiaient de celle de Mme de Maintenon, toujours consultée, malgré sa modeste réserve, et volontiers écoutée. Louis XIV, ainsi disposé par lui-même et par ses conseillers, crut qu'il lui serait possible de s'entendre sur le règlement de la succession espagnole avec son ancien et implable ennemi le roi d'Angleterre; il ne doutait pas de faire accepter de l'empereur et du reste de l'Europe ce qu'auraient décidé en commun la France, la Grande-Bretagne et les Provinces Unies. Son calcul était d'autant mieux fondé que les dispositions personnelles de Guillaume étaient conformes aux siennes : « J'ai si peu de goût, écrivait le monarque anglais à son ami Bentinck, pour recommencer la guerre pendant le peu de temps qui me reste à vivre, que je ferai tout ce qui est compatible avec mon honneur et avec ma conscience pour maintenir la paix. » La négociation sagement proposée d'un côté fut donc sagement acceptée de l'autre.

Rien de plus simple, rien de mieux établi en droit

que l'ordre de succession au trône d'Espagne à la mort de Charles II. Le triste monarque, dont on partageait les états comme s'il eût cessé de vivre, avait eu pour sœur aînée l'infante Marie-Thérèse, mariée à Louis XIV et mère du dauphin. Le dauphin, par sa mère, était donc le légitime et incontestable héritier de la couronne, dans une monarchie où les femmes étaient aptes à la porter et à la transmettre. Philippe IV avait eu une autre fille, l'infante Marguerite-Thérèse, première femme de l'empereur Léopold Ignace. Une fille unique était née de leur union; donnée pour épouse à l'électeur régnant de Bavière, elle était morte peu après son mariage et avait laissé à un fils en bas âge ses droits éventuels à la succession de Charles II. Après le dauphin et le prince électoral de Bavière, les deux héritiers les plus rapprochés étaient leurs deux ascendants, issus des deux sœurs de Philippe IV, Louis XIV et l'empereur. Mais les droits de trois de ces prétendants avaient été, à des degrés divers, invalidés par des renonciations. Anne d'Autriche et Marie-Thérèse n'étaient devenues reines de France qu'à la condition de se désister solennellement de toute prétention à l'héritage paternel, et Léopold avait exigé de sa fille un acte pareil en la faisant électrice de Bavière. Par suite de cette triple renonciation, l'empereur se prétendait seul fondé à succéder à tous les domaines de la monarchie espagnole ; seulement, pour rassurer l'Europe contre le retour de la vaste domination de Charles-Quint, il déclarait transmettre à son second fils, l'archiduc Charles, son droit héréditaire. Nous venons de dire comment le but principal où

tendait Louis XIV était d'empêcher ce triomphe de la politique autrichienne.

L'ambassadeur du roi Guillaume à Paris était alors le plus intime de ses confidents, le Hollandais Bentinck, qu'il avait créé comte de Portland. Portland, en habile homme, avait tenu à honneur de flatter à la fois le souverain qui l'envoyait et celui auprès de qui il était envoyé par la magnificence extraordinaire de sa représentation; aussi avait-il été reçu avec une distinction toute particulière en France (1698). Le peuple se tenait en admiration continuelle devant la beauté « de ses chevaux, de ses livrées, de ses équipages, » la cour avait trouvé en lui « un éclat personnel, une politesse, une galanterie et des grâces qui surprirent; » le roi enfin lui avait fait un accueil qu'il n'avait jamais fait à aucun ambassadeur étranger. Pomponne et Torcy, sans pouvoirs pour traiter, n'en abordèrent pas moins avec lui la grande question qui occupait toute la diplomatie européenne, et s'assurèrent qu'à aucun prix la transmission des droits de Monseigneur à son second fils, le duc d'Anjou, ne serait agréée par le roi d'Angleterre. Ce n'était pas le dernier mot de Louis XIV; le comte de Tallard, son ambassadeur à Londres, fut chargé de le porter à Guillaume lui-même. Il fut stipulé entre ce prince et l'envoyé français que le royaume des Deux-Siciles, les présides de Toscane et le port de Finale en Italie, avec le Guipuscoa en Espagne, feraient la part du dauphin, que le Milanais passerait à l'archiduc et que le reste de la monarchie, y compris les Pays-Bas, serait dévolu au prince électoral de Bavière (octobre 1698).

Une seule chose avait été oubliée dans ce traité de partage; c'était l'assentiment du moribond qui, tout imbécile qu'il fût, pouvait l'annuler par sa volonté; c'était aussi l'assentiment de la nation espagnole, qui, encore qu'affaiblie et dégénérée, pouvait ne pas reconnaître à des étrangers le droit de disposer d'elle selon les convenances de leur politique. Or, il se trouva que roi et sujets, dans leur commun abaissement, n'en conservaient pas moins le souvenir de l'ancienne grandeur castillane et n'entendaient à aucun prix au démembrement de la monarchie. Il n'y eut brigue française ni autrichienne qui tînt contre cet instinct national; Charles II dicta un testament par lequel il instituait le jeune prince de Bavière son héritier universel. Tout semblait ainsi terminé lorsque, moins de deux mois après, cet enfant, âgé seulement de sept ans, mourut à Bruxelles (8 février). Mille bruits en coururent à la honte du cabinet autrichien.

Cette mort annulait du même coup le traité de partage et le testament de Charles II. Les rois de France et d'Angleterre se remirent à négocier sur nouveaux frais, également jaloux d'empêcher que la guerre ne sortît de la redoutable question qui s'agitait entre eux. Louis XIV, ne pouvant espérer que Guillaume et le grand pensionnaire Heinsius concédassent au dauphin l'héritage de l'Espagne, non plus que celui des Pays-Bas et des possessions américaines, était obligé de les abandonner à la maison d'Autriche; mais il s'attacha du moins à prendre ses sûretés contre ce qui eût pu rendre à cette maison une prépondérance accablante en Europe. Il fut statué avant tout qu'en aucun cas la

couronne d'Espagne et la couronne impériale ne pourraient se réunir sur la même tête : le Milanais, en outre, qui depuis cent cinquante ans aidait Vienne et Madrid à se donner la main, devait être offert au duc de Lorraine en échange de son duché qui passerait à la France. Le dauphin gardait du reste les autres possessions que lui assurait le premier traité de partage. Ce nouveau pacte, signé à Londres et à la Haye, au mois de mars 1700, fut soumis à l'acceptation de l'empereur, qui, après avoir fait attendre plusieurs mois sa réponse, finit par y refuser son adhésion (août). Il se flattait d'obtenir d'un testament de Charles II la succession tout entière.

Il savait en effet le frémissement d'indignation qui s'était répandu dans toute l'Espagne à la nouvelle du second projet de démembrement convenu entre la France et l'Angleterre. Il était manifeste qu'en un tel état de choses la question ne se déciderait plus autre part qu'à Madrid ; et comment dès lors Charles II, Autrichien par le cœur, comme il l'était par le sang, pressé d'ailleurs de tester en faveur de sa famille par les continuelles obsessions de la reine son épouse, belle-sœur de l'empereur, léguerait-il à un autre qu'à l'archiduc toutes ses couronnes? Ainsi raisonnait l'ambitieux Léopold. Il ignorait à quel point l'ascendant de la reine sur son faible époux était combattu par celui du cardinal Porto-Carrero, archevêque de Tolède, qui agitait la conscience royale de mille scrupules pour l'amener à une résolution conforme au sentiment de la nation espagnole. Depuis que régnait le malheureux Charles II, l'influence autri-

chienne n'avait cessé de dominer à sa cour, exercée tour à tour par la reine-mère, avec son confesseur le père Nithard, et par la reine alors régnante, avec la comtesse de Berleps sa favorite. Ce joug étranger pesait à l'orgueil castillan, et l'arrogance du comte de Harrach, ambassadeur de l'empereur, la brutalité du landgrave de Hesse-Darmstadt et des troupes impériales venues avec lui en Catalogne, n'avaient fait que mettre le comble à l'impopularité des Allemands. Le marquis d'Harcourt, au contraire, envoyé à Madrid par Louis XIV, y avait mis la France en bon renom par la courtoisie de ses manières, ses habiles ménagements pour les susceptibilités du peuple espagnol et les profusions non moins habiles de sa munificence. En se portant du côté de la France, Porto-Carrero n'avait donc pas en vue de servir Louis XIV et sa politique; il servait celle de son pays, il agissait en accord avec les instincts et les intérêts nationaux. Ce n'était pas chose facile que de faire oublier au descendant de Charles-Quint ce que Saint-Simon appelle « sa passion démesurée et innée de la grandeur de la maison d'Autriche, » et de lui faire signer un testament par lequel il déshéritât ses parents en faveur de ses anciens ennemis. Porto-Carrero y réussit. Son grand effort fut auprès du conseil d'État, dont le concours lui était indispensable, et qu'il entraîna en lui représentant le roi de France, comme seul assez puissant pour préserver l'intégrité de la monarchie espagnole. Une fois assuré de ce côté, il donna au roi un autre confesseur, chassa la comtesse de Berleps, fit renvoyer le landgrave de Darmstadt avec son régiment, et,

maître du terrain, proposa ouvertement à Charles II de reconnaître pour son successeur le second des petits-fils de Louis XIV. Le roi, qui, selon le langage admirable de Saint-Simon, « commençait à ne regarder plus les choses de ce monde qu'à la lueur de ce terrible flambeau qu'on allume aux mourants, » voulut, autant qu'il dépendait de lui, se faire dicter par Dieu même la résolution solennelle qu'il avait à prendre. Non content de consulter autour de lui des théologiens et des jurisconsultes sur la validité de la renonciation de sa sœur, la feue reine de France, il s'adressa en secret au pape, comme à la plus haute lumière qui pût éclairer sa conscience. Innocent XII siégeait encore dans la chaire de Saint-Pierre, mais il touchait au terme de sa longue vie. Sa réponse fut celle d'un mourant à un autre mourant, uniquement inspirée par la justice et la sagesse : sur l'avis d'une congrégation de cardinaux, « il décida que le roi Catholique, en l'état où il était, ne devait pas se laisser toucher aux intérêts de la maison d'Autriche, en comparaison de ceux de son éternité ; que les enfants du dauphin étaient les vrais, les seuls, les légitimes héritiers de la monarchie ; qu'enfin les renonciations des deux reines, Anne et Marie-Thérèse, exigées pour le maintien de la paix et de l'équilibre européen, pouvaient être annulées par l'Espagne, du moment que cette paix et cet équilibre étaient assurés par une clause qui défendait que les couronnes d'Espagne et de France fussent jamais réunies. » Il fallut, après l'arrivée du bref pontifical, livrer à Charles II un dernier combat pour obtenir de lui l'ordre de brûler un testament

qu'il avait fait en faveur de l'archiduc, et de présenter à sa signature l'acte qui appelait après lui le duc d'Anjou à monter sur le trône d'Espagne. Au défaut du duc d'Anjou, son jeune frère le duc de Berry succédait à ses droits, et au défaut de celui-ci, l'archiduc. Défense était faite au successeur d'aliéner aucune des parties de la monarchie. Le malheureux prince, lorsqu'il eut signé ce testament, versa des larmes et s'écria : « Dieu donne les royaumes, parce qu'ils sont à lui ; pour nous, nous ne sommes rien. » (2 octobre 1700.) La grande résolution qu'il avait prise le soutint toutefois parmi les souffrances de ses derniers jours. Il mourut le 1er novembre.

Quoique Louis XIV fût informé des progrès journaliers de l'influence française à Madrid, il ne savait rien du testament. Cet acte était déjà signé depuis quatre jours, qu'il pressait encore et toujours inutilement l'empereur de souscrire au traité de partage. Sa surprise et sa perplexité furent extrêmes, lorsque le 9 novembre il reçut à Fontainebleau les dépêches qui lui annonçaient la mort et les dispositions dernières de Charles II. Il paraît certain que, dans un premier conseil tenu le jour même, il déclara vouloir maintenir les engagements qu'il avait pris avec l'Angleterre et la Hollande. Ce fut le lendemain que la question, soumise à une délibération plus solennelle, reçut une solution différente. Le conseil se réunit dans l'appartement de Mme de Maintenon : les trois ministres d'État Torcy, Beauvilliers et Pontchartrain y siégeaient seuls avec le roi et Monseigneur. Torcy, qui parla le premier, opina avec force pour l'acceptation du testament :

c'était la guerre, il n'en doutait pas, mais la guerre n'était pas moins inévitable avec le traité de partage. Beauvilliers oublia cette considération si puissante pour s'étendre sur les bénéfices du traité, et s'attacha surtout à peindre les maux infinis qu'une nouvelle lutte contre l'Europe déchaînerait sur le royaume. Le chancelier[1] résuma longuement les deux avis opposés, sans émettre le sien. Le tour était venu pour le dauphin de parler : on s'étonna de voir ce prince « tout noyé dans la graisse et dans l'apathie, » comme dit Saint-Simon, sortir de lui-même, et, le visage enflammé, déclarer que « la monarchie d'Espagne était le bien de sa mère, par conséquent le sien, et pour le repos de l'Europe celui de son second fils, à qui il le cédait de tout son cœur; mais qu'il n'en céderait pas un seul pouce de terre à nul autre. » Le roi ne fit pas connaître encore sa décision ; ce ne fut qu'après avoir appris par de nouvelles dépêches « le vœu manifeste des seigneurs et des peuples en faveur de son petit-fils, » qu'il se détermina à l'acceptation. Dans une lettre écrite du ton de grandeur qui lui était naturel, il signifia sa résolution à la junte de régence, instituée par le testament de Charles II (12 novembre); puis, quatre jours après, de retour à Versailles, il déclara le duc d'Anjou roi d'Espagne. Le comte Castel dos Rios, ambassadeur près la cour de France, fut admis le premier à saluer son nouveau roi ; après quoi Louis XIV fit ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, et, s'adres-

1. Pontchartrain avait été investi de cette dignité en 1699, après la mort de Boucherat.

sant aux courtisans qui se pressaient pour y entrer : « Messieurs, leur dit-il, en leur montrant son petit-fils, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament; toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment; c'était l'ordre du ciel; je l'ai accordé avec plaisir. » Et, se tournant vers le duc d'Anjou : « Soyez bon Espagnol; c'est présentement votre premier devoir. Mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Il n'y eut personne qui ne fût frappé de l'air de majesté avec lequel Louis accomplit cet acte, un des plus grands de son règne. De ce moment jusqu'à celui où il quitta Versailles, Philippe V fut traité par son aïeul sur le pied d'une entière égalité. La nouvelle arriva bientôt de l'enthousiasme avec lequel le peuple espagnol avait accueilli la proclamation du nouveau monarque qui lui était donné; les Pays-Bas et les États italiens n'avaient pas mis moins d'empressement à le reconnaître. Rien ne devait plus retarder son départ. Le 4 décembre, Philippe V fit ses adieux à Louis XIV, qui, le visage baigné de larmes, le tint longtemps entre ses bras : « Mon fils, lui dit-il pour dernière parole, il n'y a plus de Pyrénées. »

On a élevé des doutes sur l'authenticité de ce mot, rapporté pour la première fois par Voltaire; il résume cependant avec une fidélité parfaite la conduite de Louis XIV en cette mémorable circonstance. Une ambition étroite et égoïste n'eût envisagé que les profits du traité de partage; ce fut un intérêt plus élevé, le

véritable intérêt français qui dicta au grand roi sa détermination. Saint-Simon a dit avec raison que « le dix-huitième siècle s'ouvrait ainsi pour la maison de Bourbon par un comble de prospérité et de gloire. » Sans être insensible à cette fortune de sa maison, Louis XIV porta plus haut et plus loin ses regards; il vit une lutte de près de deux siècles terminée entre deux grandes nations voisines, et l'Espagne entrant désormais dans le système politique de la France. En ce sens furent conçues les instructions qu'il donna à son petit-fils avant de se séparer de lui. Philippe V passa la Bidassoa le 22 janvier 1701, et fit le 18 février son entrée à Madrid. Les Espagnols l'accueillirent comme le sauveur de leur honneur et de leur indépendance. Un moment il lui fut donné de croire que son titre serait reconnu par tous les souverains de l'Europe, à l'exception de l'empereur : Guillaume III, quoique profondément irrité, dissimulait son ressentiment et se contentait de demander certaines explications et certaines garanties, avant d'entrer en relations avec le nouveau roi d'Espagne. On entama avec lui des négociations. Il profita du temps qu'elles lui laissaient pour commencer quelques armements, tels qu'ils lui étaient possibles, sans le vote du parlement britannique et sans celui des États-Généraux, également peu disposés à la guerre.

Léopold seul la voulait immédiate, avec ou sans alliés ; il les attendait du temps. Déjà, en Allemagne, il s'était assuré les secours du duc de Hanovre, en créant pour lui un neuvième électorat, et peu après, en faisant la maison de Brandebourg maison royale,

il avait obtenu de Frédéric Ier, devenu roi de Prusse (15 janvier 1701), la promesse de dix mille soldats; assistance d'un moment qui plus tard devait coûter cher à ses descendants! En vain le nouveau pape Clément XI et la république de Venise unirent-ils leurs efforts pour faire reconnaître la neutralité de l'Italie et lui épargner les horreurs d'une nouvelle guerre; c'était là que l'empereur allait porter ses premiers coups : il revendiquait le Milanais comme fief impérial. Bientôt parut le manifeste, par lequel il revendiquait l'héritage entier de la monarchie espagnole dont un testament invalide l'avait dépouillé (juin 1701). Trente mille hommes, sous le commandement du prince Eugène de Savoie, avaient déjà franchi les Alpes pour donner raison à ses réclamations.

Jamais, durant tout le siècle qui venait de finir, un capitaine égal à Eugène n'avait paru à la tête des armées impériales ; son génie semblait doublé par la haine implacable qu'il portait à Louis XIV et à la France, et il devait à l'éclat des services qu'il avait rendus a l'Empire contre les Turcs d'avoir pu s'affranchir des liens du conseil aulique ; il faisait lui-même ses plans de campagne et les exécutait. Turenne seul avait un moment joui de ce privilége dans les armées de Louis XIV; c'étaient le roi et Louvois qui pendant vingt ans avaient combiné toutes les opérations militaires, et depuis que Louvois n'était plus, le roi n'avait été assisté que par des subalternes. Le malheur voulut que Barbezieux, qui commençait à mieux s'inspirer des souvenirs de son père, mourût au commencement même de cette année (janvier 1701). Il

est triste d'avoir à signaler ici chez le monarque les premières influences de la vieillesse. En même temps qu'il avait fait Pontchartrain chancelier, il avait eu l'étrange idée de lui donner pour successeur au contrôle général des finances Chamillart, homme de bien, mais d'une entière incapacité, « l'avouant lui-même à chaque pas au roi, qui se complaisait à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il était jaloux de son succès comme du sien propre, et en excusait tout. » C'était déjà trop, dans la situation présente du royaume, d'avoir mis sur d'aussi faibles épaules le lourd fardeau de l'héritage de Colbert; il plut à Louis XIV, en dépit des résistances de Chamillart, d'y ajouter celui de l'héritage de Louvois. Illusion de l'orgueil royal de se croire par là plus assuré de gouverner seul! Ce fut avec le nouveau secrétaire d'État de la guerre qu'il décida d'opposer Catinat au prince Eugène en Italie.

On ne pouvait faire un meilleur choix; il eût fallu seulement que Catinat fût aussi libre de ses mouvements que l'était son adversaire. Mais on l'avait placé, comme vers la fin de la guerre précédente, sous les ordres du duc de Savoie, et c'était dans de tout autres conditions. Victor-Amédée ne s'engageait qu'à contre-cœur dans une guerre dont il n'y avait pour lui rien à attendre; ce n'était pas assez du titre de généralissime et de l'union projetée de sa seconde fille avec Philippe V pour en faire un allié fidèle; on se fût mieux assuré de lui en accordant à sa convoitise le moindre lambeau du Milanais. Catinat ne trouva donc dans ce prince un concours ni bien empressé, ni bien sûr. Il avait en outre à concerter ses opérations

avec le gouverneur du Milanais, le prince de Vaudemont, bâtard du duc de Lorraine Charles IV, peu affectionné aux Français qu'il avait jusqu'alors combattus, et ayant de plus son fils et son neveu dans l'armée impériale. Il en résulta pour Catinat non-seulement d'être mal secondé par des auxiliaires peu dévoués, mais de voir le secret de ses desseins livré chaque jour à l'ennemi. Aussi, dès le début de la campagne, fut-il contraint d'abandonner à Eugène la ligne de l'Adige et de se replier sur le Mincio. Lorsqu'ensuite la jonction des Piémontais lui eut donné l'avantage du nombre, cet avantage fut perdu par les allures douteuses du duc de Savoie, qui semblait n'être venu que pour apporter avec lui l'embarras et la défiance. Les lettres de Catinat au roi expriment toutes ce sentiment. Pendant ce temps, Eugène, par une suite de manœuvres rapides et hardies, s'était avancé jusqu'à la frontière du Milanais : couvrir cette province en s'abritant derrière l'Oglio, était tout ce que le général français pouvait faire. Ce fut alors que Louis XIV, ne pouvant s'expliquer les échecs trop explicables d'un capitaine jusque-là aussi heureux qu'habile, imagina de confier le commandement supérieur de son armée d'Italie au maréchal de Villeroy. La cour sourit en voyant le héros de théâtre, dont le seul fait d'armes connu était la perte de Namur, envoyé « comme réparateur des fautes de Catinat. » A peine arrivé à Milan, Villeroy, avec sa présomption habituelle, ne parla que de marcher à l'ennemi, et malgré l'opposition du modeste Catinat, malgré celle même du duc de Savoie, il fit repasser l'Oglio aux troupes pour

aller chercher le prince Eugène dans sa forte position de Chiari. Eugène était prévenu de l'attaque des Français; on croit que l'avis lui en fut donné par Victor-Amédée lui-même. Cet étrange prince n'en chargea pas moins vaillamment les impériaux, à la tête de ses Piémontais, et ce ne fut point de sa faute, non plus que de celle de Catinat si la journée fut perdue (1er septembre). Elle avait été très-sanglante. Ce revers des armées françaises eut pour effet immédiat de rallier la plupart des gouvernements italiens à la cause de l'empereur. Eugène, au lieu d'être contraint, comme l'avait espéré Catinat, de regagner le Tyrol aux approches de l'hiver, trouva dans l'État vénitien et dans plusieurs des principautés voisines des places pour abriter ses troupes et des subsistances pour les nourrir. Ses quartiers étaient établis fort au large, et il resserrait et inquiétait ceux des Français. La grande guerre de la succession d'Espagne commençait ainsi sous des auspices peu favorables pour Louis XIV et son petit-fils.

Le moment d'y prendre part était arrivé pour l'Angleterre et pour la Hollande : peut-être ne s'y fussent-elles point engagées, si une grave faute du roi de France ne les y eût en quelque sorte précipitées. On avait ressenti quelque émotion à Londres et à La Haye en apprenant le coup de main hardi, par lequel les garnisons hollandaises étaient devenues prisonnières des Français dans toutes les villes belges, dites de la *barrière*, qu'elles occupaient en vertu d'une convention antérieure avec le cabinet de Madrid (février 1701). Mais Louis XIV les avait

fait immédiatement remettre en liberté, se contentant de sommer les États-Généraux de s'expliquer sur la reconnaissance de Philippe V. La reconnaissance fut accordée par Guillaume III comme roi et comme stathouder, et il félicita « son très-cher frère le roi d'Espagne » sur son heureux avénement. Mais il posait en même temps, comme condition du maintien de la paix, une satisfaction raisonnable donnée à l'empereur, l'évacuation des places belges par les Français, et l'occupation de plusieurs de ces places par des garnisons anglaises et hollandaises, sans préjudicier au droit de souveraineté de Philippe V. Des armements, qu'on ne songeait pas à dissimuler, appuyaient cette espèce d'*ultimatum*. Louis XIV eut le tort de le prendre comme une déclaration de guerre et de rompre toute négociation. La guerre cependant n'était point décidée encore dans la pensée de Guillaume; il ne se tenait pleinement assuré des dispositions d'aucun des deux peuples sur lesquels il régnait, et le rapide déclin de sa santé, sans rien ôter à l'énergie de son âme, lui conseillait la prudence. Le traité même qu'il conclut alors (7 septembre) avec l'empereur, et qui n'était rien moins qu'un nouveau partage de la monarchie espagnole, où l'Angleterre et la Hollande se faisaient leur part, ne pouvait avoir son effet qu'avec l'assentiment toujours douteux du parlement britannique. Ce fut en cette circonstance que Jacques II fut frappé à Saint-Germain d'une soudaine atteinte de paralysie qui le mit au bord du tombeau. Louis XIV, toujours soigneux de remplir envers lui les devoirs de la plus attentive hospitalité, le visita

trois fois en huit jours que dura sa maladie. A la dernière de ses visites, il s'approcha du lit du mourant, qui ne pouvait plus l'entendre, et lui dit d'un ton de voix assez élevé pour être ouï de tous les assistants: « Je serai pour votre fils ce que j'ai été pour vous, et je le reconnaîtrai comme roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. » Imprudente parole qui eut un prompt et fatal retentissement! C'était Mme de Maintenon qui, émue des larmes de la reine Marie de Modène, avait, en pleurant elle-même, entraîné le roi à cette résolution si pleine de périls. Louis ne se les dissimulait pas, et sa raison l'avait d'abord déterminé au parti contraire. Ses ministres étaient unanimes à l'incliner en ce sens; et Torcy a laissé un mémoire dans lequel il développe avec la plus grande force les motifs par lesquels il dissuada le roi de la reconnaissance du fils de Jacques II. L'entraînement de la sensibilité et l'illusion d'une fausse générosité l'emportèrent ; un héraut d'armes, au son des trompettes, proclama en latin, en français et en anglais Jacques III roi de la Grande-Bretagne, devant la porte du château de Saint-Germain. Louis XIV comprit aussitôt l'énormité de ce qu'il venait de faire, et il s'empressa de publier un manifeste annonçant son intention de continuer à exécuter fidèlement le quatrième article du traité de Ryswick, celui par lequel il s'engageait « à ne point troubler Guillaume III dans la possession de son royaume. » Comme si ce n'était pas attaquer le fait de cette possession que d'en reconnaître le droit à un autre! Lorsque Guillaume reçut cette nouvelle à son château de Loo, près de La

Haye, le feu lui monta au visage, et il donna l'ordre au comte de Manchester, son ambassadeur, de quitter Paris sur-le-champ, en même temps qu'il fit chasser de Londres l'envoyé français. Mais la colère de la nation anglaise éclata bien autrement que celle de son roi. Le moment où un acte solennel venait de régler la succession protestante, en appelant à la couronne après Guillaume sa belle-sœur Anne, et après celle-ci la princesse Sophie, électrice douairière de Hanovre, ce moment était celui même que choisissait un monarque étranger pour disposer insolemment de cette couronne, comme si elle lui eût appartenu. L'explosion du sentiment public fut soudaine et irrésistible, et les adresses de la loyauté la plus enthousiaste furent envoyées de tous les comtés au conseil de régence qui, en l'absence du roi, siégeait à Londres. Guillaume repassa incontinent le détroit et cassa la chambre des communes, qu'il avait trouvée peu disposée à le servir. Les élections lui amenèrent une assemblée composée en majorité de whigs, mais de whigs qui, au lieu d'ébranler le trône, comme ils l'avaient fait pendant les dernières années, par des atttaques systématiques et presque factieuses, venaient apporter un concours passionné à leur roi, et l'avouer de tout ce qu'il ferait pour l'honneur outragé de la nation. Des subsides furent immédiatement votés pour lever cinquante mille soldats et trente-cinq mille matelots, et pour solder au dehors des auxiliaires. L'Angleterre était entrée dans un de ces accès de passion, dont il y a plus d'un exemple en son histoire, et dans lesquels aucun sacrifice ne lui coûte

pour chercher la vengeance. On éprouve un sentiment pénible à se dire que Louis XIV attira sur lui et sur la France cet implacable déchaînement de haine pour n'avoir pu résister aux pleurs de Mme de Maintenon

Il fallait donc encore une fois se préparer à la guerre contre la ligue redoutable qui s'était formée seize ans auparavant à Augsbourg. Les contingents de l'Empire, de l'Angleterre et des Provinces-Unies avaient été réglés à plus de deux cent cinquante mille combattants ; encore trois mois, et ces masses armées allaient s'ébranler contre la France, embarrassée plutôt qu'aidée de l'alliance espagnole. Guillaume III qui, par la puissante activité de son génie, avait refait le nœud de cette coalition, ne se flattait plus d'en être le chef militaire, et sentait la vie lui échapper; mais il s'était assuré un successeur qui l'égalait dans les négociations et le surpassait sur les champs de bataille. En se réconciliant avec Marlborough, il l'avait placé si haut que la trahison ne pouvait plus le grandir ; il venait de l'envoyer en Hollande avec le double titre de généralissime et de plénipotentiaire auprès des États-Généraux. Guillaume n'en comptait pas moins, du fond de son cabinet, continuer l'exercice « de cette dictature parfaite, » comme l'appelle Saint-Simon, qu'il s'était acquise en Europe; mais une chute de cheval, qu'il fit dans le parc de Hamptoncourt, en déchirant un de ses poumons, hâta sa fin. Il vit approcher avec beaucoup de sang-froid sa dernière heure. « Je n'ai jamais craint la mort, dit-il à l'un de ses familiers; il y a même

eu des moments où je l'aurais désirée; mais avec la nouvelle perspective qui s'ouvre maintenant devant moi, je souhaiterais de rester ici un peu plus longtemps. » Le vœu du grand politique ne fut point accompli : il expira le 19 mars 1702, à l'âge de cinquante ans, laissant à d'autres le soin de réaliser ce qui avait été le rêve de toute sa vie, l'abaissement de la France.

CHAPITRE XXVII.

DEPUIS LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV (1702 A 1715).

Louis XIV ne pouvait se défendre de beaucoup d'anxiété et de tristesse en recommençant la lutte contre l'Europe. Il ne se faisait aucune illusion sur l'état de son royaume. Le tableau lui en avait été mis sous les yeux par les *Mémoires des intendants*, et ce tableau, quoique la réalité y fût fort adoucie, avait suffi pour lui montrer à quel point les forces de la nation étaient diminuées. Quelque confiance qu'il eût en lui-même, il lui était impossible de ne pas sentir que Chamillart ne remplaçait point pour lui Colbert et Louvois en de si graves circonstances. Les généraux ne lui manquaient pas moins que les ministres; Catinat vieillissait et était disgracié; Boufflers avait plus de bravoure que de génie, et Vendôme trop de paresse et de dépravation morale pour que son génie n'en souffrît pas. Le plus grand homme de guerre que possédât alors la France, celui qui devait la sauver aux jours de ses extrêmes périls, ne s'était point révélé encore. Le roi commençait en outre à être atteint de l'âge : non que la vigueur de sa santé et sa fermeté d'esprit et de ca-

ractère eussent fléchi d'une manière sensible; mais, au milieu des pompes et des devoirs de la royauté, il ressentait ces premiers ennuis d'une longue vie, cet allanguissement de la vieillesse, dont tout l'esprit de Mme de Maintenon, ni toutes les grâces de la jeune duchesse de Bourgogne, ne pouvaient entièrement le distraire. Le moment n'était pas loin où sa spirituelle compagne allait gémir tout bas sous sa lourde tâche d'amuser un homme qui n'était plus amusable. Déjà aussi semblaient s'annoncer pour le grand roi ces malheurs domestiques qui devaient éprouver si cruellement les dernières années de son règne. Il avait vu le dauphin, son fils, frappé d'apoplexie et dans un état voisin de la mort (19 mars 1701); il avait vu peu après Monsieur, son frère, expirer, presque au sortir d'une vive querelle qu'ils avaient eue ensemble (8 juin). Il l'avait beaucoup pleuré et avait promis au jeune duc de Chartres, qui pleurait avec lui, une affection de père. Malheureusement cette promesse fut vite oubliée; la jalousie des aînés contre leurs cadets, trop commune dans les maisons royales, en emporta le souvenir. Le nouveau duc d'Orléans, âgé seulement de vingt-cinq ans, professait déjà un libertinage effronté d'esprit et de mœurs; mais, ainsi que Monsieur l'avait reproché à son frère dans leur dernier entretien, c'était le roi lui-même qui avait jeté ce jeune prince dans les périls du désœuvrement en lui refusant le légitime exercice de ses brillantes facultés, trop remarquées à Steenkerke et à Neerwinden. Si une autre route lui eût été ouverte, s'il eût été employé avec suite et avec confiance à la guerre et aux affaires publiques pour

lesquelles il avait d'égales aptitudes, il eût été temps encore de l'arrêter au bord de cet abîme de corruption, où allaient se perdre d'année en année les dons de la plus heureuse nature. Mais Louis XIV craignit, en étant juste envers son neveu, de ne l'être pas assez envers son petit-fils ; il réserva au duc de Bourgogne seul les grands enseignements et les grandes occasions de la politique et de la guerre. Dès l'année 1699, il avait fait entrer au conseil des dépêches ce prince, qui n'avait encore que dix-sept ans ; depuis lors il ne cessa de l'initier à la vie pratique de la royauté. Ces leçons de son aïeul étaient nécessaires à l'élève de Fénelon. Il avait appris de son illustre maître à réprimer par le frein religieux les emportements de sa colère, à humilier son orgueil au pied de la croix, à se préparer à être un roi selon le cœur de Dieu, en étant un chrétien fidèle : mais Fénelon avait été empêché par la disgrâce d'achever lui-même son œuvre, et le prince adolescent, poussant à l'excès les préceptes qu'il avait reçus, était devenu « trop particulier, trop renfermé, dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans les minuties[1], » craignant pour tout dire, comme des occasions de péché, les relations avec les hommes. En matière de gouvernement, la lecture et la méditation du *Télémaque* lui avaient mis dans l'esprit des principes élevés de justice et d'humanité, l'amour du travail, la crainte de la flatterie, et grand nombre de maximes générales toutes inspirées par le

1. C'est Fénelon lui-même qui se fait l'écho de la cour en lui adressant ce reproche.

plus pur esprit du christianisme; mais il y avait trouvé en même temps une foule d'utopies, qui n'étaient nullement du temps où il serait appelé à régner et n'étaient même d'aucun temps. Le fonds de l'éducation politique donnée par Fénelon au duc de Bourgogne avait été de le préparer presque en toute chose à réagir contre le gouvernement de son aïeul. Louis XIV lui rendit l'éminent service de l'arracher à ce qu'il y avait d'illusion et de préjugé dans cette éducation, et de le ramener à une appréciation plus juste des choses humaines; selon le témoignage de Saint-Simon, « il lui fit voir les hommes, les lui fit étudier, entretenir sans se livrer à eux; il lui apprit à parler avec force et à acquérir une autorité douce. » Il ne faut donc pas faire honneur à Fénelon seul des grandes espérances données à la France par son élève, il ne faut point chercher uniquement dans l'admirable *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, pas plus que dans les belles moralités du *Télémaque*, le secret des rares connaissances dans l'art de régner qu'avait acquises le duc de Bourgogne et qui le firent tant regretter; la justice oblige de faire une part aux enseignements de Louis XIV dans les mérites qui rendirent son petit-fils si cher à la nation française. Pour le placer tout d'abord sur un grand théâtre, le roi lui donna alors le commandement de l'armée de Flandre, en même temps que Philippe V l'instituait son vicaire général aux Pays-Bas

La mort de Guillaume III n'avait rien changé aux dispositions de l'Angleterre; les lords et les com-

munes avaient rivalisé dans l'expression de leur haine contre le roi de France; le peuple anglais était unanime à demander une éclatante réparation de l'outrage qui lui avait été fait. La reine Anne, encore que ses inclinations la portassent vers les tories, fut donc forcée de se livrer aux whigs et de leur laisser tout le pouvoir. Bornée d'esprit et faible de caractère, elle était tombée sous l'absolue domination de l'habile et hautaine comtesse de Marlborough, qui gouvernait la reine, pendant que son mari, avec Godolphin, le lord grand trésorier, gouvernait l'Angleterre. Le 14 mai, la guerre fut déclarée par la Grande-Bretagne à la France et à l'Espagne. Elle l'avait été peu de jours auparavant (8 mai) par les États-Généraux des Provinces-Unies. Louis XIV s'était flatté un moment que l'abolition du stathoudérat, prononcée à la mort de Guillaume, rendrait l'ascendant à l'ancien parti français en Hollande; il fut promptement détrompé : la souveraine influence demeura dans la république restaurée au grand pensionnaire Heinsius, ennemi de la France aussi implacable que l'avait été Guillaume III lui-même. Le manifeste de l'empereur contre le roi de France et le duc d'Anjou ne se fit pas attendre (15 mai); la déclaration de guerre de l'Empire ne fut résolue par la diète de Ratisbonne qu'à la fin du mois de septembre. L'électeur de Bavière et son frère Clément, archevêque de Cologne, fidèles à l'alliance française, n'y prirent point de part.

Il semble, au premier abord, que la France, aidée des ressources qu'offraient à l'Espagne les Pays Bas, la Lombardie, les Deux-Siciles et ses colonies d'outre-

mer, devait être en état de combattre sans désavantage cette nouvelle coalition; mais ce qui eût été vrai sous Philippe II ne l'était plus sous Philippe V. Le trésor espagnol était à sec, les régiments réduits au dixième de leur force nominale, les places de guerre mal entretenues et presque sans garnisons; nul ordre, nulle prévoyance dans l'administration; partout dans le corps de cette vaste monarchie la décomposition, prélude de la mort. Il en résultait pour la France, au lieu d'un accroissement de forces, un réel affaiblissement; la défense de tout ce que possédait l'Espagne tombait à sa charge; sur tous les points où les alliés allaient attaquer le roi catholique, elle avait à envoyer des hommes et de l'argent, apauvrie et dépeuplée comme elle l'était elle-même. Il était impossible qu'elle suffît longtemps à cette tâche. Lorsque les provinces de la péninsule devinrent le théâtre de la guerre, le fier peuple des Castilles, réveillé de son apathie, trouva pour défendre son roi et son sol les ressources ordinaires de son patriotisme; mais, pour disputer à l'ennemi ces possessions du dehors que l'orgueil espagnol tenait tant à conserver, nul effort sérieux ne se fit; Louis XIV eut à pourvoir à toute chose.

On se souvient que, dès l'été de l'année précédente, l'empereur avait engagé seul la guerre en Italie, pour réclamer son fief du Milanais. Villeroy, devenu plus prudent après la sévère leçon qu'il avait reçue à Chiari, s'était établi à Crémone, attendant pour rentrer en campagne le retour du printemps. Le prince Eugène conçut l'audacieuse pensée de surprendre, au

cœur de l'hiver, le général français et les troupes rassemblées autour de lui dans la place où ils se tenaient en entière sécurité. Le 1er février 1702, un ancien aqueduc débouchant dans une des caves de la ville, lui fournit le moyen d'y introduire un détachement de troupes d'élite, qui, au milieu de la nuit, brisa deux des portes et les lui ouvrit. Un moment il fut le maître de Crémone, et Villeroy fut un des premiers prisonniers tombés entre ses mains ; mais la garnison, bientôt éveillée tout entière, reprit par les prodiges d'une bravoure opiniâtre, tous les postes dont s'étaient saisis les impériaux, et finit par les chasser de la ville. La prise de Villeroy, avantage plus que douteux, fut pour Eugène le seul trophée de son hardi coup de main. Un nouveau chef fut aussitôt envoyé à l'armée française, plus digne de la commander ; c'était le duc de Vendôme. Les habiles manœuvres de Vendôme eurent bientôt débloqué Mantoue et réduit Eugène à la défensive dans l'île du Serraglio ; mais l'ordre lui fut envoyé « d'attendre pour battre l'ennemi » l'arrivée de Philippe V, à qui Louis XIV avait donné le commandement suprême de son armée d'Italie. C'était lui ordonner de perdre l'occasion du succès. Vendôme, responsable auprès de Louis XIV de la personne du jeune monarque, engagea trop tard, pour plus de sûreté, la bataille de Luzzara, et n'y obtint qu'une victoire indécise (15 août). Il parvint néanmoins par une suite de mouvements bien concertés à rejeter son redoutable adversaire au delà du Mincio. Cette campagne lui fit un grand honneur, et ce ne fut point de sa faute si le résultat n'en

fut pas plus complet. La présence de Philippe V à la tête de l'armée d'Italie eut une autre conséquence non moins fâcheuse pour ses affaires et pour celles de son aïeul; il avait épousé Marie-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée, et n'en affecta pas moins de faire sentir à son beau-père toute la distance établie entre eux par l'étiquette espagnole. Ce fut un motif de plus pour ce prince aussi vain qu'ambitieux de renouer ses négociations avec la Grande Alliance.

Le duc de Bourgogne, pendant ce temps, secondé par le vaillant maréchal de Boufflers, faisait aux Pays-Bas ses premières armes. On reconnut en lui de l'intelligence militaire, beaucoup de sang-froid et de courage dans une rencontre avec le comte d'Athlone, qu'il contraignit à se retirer au delà du Wahal (11 juin); mais ce brillant fait d'armes n'empêcha pas de succomber la place de Kayserswerth, et lorsqu'ensuite Marlborough fut arrivé pour prendre le commandement de l'armée alliée, la supériorité des manœuvres jointe à celle du nombre assura aussitôt à celle-ci une suite d'importants avantages. Le duc de Bourgogne, qui se sentait impuissant à défendre les places de son frère, obtint du roi de retourner à Versailles, et Louis XIV, au lieu de recevoir, comme en d'autres temps, des courriers qui lui apportaient une succession de nouvelles triomphales, apprit coup sur coup la perte de Venloo, de Ruremonde, de Liége, de l'électorat de Cologne et du Limbourg enlevés au pas de course par Marlborough. Le titre de duc et une pension de cinq mille livres sterling récompensèrent ces succès si flatteurs pour l'orgueil britannique. Il

eût mieux valu pour la gloire de Catinat que sa disgrâce fût dès lors complète, et qu'on ne lui donnât pas le commandement de l'armée du Rhin, en lui refusant les moyens non pas seulement de vaincre, mais même de se défendre. Il ne put empêcher le prince de Bade de prendre Landau (12 septembre). Ce fut la dernière campagne du vieux capitaine, qui alla achever sa vie en philosophe dans sa maison de Saint Gratien. Heureusement, dans les rangs mêmes de l'armée placée sous ses ordres, se trouvait un officier général impatient de se produire, fanfaron comme Villeroy, mais ayant, chose rare, des talents égaux à sa jactance. Le marquis de Villars s'offrit à aller donner la main en Souabe à l'électeur de Bavière, pour porter la guerre au cœur de l'Allemagne et rappeler l'empereur à la défense de ses États héréditaires. L'audace de son plan plut au roi; il n'en accomplit qu'une partie, et ne parvint pas à faire sa jonction avec l'électeur. Mais en débouchant hardiment sur la rive droite du Rhin, en face de Huningue, il sauva la basse Alsace de l'invasion redoutée par Catinat, et trouva l'occasion de frapper à Friedlingen un coup heureux sur le prince de Bade (14 octobre). C'était le succès le plus brillant des armes françaises depuis l'ouverture des hostilités. L'ambitieux Villars y gagna le bâton de maréchal.

Il ne fallait pas s'attendre que la marine française renouvelât alors les grandes choses accomplies dans la guerre précédente sous l'énergique impulsion de Seignelay et l'habile commandement de Tourville. Que faire avec une administration de commis ignorants,

avec des arsenaux vides, avec des navires inférieurs par l'armement autant que par le nombre, contre les deux cent quatre-vingts bâtiments de guerre laissés par Guillaume mourant à l'Angleterre ? Et contre cette flotte formidable, secondée de celle des Provinces-Unies, presque aussi nombreuse, il y avait à défendre non pas seulement le littoral et le commerce de la France, mais toutes les côtes de la monarchie espagnole et ses vastes colonies du Nouveau-Monde, riche proie offerte à la convoitise et aux attaques des deux grandes puissances maritimes. Si pendant douze années d'une lutte inégale, quelques succès partiels continuèrent à illustrer le pavillon français, il en faut faire honneur à l'héroïque dévouement de quelques officiers comme Duguay-Trouin et Forbin, et non à ce que le gouvernement de Louis XIV, non plus que celui de Philippe V, firent pour la marine. Louis XIV eut un moment la pensée de rendre quelque organisation à la force navale presque anéantie de son petit-fils, et à cet effet, il envoya en Espagne Petit-Renau, cet ingénieur à l'esprit si inventif, qui fut le Vauban de la marine française. Effort inutile ! On vit bien Cadix, laissé presque sans garnison contre l'attaque redoutable d'une flotte et d'une armée anglaises, trouver son salut dans le patriotisme local des Andalous, qui accoururent en masse sur la côte, pour repousser l'invasion détestée des hérétiques profanateurs de leurs églises (12 septembre). Mais l'incurable jalousie du Castillan contre l'étranger amena peu après un désastre dont la France et l'Espagne eurent également à souffrir. Petit-Renau pressait le conseil

des Indes de permettre que les galions du Mexique, attendus depuis deux ans et convoyés par l'escadre de Château-Regnaud, fussent mis en sûreté dans des ports de France. Le conseil exigea qu'ils fussent conduits à Vigo, baie ouverte et à peu près sans défense. La flotte de l'amiral Showel et les troupes du duc d'Ormond ne se firent pas attendre : la meilleure partie de l'opulente cargaison des galions avait été débarquée; mais ce qui en restait sur les navires tomba aux mains de l'ennemi avec les navires eux-mêmes, et Château-Regnaud, comme Tourville à la Hougue, fut réduit à incendier lui-même la plupart de ses vaisseaux pour ne les point rendre (22 octobre). La France n'était plus en état de réparer ce revers.

La situation n'avait fait que s'aggraver pendant cette première campagne; la correspondance des généraux avec Louis XIV en fait foi. Ce ne sont que plaintes sur les places trop nombreuses dans lesquelles ils sont obligés de disperser leurs troupes et sur le peu de forces qui leur restent à opposer à l'ennemi, sur le relâchement de la discipline et sur le nombre incomplet des soldats dans les compagnies, des officiers même dans les régiments, sur le manque de munitions, de vivres, de fourrages qui gêne toutes les opérations. L'argent faisait défaut; mais bien plus encore la capacité et l'expérience administratives; la nullité de Chamillart était la même dans ses deux départements de la guerre et des finances. Il obtint du roi, comme une grâce, de partager le dernier avec un associé subalterne Desmarest, neveu de Colbert, financier d'une incontestable habileté, mais condamné

à plier sous le faix accablant des circonstances. Si encore il y eût eu quelque nerf dans le gouvernement espagnol et que le jeune roi se fût évertué à ranimer le corps usé de sa monarchie ! Mais Philippe V, d'un caractère timide et ombrageux, d'un esprit lent et indécis, était sous le charme de son épouse, qui n'était elle-même qu'un enfant, gouvernée par sa *camarera mayor*, la célèbre princesse des Ursins. Or le gouvernement d'une femme, habile seulement dans les manéges de l'intrigue, n'était pas ce qu'il eût fallu alors à l'Espagne pour lui rendre la conscience de ce qui lui restait de force et pour en diriger l'emploi. Le moment approchait où le roi de Portugal D. Pèdre II, déchirant le traité qu'il avait conclu avec Louis XIV, allait ouvrir à la Grande Alliance une porte pour envahir les provinces espagnoles. (Mai 1703.) Léopold avait gagné D. Pèdre par la promesse de quelques lambeaux de la Galice et de l'Estramadure, ainsi que du Rio de la Plata, comme il avait gagné Victor-Amédée en s'engageant à lui céder le Monferrat et quelques villes du Milanais. (5 janvier.) Ces deux conventions étaient encore secrètes, lorsque au printemps recommencèrent les hostilités.

(1703.) Aux Pays-Bas, les succès de Marlborough ne répondirent pas à ses grandes espérances. Il ouvrit la campagne par la prise de Bonn, la seule place de l'électorat de Cologne dont les alliés ne fussent pas maîtres; de là il eût voulu se porter sur Namur, et en s'emparant de cette ville, s'ouvrir la frontière française. Il en fut empêché par son gouvernement et celui de Hollande qui s'étaient entendus pour une

tentative sur Anvers. Elle échoua par l'énergie du maréchal de Boufflers. (Juillet.) Mais ni Boufflers, ni Villeroy qui, rendu à la liberté, lui avait été donné pour collègue, n'entreprirent de défendre les places de Huy, de Limbourg et de Gueldre qui se rendirent successivement à Marlborough. Ce n'étaient point là de graves échecs ; devant un tel adversaire, on les considéra presque comme des avantages. Ceux de Villars furent plus réels en Allemagne. Réalisant seul dans son armée des prodiges d'activité qu'on ne connaissait plus depuis la mort de Louvois, il entra en campagne dès le mois de février, assaillit et prit le fort de Kehl (9 mars), et après quelques jours d'un repos nécessaire accordé à ses troupes, laissant le maréchal de Tallard en face du prince de Bade, il força les passages des Montagnes Noires pour descendre dans la vallée du Danube, et aller donner la main à l'électeur de Bavière. Ils se joignirent à Ehingen, et le prince embrassa Villars avec des transports et des larmes de joie. (9 mai.) S'il en eût cru le hardi capitaine qui avait su se frayer ainsi jusqu'à lui un passage, il eût marché rapidement, le long du Danube, sur Passau et sur Lintz et porté la guerre au cœur des États autrichiens. L'empereur en trembla dans Vienne, et menacé en même temps de l'insurrection de Rakoczi, il songea à quitter sa capitale. Mais l'électeur était un prince léger, plus soucieux de plaisirs que d'affaires, perdu de dettes et s'étant jeté dans cette guerre, sans dessein fixe, comme un joueur dans une partie désespérée. Il se laissa persuader par ses conseillers de tenter la conquête du Tyrol, et obtint

de Louis XIV que, du côté de l'Italie, l'armée de Vendôme concourût à cette expédition. Il entra, après quelques succès, dans Insprück; mais Vendôme, soit lenteur à se mouvoir, soit obstacles plus forts que sa volonté, arriva trop tard pour se joindre à lui, et les pillages des Bavarois eurent bientôt soulevé les belliqueux Tyroliens, qui les rejetèrent hors de leur contrée. (Août.) Il y avait encore de grandes choses à faire, et Villars, quoique menacé en Bavière par plusieurs corps ennemis, proposa une seconde fois à l'électeur de se jeter avec lui sur l'Autriche. Il trouva chez le prince des tergiversations si misérables, qu'il se détermina à demander au roi son rappel. Avant de l'obtenir, il sut, par un coup aussi heureux que hardi, prévenir la jonction du comte de Styrum avec la grande armée du prince de Bade, près de Donawerth. Malgré toutes les résistances du Bavarois, il l'entraîna contre l'ennemi, et attaquant vingt mille hommes avec des forces beaucoup moindres, les mit dans une complète déroute (20 septembre). Quatre mille prisonniers et trente-trois canons restèrent entre ses mains. La victoire de Höchstedt venait de briser le cercle qui commençait à se former autour des armées françaises et bavaroises : ce n'était plus le moment de se jeter sur la route de Vienne, mais on pouvait, à travers la Souabe conquise, aller se joindre au duc de Bourgogne, qui, secondé par le maréchal de Vauban, venait de prendre Brisach. L'électeur s'y refusa encore. Cette fois Villars, fatigué de lutter contre un allié plus difficile à vaincre que l'ennemi, insista si fortement sur son rappel, que Louis XIV ne

put plus le lui refuser. Marsin lui fut donné pour successeur. L'insurrection hongroise, qui enveloppait Presbourg et insultait les faubourgs de Vienne, fournit au nouveau chef des Français et à l'électeur une occasion, bien autrement favorable qu'elle ne s'était offerte à Villars, d'exécuter son plan et d'envahir l'archiduché d'Autriche ; mais c'était trop pour le médiocre génie de l'un et de l'autre. Tallard, pendant ce temps, resté seul à la tête de l'armée qu'avait commandée le duc de Bourgogne, battait les Impériaux à Spire et reprenait sur eux l'importante place de Landau (15-17 novembre). En somme, la campagne d'Allemagne n'avait rien eu qui ne fût digne des belles années de Louis XIV.

On vient de voir Vendôme enlevé à ses opérations en Lombardie pour aller inutilement assiéger Trente. A son retour, il trouva une situation et des ordres nouveaux : la défection du duc de Savoie n'était plus douteuse. Dans une revue générale de ses troupes, Vendôme fit arrêter et désarmer trois mille Savoyards mêlés dans leurs rangs (29 septembre); puis il somma Victor-Amédée, au nom du roi, de lui livrer Turin et Suze. Victor-Amédée répondit à cette sommation en signant ses derniers arrangements avec l'empereur (25 octobre). Le Piémont s'éleva dès ce moment, comme une barrière ennemie, entre le Milanais et les secours de la France.

Nous voudrions pouvoir passer ici sous silence le soulèvement des Cévennes, triste épisode de l'immense guerre dont les fléaux se déchaînaient alors contre le royaume. On se tromperait en attribuant cette prise d'armes insensée à un surcroît de violences

déployé par Louis XIV contre les protestants. En 1698, au contraire, dès le lendemain de la paix de Ryswick, le gouvernement, tout en maintenant l'inflexible principe de la persécution religieuse, en avait tempéré l'application. La restitution de leurs biens avait été garantie à tous les réfugiés qui voudraient rentrer dans le royaume, moyennant la simple et vague promesse de se faire instruire; des instructions avaient été envoyées aux intendants restreignant l'arbitraire de leurs pouvoirs; défense enfin avait été faite de contraindre « les nouveaux convertis à approcher des sacrements, comme l'avaient fait des officiers par un faux zèle. » Mais le mal fait n'est pas toujours possible à réparer, et cette tardive modération n'était point telle qu'elle pût faire oublier les rigueurs passées. Le bruit de la guerre européenne, en retentissant dans les montagnes des Cévennes, y agita une multitude ignorante et fanatique du fol espoir du triomphe de ses croyances. On n'entendit parler de tous côtés que du réveil de l'esprit prophétique; c'étaient des enfants surtout qui, aux assemblées du désert, apparaissaient comme des *voyants*, illuminés de clartés surnaturelles. L'intendant du Languedoc Basville, crut devoir revenir aux anciennes rigueurs pour arrêter cette folie contagieuse; il y eut quelques exemples faits par les galères, par la corde même ou le sabre des dragons. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire éclater le feu sombre qui couvait dans les âmes. L'archiprêtre du Chayla, homme dur et violent, qui était resté infidèle à la modération des instructions royales, fut la première victime des vengeances popu-

laires. L'incendie gagna de proche en proche; des bandes se formèrent, sous des chefs portés au commandement par le seul don reconnu en eux de l'inspiration. Jean Cavalier, le principal d'entre eux, avait été garçon boulanger à Genève, et n'était âgé que de dix-sept ans. Il obtint quelques succès sur le comte de Broglie, commandant militaire de la province; les prêtres égorgés, les églises détruites, furent partout l'accompagnement de ses victoires (1703). Il fallut enfin révéler au roi toute l'étendue de cette plaie ajoutée à tant d'autres, et un corps d'armée, commandé par le maréchal de Montrevel, fut envoyé contre les *camisards*[1]. Montrevel, vainqueur de la bande de Roland, le plus renommé des chefs insurgés après Cavalier, fit publier une amnistie dans les Cévennes; elle fut rejetée par ces malheureux pâtres, possédés d'un vertige fanatique, et Montrevel se crut dès lors tout permis pour les réduire. Le récit de ses exécutions fait horreur; elles n'eurent pour effet que de donner plus de force à l'insurrection. On en vint à la destruction systématique de tous les villages de la montagne sur un espace de plus de vingt lieues : c'était condamner des femmes, des vieillards et des enfants à errer mourant de faim; mais la population virile restait tout entière indomptable dans sa résistance. Villars, revenu d'Allemagne à la cour, reçut alors du roi, mécontent de Montrevel, la triste mission d'aller pacifier ces misérables contrées.

1. On les appelait ainsi à cause des chemises blanches dont ils se couvraient pour se reconnaître les uns les autres dans leurs expéditions nocturnes.

Villars, en arrivant, trouva la rébellion frappée d'un coup violent que venait de lui porter son prédécesseur (avril 1704). Cavalier demandait à traiter et Roland était en fuite. Le maréchal mit son honneur à arrêter l'effusion du sang, et il offrit à Cavalier des conditions telles que, vainqueur, celui-ci n'eût osé les espérer. Le titre de colonel lui devait être reconnu, avec l'autorisation de lever parmi ses compagnons un régiment, auquel eût été permis le libre exercice de son culte. Amnistie était accordée à tous les rebelles, rémission de la peine des galères aux condamnés, faculté de vendre leurs biens à ceux qui voudraient s'expatrier, ou de rester chez eux à ceux qui trouveraient caution, etc.; c'était la royauté et non les insurgés qui capitulaient. Cette transaction fut cependant rejetée par le fanatisme enflammé des Camisards; il ne s'en trouva qu'une poignée pour accompagner Cavalier dans sa soumission. Le garçon boulanger fut admis à l'audience du grand roi, première goutte du calice d'humiliation que l'avenir réservait à Louis XIV. Villars cependant, obligé de sévir, reprit l'œuvre de destruction commencée contre les villages qui servaient d'abri aux rebelles. Un moment ils s'étaient flattés de recevoir les secours de la Grande-Alliance, et l'amiral Showel, avec sa flotte, avait paru sur les côtes du Languedoc, mais sans pouvoir communiquer avec eux; un moment aussi leurs frères, les Vaudois, appelés aux armes par Victor-Amédée, leur avaient fait espérer de leur donner la main à travers les montagnes du Dauphiné; il y eut quelque mouvement sur cette frontière; mais la mort de Roland, assassiné

par trahison, ôta à l'insurrection le plus redoutable de ses chefs. « Dès lors, raconte Villars, la désertion se mit parmi eux, parce que ceux qui se soumettaient étaient bien traités. Ils commencèrent à se vendre et à se trahir, ce qu'ils n'avaient point encore fait. Enfin les chefs vinrent successivement se rendre avec leurs prophètes.... Ainsi, l'expulsion de trois cents bandits rendit la tranquillité à la province. Il ne resta plus que quelques brigands dans les hautes Cévennes, pays qu'il est peut-être impossible de purger de cette engeance. » Ces brigands, glorifiés par la persécution, sont restés dans la légende protestante des héros et des martyrs. L'insurrection des Cévennes était terminée à la fin de 1704; Villars en vint recevoir à Versailles les remercîments du roi.

La fermeté d'âme de Louis XIV venait d'être éprouvée, pendant le cours de cette année, par des revers tels que ses armes n'en avaient jamais essuyé. Malgré les fautes commises, comme à plaisir, dans la campagne précédente, par l'électeur de Bavière, la situation de l'empereur Léopold n'en restait pas moins très-critique entre l'insurrection hongroise et les deux armées de Tallard et de Marsin. Marlborough, qui avait obtenu la promesse de n'être plus contrarié dans ses opérations, profita de sa dictature militaire pour s'entendre de loin avec le prince Eugène, et lui donner rendez-vous au centre de l'Empire. Les deux grands généraux de la coalition se rencontrèrent à Heilbron (juin 1704), et il fut convenu entre eux qu'Eugène, derrière les lignes de Stolhoffen, barrerait le passage au maréchal de Villeroy, tandis que Marlborough et le

prince de Bade iraient au-devant des trois armées réunies de Tallard, de Marsin et de l'électeur de Bavière. Le premier choc eut lieu à Donawerth, où le comte d'Arco, maréchal de Bavière, s'était fortement retranché pour couvrir le camp de l'électeur sur la rive gauche du Danube. Marlborough, sans attendre l'arrivée du gros de ses forces, attaque avec vigueur la position ennemie, et l'emporte après deux heures d'une lutte terrible (2 juillet). Donawerth est pris et la Bavière livrée aux alliés, qui y commettent d'effroyables ravages. L'électeur cependant, à peine rejoint par Tallard sous le canon d'Augsbourg, ne songea plus qu'à livrer bataille pour délivrer ses états de l'invasion ennemie. En vain les deux maréchaux français lui représentèrent-ils l'avantage qu'il y avait pour lui à attendre que cette invasion s'écoulât d'elle-même, à travers un pays où les alliés ne trouveraient bientôt plus à subsister; il s'obstina à quitter sa forte position de Lavingen pour aller chercher les coalisés, sur ce champ de bataille de Hochstedt, où Villars, onze mois auparavant, l'avait rendu victorieux. Marlborough venait d'être rejoint par Eugène, qui, avec la moitié de son armée, s'était dérobé à l'incapable Villeroy. Villars, dit-on, informé à l'avance des dispositions prises par Tallard et Marsin pour livrer la bataille, leur présagea un désastre inévitable. Le Marquis de Feuquières, dans ses doctes *Mémoires sur la guerre*, n'énumère pas moins de douze fautes qui concoururent à ce funeste résultat. L'infanterie de Tallard entassée presque entière dans Blenheim, sans tirer un coup de fusil, pendant que sa cavalerie était

détruite dès le début de l'action; lui-même égaré dans les rangs ennemis et fait prisonnier; l'électeur, à la vue de sa défaite, se retirant avec Marsin du champ de bataille; vingt-sept bataillons d'infanterie et douze escadrons de dragons, l'élite de l'armée, laissés sans direction, enveloppés par les troupes anglaises et forcés de rendre en frémissant leurs armes; plus de douze mille morts ou blessés étendus sur le champ de bataille; Marsin et les autres généraux français, éperdus, se refusant à rallier leurs débris dans Ulm et à y tenir tête à l'ennemi avec le duc de Bavière; l'Allemagne, de ce coup, abandonnée tout entière aux impériaux; telle est, en résumé, l'histoire de cette journée néfaste, qui valut au duc de Marlborough un immense accroissement d'opulence et de gloire (13 août 1704). Le souvenir de Blenheim a effacé les souillures de sa vie aux yeux de l'Angleterre reconnaissante. La joie des coalisés éclata d'une manière insultante pour Louis XIV. L'Europe se sentait vengée enfin des affronts qu'il lui avait infligés pendant trente ans.

Philippe V, de son côté, commençait à être attaqué en Espagne même. Le 12 septembre 1703, Léopold Ignace et son fils aîné Joseph, roi des Romains, avaient solennellement renoncé à leurs droits sur la monarchie castillane, et l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, avait été couronné roi d'Espagne à Vienne. Les puissances ennemies de la France s'empressèrent de le reconnaître, et il alla aussitôt demander à Londres de l'argent et des hommes pour soutenir ses prétentions. Débarqué à Lisbonne (7 mars

1704), il ne trouva qu'une faible assistance auprès du roi de Portugal, embarrassé lui-même de résister à Philippe V et au duc de Berwick, qui avaient pris contre lui l'offensive. L'amiral Rooke, qui avait flatté l'archiduc de l'introduire avec ses vaisseaux dans Barcelone, ne fit pas plus qu'avait fait don Pèdre pour ce prince; mais il accomplit pour sa patrie une importante conquête. L'incurie espagnole lui livra, après une molle résistance, l'inexpugnable forteresse de Gibraltar (4 août). Ce ne fut pas au nom du prétendu Charles III, ce fut au nom de leur reine que les Anglais prirent possession de ce roc qu'ils ne devaient plus quitter. Au moment même où Rooke exécutait cet heureux coup de main, la flotte française venait de quitter Toulon sous les ordres du second des bâtards du roi et de Mme de Montespan, le comte de Toulouse, grand amiral de France. C'était à grand'peine que ce prince, vaillant de cœur et jaloux de bien faire, était parvenu, avec l'assistance du maréchal de Cœuvres, à triompher de la jalouse opposition de Jérôme Pontchartrain, fils du chancelier et secrétaire d'État de la marine, dont l'unique étude était d'annuler l'influence naissante du jeune amiral. Gibraltar n'eût pas été pris si le comte de Toulouse, au lieu d'être retenu par l'incomplet équipement de ses vaisseaux, eût paru trois ou quatre semaines plus tôt sur les côtes d'Andalousie; Gibraltar eût pu être repris si, le lendemain du combat naval de Velez-Malaga (25 août), le prince, qui avait pour lui la faveur du vent et l'avantage de la première journée, n'eût été empêché d'achever sa victoire par le marquis d'O,

« mentor de la flotte, comme l'appelle Saint-Simon, qui s'y opposa au nom du roi, avec un air dédaigneux et une froide, muette et suffisante opiniâtreté. » Le comte de Toulouse emporta de cette campagne l'estime de la marine française; mais il n'y eut plus désormais pour lui de commandement considérable à exercer; le mauvais vouloir du ministre et le mauvais état des finances concoururent à rendre les grands armements impossibles. L'Italie seule, dans cette funeste année, donna quelque sujet de consolation à Louis XIV. Vendôme commença par rejeter au delà de l'Adige les Autrichiens, affaiblis par l'absence d'Eugène; puis il se mit en mesure de faire repentir Victor-Amédée de sa défection. La Savoie, sauf Montmélian, fut envahie sans résistance; Suse, Verceil et Ivrée furent assiégées et prises (juillet à octobre); Verrue, poste avancé de Turin, fut emportée, après une défense opiniâtre qui se prolongea jusqu'au printemps de l'année suivante; le comté de Nice enfin, à l'exception de sa capitale, fut occupé par les Français.

L'éclat de la victoire de Hochstedt avait été si grand, les résultats en avaient été si étendus, que les coalisés ne doutaient pas de tenir la France à leur merci dans la campagne qui allait s'ouvrir. Joseph Ier, aussi ambitieux que son père Léopold, à qui il venait de succéder (6 mai 1705), se croyait appelé à jouir, sinon de la ruine entière, au moins de l'irrévocable abaissement de la maison de Bourbon. Nous avons assez dit les fautes de Louis XIV; disons maintenant comment, sous les coups de la fortune qui commence à l'accabler, il redevient le grand roi. Tandis qu'au-

tour de lui il n'y a que découragement et consternation, il se montre calme, fidèle à la régularité de ses habitudes, sans colère contre aucun des officiers que la voix publique dénonce à ses rigueurs. Il a repris, pour défendre le royaume, toute l'activité, tout l'élan que l'ardeur des conquêtes donnait à sa jeunesse. Ce fut à lui seul, ce fut à sa forte et unique volonté commandant partout l'obéissance, que la France dut, au printemps de 1705, de pouvoir rentrer en campagne, armée de toutes pièces contre ses ennemis. La cavalerie, détruite moins par le fer et le feu que par les épizooties, fut remontée comme par enchantement; la milice remplit les énormes vides faits dans les régiments d'infanterie; on trouva enfin de l'argent pour approvisionner tellement quellement les différentes armées. C'était par la Moselle que Marlborough avait résolu d'entamer la France; une fois entré en Lorraine, il comptait sur le concours du duc et des populations hostiles aux Français pour s'ouvrir les plaines de la Champagne. Villars fut rappelé des Cévennes pour lui tenir tête, et il s'établit en avant de Thionville dans une si bonne position, qu'avec cinquante-cinq mille hommes il attendait en pleine sécurité les quatre vingt mille réunis sous les ordres de son redoutable adversaire. Il y avait plusieurs jours qu'ils étaient en présence, quand Villars apprit que Marlborough venait de décamper. Un trompette lui apporta une lettre ainsi conçue : « Rendez-moi la justice de croire que ma retraite est la faute du prince de Bade, et que je vous estime encore plus que je ne suis fâché contre lui. » Le général de l'empereur, en effet, avait

fait échouer le plan du général anglais par un retard qui ne fut peut-être pas involontaire. Marlborough, quelques semaines après, éprouva encore une fois la condition fâcheuse du capitaine dont l'épée est au service d'une coalition. Les Français étaient commandés en Belgique par Villeroy et par l'électeur de Bavière, à qui Louis XIV, pour le consoler de ses états perdus, avait donné le gouvernement des Pays-Bas. Les deux généraux, après avoir vu leurs lignes forcées par l'armée anglo-hollandaise, s'étaient hâtés de couvrir Bruxelles, en se retranchant dans une forte position, qui s'appuyait à la petite rivière d'Ysche et à la forêt de Soignies. Marlborough, dans la juste confiance qu'il avait en lui-même et au nombre supérieur de ses troupes, résolut de livrer une bataille dont la capitale des Pays-Bas serait le prix; mais les commissaires des États-Généraux, qui suivaient l'armée, convoquèrent un conseil de guerre, et y firent décider, contre l'avis du généralissime, de ne pas courir les sanglants hasards d'une victoire trop chèrement achetée (18 août). Il fallut que Marlborough courbât en frémissant la tête sous cette décision, qui lui enlevait une seconde occasion de vaincre, et réduisait à de minces résultats les grands projets qu'il avait formés pour cette campagne. Les efforts du prince de Bade sur la frontière du Rhin aboutirent à la conquête de Haguenau, succès de médiocre importance, si ce n'eût été pour l'ennemi le pied pris sur le territoire français. En Italie, la fortune fut meilleure; Vendôme eut le tort d'opposer au prince Eugène son frère le grand-prieur, qui ne lui ressem-

blait que par ses vices, et qui laissa les Autrichiens revenir en vainqueurs de l'Adige jusque sous Lodi, au bord de l'Adda. Mais ce tort fut promptement réparé : confiant à La Feuillade le soin de poursuivre en Piémont le siége commencé de Chivasso, Vendôme se porte hardiment en Lombardie, et rencontre à Cassano Eugène, dont l'habileté s'est jouée des mauvaises dispositions du grand-prieur. Ce ne fut pas la faute de cet indigne lieutenant, pour lequel il avait poussé trop loin ses complaisances fraternelles si, dans cette journée même, l'armée française ne fut point perdue : il ne fallut rien moins que toute l'énergie et l'élan de Vendôme, toute la confiance et l'amour qu'il inspirait au soldat, pour rétablir la bataille; en chargeant lui-même, à pied, l'épée au poing, à la tête de ses grenadiers, il resta maître du premier des deux ponts du canal de Crema, et réduisit Eugène à lui abandonner l'autre (16 août). L'entreprise du chef des impériaux était manquée. Quelque disputée qu'eût été l'action, Vendôme eut le droit de se dire vainqueur. Il conseilla alors au roi d'entamer sans retard le siége de Turin : le vieux Vauban offrait « de mettre son bâton de maréchal derrière la porte, » et d'aller terminer là, en simple ingénieur, sa glorieuse carrière. Chamillart prétendit que ni en hommes, ni en matériel, rien n'était prêt pour un si grand siége; on crut qu'il en voulait réserver l'honneur à son gendre, le duc de la Feuillade. Vendôme acheva la campagne en forçant les impériaux d'aller hiverner dans le Trentin. Le duc de Berwick, pendant ce temps, prenait Nice et son château. Montmélian avait

également capitulé; il ne restait plus au duc de Savoie, de tous ses états, que Turin et quelques autres villes du Piémont.

Si les succès de cette campagne s'étaient balancés entre la France et la coalition, il n'en fut pas de même entre Philippe V et l'archiduc, son compétiteur. Tant que le prétendant, avec son allié le roi de Portugal, s'étaient efforcés d'entamer la fidélité castillane et de se faire jour à travers la frontière d'Estremadure, ils avaient échoué; il en fut autrement en Catalogne, où se perpétuait la vieille antipathie de Barcelone contre Madrid, et où la maison de Bourbon, d'amie qu'elle était, était devenue une ennemie, depuis qu'elle régnait sur les Castilles. Lord Peterborough, avec quelques vaisseaux de la flotte de l'amiral Showel, prit terre sur la côte du royaume de Valence, fit proclamer l'archiduc roi des Espagnes dans le château de Dénia, et le conduisit ensuite devant Barcelone (16 août). Les paysans catalans s'agitèrent aussitôt, mais sans beaucoup de résultat, et déjà l'on renonçait à l'espoir de prendre avec sept ou huit mille soldats une grande ville défendue par un brave chef et une garnison fidèle, lorsque l'aventureux Peterborough, avec autant d'audace que d'adresse, surprit le fort Montjuich, citadelle de Barcelone. Ce fut le signal d'un mouvement populaire dans la ville, et D. Francisco de Velasco, impuissant à le contenir, fut obligé de capituler (3 octobre). En peu de semaines, la Catalogne tout entière et le royaume de Valence eurent reconnu la souveraineté de l'archiduc.

Avec l'année 1706, commencent les grandes infortunes de Louis XIV. Deux fautes graves qu'il fit les provoquèrent; il continua sa confiance à Villeroy, et ne l'accorda qu'à demi à son neveu le duc d'Orléans. Du reste, même activité, même énergie pour renouveler la lutte, et combler les vides qui s'étaient faits dans ses armées. Il était cruel d'arracher aux campagnes par le tirage de la milice le peu de bras qui leur restaient pour les cultiver; il ne l'était pas moins, comme on l'a très-bien dit[1], « de fatiguer le crédit par des emprunts toujours plus onéreux, et d'augmenter ainsi chaque année la détresse nationale : » mais le salut du pays était à ce prix. Ce n'était plus l'ambitieux Lous XIV qui menaçait l'indépendance de l'Europe; c'était l'Europe conjurée qui ne voulait poser les armes qu'après avoir humilié et mutilé la France. Les princes du sang et les premiers seigneurs de la cour s'associèrent à la pensée royale, et offrirent au monarque les fonds nécessaires pour lever et équiper trente-cinq bataillons. L'armée des Pays-Bas fut portée à quatre-vingt mille hommes : elle devait faire face à Marlborough[1]; Il n'y avait officier, ni même soldat qui ne désignât Villars pour ce grand commandement; Villars fut envoyé en Alsace contre le prince de Bade, et Villeroy resta, avec l'électeur de Bavière, chargé de protéger contre les Anglais et les Hollandais la frontière septentrionale du royaume. Marlborough avait fait retentir si haut les éclats de sa colère contre les commissaires des Etats-Généraux,

1. M. de Sismondi.

que le grand pensionnaire Heinsius lui avait laissé des pouvoirs sans limites pour les opérations de cette campagne. Il lui en coûta peu pour obtenir le résultat décisif qu'il cherchait. Louis XIV, dans l'intérêt de ses affaires et dans celui de son général favori, désirait passionnément une victoire aux Pays-Bas, et telle était son aveugle confiance en Villeroy qu'il lui avait donné la permission, si difficilement accordée en des temps meilleurs, de livrer une grande bataille. Pour en assurer davantage le succès, l'ordre fut donné à Villars de lui envoyer Marsin, avec un gros détachement de l'armée du Rhin. Mais le présomptueux Villeroy, s'il n'eût été seul à triompher, eût cru perdre toute la gloire qu'il se promettait; il n'attendit pas Marsin, il repoussa même les avis de ses généraux, unanimes à lui conseiller de ne pas attendre l'ennemi dans une position désavantageuse. Marlborough, selon la juste appréciation de Voltaire, « trouva les Français rangés en bataille, comme il les eût voulu poster lui même pour les vaincre. » Le théâtre de cette action fut le village de Ramillies, dans le Brabant méridional, à quelques lieues de Louvain (23 mai 1706). A peine dura-t-elle deux heures; ce fut une déroute. Il n'y avait pas eu trois mille hommes de tués ou blessés; plus de six mille furent pris; le reste se dispersa dans les places environnantes. Jamais depuis un siècle pareil échec n'avait flétri l'honneur des armes françaises. On sait avec quelle généreuse délicatesse le roi accueillit son malheureux favori, lorsqu'il le revit à Versailles : « Monsieur le maréchal, lui dit-il, on n'est pas heureux à notre âge. »

Mais il n'essaya pas cette fois de résister à l'opinion justement déchaînée contre l'inepte général. Il appela Vendôme au commandement des Pays-Bas « afin de rendre aux troupes, ce sont ses propres expressions, l'esprit de force et d'audace naturel à la nation française. » Quinze jours cependant avaient suffi à Marlborough pour se rendre maître de tout le Brabant et de la meilleure partie de la Flandre espagnole. Il touchait au but où il tendait depuis deux ans, l'envahissement de la France. Vendôme, arrivé aux Pays-Bas dans les premiers jours d'août, prit position en avant de Lille, de manière à couvrir cette grande place en même temps qu'Ypres et Tournai; il eût voulu, avec l'armée ranimée par sa présence, hasarder une bataille pour sauver Ath; le roi ne le lui permit pas (octobre).

Il n'était que trop permis à Louis XIV de se défier de la fortune, lorsqu'elle semblait précipiter ses coups pour l'accabler. Après l'Allemagne évacuée, après les Pays-Bas presque entièrement perdus, il venait d'apprendre la ruine irréparable de ses affaires en Italie. Vendôme y avait ouvert la campagne par un fait d'armes brillant à Calcinato, sur la Chiese, et Eugène, arrivé de Vienne pour être témoin de l'échec des troupes impériales, s'était replié au delà de l'Adige (19 avril). Des renforts lui vinrent d'Allemagne, et repassant alors ce fleuve, il força à son tour, par une suite d'habiles manœuvres, le duc de Vendôme à lui abandonner tout le terrain entre l'Adige et le Pô. Y eut-il négligence chez le général français, y eut-il découragement répandu, comme il le prétendit, dans

son armée par le funeste contre-coup des désastres essuyés aux Pays-Bas et en Espagne ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au moment où il remit le commandement au duc d'Orléans (18 juillet), chargé de le remplacer, le prince Eugène était en pleine marche à travers la Lombardie pour se joindre à Victor-Amédée. Le duc d'Orléans, pour empêcher cette jonction, demanda plusieurs fois, mais en vain, des renforts à La Feuillade, qui était devant Turin; il ne lui resta bientôt plus qu'à aller lui-même réunir ses troupes à l'armée de siége. Ce siége avait été mal conduit par le présomptueux gendre de Chamillart, justement puni d'avoir dédaigné l'assistance de Vauban. Eugène et le duc de Savoie, qui s'étaient rejoints à Asti, approchaient. Il importait d'être maître de Turin avant leur arrivée : le duc d'Orléans ordonna le 31 août un assaut qui fut repoussé. Restait à décider si on attendrait l'ennemi dans les lignes qui entouraient la ville assiégée, ou si l'on se porterait au-devant de lui. Le jeune généralissime, par d'excellentes raisons tirées du caractère du soldat français et de l'insuffisance de l'armée à défendre une circonvallation aussi étendue, démontra qu'il fallait marcher en avant. Marsin, La Feuillade et la plupart des officiers généraux opinèrent pour qu'on ne remuât point. Le duc d'Orléans en appela au roi et lui écrivit. La marche rapide d'Eugène devança la réponse de Louis XIV. Encore une fois le 6 septembre, quand l'avant-garde ennemie vient d'atteindre Avigliana, le duc d'Orléans demande avec la plus entraînante énergie qu'on sorte d'une désastreuse immobilité; Marsin exhibe un ordre du

roi portant qu'on doit déférer à son avis en cas d'action, et son avis est de rester dans les lignes. Il fallut mille efforts pour retenir le duc d'Orléans qui allait demander sa chaise de poste et était près de partir, « protestant devant tous des malheurs qui allaient arriver, et déclarant que, puisqu'il n'était le maître de rien, il n'était pas juste qu'il essuyât l'affront que la nation allait recevoir. » A grand'peine le lendemain, à l'heure de la bataille, consentit-il à reprendre le commandement, et il l'exerça avec autant de sang-froid que de vigueur, tandis que Marsin éperdu ne savait que chercher la mort, et que « La Feuillade courait partout, s'arrachant les cheveux, et incapable de donner aucun ordre [1]. » Mais l'action avait été engagée dans des conditions trop fâcheuses pour que le mal fût réparable : le prince, qui avait reçu deux blessures fut bientôt hors d'état de rien voir et de rien ordonner par lui-même; au lieu de se retirer sur Alexandrie, comme il avait commandé qu'on le fît d'abord, il se laissa persuader, d'après de faux rapports, de ramener l'armée vers la frontière de France par Pignerol; ce n'était pas seulement la bataille, c'était l'Italie qui était perdue. Un traité, signé l'année suivante, consacra ce résultat déplorable : la guerre cessa au delà des Alpes, et le Milanais resta à l'empereur, qui paya au duc de Savoie le prix convenu de son infidélité à l'alliance française.

Le cours des événements s'était précipité en Espagne avec une rapidité non moins désastreuse. Phi-

1. Saint-Simon.

lippe V, réunissant tout ce qu'il avait de forces, s'était porté dès le mois de mars en Catalogne, pour reprendre Barcelone et arrêter le soulèvement qui se propageait en Aragon. Le comte de Toulouse, avec ce qui restait de vaisseaux dans la Méditerranée, parut devant Barcelone pour seconder les opérations du siége. Les débuts en furent favorables. Montjuich, dont les brèches n'avaient point été réparées, fut pris, et un général plus capable que Tessé, en foudroyant la ville du haut de cette citadelle, n'eût pas manqué de la réduire. Mais il donna le temps aux secours anglais d'arriver; l'escadre française se retira devant les forces supérieures de l'amiral sir John Leake, et bientôt Philippe V fut contraint de lever le siége, abandonnant son artillerie et ses bagages. (12 mai). Il lui fut impossible de regagner sa capitale à travers l'Aragon; il se jeta avec ses débris dans le Roussillon, d'où il chemina péniblement jusqu'en Navarre, et arriva presque seul à Madrid. Ce fut pour en être chassé tout aussitôt (19 juin). Le duc de Berwick, avec un faible corps de cavalerie, n'avait pu tenir tête au comte de Galloway (le réfugié français Ruvigny), et au général portugais Las Minas, qui avaient envahi les provinces d'Estramadure et de Léon, et n'avaient plus devant eux d'obstacle qui les séparât de Madrid. Ils entrèrent le 25 juin dans la ville déserte et silencieuse, et y firent proclamer Charles III. La petite armée de Berwick devint l'asile du monarque fugitif. Mais l'heure où s'écroulait ainsi le gouvernement de Philippe V, fut celle même où commença à se lever le fier et fidèle peuple des Castilles pour rejeter de son sein l'Anglais

hérétique et le Portugais son ennemi séculaire. Au bout de quelques semaines, Galloway et Las Minas ne purent plus tenir dans Madrid; enveloppés par une vaste insurrection, ils reculèrent jusqu'au littoral de la Méditerranée dans le royaume de Valence. Un rayon d'espérance se laissait entrevoir de ce côté, au milieu du sombre avenir qui partout ailleurs menaçait Louis XIV et son petit-fils.

Louis, quoique son calme et sa fermeté ne l'eussent pas abandonné, n'entendait pas soutenir une lutte à outrance contre la mauvaise fortune. Il n'avait plus à tenir compte des susceptibilités de l'orgueil castillan, auxquelles il avait tant déféré jusqu'alors; le maintien de l'intégrité de la monarchie espagnole n'était plus qu'une chimère, quand la guerre avait emporté en lambeaux cette monarchie, et que les provinces mêmes de la péninsule étaient à moitié aux mains de l'archiduc. Il fit donc proposer à la Haye de revenir à l'un des anciens projets de partage. Il comptait retrouver chez les Hollandais, que n'animait plus le génie belliqueux de Guillaume, leurs anciennes dispositions pacifiques. Mais le grand-pensionnaire Heinsius avait toutes les haines de Guillaume contre la France, et il s'était lié à Marlborough et au prince Eugène par ces étroits engagements qui ont fait donner à leur union le nom de *Triumvirat*. On ne consentit à négocier avec Louis XIV sur d'autre base que celle de la restitution de l'héritage entier de Charles II à l'empereur. C'était dire qu'on n'entendrait point traiter. Des deux côtés on se prépara à une nouvelle campagne. La Providence, pour que la France ne pérît pas, vou-

lut alors lui ménager une année de répit entre les grands malheurs qu'elle venait d'essuyer et les malheurs plus grands qui allaient suivre. C'était Vendôme qui commandait en Flandre; le désastre de Ramillies ne lui ôtait rien de sa confiance et de son ardeur, et il les avait communiqués à ses soldats; mais les injonctions du roi lui défendaient de livrer bataille, et tout ce qu'il lui fut permis de faire fut d'empêcher Marlborough de rien entreprendre. Villars, qui déjà l'année précédente avait commencé sur le Rhin de brillantes opérations, fut plus hardi et plus heureux encore dans l'attaque qu'il dirigea le 22 mai 1707 contre les lignes de Stollhofen. Il les prit, les rasa, enleva à l'ennemi toute son artillerie et ses bagages, courut en vainqueur la Souabe et la Franconie, et poussa même jusqu'au Danube, levant partout d'énormes contributions. Il ne repassa sur la rive gauche du Rhin que pour y prendre ses quartiers d'hiver. Le roi d'Espagne, après la perte du Milanais, conservait encore en Italie les Présides de Toscane et son beau royaume des Deux-Siciles. La conquête en coûta peu aux troupes impériales; mais le prince Eugène n'eut pas le même succès dans une entreprise qui souriait grandement à son orgueil. Il voulait prendre Toulon. Avec une armée de quarante mille hommes sous ses ordres et sous ceux du duc de Savoie, avec la puissante flotte de l'amiral Showel, il comptait aisément réduire la ville, défendue seulement par de mauvais ouvrages et par cinq ou six bataillons de troupes de terre et de mer. L'alarme fut grande à Versailles en voyant la France ainsi « prise à revers »,

et les Anglais près de se saisir du second port du royaume. Mais le petit nombre de bras renfermés dans la place suffit, par des prodiges d'activité et de courage, pour la mettre en état de défense. Un vaste retranchement fut improvisé, derrière lequel le maréchal de Tessé, avec les soixante bataillons qu'il amena, repoussa toutes les attaques de l'ennemi. « La marine, dit Saint-Simon, qui fit merveille des mains et de la tête, avait désarmé tous ses bâtiments et en avait enfoncé le plus grand nombre à l'entrée du port pour le boucher. » Au bout d'un mois, les alliés n'avaient fait aucun progrès ni par terre, ni par mer; les populations se levaient et s'armaient sur leurs derrières; la désertion, la maladie, la disette même se mettaient parmi leurs troupes; le duc de Bourgogne enfin s'approchait à marches forcées avec une nombreuse armée. Eugène, fort peu content du chef de sa maison qui l'avait contrarié en toute chose, se détermina à lever le siége (23 août). C'était la seconde fois que ces deux princes, comme avant eux Charles-Quint, apprenaient par leur propre expérience la difficulté d'entamer la France à cette frontière des Alpes.

Philippe V, pendant ce temps, avait vu ses affaires se relever miraculeusement en Espagne. S'il n'avait pas les grandes qualités d'un roi, non plus que celles d'un général, il montrait au moins de la valeur personnelle et de la constance. Il avait, en outre, malgré la jeune reine, son épouse, et malgré Mme des Ursins, rendu à Berwick toute sa confiance. Ce bâtard de Jacques II était un capitaine de l'école de Turenne et de Catinat, plutôt que de celle de Condé et de Luxembourg,

circonspect et méthodique, mais aussi ferme que vigilant et soigneux d'assurer ses coups avant de les porter. Le 25 avril, il fut attaqué à Almanza, dans la province de Murcie, par Galloway et Las Minas avec des forces supérieures. Français et Espagnols reçurent le choc de l'ennemi avec une égale intrépidité. « L'action ne dura pas trois heures au rapport de Saint-Simon : elle fut générale, elle fut complète. » Cinq mille Anglais, Hollandais et Portugais restèrent sur le champ de bataille ; plus de huit mille furent pris avec vingt-quatre canons et cent vingt drapeaux. Le duc d'Orléans arriva à l'armée de Berwick le lendemain de la glorieuse journée d'Almanza ; il avait obtenu du roi d'aller prendre là sa revanche des revers que d'autres lui avaient procurés en Italie. Il seconda avec habileté et succès les opérations de Berwick, entra avec lui en vainqueur à Valence, et le laissa poursuivre les deux généraux vaincus aux bouches de l'Èbre, pendant qu'il allait lui-même réduire l'Aragon. Ils se rejoignirent devant la fameuse place de Lérida, qu'ils prirent après cinq semaines de siége. Depuis six ans que durait la guerre de la succession, il n'y avait pas eu d'aussi belle campagne que celle-là pour les armées françaises. La marine ne fut pas étrangère au succès : Duguay-Trouin et Forbin, dans un brillant combat livré près du cap Lizard, détruisirent un grand convoi qui portait à l'armée anglaise des troupes et des munitions. Sur cinq vaisseaux qui escortaient ce convoi, trois furent pris et un brûlé 21 octobre 1707).

Les alliés venaient d'apprendre ce qui restait encore de force à la France, après tout le sang qu'elle

avait perdu ; mais à quel prix avait été acheté ce partiel et passager retour de fortune! Il faut lire dans les contemporains les scènes de désolation que le tirage de la milice amenait journellement dans les campagnes; il faut lire le détail des expédients désespérés qui furent imaginés pour remplir le trésor vide, la capitation renouvelée et aggravée, créations d'offices et de rentes au denier douze, émission de *billets de monnaie* sans fonds affectés à leur remboursement, nouvelle altération des espèces, nouveaux impôts de tout genre, dont un entre autres sur les baptêmes et les mariages, qui fit crier au sacrilége. Chamillart n'en pouvait plus sous son double fardeau ; il écrivait au roi « que tout allait périr, » et le roi lui répondait en marge de sa lettre : « Eh bien ! nous périrons ensemble. » Ce fut alors cependant que Louis XIV le déchargea entièrement des finances, en nommant Desmarest contrôleur général. Il en coûte d'ajouter que les yeux du monarque et de ses ministres se fermaient, comme à plaisir, à la lumière qui leur venait du dehors pour éclairer leurs conseils. On sait quelle fut la destinée du livre de la *Dîme royale*, publié à cette époque par Vauban. Le fruit des longues méditations de cet illustre *patriote* (c'est Saint-Simon qui lui donne ce nom), fut traité d'utopie dangereuse pour l'État; l'ouvrage fut saisi et mis au pilori. Le grand homme ne survécut que de six semaines à cet affront fait à sa vieillesse et à sa gloire. (30 mars 1707).

L'heure était venue de rentrer en campagne; le fertile esprit de Desmarest était parvenu, quoique avec mille peines, à pourvoir à peu près à l'entretien des

armées. Faut-il admirer comme une grande chose, ou faut-il ranger parmi les chimères la pensée que conçut alors Louis XIV, avec ses forces de terre et de mer tellement réduites, d'envahir la Grande-Bretagne? On comptait, pour le succès de cette aventureuse entreprise, sur les mécontentements causés en Écosse par l'*acte d'union* avec l'Angleterre, voté l'année précédente, et c'était à Édimbourg que Jacques III prétendait se faire couronner, sous la protection de six mille Français. Les vents contraires et une soudaine maladie du prétendant retardèrent l'exécution de ce projet, qui finit par avorter (avril 1708). De nouvelles fautes cependant avaient été commises dans la répartition des grands commandements. Villars avait été enlevé à son armée d'Allemagne et aux hardies opérations qu'il se préparait à faire sur un terrain qui lui était bien connu; il fut remplacé par l'électeur de Bavière et par Berwick, condamnés, avec leur peu de forces, à se tenir sur la défensive. Les troupes, mises aux ordres de Villars, étaient trop peu nombreuses elles-mêmes pour la tâche qui leur fut confiée : l'audacieux capitaine fut réduit à soutenir contre le duc de Savoie une petite guerre de montagnes, dans laquelle il ne fut pas heureux ; les dernières places du Piémont furent enlevées aux Français. Le duc d'Orléans, laissé seul pour commander au delà des Pyrénées, y justifia le choix royal par son activité, sa hardiesse et sa remarquable intelligence de la guerre. Mais aucun renfort ne lui fut envoyé de France, et à Madrid peuple et gouvernement, après le puissant effort qu'ils avaient fait, étaient retombés

dans leur habituelle indolence. Les rênes de l'État étaient aux mains de la princesse des Ursins, et ce n'était pas de l'amie de Mme de Maintenon que le duc d'Orléans pouvait attendre un concours énergique et dévoué. Il prit Tortose, mais on ne lui fournit pas les moyens d'entreprendre le siége de Barcelone. Encore moins, manquant de flotte pour seconder ses opérations, put-il empêcher l'amiral anglais, sir John Leake, de conquérir pour Charles III les îles Baléares. (Août et septembre 1708.)

C'était en Flandre que Louis XIV avait porté ses forces les plus considérables ; près de cent mille hommes y étaient rassemblés. On savait les grandes villes de cette province disposées à se soulever contre la domination hérétique et violente des Hollandais, et l'on se tenait assuré de leur prompt retour sous celle de Philippe V. Mais ici surtout fut chèrement payée l'erreur faite dans le choix des généraux. Rien n'eût été plus sage que de laisser Vendôme seul à la tête de cette puissante armée ; les chances de succès eussent été moindres, mais elles eussent été assez belles encore en donnant le commandement sans partage au duc de Bourgogne, avec Berwick pour lieutenant ; ce n'était pas un faux calcul de supposer que « la présence de l'héritier présomptif de la couronne ranimerait l'émulation qui commençait trop à se perdre[1]. » Le grave tort fut d'associer au jeune prince dans le commandement le duc de Vendôme. Comment supposer l'accord possible entre le vertueux

1. Voltaire.

élève de Fénelon et le cynique contempteur de la religion et des mœurs, trop invétéré dans son libertinage pour y mettre aucune contrainte, trop haut placé par ses victoires pour obéir en subalterne? Il ne pouvait résulter d'une combinaison aussi malheureuse que tiraillements et dissensions, tandis que chez les alliés, Eugène, en venant se joindre à Marlborough, n'avait fait que doubler la force par l'union. L'avantage du nombre rendit les débuts de la campagne heureux pour les Français. Une marche hardie de Vendôme sur Gand releva le drapeau castillan dans cette grande ville (4 juillet); Bruges, deux jours après, échappa de même aux Hollandais. Mais Oudenarde ne se laissa pas surprendre, et ce fut devant cette ville qu'éclatèrent les inévitables et funestes dissentiments du duc de Bourgogne et de Vendôme. Il est difficile, peut-être impossible, au milieu des témoignages contradictoires des contemporains, favorables à l'un ou à l'autre, de faire sa part à chacun des deux princes dans les fautes militaires qui furent commises. Ce qu'il y a de certain, c'est que les manœuvres incertaines et décousues de l'armée française fournirent à Marlborough l'occasion de l'attaquer dans sa marche, et de la mettre en désordre; c'est qu'à un combat engagé dans une situation désavantageuse, mais sans grandes pertes, succéda une retraite, qui ressembla à une déroute et dans laquelle la confusion devint désastreuse (11 juillet). Vendôme, sans tenir compte de cet état des troupes, voulait recommencer l'action le lendemain; les généraux rassemblés autour du duc de Bourgogne s'y opposèrent. « Eh bien, Messieurs,

s'écria-t-il, je vois bien que vous le voulez tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, Monseigneur, ajouta-t-il, il y a longtemps que vous en avez envie. » L'insulte était grossière autant qu'imméritée, et ce fut un grand acte de vertu à l'héritier du trône de la subir en silence. Peut-être ne fit-il jamais plus d'honneur que ce jour-là aux leçons de Fénelon. La ligne de l'Escaut était perdue, et le territoire français ne tarda pas à être envahi. L'Artois se racheta du pillage par une contribution de guerre de dix sept cent mille livres. Mais il fallait à Marlborough, au terme de cette campagne un trophée plus éclatant que sa victoire d'Oudenarde. Son audacieux projet ne fut deviné par les généraux français qu'à la veille de l'exécution, et il amena, presque sans coup férir, d'Anvers et de Bruxelles sous les murs de Lille l'immense matériel de guerre destiné à assiéger cette grande place. Le maréchal de Boufflers, gouverneur de la Flandre, eut à peine le temps de demander et d'obtenir du roi la permission de se renfermer dans Lille pour la défendre. Ce fut le prince Eugène qui avec trente mille hommes conduisit le siége; Marlborough avec soixante mille le couvrit. Leurs lignes étaient si fortes que ni Vendôme, ni Berwick qui avait amené quelques renforts au duc de Bourgogne ne crurent possible de les attaquer (10 septembre). Lille n'eut plus dès lors à compter que sur l'intrépidité de ses défenseurs et sur l'héroïque détermination du vieux Boufflers. La ville tint deux mois, la citadelle deux autres mois; après quoi, Boufflers, avec sa garnison réduite de moitié, reçut du roi l'ordre de capituler (10 décembre).

Il emporta l'admiration de son vainqueur et celle de toute l'Europe ; mais la consternation de la France fut profonde, en voyant tombé aux mains de l'ennemi le boulevard de la frontière septentrionale et le chef-d'œuvre de l'art de Vauban. Le duc de Bourgogne, en quittant l'armée, courut sans voir personne jusqu'à Versailles : il se sentait sous le poids de la défaveur publique, et l'on ne saurait nier qu'à côté de la consciencieuse application qu'il portait en toute chose, d'une bravoure et d'une capacité militaire incontestables, il n'eût fait voir d'étroits scrupules de dévotion et de puériles habitudes, peu compatibles avec les grands devoirs du commandement. Vendôme disgracié alla s'enfermer dans son château d'Anet.

Les maux de la guerre ne furent point pour la France, pendant l'année 1709, la plus cruelle de ses épreuves : elle eut à subir les rigueurs d'un hiver qui a laissé dans la mémoire des peuples un triste et long souvenir. Après quelques semaines d'une température printanière, qui avait donné un développement précoce à tous les produits de la terre, le froid éclata, dans les premiers jours de janvier, avec une violence soudaine et sans exemple. Tout ce qui avait été semé en automne fut gelé; les vignes et les arbres fruitiers périrent presque partout, la destruction des oliviers fut universelle dans le midi du royaume. Ou réelle, ou factice la disette se fit aussitôt sentir; on n'entendit plus parler que de familles entières mourant de faim dans les campagnes; la petite bourgeoisie dans les villes, la petite noblesse même dans ses châteaux fut réduite à l'aumône; on en vint jusqu'à

manger du pain d'avoine à Versailles. L'Europe entière eut à souffrir de ce fléau; mais nulle part il ne sévit aussi terriblement qu'en France, où il s'ajouta aux misères d'une agriculture déjà ruinée. L'Angleterre et la Hollande, avec leur vaste commerce, parvinrent à approvisionner leurs troupes sans trop de peine; Desmarest, dans un mémoire où il rend compte de son administration, regarde comme un *miracle* que les armées françaises n'aient pas été détruites par la famine. Louis XIV baissa la tête sous ce nouveau châtiment de ses fautes que lui envoyait la Providence. Non-seulement il s'imposa tous les sacrifices, trop peu coûteux pour être bien méritoires, auxquels les princes se résignent dans ces extrêmes détresses de leurs peuples; mais il humilia bien bas son orgueil, il demanda la paix en vaincu. Le président Rouillé partit pour Bodegrave afin de s'aboucher avec un envoyé de Heinsius; il était chargé d'abandonner à l'empereur toute la monarchie espagnole, en ne réservant pour Philippe V que les Deux-Siciles; il devait concéder en outre aux Provinces-Unies toutes les places, sauf Lille, qu'elles réclamaient pour leur barrière. Mais Eugène et Marlborough, persuadés qu'ils seraient dans quelques semaines maîtres de la France, firent rejeter ces propositions; on signifia à Rouillé que l'empereur n'entendait rien céder de son héritage d'Espagne; que le traité de Westphalie, tel que les Allemands l'interprétaient, serait la seule base de ses négociations avec la France, et qu'à moins d'un consentement immédiat de Louis XIV à ces exigences des alliés, les hostilités allaient recommencer (23 avril).

Louis XIV fut grand, vraiment grand en ne repoussant pas ces insolentes conditions, et en les soumettant à la délibération de son conseil. Il n'y en avait pas eu d'aussi solennelle, depuis celle où, huit ans et demi auparavant, la succession de Charles II avait été acceptée. Les larmes coulèrent de tous les yeux, à la peinture que fit le duc de Beauvilliers de l'état du royaume. Chamillart et Desmarest « avouèrent qu'ils étaient sans ressources. » Le chancelier conclut à faire la paix, quoiqu'il pût en coûter. Le roi, triste, mais calme et plus que jamais majestueux dans son abaissement, se rangea à cet avis, et Torcy, digne du maître qu'il servait, offrit d'aller prendre lui-même sa part des affronts prodigués à Rouillé dans la négociation. Il se rendit à la Haye sous un nom supposé, et surprit Heinsius par son arrivée. Ce ne fut pas une médiocre jouissance pour le grand pensionnaire, naguère menacé de la Bastille par le brutal orgueil de Louvois, de voir paraître en suppliant devant lui un des ministres du roi de France. Il se souvint de son outrage, plus que des vrais intérêts de sa patrie, en s'unissant dans cette circonstance aux implacables rancunes de l'Angleterre et aux monstrueuses prétentions de l'empereur. Torcy se vit comme ballotté d'un membre à l'autre de l'impérieux triumvirat, et n'obtint, au prix de mille humiliations, que la proposition d'une trêve de deux mois, durant laquelle le roi s'engageait à satisfaire chacun des signataires de la Grande Alliance. Un mémoire en quarante articles énonçait ces satisfactions : Philippe V devait redevenir le duc d'Anjou, et Charles III être reconnu comme

unique souverain de la monarchie espagnole; la France devait raser Dunkerque et en combler le port; elle cédait Terre-Neuve à l'Angleterre et aux Provinces-Unies dix villes de sa frontière du Nord pour former leur barrière; elle rendait à l'Empire tout ce qu'elle avait acquis en Allemagne depuis le traité de Westphalie, Strasbourg, Brisach, Luxembourg, etc., avec tout leur armement; si enfin Louis XIV, après avoir exécuté sa part du traité, n'avait pu obtenir que son petit-fils en fît autant, le choix lui était laissé ou de s'unir aux alliés pour détrôner Philippe V, ou de recommencer la guerre qu'il s'était ôté les moyens de soutenir. Le roi convoqua encore une fois son conseil: on y fut unanime à repousser cet ultimatum aussi insultant que désastreux. Le roi, sentant le besoin d'en appeler à la nation française, lorsqu'il allait exiger d'elle un effort désespéré, adressa aux gouverneurs des provinces et aux communautés des villes une circulaire, où il disait les « conditions immenses » qu'il avait offertes et le refus injurieux par lequel elles avaient été accueillies. « Je suis persuadé, ajoutait-il, que mes peuples s'opposeraient eux-mêmes à recevoir la paix à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français. » C'était la première fois que Louis XIV comptait de la sorte avec ses sujets. Sa voix fut entendue, et la France quoiqu'elle ressemblât, selon la saisissante image de lord Bolingbroke, « à un homme frappé à mort qui marche encore, mais en chancelant, » s'apprêta à reprendre les armes. La famine, qui désolait le territoire, fournit des recrues aux régiments.

La disgrâce de Chamillart précéda la reprise des hostilités; il succomba sous la clameur des généraux qui l'accusaient tous du mauvais état de leurs armées. Leurs plaintes n'étaient que trop fondées; mais le mal ne tenait pas moins à la ruine financière du royaume qu'à l'incapacité du ministre. Le conseiller d'État, Voysin, fut donné pour successeur à Chamillart. Un choix, qui eût dû se faire depuis six ans, se fit alors; Villars fut mis à la tête de l'armée de Flandre. Malgré sa confiance habituelle, le hardi maréchal fut saisi d'un profond sentiment d'inquiétude et de tristesse en arrivant au milieu de ses troupes : quoique inférieures en nombre aux troupes ennemies, elles eussent suffi pour les tenir en échec, si elles eussent été dans une autre condition. Mais c'étaient pour la plupart des recrues de la veille, mal armées, sans vêtements, sans pain, dans l'état du plus affreux dénûment. « Hier, écrit Villars, pour donner du pain aux brigades qui marchaient, j'ai fait jeûner celles qui restaient. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui parle de manière à leur faire prendre patience, et j'ai eu la consolation d'en entendre plusieurs dire : M. le maréchal a raison, il faut souffrir quelquefois. » Ce ne fut bientôt plus la confiance qui manqua à cette armée, et le général commença lui-même à tout espérer des braves gens qui avaient appris de lui à souffrir avec une si héroïque patience. Il ne put empêcher Eugène et Marlborough de prendre Tournay trop mal approvisionné pour se défendre longtemps (5 septembre); mais les voyant manœuvrer pour attaquer Mons, il se

hâta de marcher vers cette ville pour la couvrir. Il y eut quelque incertitude dans ses mouvements, et il en résulta qu'au lieu de devancer l'ennemi devant Mons, il le trouva posté de manière à lui en barrer la route. Forcé d'accepter la bataille, il sut choisir une très-forte position, ses deux ailes appuyées à deux bois, dans le village de Malplaquet, près d'Avesnes. Il avait sous ses ordres quatre-vingt-dix mille hommes, et pour lieutenant l'illustre et généreux Boufflers, qui, plus ancien que lui, n'en était pas moins venu volontairement se placer sous son commandement. Eugène et Marlborough se partageaient celui de l'armée alliée ; elle ne comptait pas moins de cent vingt mille combattants. Jamais dans les guerres de l'Europe moderne masses d'hommes aussi formidables ne s'étaient encore rencontrées : ce fut une bataille de géants (11 septembre 1709). Elle fut perdue pour les Français, mais ne ressembla nullement à celles de Hochstedt et de Ramillies. La fortune des alliés voulut qu'au milieu de la journée Villars, blessé au genou, tombât sans connaissance, et que le coup d'œil de celui qui dirigeait l'ensemble de l'action manquât ainsi dans l'instant où il était le plus nécessaire. Boufflers, qui prit le commandement de l'armée, ne put empêcher que le centre, contre lequel Marlborough portait son effort, ayant été percé, la journée ne fût perdue, et la retraite nécessaire. Il la conduisit avec sa fermeté accoutumée, en bon ordre, et dans une attitude qui n'était point celle de la défaite. Vingt-deux mille cadavres ennemis jonchaient la plaine; les Hollandais avaient payé la plus large

part à cet effroyable carnage. L'armée française n'avait point perdu neuf mille hommes; mais elle fut forcée d'abandonner Mons aux généraux alliés.

La lutte n'avait point eu cette redoutable importance aux autres frontières du royaume; elle n'y fut point désavantageuse aux Français. Le maréchal d'Harcourt et son lieutenant le comte du Bourg chassèrent de l'Alsace l'électeur de Hanovre et le rejetèrent derrière ses lignes d'Etlingen. Le sage Berwick, pendant ce temps, par des mesures défensives habilement combinées, couvrait la Provence et le Dauphiné contre les attaques du duc de Savoie, et l'empêchait d'entamer le territoire de la France. Rien de décisif ne s'était passé en Espagne. Louis XIV en avait rappelé le duc d'Orléans, accusé d'intrigues malhonnêtes nouées avec le général anglais lord Stanhope, pour supplanter Philippe V. Le maréchal de Besons, officier de peu de renom, remplaça le prince disgracié. Philippe V cependant, averti par Louis de l'abandon où allait le laisser la France, lui avait noblement répondu que « rien ne pourrait l'arracher du trône d'Espagne, ni le lui faire céder que la mort. » Il n'avait pas montré une moins digne attitude en apprenant que le pape Clément XI, sous la menace des troupes impériales, venait de reconnaître Charles III et d'envoyer près de lui un nonce à Barcelone. L'ambassadeur d'Espagne fut aussitôt rappelé de Rome, et les protestations du roi catholique adressées au saint-père. Quelque médiocre que fût le génie de Philippe V, on n'eut rien à lui reprocher dans tout le cours de cette lutte, qui le rendît indigne de l'aïeul

dont il tenait ses droits, et de la nation qui l'avait adopté.

Il faut répéter ici le mot de Desmarest, c'était un « miracle » que la France eût survécu à cette campagne. Le roi en était si bien convaincu, qu'il se fit un devoir d'être plus humble devant ses ennemis qu'il ne l'avait été encore. Il envoya en Hollande le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, comme des suppliants, résignés à subir tous les affronts au prix desquels ils pourraient obtenir la paix. On leur refusa audience publique à la Haye; il ne leur fut permis de s'aboucher qu'avec les deux plénipotentiaires des États généraux, et la négociation fut obscurément enfermée dans le château de Gertruydenberg, au fond du Moërdick. L'orgueil républicain des marchands hollandais faisait expier au grand roi ses prospérités trop superbes dans la personne humiliée de ses représentants. Les conférences durèrent quatre mois (mars à juillet 1710) : plus les exigences des alliés étaient exorbitantes, plus Louis XIV ordonnait à ses envoyés de céder. Non content d'abandonner son petit-fils, il alla jusqu'à promettre de contribuer par un subside d'un million par mois à la guerre qui lui serait faite pour le détrôner. Cela ne fut pas suffisant : « la volonté des alliés, dit Buys, un des deux négociateurs hollandais, est que le roi se charge de persuader au duc d'Anjou, ou de le contraindre lui seul et par ses seules forces à renoncer à toute sa monarchie. » Le sens manifeste de ces hautaines paroles était que les coalisés ne voulaient point la paix. La réponse de Louis XIV est connue :

« Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

Ce fut au moment de rentrer en campagne que se firent sentir dans toute leur étendue les désastreux effets de l'hiver de 1709. Fénelon, dont le diocèse était devenu le théâtre de la guerre, et dont l'admirable charité ne se refusait à aucun sacrifice pour en adoucir les misères, atteste, à chaque page de sa correspondance de cette époque, l'inexprimable détresse des armées. Pour comble de malheur, Villars n'était point encore rétabli de sa blessure, et l'on avait designé, pour le remplacer temporairement, le maréchal de Montesquiou, brave officier, mais qui n'était pas fait pour tenir tête à Eugène et à Marlborough. Il laissa prendre aux alliés l'importante place de Douai (25 juin). Villars qui, ne se soutenait encore que sur des béquilles, reprit alors le commandement, et mit tous ses soins à couvrir Arras : il choisit si bien sa position, entre les sources de la Scarpe et de la Canche, que l'armée alliée ne pouvait, sans le forcer dans ses lignes, faire un pas de plus en France. Eugène, dont les forces étaient bien supérieures, ne demandait qu'à lui livrer bataille; mais les commissaires des États généraux s'y opposèrent; ils se souvenait trop bien de Malplaquet. Les alliés se bornèrent donc à assiéger et à prendre successivement Béthune, Aire et Saint-Venant. C'étaient de nouvelles dépouilles de la France; mais ce n'était pas tout ce qu'ils avaient espéré. Ils furent également trompés dans l'espoir qu'ils avaient conçu de rallumer dans le midi du royaume l'insurrection des

Camisards. Le comte de Thaun, un des généraux de l'empereur, pénétra à travers les Alpes maritimes, dans la vallée de Barcelonette, appelant aux armes les nouveaux convertis du Dauphiné et du Vivarais. Il avait compté sans la vigilance de Berwick, qui l'arrêta court dans sa marche, et prévint le mouvement prêt à éclater. Un petit corps anglais, débarqué à Cette pour entraîner dans ce mouvement le Languedoc, fut, au même temps, rejeté à la mer par le duc de Noailles (25 juillet).

Tandis que la crise suprême de la monarchie française était ainsi retardée, sans en paraître moins inévitable, la ruine de Philippe V avait été au moment de s'accomplir. L'énergie patriotique des Castillans ne s'était point ralentie, mais elle ne pouvait plus tenir devant les forces disciplinées des Anglais et des impériaux. Philippe essuya un premier échec à Almenara, en Catalogne (27 juillet); peu après (20 août), il perdit sous les murs de Saragosse une bataille plus sanglante et plus décisive. Pour la seconde fois, Madrid le vit rentrer dans ses murs en fugitif. Si Lord Stanhope, au lieu de s'obstiner à ramener l'archiduc dans cette capitale qui le repoussait (28 septembre), eût adopté le plan de son collègue Stahremberg, et poursuivi l'armée espagnole jusqu'à son entière destruction, la guerre eût été probablement terminée, et Philippe V forcé de repasser les Pyrénées. Ce prince ne désespéra pas encore, et retiré à Valladolid, il vit bientôt arriver autour de lui l'élite des habitants de Madrid, décidés à courir jusqu'au bout sa fortune. Avec les ressources que lui offrit leur inébranlable patriotisme, avec ce qui lui

restait de ses troupes dispersées, il parvint à se faire encore une fois une armée; il ne lui manquait qu'un général pour la commander. Il le demanda à son aïeul. Louis XIV lui envoya le duc de Vendôme, disgracié depuis la funeste échauffourée d'Oudenarde. Vendôme, outre une poignée de Français qui le suivit, trouva quelques bataillons amenés du Roussillon par le duc de Noailles; avec ce secours, avec celui surtout des paysans qui se levaient dans toutes les campagnes pour faire aux ennemis une guerre acharnée et meurtrière, il ne tarda pas à mettre Philippe en état de reprendre l'offensive. En s'assurant du pont d'Almaraz sur le Tage, il ôta tout d'abord aux alliés l'espoir d'être rejoints par les Portugais. Stanhope, qui depuis plus de six semaines les attendait inutilement dans Madrid, voulut, mais trop tard, réparer le temps qu'il y avait perdu. Il quitta cette ville, entendant derrière lui le bruit joyeux des cloches, par lequel les habitants saluaient son départ (18 novembre). L'insurrection avait éclaté dans toutes les Castilles; l'archiduc, comme on l'a très-bien dit, « n'y possédait alors que le terrain couvert par le pied de ses chevaux. » Ses généraux manœuvrèrent pour le rejoindre en Catalogne, où il était allé, en toute hâte, retrouver dans Barcelone une royauté plus effective. Mais la retraite, à travers un pays ennemi et dévasté, était moins facile à des Anglais et à des Allemands chargés de butin, que ne l'était la poursuite à de sobres et agiles Espagnols. Vendôme, avec sa cavalerie, passa à la nage la rivière de Henarès, et surprit dans Brihuega Stanhope, que la difficulté de trouver des

vivres obligeait à marcher séparé de Stahremberg. Après une vaillante et inutile résistance, les Anglais, au nombre de cinq mille, se rendirent prisonniers (9 décembre). Le lendemain, comme Stahremberg accourait à leur aide, il se heurta contre l'armée de Vendôme, près du village de Villa Viciosa. La confiance de Philippe V était devenue telle, qu'il fit ce qu'on ne lui avait jamais vu faire, et prit lui-même le commandement de son aile droite, tandis que Vendôme combattait à la gauche. Le succès de la journée fut fort disputé; un moment il sembla appartenir à l'infanterie autrichienne; mais elle fut chargée sur ses derrières et rompue par les escadrons espagnols, et Stahremberg se vit forcé d'abandonner le champ de bataille. Il y laissait quatre mille morts et tous ses canons encloués. Philippe V n'ayant point de lit pour se reposer pendant la nuit qui suivit cette glorieuse journée, « je vais, lui dit Vendôme, vous faire donner le plus beau lit sur lequel roi ait jamais couché, » et l'on forma un matelas des drapeaux et des étendards pris sur l'ennemi. Stahremberg traversa l'Aragon, sans essayer de s'y maintenir; en Catalogne même, il trouva le nord de la province remis par le duc de Noailles sous l'autorité de Philippe V. Charles III ne conservait plus que Barcelone et quelques autres villes du littoral. Les Espagnols purent se livrer à la patriotique allégresse d'un peuple qui s'est affranchi de l'étranger; mais leurs joyeuses acclamations ne trouvèrent point d'écho en France; le triomphe de Philippe V n'y fut regardé que comme une chance de plus pour la continuation de la guerre.

On touchait cependant à l'événement qui, pour la première fois depuis dix ans, allait ralentir les opérations de cette fatale guerre, et faire luire, quoique dans un avenir encore assez éloigné, quelques espérances de paix. Le grand parti whig, redevenu tout-puissant depuis les derniers jours du règne de Guillaume III, venait de perdre le pouvoir en Angleterre. Godolphin et Sunderland, le premier, intime ami de Marlborough, le second, son gendre, avaient fait place aux tories Harley, comte d'Oxford et Saint John Lord Bolingbroke (août 1710). Il est difficile de croire qu'une intrigue de cour ait été, comme on le lit dans la plupart des écrits contemporains, la cause unique de cette importante révolution. La politique du gouvernement anglais et, par suite, la destinée de l'Europe ne tenaient pas à si peu de chose qu'à quelques paires de gants refusées à la reine Anne par lady Marlborough, et au verre d'eau que cette impérieuse favorite jeta sur la robe de sa rivale subalterne mistress Masham[1]. En même temps que la duchesse de Marlborough perdait la faveur de sa souveraine, son mari, presque aussi déconsidéré par son avarice qu'illustré par ses victoires, perdait l'appui de la classe puissante des grands propriétaires du sol, et ce changement de l'opinion publique fut immédiatement attesté par l'immense majorité que les élections donnèrent aux nouveaux ministres dans la Chambre des communes (décembre 1710). Dès lors Harley et Saint John se crurent en mesure de faire leurs premiers pas dans une

1. Nous ne pouvons prendre au sérieux cette assertion de Voltaire, dont nous reproduisons ici presque textuellement les paroles.

voie différente de celle qu'avaient suivie leurs prédécesseurs; ils entreprirent de consommer par la paix la défaite des whigs et de Marlborough. Torcy raconte dans ses mémoires l'étonnement et la joie qu'il ressentit, lorsque au mois de janvier 1711 il vit un certain abbé Gauthier, agent subalterne laissé à Londres depuis l'ambassade du maréchal de Tallard, entrer dans son cabinet et lui dire : « Voulez-vous la paix? Je viens vous apporter les moyens de la traiter, et de conclure indépendamment des Hollandais. » — Interroger un ministre de Sa Majesté s'il voulait la paix, continue Torcy, c'était demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie s'il voulait guérir. » Tout se fit d'abord très-secrètement : les ministres tories craignaient encore Marlborough, appuyé par un parti redoutable et ayant toujours le commandement suprême des armées britanniques. Ils avaient surtout à ménager les alliés de l'Angleterre, et ne pouvaient encourir le reproche d'abandonner la cause pour laquelle leur pays combattait depuis dix ans. Louis XIV ne se refusa à rien de ce qu'exigeaient les difficultés de leur situation; à aucun prix seulement il ne consentit à ce que la négociation passât par les mains des Hollandais; il avait trop souffert de leur insolence. Un événement survint qui apporta en faveur de la paix des arguments inattendus. L'empereur Joseph mourut (17 avril 1711), ne laissant d'autre héritier que son frère, le prétendant à la couronne d'Espagne. Cette mort changeait grandement en Europe l'état des affaires : Saint-John et ses collègues étaient fondés à demander au Parlement

s'il était de l'intérêt de la nation anglaise de supporter pendant plusieurs années encore une dépense annuelle de sept millions sterling, pour faire régner à la fois Charles VI à Vienne et à Madrid, comme y avait régné Charles-Quint. Les pourparlers entre Versailles et Londres n'en continuèrent pas moins à rester secrets; Ménager, député du commerce de Rouen, fut, avec l'abbé Gauthier, le seul agent employé par la France, et ce fut le poëte Prior qui vint apporter à Torcy les conditions posées par le cabinet anglais, en forme de préliminaires. Plusieurs mois devaient se passer avant que la négociation prît à Utrecht un caractère officiel.

Les hostilités avaient cependant recommencé avec le printemps. Marlborough, qui voyait s'écrouler sa fortune, eût passionnément désiré de la relever par d'éclatants succès; mais il avait devant lui Villars, et avec un tel adversaire, il n'osait trop donner au hasard; les tories lui eussent fait payer cher une défaite. Villars, de son côté, avait reçu du roi l'ordre formel de se tenir sur la défensive. On s'observa donc de part et d'autre plutôt qu'on ne chercha à se combattre, et la prise de Bouchain par les alliés (12 septembre) fut en Flandre l'unique résultat de la campagne. Elle en eut de moins importants encore au pied des Alpes et sur le Rhin; les opérations du collége électoral de l'Empire, convoqué à Francfort, tenaient alors l'Allemagne attentive; l'archiduc Charles fut élu empereur sans contestation. La France n'avait eu aucun intérêt à lui susciter de compétiteur; en gagnant la couronne impériale, il n'en perdait que plus

sûrement les chances de recouvrer celle d'Espagne. Barcelone ne lui restait que par l'impuissance momentanée où s'était trouvé Philippe V de fournir à Vendôme les moyens d'entreprendre un si grand siége. Par un étrange jeu de la fortune, ce fut la mer qui procura à la France le succès militaire le plus brillant de cette année. Duguay-Trouin, dont la gloire n'avait cessé de croître dans le temps de cette longue guerre, y mit le comble par son expédition contre Rio de Janeiro. Avec dix-sept vaisseaux, dont le roi lui avait donné le commandement, il força hardiment l'entrée de la rade que protégeaient trois cents canons, s'empara des forts et resta maître de la ville abandonnée. Il avait fait essuyer aux Portugais une perte évaluée à vingt millions (23 septembre).

Lorsque commença l'année 1712, la négociation entamée entre la France et l'Angleterre était sortie du mystère qui avait dû d'abord l'envelopper. La reine Anne, en ouvrant la session du Parlement, avait hautement annoncé son espoir du rétablissement de la paix (18 décembre 1711); on sut bientôt après que les plénipotentiaires des puissances belligérantes devaient se réunir, à la fin du mois de janvier, à Utrecht. Le triumvirat, qui voyait, avec la guerre, la direction des affaires européennes lui échapper, fit un effort désespéré pour prévenir ce coup. Marlborough, avec la majorité whig de la chambre des lords, essaya de soulever contre la paix l'opinion publique dans les trois royaumes : Heinsius envoya Buys auprès de la reine Anne pour la presser de rester fidèle aux engagements qui la liaient aux Provinces Unies ; on fit jouer enfin

une plus grande machine, et le prince Eugène vint à Londres plaider la cause de la guerre, en se montrant au peuple anglais à côté de son compagnon de victoires. La reine Anne déconcerta cette puissante intrigue en destituant le duc de Marlborough de tous ses emplois, et la chambre des communes, en l'accusant de concussion. Rien ne s'opposa désormais à l'ouverture des conférences d'Utrecht. Le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac y représentèrent la France, en meilleure attitude qu'à Gertruydenberg : le grand pensionnaire prétendit en vain revenir aux insolents préliminaires de 1709 ; l'Angleterre ne contestait plus la royauté de Philippe V ; elle exigeait seulement de lui la cession de Gibraltar et de Mahon ; elle réclamait de Louis XIV la reconnaissance de la reine Anne et de la succession protestante, en même temps que l'expulsion de Jacques III hors du territoire français, la destruction des fortifications et du port de Dunkerque, l'abandon des droits de la France sur la baie d'Hudson, l'Acadie et Terre-Neuve, avec des avantages particuliers pour le commerce britannique tant en France que dans les possessions espagnoles. Des garanties étaient en outre exigées contre la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne ; la restitution de tout ce qui restait de conquêtes faites par les armées françaises dans la présente guerre était stipulée ; enfin des barrières étaient réclamées pour les Provinces Unies et pour l'Empire. Rien de tout cela n'était contesté par Louis XIV ; il offrait de céder Menin, Ypres et Furnes pour la barrière, à condition qu'Aire, Béthune, Saint-Venant, Douai et Bouchain

lui seraient rendus ; il redemandait Lille en indemnité de la démolition de Dunkerque, Landau en échange de Brisach, et consentait au sacrifice de Kehl et de tout ce qu'il possédait sur la rive droite du Rhin. Ce fut sur ces bases que les négociations commencèrent le 11 février 1712, entre les deux plénipotentiaires français et ceux de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Empire.

Mais, à cette époque même, une diversion aussi douloureuse qu'inattendue vint arracher momentanément Louis XIV aux plus graves soucis de la politique.

Le dauphin son fils lui avait été enlevé au mois d'avril de l'année précédente. Il en avait ressenti une vive, mais courte douleur ; le père, mais non le roi, avait souffert de cette perte. En voyant son héritier présomptif ne gagner au progrès de l'âge que de s'enfoncer de plus en plus dans les vulgaires habitudes d'une vie toute matérielle, il ne pouvait fonder sur lui l'espoir d'un avenir glorieux et prospère pour la monarchie. Le titre et les honneurs de dauphin de France passèrent incontinent au duc de Bourgogne. Louis XIV n'avait pas seulement une grande tendresse, mais une grande estime et presque du respect pour ce jeune prince ; ces sentiments se montrèrent alors plus à découvert. Il rendit un public hommage, en la personne de son petit-fils, à des vertus qu'il n'avait jamais pratiquées lui-même ; il renonça pour lui à cette jalousie du pouvoir, si soigneuse d'en conserver toutes les apparences plus peut-être que la réalité ; il l'initia aux plus importantes et plus secrètes affaires de

l'État, envoya ses ministres travailler avec lui et se plut à l'annoncer à la France comme un successeur destiné à la rendre plus heureuse qu'il ne l'avait fait lui-même. Le duc de Bourgogne répondait à cette conduite touchante de Louis XIV par les plus nobles efforts pour se rendre digne de lui succéder. Cela ne veut pas dire qu'il se proposât de suivre ses exemples; il avait appris de Fénelon à régner selon de tout autres maximes; mais il n'en recevait pas avec moins de docilité et de profit les enseignements d'une si vieille et si haute expérience; surtout il s'attachait par ses soins pieux à alléger pour son aïeul le fardeau chaque jour plus pesant de la vie royale. Il était secondé dans cette tâche par sa jeune et charmante épouse, qui était l'idole de la cour, et qui seule par sa grâce, les vives saillies de son esprit et les épanchements d'une nature aimante, déridait le front et épanouissait le cœur du vieux monarque. Qu'on juge de la douleur de Louis XIV, lorsque la mort vint frapper coup sur coup ces deux têtes, sur lesquelles reposaient ses affections et ses espérances les plus chères! Une maladie, qui sembla être la rougeole pourprée, faisait à Versailles et aux environs de grands ravages. La jeune dauphine en fut atteinte le 5 février; le 12 elle expira, âgée de seulement vingt-six ans, au milieu des plus cruelles souffrances. Le dauphin, qui l'aimait d'un amour dont son âme mortifiée se reprochait l'excès, avait veillé près d'elle jusqu'au dernier jour de la maladie, où lui-même fut pris de la fièvre. A peine les yeux de la princesse eurent-ils été fermés que le roi, parti pour Marly avec Mme de Maintenon,

l'y appela auprès de lui pour le dérober à l'influence épidémique, en même temps qu'au spectacle déchirant des funérailles. Louis XIV, en l'embrassant à plusieurs reprises, eut un douloureux pressentiment qui ne le trompa pas. Le 18 février, le duc de Bourgogne mourut comme meurent les saints; il n'avait pas accompli sa trentième année. L'aîné de ses enfants, le duc de Bretagne, âgé de cinq ans, le suivit au bout de peu de jours (8 mars), et l'on craignit quelque temps la même fin pour l'enfant au berceau, destiné à succéder à Louis XIV. Deux ans après, le troisième des petits-fils du monarque, le duc de Berry, devait s'ajouter à cette liste funèbre, et précéder aussi son aïeul au tombeau. Jamais peut-être le deuil n'était entré de la sorte dans une maison royale.

Il y eut une de ces morts dont le retentissement lamentable ne se renferma pas dans l'enceinte de Versailles, ce fut celle du duc de Bourgogne. Ce prince était devenu l'espérance de la nation aussi bien que celle du roi; les peuples pleurèrent en lui la félicité qu'ils en attendaient et qui ne leur fut pas donnée. L'opinion s'est de là accréditée que, si Dieu ne l'eût enlevé à la France « qui ne le méritait pas, » il eût arrêté le déclin de la monarchie et épargné à la maison de Bourbon les horribles épreuves que lui réservait la révolution française. Nous avons lu dans plus d'un livre, nous avons recueilli jadis de plus d'une bouche l'expression de ce sentiment, et nous ne voudrions pas, en refusant de nous y associer, paraître irrespectueux envers la mémoire du duc de Bourgogne et celle de Fénelon. Mais il nous est impossible de voir là

autre chose qu'une illusion, qui se dissipe devant le moindre examen des doctrines politiques de l'élève et du maître. Si, pour assurer la force et la durée à l'ancienne monarchie, il eût suffi d'un prince éclairé, appliqué, juste, humain, dévoué au bien public, fidèle imitateur de tous les exemples de saint Louis, le duc de Bourgogne eût été assurément ce prince; il n'y a rien de trop dans l'admiration et les regrets de Saint-Simon sur sa tombe. Mais lorsqu'on voit ce même Saint-Simon faire honneur au dauphin de son souci des prérogatives de la noblesse et du projet qu'il a de la relever en supprimant « l'insupportable confusion du noble avec le gentilhomme, » en abolissant l'ordre du tableau, garantie donnée par Louvois à l'ancienneté des services militaires contre les privilèges de la naissance, en remettant le gouvernement de l'État, non plus à des ministres, mais à des conseils composés de la plus haute aristocratie du royaume; lorsqu'on voit que Fénelon, sous l'empire de la même préoccupation, prétend dépouiller, au profit de cette même noblesse, le roi de son autorité absolue et la bourgeoisie des emplois élevés dans l'administration et dans la magistrature, substitue partout le régime des États provinciaux à celui des intendants et ôte au pouvoir central presque toute son action, réclame la convocation régulière et triennale des États généraux, mais en réduisant ces assemblées à un petit nombre de membres, parmi lesquels la prépondérance appartiendrait aux évêques et aux seigneurs; lorsqu'on lit les singuliers projets de remplacer par un impôt unique sur la terre tous les autres impôts, de restaurer la

chimère des lois somptuaires, de proscrire avec le luxe les industries qui l'alimentent, de sacrifier presque entièrement la grandeur militaire de la France à ses intérêts pacifiques; lorsqu'enfin le duc de Bourgogne, sous l'austère dictée de sa conscience, se montre disposé à maintenir, autant et plus que son aïeul, le principe de l'unité de foi dans toute la rigueur de son application; on se demande si ce prince, avec tant d'idées impossibles à réaliser alors, eût pu tenir les promesses de bonheur que son règne semblait faire à la France. Sans doute, il eût fait admirer en lui un des modèles les plus rares parmi les rois de la perfection évangélique, il eût forcé la philosophie à rendre hommage à l'éminence de plusieurs de ses qualités royales, à son sentiment rigoureux du devoir, à son respect des lois, à son horreur de l'arbitraire, à sa vertueuse avarice de l'or et du sang des peuples, à cet amour de l'humanité surtout, si sincère chez lui, comme chez son illustre maître. Mais qui osera dire que cela eût suffi pour qu'il pût maîtriser le dix-huitième siècle, et en enlever l'empire à Voltaire? La gloire du duc de Bourgogne eût été, nous le croyons, en péril dans une tâche au-dessus des forces humaines, et comme, en mourant, « il rendit grâces à Dieu d'avoir été préservé du sceptre et du compte qu'il faut en rendre, » peut-être vaut-il mieux, pour l'honneur de sa belle et pure mémoire, qu'il ait été préservé aussi de cet autre compte que les rois ont à rendre au tribunal de la postérité.

On doit peu s'étonner que la cour, que la ville, que la France entière se soient refusées à regarder

comme naturels les coups de la mort qui venaient de tomber ainsi sur presque toute la descendance mâle de Louis XIV. On parla partout d'empoisonnement, et il n'y eut qu'une voix pour désigner le coupable. A côté du trône se trouvait un prince, tristement insouciant de sa renommée, affichant sans pudeur le scandale de l'irréligion et de la débauche, fanfaron de crimes, comme l'appelait le roi son oncle, et, par une méprise fâcheuse de l'ignorance, soupçonné de cultiver l'art néfaste de la magie et des poisons, parce qu'il cultivait la chimie. La clameur devint si violente et si universelle contre le duc d'Orléans, qu'il courut au roi lui demander la Bastille et des juges. Louis XIV, sous le poids accablant de sa douleur, conserva assez de fermeté d'esprit et de caractère, pour résister au déchaînement dont son neveu était l'objet, et lui refuser la dégradante satisfaction qu'il réclamait. Il n'en garda pas moins contre lui des soupçons, soigneusement entretenus par la cabale du duc de Maine ; ceux du peuple ne se dissipèrent pas davantage et durèrent jusqu'à ce qu'un démenti solennel leur eût été donné par Louis XV roi et majeur. Heureux le duc d'Orléans s'il eût voulu reconnaître que c'étaient ses vices qui lui avaient fait imputer des crimes, et s'il eût profité, pour changer de vie, de l'utile avertissement que lui donnait l'opinion publique, juste dans son injustice même !

Dès que Louis XIV remit son esprit aux soins du gouvernement, il reconnut que les pertes, dont il avait le cœur déchiré, ajoutaient en même temps une grave difficulté à ses affaires. La mort du duc de

Bourgogne et celle du duc de Bretagne ne laissaient plus que la vie d'un frêle enfant entre le roi d'Espagne et l'héritage de la couronne de France. Il fallait obtenir que Philippe V renonçât éventuellement à cette dernière couronne ou à celle qu'il portait; il fallait qu'en un temps où les renonciations conservaient peu de crédit, celle-là fût acceptée des alliés. La paix avait donc perdu quelques-unes de ses chances, et Eugène, secondé puissamment par Heinsius, qui avait accru les armements de la Hollande, ne négligea rien pour rompre le fil à peine noué des négociations. Un nouvel échec, un échec violent et décisif infligé à la France, était dans sa pensée le moyen le plus sûr de remettre tout en question, et il ne rêvait que d'aller, sous les murs de Paris, dicter une toute autre paix à Louis XIV. Le roi sentait ce péril; il le témoigna à Villars, lorsque le maréchal vint prendre congé de lui à Marly, avant de se rendre à l'armée. Laissons ici parler Villars lui-même; il n'y a que son récit qui puisse faire voir Louis XIV dans toute la majesté de son infortune. Le vieux monarque pleurait : « Vous voyez mon état, « dit-il, monsieur le maréchal : il y a peu d'exemples « de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans le même « mois, son petit-fils, sa petite belle-fille et leur fils, « tous de très-grande espérance et très-tendrement « aimés. Dieu me punit : je l'ai bien mérité : j'en « souffrirai moins dans l'autre monde. Mais suspen- « dons mes douleurs sur les malheurs domestiques, « et voyons ce qui se peut faire pour prévenir ceux du « royaume. Je vous remets les forces et le salut de « l'État.... La fortune peut vous être contraire... S'il

« arrivait ce malheur à l'armée que vous commandez, « quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais « à prendre pour ma personne?... » Et comme Villars demeurait en silence : « Je ne suis pas étonné, reprit « le roi, que vous ne répondiez pas bien prompte- « ment. En attendant que vous me disiez votre pen- « sée, je vous dirai la mienne.... Je sais les raison- « nements des courtisans; presque tous veulent que « je me retire à Blois, si mon armée était battue. Pour « moi, je sais que des armées aussi considérables ne « sont jamais assez défaites, pour que la plus grande « partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. « Je connais cette rivière; elle est très-difficile à pas- « ser.... Je compterais aller à Péronne ou à Saint- « Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, « faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble, « ou sauver l'État.... » Ceux qui ont contesté à Louis XIV le surnom de *Grand* n'avaient pas sans doute lu cette page.

On était au mois de mai, et les retards affectés de la reine Anne n'avaient pas encore permis à Eugène d'entrer en campagne; Philippe V ayant renoncé formellement à ses droits éventuels sur la couronne de France, le cabinet britannique, satisfait sur ce point, et assuré d'ailleurs de la bonne foi de Louis XIV par l'engagement de remettre Dunkerque en dépôt à une garnison anglaise, donna l'ordre au duc d'Ormond, successeur de Marlborough, de ne point prendre part aux hostilités. Cet ordre, contrarié par l'électeur de Hanovre, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, ne fut qu'imparfaitement exécuté. La plus

grande partie des auxiliaires allemands, soldés par l'Angleterre, et quelques détachements anglais même demeurèrent sous le commandement d'Eugène, malgré la trêve signée entre la Grande-Bretagne et la France. La supériorité du nombre resta donc aux alliés, et le prince Eugène, après s'être emparé du Quesnoy sans beaucoup de difficulté (4 juillet), marcha sur Landrecies, dont il espérait que la prise lui ouvrirait la route de Paris. Il avait vu Villars, enchaîné par ses instructions, manœuvrer si mollement devant lui l'année précédente, il venait de le voir si peu disposé à rien risquer pour délivrer le Quesnoy, qu'il crut son succès assuré par la timidité de l'ennemi, et ne craignit pas de donner à ses lignes, de Landrecies à Marchienne, où étaient ses magasins, deux lieues et demie d'étendue. C'était trop mépriser son adversaire. Le maréchal de Montesquiou, qui commandait sous Villars, fut informé d'un endroit où ces lignes, faiblement défendues, pouvaient être assaillies avec avantage, et il se hâta d'en porter l'avis à son chef. Le parti de Villars est pris aussitôt : il feint de vouloir se porter au secours de la ville assiégée, puis, reculant brusquement vers l'Escaut, franchit ce fleuve, et vient fondre avec une telle promptitude sur la partie des lignes comprise entre Denain et Marchienne, que le comte d'Albemarle apprend le mouvement des Français en recevant leur attaque. Les retranchements ennemis sont envahis avec un élan irrésistible; Albemarle, qui a été forcé de les abandonner, « se retire « dans le village et l'abbaye de Denain ; mais il est « poursuivi de si près, que des bataillons entiers se

« jettent dans l'Escaut. Le carnage fut fort grand, « ajoute l'historien militaire Quincy, et l'on eut beau- « coup de peine à arrêter le soldat, de manière que, « des seize bataillons qui y étaient, il ne resta pas « quatre cents hommes, tout le reste ayant été tué, « noyé ou pris. » Eugène, frémissant de colère, était accouru dès le commencement de l'action avec quelques chevaux ; mais de l'autre rive de l'Escaut, il ne put que contempler la défaite du comte d'Albemarle, sans pouvoir lui porter secours. Lorsque quelques heures après il fut rejoint par le gros de son armée, il était trop tard, et ce fut en vain qu'il s'efforça de reprendre le pont de Prouvy sur les Français. Les commissaires des États Généraux l'arrachèrent du champ de bataille furieux et s'obsinant à réparer un échec irréparable. (24 juillet 1712.) La victoire de Denain eut pour résultat immédiat la prise de Marchienne ; cinq ou six mille soldats, avec cent canons, et tous les approvisionnements de l'armée d'Eugène y tombèrent au pouvoir du vainqueur. (30 juillet.) Le siége de Landrecies n'était plus possible aux alliés; non-seulement cette place fut délivrée, mais Douai, le Quesnoy, Bouchain et d'autres moindres places capitulèrent successivement aux mains de Villars ; un matériel d'artillerie immense s'ajouta à celui qu'il avait pris à Marchienne. Il n'envoya pas moins de vingt mille prisonniers dans les places françaises. C'eût été là un éclatant triomphe, aux jours mêmes des grandes prospérités de Louis XIV; qu'était-ce après une si accablante série de revers ? Il n'y a que l'envie (et Saint-Simon a le malheur d'être inspiré trop souvent par

cette triste passion) qui ait contesté à Villars l'honneur d'avoir sauvé la France.

Les autres opérations de guerre qui se passèrent en cette année ne méritent aucune mention; l'importance militaire du duc de Vendôme oblige seule à parler de sa mort, qui fut celle d'un grossier épicurien, et non d'un soldat. (11 juin.)

Heinsius, cependant, qui, durant tout l'été, avait laissé les négociations sans progrès à Utrecht, ne songea plus, après la journée de Denain, à en arrêter le cours; le ministre anglais, Saint-John, créé vicomte de Bolingbroke, passa de son côté en France pour en hâter la conclusion. (19 août.) Il fut accueilli à Fontainebleau en ami et presque en bienfaiteur, et ne partit qu'après avoir signé une trêve non plus entre les armées, mais entre les trois couronnes d'Angleterre, de France et d'Espagne. Le roi de Portugal et le duc de Savoie ne tardèrent pas à y accéder; l'empereur seul s'obstinait à rester sous les armes, et se refusait à rien rabattre de ses prétentions. On continua de négocier en dépit de son envoyé, le comte Zinzendorf, et la réconciliation entre la France et l'Angleterre put être regardée comme accomplie avant la fin de 1712. Bolingbroke et Torcy y travaillaient aussi activement l'un que l'autre; le grand âge de Louis XIV et la santé chancelante de la reine Anne les pressaient également d'achever leur ouvrage. Ils fixèrent d'un commun accord le 11 avril 1713 comme le jour où la paix devait être signée : passé ce terme, la reine Anne, entre les mains de qui les alliés avaient remis leurs intérêts, était déliée envers eux de tous ses engage-

ments. Il fut fait ainsi que l'Angleterre et la France l'avaient résolu : après que le traité eut été signé par leurs plénipotentiaires, il le fut par ceux du roi de Portugal et du duc de Savoie ; l'envoyé du roi de Prusse et celui des Provinces-Unies firent attendre jusque dans la nuit leur signature ; celle du representant du roi catholique ne fut donnée que trois mois après. On a vu plus haut les préliminaires arrêtés à Londres, au début de la négociation ; ils firent le fond du traité. Louis XIV seulement, pour en finir plus vite, consentit à ajouter Tournay aux places cédées pour la *barrière*, et à échanger avec le duc de Savoie les forteresses dauphinoises d'Exiles et de Fénestrelles contre la vallée de Barcelonette ; il garantit, en outre, à Victor-Amédée le royaume de Sicile, ainsi que l'héritage de la couronne d'Espagne, au cas d'extinction de la lignée directe de Philippe V ; il reconnut enfin, avec le titre royal de la maison de Brandebourg, la cession faite à Frédéric-Guillaume Ier des principautés de Neufchâtel et de Vallengin et de la Gueldre espagnole. La nouvelle monarchie prussienne, en se séparant ainsi à Utrecht de l'empereur et de l'Empire, annonçait à la maison d'Autriche une politique indépendante de la sienne en Allemagne.

On a attribué aux conseils du prince Eugène le refus obstiné de l'empereur de faire la paix à Utrecht. Il nous semble que Charles VI ne fit en cela que suivre la tradition de son opiniâtre et ambitieuse maison, ainsi avaient fait avant lui Ferdinand III à Munster et Léopold-Ignace à Nimègue ; ils n'avaient posé les armes que devant la nécessité. Charles VI,

en tenant la même conduite, se préparait le même sort. Villars avait rendu aux Français l'élan de la victoire. Arrivé aux bords du Rhin, sur le théâtre de ses premiers exploits, il n'attendit pas, pour se mettre en mouvement, d'avoir rassemblé toutes ses forces, et, tandis qu'Eugène, derrière ses lignes d'Etlingen, maudissait la lenteur et la pénurie autrichiennes qui ne lui permettaient pas encore d'agir, Spire, Worms, Kayserslautern étaient déjà occupés par les Français, et Landau assiégé. La position prise par Villars empêcha son adversaire de secourir cette forte place, qui capitula au bout de deux mois (20 août). Mais c'était l'orgueil impérial qu'il fallait faire capituler, et pour obtenir ce grand résultat, Villars a conçu le projet d'une agression aussi hardie qu'inattendue contre un des plus redoutables boulevards de la frontière germanique. Il passe le Rhin à Kehl, fait mine de vouloir se porter, à travers la Forêt-Noire, vers les sources du Danube, et puis se rabat vers Fribourg en Brisgau, but de ses attaques. L'ennemi avait couvert cette ville par un camp retranché, établi sur la montagne de Roskhof; le maréchal entraîne ses soldats à l'assaut de cette formidable position que défendaient dix-huit bataillons, et il en est maître au bout de la journée. (20 septembre.) Restaient à emporter Fribourg et ses châteaux, dont les ouvrages avaient été fort agrandis, depuis que la place s'était rendue, en 1677, au maréchal de Créquy. Il y fallut un siége en règle; mais Villars, pressé par la saison, pressé surtout par le besoin de finir la guerre, ne ménagea rien pour rendre les opérations

promptes et décisives; il ne craignit point, dans un grand intérêt d'humanité, de se donner les apparences de la barbarie. Le 20 novembre, ville et châteaux étaient en son pouvoir.

Charles VI n'avait pas attendu le dernier acte du siége de Fribourg pour envoyer au prince Eugène l'autorisation de traiter de la paix. Villars, de son côté, avait reçu des pleins pouvoirs de Louis XIV. Les deux grands capitaines arrivèrent, le 26 novembre, à Rastadt, lieu choisi pour les conférences; leurs relations personnelles furent celles d'une franche et cordiale amitié; les incorrigibles prétentions de l'orgueil autrichien apportèrent seules quelque retard à l'issue de la négociation. Mais la France avait reconquis le droit de se faire écouter, et il fallut que Charles VI consentît à rendre tous leurs États aux deux alliés du roi, les électeurs de Bavière et de Cologne; il fallut qu'il souscrivît à la restitution de Landau, que les articles d'Utrecht avaient refusée à Louis XIV. L'Empire recouvra, en échange, Brisach, Kehl et Fribourg; il fut, en outre, écrit dans le traité que les Pays-Bas, le Milanais, l'île de Sardaigne et le royaume de Naples restaient, avec l'agrément de la France, au pouvoir de la maison d'Autriche. Aucune transaction directe n'intervint du reste entre Charles VI et Philippe V. Ce fut le 7 mars 1714 qu'Eugène et Villars signèrent à Rastadt la fin de la guerre de la succession d'Espagne. Les derniers feux n'en étaient pas cependant encore éteints en Catalogne; Stahremberg, avant d'évacuer cette grande province, avait eu soin d'y laisser l'insurrection allumée

derrière lui, et les Catalans, dans leur folle obstination à garder leur indépendance, étaient allés jusqu'à déclarer la guerre à la France et à l'Espagne. Philippe V, pour étouffer cette rébellion opiniâtre, fut obligé de recourir encore une fois à l'assistance de son aïeul; Berwick vint assiéger Barcelone à la tête de quarante mille hommes, et ne réduisit cette grande ville qu'après trois furieux assauts et des flots de sang répandus. (11 septembre 1714.) Les franchises républicaines, pour lesquelles elle avait combattu avec cet héroïsme désespéré, lui furent enlevées pour jamais. La paix fut rétablie alors dans toute l'Europe.

Si la France, au sortir de cette terrible lutte, portait ses regards au dehors, elle pouvait le faire sans trop de tristesse et même avec une espèce de satisfaction. Elle avait fait des pertes regrettables sans doute en Flandre, aux bords du Rhin et dans l'Amérique septentrionale; elle avait vu de plus les deux puissances, ses anciennes ennemies, s'agrandir et s'enrichir; Gibraltar et Mahon rendaient l'Angleterre dominante dans la Méditerranée, et son pavillon n'avait plus de rival sur toute l'étendue des mers; les Pays-Bas, Milan et Naples étaient d'opulentes contrées à exploiter pour la besogneuse avidité de la maison d'Autriche. Mais c'était, par contre, pour la France un réel avantage de voir la Hollande déchue de sa grandeur factice pour en avoir abusé, et ne pouvant plus jouer désormais qu'un rôle secondaire dans les coalitions; c'était un fait bien autrement considérable d'avoir assis les Bourbons sur le trône d'Es-

pagne, d'avoir fait entrer dans le système français un peuple si longtemps ennemi, et de lui préparer, sous un gouvernement meilleur, un retour d'influence dans la politique européenne. Les deux dernières années de combats avaient, en outre, rendu leur lustre aux armes de Louis XIV; la France, en face de l'étranger, restait une grande nation sous un grand roi. C'était au dedans que se révélait dans toute sa profondeur la plaie faite par une si longue guerre au corps de la monarchie. Les historiens n'ont tous qu'un même mot, mot terrible, pour peindre l'état du royaume, l'agonie. Le malade s'était soulevé avec une convulsive et héroïque énergie pour rejeter l'ennemi hors de chez soi; puis il était retombé sur lui-même dans une inerte et muette défaillance : il semblait que la France allât s'éteindre avec son vieux roi Plus de finances; les banqueroutes partielles faites par Desmarest préludent à la banqueroute universelle; plus d'industrie, les capitaux manquent; sur une partie même du territoire, plus d'agriculture; les grands maux de 1709 n'ont pu être réparés; la population depuis lors n'a fait que décroître, la mendicité a remplacé le travail devenu impossible, et la disette n'a plus cessé. Pour ne pas désespérer de la France, il fallait se rappeler comment elle était sortie du tombeau, après la longue invasion des Anglais au quinzième siècle.

La reine Anne mourut alors (12 août 1714). Depuis quelque temps, voyant sa santé décliner, elle s'était sentie troublée par la pensée de laisser à un étranger l'héritage des Stuarts, et avait obtenu de ses

deux principaux ministres, le comte d'Oxford et lord Bolingbroke, de travailler avec elle à la restauration de son jeune frère, obscurément réfugié dans les États du duc de Lorraine. Les deux lords, sur l'ordre de leur reine, se hâtèrent de faire entrer dans ce projet le roi de France. Mais, dès qu'il commença à douter du succès de l'entreprise, le versatile comte d'Oxford se retourna traîtreusement vers les whigs, et courut avec eux au-devant de l'électeur de Hanovre. Georges Ier avait conservé toutes les passions haineuses de la Grande Alliance contre Louis XIV. Dévoué, comme prince allemand, à l'empereur, protestant fanatique avec les plus mauvaises mœurs, il se livra corps et âme aux whigs, sans en avoir plus de respect pour les libertés de l'Angleterre. Persécuter violemment les tories et signifier son hostilité à Louis XIV fut dès l'abord tout son système de gouvernement. Son ambassadeur Lord Stairs, chargé d'aller à Versailles se plaindre de l'incomplète destruction des ouvrages de Dunkerque, fit entendre aux oreilles royales un langage d'une arrogance presque insultante. Louis XIV n'en devint que plus disposé à écouter les secrètes ouvertures que lui firent parvenir alors Lord Bolingbroke, le duc d'Ormond et quelques autres des principaux tories, forcés de chercher un asile en France. Ils s'étaient unis aux jacobites, et se préparaient à profiter des mécontentements excités par les violences du nouveau roi, pour tenter une contre-révolution en Angleterre. Louis, trop oublieux des engagements d'Utrecht, leur promit et commença même à leur procurer indirectement quelques se-

cours. C'était se mettre sur une pente bien dangereuse, et il eût été très-difficile au roi de s'y arrêter, si la fin de son règne eût été moins proche.

Un triste épisode nous sépare encore du récit de ces derniers jours de Louis XIV. La persécution religieuse est venue ajouter au sombre aspect de la cour et au malaise profond du royaume. C'est le jansénisme qui a recommencé à troubler l'Église, et qui a provoqué le bras séculier à une répression trop violente pour être juste.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le jansénisme, à cette époque, n'offrait plus aux yeux du monde le rare assemblage de génie et de vertu, et les éclatants repentirs qui l'avaient illustré à sa naissance : Arnauld et Nicole, les derniers de cette grande génération, n'avaient point vu finir le dix-septième siècle. Mais ce que la secte avait perdu en éclat extérieur, elle l'avait regagné par le nombre prodigieusement accru de ses adhérents. Ce n'était plus seulement un parti dissident dans l'Église; c'était ce que nous appellerions aujourd'hui une opposition politique, sous la la seule forme que comportât le gouvernement de Louis XIV. Aussi rencontrait-on partout le jansénisme, à la cour et à la ville, dans l'épiscopat et dans les rangs inférieurs du clergé séculier et régulier, parmi la bonne bourgeoisie et en particulier sur les bancs des parlements; partout on le reconnaissait à la gravité des mœurs et du langage, à l'étendue du savoir ecclésiastique en même temps qu'à son mépris pour l'autorité du Saint-Siége, à son orgueil de secte et à son inflexible prétention de resserrer la voie étroite

du christianisme et de diminuer le petit nombre des élus. On a beaucoup parlé de l'habileté mondaine des jésuites, et les faits ne prouvent guère qu'ils aient mérité ni toutes les louanges, ni tous les reproches qui leur ont été prodigués à cet égard. On aurait pu vanter à meilleur titre la savante et forte organisation du parti janséniste, son infatigable activité, ses puissantes manœuvres et toutes les ressources qu'il trouvait pour se relever incessamment sous le poids des condamnations de l'Église et des rigueurs de l'autorité séculière. Saint-Simon n'a pas assez de sarcasmes pour bafouer l'ignorance religieuse de Louis XIV, à laquelle il attribue la répugnance du monarque pour ces sectaires ; mais Saint Simon, manifestement imbu de leurs opinions, montre par son propre exemple si le roi se trompait si fort en les regardant comme des censeurs aigres et malveillants de son gouvernement, et lorsqu'en 1791, au grand jour des délibérations de l'assemblée constituante, le parti janséniste donna le dernier mot de ses doctrines dans l'ordre civil et religieux, il justifia suffisamment, ce semble, l'instinctive aversion et les défiances de Louis XIV. Le tort, l'impardonnable tort du grand roi fut de recourir contre ce parti aux armes violentes de la persécution ; c'était pécher contre la justice et l'humanité ; c'était, en outre, rendre les jansénistes plus considérés et plus puissants en faisant d'eux des victimes.

Lorsque Bossuet vivait encore, en 1702, leur opiniâtre manie de dogmatiser avait ravivé en Sorbonne la fameuse distinction « du fait et du droit », ainsi

que la doctrine « du silence respectueux, » et le pape Clément XI, en présence de ce scandale, s'était cru obligé de renouveler les condamnations portées par ses prédécesseurs contre les erreurs de Jansénius (1705). Comme en 1665, le décret pontifical fut présenté à la signature de tout le clergé séculier et régulier; comme alors, les religieuses de Port-Royal des Champs refusèrent la soumission pleine et entière exigée d'elles. Une bulle de Clément XI intervint qui les châtiait, en les plaçant sous l'autorité de la supérieure orthodoxe de Port-Royal de Paris. Leur résistance continua (1708). Elle fit perdre patience au cardinal de Noailles, qui, accusé lui-même de jansénisme par le P. Tellier, le nouveau confesseur du roi, éprouva le besoin de se justifier par un excès de sévérité. Ce fut ce prélat, devenu violent par faiblesse, qui ordonna contre les filles de Port-Royal des Champs les rigoureuses mesures exécutées, et outrées sans doute, par le lieutenant de police d'Argenson. Après qu'on les eut enlevées de leur monastère et dispersées dans d'autres couvents, on s'attaqua aux murs mêmes de l'abbaye, qui fut démolie et rasée, comme pour en effacer de terre jusqu'au souvenir (1709). L'année suivante, les ossements des anciens solitaires et des religieuses furent exhumés et transportés dans des cimetières du voisinage. Il y avait dans ces exécutions contre des morts un inutile et odieux appareil de rigueur qui troubla douloureusement les consciences.

La querelle religieuse se rallumait à ce moment même à l'occasion des *Réflexions morales* du P. Quesnel sur le *Nouveau Testament*. Le P. Quesnel, prêtre

de l'Oratoire, avait reçu à Bruxelles le dernier soupir d'Arnauld, et lui avait succédé dans la direction du parti janséniste. Son livre, publié depuis plusieurs années, avait reçu l'approbation formelle du cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons. Le P. Tellier ne le dénonça pas moins à Rome, où il fut condamné (1708) ; un arrêt du conseil l'interdit ensuite dans le royaume (1711). Le roi ne jugea point que ce fût assez : il sollicita et obtint du pape une bulle plus explicite, qui déclara fausses, impies, blasphématoires et hérétiques cent et une propositions extraites du livre des *Réflexions morales* (8 septembre 1713). Ce fut la bulle *Unigenitus*, destinée à soulever des résistances si longues et si tristes dans une partie de l'église de France. Elle fut acceptée de la grande majorité des évêques; il s'en trouva quinze, et à leur tête le cardinal de Noailles pour refuser de la recevoir. Ce prélat, selon le judicieux témoignage du cardinal de Beausset, « avec des vertus et des qualités infiniment estimables, avait ce mélange d'entêtement et de faiblesse, apanage ordinaire des caractères plus recommandables par la droiture des sentiments et des intentions que par la rectitude et l'étendue des idées. » Il entra en lutte ouverte contre le pape et contre le roi, défendit la réception de la bulle dans son diocèse, et attira sur lui tout le déchaînement du zèle emporté du P. Tellier. Peut-être ne dut-il qu'à la mort du roi de n'être point déposé par un concile national. La persécution ne se fit point attendre pour des têtes moins élevées que la sienne; on commença à exiger l'adhésion de tous les clercs à la constitution *Unige-*

nitus et à priver de leurs bénéfices, à exiler, à emprisonner les réfractaires. Il ne faut pas croire Saint Simon lorsque dans sa haineuse exagération il veut que cette persécution soit « allée jusqu'à faire des milliers de confesseurs et quelques martyrs; » elle s'étendit assez loin toutefois pour devenir une des calamités qui rendirent la fin du règne de Louis XIV si pesante à la France.

Le fardeau n'était guère moins lourd pour le roi lui-même. L'ennui se joignait au chagrin pour l'accabler. Il avait perdu avec la duchesse de Bourgogne l'unique charme de sa vieillesse, et Mme de Maintenon, malgré toutes les ressources de son esprit, succombait sous son impuissance à le distraire. Elle avait imaginé de faire rappeler à la cour le duc de Villeroy disgracié, espérant que le compagnon d'enfance du roi, qui avait vu passer avec lui les deux générations éteintes de ce long règne, lui apporterait quelque amusement par le retour de leur ancienne familiarité et la communauté de leurs souvenirs. Villeroy fut bien accueilli et rentra de plain pied dans l'intimité royale; mais il ne ramena la jeunesse, ni la joie à Versailles. Survint la mort du duc de Berry, qui, à l'exception du petit dauphin, ne laissait plus au roi de princes issus de son sang que les fruits de ses illégitimes amours, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Le premier était boiteux et d'une complexion délicate; il avait montré à la guerre une faiblesse de cœur, qui avait causé à Louis XIV le seul accès de colère dans lequel il eût oublié sa dignité. Mais le duc du Maine n'en avait pas du moins pris

beaucoup d'ascendant sur son père par l'adresse de son esprit et ses manières insinuantes, et il y avait été fort aidé par Mme de Maintenon, qui lui portait une tendresse toute maternelle. Le comte de Toulouse, avec une médiocre intelligence, avait un cœur droit et loyal et s'était fait dans la marine un renom mérité d'aptitude et de courage. On conçoit que le vieux monarque, dans la solitude que la mort avait faite autour de lui, ait senti son affection se redoubler pour ses deux fils et qu'il leur en ait prodigué les marques; mais rien ne saurait excuser la résolution qu'il prit de les déclarer, après les princes du sang, aptes à succéder au trône (29 juillet 1714), et de leur conférer ensuite le titre même de princes du sang. Le droit public de la monarchie et les éternelles lois de la morale étaient également violées par cet acte de l'omnipotence royale, que le Parlement enregistra en silence. On se tromperait toutefois si l'on voulait y voir un reste de cet orgueil qui, quarante ans auparavant, réclamait les hommages publics de la cour pour le scandale du double adultère; ce n'était que de la faiblesse. Louis XIV, courbé par l'âge et le malheur, ne savait plus résister aux obsessions dont l'entourait le duc du Maine. On allait obtenir de lui un autre acte, qui mettait le sceau au précédent, mais si peu régulier et si mal conçu qu'en le signant il en reconnut lui-même la caducité. Le 2 août 1714, il fit son testament, et le 27 du même mois il le remit aux mains du premier président Maisons et du procureur général d'Aguesseau.

Villeroy et le chancelier Voysin, successeur de

Pontchartrain, secondaient de tous leurs efforts la grande intrigue du duc du Maine pour exclure le duc d'Orléans de la régence; ils étaient allés jusqu'à proposer au roi de convoquer les États-généraux, et de remettre à cette assemblée le soin de désigner le régent au choix royal. C'eût été dans la pensée de Louis XIV une abdication, et il s'y refusa. Mais il consentit à faire contre son neveu ce que Louis XIII avait fait contre Anne d'Autriche, à ne lui laisser qu'une régence nominale, avec un conseil, dépositaire réel de tous les pouvoirs de la royauté. Le duc du Maine devait être chargé de veiller « à la sûreté, conservation et éducation du roi mineur, » le maréchal de Villeroy était nommé son gouverneur, sous l'autorité du duc du Maine. Si ce dernier mourait, le comte de Toulouse était appelé à le remplacer. Rien, on le voit, n'était omis de ce qui pouvait annuler l'autorité du duc d'Orléans. En remettant l'acte scellé à Maisons et à d'Aguesseau, le roi leur déclara formellement que personne hors lui ne savait ce qui y était contenu, et il ajouta cette étrange parole, qu'il répéta plus d'une fois : « J'ai acheté mon repos. » On pratiqua, dans une des tours du Palais, une niche qui fut fermée d'une porte de fer, et le testament y fut déposé sous la garde du Parlement.

Après cet acte consommé, Louis XIV n'avait plus qu'à mourir. Pendant près d'une année encore, on le vit continuer le train de vie qu'il s'était tracé le lendemain de la mort de Mazarin; il tenait aux jours et heures fixes ses divers conseils, il travaillait, comme de coutume, chez Mme de Maintenon, se faisait

voir à ses courtisans, passait ses revues de troupes, courait le cerf en calèche et tous les soirs avait son jeu et sa musique; mais ce n'étaient là que les dehors de la vie royale : Louis XIV n'était plus que l'ombre du grand roi. Toute la force de sa volonté s'était évanouie. On commença à s'apercevoir que sa robuste santé déclinait elle-même, et l'on s'étonna que des signes d'affaiblissement, visibles à d'autres yeux, échappassent à ceux de Fagon, son médecin. Le moment vint cependant, (ce fut au milieu du mois d'août 1715) où il ne put plus se dissimuler lui-même que ses forces se refusaient aux fonctions extérieures de la royauté. Il manqua défaillir dans une audience donnée à un ambassadeur de Perse (13 août). Ses jambes s'enflaient, des taches noires y annonçaient la grangrène, et il persévérait néanmoins à souper en public, et de son lit tenait encore sa cour. Le 25 août, jour de la fête de Saint-Louis, il fit avancer jusque sous son balcon, pour les mieux entendre, les tambours qui venaient le saluer à l'ordinaire, et il voulut ensuite que sa porte fût ouverte, pendant que ses vingt-quatre violons et ses haut-bois jouaient dans son antichambre. Mais ce dernier effort de la nature défaillante ne put se soutenir jusqu'à la fin de la journée; s'étant endormi le soir, il s'éveilla la tête si embarrassée, qu'il eut lui-même le sentiment de sa fin prochaine, et demanda à recevoir le saint viatique. Dès ce moment nul retour de ses pensées vers la vie; elles furent pour Dieu, pour le compte qu'il allait bientôt lui rendre, pour les dispositions à prendre après sa mort. Aucune parole ne sort de sa bouche

qui ne respire la fermeté et la tranquillité d'âme les plus parfaites. « J'avais cru plus difficile de mourir, » dit-il à Mme de Maintenon « au milieu de ses plus vives souffrances. » — Entendant sangloter deux de ses valets : « Pourquoi pleurez-vous ? m'avez-vous cru immortel ? » Sa voix n'est pas moins assurée, son front n'a pas moins de sérénité, lorsqu'il se sépare des officiers de sa maison. « Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours; soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Soyez tous unis et d'accord; en l'union est la force d'un État, et suivez les ordres que mon neveu vous donnera. » Les princes et les princesses de sa famille se succédèrent ensuite auprès du lit du monarque expirant pour recevoir ses adieux, et tous se retirèrent fondant en larmes. Le duc d'Orléans ne crut pas à l'assurance que lui donna Louis XIV de ne rien trouver dans son testament dont il ne dût être content; mais il ne put l'entendre sans une émotion profonde recommander à ses soins l'héritier de la couronne. On connaît assez les paroles que Louis adressa à son arrière petit-fils en l'embrassant et lui donnant sa dernière bénédiction. « Mon enfant, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement est de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu.... Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre. Ne m'imitez pas en cela.... Soulagez vos peuples, le plus tôt que vous le pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même.... » Solennelle et touchante leçon, que Louis XV, pen-

dant toute sa vie, garda écrite au chevet de son lit, sans en garder pour cela un plus fidèle souvenir ! Aussi longtemps que sa présence et ses soins avaient soulagé le mourant, Mme de Maintenon était demeurée auprès de lui; à l'heure où allait commencer l'agonie, elle le quitta, succombant à la fatigue, pour aller s'ensevelir dans sa retraite de Saint-Cyr. C'était le 30 août au soir. La journée du lendemain ne fut qu'une longue lutte entre la vie et la mort, avec de rares intervalles de connaissance; le roi put encore s'associer aux prières des agonisants qui lui furent récitées : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir, » furent les derniers mots que murmurèrent ses lèvres, et le 1er septembre au matin, il expira. Il avait vécu près de soixante-dix-sept ans et en avait régné soixante et douze [1].

La France vit arriver la fin de ce long règne, comme un soulagement impatiemment attendu. Elle oubliait que, pendant plus de quarante ans, elle avait aimé jusqu'à l'adoration le roi qu'elle voyait alors avec joie descendre au tombeau; un excès succédait à un autre excès; on avait trop souffert des malheurs de Louis XIV, pour reconnaître ce que sa manière de les supporter avait ajouté à sa grandeur. Cette grandeur même fut tout aussitôt contestée, et lorsque Massillon commençait son oraison funèbre du roi défunt par cette parole si connue, « Dieu seul est grand, mes frères, » sans le vouloir peut-être, il s'associait à l'injustice de l'opinion publique, empressée

1. Il était né le 5 septembre 1638.

à faire descendre son ancienne idole des hauteurs fabuleuses où elle l'avait portée. Depuis cette époque jusqu'à la nôtre, la mémoire de Louis XIV a été comme ballottée entre les jugements les plus contraires, au gré des passions religieuses et politiques, maudite par les uns, comme celle d'un despote, glorifiée par les autres, comme celle d'un roi admirable entre les rois. Des études plus calmes et plus réfléchies ont rendu aujourd'hui l'impartialité plus facile, et nous n'avons eu qu'à suivre des exemples contemporains pour rendre hommage aux éminentes qualités du monarque, aux glorieux et utiles résultats de son règne, et pour juger en même temps avec une juste sévérité ses faiblesses, nous n'osons dire ses vices, et les lamentables erreurs de sa politique. Ou nous nous trompons, ou la part ainsi faite à la louange et au blâme, les noms de grand roi et de grand siècle ne cesseront pas d'être acquis à Louis XIV et à son temps auprès de la postérité. L'équitable histoire n'oubliera jamais ce qui a été fait par ce prince pour agrandir la France au dehors, pour perfectionner ses lois et son administration intérieure, pour la couronner de l'immortelle splendeur des lettres, pour la placer enfin à la tête de la civilisation européenne.

CHAPITRE XXVIII.

RÈGNE DE LOUIS XV.

RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS ET MINISTÈRE DE MONSIEUR LE DUC.

(1715 A 1726.)

Il n'est guère dans notre histoire d'époque aussi mal famée que celle de la *Régence,* et l'on ne saurait nier que ce mauvais renom soit mérité. Le paradoxe historique, dans ses plus grandes audaces, ne s'est jamais risqué à entreprendre la réhabilitation morale du duc d'Orléans et du cardinal Dubois ; le triste éclat qu'ils ont donné l'un et l'autre à leurs vices a découragé l'apologie. Il y a cependant une distinction à faire entre leur vie, que nous appellerions privée, si leurs scandales ne l'avaient rendue si publique, et la conduite de leur gouvernement. Si tout est à flétrir dans l'une, il y a dans l'autre une part à faire à l'éloge, aussi bien qu'au blâme. Nous ne pouvons accepter sans examen le préjugé trop longtemps répandu, qui a mis sur le compte de la *Régence* le déclin de la monarchie, comme si ce déclin ne remontait pas à Louis XIV lui-même. Il est douteux que le grand roi ait prononcé le mot fameux : « l'État c'est moi »; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ce mot est la formule de son règne. Il avait tellement concentré tout

le pouvoir en sa personne, que, le jour où il vint à manquer, ce pouvoir, faute d'être saisi par une main aussi forte et aussi redoutée que la sienne, devait nécessairement tomber. Le relâchement ne pouvait pas ne pas succéder à la tension excessive de tous les ressorts du gouvernement; tout devait, par la force des choses, aller en se décomposant dans le vieux corps de cette monarchie, « formée au hasard de pièces irrégulières », que l'effort d'une puissante volonté avait été seule capable de maintenir ensemble; comme on l'a très-bien dit, le régime laissé par Louis XIV à la France devait être « un despotisme sans despote[1]. » Le règne de Louis XV va nous offrir le continuel spectacle d'un gouvernement absolu, qui n'a d'appui dans la constitution de l'État, ni dans l'opinion publique, et qui, dans l'exercice journalier de sa prérogative, ne fait que l'user et la dégrader.

On a vu comment Louis XIV avait tout combiné dans son testament pour ne laisser au duc d'Orléans que le titre de la régence, et en conférer tous les pouvoirs au duc du Maine. Mais la mort n'avait pas encore fermé les yeux du monarque et déjà deux dépositaires du secret de son testament, Villeroy et le chancelier Voysin, l'avaient livré au duc d'Orléans; déjà le maréchal de Villars, le duc de Noailles, neveu de Mme de Maintenon, le duc d'Antin, fils de Mme de Montespan, le duc de Guiche, qui commandait le régiment des gardes, et d'autres avec eux avaient promis à ce prince leur concours intéressé pour annuler les

1. M. de Sismondi.

dernières volontés de leur maître. Il eût fallu au duc du Maine, pour briser une intrigue si fortement nouée et se mettre en possession du legs illégitime de son père, une hardiesse et une vigueur d'ambition que ne comportait pas sa nature pusillanime. Ce n'est pas que le duc d'Orléans eût beaucoup plus que lui ce nerf et cette fermeté de caractère qui distinguent les vrais ambitieux ; son âme, amollie et dégradée par les voluptés, était sujette aux plus misérables défaillances; mais il lui restait le sentiment de l'honneur, il ne voulait pas permettre qu'on doutât de son courage, et il trouva, pour emporter le plein pouvoir de régence, la même activité et le même élan qu'il avait montrés à Turin et à Lérida sous le feu des batteries ennemies. Le prestige de son esprit, joint à celui de son rang, le charme de ses manières, sa persuasive éloquence, et plus que tout le reste sa facilité à promettre, furent pour lui des moyens de succès irrésistibles. S'il en eût cru Saint-Simon et quelques autres seigneurs, il se fût fait conférer immédiatement par l'acclamation des ducs et pairs le gouvernement du royaume ; il jugea plus sûr de le tenir des mains du Parlement. Ce grand corps fut convoqué pour le lendemain du jour où avait expiré Louis XIV (2 septembre 1715).

Le Parlement, où régnait, avec l'esprit du jansénisme, une sourde rancune contre le feu roi, était tout disposé à ne pas tenir plus de compte du testament de ce prince, qu'on ne l'avait fait de celui de Louis XIII. Le procureur général d'Aguesseau et l'avocat général Joly de Fleury s'étaient engagés à prendre des conclusions dans ce sens, et *messieurs* n'atten-

daient que le moment d'émettre leur vote pour ressaisir l'importance politique dont ils étaient dépossédés depuis cinquante ans. A son entrée dans la Grand'-Chambre, le duc d'Orléans put s'apercevoir qu'il était maître du terrain. Nulle voix ne s'éleva pour réclamer la présence du jeune roi, ordonnée par le testament de Louis XIV, et ce testament même, lu rapidement et à voix basse, ne fut écouté de personne. Le prince prit alors la parole, et, non sans quelque embarras, il déclara les dispositions qu'on venait d'entendre contraires à ce qu'il avait ouï de la bouche même du feu roi ; il ajouta, en tournant les regards vers le duc du Maine, qu'il fallait que Louis XIV « n'eût pas compris la force de ce qu'on lui avait fait faire », et conclut en réclamant, comme premier prince du sang, la régence entière et indépendante, avec le choix du conseil. L'assemblée, sans plus tarder, sans attendre que les voix eussent été recueillies dans la forme ordinaire, proclama, d'un mouvement presque unanime, le duc d'Orléans régent « en vertu de sa naissance et des lois du royaume. » Encouragé par ce premier succès, le duc d'Orléans reprit son discours, et attaqua sans ménagement le codicille qui remettait à un autre qu'au régent la garde de la personne du roi et le commandement des troupes de sa maison. Le duc du Maine lui répondit en revendiquant ces attributions, comme inséparables de la tutelle et de l'éducation du roi mineur qui lui étaient confiées. Des paroles trop peu mesurées furent échangées entre les deux princes, et il était à craindre que, dans l'échauffement d'une dispute qui rabaissait surtout le

vainqueur, quelque allusion ne fût faite au soupçon, trop bien connu, qui avait empêché Louis XIV de laisser à son neveu la garde de son arrière petit-fils. Les amis du duc d'Orléans le dérobèrent à ce péril en l'engageant à suspendre la séance, et à la renvoyer à l'après-dînée. Tout fut préparé dans l'intervalle pour l'achèvement de sa victoire; lui-même eut le temps de se composer et de rapprendre son rôle, et les pairs, dont l'opposition était redoutée, furent pratiqués de manière à n'avoir d'objection à aucune de ses demandes. Aussi à peine la séance est-elle rouverte, et la même acclamation, qui a abrogé le testament, abroge sans plus de cérémonies le codicille. Le duc du Maine, pâle et décontenancé, trouve assez de sang-froid pour demander à n'avoir plus à répondre de la personne du roi, puisque le commandement des troupes de sa maison lui est retiré. — Très-volontiers, « Monsieur », réplique le régent avec hauteur, et il complète son triomphe en faisant revenir le Parlement sur une des décisions prises dans la matinée. Il avait été arrêté que tout, dans le conseil de régence, se déciderait à la pluralité des voix. « Tout, j'y consens, dit le prince dans son habile réclamation, hormis la collation des grâces, des charges et des bénéfices : j'ai besoin en cette matière d'une entière liberté. » Et il se couvre adroitement de l'autorité vénérée de Fénelon, en s'appropriant un mot du Télémaque : « Je veux être libre pour le bien, et avoir les mains liées pour le mal. » Un nouveau vote d'enthousiasme lui attribue cette dernière prérogative, en même temps que celle de choisir les membres du conseil de régence.

Il ne lui manquait plus rien du pouvoir de la royauté. Le testament du grand roi fut ainsi cassé en moins de temps et avec moins de formalités que n'en mettait le Parlement à juger le moindre procès entre particuliers. La compagnie avait regagné à ce prix son droit précieux de remontrance. Le prince, naguère si impopulaire, rentra en triomphe au Palais-Royal. Huit jours après, le peuple se portait sur la route de Saint-Denys, au-devant du cercueil de Louis XIV, non pour accompagner de ses larmes et de ses prières, mais pour outrager de ses risées les restes de celui qui avait donné à la France tant de puissance et tant de gloire (9 septembre). L'esprit nouveau s'annonçait dans le mal, comme dans le bien.

Le duc d'Orléans cependant, par un calcul habile, maintint dans le conseil de régence la plupart de ceux qui y avaient été placés par le feu roi, sans distinction d'amis ni d'ennemis. Le duc du Maine et le comte de Toulouse y figurèrent, après le duc de Bourbon; Villeroy, d'Harcourt, Torcy et le chancelier Voysin y gardèrent également leurs places; le maréchal de Besons et le duc de Saint-Simon furent les principaux des membres que le choix du régent y appela. Saint-Simon avait su conserver toute la droiture et la dignité possibles dans le métier de courtisan; ami du duc de Bourgogne, il l'avait été en même temps du duc d'Orléans, et, après la mort du premier de ces princes, il avait reporté sur l'autre, bien délaissé alors, ses affections et ses espérances. Le régent eût voulu récompenser son dévouement en lui donnant une part directe au maniement des affaires : Saint-Simon se

fit justice à lui-même en la refusant. L'influence convenait mieux que le pouvoir à son esprit plus critique que pratique, et il se flattait d'en exercer une considérable dans le conseil de régence. Les membres de ce conseil, tenant ainsi du duc d'Orléans leur institution, étaient nécessairement sujets à être révoqués par lui; c'était rentrer dans la tradition monarchique, abandonnée par Louis XIV, lorsqu'il avait voulu faire de son neveu le chef purement nominal d'une sorte d'oligarchie républicaine.

Le régent suivit une politique toute contraire, en empruntant aux mémoires laissés par le duc de Bourgogne un nouveau plan d'administration, qui supprimait les secretaires d'État, et leur substituait six conseils, où devaient siéger au premier rang de grands seigneurs. Cette institution aristocratique, annoncée au Parlement, y avait obtenu beaucoup de faveur; outre qu'elle était recommandée par les noms respectés de Fénelon et de son vertueux élève, elle ouvrait à l'ambition des magistrats une porte pour entrer derrière les seigneurs dans le gouvernement. On apprit bientôt que le duc de Noailles présidait le conseil des finances, le duc d'Antin celui du *dedans* et le maréchal d'Huxelles celui des affaires étrangères, les maréchaux de Villars et d'Estrées ceux de la guerre et de la marine, et, ce qui causa une certaine émotion, que le cardinal de Noailles était appelé à la tête du conseil de conscience. Ce dernier choix annonçait toute une révolution; elle fut consommée par l'exil du P. Tellier et l'ouverture des prisons où était encore détenu un certain nombre d'*anticonstitutionnaires*.

L'opinion publique salua avec joie la fin des persécutions religieuses : le jansénisme espéra davantage; on savait que l'expulsion des jésuites avait été agitée entre quelques personnages influents du nouveau gouvernement. Le duc d'Orléans, cependant, quoique ses premiers actes eussent suffisamment popularisé et affermi son pouvoir, crut devoir y ajouter la consécration solennelle d'un lit de justice. Le pâle et frêle enfant de cinq ans, en qui se personnifiait la royauté, fut amené à Paris, et ouvrit son règne en bégayant quelques paroles par lesquelles il ordonnait à son chancelier de faire connaître ses volontés (12 septembre). La fiction, qui prêtait à ces paroles une autorité souveraine, obtint cette fois encore les apparences du respect. Le jeune roi fut reconduit à Vincennes, où on l'avait transporté « pour le bon air, » conformément aux ordres de Louis XIV; mais le régent fit préparer, pour le recevoir prochainement, le château des Tuileries. C'était un nouveau titre qu'il se donnait à l'affection des Parisiens.

On ne lui rendrait pas justice, si l'on n'attribuait les bienfaisantes mesures qui marquèrent le début de son gouvernement qu'à une affectation intéressée de popularité. Il y avait chez le duc d'Orléans, beaucoup de lumière dans l'intelligence, et dans le cœur un grand fonds de douceur et d'humanité; il voyait le bien et naturellement il l'aimait ; ce qui lui manquait pour l'accomplir, c'était la force de la volonté, c'était surtout le sérieux de la conscience. Comme les hommes qui ne croient à rien, il ne savait pas s'attacher à ses bonnes pensées par le lien du devoir,

et les abandonnait avec une malheureuse facilité. Mais, à cette aurore de la régence, il mit une suite véritable dans les efforts qu'il fit pour le bien public, et, en prenant souci du pauvre peuple, il se plut à ajouter un trait à la ressemblance qu'il se piquait d'avoir avec Henri IV. L'engagement fut pris par le gouvernement de renoncer aux ruineuses variations des monnaies; des remises considérables furent faites sur la taille, sur l'impôt du dixième denier et sur la capitation; toute levée de taxes non ordonnée par un arrêt du conseil fut interdite; il fut défendu aux élus, sous des peines sévères, de continuer à écraser le pauvre, au profit du riche, dans la répartition des charges publiques; la pêche et la circulation des bestiaux furent affranchies des entraves qui faisaient de la viande et du poisson une nourriture seulement permise à l'opulence; Paris enfin fut déchargé en partie des droits énormes qui pesaient sur les objets consommés dans ses murs. D'autres actes, quoique d'une façon moins directe, concouraient en même temps au soulagement de la masse souffrante de la nation; une réforme assez étendue était portée dans l'établissement fastueux de la maison du roi; vingt-cinq mille soldats, dégagés du service, étaient encouragés par une exemption temporaire de la taille à remettre en valeur les terres en friche et les maisons abandonnées; les troupes, qui depuis longtemps n'étaient plus payées, faisaient honneur à la sollicitude paternelle du régent du retour de quelques rares écus dans la caisse militaire. Tout semblait annoncer un gouvernement réparateur.

Mais une réaction d'un tout autre genre s'opérait en même temps contre l'esprit du règne précédent. Depuis quelques années l'âge, les malheurs et la dévotion de Louis XIV avaient fait fuir les plaisirs de sa cour; une froide et morne étiquette pesait sur le maître, comme sur les sujets ; le sentiment général était celui d'un profond et immense ennui. La mort du roi devint comme un signal d'affranchissement; de l'extrême contrainte on passa à l'extrême licence, et dans ce brusque changement la bassesse de l'esprit de cour trouva à jouer son rôle. Comme on avait affiché la dévotion pour plaire à Louis XIV, on afficha, pour plaire au régent, des vices aussi effrontés que les siens. Les modèles du parfait courtisan furent ceux que ce prince appelait ses *roués*, parce qu'ils avaient mérité de l'être, et qui s'honoraient de ce nom, jeunes hommes sans foi, ni loi, compagnons journaliers de la longue orgie qui commençait d'ordinaire au Palais-Royal avant la nuit pour ne finir qu'avec elle. Les propos licencieux du duc d'Orléans et ses fanfaronnades impies devinrent le langage à la mode; paraître ivre en public et y étaler des amours de théâtre fut la suprême recherche du bon ton; pour comble de scandale, on vit la duchesse de Berry tenir, au palais du Luxembourg, une école trop semblable à celle de son père. Les exemples de la cour, comme cela devait arriver, descendirent promptement dans la ville, et Paris fut livré à un débordement subit de corruption. Les mœurs de la régence firent ainsi dès le principe, un contrepoids déplorable à ce qu'il y avait d'honnête et de sensé dans son esprit politique.

Le gouvernement par les conseils, pompeusement décoré du nom grec de *polysynodie* par l'abbé de Saint-Pierre, était une machine très-compliquée, dont les rouages se fussent arrêtés au premier essai, si quelques gens de robe ne fussent venus en aide à l'inexpérience des gens de cour, fort peu préparés au rôle sérieux d'une aristocratie politique, comme celle de l'Angleterre. Parmi ceux-ci cependant se trouvait un homme d'une intelligence très-propre aux affaires, et c'était, par une heureuse rencontre, celui sur qui pesait la part la moins aisée à porter du fardeau de l'administration publique. Le duc de Noailles était un des seigneurs à qui il en avait le moins coûté pour échanger les dehors de la piété contre le libertinage; mais cette triste flexibilité de conscience était accompagnée chez lui d'une égale souplesse d'esprit qui savait se plier à la fois à l'étude et aux plaisirs. Bien avant la mort de Louis XIV, sa prévoyante ambition l'avait conduit dans les bureaux du contrôleur général Desmarest pour y étudier le mécanisme des finances, et, pourvu ainsi de quelques connaissances spéciales, il s'était offert au choix du régent pour le poste le plus ardu du nouveau gouvernement. On lui reconnut tout d'abord, avec une instruction et une application au travail rares chez un courtisan, beaucoup d'idées qu'il savait développer en un langage abondant et facile, mais qu'il abandonnait aussi aisément qu'il les avait conçues. Il y avait en lui du brouillon en même temps que de l'homme d'affaires, de l'administrateur sans scrupule en même temps que de l'ami du bien public.

Il s'associa avec empressement aux vues bienfaisantes, nous dirions aujourd'hui *libérales*, du duc d'Orléans, et eut avec lui son jour de popularité. Mais soulager le peuple n'était pas tout; il fallait remplir le trésor de l'État, où Louis XIV, en mourant, n'avait laissé que huit cent mille livres. Sous le prétexte que le roi, simple usufruitier de la couronne, ne peut transmettre l'acquittement des dettes de son règne à celui de son successeur, Saint-Simon était d'avis que les États généraux fussent convoqués pour décréter la banqueroute universelle. C'eût été un de ces remèdes héroïques qui tuent le malade. Le régent et Noailles s'y refusèrent; la banqueroute partielle et mitigée des vieux temps fut seule pratiquée. C'est ainsi que les rentes de toute nature furent de plus de moitié réduites, du denier douze au denier vingt-cinq, et que les six cents millions de billets d'État, présentés au *visa* des frères Pâris, furent condamnés à perdre les deux tiers de leur valeur. Une réduction équivalente atteignit les pensions, l'une des charges de l'État les plus abusives. On supprima de même un nombre considérable d'offices créés depuis vingt ans, sans prendre grand souci de l'intérêt de ceux qui les avaient achetés : la nécessité faisait loi. Ce qu'il est plus difficile d'excuser est la refonte générale des monnaies, qui fut ordonnée deux mois après l'engagement pris d'en faire cesser les variations; un maigre bénéfice de soixante-douze millions ne compensa pas l'inconvénient d'avoir remis le trouble dans la circulation du numéraire. On se montra enfin impitoyable envers les hommes qui, dans la situa-

tion désespérée des finances, s'étaient enrichis par des prêts ou des fournitures faits à l'État moyennant des profits exorbitants. L'exemple des chambres de justice, instituées contre les traitants, fut emprunté à Sully et à Colbert. Noailles s'imagina qu'en entourant cette fois l'institution d'un appareil inouï de terreur, en arrachant des aveux par la torture et faisant prononcer des arrêts de mort, il rendrait l'opération plus fructueuse qu'elle ne l'avait été jusqu'alors : vaine illusion ! Ce qu'il y avait de bon et ce qu'il y avait de mauvais dans les mœurs publiques concourut à arrêter des poursuites si violentes : grand nombre de traitants se rachetèrent par la protection chèrement payée des *roués* ou des courtisanes en faveur; il ne manqua même pas de juges prévaricateurs qui trafiquèrent de leur indulgence. Puis vint le moment où l'opinion, calmée et adoucie, ne permit plus un déploiement de rigueurs sans proportion avec les délits; la chambre de justice fut dissoute par un édit qui en reconnaissait l'inutilité, et des deux cents millions espérés de cette revendication formidable, quinze à peine rentrèrent dans les coffres de l'État. Après ces moyens et d'autres épuisés, Noailles, au bout de deux ans, se trouvait encore en face d'une dette de plus de deux milliards; il ne voulut pas désespérer et promit au régent qu'en persévérant dans la réduction des dépenses, et introduisant certains changements dans l'assiette de l'impôt, quinze années suffiraient au rétablissement des finances. Il ne songeait pas que quinze ans étaient un siècle pour une nation impatiente de se sentir soulagée,

pour un gouvernement de passage et de hasard comme celui d'une régence, pour une cour prodigue et avide de jouissances. Le duc d'Orléans, dont l'esprit novateur sympathisait avec celui de Law, et qui voyait dans le succès de la banque que venait de fonder le célèbre Écossais un témoignage manifeste de son habileté financière, allait être conduit, par la force des choses, à s'en remettre à lui du soin de rétablir la fortune publique (1718). Mais nous avons à raconter les événements du dedans et du dehors qui précédèrent l'inauguration du *système*.

Philippe V, en apprenant la mort de son aïeul, avait eu la folle pensée d'accourir à Paris, pour réclamer en personne la régence et la succession éventuelle au trône, en vertu du droit inaliénable de sa naissance. Quoiqu'il eût cédé aux vives représentations de ses ministres et à la crainte de rallumer une guerre pour laquelle il n'était point préparé, il n'en gardait pas moins toutes ses prétentions et l'idée fixe de les soutenir. Il y était encouragé par la reine, son épouse, et par le plus influent de ses conseillers Giulio Alberoni. Élisabeth Farnèse, adroite Italienne, exerçait sur son mari un empire absolu; elle l'avait subjugué en s'associant à ses goûts solitaires, en le suivant dans ses longues chasses au milieu des forêts, en s'enfermant avec lui dans la perpétuelle intimité de la vie conjugale. Philippe ne voyait que par les yeux d'Élisabeth les affaires de son royaume, et celle-ci ne les voyait à son tour que par les yeux d'Alberoni. Ce curé parmesan, amené en Espagne par le duc de Vendôme, avait été le premier auteur du ma-

riage de l'héritière des Farnèse avec Philippe V, et c'était sur lui qu'elle se reposait du soin de satisfaire ses ambitions maternelles. Deux fils nés au roi de son premier mariage ne lui permettant pas d'espérer pour les siens l'héritage de la couronne d'Espagne, elle convoitait pour eux les belles provinces d'Italie enlevées à Philippe V par la dernière guerre, et Alberoni était entré dans ses pensées, non pas seulement en serviteur fidèle de sa souveraine, mais en patriote italien, impatient d'affranchir son pays du joug des Allemands. Ravir la régence de France au duc d'Orléans et l'Italie à l'empereur était donc le double but poursuivi par le ministre de Philippe V. Ni l'audace à entreprendre, ni la vigueur à exécuter ne lui manquèrent; ce fut la juste appréciation du possible, ce fut le bon sens qui fit faute à ses conceptions démesurées : leur avortement sauva l'Espagne, la France, l'Europe entière du retour désastreux de la guerre universelle.

Chose étrange ! C'est le roi catholique qui, dans les derniers jours de Louis XIV, a fait les frais de l'armement préparé pour la descente de Jacques III en Écosse, et dans le mois même où l'argent de l'Espagne parvient en ce pays aux jacobites insurgés, Alberoni négocie l'alliance de Philippe V avec George I[er]. L'intention de cette manœuvre était évidente : le rusé Italien avait deviné le rapprochement que la force des choses devait amener entre le régent et le roi d'Angleterre, et il voulait le prévenir; il voulait, en même temps par l'appât du riche marché des colonies espagnoles offert au commerce britan-

nique, détacher le roi George de l'empereur, et s'assurer de ne point trouver de vaisseaux anglais qui protégeassent les côtes de l'Italie et de la Sicile contre les coups qu'il se préparait à y porter. Mais l'union contre nature du roi catholique avec le chef de la maison du Hanovre ne put s'accomplir. George I[er] parut un instant témoigner au nouveau gouvernement de la France toute la malveillance qu'il avait eue pour celui de Louis XIV. Il accusait le régent d'une entente secrète avec le Prétendant, qui n'avait paru en Écosse que pour y appeler sur son parti vaincu des vengeances inexorables (janvier 1716). Pour se purger du soupçon de cette connivence, il eût fallu que le duc d'Orléans accordât au monarque anglais la satisfaction immédiate de donner une nouvelle publicité aux renonciations de Philippe V, et qu'il courût par là le risque d'armer contre son pouvoir à peine établi l'Espagne et une partie de la France. Peut-être les relations fussent-elles restées quelque temps encore dans ce fâcheux état d'incertitude entre les deux princes si intéressés à s'entendre, si un homme ne se fût rencontré, dont l'influence était grande, trop grande à bien des égards sur l'esprit du régent, et qui, à une netteté de vues égale à celle du prince, joignait la décision qui lui manquait. L'abbé Dubois fait ici son entrée sur la scène politique.

Il importe peu de savoir si son extraction et ses premiers emplois furent aussi bas que Saint-Simon s'est plu à les représenter. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'attaché à l'éducation du duc de Chartres, il s'y fit une position assez considérable pour que Louis XIV recourût personnellement à lui lorsqu'il

s'agit d'obtenir du jeune prince qu'il épousât Mlle de Blois. Ce qui paraît également hors de doute, c'est que Dubois, pour prix du service qu'il rendit en cette circonstance, se crut autorisé à demander au roi ce chapeau de cardinal, qui devint plus tard le couronnement scandaleux de sa vie politique. C'était donc dès lors un personnage de quelque importance. Il est malheureusement tout aussi avéré que ses mœurs étaient d'un cynisme ignoble, et déshonoraient l'habit ecclésiastique, qu'il portait sans être engagé dans les ordres. Le régent, dont il ne s'était jamais séparé depuis trente ans, même à la guerre, et qui goûtait en lui, outre ses vices, les ressources infinies de son esprit, ne put refuser à ses importunités la charge de conseiller d'État (1716). Ce fut le point de départ de Dubois pour pousser sa fortune à la plus haute place permise à un sujet dans une monarchie. Ainsi que l'a très-bien dit un spirituel historien, Dubois[1] vit dans l'Espagne la nation amie de la France et le gouvernement ennemi du régent; dans l'Angleterre la nation ennemie de la France, mais le roi intéressé à devenir l'ami du régent. Il tira de là la conclusion juste et hardie qu'en dépit des traditions d'une politique séculaire, le duc d'Orléans, menacé par Philippe V, et George Ier par Jacques III, devaient s'unir, dans leur intérêt commun et dans celui de la paix de l'Europe, par une étroite et sincère alliance. Avec l'autorisation du régent, Dubois, diplomate encore sans caractère, partit au mois de

1. M. Lémontey.

juillet 1716 pour la Haye, sous le prétexte d'y acheter quelques livres rares, et pendant la nuit il s'aboucha avec le comte Stanhope, premier ministre de George Ier, alors de passage en cette ville. Leur entrevue eut pour résultat, six mois après, le fameux traité de la triple alliance entre la France, la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies (4 janvier 1717). Il en coûta, hâtons-nous de le dire, quelque chose à l'honneur français; il fallut bannir les jacobites du royaume, et ordonner au Prétendant de chercher un asile au delà des Alpes; il fallut consommer, par la destruction du canal de Mardyck, le sacrifice humiliant des fortifications de Dunkerque; il fallut non-seulement laisser au monarque anglais le titre, depuis trois cents ans usurpé, de roi de France, mais consentir à y renoncer pour Louis XV, et ne désigner ce prince que sous le nom de roi très-chrétien. On a peut-être eu raison de dire qu'un gentilhomme n'eût pas signé ce traité. Mais Dubois songea avant tout à l'utile, et le traité fut pour lui tout entier dans le premier article, qui garantissait l'ordre de succession aux couronnes de France et d'Angleterre, tel qu'il avait été réglé à Utrecht. Il y aurait lieu de flétrir, moins chez Dubois que chez son maître, l'égoïsme de cette transaction, si elle eût eu pour unique but et pour unique effet d'assurer la position du régent au prix de tant de concessions faites à la Grande-Bretagne. Mais on en a vu assez de ce que rêvait Alberoni, pour comprendre que le traité de la triple alliance était une victoire remportée sur la politique perturbatrice du ministre espagnol, au profit de la paix européenne. Les événe-

ments qui vont suivre montreront tous les périls qu'eût courus la France associée aux folles aventures où l'Espagne fut lancée par Élisabeth Farnèse et Alberoni, tout ce qu'il y eut de sensé et d'utile dans la voie contraire où les négociations de Dubois engagèrent le gouvernement de la régence.

Du moment qu'Alberoni avait vu ses avances définitivement repoussées par le cabinet britannique, sans renoncer au but qu'il poursuivait, il avait cherché d'autres moyens de l'atteindre. Ourdir en France une vaste intrigue pour renverser le pouvoir du régent, combiner un plan mieux entendu de soulèvement jacobite en Angleterre, préparer une puissante flotte pour jeter en Italie une armée espagnole, était le triple projet qui occupait son remuant génie. Le vieux corps de la monarchie castillane sembla se ranimer sous la main énergique de cet aventurier, dont l'obscure origine avait disparu sous l'éclat de la pourpre romaine. Il sut trouver de l'argent pour construire des vaisseaux et lever des soldats, et ne demanda bientôt plus à l'impatience de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse que deux ans de paix pour être en mesure de réaliser tous leurs desseins. Le champion qu'il destinait à la cause de Jacques III était un des hommes de guerre de ce temps les plus redoutables, le roi de Suède Charles XII, qui, après avoir perdu une partie de ses États dans sa lutte avec le czar Pierre, était tout prêt, en chevalier errant, à abandonner de nouveau son royaume à l'invasion ennemie, pour tenter la restauration des Stuarts. Alberoni avait promis de tirer du trésor espagnol un

million de livres pour solder l'illustre condottière. Chose bizarre! le vainqueur de Charles XII avait consenti à s'unir à lui dans cette sorte de croisade en faveur des droits d'une dynastie dépossédée. Le czar, qui était venu étonner Paris de sa grandeur barbare, sans pouvoir attirer le régent dans son alliance, s'était engagé à attaquer l'empereur en Allemagne avec cent cinquante mille Moscovites, pendant que le roi de Suède débarquerait en Angleterre. Contre la France, ou plutôt contre le régent, Albéroni ne doutait, pas plus que son maître, d'un succès facile, dès qu'il plairait à celui-ci de revendiquer ses droits; il savait une partie des principaux seigneurs, que leur intérêt avait donnés au duc d'Orléans, disposés en faveur du roi d'Espagne; Saint-Simon lui-même avait franchement confessé au régent qu'au cas de la mort de Louis XV, Philippe V serait pour lui le roi de France. Les embarras, que chaque jour apportait au faible gouvernement de la régence, s'aggravaient d'ailleurs au point de faire tout naturellement croire au delà des Pyrénées qu'on aurait peu de peine à le renverser.

Ces embarras étaient de plus d'un genre. Le trouble avait recommencé dans l'Église. Le duc d'Orléans, en faisant cesser la persécution contre les jansénistes, n'avait pas entendu se joindre à eux contre leurs adversaires; tolérant par indifférence, il attendait des uns et des autres de ne point ajouter de nouveaux soucis à ceux que lui donnait le gouvernement. C'était mal connaître l'esprit de parti porté dans la religion. Les jansénistes, longtemps opprimés, aspiraient à une

revanche complète pour leurs doctrines et pour leurs passions; le cardinal de Noailles et d'Aguesseau, devenu chancelier par la mort de Voysin, étaient pour eux auprès du régent des amis sûrs, quoique un peu timides, et les zélés de la secte se flattaient de les entraîner tous deux plus loin qu'ils ne fussent allés par eux-mêmes. Ce fut de la Sorbonne que partit le signal des hostilités : la majorité des docteurs déclara le 2 décembre 1715 avoir subi par force et non accepté de son plein gré la constitution *Unigenitus;* vingt-cinq évêques protestèrent y avoir donné une adhésion relative et non absolue; le Parlement enfin, sans rétracter la sienne, étendit beaucoup les réserves, puisées dans la tradition gallicane, qu'il avait jointes à l'enregistrement. La guerre théologique était rallumée. Le régent mit aussitôt tous ses soins à l'étouffer, et il fut curieux de le voir présider en personne, au Palais-Royal, une suite de conférences ouvertes entre les docteurs jansénistes et molinistes, afin de les amener à une transaction. Sa bonne volonté y échoua. Clément XI se refusa à toute altération des termes de la bulle, et un grand coup de parti fut alors imaginé par les meneurs du jansénisme pour faire sortir le cardinal de Noailles de la conduite mesurée qu'il avait tenue jusqu'à ce moment. Une procession solennelle de curés et de docteurs se rendit à l'archevêché pour le supplier de n'accepter à aucun prix la Constitution (janvier 1717). Quatre de ses collègues dans l'épiscopat lui donnèrent peu après le funeste exemple d'oser davantage : accompagnés d'un notaire, ils allèrent déposer en Sorbonne leur appel de la bulle au futur

concile (5 mars). Le régent mécontent renvoya de Paris les quatre appelants, et défendit de rien publier désormais sur la Constitution. Il ne fut point obéi. Rome ne pouvait se taire devant l'opposition si solennellement proclamée des prélats réfractaires; les appelants furent condamnés comme hérétiques et schismatiques, et l'acceptation de la bulle commandée à tous les fidèles sous peine d'excommunication (août 1718). Le cardinal de Noailles, poussé dans les extrêmes par sa faiblesse même, choisit ce moment pour se joindre aux appelants et se démettre de la présidence du conseil de conscience. Il n'était plus possible au duc d'Orléans, quelque indifférent qu'il fût au fond du débat théologique, de garder dorénavant le milieu où il avait essayé de se tenir entre les deux partis qui divisaient l'Église. Le dernier expédient auquel il recourut pour rétablir entre eux la paix fut une nouvelle injonction de silence faite pour une année aux uns et aux autres. On est tenté de placer ici le mot de Tacite : « Comme s'il était possible aux hommes d'oublier aussi bien que de se taire. »

Ce n'était pas seulement sur les affaires religieuses, c'était sur d'autres questions de moindre importance, mais débattues avec tout autant de chaleur, qu'avait recommencé la vieille lutte entre le Parlement et le pouvoir de la couronne. Le duc de Saint-Simon était enfin parvenu à intéresser le régent dans cette querelle du *bonnet*, qui fut, avec sa haine contre les légitimés, la préoccupation dominante de sa vie politique. L'objet du débat était de savoir si le premier président devait porter sa main à son bonnet, en signe de

respect, lorsqu'il demandait le suffrage des ducs et pairs. Le duc d'Orléans, pour prévenir un acte de violence médité par ceux-ci contre les magistrats, avait fait rendre par le conseil un arrêt favorable à leurs prétentions. Une tempête élevée dans la grand'chambre le força à revenir sur cette décision aussi promptement qu'il l'avait prise. Il fallut aux ducs et pairs vaincus une autre satisfaction : ils se joignirent au duc de Bourbon, qui, avec son frère le comte de Charolais et son cousin le prince de Conti, poursuivait le régent de ses obsessions furieuses, pour obtenir que les légitimés fussent dépouillés de leur titre de princes du sang. Le duc du Maine, avec sa pusillanimité, et le comte de Toulouse, avec son absence de toute ambition, eussent peut-être cédé le terrain à M. le Duc. Mais la tante de ce dernier prince, la duchesse du Maine, qui régnait en déesse à Sceaux, au milieu d'une petite cour de beaux esprits, avait déclaré que « lorsqu'on avait une fois été reconnu habile à succéder à la couronne, il fallait, plutôt que de se laisser arracher ce droit, mettre le feu au milieu et aux quatre coins du royaume. » Et tout ce qu'elle pouvait, elle le faisait pour allumer cet incendie. Elle parvint à ameuter contre le corps privilégié des ducs et pairs un nombre considérable de gentilshommes, non décorés de la pairie, qui s'assemblèrent à Paris et rédigèrent une protestation, où ils établissaient que le jugement des princes de la maison royale n'appartenait qu'au roi majeur ou aux États généraux. Le régent répondit à cette attaque en usant sans retard de la prérogative qui lui était déniée, et déclarant les

deux légitimés déchus à la fois de leur qualité de princes du sang et de leur droit de succession à la couronne (1er juillet 1717). Le Parlement enregistra cette décision; soixante voix contre cent y maintinrent toutefois les droits des légitimés. Ce n'était plus là l'unanimité qui avait proclamé la régence.

Mais alors, comme dans tous les temps, les finances étaient le champ de bataille sur lequel les magistrats attendaient le gouvernement pour s'attaquer à lui avec avantage. Le duc d'Orléans, ne trouvant chez Noailles, pour remplir le trésor vide, qu'un impuissant attachement aux traditions du passé, s'était déterminé à donner à Law une part directe dans la gestion financière du royaume. Le même jour vit la disgrâce de d'Aguesseau, prévenu de trop de complaisance pour les prétentions parlementaires, et celle du duc de Noailles, qui refusait de se donner dans l'habile Écossais un coopérateur mieux écouté qu'il ne le serait désormais lui-même (28 janvier 1718). Law toutefois dut se contenter de la souveraine influence, sans titre, ni rang : il était protestant. Le double héritage de d'Aguesseau et de Noailles passa au lieutenant de police d'Argenson, magistrat actif et vigilant, doué d'une ferme intelligence et d'un ferme courage, ayant désappris les scrupules de la légalité dans les fonctions qu'il quittait, adversaire tel qu'il le fallait pour montrer un front intrépide au Parlement, contre lequel il avait amassé de vieilles rancunes. Son accord avec Law ne devait pas être long. Il parut cependant entrer dans l'absolue confiance que le régent témoignait à l'étranger. Law n'avait pas seulement justifié cette

confiance par le succès de sa banque, qui, fondée avec un capital de moins de six millions, avait rendu un service éminent au public par la mise en circulation d'un papier, à toute heure échangeable contre une monnaie d'un titre et d'un poids exempts de toute variation; sa situation venait de grandir encore par la concession qui lui avait été faite du privilége de la *Compagnie d'Occident,* avec le commerce exclusif des castors du Canada et la propriété à peu près entière du vaste territoire de la Louisiane. Un capital de cent millions de livres avait été souscrit, à sa voix, pour la colonisation des riches terres qu'arrose le Mississipi (août 1717), et en recevant pour l'acquittement de ce capital, comme il avait fait pour celui du capital de sa banque, une quantité de billets d'État supérieure à celle du numéraire, il avait commencé à relever la valeur de ce papier si décrié. Le régent n'était déjà plus seul à regarder Law comme le sauveur futur des finances du royaume. On eut lieu cependant de s'étonner lorsque, trois mois après les débuts de la nouvelle administration (1er juin 1718), un arrêt du conseil ordonna encore une fois la refonte générale des monnaies. Nul n'avait plus vivement que le théoricien écossais combattu ce honteux expédient; aussi tout porte à croire qu'un retour aussi immédiat aux anciens errements fut l'œuvre de d'Argenson. Quoi qu'il en soit, tout l'odieux en fut imputé à Law; ce fut contre lui que se déchaînèrent les plus violentes colères du Parlement. La compagnie, non contente d'adresser au roi des remontrances et de défendre l'exécution de l'édit du 1er juin, porta un arrêt qui

réduisait la banque à son institution primitive et interdisait aux étrangers, même naturalisés, toute part dans l'administration des finances (12 août). Les récits contemporains sont tous d'accord à signaler le singulier échauffement qui s'était emparé des têtes parlementaires; les *Mémoires de Retz* venaient de paraître, comme pour inviter les magistrats à recommencer la Fronde. On semblait s'y préparer par des discours et des écrits d'une licence sans bornes contre le gouvernement et la personne du régent. Les scandales du Palais-Royal et du Luxembourg défiaient trop effrontément l'opinion publique pour qu'elle n'eût pas le droit de s'en émouvoir. Ils furent dénoncés à toute la France par la Grange-Chancel, libelliste en vers, qui mêlant artificieusement le faux et le vrai dans ses *Philippiques*, imputait au duc d'Orléans le noir projet d'ajouter Louis XV aux victimes royales que ses poisons avaient déjà faites. Le régent en versa des larmes, et lorsque le poëte calomniateur fut sous sa main, il eut plus tard la générosité de lui pardonner. La Grange-Chancel ne faisait au reste que rimer ce qui se disait tout haut à la cour d'Espagne, à celle de Sceaux, aux Tuileries même, où le maréchal de Villeroi affectait, pour protéger la personne du jeune roi, un injurieux excès de précaution. La duchesse du Maine surtout, ambitieuse de s'égaler aux héroïnes de la Fronde, attisait par toutes les ressources de l'intrigue le feu des mécontentements. Le duc d'Orléans, comme on l'a fort bien dit, « méprisant les dangers et redoutant les embarras[1], » hésitait à prendre un parti

1. Lémontey.

et eût laissé peut-être l'orage éclater sur sa tête, si une volonté plus ferme que la sienne ne fût venue alors stimuler son insouciance et le tirer de son irrésolution. Dubois venait d'arriver de Londres, où depuis deux ans, infatigable antagoniste de la politique d'Albéroni, il représentait la France avec plus d'habileté que de dignité (20 août). Son instinct de g uvernement lui révéla aussitôt ce qu'il y avait à faire pour frapper du même coup l'intrigue espagnole, la faction de Sceaux et le Parlement. Il fit adopter au régent la résolution d'un lit de justice, dans lequel la surintendance de l'éducation du roi serait retirée au duc du Maine et au Parlement le droit de s'immiscer dans l'administration financière. Dubois, dans ce coup d'État, s'était assuré pour auxiliaires M. le duc, qui convoitait avec une avidité sans pudeur le dernier reste de la fortune politique du duc du Maine, et Saint Simon, trop heureux de cette occasion de voir les deux objets de sa plus ardente inimitié, les légitimés et les gens de robe, confondus dans la même humiliation. Le récit du lit de justice tenu le 26 août 1718 est un des plus saisissants que celui-ci ait laissédans ses mémoires; l'ivresse de l'orgueil triomphant et de la haine satisfaite y déborde en expressions aussi étranges dans leur naïveté qu'inimitables dans leur énergie. La scène s'ouvrit au conseil de régence, d'où le duc d'Orléans avait su écarter ce jour-là, presque de leur propre aveu, le duc du Maine et le comte de Toulouse. La plupart des membres qui y siégeaient étaient favorables aux deux princes; mais lorsque le régent, avec le ton de maître qu'il savait

prendre, sauf à le démentir ensuite par ses actes, leur eut annoncé sa résolution de replacer le Parlement sous l'empire de l'ordonnance de 1667, et de réduire les légitimés au simple rang de leur pairie, tous se taisent; le maréchal de Villeroy balbutia seul quelques paroles, parmi lesquelles on distingua celles-ci : « M. du Maine est bien malheureux.—J'en dois être fâché plus qu'un autre, reprend le régent, puisque M. du Maine est mon beau-frère; mais j'aime mieux un ennemi découvert qu'un ennemi caché. » Et les résolutions annoncées sont converties sans opposition en arrêts du conseil. Restait à les revêtir de la forme nécessaire de l'enregistrement, et c'était là le but du lit de justice. La chambre du dais avait été préparée, pour que le jeune roi, sur son trône et dans tout l'appareil de la puissance souveraine, signifiât au Parlement ses volontés. Les magistrats s'étaient flattés d'émouvoir la multitude en se rendant à pied, sur deux files, du Palais de Justice à celui des Tuileries : c'était ainsi que, soixante et dix ans auparavant, Mathieu Molé, à travers les rues dépavées, avait conduit la compagnie auprès de la régente dans la journée des Barricades. Mais le peuple vit passer cette procession d'un œil de curiosité indifférente; le garde des sceaux d'Argenson, animé d'un implacable esprit de représailles contre le Parlement, qui maintes fois avait humilié en lui le lieutenant de police, se plut à faire à ses anciens ennemis « la leçon publique et forte, et a anéantir leur arrogance, » en leur intimant l'ordre de ne plus sortir de l'exercice de leurs fonctions judiciaires. Lorsque ensuite le premier président

de Mesmes, organe de la compagnie, eut, d'une voix troublée, prononcé la remontrance, d'Argenson n'eut qu'à laisser tomber sur lui cette simple parole : « Le roi veut être obéi, et obéi sur le champ. » C'en fut assez pour faire évanouir en fumée tous les projets des frondeurs en espérance. Le régent s'étonna d'être devenu, à si peu de frais, maître absolu. Il en profita pour supprimer quelques jours après les conseils, rouage embarrassant de la machine du gouvernement, et rétablir le régime ministériel. Dubois se fit sa part dans ce retour à l'ancien ordre des choses, en obtenant la charge de secrétaire d'État des affaires étrangères (24 septembre).

C'était lui qui, à vrai dire, tenait dans sa main presque tous les fils de la diplomatie française depuis le traité de la triple alliance. Deux impulsions diverses se faisaient sentir en Europe, l'une donnée de Madrid par Alberoni, l'autre de Londres par Dubois et Stanhope. On ne peut dire que, dans cette intimité politique de l'ambassadeur de France et du ministre anglais, le premier ait toujours eu un souci suffisant de l'honneur et des intérêts de la nation qu'il représentait. Dubois a mérité qu'on le crût pensionnaire de Georges Ier, et les félicitations que ce prince lui adressa lors de son entrée au ministère, la promesse qu'il fit lui-même de « faire usage de sa place pour le service de Sa Majesté Britannique, » sont des témoignages qui, sans contredit, l'accusent devant l'histoire. Il n'en reste pas moins vrai que le fonds de sa politique fut alors juste et sensé, et qu'il servit réellement son pays en s'attachant opiniâtrément au

maintien du traité d'Utrecht et de la paix européenne, en refusant d'acheter de Philippe V la reconnaissance de la régence du duc d'Orléans au prix des secours de la France pour reconquérir Naples et la Sicile, c'est-à-dire au prix de la guerre universelle. Entrer dans le système d'Alberoni n'eût été rien moins que faire de la France le satellite de l'Espagne, et tirer du corps épuisé de la monarchie le peu qui lui restait de sang et d'or pour les fantaisies ambitieuses d'une reine étrangère. Et qu'on ne dise pas que le régent immobile eût pu laisser Philippe V vider seul sa querelle dans une sorte de duel avec l'empereur. Philippe V ne permettait au régent d'autre alternative que celle d'être son vassal ou son ennemi. Pour le duc d'Orléans, comme pour la France, la dernière condition était la meilleure. Ce qu'il y eut d'excessif dans les complaisances de Dubois pour l'Angleterre, fut surtout sa facilité à se faire aussi humble que l'était Georges Ier devant les exigences hautaines de l'empereur. Il plut à celui-ci d'échanger sa pauvre île de Sardaigne contre l'opulente Sicile attribuée par le traité d'Utrecht au duc de Savoie. Le monarque anglais adhère aussitôt à cette velléité impériale, et Dubois y fait adhérer le régent. La Sicile étant, d'après un des articles d'Utrecht, réversible à Philippe V, au cas d'extinction de la maison de Savoie, l'assentiment du roi catholique à l'échange projeté était nécessaire. Alberoni n'eut pas de peine à le faire refuser. Ce fut dans ces circonstances que le grand inquisiteur castillan Molinès, traversant le Milanais sans sauf-conduit, fut arrêté par les agents impériaux

« comme sujet rebelle de Charles III, roi d'Espagne (mai 1717). » L'insulte était trop forte pour n'être pas ressentie par Philippe V; il eut le tort malheureusement de n'être pas aussi patient qu'Alberoni le suppliait de l'être, et de vouloir une vengeance immédiate. Au grand étonnement de l'Europe, une flotte et une armée espagnoles assaillirent la Sardaigne (août) et en chassèrent sans beaucoup de peine les Autrichiens. L'orgueil blessé du petit-fils de Louis XIV n'avait pas calculé la portée de cette démarche téméraire. L'empereur en appela aux trois puissances garantes des stipulations d'Utrecht, et celles-ci s'entremirent pour prévenir le choc d'où pouvait jaillir l'étincelle d'une grande guerre. On arrêta les bases d'un traité de pacification générale qui ferait cesser le litige pendant entre Charles VI et Philippe V. Par ce traité, l'empereur devait renoncer à toutes ses prétentions sur l'Espagne et les Indes, et abandonner la Sardaigne au duc de Savoie qui, en échange, lui céderait la Sicile; le duché de Parme et le grand-duché de Toscane étaient déclarés fiefs impériaux, et à la mort de leurs possesseurs actuels[1], étaient dévolus, mais à condition de vassalité, aux enfants de la reine Élisabeth; des garnisons suisses, à la solde des puissances médiatrices, les devaient occuper provisoirement. Les intérêts de la France souffraient manifestement de ce traité qui livrait l'Italie entière à l'empereur; l'Angleterre elle-même eût dû comprendre

1. La maison de Farnèse à Parme et celle de Médicis à Florence étaient à la veille de s'éteindre faute d'héritiers mâles.

qu'elle faisait à l'ambition de Charles VI une part beaucoup trop étendue ; mais George I[er] était toujours devant ce prince l'obséquieux électeur de Hanovre, et le régent, après quelques faibles efforts faits en faveur de Philippe V, finit par autoriser Dubois à signer le nouveau pacte, dit de la quadruple alliance (2 août 1718). Il fut singulier de voir l'empereur, enivré de ses récentes victoires sur les Turcs et toujours insatiable en son ambition, éluder aussi longtemps qu'il le put la conclusion d'un arrangement qui était tout en sa faveur ; il eût voulu à tout prix garder ses droits sur la couronne d'Espagne. Stanhope et Dubois furent obligés de signer une convention secrète pour l'enfermer au besoin, par la force, dans les bornes fixées par le traité. Le grand point était d'en faire accepter les bases au roi catholique : on le trouva inflexible. Alberoni, prodigue de concessions envers l'Angleterre jusqu'à ce dernier moment, n'entendit ni à caresses, ni à menaces que lui fit Lord Stanhope, venu tout exprès à Madrid : il était résolu, plutôt que de céder, à mettre le feu à l'Europe. Faut-il admirer ici sa courageuse détermination, ou blâmer son imprudence ? Nous n'hésitons pas à embrasser cette dernière opinion : en réalité, l'adhésion au pacte de la quadruple alliance, n'eût porté une grave atteinte ni à l'honneur, ni même aux intérêts de la monarchie espagnole ; ce pacte, il est vrai, agrandissait l'empereur ; mais en même temps il l'obligeait à faire un pas auquel il s'était refusé jusqu'alors, à reconnaître Philippe V. La guerre qu'allait provoquer le refus d'adhésion n'était donc pas de nécessité, mais de choix pour l'Es-

pagne ; c'était, à proprement parler, une guerre d'ambition et de conquête : Philippe V y cherchait sa revanche du traité d'Utrecht, Élisabeth Farnèse des trônes pour ses enfants, le cardinal italien, si on doit l'en croire, l'indépendance de sa patrie; mais comment prétendre à réaliser ces projets sous la menace commune de l'Empire et de la France, de l'Angleterre et de la Hollande ? Le roi catholique, en cédant, n'eût perdu que des illusions ; il risquait de perdre sa couronne en affrontant la quadruple alliance. Les moyens de succès, auxquels recourut Alberoni, laissèrent bientôt voir tout ce qu'ils avaient de désespéré et de chimérique ; les deux potentats du Nord ne tentèrent rien pour remettre Jacques III sur le trône d'Angleterre; le Turc, enchaîné par la trêve de Passarowitz, n'assaillit point les frontières autrichiennes ; le lit de justice du 26 août fit évanouir en France le rêve d'une nouvelle Fronde; le coup de main hardi et d'abord heureux tenté sur la Sicile eut pour conséquence dernière un désastre. Cette belle île venait à peine de tomber au pouvoir des Espagnols, quand l'amiral Byng alla détruire en quelques heures devant Syracuse la flotte si merveilleusement improvisée par l'activité d'Alberoni (11 août). Tout cela s'était passé sans déclaration de guerre, et le commerce anglais eût souhaité passionnément qu'on n'en vînt pas à cette fâcheuse extrémité. C'eût été aussi le désir du duc d'Orléans, embarrassé d'envoyer des troupes françaises contre l'oncle du roi de France. Mais, au point où l'on était arrivé, la guerre était tellement au fond des choses, qu'il était impossible qu'elle n'en sortît pas. Dubois

sut trouver le moyen de la faire approuver du régent et de la France même.

Dès les premiers jours de la régence, Alberoni s'était efforcé d'engager dans des complots contre le gouvernement français l'ambassadeur d'Espagne à Paris, le prince de Cellamare ; mais tout ce qu'il avait pu obtenir de ce vieillard, de mœurs douces et fort ami de son repos, avait été qu'il fît de sa maison le rendez-vous des mécontents et le lieu d'où partaient chaque jour des chansons, des libelles et mille bruits injurieux au régent, pour être répandus en France et dans les contrées étrangères. C'était trop peu pour Alberoni, depuis surtout qu'il avait à venger sa flotte détruite, et qu'il se voyait menacé de la guerre ; il avait besoin de renverser sans retard la régence, ou du moins de lui susciter des embarras assez graves pour qu'elle ne pût agir au dehors. Il détermina Cellamare à sortir de son attitude circonspecte, et à unir sa cabale inerte à l'active cabale de la duchesse du Maine. Le lit de justice du 26 août ôta à la conspiration qui naissait à peine le puissant concours du Parlement ; on n'en continua pas moins à ourdir une trame secrète, qui devait aboutir à l'enlèvement par surprise de la personne du duc d'Orléans, à la revendication de la régence par Philippe V et à la convocation des États généraux. On comptait, pour appuyer la révolution préparée, sur le soulèvement prêt à éclater de la noblesse bretonne. Le danger de ce côté était sérieux, et il eût suffi de l'arrivée plus prompte de quelques vaisseaux espagnols, avec un petit corps de troupes, pour allumer en Bretagne un incendie que le régent ne fût

peut-être pas parvenu à éteindre. Mais tout le reste, dans ce complot, fut d'une puérilité misérable. Le cardinal de Polignac eut le tort d'y compromettre, par faiblesse pour la duchesse du Maine, son nom et sa robe; mais les autres agents de cette princesse, le comte de Laval et le marquis de Pompadour, gentilshommes ruinés, Malezieu, l'organisateur des fêtes de Sceaux, l'abbé Brigault, écrivain rédacteur au service de la coterie, l'intrigante et spirituelle Mlle Delaunay, n'étaient que de mesquins instruments peu faits pour s'élever jusqu'au rôle de conspirateurs. Du côté de Cellamare, même médiocrité dans les agents, même pauvreté de moyens; toute l'action de l'ambassadeur se borne à enrôler au service de Sa Majesté Catholique quelques officiers sans emploi et mécontents. Le chevalier Folard fut du nombre. Mais si l'on agit peu, on écrit beaucoup, soit à Sceaux, soit dans l'hôtel de Cellamare. La conspiration se développe largement sur le papier. On élabore une requête des Français au roi catholique, à l'effet de lui demander la convocation des États généraux; deux lettres de Philippe V sont composées en même temps, l'une adressée au roi mineur, l'autre à tous les parlements du royaume. On rédige enfin le manifeste par lequel le monarque ordonne la convocation demandée. Ces pièces, envoyées à Madrid, en sont revenues avec l'approbation et la signature royales. On continue néanmoins d'écrire encore. Les conjurés, si ce nom leur est dû, ne soupçonnaient guère qu'ils n'étaient alors que des jouets entre les artificieuses mains de l'abbé Dubois. Ils s'étaient adressés imprudemment, pour la transcription de

leurs lettres et manifestes, à un copiste de la bibliothèque royale, et celui-ci, effrayé de la confidence dangereuse qu'il avait reçue, était allé en faire part au ministre. Des renseignements puisés à la source la plus impure informent peu après Dubois du jour où allaient partir pour Madrid deux jeunes seigneurs espagnols, l'abbé Porto Carrero et le marquis de Monteleone, chargés de dépêches de l'ambassadeur; il croit le moment venu d'éclater, et fait saisir à Poitiers ces dépêches sur ceux qui les portent (5 décembre 1718). Pendant que Cellamare se rend au Palais-Royal pour les réclamer, son hôtel est investi, et l'on trouve chez lui le copiste dénonciateur qui est à l'ouvrage, une presse clandestine avec ses feuilles humides, une déclaration de Philippe V, les deux lettres enfin de ce prince et son manifeste, copiés et signés de sa main. Ces papiers saisis, aussi bien que toute la correspondance de Cellamare avec Alberoni, autorisent l'arrestation de l'ambassadeur comme violateur du droit des gens; on le conduit à Blois sous escorte, mais avec tous les égards dus à son caractère. Ce qu'il y eut d'étrange, c'est que, presque jour pour jour, la contre-partie de cette scène se passait au delà des Pyrénées, où l'envoyé de France, le duc de Saint-Aignan, après avoir, pendant deux ans, conspiré avec plusieurs grands d'Espagne contre Alberoni, fut obligé de quitter la Peninsule en fugitif, pour que sa personne ne répondît pas de celle de Cellamare (décembre 1718). Dubois se garda bien de laisser connaître en France cet incident; il employa tous les moyens, au contraire, pour ameuter l'opinion publique contre

la perfidie espagnole. Il y réussit si bien que, dans les villes traversées par l'ambassadeur félon, on eut quelque peine à le protéger contre l'irritation populaire. L'arrestation de la duchesse du Maine et de son mari, encore qu'innocent, fut approuvée comme un acte de justice; tout ce qui, de près ou de loin, avait eu quelque part au complot, fut jeté indistinctement dans les prisons : il importait pour le moment de les remplir, sauf à les vider plus tard avec une égale facilité. Il fut bientôt accrédité dans tout le royaume que Philippe V, qu'Alberoni, que Cellamare avaient formé un odieux complot contre l'autorité et la personne du régent, et qu'ils avaient été à la veille de livrer la France aux horreurs de la guerre civile; Dubois n'eut plus à craindre dès lors que le sentiment national se révoltât contre l'exécution militaire par laquelle il prétendait contraindre le roi catholique à accepter le pacte de la quadruple alliance. La guerre fut déclarée à l'Espagne le 10 janvier 1719, sans que le conseil de régence s'y opposât, sans que la France en murmurât. Ce but atteint, l'astucieux ministre ne mit aucun obstacle à ce que le régent suivît les inspirations de son naturel toujours facile à la clémence. Quelque futile qu'eût été le complot, quelque ridicules qu'en eussent été les acteurs, ils en avaient voulu faire, ils en avaient même fait assez pour qu'il lui fût permis de les traiter en ennemis et de laisser s'appesantir sur eux la main de la justice. Les subalternes furent immédiatement remis en liberté; la captivité des chefs ne fut ni longue, ni dure. Un aveu sincère et complet de leur conduite fut pour

tous la seule condition mise au pardon. La duchesse du Maine, dont l'orgueil était fort abattu, et qui ne vivait plus que dans les larmes, accepta cette offre d'un ennemi généreux avec l'empressement de la reconnaissance; elle en confessa plus qu'on ne lui en demandait, et à ce prix elle retrouva les jouissances de Sceaux; son mari tarda peu même à retrouver le rang d'où on l'avait fait descendre.

Le duc d'Orléans se montra moins clément envers les chefs de l'insurrection tentée en Bretagne. Les mécontentements de cette grande province, sans liaison avec les intrigues de Sceaux, remontaient à l'année 1717, où les états avaient été dissous, et quelques-uns de leurs membres exilés pour avoir prétendu discuter le *don gratuit* dû à la couronne, au lieu de le voter, selon l'usage, par acclamation. Le même esprit parut animer l'assemblée de nouveau convoquée l'année suivante. « J'admire les Bretons, écrivait Mme de Maintenon; toute la sagesse des Français est donc dans cette province-là. » Une protestation de la noblesse, enregistrée par le parlement de Rennes, excitait ce sentiment chez la veuve de Louis XIV, qui, au bord de la tombe et ne vivant plus que pour Dieu, n'en conservait pas moins pour le duc du Maine des entrailles maternelles. Cette noblesse turbulente, qui siégeait tout entière aux états l'épée au côté, et qu'on a assez justement comparée à celle de Pologne, ne borna pas là son opposition au gouvernement de la régence : un acte d'union fut dressé entre tous les gentilshommes bretons, déclarant infâme et dégradé de noblesse quiconque n'y donnerait point son nom.

On alla plus loin, on se prépara à la guerre civile; de petites bandes s'en allèrent camper dans les bois, s'efforçant, sans beaucoup de succès, d'attirer à elles les paysans, invitant même les milices des villes à entrer avec elles *dans la forêt :* c'etait le terme usité pour entrer dans la révolte. Un seul pas restait à franchir aux rebelles pour consommer leur félonie, c'était l'appel à l'étranger. Un émissaire fut envoyé à Madrid, en mars 1719, et en rapporta la promesse écrite du roi catholique « de soutenir de son mieux » l'insurrection bretonne. Sur cette assurance, les faits de guerre commencent, les caisses publiques sont pillées, des agents se répandent partout, sommant les signataires de l'acte d'union d'entrer en campagne. Mais le maréchal de Montesquiou, gouverneur de la province, mit à surveiller et à comprimer ces premiers mouvements autant de sang-froid que d'activité. En ne voyant pas arriver les secours d'Espagne, bon nombre de gentilshommes ne bougèrent point; ils s'étaient engagés à se réunir cinq cents pour enlever le maréchal, onze seulement parurent au rendez-vous; et lorsqu'enfin, dans les derniers jours du mois d'octobre, quelques voiles espagnoles se montrèrent sur la côte, ce ne fut que pour recueillir des fugitifs à grand'peine échappés aux troupes qui les poursuivaient. La régence était sauvée, sans coup férir, du plus grave péril qu'elle eût couru. Une commission fut instituée à Nantes pour juger les rebelles tombés sous la main de la justice; quatre des principaux, Pontcallet, Montlouis, Talhouet et Du Couedic, eurent la tête tranchée. Philippe V versa des larmes en appre-

nant leur supplice. Ses vaisseaux avaient heureusement sauvé seize contumaces frappés du même arrêt. Un acte d'amnistie, publié peu après, fit oublier à la Bretagne pacifiée les seules rigueurs qui eussent marqué le gouvernement de la régence.

Pendant ce temps, la guerre déclarée par la quadruple alliance, non à l'Espagne, mais, selon les termes du manifeste français, « à un ministre perturbateur du repos de l'Europe, » avait commencé. Les plans de résistance d'Alberoni étaient faibles et mal concertés. Avec vingt-quatre navires, la plupart de transport et cinq mille hommes, il avait imaginé de jeter Jacques III en Écosse, et avait appelé ce prince à Madrid. Jacques laissa l'expédition partir et échouer sans lui ; les vents la dispersèrent. Pour combattre le maréchal de Berwick, qui s'avançait vers les Pyrénées avec quarante mille hommes, Philippe V en réunit à peine quinze mille; il comptait sur la vue des fleurs de lis, sur les écrits qu'il faisait répandre, et au besoin sur sa présence, pour faire tomber à genoux devant lui l'armée française. On n'était pas sans craindre quelque chose de semblable à Paris, et les ordres les plus précis avaient été adressés à Berwick d'éviter de faire prisonnier le roi catholique. Alberoni y pourvut lui-même en tenant toujours ce prince à distance de l'ennemi. Cependant les soldats français, pas plus que leur chef, ne parurent se souvenir qu'ils avaient en face d'eux le petit-fils de Louis XIV. Ils passèrent la Bidassoa sans coup férir (avril 1719), et, après avoir enlevé les premiers postes espagnols, s'emparèrent du petit port du Passage. Il

fallut là payer d'un prix bien cher l'alliance britannique : six vaisseaux en construction furent livrés aux flammes, « afin que le gouvernement de l'Angleterre pût faire voir au Parlement qu'on n'avait rien négligé pour diminuer la marine d'Espagne. » La main ne sécha pas, en écrivant ces tristes lignes, au duc de Berwick, au fils de Jacques II, au guerrier qui avait tant contribué à maintenir Philippe V sur son trône. On a besoin de se dire que la paix de l'Europe était au prix de ces déplorables exécutions. Fontarabie et Saint-Sébastien succombèrent sans beaucoup de résistance (18 juin-19 août), et le commissaire anglais Stanhope exigea que des mains françaises allassent brûler encore trois vaisseaux sur leurs cales dans les chantiers de Santoña. Faute de moyens d'assiéger la forte place de Pampelune, Berwick transporta son armée en Catalogne, où il prit Urgel et attaqua sans succès Rosas (octobre). L'hiver allait suspendre les hostilités; mais il était impossible que le gouvernement espagnol soutînt l'effort d'une nouvelle campagne. Alberoni le comprit et fit une inutile tentative pour rompre l'alliance sous le poids de laquelle il était écrasé. George Ier avait été assez bien payé par la France pour lui rester fidèle. Dubois, pendant ce temps, nouait avec Élisabeth Farnèse et avec le confesseur de Philippe V, le P. Daubenton, une secrète intrigue pour obtenir l'éloignement d'Alberoni. Des lettres furent montrées au roi, dans lesquelles le ministre jetait, en termes peu respectueux, sur la tête de son maître les torts d'une guerre qui était son propre ouvrage. L'honnêteté de Philippe V se révolta

contre cette fourberie; il ordonna au cardinal de quitter Madrid sous huit jours et l'Espagne sous trois semaines (5 décembre). Le rôle politique d'Alberoni, rôle qui n'avait pas été sans grandeur, était pour jamais terminé. Après quatre années de persécutions, sa vie, qui devait être longue encore, s'acheva à Rome tranquille et honorée. Le rétablissement de la paix fut la suite immédiate de sa chute. Philippe V, dans son naïf orgueil, se crut en mesure de dicter et non de subir des conditions; il ne réclamait rien moins que la restitution de Gibraltar et du Port-Mahon, avec la disgrâce de Dubois, comme compensation de celle d'Alberoni. Mais son ambassadeur à la Haye, chargé de négocier pour lui à Londres, le ramena à un sentiment plus vrai de sa situation, et le traité de la quadruple alliance fut souscrit par le roi catholique dans les termes convenus entre les premiers signataires (6 février 1720). L'empereur eut la Sicile, et le duc de Savoie reçut en échange la Sardaigne, titre futur de sa royauté. La réversibilité de Parme et de la Toscane fut garantie aux enfants d'Élisabeth Farnèse. La suprématie maritime et l'ascendant européen restèrent à l'Angleterre. La France, épuisée et malade, avait acheté, au prix de quelques sacrifices de dignité et d'une somme de quatre-vingt millions de livres dépensée dans cette courte guerre, le bénéfice inappréciable du repos que lui assurait son nouveau système d'alliances.

La France d'ailleurs, il faut l'avouer avec tristesse, n'avait alors d'yeux ni d'oreilles pour les événements de la politique. On était au plus fort du *système*, et le

sentiment public semblait s'être absorbé tout entier dans la passion de s'enrichir. Le lit de justice du 26 août 1718 avait sauvé Law des mains du Parlement prêtes à le saisir et à le frapper; mais sa situation n'en était pas moins restée indécise et subalterne, à côté de d'Argenson, jaloux et peu disposé à renoncer à l'administration dont il était le titulaire. Deux influences contraires se faisaient sentir dans la gestion des finances, et l'année 1719, année de la guerre contre l'Espagne, allait s'ouvrir avec un déficit de cent trente millions, ajouté en trois ans au capital de la dette de Louis XIV. Le régent comprit la nécessité qu'il y avait pour lui de choisir entre d'Argenson et Law, entre le continuateur impuissant du passé et le novateur hardi qui, depuis quatre ans, offrait à la France une source de richesses nouvelle et inépuisable dans sa *banque royale* et sa *compagnie universelle*. Les hésitations du duc d'Orléans cessèrent. Quel fut son étonnement de voir Law hésiter lui-même ! Une sorte de lumière soudaine s'était faite dans l'esprit de cet homme jusque-là si confiant en ses théories et lui avait révélé l'impossibilité de donner au crédit public une base assurée sous un gouvernement absolu et désordonné, dont rien ne gênait les caprices. Il demanda, comme garantie pour la banque et pour lui-même, un conseil d'administration supérieure, composé de membres du Parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides et de celle des monnaies. La méfiance du régent pour les corps de magistrature lui fit rejeter cette combinaison salutaire; il somma Law de tenir ses promesses en le rassurant

par celles qu'il lui fit lui-même, et Law, fermant les yeux sur le péril, se lança résolûment dans la grande aventure du système. Le 4 décembre 1718, fut signé l'édit par lequel la banque était déclarée royale. Law s'effaçait derrière le roi, devenu l'unique et souverain banquier du royaume. On ne tint compte de l'opposition du Parlement à cet édit; l'enregistrement n'était plus qu'une vaine formalité dont on avait désormais résolu de se passer.

Il n'entre pas plus dans nos prétentions que dans notre sujet de discuter le système de Law. Les juges compétents reprochent au grand financier de s'être fait, par sa conception gigantesque de l'État banquier et de l'État commerçant, le précurseur de ceux de nos socialistes modernes, dont la prétention est d'absorber l'individu dans la société, et d'organiser la société elle-même en une vaste communauté, régie par un pouvoir, qui fait à chaque membre sa part dans les bénéfices de l'association. A ce blâme fondamental, qui frappe la théorie en général plutôt que son application particulière à la France, s'en joint un autre qui porte sur l'erreur de Law, consistant à regarder le numéraire comme le principe du travail et par suite de la richesse, et le papier comme un numéraire égal, sinon supérieur, aux métaux précieux, tandis qu'en fait les métaux sont le gage réel de la valeur des objets échangeables, et que le papier ne peut être que le signe convenu de cette valeur. La facilité de multiplier ce signe à l'infini, qui condamne en principe la théorie de Law, fit dans la pratique la ruine du système.

En même temps que la banque devenue royale accroissait l'émission de ses billets et commençait, dans une mesure encore restreinte, à leur donner un cours obligatoire, la compagnie d'Occident absorbait successivement celle du Sénégal, puis celle des Indes Orientales, puis la ferme des tabacs, puis les gabelles de l'Alsace et de la Franche-Comté, puis enfin les fermes et les recettes générales : elle eût pu s'intituler compagnie universelle; elle aima mieux succéder au titre de compagnie des Indes. Les deux grandes machines jouent dès lors parallèlement ; un historien de la Régence[1] les compare ingénieusement « à deux réservoirs, combinés pour s'alimenter l'un l'autre par des versements réciproques de billets et d'actions. » Bientôt ces actions, dont le gage principal sont les solitudes inexplorées de la Louisiane, prennent grande faveur par suite du bruit répandu de mines d'or et de diamants découvertes sur les bords du Mississipi. Alors commence la singulière distribution de duchés, de marquisats et de comtés faite par la compagnie sur les terres des Illinois et des Natchez; alors éclate cette hausse prodigieuse qui, en quelques mois, va porter les actions de cinq cents francs, prix originaire de leur émission, jusqu'au chiffre extraordinaire de dix-huit et vingt mille livres. Par une suite nécessaire, le papier de banque prend part à la faveur dont jouissent les actions ; l'achat ne pouvait s'en faire qu'en billets. « Avez-vous de l'or? disait-on. Rien de fait. » Le mot est resté caractéristique de l'é-

1. Lémontey.

poque, et l'on vit, dans l'automne de 1719, le papier gagner sur l'or jusqu'à dix pour cent. C'était aussi le moment où s'étalaient dans la rue Quincampoix ces saturnales de l'agiotage, qui ont conservé une si honteuse immortalité. Dans cette rue étroite et sombre, ancien repaire de l'usure, se pressait, du lever au coucher du soleil, un pêle-mêle étrange de seigneurs et de laquais, de grandes dames et de courtisanes, de gens d'église et de juifs, devenus égaux par la même passion, on pourrait dire par la même fièvre qui les dévorait ; c'était à qui se nantirait du plus grand nombre de ces précieuses actions, promesses de trésors fabuleux, à qui les négocierait au prix le plus exorbitant. En quelques jours, souvent même en quelques heures, se faisaient et se défaisaient des fortunes prodigieuses. Et il ne faut pas croire que Paris seul fût livré à cette folle ivresse de la spéculation : on y accourait de toutes les provinces, des pays étrangers même, pour s'asseoir au splendide banquet servi par Law à toutes les cupidités. La population de la capitale avait doublé, dit-on ; le luxe y avait donné à l'industrie et au commerce une impulsion qui se faisait sentir partout le royaume ; l'armée, qui guerroyait sans beaucoup de gloire en Espagne, était payée avec une exactitude, garantie de sa bonne discipline : l'éclat passager de cette prospérité de la France trompait jusqu'aux yeux jaloux des hommes d'État de la Grande-Bretagne, et Lord Stanhope écrivait à Dubois : « Le rétablissement si prompt et si surprenant de vos finances fait l'admiration de toute l'Europe. » Stanhope et Dubois avec lui allaient tra-

vailler bientôt à faire crouler cet édifice d'une richesse idéale.

Tout atteste que Law s'inquiéta plutôt qu'il ne se laissa enivrer de cette exagération du crédit public, si fort au-dessus de ses espérances. Il savait à quel point la main prodigue du régent, par des émissions de billets de banque trop souvent renouvelées, accroissait chaque jour la disproportion déjà excessive entre la masse du papier mis en circulation et les valeurs métalliques qui en faisaient la garantie ; il savait que tout était encore hypothétique dans les riches produits de la Louisiane, et que, parvînt-on, comme on essayait de le faire sans beaucoup de succès, à y envoyer des milliers de colons, le temps seul pourrait fertiliser d'aussi vastes espaces d'un sol inculte et extraire des entrailles de la terre les richesses minérales qu'on y disait renfermées. Et avec quels dividendes, en attendant, maintenir la hausse de ces actions élevées à un taux si démesuré ? Une baisse, une baisse inévitable menaçait donc également les deux ressorts de sa puissante machine. Mais il n'était plus maître d'en modérer le jeu désordonné, et tout ce que put faire sa prévoyance fut de recourir à mille expédients, aux plus violents même et aux plus iniques, pour déprécier les espèces métalliques et conserver aux billets leur prépondérance. C'était entreprendre une lutte où le succès était impossible : il eut bientôt à en soutenir une autre contre l'intrigue du dedans jointe à celle du dehors. D'Argenson, pour renverser celui à qui il avait été sacrifié, Dubois, pour complaire au cabinet britannique, jaloux du succès de la compagnie française

des Indes, poussèrent à la baisse, que les réalisations de quelques spéculateurs avisés avaient déjà commencée. Le faible dividende, offert aux actionnaires à la fin de l'année, précipita le mouvement. Ce fut alors que Law, pour affronter le péril à face découverte, consentit, en abjurant le protestantisme, à prendre le contrôle général des finances. (Janvier 1720.) Il y avait quelques jours à peine qu'il en était entré en possession, lorsque lui fut portée une des plus rudes atteintes qu'il pût recevoir. Le prince de Conti, comblé par le régent et par Law lui-même, « des grâces les plus monstrueuses[1] », se vengea du premier refus qu'il essuya, en allant à la Banque avec trois fourgons, qu'il ramena pleins d'argent pour la valeur du papier qu'il avait. » Le signal de réaliser, donné avec cet éclat par un prince du sang, ressemblait au cri de sauve qui peut, poussé par un officier général sur le champ de bataille. L'effet d'imagination fut aussi prompt contre le système qu'il l'avait été en sa faveur. La défiance d'abord et ensuite la peur gagnèrent non-seulement les nombreux actionnaires de la compagnie, mais les détenteurs bien autrement nombreux des billets de la banque[2], qui étaient devenus presque la seule monnaie courante. Chaque jour voit dès lors se succéder des mesures désespérées ; c'est le cours donné aux billets dans tout le royaume ; c'est la refonte générale des espèces ordonnée, avec autorisation de les rechercher et confisquer chez quiconque ne les

1. Saint-Simon.
2. Il y avait, comme nous dirions aujourd'hui, des *coupures* de dix livres.

aura point portées aux hôtels des monnaies ; c'est la démonétisation prononcée contre l'or et l'argent, et l'injonction renouvelée, sous les peines les plus sévères, de faire refluer vers les caveaux de la Banque tous les métaux précieux ; c'est un arrêt de proscription lancé contre les diamants et pierreries, que les réaliseurs recherchent en échange de leur papier. Et chose remarquable ! tel était le pli d'humble soumission pris sous le despotisme, qu'il n'y eut point de résistance à cette exorbitante prétention de supprimer ce qui, comme parle Saint-Simon « était depuis Abraham en usage parmi les hommes. » La Banque reçut, en un mois, jusqu'à quarante millions d'espèces. Son papier n'en fut pas relevé, et Law publia ou laissa publier le fatal arrêt du 21 mai 1720, qui réduisait à la moitié de leur valeur les billets et les actions. Il fallut céder à la clameur publique en révoquant cet arrêt au bout de six jours ; la bonne foi et l'habileté de Law en furent même à ce point entamées dans l'opinion, que le régent se vit contraint d'ordonner son arrestation et de le sommer de rendre ses comptes. Ses ennemis ne se doutaient guère de l'éclatant triomphe qu'ils lui préparaient. Au lieu du désordre qu'ils espéraient trouver, ils trouvèrent des écritures régulières, qui expliquaient avec une netteté parfaite et justifiaient toutes les opérations de la Banque et de la Compagnie. La haine de d'Argenson fut confondue et sa disgrâce immédiate. D'Aguesseau céda aux instances de Law, en reprenant les sceaux, et pour un moment il lui prêta la garantie de son nom respecté. Mais rien ne pouvait arrêter désormais l'entraî-

nement de la défiance universelle. Au mois de juillet, la Banque se déclara forcée de suspendre ses payements, hormis pour les billets de dix livres. L'alarme se mit dans le peuple, qui craignait pour ces derniers billets le même sort que pour les autres; il se porta en masse à l'hôtel de la Banque pour en obtenir le remboursement; quelques hommes périrent dans cette espèce d'assaut tumultueux, leurs corps furent portés dans la cour du Palais-Royal, et le carrosse de Law y fut brisé. Le Parlement vit, dans ce désordre promptement apaisé, une occasion de rentrer en scène, et refusa son examen aux édits destinés à opérer sans secousse la liquidation de la Banque. Dubois, quoique persévérant dans son hostilité contre le système, vint en aide à Law pour le délivrer de leur commun ennemi; il fit prononcer par le duc d'Orléans l'exil du Parlement à Pontoise (20 juillet). Le moment cependant ne pouvait plus être reculé de mettre sous les yeux du public la situation vraie de la Banque, et de révéler le triste secret d'une immense déception. Il fut prouvé que trois milliards de billets avaient été émis, quoique deux milliards seulement l'eussent été par arrêts du conseil. L'émission du surplus avait été ordonnée par la volonté personnelle du régent. L'hésitation de Law à rendre sa banque royale était assez justifiée! Les billets furent à partir de ce jour retirés de la circulation qu'ils entravaient (10 octobre). La chute de la Banque sembla d'abord entraîner celle de la Compagnie ; ses actions qui, au mois de septembre, se négociaient encore au prix de deux mille livres, tombèrent jusqu'à un louis.

Mais, soutenue par la main puissante et intéressée de M. le duc, elle reçut l'année suivante une nouvelle organisation qui la releva, en la débarrassant de la perception et du maniement des revenus de l'État, et lui laissant toutes ses possessions d'outremer, ainsi que ses privilégés commerciaux. Il était impossible que Law restât en France au milieu des ruines de son système. Le Parlement d'ailleurs qui venait d'être rappelé à Paris, ne l'eût pas ménagé dans sa défaite. Une voiture du régent alla le chercher dans sa terre de Germande, en Brie, et le conduisit à Bruxelles, d'où il gagna Venise pour y achever ses jours (décembre 1729). La banqueroute, que ses hardies combinaisons avait aggravée, tout en la retardant, devait laisser son nom en France sous le poids d'une longue impopularité ; mais aucune voix ne s'éleva néanmoins pour attaquer son caractère. Il était arrivé riche à Paris, et il en sortit pauvre ; au lieu d'user des faciles moyens qu'il avait de *réaliser*, comme tant d'autres, il abandonna noblement sa fortune privée au naufrage de la fortune publique. Le temps et le progrès des sciences économiques, en faisant depuis lors mieux apprécier son génie, comme ses erreurs, lui ont laissé un grand nom devant la postérité. Les frères Pâris furent chargés *du visa du système*, comme ils l'avaient été en 1716 du visa de la dette de Louis XIV ; ils s'acquittèrent de cette difficile mission avec autant d'équité que d'intelligence, et eurent à opérer sur une masse de valeurs qui dépassait deux milliards. Le résultat de leur opération fut de laisser la dette de l'État augmentée d'un capital de six cent vingt-cinq

millions, et de plus de douze millions de rentes à deux pour cent. Le revenu public presque doublé, le mouvement du commerce puissamment accru, la richesse coloniale développée, par suite de la féconde impulsion du système, eussent apporté à cette aggravation de l'état financier du royaume une prompte compensation, si l'ordre et la régularité fussent rentrés dans l'administration avec le nouveau contrôleur général Pelletier de la Houssaye. Mais il n'avait ni d'assez hautes lumières, ni un assez ferme caractère pour accomplir ce changement, avec un régent insouciant et prodigue, accoutumé depuis deux ans à laisser couler les millions de ses mains presque sans compter. On en revint aux plus mauvais expédients du passé, sans en excepter une répétition arbitraire de près de deux cents millions exercée contre les plus opulents des *réaliseurs*.

Il n'est aucun de nos historiens qui n'ait signalé la malheureuse influence exercée sur les mœurs publiques par le règne, quoique bien court, du système de Law. Il était impossible que les vices des joueurs ne vinssent pas à un pays momentanément converti en une vaste maison de jeu. Au milieu des gains désordonnés de la rue Quincampoix, la licence ne connut plus de bornes, et, chez les plus modérés, le besoin de jouer crut dans une proportion extraordinaire. La noblesse, qui, de ce côté, n'avait guère à apprendre, apprit les pratiques honteuses de l'agiotage, nouvelle atteinte portée à son caractère ; les mœurs parlementaires s'altérèrent elles-mêmes, et perdirent de leur gravité et de leur dignité. Mais ce

fut surtout dans la classe moyenne de la nation que commença à se faire remarquer cet abaissement de la vie morale, tristement associé à l'amélioration de la vie matérielle qui caractérise le dix-huitième siècle. A cet égard, on peut, sans injustice, faire remonter au temps de la régence le bien, comme le mal; on peut marquer leur date simultanée au progrès extérieur de la civilisation et au relâchement des liens sacrés de la religion et de la famille. Hâtons-nous d'ajouter, pour être entièrement vrai, que le régent, quoique ses grossiers plaisirs l'engourdissent chaque jour davantage, eut la généreuse pensée de faire participer le public, par quelques utiles mesures, aux bienfaits passagers du système. La suppression, qui devait trop peu durer, de la plupart des impôts sur les comestibles, le creusement du canal de Montargis, le percement commencé de ces belles routes dont le règne de Louis XV couvrit la France, appartiennent à cette époque et à l'intelligente initiative du duc d'Orléans; l'Université lui doit aussi la riche dotation qui la mit alors en état de rendre gratuit l'enseignement de ses colléges (1719-1720).

L'année qui vit s'accomplir la catastrophe du système fut marquée par une autre calamité accablante pour le royaume, par la peste de Marseille. On trouvera, dans les histoires plus détaillées que la nôtre, le tableau des ravages que fit ce fléau dans toute la Provence. Ce serait toutefois manquer à l'un des premiers devoirs de l'historien de ne pas payer ici un tribut de respect et d'admiration aux deux âmes héroïques de l'évêque Belzunce et du chevalier Roze,

qui, au milieu de la frayeur et de la fuite presque universelle des magistrats de Marseille, y donnèrent jusqu'au bout l'exemple du plus sublime dévouement de la charité. Ils trouvèrent de dignes coopérateurs dans les ordres religieux, parmi lesquels la contagion fit de nombreuses victimes. Le régent montra autant d'activité que d'humanité à soulager cette immense infortune; il envoya à la Provence un gouverneur qui sut faire son devoir, des médecins, d'énormes chargements de blé qui descendirent le Rhône, une somme très-considérable d'argent monnayé. Ce ne fut qu'au commencement de 1721, après six mois d'une effroyable mortalité, que le fléau disparut : il n'avait guère moins désolé Aix, Arles et Toulon que Marseille; on calcule qu'il enleva près de cent mille habitants à la Provence.

Il y avait un homme qui, parmi l'étourdissante ivresse du système et les préoccupations lugubres de la peste, ne s'était point relâché un moment du soin des affaires publiques, non plus que de celui de ses affaires personnelles, c'était Dubois. On a vu comment, en contribuant à la ruine de Law, il s'était acquis de nouveaux titres à la reconnaissance du gouvernement britannique. George Ier était désormais le levier dont il prétendait se servir pour consommer le triomphe de son ambition. Il y a toujours pour les parvenus un certain sentiment de l'instabilité de leur grandeur, et par suite le besoin de lui chercher un appui indépendant de la faveur à laquelle ils la doivent. Dubois se rendit la justice de ne pas regarder les titres qu'il avait à l'affection du régent comme une

garantie assurée pour sa fortune : « Il ne serait pas juste, écrivait-il, que je perdisse l'occasion de me mettre à l'abri des événements de ce pays-ci ; » ce fut au sein de l'Église qu'il résolut de chercher cet abri, et, malgré les désordres de sa vie, il porta sa convoitise effrontée sur la mitre épiscopale et sur la pourpre romaine. Il lui fallut, avant de se faire écouter du régent, essuyer, à plus d'une reprise, les railleries méprisantes de ce prince, dont le premier instinct en cette circonstance fut celui de l'honnêteté; mais Dubois ne se découragea pas : en réitérant sa demande, il la fit prendre au sérieux par son ancien élève, trop faible pour soutenir longtemps la dignité de son refus. Il emporta enfin la balance en faisant écrire en sa faveur au duc d'Orléans par le roi d'Angleterre. Il était digne de Dubois de devoir à l'intercession de George Ier le chapeau de cardinal. Ce ne fut pas toutefois l'affaire d'un jour, et malgré les complaisances trop souvent excessives du saint-siége pour les couronnes, Clément XI était fermement résolu à ce que celle-là ne lui fût jamais arrachée. Il n'en laissa pas moins se consommer dans l'Église un premier scandale. Le cardinal de la Trémoille, titulaire de l'archevêché de Cambrai, étant mort, le régent, sur les pressantes instances du monarque anglais, promut Dubois à ce siége, et l'indigne successeur de Fénelon reçut de Rome ses bulles. Il se fit en vingt-quatre heures conférer tous les ordres sacrés, depuis la tonsure jusqu'à l'onction épiscopale, et il faut compter parmi les plus affligeants spectacles de cette époque, qui en offre tant d'autres, celui de Massillon officiant

au même autel que Dubois, comme l'un de ses consécrateurs (20 juin 1720).

Ce n'était là toutefois que la moindre part de ce qu'ambitionnait le nouveau prélat, et il n'en fit que plus d'efforts pour arracher aux répugnances de Clément XI le suprême objet de ses désirs. Il imagina que ce serait pour lui à Rome un titre de faveur sans pareil que de terminer la longue et épineuse affaire de la constitution, dans laquelle avait échoué la toute-puissance du grand roi, et il y appliqua tous ses soins. Ni les constitutionnaires, ni les jansénistes n'avaient obéi à l'injonction du silence qui leur avait été faite; les derniers surtout fatiguaient le régent de leur intraitable obstination, et il ne fut pas difficile à Dubois de lui faire comprendre combien les ménagements qu'on leur avait montrés jusqu'alors faisaient souffrir à Rome les intérêts de la France. L'ordre fut donc donné aux évêques acceptants et aux appelants de travailler une dernière fois à s'entendre sur la bulle, en l'expliquant par des termes dont les uns et les autres pussent s'accommoder. Le cardinal de Noailles se prêta peu d'abord à cet accommodement; mais son opposition n'empêcha pas le conseil de régence de publier une déclaration qui, « vu les explications approuvées par presque tous les évêques du « royaume, » ordonnait l'acceptation de la *bulle Unigenitus* et annulait les appels au concile (août 1720). On ne tint pas plus de compte de la résistance du Parlement, qui, exilé alors à Pontoise, refusa d'enregistrer la déclaration; l'influence réunie de Law et de Dubois semblait même au moment d'obtenir du ré-

gent la dissolution de ce grand corps. Il ne fallut rien moins que la crainte de ce coup d'État pour faire fléchir la roideur du cardinal de Noailles. Massillon et d'Aguesseau obtinrent qu'il se rangeât à l'opinion de l'immense majorité des évêques, et le Parlement courba, comme lui, la tête (4 décembre). La constitution *Unigenitus*, expliquée par le formulaire épiscopal, devint loi de l'État. Une minorité, faible mais opiniâtre, persévéra seule dans l'appel, et Dubois put se vanter auprès de Clément XI d'avoir obtenu sans rigueurs ce que les emprisonnements ni les exils n'avaient pu faire sous le dernier règne.

Il ne fut pas encore pour cela cardinal : le vieux pontife, pour détourner le calice amer incessamment offert à ses lèvres, ne se montra guère moins fertile en expédients que ne l'était le prélat simoniaque pour imposer à la cour de Rome son humiliante nomination. Malade, et n'ayant plus que quelques semaines à vivre, Clément XI parut céder enfin aux obsessions quotidiennes de l'agent de Dubois, et il lui remit la promesse écrite du chapeau si vainement sollicitée de lui jusqu'alors (janvier 1721). Mais quels furent l'étonnement et la rage de Dubois en lisant les termes de cette promesse, qui lui était faite sur les instances du roi de la Grande-Bretagne Jacques III! Il ne la pouvait faire valoir sans rompre avec George I[er], et ruiner ainsi tout l'édifice de sa politique. La mort de Clément XI vint lui offrir aussitôt d'autres chances, et l'on ne saurait dire tout ce que « sa fureur du chapeau » coûta en ce moment au royaume, plus apauvri que jamais par la catastrophe du système. Ni l'empe-

reur, ni le roi catholique ne disputant à la France l'ascendant dans le conclave, la promotion du secrétaire d'État français au cardinalat devint la condition fatalement imposée au pontife élu. Innocent XIII en retarda aussi longtemps qu'il le put l'accomplissement; mais l'influence autrichienne pesait aussi durement sur lui que l'influence française, et le scandale de Dubois cardinal fut donné à la catholicité (16 juillet 1721).

Est-ce à lui, est-ce au régent qu'il faut attribuer la pensée et le succès d'une négociation mystérieusement conduite, qui eut pour effet d'abaisser la barrière un moment relevée des Pyrénées, et de montrer alors à l'Europe surprise l'Espagne et la France réconciliées? Ce qui appartient certainement à Dubois, ce sont les tours d'adresse qui furent nécessaires pour rendre cette alliance compatible avec celle de l'Angleterre; ce sont les intrigues nouées au confessionnal et dans la chambre à coucher de Philippe V, pour obtenir de ce prince les larges concessions qu'il fit aux intérêts du commerce britannique. Mais quels qu'eussent été les moyens employés, le résultat n'en eut pas moins une incontestable grandeur. La diplomatie française qui par le traité de Nystadt pacifiait à ce moment même (30 août 1721) le nord de l'Europe et sauvait les débris de la Suède, était relevée non-seulement de ses abaissements d'Utrecht, mais des faiblesses même auxquelles l'avaient obligée les traités de la triple et de la quadruple alliance; elle se faisait à la fois écouter à Londres et à Madrid. Ceux qui naguère avaient conspiré avec Cellamare n'eurent

plus le droit de représenter le duc d'Orléans comme déserteur de la politique nationale, lorsqu'au mois de janvier 1722 les deux filles de ce prince, Mlles de Montpensier et de Beaujolais, partirent pour l'Espagne, épouses destinées aux deux fils de Philippe V, et que la jeune infante, fille du roi catholique, fut amenée en France, fiancée à Louis XV.

Le moment était venu pour le régent et pour le cardinal Dubois lui-même de faire entrer pour quelque chose en leurs calculs ce jeune prince peu compté jusque-là, mais que dans un an les lois du royaume allaient faire majeur. Ce n'est pas qu'il annonçât la moindre hâte de sortir de l'enfance; l'égoïsme était le seul trait fortement marqué de son caractère, et c'était plutôt l'égoïsme sec et morose des vieillards que l'exigeante et impétueuse personnalité des enfants. Ses goûts étaient de la puérilité la plus vulgaire; timide et sauvage, reculant avec effroi devant les moindres assujétissements de la vie royale, et ne répondant que par des larmes aux efforts faits pour le tirer de sa taciturnité, il semblait peu d'humeur à inquiéter sur leur pouvoir ceux qui régnaient en son nom. Mais il n'était pas moins à craindre qu'au jour de sa majorité les influences domestiques ne fissent d'une révolution dans le gouvernement un sournois amusement pour l'enfant émancipé. Cette crainte ne paraissait toucher que médiocrement le duc d'Orléans, soit confiance dans l'affection que lui devait le jeune monarque, soit plutôt dégoût qui commençait à lui venir pour le pouvoir, comme pour les plaisirs et pour la vie même. Il en était autrement de Dubois; il y

avait quelque chose d'acharné et de furieux dans l'attachement de cet homme pour ses richesses, pour ses honneurs, pour sa puissance, et il tremblait en ne se sentant auprès de la personne royale aucun appui, pas même celui de l'habitude. Aussi n'y eut-il efforts qu'il ne fît pour se rendre maître unique et incontesté du gouvernement, à l'heure où la fiction légale ferait cesser la régence. En donnant dans le conseil la première place, après celle des princes du sang, au cardinal de Rohan, et en prenant la seconde pour lui-même, il en écarta tous les seigneurs, qui déniaient la préséance des princes de l'Église, et fit ainsi disparaître quelques-unes des influences qui lui faisaient ombrage. D'Aguesseau reprit le chemin de sa terre de Fresnes et le duc de Noailles s'en alla en exil. Mais c'était le maréchal de Villeroy surtout qui alarmait Dubois par sa présence assidue auprès de Louis XV, et qui l'irritait par l'étalage de sa supériorité. Heureusement il savait le régent, malgré la facilité de son humeur débonnaire, fatigué des grands airs et des insolentes méfiances de Villeroy. Il n'avait pas tenu à cet octogénaire favori de Louis XIV que le peuple de Paris ne crût naguère que le roi malade avait été empoisonné, et il semblait depuis lors afficher plus outrageusement que jamais ses précautions pour le dérober au même péril. Le régent n'eut pas de peine à provoquer le vaniteux maréchal à un manque de respect envers son autorité, et le lendemain, comme celui-ci lui apportait fastueusement ses excuses, il le fit arrêter et conduire en exil dans son gouvernement de Lyon. Les allures modestes de l'évêque de Fréjus,

précepteur de Louis XV et véritable maître de son esprit, le sauvèrent de la disgrâce de Villeroy; on s'empressa de l'aller chercher dans la retraite où il avait feint de s'enfermer pour le ramener auprès de son royal élève. Le résultat sérieux de ces scènes de comédie fut tout entier en faveur de Dubois; le 22 août 1722, les patentes de principal ministre lui furent expédiées dans les termes où elles l'avaient été un siècle auparavant au cardinal de Richelieu. Le régent se démettait ainsi entre ses mains de toute la réalité du pouvoir.

Depuis deux mois déjà Versailles avait vu la cour, avec une splendeur bien amoindrie, revenir là où elle avait siégé sous Louis XIV. Ce prélude de la majorité royale fut suivi d'un autre acte qui l'annonçait à la France d'une manière plus significative encore; Louis XV alla se faire sacrer à Reims (25 octobre). Le cardinal Dubois se souvint alors que Mazarin, avant de remettre à Louis XIV les rênes de l'État tombant de ses mains défaillantes, l'avait initié à l'art de régner par les leçons de son expérience; il imagina de donner au monarque de douze ans un enseignement du même genre, mais avec un appareil à la fois solennel et pédantesque, peu fait pour l'intéresser. En présence du duc d'Orléans et de M. le Duc, du duc de Charost, qui avait remplacé Villeroy, et de l'évêque de Fréjus, le cardinal lisait des instructions écrites sur la politique, la guerre et les finances, et ces instructions étaient de temps en temps commentées par quelques observations que le régent laissait tomber avec la grâce habituelle de sa parole. On se

préparait ainsi à la journée du 16 février 1723, journée où le duc d'Orléans vint à Versailles déposer aux mains de Louis XV les pouvoirs de la régence. La France apprit trois jours après, par un lit de justice tenu au Parlement, que son roi était majeur. Rien ne fut changé du reste : le conseil de régence fut remplacé par le conseil d'État que présidait le duc d'Orléans, et où siégeaient avec lui son fils le duc de Chartres, M. le Duc, le cardinal Dubois, et Morville, secrétaire d'État aux affaires étrangères; mais c'était de fait Dubois, et Dubois seul, qui continuait à gouverner. Un dernier honneur, ou plutôt un dernier scandale manquait à sa vie : les députés du clergé de France, qui tenaient alors à Paris leur assemblée triennale, l'élurent pour leur président. On n'eut à lui reprocher, dans cette situation pour lui si nouvelle, que les éclats inconsidérés d'un zèle ultramontain : « J'entreprends, écrivait-il, de grandes choses pour l'autorité du saint-siége et la juridiction épiscopale.... je déploierai toute l'autorité de ma place, sans crainte des parlements qui en seront le principal objet. » Tout récemment il avait terrifié celui de Paris en le menaçant de le mettre au-dessous du dernier bailliage, et il ne songeait à rien moins qu'à lui retirer toute intervention dans les affaires ecclésiastiques. Mais le temps lui manqua pour mettre la main à l'exécution de ce plan et de bien d'autres que lui suggérait la fiévreuse activité de son imagination : l'excès du travail épuisa son corps usé déjà par d'autres excès, et la ridicule fantaisie qu'il eut d'imiter le cardinal de Richelieu, en montant à cheval pour passer la revue de

la maison du roi, fut cause d'un accident qui lui coûta la vie (10 août 1723). Si Dubois eût su se contenter de son rôle d'ambassadeur et de secrétaire d'État, les souillures de sa vie antérieure eussent pu chez lui, comme chez bien d'autres, être oubliées de l'histoire, et le souvenir de son talent pour les affaires lui eût seul survécu; en ambitionnant et en profanant les dignités ecclésiastiques, il a scandalisé ses contemporains eux-mêmes et voué son nom à une éternelle infamie.

Le duc d'Orléans accepta, sans beaucoup d'empressement, la succession de Dubois, que Louis XV, conseillé par l'évêque de Fréjus, mit aussitôt entre ses mains. On put croire un moment qu'il allait prendre au sérieux son titre de principal ministre, et se remettre activement au soin des affaires du royaume. Il fit consulter secrètement Law sur l'état des finances, que la sévère économie de Dubois n'a vait pu améliorer, et qu'il eût tenu à honneur de rétablir. Mais ce ne fut chez le duc d'Orléans qu'un court réveil de la volonté et de l'intelligence engourdies : il n'y avait personne qui ne lût dans ses yeux appesantis et sur son visage bouffi et enflammé les signes d'une fin prochaine. Son médecin Chirac lui signifia, s'il ne changeait son régime de vie, l'alternative inévitable d'une apoplexie ou d'une hydropisie de poitrine. Il se fit un jeu de provoquer la première, comme lui préparant une mort plus prompte et plus douce, et il se replongea avec une ardeur factice dans des plaisirs dont il était dégoûté. La crise finale de ce lamentable suicide ne se fit pas attendre. Le 2 décembre, dans la soirée, comme le duc d'Orléans ren-

trait dans son cabinet à Versailles, il tomba sans vie devant la cheminée.

Sa mort était tellement prévue, que depuis plusieurs jours tout était réglé pour le gouvernement futur du royaume. Le duc de Saint-Simon, dans ses inquiétudes de bon citoyen, était allé inviter l'évêque de Fréjus à s'installer dans le poste de premier ministre : c'était, dans sa pensée, le moins préjudiciable à l'État de tous les choix possibles. Fleury ne prêta point l'oreille à cette ouverture, et répondit que M. le Duc pouvait seul succéder au duc d'Orléans « sans faire crier le public. » En vain Saint-Simon lui représenta-t-il le danger de livrer le royaume à l'insatiable avidité, à l'orgueil brutal et à l'opiniâtreté ignorante et stupide du chef de la maison de Condé ; Fleury continua de se retrancher dans l'impossibilité d'un autre choix. L'égoïste vieillard était moins touché de l'intérêt de l'État que du sien propre ; il calculait qu'un prince du sang incapable et décrié laisserait place auprès du roi à sa souveraine influence. La transmission du pouvoir s'opéra donc comme d'elle-même, lorsqu'on vint annoncer à Louis XV la mort du duc d'Orléans. Un éclair de sensibilité passa sur la belle, mais froide figure du jeune monarque ; quelques larmes roulèrent dans ses yeux, et il est juste d'ajouter qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie une sorte de pieux souvenir de ce qu'avait été pour lui le régent. L'évêque de Fréjus prit la parole pour dire « que Sa Majesté ne pouvait mieux faire que de prier M. le Duc, là présent, de vouloir bien se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de

premier ministre, comme l'avait été M. le duc d'Orléans. Le roi, sans dire un mot, regarda Fréjus, et consentit « d'un signe de tête, et tout aussitôt M. le Duc fit son remercîment. » Ces paroles sont les dernières que nous empruntions à Saint-Simon, dont les mémoires finissent avec la régence. En quittant cette triste époque, nous quittons aussi le peintre inimitable, à qui nous devons tant de tableaux de détail, tant de portraits, tous si pleins de vie, sans être tous pleins de vérité.

Lorsqu'on passe de Philippe d'Orléans à Louis-Henri de Bourbon, un soudain abaissement se fait sentir dans le gouvernement de la France. Il n'y a plus rien de Louis XIV dans cette administration de trois ans, pendant laquelle un prince sans intelligence et sans mœurs, grossier de manières et repoussant de figure, exploite avidement le royaume au profit d'une courtisane éhontée, qui a la main dans toutes les affaires, et les fait gérer, sous elle, par un commis, hardi et maladroit réformateur. L'évêque de Fréjus reconnut bien vite l'illusion qu'il s'était faite en comptant sur la nullité de M. le Duc, pour se ménager dans le gouvernement une influence secrète et irresponsable; tout fut envahi, hormis l'esprit du jeune roi, par la marquise de Prye et Paris-Duverney. Duverney était le troisième des quatre frères, que l'on a vus exécuteurs des hautes œuvres du *visa*. Enrichi, sans s'y être fait un mauvais renom, dans les emplois successifs de munitionnaire des armées et de fermier général, il entra dans le gouvernement sans titre officiel, mais avec un pouvoir

très-étendu, qu'il exerça tantôt en administrateur habile, tantôt en utopiste, toujours en despote inconsidéré. Avec l'incapacité brouillonne de M. le Duc, les convoitises et les haines effrénées de Mme de Prye, les téméraires mesures de finance et de police prises par Duverney, le trouble et la confusion allaient être en moins d'une année dans tout le royaume.

Le prince premier ministre annonça tout d'abord ce qu'allait être son gouvernement par la promotion simultanée de sept maréchaux de France et de cinquante-huit chevaliers de l'ordre. Après la cour, c'est le peuple qu'on veut satisfaire, et pour abaisser le prix des denrées et de la main d'œuvre, Duverney imagine de diminuer de plus de moitié la valeur légale des monnaies, en même temps qu'il réduit l'intérêt au denier trente (trois un tiers pour cent). Les transactions du commerce sont aussitôt suspendues: les ouvriers s'agitent dans Paris; on les sabre, on mure les boutiques où les marchandises ne se vendent pas au prix réduit de l'argent; en certains endroits on décrète la taxe absurde, qui, soixante et dix ans plus tard, s'appellera le *maximum*. Duverney a reconnu que la plaie de la mendicité s'étend avec une effrayante rapidité dans tout le royaume. Sans retard (18 juillet 1724), il ordonne l'adjonction à chaque hôpital d'un asile volontaire pour les indigents, d'une prison pour les mendiants et d'ateliers pour les uns et pour les autres; et dans les rues de toutes les villes, en même temps que sur toutes les grandes routes, on ramasse violemment des milliers de malheureux, que l'on jette pêle-mêle dans des hospices

trop étroits pour les recevoir, et souvent sans ressources pour les nourrir. On alla jusqu'à prétendre marquer au fer chaud le pauvre, comme on marquait le galérien; l'ordre en fut donné, mais ne put être exécuté; les mœurs publiques se refusèrent à cet enchaînement de barbares exécutions. Ce n'est pas à Duverney, c'est à l'évêque de Nantes Tressan, qu'il faut imputer la sinistre déclaration du 14 mai 1724, rendue contre les protestants, et renouvelant les plus cruelles rigueurs dont ils avaient été frappés sous Louis XIV. Le courage avait manqué au régent pour abolir, comme il était porté à le faire, cette législation violente, mais il l'avait laissée sommeiller, et il était permis de la croire tombée désormais en désuétude. On est confondu de voir renaître la persécution religieuse sous le règne effronté de l'épicurisme.

M. le duc, pendant ce temps, n'avait qu'une pensée, c'était de faire au jeune duc d'Orléans une guerre à mort, afin de lui ôter toutes les chances de succession au trône. Si le duc d'Orléans eût eu plus d'ambition, il eût pu, comme premier prince du sang, disputer la place au chef de la maison de Condé, et peut-être l'eût-il fait avec avantage. Ni la conduite modeste de ce prince, ni le souvenir des bons procédés de son père ne désarmèrent la furieuse jalousie de M. le Duc, et il n'imagina rien de mieux que de renouveler contre le fils du régent la conspiration de Cellamare. Le comte de Tessé, diplomate émérite, fut tiré de sa retraite du couvent des Camaldules et envoyé en ambassade à Madrid, pour engager Philippe V à faire

revivre avec éclat ses droits éventuels sur la couronne de France. Mais, quand Tessé arriva à Madrid, Philippe V n'était plus roi ; il venait d'accomplir une résolution qu'il nourrissait depuis quelques années (10 janvier 1724), et avait abdiqué en faveur de son fils aîné l'infant D. Luiz. Le règne de ce jeune prince fut court; dès le mois d'août suivant, la petite vérole l'enleva. La grandesse castillane eût voulu faire couronner sans retard le second fils de Philippe V, l'infant D. Ferdinand, âgé seulement de dix ans; les efforts intéressés de cette coterie aristocratique échouèrent devant le concert d'Élisabeth Farnèse et de Tessé, qui firent un scrupule à Philippe de laisser le pouvoir royal s'anéantir pendant une minorité. Éclairé sur ses devoirs par une consultation de théologiens, le monarque descendu du trône consentit à y remonter. Lorsque ensuite Tessé lui vint faire les ouvertures de M. le Duc, il s'étonna de les voir accueillies avec une sorte de complaisance dédaigneuse et avec des exigences auxquelles la France ne pouvait condescendre. Il eût fallu que, dans les conférences ouvertes depuis quatre ans à Cambrai, pour régler les questions pendantes entre le roi catholique et l'empereur, le gouvernement français exigeât de celui-ci l'investiture immédiate de la Toscane et de Parme pour les deux infants, fils d'Élisabeth, et du roi d'Angleterre la restitution du Port-Mahon et de Gibraltar. C'était prétendre que la France fît, en vassale de l'Espagne, la guerre à toute l'Europe, comme naguère l'avait prétendu Alberoni, et cela au moment où Alberoni laissait tomber, sur le pays qu'il avait

gouverné, ce jugement si connu : « L'Espagne est un « cadavre que j'avais animé; depuis mon départ, elle « s'est recouchée dans sa tombe. » Mme de Prye, enlacée, aussi fortement que l'avait été Dubois dans les liens de l'Angleterre, ne permit point à M. le Duc de faire un pas de plus à Madrid; elle tourna au gré de ses intérêts et de ses passions les vues du prince qui s'était fait son esclave.

Louis XV allait achever sa quinzième année; le continuel exercice de la chasse avait fortifié son tempérament; ce n'était plus un enfant valétudinaire, c'était un adolescent, ayant la force, comme la grâce de son âge. M. le Duc, sans cesse hanté par le fantôme importun du duc d'Orléans succédant à la couronne, prit la résolution de marier le roi sans retard. La jeune infante, amenée à Paris, depuis 1721, n'avait encore que six ans; plus de dix années devaient se passer avant qu'elle pût donner à la France un dauphin; on se décida à braver le mécontentement de l'Espagne en cherchant une autre alliance. Les plus simples notions de la politique étaient tellement étrangères à ce gouvernement de hasard, qu'on imagina de demander à Georges Ier une de ses filles, à la condition qu'elle se fît catholique, comme si cette condition eût été acceptable au chef du protestantisme européen. Une offre inattendue sembla venir alors, comme à point, pour consoler M. le Duc du refus du ministre anglais. La veuve de Pierre le Grand, la czarine Catherine, cette paysanne livonienne, devenue sur le trône presque aussi grande que son mari, proposa pour épouse à Louis XV la seconde de

ses filles, celle qui fut plus tard l'impératrice Élisabeth, ne mettant aucun obstacle à ce qu'elle abjurât le schisme grec; l'alliance intime des deux États devait être la suite de celle des deux maisons souveraines, et pour y mieux convier le duc de Bourbon, la czarine lui assurait la couronne de Pologne, moyennant qu'il épousât la fille du roi dépossédé, Stanislas Leczinski. Il y avait là une voie de politique nouvelle ouverte à la France, et de sérieux intérêts à peser avec maturité. Mais il ne convenait à Mme de Prye ni que son amant s'exposât à aller régner à Varsovie, ni surtout que la reine de France fût une princesse d'assez haut parage pour faire rentrer dans son obscurité la fille du financier Plénœuf. On éluda donc l'offre de la czarine, en lui représentant les dangers que l'abjuration de sa fille lui ferait courir à elle-même auprès du peuple moscovite. Chose singulière! Catherine, sans qu'elle s'en doutât, avait désigné la princesse que M. le Duc et Mme de Prye, dans leurs calculs égoïstes, allaient placer à côté de Louis XV, sur le trône de France.

Le palatin de Posnanie, Stanislas Leczinski, fait un moment roi de Pologne par la main victorieuse de Charles XII, vivait obscurément, dans la commanderie de Weissembourg, d'une pension qu'il devait au cardinal Dubois. Il avait une fille, celle dont la czarine venait de révéler l'existence à M. le Duc, élevée aussi simplement qu'elle l'eût été à Posen dans les domaines paternels, douce, pieuse, sans beauté, mais faite par ses vertus modestes pour donner à un mari le bonheur domestique trop peu apprécié sur le

trône. La marquise de Prye vit et fit voir au duc de Bourbon, dans Marie Leczinska, la reine humble et dépendante qu'il leur convenait d'imposer au roi et à la France. L'évêque de Fréjus ne contraria point ce choix, qu'il n'eût osé faire, mais qui entrait dans ses vues, et Louis XV y donna un insouciant et silencieux assentiment. Le duc d'Antin et le marquis de Beauvau allèrent en pompe demander la fille du roi Stanislas, confondu de ce coup de la fortune (28 juillet 1725), et le 2 septembre, le duc d'Orléans épousa, au nom du roi, Marie Leczinska dans la cathédrale de Strasbourg. La bénédiction nuptiale fut donnée au couple royal quelques jours après dans la chapelle du château de Fontainebleau.

La rupture de la France et de l'Espagne était l'inévitable résultat de ce mariage. On essaya vainement de le justifier auprès de Philippe V, en lui représentant l'intérêt qu'il y avait pour le royaume à la prompte naissance d'un héritier de la couronne; l'orgueil du petit fils de Louis XIV s'indigna de l'affront fait à son sang, et il n'y eut sorte d'injures contre M. le Duc et contre la maison royale de France, où ne s'emporta la fureur d'Élisabeth Farnèse. L'abbé de Livry qui avait présenté, à genoux et tout en larmes, la lettre officielle par laquelle était annoncée au roi catholique la nouvelle détermination du cabinet de Versailles, reçut l'ordre, ainsi que tous les agents français, de quitter immédiatement l'Espagne. La jeune veuve du roi don Luiz et Mlle de Beaujolais, fiancée à l'infant don Carlos, reprirent le chemin des Pyrénées, et furent échangées sur la Bidassoa contre

l'infante, renvoyée de France à sa famille. Philippe V cependant, au moment où il protestait devant l'envoyé anglais Stanhope que des flots de sang pourraient seuls laver l'offense qui lui était faite, n'était guère en droit de faire éclater ainsi son ressentiment. A cette heure même, il poursuivait une transaction clandestine depuis plusieurs mois entamée à Vienne, qui, en le réconciliant avec l'empereur, devait le détacher de la France. L'agent de cette négociation était un aventurier hollandais anciennement employé par Alberoni, le baron de Ripperda, qui, au mois de novembre 1724, s'était rendu en Autriche sous un nom supposé, et dans une suite d'entrevues nocturnes avec le comte de Zinzerdorf, chancelier de l'empire, avait arrêté les bases d'un traité destiné à confondre les intérêts, depuis vingt-cinq ans, hostiles de Charles VI et de Philippe V. L'empereur, n'ayant point d'enfants mâles, subordonnait alors sa politique à l'unique pensée de transmettre à ses deux filles l'héritage des divers États composant le corps de la monarchie autrichienne, et il venait de publier, sous le titre solennel de pragmatique sanction, une loi qui réglait sur ce pied sa succession, sans tenir compte des droits antérieurs et supérieurs des filles de son frère aîné Joseph Ier. Faire reconnaître cette loi par toutes les puissances de l'Europe fut, pendant quinze ans, le but constant de ses efforts. On comprend de quelle importance il était pour lui que l'exemple de cette reconnaissance fût donné dès lors par le roi catholique. Philippe V, de son côté, dès qu'il se vit menacé du renvoi de sa fille, fut pressé de conclure

un traité qui le vengeait. Ripperda reçut en conséquence l'ordre de sortir de son *incognito*, et avec le caractère officiel d'ambassadeur, il signa les conventions du 30 avril et du 1er mai 1725. Les deux monarques, en vertu de ces conventions, renonçaient à toute prétention réciproque sur leurs États respectifs; Philippe V garantissait la pragmatique sanction, en même temps qu'il accordait à la compagnie impériale, récemment formée à Ostende, les priviléges commerciaux dont les nations les plus favorisées jouissaient dans les ports de l'Espagne et de ses colonies; l'empereur, de son côté, s'engageait à faire tous ses efforts pour obtenir que Gibraltar et Port-Mahon fussent restitués au roi catholique. Un article secret stipulait le mariage des deux archiduchesses, filles de Charles VI, avec les deux fils de Philippe et d'Élisabeth Farnèse. La réconciliation des deux couronnes était enfin scellée par les engagements d'une alliance défensive. Il était impossible que l'Europe ne s'émût pas d'un changement si brusque et si complet dans les relations internationales. Georges Ier le premier en prit l'alarme, et oubliant sa vieille allégeance envers l'empereur, il courut en Allemagne pour chercher l'alliance du roi de Prusse, son gendre. Frédéric-Guillaume Ier s'unit à Hanovre aux rois de France et d'Angleterre par un traité destiné à maintenir contre celui de Vienne l'équilibre et la paix de l'Europe (septembre 1725). Et pour assurer cette paix on se prépara de chaque côté à la guerre.

L'étonnement fut grand en France lorsque, parmi les nouvelles mesures sortant chaque jour du cerveau

malsain de Paris-Duverney, on apprit que venait d'être décrétée une organisation plus effective et plus complète de l'ancienne milice. Ni cette forme du recrutement militaire, appelée dès lors une effrayante loterie, ni la guerre, dont elle était le menaçant symptôme, ne pouvaient être favorablement accueillies de l'opinion publique, qui allait s'aigrissant chaque jour contre le gouvernement. Le mariage du roi avec une princesse sans nom avait été fort impopulaire[1], et les motifs intéressés qui l'avaient fait conclure avaient ajouté au mépris dont M. le Duc et Mme de Prye étaient l'objet. Mais ce qui, plus que tout le reste, irritait le peuple, c'étaient les nouveaux impôts que le désordre plus que jamais scandaleux des finances rendait nécessaires. On eût supporté celui du cinquantième, qui atteignait tous les revenus sans exception et n'avait par conséquent rien que d'équitable, s'il ne fût venu se joindre au fardeau écrasant d'une foule d'autres charges. Mais un mois après l'édit qui a établi le cinquantième (juillet 1725), on est surpris et consterné d'apprendre qu'il faut acquitter envers le roi l'ancienne taxe féodale du *joyeux avénement*, et que cette taxe a été affermée pour vingt quatre millions à des traitants, qui en doubleront le poids par la perception. Le mariage royal fournit ensuite l'occasion de lever sur les gens de métier un autre droit

1. Le sentiment public se résume à merveille dans ce mot du marquis d'Argenson : « Elle (Mme de Prye) la fit reine, comme je fais mon laquais valet de chambre. » — « Il ne manquait plus que cela pour couronner l'administration de M. le Duc, » dit de son côté l'avocat Barbier dans son curieux journal.



emprunté à l'époque de la féodalité, celui de la *ceinture de la reine*. Au même temps, la cherté des denrées, causée par une mauvaise récolte, amène sur plusieurs points du royaume et dans la capitale en particulier des désordres populaires. Le parlement de Paris a été contraint par le roi en son lit de justice, d'enregistrer, avec d'autres édits de finances, celui du cinquantième; mais les parlements de Dijon, de Rouen et de Bordeaux s'y sont refusés, et leur résistance a encouragé celle de plusieurs villes, celle surtout des paysans dans les campagnes. Les mécontentements du clergé viennent bientôt s'ajouter au malaise qui agite tout le corps de la nation. L'assemblée triennale, alors réunie à Paris, réclame les immunités séculaires accordées aux biens ecclésiastiques, et prétend, comme de coutume, au prix d'un don gratuit, racheter l'Église de la charge permanente du cinquantième. Ce n'est pas tout; l'obstination janséniste a réveillé la querelle des acceptants et des appelants, et le saint pape Benoît XIII, qui en eût voulu éteindre les derniers feux, ne peut se refuser aux nouvelles mesures de rigueur provoquées par les prélats siégeant à Paris contre les anticonstitutionnaires. L'évêque de Fréjus encourage ces mesures, pendant que M. le Duc irrité de la résistance opposée par les évêques au cinquantième, ordonne la clôture de l'assemblée et fait déchirer la page de ses registres, où elle a déposé une protestation contre l'acte qui la dissout. Duverney enfin a ôté au gouvernement de M. le Duc le dernier de ses appuis, celui de la noblesse de cour, par les réformes dans la maison du roi et la révision générale des

pensions qu'il a très-sagement ordonnées. Le bien comme le mal, décrétés pêle-mêle par ce méprisable gouvernement, le poussent vers sa ruine.

Le duc de Bourbon, cependant, s'aveuglait à ce point sur sa situation, qu'il choisit ce moment pour entrer en lutte avec Fleury, dont la présence auprès du roi lui était importune. Louis XV jusqu'alors n'avait jamais travaillé avec son premier ministre que sous les yeux de son vieux précepteur. Marie Leczinska, docile instrument du prince à qui elle devait sa haute fortune, fit prier un jour son époux de passer chez elle; M. le duc et Paris-Duverney s'y trouvaient, et le conseil y fut aussitôt tenu pour l'expédition des affaires (18 décembre 1725). L'évêque de Fréjus, après avoir attendu quelque temps d'y être appelé, comprit le sens de ce qui venait de se faire; il prit congé du roi par une lettre respectueuse, et se retira au village d'Issy, dans la maison des champs de la compagnie de Saint-Sulpice. Louis XV, en recevant cette lettre, alla s'enfermer seul dans une bouderie silencieuse, jusqu'au moment où le premier gentilhomme de service auprès de lui, le duc de Mortemart, vint s'offrir à faire ce que le monarque, encore embarrassé par la timidité de l'enfance, voulait et n'osait dire. Il alla, au nom du roi, intimer à M. le Duc l'ordre de rappeler Fleury, et il fallut que l'orgueilleux prince courbât la tête sous la volonté souveraine qui l'humiliait. Fleury cependant n'avait nullement l'idée de pousser plus loin sa victoire : pour la tranquillité du roi, pour celle du royaume et pour la sienne, il eût voulu que M. le Duc sacrifiât à la haine

publique, dont ils étaient les objets trop légitimes, la marquise de Prye et Paris-Duverney; il l'en pria plusieurs fois et toujours inutilement. M. le Duc était le seul à croire son pouvoir aussi fermement assis que jamais; il ne craignait plus la guerre, heureusement conjurée par la ferme et menaçante attitude de l'Angleterre et par la disgrâce de Ripperda; avec la paix assurée, il ne comprenait pas qu'il pût y avoir pour lui aucun péril. Mais, pendant ce temps, l'évêque de Fréjus avait cédé aux pressantes sollicitations de toute la cour, qui le suppliait de préserver l'État de la crise violente dont il était menacé; il avait surmonté sa répugnance à se charger, à soixante-treize ans, du fardeau des affaires publiques. Le 11 juin 1726, Louis XV partant pour la chasse, dit à M. le Duc : « Mon cousin, ne me faites pas attendre ce soir pour souper, » et à peine était-il monté en voiture, que l'injonction écrite fut remise au prince de se rendre à Chantilly, sous peine de désobéissance, et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. A défaut d'autres leçons, le jeune roi avait appris de bonne heure celle de la dissimulation. La nouvelle de ce changement portée à Paris y causa un tel contentement, qu'il fallut « empêcher le peuple de faire des feux de joie dans toutes les rues, ce qui aurait trop insulté la personne d'un prince du sang. » Le témoin oculaire, à qui nous empruntons ces lignes, écrivait, deux ans et demi auparavant, celles-ci dans son journal : « Le duc d'Orléans n'a eu contre lui que le malheureux système de 1720, qui a ruiné bien des familles particulières; car le royaume n'a jamais été

si riche, ni si florissant.... Hors cela, il n'y a jamais eu un plus grand prince[1]. » Tout en rabattant beaucoup de l'exagération de ce dernier jugement, l'histoire doit, aussi bien que la chronique contemporaine, mettre entre la Régence et l'administration de M. le Duc une profonde différence.

Les vingt-cinq dernières années (1701 à 1726), dont nous venons de retracer les événements, ne sont pas, à proprement parler, dans le langage convenu, le dix-huitième siècle; on n'y trouve encore ni l'esprit, i les mœurs, ni la littérature de cette époque, marquée d'un caractère si particulier dans notre histoire. Trente ou quarante ans doivent se passer avant que la France soit entrée pleinement dans la nouvelle ère sociale et intellectuelle, appelée l'ère de la philosophie. Il y a donc ici une période intermédiaire, période qui sépare le temps de Bossuet et de Fénelon de celui de Voltaire et de Montesquieu, et qui ne doit pas être oubliée dans le tableau général de la société et des lettres françaises. Nous y arrêterons un moment notre attention.

Nous avons vu, dans les dernières années du dix-septième siècle, la poésie descendre au tombeau avec la Fontaine et Racine. Un écrivain vivait alors, que nous hésitons à appeler un poëte, parce que l'invention lui a manqué, mais qui fut au moins très-habile

1. *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier*, bourgeois de Paris, qui juge les puissances avec une grande indépendance.

dans l'art des vers, c'était Jean-Baptiste Rousseau. Le genre lyrique, celui dans lequel il a surtout exercé son talent, demande plus que tout autre le mouvement libre et spontané de l'inspiration, et Rousseau n'en a aucune. S'il est poëte, par accident, c'est lorsqu'il imite. Ses psaumes, où il paraphrase dans un langage pur et harmonieux, quelquefois touchant, les saintes mélodies du roi-prophète, sont, sans contredit, son œuvre la plus distinguée. Il est triste d'ajouter que des épigrammes, d'une extrême licence et d'un tour beaucoup plus naturel que ses odes sacrées, sont avec elles son principal titre à la renommée. Mélange impur dans lequel se reflète trop fidèlement la vie de l'auteur! Un seul poëte tragique jette alors sur la scène quelque éclat, et un éclat qui se voile bien souvent, c'est Crébillon. *Rhadamiste* et *Zénobie*, son chef-d'œuvre, fut représenté en 1711; le style de Crébillon, parfois incorrect jusqu'à la barbarie, se soutient dans la plus grande partie de cet ouvrage à une hauteur qui le rapproche de celui de Corneille; les caractères de Pharasmane, de Rhadamiste, de Zénobie, ne sont pas non plus indignes des belles conceptions de l'auteur du *Cid* et de *Rodogune;* l'émotion dramatique est enfin aussi profonde qu'habilement ménagée. C'est la vraie tragédie. Dans ses autres drames, Crébillon prend continuellement l'horreur pour la terreur : « Corneille, a-t-il écrit, avait pris le ciel, Racine la terre; il ne me restait plus que l'enfer; je m'y suis lancé à corps perdu. » C'est de la vanterie. Le faux, le forcé, le déclamatoire, jetés à pleines mains dans le moule de notre tragédie classique, n'y

produisent point un effet infernal; la fatigue et le dégoût en résultent plus que l'épouvante. Il y a seulement, comme on l'a très-bien dit, « parmi tout cela, un coin de génie[1]. » La comédie s'honore, à cette même époque, de deux productions diversement remarquables. Destouches, diplomate de profession, après avoir accompagné Dubois dans son ambassade en Angleterre, revint en France siéger à l'Académie, et travailler pour le théâtre. On a justement reproché à son *Philosophe marié*, malgré le succès qu'il obtint, d'être sans gaieté, sans force comique; mais on n'en saurait dire autant du *Glorieux*, à la fois œuvre de circonstance et œuvre d'un mérite durable. La confusion, amenée dans les rangs par les saturnales du *système*, a fourni à Destouches l'admirable rapprochement de ce gentilhomme vaniteux, se pavanant dans sa noblesse et rougissant de la pauvreté de son père, et de ce traitant enrichi, qui étale le faste grossier et libertin de son opulence bourgeoise. Le *Glorieux*, écrit du reste en fort bons vers, est une des meilleures comédies du dix-huitième siècle. Les travers de la finance avaient inspiré quelques années auparavant à le Sage son *Turcaret*. En 1709, sous le grand roi, alors que la France envahie et ruinée était à la merci des traitants, il y avait eu quelque courage à mettre sur la scène un de ces puissants personnages, avec toute la laideur du vice et tous les ridicules de la fortune mal acquise. L'entourer de fripons et faire voir qu'il n'y a place pour de telles gens qu'au milieu d'une atmo-

1. M. Villemain.

sphère corrompue, n'avait pas été un moindre trait d'audace, en même temps qu'un trait de génie. *Turcaret* est un tableau d'une triste, mais d'une impérissable vérité; le règne de l'argent, qui s'étend avec notre moderne civilisation, ne fait que donner aux portraits, malgré la diversité du costume, une ressemblance chaque jour plus saisissante.

Le malheur de *Turcaret* est d'être l'ouvrage de l'auteur de *Gil Blas*[1]; l'immense renom du roman a rejeté dans l'ombre la comédie. *Gil Blas* est peut être l'œuvre qui signale avec le plus d'éclat cette période de notre littérature. La vie humaine, dans ses diverses conditions, y est reproduite avec une finesse et une profondeur d'observation que Molière seul chez nous a surpassée. Le Sage, dans sa malice indulgente, sourit plutôt qu'il ne s'indigne des travers et des vices même de notre pauvre nature, et de là le reproche qu'on lui a fait de son peu d'élévation morale, de la réalité prosaïque de son talent. Mais le tort en est moins au peintre qu'à l'esprit de son temps et aux modèles qu'il a eus sous les yeux, et s'il ne montre point toujours pour le mal une haine assez vigoureuse, du moins ne le fait-il jamais aimer. Jamais son pinceau ne s'égare dans la licence, et en cela il est fidèle à la tradition littéraire du grand siècle. Il ne l'est pas moins par les meilleures qualités de son style vif, naturel, animé, rencontrant à chaque ligne l'esprit sans le chercher, mérite devenu rare au temps où il écrivait. Il nous est impossible de ne pas mentionner après *Gil Blas* un autre

1. M. Villemain.

roman du même temps, un autre chef-d'œuvre de la langue française, n'ayant du reste de commun avec *Gil Blas* que l'empreinte mélangée de l'époque intermédiaire où ont vécu les deux auteurs. Nous voulons parler de *Manon Lescaut*. Aucun des beaux esprits, familiers de Mme de Sévigné et de Mme de la Fayette, ne se fût avisé sans doute d'aller ramasser dans la fange des grandes villes deux êtres aussi dégradés que les deux principaux personnages de ce roman, pour appeler sur eux l'intérêt du lecteur; mais les meilleurs de nos prosateurs d'alors n'eussent pas hésité à reconnaître l'abbé Prévost pour leur contemporain, à l'accent simple et vrai qu'il prête à la passion et à l'élégante pureté de son langage.

Il y a quelque chose d'étrange à passer de Lesage et de l'abbé Prévost à Rollin; cependant, entre les deux romanciers et le grave auteur du *Traité des études*, il existe un trait de ressemblance, une sorte de parenté qui les rapproche, c'est celle du bon style français, de la vraie langue des classiques du siècle de Louis XIV. On sait qu'après avoir passé toute sa vie dans le commerce des anciens, Rollin, à soixante ans, se trouva, comme sans le savoir, en possession de ce rare talent d'écrivain, de cette diction si saine, si pure, si française qu'on aime toujours, si l'on ne va pas toujours jusqu'à l'admirer, dans son *Traité des études* et dans ses *Histoires*. Ces excellents livres, composés pour l'instruction de la jeunesse, à laquelle l'existence de Rollin fut consacrée tout entière, n'ont rien perdu aujourd'hui de leur mérite, nous dirions volontiers de leur immortelle fraîcheur. L'*Histoire*

ancienne et l'*Histoire romaine*, encore que manquant de critique, se lisent avec un intérêt qu'on ne trouve pas dans d'autres récits plus savants et plus exacts, et le *Traité des études* est resté le meilleur et le plus pratique des livres écrits chez nous sur l'éducation. Nous appliquerions à cet ouvrage plutôt qu'aux histoires le mot si connu de Montesquieu sur Rollin : « C'est l'abeille de la France. » Dans le *Traité des études*, en effet, nous trouvons les sucs les plus purs et les plus suaves de la morale évangélique, mêlés et fondus avec ceux de l'antiquité classique, et formant comme un miel exquis, la meilleure des nourritures pour les jeunes cœurs et les jeunes intelligences. On ne peut penser sans tristesse que tant de vertus, tant de services rendus n'aient pu dérober Rollin aux rigueurs dirigées contre le jansénisme. Il se trompait, il s'obstinait dans son erreur; mais fallait-il pour cela priver la jeunesse d'un tel maître? fallait-il surtout l'inquiéter à quatre-vingts ans, comme on le fit dans sa studieuse retraite?

La première partie du dix-huitième siècle revendique aussi pour elle un de nos grands orateurs chrétiens, celui dont la France s'honore le plus après Bossuet et Bourdaloue. Les sermons de Massillon, pour l'élégance, pour l'harmonie, pour l'éclat du style, peuvent soutenir le parallèle avec ce qu'il y a de plus achevé dans notre langue; mais leur tort peut-être est que ce mérite y domine trop, que le prédicateur est trop écrivain. Massillon ni n'explique le dogme avec la rigoureuse exactitude et l'incomparable élévation de Bossuet, ni ne pose les principes

de la morale avec la précision et le bon sens lumineux de Bourdaloue. En s'attachant, comme ce dernier, à la prédication pratique, il y cherche les effets oratoires, il développe, il amplifie et parfois il outre la vérité. Ce qu'on rencontre chez lui d'excessif et de décourageant dans la doctrine ne tient pas à une austérité sans miséricorde, comme celle du jansénisme, mais à l'abus des mouvements et des figures, aux exagérations de l'éloquence. Dans le *Petit carême*, prêché devant Louis XV enfant (1717), Massillon semble plus près de l'excès contraire. On a remarqué avec raison que les grandes vérités divines s'y humanisent un peu trop pour descendre à la portée du jeune roi et de sa cour. C'est que Massillon, dans la chaire, a du rhéteur en même temps que de l'apôtre, et qu'il y sacrifie plus qu'il ne faudrait à l'art oratoire. Sa diction même, si belle et si flatteuse pour l'oreille, n'a pas toujours la simplicité, la sûreté du goût classique; on y a très-justement signalé quelques traces du *précieux*[1], que certains écrivains en renom remettaient alors à la mode dans notre littérature.

Nous avons nommé plus haut le chef de cette école, Fontenelle, à l'occasion de la querelle des anciens et des modernes. Fontenelle, qui avait à peine dépassé le milieu de sa longue carrière, tenait alors le sceptre du bel esprit; avec une sorte d'universalité intellectuelle, pareille à celle qui étonna plus tard chez Voltaire, il était dans la société polie comme le précur-

1. M. Nisard, *Histoire de la littérature française*.

seur de ce tout-puissant dominateur du dix-huitième siècle. Mais il exerçait avec circonspection son empire, modérait son scepticisme, auquel, plus jeune, il avait donné une plus libre carrière, et, pour plus de sûreté, appliquait par préférence son esprit aux sciences. Il fut à ce titre fort goûté du duc d'Orléans, dont l'esprit curieux avait, comme on le sait, la passion des découvertes scientifiques, et qui, aux premiers jours de son pouvoir, alors que son intelligence gardait encore tout son ressort, avait annoncé l'intention de demander au roi la charge de secrétaire de l'Académie des sciences, le jour où il se démettrait de la régence du royaume. Le cardinal Dubois ne recherchait pas moins Fontenelle; quoiqu'il maniât lui-même très-bien la plume, il empruntait volontiers celle de l'ingénieux académicien pour la rédaction de ses pièces officielles. Ce fut Fonteuelle qui, en 1719, écrivit le manifeste par lequel la France déclara la guerre à l'Espagne. Ce fut lui aussi qui, deux ans après, reçut Dubois à l'Académie française, et il le fit avec une prodigalité de louanges excédant la mesure où il savait si bien se renfermer d'ordinaire. De tous les ouvrages de Fontenelle, le plus éminent, et celui qui l'occupa le plus dans la dernière moitié de sa vie, sont les éloges de ses confrères morts de l'Académie des sciences. Il raconte leur modeste existence, il juge leur caractère, il expose leurs travaux avec le calme bienveillant d'une raison supérieure, et dans un langage auquel il ne manque, pour charmer toujours, que d'être toujours naturel. Même « dans ce monument immortel, qui

lui assigne la première place dans notre littérature, après les hommes de génie, » Fontenelle est encore « un corrupteur du goût et le chef d'une école de décadence, » comme l'a si bien défini un de nos plus illustres critiques [1].

Au terme de la période intellectuelle que nous venons de traverser si rapidement, se montrent deux hommes dont la renommée commence, pour retentir avec un immense éclat dans les années qui vont suivre, Voltaire et Montesquieu. Nés tous deux avant la fin du dix-septième siècle [2], leurs premiers ouvrages appartiennent au temps de la Régence. La brillante apparition d'*OEdipe* sur la scène, au mois de décembre 1718, a eu le régent pour spectateur, et la *Henriade*, subrepticement imprimée en Hollande, est devenue publique en 1723. C'est de même en Hollande, refuge ouvert par le calvinisme à la contrebande politique et religieuse, qu'ont paru, dans l'année 1721, les *Lettres persanes*. L'ère philosophique du dix-huitième siècle s'annonce. Chose cependant digne de remarque! si Voltaire fût mort alors, n'étant connu que par la *Henriade*, qu'il osait à peine avouer, que par *Artémire*, *Ériphile* et *Mariamne*, faibles tragédies venues à la suite d'*OEdipe*, Voltaire, à trente ans, n'eût légué qu'un nom entouré d'un médiocre éclat à la postérité. En bien ni en mal il n'avait beaucoup marqué; son théâtre ne s'élevait pas au-dessus de celui de Crébillon, et les témérités sceptiques de la

1. M. Villemain.
2. Montesquieu en 1689, Voltaire en 1696.

Henriade n'étaient pas de force à lui donner place parmi les célèbres incrédules. Montesquieu, au contraire, dans l'œuvre de jeunesse qu'il venait de lancer hardiment au milieu du public, a atteint du premier coup les limites extrêmes de l'esprit du dix-huitième siècle. Les *Lettres persanes* soulèvent, comme en se jouant, tous les problèmes sociaux que l'assemblée constituante se chargera de résoudre en 1789, liberté politique, égalité civile, tolérance religieuse, unité de législation, rapports des peines aux délits, libres voies à ouvrir au commerce, etc., etc. Mais ce n'est pas tout; les *Lettres persanes* donnent aussi l'insolent exemple de la raillerie religieuse, elles travestissent et outragent les dogmes chrétiens, et en même temps elles se plaisent dans des peintures d'un libertinage à froid, d'une volupté sans passion, double scandale qui, quarante ans plus tard, fera l'enchantement universel des salons de Paris. Alors cependant le rôle des deux grands écrivains aura été interverti; Voltaire, en avançant dans la vie, n'aura fait qu'avancer dans le libre penser jusqu'aux dernières licences de l'impiété, tandis que Montesquieu aura été conduit, par ses graves et profondes études, à revenir sur les légèretés malheureuses des *Lettres persanes*, et à proclamer le christianisme le fondement essentiel des sociétés civilisées.

CHAPITRE XXIX.

DEPUIS LE MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY JUSQU'A LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE (1726 A 1748.)

C'était un spectacle assez singulier que celui d'un vieux prêtre, étranger toute sa vie à l'administration de l'État, et conduit à en accepter, malgré lui, le fardeau, dans un âge où ceux qui le portent éprouvent d'ordinaire le besoin de s'en décharger. Il y eut cependant une chose qui fut peut-être plus singulière encore, ce fut de voir ce vieillard donner au royaume le gouvernement le meilleur que comportassent les circonstances. Il se trouva, en effet, que le régime de quiétude et, l'on pourrait presque dire, d'inertie politique commandé à l'évêque de Fréjus par son tempérament et par son âge était aussi celui qui convenait le mieux à la France, après vingt-cinq années successivement agitées par la guerre et par la tourmente financière. Le sommeil fut doux à la nation fatiguée, et le ministère de Fleury, pour n'avoir pas été un *ministère historique*[1], n'en occupe pas une plus mauvaise place dans l'histoire.

1. Ce mot appartient au cardinal de Fleury : il disait qu'il ne voulait pas « que son ministère fût historique. »

La vie de Fleury avait été jusque-là celle d'un prélat de cour, à l'esprit orné et aux manières élégantes, mondain sans scandale, modeste dans son train, ne prétendant rien de plus, dans son bienveillant et calme égoïsme, que de rester maître de l'esprit de son royal élève. L'affection et la confiance qu'il avait inspirées à Louis XV avaient toute la force d'un sentiment unique; cette âme renfermée ne s'ouvrait que pour lui. Même après que le monarque eut commencé le cours de ses débordements, il ne perdit pas sur lui son empire. Le premier conseil qu'il lui donna fut celui que Mazarin mourant avait donné à Louis XIV, de gouverner désormais par lui-même. Bien différent de Dubois qui avait réclamé avec une impatiente avidité toutes les prérogatives et tous les honneurs dont avait joui le cardinal de Richelieu, l'évêque de Fréjus se contenta du titre de ministre d'État; être lui importait plus que paraître; il ne montra d'ambition que pour le chapeau de cardinal, dont il avait été privé par l'ingrate déloyauté de M. le Duc. Benoît XIII ne le lui fit pas attendre. (11 septembre.) Fleury, ne voyant personne au-dessus de lui dans le clergé de France, ne parut désirer rien davantage. Son appartement, son mobilier, ses équipages, sa table, toutes les habitudes de sa vie gardèrent leur ancienne simplicité : cent mille livres défrayèrent sa maison et ses aumônes; il donna ainsi l'exemple de l'économie qu'il se proposait d'introduire dans les dépenses publiques.

Il est superflu de dire qu'un homme, qui n'avait jamais songé à gouverner, n'apportait avec lui aucun

principe fixe de gouvernement. Le cardinal de Fleury avait pourtant une maxime politique qu'il se plaisait à répéter, et qu'il avait empruntée, non aux historiens, ni aux publicistes, mais au plus admirable des livres ascétiques; il voulait que la France « aimât à être ignorée et comptée pour rien[1]. » C'était trop prétendre, c'était plus qu'il ne fit même. Par une heureuse rencontre, l'Angleterre avait depuis cinq ans à la tête de ses affaires un ministre qui, par des voies toutes différentes, tendait au même but que Fleury, à l'apaisement des passions au dedans et au maintien de la paix au dehors. Sir Robert Walpole, dans ses habiles et constants efforts pour le pacifique affermissement de la maison de Hanovre, avait besoin de l'alliance du gouvernement français, comme l'alliance anglaise était nécessaire à Fleury pour procurer à la France le repos qu'il était si jaloux de lui assurer. L'ambassadeur de Georges Ier à Paris, Horace Walpole, frère du ministre, trop clairvoyant pour ne pas reconnaître où le pouvoir avait ses racines, n'avait pas cessé, sous le ministère de M. le Duc, de cultiver l'amitié de l'évêque de Fréjus, et avait même inspiré au vieillard, novice en diplomatie, une confiance un peu trop abandonnée. L'union des deux cabinets, tout en continuant peut-être à coûter quelques sacrifices à la France, n'en devait pas moins l'aider à se refaire sous un gouvernement réparateur.

Louis XV, peu dépensier, avare même par nature et n'ayant contracté encore aucun des goûts qui en-

1. « Ama nesciri et pro nihilo reputari. » (*De Imitatione Christi*, lib. I, cap. II.)

traînent les prodigalités royales, laissa le cardinal introduire à la cour les réformes que nécessitait l'état des finances. Le signal fut alors donné à la noblesse d'aller chercher dans les salons et les théâtres de Paris la vie de luxe et de plaisirs qui semblait se retirer de Versailles. Le plus simple des calculs avait révélé à Fleury, que, la banqueroute étant consommée, il était désormais possible de mettre en équilibre les dépenses et les recettes de l'État, à force d'économie : ce fut là tout son système financier, mais il n'y fut pas un seul jour infidèle, et en obtint de prompts et heureux résultats. Non-seulement il popularisa son administration par l'engagement solennellement pris et fidèlement tenu de donner aux monnaies une valeur désormais invariable, par la suppression presque immédiate du cinquantième, par la réduction des tailles et par des remises faites sur l'arriéré; mais tout en tarissant ainsi en apparence quelques-unes des sources du revenu public, il n'en remplit pas moins le trésor par des recettes plus abondantes. Une vigilance scrupuleuse sur l'emploi des deniers de l'État, jointe à sept années d'une paix non interrompue, suffirent à amener cette amélioration dans les finances. Les contrôleurs généraux le Pelletier, Desforts et Orry, qui se succédèrent sous le ministère du cardinal, n'y eurent d'autre part que celle de garder d'une main fidèle la clef des coffres de l'État qui leur avait été confiée C'étaient de simples commis que s'était adjoints Fleury, aussi jaloux d'exercer la plénitude du pouvoir, depuis qu'il en était en possession, qu'il avait semblé l'être peu de s'en saisir. A l'exception de

Chauvelin, qui finit par tomber victime de sa supériorité, le vieux ministre eut soin de ne se choisir pour coopérateurs que des hommes qui ne pussent concevoir de trop hautes ambitions.

Au moment de la chute de M. le Duc, l'alliance de Vienne et celle de Hanovre étaient en présence, menaçant l'Europe de la guerre. Les flottes anglaises, en se montrant à l'entrée de la Baltique et sur les côtes d'Espagne, avaient, il est vrai, empêché au nord et au sud le déchaînement de la tempête; mais elle ne semblait pas moins près d'éclater. La czarine Catherine venait d'adhérer à l'alliance de Vienne et de garantir la pragmatique sanction de Charles VI : Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume I[er], d'abord engagé avec l'Angleterre et la France, les avait abandonnées, et moyennant quelques satisfactions obtenues de l'empereur, s'était donné à lui avec sa belle armée, objet de toutes ses sollicitudes. L'alliance de Hanovre, de son côté, s'était fortifiée par l'accession des Provinces-Unies, de la Suède et du Danemark. (Août 1726, avril 1727.) Deux camps ennemis se partageaient l'Europe. Mais c'était pour écarter la guerre, non pour la faire, que Fleury et Walpole avaient cherché de nouveaux alliés ; ils se tenaient pour assurés que l'empereur hésiterait longtemps avant de prendre les armes : leur seule crainte était du côté de l'Espagne, où l'obstination de Philippe V à recouvrer Gibraltar et la furieuse ambition de la reine pour l'établissement de ses enfants, pouvaient à chaque instant tout précipiter. Il ne tint pas, en effet, au cabinet de Madrid que le feu de la guerre

générale ne se rallumât. Philippe V qui avait trouvé dans les frères Patiño des continuateurs intelligents et actifs de la politique d'Alberoni, jeta hardiment le gant à George Ier par des saisies exercées contre le commerce britannique et par l'envoi d'une armée contre Gibraltar. (Février 1727.) La mer restant aux Anglais, Gibraltar ne pouvait pas être pris; mais c'était un moyen que cherchait le roi catholique de mettre aux prises les deux grandes alliances. Son espoir fut trompé; l'empereur, voyant des troupes françaises en marche vers la frontière du Rhin et des Pays-Bas, trouva le jeu trop sérieux pour s'engager plus avant dans la politique espagnole, et son ambassadeur signa à Paris des préliminaires avec l'alliance de Hanovre. (31 mai.) Un traité définitif devait se négocier à Aix-la-Chapelle. Aussi longtemps qu'ils le purent, Philippe V et Élisabeth Farnèse refusèrent leur adhésion aux préliminaires de Paris : la mort de de George Ier les flatta un moment de l'espérance d'un mouvement jacobite en Angleterre (22 juin); mais George II ayant succédé, sans le moindre trouble, à son père, leur illusion se dissipa, et ils furent trop heureux, en se réconciliant avec la France, d'obtenir son appui dans le congrès qui allait s'ouvrir. Le cardinal de Fleury réclama pour lui l'honneur d'y siéger à la tête de l'ambassade française, et l'on décida, par égard pour son âge, que les conférences auraient lieu à Soissons. (13 juin 1728.) Elles n'eurent aucun résultat; la mauvaise foi de l'empereur égalait son obstination; ayant à la faveur des conventions signées à Vienne, tiré, depuis deux ans, de grosses sommes

du trésor espagnol, il ne songeait qu'à prolonger, autant qu'il le pouvait, un jeu qui lui était si profitable, sans vouloir en retour concéder au cabinet de Madrid aucun des bénéfices que celui-ci s'était promis de l'alliance. Un événement, qui semblait sans rapport avec la négociation, si infructueusement poursuivie à Soissons, en hâta la conclusion : Marie Leczinska donna un dauphin à la France. (4 septembre 1729.) Philippe V, déchu dès lors du vague espoir qu'il nourrissait toujours de succéder à son neveu, porta du côté de l'Italie toutes ses ambitions de famille, et abandonna ses intérêts aux mains de a France et de l'Angleterre, qui lui promettaient de faire remettre les places fortes de la Toscane et du Parmesan à des garnisons espagnoles. Ses plénipotentiaires signèrent à Séville, avec ceux de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, un traité qui lui garantissait l'entrée en possession de l'héritage des Médicis et des Farnèse, mais laissait Gibraltar aux Anglais et leur rendait tous leurs priviléges commerciaux dans les colonies espagnoles (9 novembre 1729.) L'empereur fit retentir l'Europe de ses plaintes, comme s'il eût eu le droit de se plaindre, simula en Italie quelques démonstrations militaires, et essaya, sans succès, d'armer en sa faveur la diète germanique, ainsi que le czar enfant qui avait succédé à Catherine. Philippe V de son côté, réclama l'assistance des signataires du traité de Séville. Mais ni Fleury, ni Walpole ne voulaient la guerre, et Charles VI, qui, sans secours étrangers, était incapable de la faire, entra en négociation avec le cabinet britannique. Il sacrifia

sa compagnie d'Ostende à la reconnaissance de sa pragmatique par George II, et consentit à ce qu'une flotte anglaise portât à Livourne les six mille Espagnols destinés à tenir garnison dans les duchés italiens. (Novembre 1731.) L'infant don Carlos fut mis en possession immédiate de Parme par la mort du dernier des Farnèse, et reconnu pour héritier présomptif du grand-duc Jean-Gaston de Médicis Toutes les craintes de guerre furent ainsi éloignées : le cardinal de Fleury ne prétendait rien de plus, et voyait là pour sa politique un assez beau triomphe.

Il n'eût pas moins désiré que rien ne vînt troubler le calme dans lequel il s'efforçait par son gouvernement intérieur d'endormir la France; mais il n'y avait influence si pacifique qui pût obtenir du jansénisme la soumission, ni même le silence, et Fleury, malgré toute sa modération, était en matière théologique lié de principes avec messieurs de Saint-Sulpice, sans complaisance par conséquent pour les anticonstitutionnaires. Un prélat respecté pour ses vertus, mais ayant tout l'entêtement de la secte, Soanen, évêque de Senez, ayant publié une instruction pastorale, où se trouvaient renouvelées quelques-unes des erreurs condamnées par la bulle *Unigenitus*, fut cité devant le concile provincial d'Embrun, et sur son refus de se rétracter, fut déclaré suspens et exilé par ordre du roi en Auvergne. Il en appela, pour le spirituel, au pape et au futur concile, pour le temporel, au parlement de Paris. Le Parlement ne manqua pas cette occasion de rentrer en scène; il reçut l'appel, résolu à soutenir la guerre et contre le saint-

siége et contre l'autorité royale. Il se sentait appuyé par une partie assez considérable de la bourgeoisie parisienne, que gouvernaient des curés jansénistes. Une autre circonstance le seconda bientôt dans cette lutte : Benoît XIII venait de terminer le procès de canonisation de Grégoire VII, et d'inscrire ce pontife parmi les saints dont l'office est obligatoire pour toute la catholicité. C'était une entreprise inouïe que celle d'une cour de justice s'érigeant en arbitre souveraine des choses du sanctuaire, et interdisant à l'église de France de vénérer un saint proclamé à Rome par la voix du vicaire de Jésus-Christ. Tel était cependant l'abusif empire de la tradition gallicane, telle était, même à l'égard des temps passés, la susceptibilité du sentiment national sur le fait de l'indépendance du pouvoir temporel, que ni le droit divin de la chaire apostolique en matière de canonisation, ni la grande mémoire de Grégoire VII ne trouvèrent de défenseurs, et que l'arrêt monstrueux du Parlement fut accepté en silence par le gouvernement lui-même (1729). Mais le cardinal fut plus résolu dans l'affaire de la constitution ; quarante-huit docteurs, qui avaient renouvelé leur appel, furent exclus de la Sorbonne, et la majorité de la savante faculté accepta la bulle purement et simplement. Le roi alla ensuite, en son lit de justice, faire enregistrer une déclaration par laquelle était ordonnée l'exécution de la bulle *Unigenitus* et de toutes celles qui avaient antérieurement condamné le jansénisme (3 avril 1730). Ce fut le signal d'une guerre de trois ans entre la cour et le Parlement ; ce grand corps, obéissant à l'impulsion

de l'abbé Pucelle, conseiller clerc, qui était alors un des coryphées du jansénisme, ne ménagea dans sa résistance opiniâtre ni l'autorité épiscopale, ni l'autorité royale elle-même. Lors de sa rentrée, au mois de novembre 1731, il refusa d'ouvrir des lettres du roi, qui lui interdisait toute délibération sur les matières ecclésiastiques, sous peine d'encourir son indignation. *A Marly, à Marly*, s'écrient, au milieu d'une sorte d'émeute parlementaire, les jeunes magistrats des enquêtes, et ils entraînent toute la compagnie vers la résidence de la cour pour y porter ses remontrances. Le roi les laissa partir sans les avoir reçus. Ce n'était pas le moyen de faire taire leur bruyante opposition. Louis XV les mande alors à Versailles, pour leur signifier une dernière fois ses volontés; ils avaient été prévenus que toute réplique à la parole souveraine serait punie comme un crime d'État. Le roi parle en effet en maître, et quand il voit le premier président Portail ouvrir la bouche pour lui répondre, il la lui ferme avec une sécheresse hautaine par ce seul mot : « Taisez-vous. » L'indomptable abbé Pucelle n'est pas découragé par cette menaçante expression de la volonté du monarque; il se jette à ses pieds et y dépose un arrêt du Parlement, que le ministre Maurepas s'empresse de prendre et de déchirer. L'exil de Pucelle et d'un autre conseiller ne fit qu'ajouter à l'irritation des magistrats, qui suspendirent le cours de la justice et finirent par donner en corps leur démission (juin 1732). Ils la retirèrent et furent ramenés sur leurs siéges par la pacifique intervention du chancelier d'Aguesseau; mais ce fut pour

réitérer leurs remontrances, et déclarer « impossible » l'obéissance aux ordres du roi. Quarante conseillers des enquêtes furent exilés de ce coup sur tous les points de la France (7 septembre); mais la force manqua au Gouvernement pour soutenir cette mesure; le roi déclara surseoir à l'exécution des ordres qu'il avait donnés en son lit de justice, et le Parlement rentra au palais en victorieux (décembre 1732). Le parti janséniste, à cette même époque, se fit un triomphe momentané des scènes extraordinaires qui se passaient sur le tombeau du diacre Pâris, dans le cimetière de l'église de Saint-Médard. La vertu des miracles fut attribuée à la pierre sous laquelle reposaient les restes du sectaire, que l'austérité de sa vie et les largesses de sa charité avaient fait vénérer et chérir dans sa paroisse. On ne parla bientôt plus dans la capitale que du spectacle plus étrange qu'édifiant donné par les convulsionnaires; la foule s'y porta avec un empressement impossible à décrire, et les phénomènes prétendus miraculeux offerts aux regards furent reconnus pour avoir quelque chose de si révoltant et de si contagieux qu'une ordonnance royale ferma le cimetière de Saint-Médard (27 janvier 1732). De la crédulité exaltée jusqu'à l'enthousiasme, il ne resta bientôt plus que l'impression du ridicule.

On ne peut dire que le repos de la France fût sérieusement troublé par cette malheureuse querelle du jansénisme; la foi était en souffrance dans quelques âmes, quelques familles gémissaient privées de leurs membres exilés; mais la masse nationale, qui n'était pas engagée dans le débat, jouissait d'un bien-être

nouveau pour elle. L'action du gouvernement se faisait peu sentir ; le public ignora le petit coup d'État frappé par le cardinal de Fleury contre la *Société de l'Entre-sol*, sorte d'académie fort inoffensive, dans laquelle s'agitaient à huis clos des questions relatives aux lettres et à la philosophie. Dans cette paisible réunion d'hommes d'esprit et de savoir, qui venaient mettre en commun leurs lumières et leurs travaux, rien au monde n'annonçâit les grandes témérités auxquelles allait tout à l'heure s'emporter le dix-huitième siècle. Mais le cardinal, dans son gouvernement de sommeil et de silence, craignit que ce mouvement de la pensée humaine, quelque contenu qu'il fût, ne retentît au dehors, et malgré ses relations personnelles toutes bienveillantes avec la plupart des membres du club de l'entre-sol, il le fit fermer par le garde des sceaux, Chauvelin. Il y avait cinq ans que ce ministre prêtait à Fleury le concours d'un caractère énergique, d'une intelligence étendue et d'une infatigable application au travail. Sorti des rangs du Parlement, il n'en servait pas moins resolûment l'autorité royale dans ses débats avec cette compagnie. Il avait reçu du roi, en même temps que les sceaux, le ministère des affaires étrangères, et ce fut lui qui tint en ses mains les fils de la diplomatie française dans une question compliquée qui vint alors embarrasser soudainement la politique européenne.

Il n'y avait observateur un peu clairvoyant qui n'attendît une grande secousse de l'ouverture de la succession autrichienne. Charles VI, persévérant dans ses efforts pour faire reconnaître sa pragmatique sanc-

tion de tous les États de l'Europe, était parvenu à obtenir la garantie de la diète de Ratisbonne; mais l'électeur palatin, ainsi que ceux de Saxe et de Bavière, s'étaient séparés du reste de l'Allemagne et avaient maintenu leur opposition qu'appuyait celle de la France. Il était difficile que de cette opposition ne sortît pas la guerre; seulement Charles VI étant encore dans la force de l'âge, on se rassurait par l'éloignement probable de sa mort et de la crise qu'elle devait amener. Au milieu de cette quiétude passagère, on fut tout à coup étonné d'apprendre qu'une autre succession royale, sujette à une contestation inévitable, venait de s'ouvrir : Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, était mort le 17 février 1733. S'il faut en croire le témoignage du marquis d'Argenson, Chauvelin aurait eu l'idée de porter le fils du roi défunt sur le trône laissé vacant par son père, mais en provoquant un concert européen pour rendre ce trône héréditaire, et sauver ainsi la Pologne à l'avenir de l'anarchie et de l'ambition de ses voisins. C'était une conception vraiment politique : elle ne fut même pas discutée. Un cri unanime s'était élevé autour de Louis XV pour le presser de faire revivre les droits de son beau-père à la couronne dont celui-ci avait été dépossédé. Villars et Berwick avaient été les premiers à protester contre une politique d'inertie et de pusillanimité qui, si elle durait plus longtemps, déshonorerait le roi et la France ; la jeune noblesse, qui ne trouvait à la cour ni la joie des fêtes, ni le bénéfice des profusions royales, faisait écho aux deux vieux capitaines, impatiente qu'elle était de connaître enfin

la licence et les profits de la vie des camps. Il fut impossible au cardinal, quelque effort qu'il fît, de résister longtemps à cette clameur guerrière. On apprit bientôt que le parti national, formant l'immense majorité des gentilshommes polonais, était déterminé à remettre Stanislas Leczinski sur le trône, et qu'il réclamait la protection du roi de France pour appuyer la liberté de l'élection qui allait se faire. Louis XV ne put la refuser, et, sur la foi de sa promesse, la diète de Varsovie prononça l'exclusion de tout candidat étranger. Ici se montre le mauvais côté de la politique sénile du cardinal de Fleury. Une fois la parole royale engagée, il eût fallu fournir en toute hâte à Stanislas les moyens d'aller assurer son triomphe en Pologne. Fleury lui fit attendre plusieurs mois un faible secours de quinze cents hommes et de trois millions de livres. Stanislas n'en fut pas moins élu roi à Varsovie par l'unanime acclamation de la diète (12 septembre 1733); mais, peu de semaines après, la minorité vénale de la noblesse polonaise, appuyée par cinquante mille Russes, proclama à Cracovie l'électeur de Saxe, Auguste III, et Stanislas, incapable de tenir la campagne contre les Saxons réunis aux Moscovites, fut promptement réduit à chercher un refuge dans les murs de la forte ville de Dantzig. L'ambassadeur de France à Copenhague, le comte de Plélo, se jeta hardiment dans la place assiégée, et y mourut en héros. Mais la bravoure désespérée de quelques Français qui y étaient entrés avec lui ne put que retarder la capitulation de Dantzig, et ce fut à grand'peine que Stanislas échappa aux Russes, à travers mille

dangers, sous le déguisement d'un paysan (28 juin 1734).

L'empereur tarda peu à se repentir d'avoir donné la main à la Russie dans cette affaire. Chauvelin, voyant la France battue en Pologne, conçut la pensée de lui procurer sa revanche en Italie et d'affranchir cette belle contrée du joug autrichien. Deux alliés s'offrirent à lui pour coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein, Élisabeth Farnèse, dont il n'eut qu'à modérer les prétentions excessives, et le roi de Sardaigne, pour qui le Milanais était une proie ardemment convoitée. Ce n'était plus Victor-Amédée II qui régnait alors à Turin : descendu volontairement du trône, et puis n'ayant pu résister à la tentation d'y remonter, il avait été brutalement arrêté par l'ordre de son fils Charles Emmanuel II, et était mort dans sa captivité (31 octobre 1732). Mais la passion de s'agrandir ne faisait jamais défaut dans la maison de Savoie, et le nouveau roi se jeta, comme l'eût fait son père, dans l'alliance française, prêt, comme lui, à l'abandonner, au moindre espoir d'un profit plus grand dans l'alliance impériale. En s'engageant à ne point porter la guerre dans les Pays-Pays et en n'inquiétant l'Angleterre par aucun armement maritime, Fleury obtint de Walpole de n'être point contrarié dans ce que la France allait faire en Italie. Le 27 octobre 1733, une triple déclaration de guerre fut lancée contre l'empereur par les rois de France, d'Espagne et de Sardaigne.

Berwick, envoyé sur le Rhin, y prit le fort de Kehl, (28 octobre) et fut aussitôt forcé par la saison d'en-

trer dans ses quartiers d'hiver. Villars, créé maréchal général, ainsi que l'avait été Turenne, s'achemina en même temps vers les Alpes. Ses quatre-vingt un ans ne lui avaient rien fait perdre de son audace, ni de sa jactance guerrière, et les dernières paroles qu'il adressa au cardinal, en lui faisant ses adieux devant toute la cour, ne furent rien moins que la promesse « de conquérir pour le roi l'Italie. » Ce n'était pas une vaine fanfaronnade; cette conquête n'eût été qu'un jeu si l'accord eût existé entre les trois armées alliées. Le gros des troupes impériales était alors concentré sur les frontières de la Pologne, et rien n'avait été préparé à Vienne pour défendre le nord, ni le midi de la péninsule. Aussi Villars, en arrivant, trouva-t-il Charles Emmanuel déjà maître de Milan, et n'ayant devant lui nulle armée ennemie qui l'empêchât de pousser jusqu'à l'Adige. Il n'y avait à faire qu'un facile effort pour se porter, sur la rive gauche de ce fleuve, au pied des Alpes tyroliennes, et en fermer les passages aux secours envoyés d'Allemagne au gouverneur du Milanais. Charles Emmanuel s'y refusa : l'affranchissement de l'Italie n'était pour lui que chose secondaire; ce qu'il voulait c'était de faire des conquêtes qui lui restassent à la paix, c'était de prendre ses sûretés contre l'ambition d'Élisabeth Farnèse, jalouse de reconquérir tout ce qui avait appartenu naguère à la domination espagnole. Même indifférence du côté de l'Espagne pour le grand but de la guerre : l'infant don Carlos et le comte de Montemar qui commandait sous ses ordres, impatients de marcher sur Naples, repoussèrent les instances de Villars

qui les pressait d'aller, par un effort des trois armées réunies, écraser les Autrichiens à leur descente dans la plaine de l'Adige (janvier 1734). On laissa le feld maréchal Mercy franchir le Pô et s'avancer jusque dans le Parmesan. Villars, toujours actif et intrépide, mais sentant ses forces lui manquer et dégoûté d'ailleurs des obstacles que ses plans rencontraient, quitta alors l'armée (27 mai 1734) pour aller prendre le lit et mourir à Turin (17 juin). Berwick, cinq jours auparavant, avait été emporté par un boulet devant Philipsbourg. Ce n'était pas chose indifférente pour la France que la perte simultanée de ces deux illustres hommes de guerre, derniers héritiers des traditions militaires de Turenne et de Condé.

On s'en aperçut tout aussitôt. En Italie, les Français sont vainqueurs à Parme (29 juin), surpris ensuite et battus à Quistello (16 septembre), puis, par une prompte et glorieuse revanche, vainqueurs encore une fois à Guastalla (19 septembre). Mais ce sont des flots de sang qui coulent inutilement : le maréchal de Coigny ne sait point profiter des avantages si chèrement obtenus par l'intrépidite de ses soldats, et le roi de Sardaigne, allié douteux, ne s'est donné qu'à demi à la France, se réservant de suivre à l'occasion la fortune dans le camp impérial. Sur les bords du Rhin, après que Berwick, qui assiégeait Philipsbourg, devant le prince Eugène, a été frappé mortellement, le maréchal d'Asfeld, qui lui succède, prend la ville assiégée (18 juillet 1734), mais se retire peu après, laissant à Coigny son commandement (1735). Ce vieux maréchal ne fit rien de plus

en Allemagne qu'il n'avait fait en Italie; il eut seulement le bonheur de trouver en Eugène un adversaire atteint lui-même de l'âge et commandant une armée inférieure par la qualité et par le nombre aux troupes françaises. Si le duc de Noailles eût eu les talents d'un capitaine, il eût pu, joint au comte de Montemar, consommer par la prise de Mantoue la ruine des Autrichiens en Lombardie; mais les dissentiments de Charles Emmanuel et de la cour d'Espagne concoururent, avec la médiocrité du général français, à rendre ce grand résultat impossible. La campagne de 1735 resta stérile, au delà des Alpes comme sur le Rhin, pour chacun des belligérants. On allait être conduit nécessairement à négocier. L'Espagne, nantie du plus précieux joyau de l'Italie par la conquête du royaume des Deux-Siciles, ne pouvait elle-même s'y refuser. Il avait presque suffi au comte de Montemar de montrer aux Napolitains le jeune prince qu'il leur amenait pour le faire roi. L'infant don Carlos, fondateur populaire de la dynastie des Bourbons dans l'Italie méridionale, avait été proclamé à Naples, le 15 mai 1734, et l'heureux combat de Bitonto avait, dix jours après, affermi la couronne sur sa tête. Les Autrichiens n'avaient pas tenu davantage de l'autre côté du Phare; au milieu de juillet 1735, les Deux-Siciles avaient d'un vœu unanime reconnu Charles III. L'ambition satisfaite d'Élisabeth Farnèse ne semblait plus avoir de motif pour agiter l'Europe.

Dès le commencement de cette guerre, la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, craignant d'y être en-

traînées, avaient offert leur médiation. L'empereur, qui voyait tourner contre lui les événements, fut le premier à l'accepter; les couronnes alliées en firent autant, et un projet de transaction fut bientôt remis aux représentants des puissances belligérantes à Londres et à la Haye. Mais, dans ce projet, les médiateurs s'étaient trop souvenus de leurs anciennes affections, et avaient fait à l'empereur une trop belle part. Élisabeth Farnèse repoussa avec colère l'idée de ne garder que les Deux-Siciles, et d'abandonner Parme et la Toscane à la maison d'Autriche; le déchaînement ne fut pas moindre en France contre l'article de la convention proposée, par lequel le beau-père du roi, en échange de la couronne à laquelle il devait renoncer, n'obtenait que la conservation illusoire de son titre royal et la restitution de ses biens patrimoniaux en Pologne. Il fut impossible à Fleury, malgré son désir passionné de la paix, de se satisfaire de cette condition; le courant irrésistible de l'opinion publique le rejetait dans la guerre, et Walpole, tout aussi pacifique que lui, allait subir, en sens contraire, la même violence et être poussé dans l'alliance impériale, si le refus péremptoire des Provinces-Unies de secourir l'empereur ne lui eût fourni un prétexte pour garder son attitude immobile. Ce fut Charles VI, qui, n'espérant plus l'assistance des deux puissances maritimes, mit brusquement fin aux embarras de la situation, en entamant une négociation directe et secrète avec la France. Traiter avec lui était nécessairement renoncer à l'affranchissement de l'Italie. Chauvelin, forcé de sacrifier à Fleury ce grand but de sa politique, ima-

gina alors une combinaison admirable pour faire payer à l'empereur la garantie de sa pragmatique, et procurer à la monarchie le plus utile des agrandissements. Il fit consentir Charles VI à ce que le jeune duc François de Lorraine, fiancé à l'archiduchesse Marie-Thérèse, échangeât son duché contre la Toscane, dont la souveraineté allait vaquer par la mort imminente du dernier des Médicis. Par suite de cet arrangement, Stanislas Leczinski, en même temps qu'il conserverait son titre de roi de Pologne, devait recevoir, comme en dépôt, jusqu'à sa mort, le duché de Lorraine, lequel retournerait alors en toute souveraineté à la couronne de France. Les autres articles préliminaires laissaient à l'empereur le Milanais, à l'exception de Novare et de Tortone qu'il cédait au roi de Sardaigne, et lui attribuaient en outre le duché de Parme. L'Espagne, avec le royaume des Deux-Siciles, recouvrait son ancienne possession des Présides de Toscane. Le roi très-chrétien s'engageait enfin à garantir dans les termes les plus formels la pragmatique sanction de Charles VI. Plus de deux années se passèrent avant que ces préliminaires, signés à Vienne le 7 octobre 1735, fussent convertis en un traité définitif : l'Espagne et la Sardaigne dont les convoitises étaient loin d'être entièrement satisfaites, l'empereur qui s'avisait un peu tard de ses intérêts sacrifiés, le duc de Lorraine qui n'abandonnait qu'à regret ses États héréditaires, firent naître chacun à leur tour des difficultés; mais la mort de Jean Gaston de Médicis (9 juillet 1737), en permettant d'accomplir l'échange convenu de la Lorraine contre la Toscane,

aida à mener à terme cette longue et épineuse négociation (3 novembre 1738). Charles VI ne trouva rien à objecter aux termes dans lesquels « Sa Majesté Très-Chrétienne s'obligeait à défendre l'ordre de succession établi dans la maison d'Autriche par la pragmatique sanction de 1713. » Le duc de Lorraine se résigna à gouverner le peuple le plus intelligent et le plus aimable de l'Italie, qui, pendant un siècle, en allait être le plus heureux ; Stanislas Leczinski fut très-empressé d'échanger une couronne, qu'il ne portait plus depuis vingt-cinq ans, contre la paisible jouissance du duché de Lorraine. Cette province, si noblement dévouée, parmi de longues et cruelles souffrances, à ses chefs nationaux, fut doucement préparée par la paternelle administration du roi de Pologne à entrer dans le corps de la monarchie française. La postérité ne doit pas oublier le nom du ministre habile qui acheva l'œuvre commencée, cent ans auparavant, par Richelieu, en donnant à la France ce nécessaire complément de son territoire. Chauvelin en fut mal récompensé ; avant que le traité de Vienne fût signé, il était disgracié et exilé dans ses terres. « Une des principales causes de sa chute, dit son protégé, assez peu reconnaissant, le marquis d'Argenson, est de ce qu'il était né avec trop d'élévation ; il eût été un bon ministre au temps de Louis XIV.... M. le cardinal (et je pense de même) a une politique plus bourgeoise, qui va à la bonne économie, à l'ordre, à la tranquillité. » Fleury, en outre, ne pouvait pardonner à Chauvelin d'avoir cherché auprès du roi un appui indépendant du sien, et de se préparer trop visible-

ment à être son successeur. Amelot, qui reçut alors le portefeuille des affaires étrangères, ne devait pas importuner le cardinal de sa supériorité (janvier 1737).

C'était le roi lui-même, le roi jusque-là si complaisant à abandonner aux mains de Fleury *ses affaires*, qui commençait à l'inquiéter sur la durée de ce pouvoir, que le vieux ministre n'entendait quitter qu'avec la vie. Il n'y avait guère de jour où de jeunes courtisans n'essayassent de faire honte à Louis XV de la tutelle prolongée sous laquelle il consentait à vivre, et déjà en 1730, le cardinal, sans beaucoup de peine, avait dissipé un petit complot qui fut appelé la *Conspiration des Marmousets*. On s'y prit d'une autre manière pour émanciper le roi, que le frein de la religion retenait encore dans les liens de la fidélité conjugale. L'âme de cette nouvelle intrigue fut le plus corrompu et le plus corrupteur des hommes de ce temps, et s'en faisant une triste gloire, le duc de Richelieu. Du jeu et de la chasse, plaisirs uniques qui remplissaient les journées vides du monarque, on l'entraîna aux excès de table, et de là fort promptement à des amours scandaleuses. Mme de Mailly, après avoir pendant quelque temps caché sa honte, fut établie comme maîtresse en titre, à Versailles, en 1735; trois de ses sœurs partagèrent son ignominieuse faveur ou y succédèrent dans les années suivantes : l'histoire détourne désormais avec dégoût ses regards de la vie de Louis XV, regrettant d'être trop souvent condamnée à trouver les sales intrigues du boudoir mêlées aux événements publics. Le cardinal de Fleury, après avoir fermé les yeux sur les premiers désordres de

son ancien élève, crut devoir à son âge et à son caractère de lui adresser de trop légitimes remontrances : Louis les reçut avec sécheresse, lui donnant à entendre que, s'il le laissait maître de ses affaires, il voulait rester maître de ses plaisirs. Un des soucis du ministre octogénaire fut dès lors de défendre contre les maîtresses son pouvoir menacé.

Ce ne fut pas le moindre de ses triomphes, dans cette lutte pénible, que de sauver le trésor public de la dilapidation, et d'empêcher que le scandale donné par le roi à ses peuples n'ajoutât à leurs charges. Tant que Fleury vécut, l'économie régna à Versailles. Il avait su la maintenir également dans les dépenses de la guerre, et quoiqu'il n'eût pas été possible de mettre sans de grands frais cent cinquante mille hommes sous les armes, le poids des impôts n'avait pas été accru d'une manière très-considérable. Quatre ans après la paix, l'équilibre entre les dépenses et les recettes était rétabli. On eût pu dire le bien-être redevenu général dans la nation, si, à cette même époque, une mesure cruelle ne fût venue frapper les campagnes encore souffrantes des plaies faites à l'agriculture durant les dernières années de Louis XIV. Pour achever, sans qu'il en coûtât trop à l'État, les belles routes commencées sous la régence, les paysans furent assujettis aux rigueurs de la corvée (1733), et sous cette dure loi, les bénéfices de la paix furent perdus pour eux. Il en fut autrement du commerce, surtout du commerce maritime, dont les progrès, après douze années de l'administration de Fleury, étaient devenus merveilleux. Les fruits de ce

qu'avait semé le génie de Law se recueillaient alors; le nombre des bâtiments sortis des ports de Bordeaux, de Nantes, de Marseille, etc., avait crû dans une proportion énorme; la prospérité coloniale, dans l'Inde comme en Amérique, avait pris un magnifique développement. Il ne manquait qu'une marine militaire pour prêter sa force à la marine marchande. Ici malheureusement, il y avait eu de la part du cardinal de Fleury économie mal entendue, et surtout excès de complaisance pour son exigeant allié sir Robert Walpole. La France, avec les restes désarmés de sa flotte et ses arsenaux vides, semblait effacée de la liste des puissances maritimes.

Il s'en fallait de beaucoup cependant que le traité de Vienne eût rendu à l'Europe une assiette pacifique, et il n'était pas malaisé de prévoir des circonstances qui brisassent la fragile alliance à grand'peine entretenue depuis vingt-cinq ans entre la France et l'Angleterre. Il eût donc importé grandement de profiter de la paix pour n'être pas surpris sans vaisseaux par une guerre navale. Les événements ne tardèrent pas à le démontrer. Lorsque la France se porta comme médiatrice dans la guerre entreprise sans succès contre l'empire ottoman par l'empereur et par la czarine Anna Iwanowna, cette intervention, dont elle tira un grand honneur en Europe, ne mit pas ses intérêts en conflit avec les intérêts britanniques (1739). Il en fut autrement quand le cardinal de Fleury envoya quelques bataillons dans l'île de Corse pour aider les Génois à la faire rentrer sous leur domination. L'aventurier que les insurgés se donnaient pour

chef, le roi Théodore, était un agent déguisé de l'Angleterre, venu sur ce théâtre pour y combattre l'influence française (1735 à 1739). Mais une affaire bien plus sérieuse vint au même moment renverser toute la politique de Dubois et de Fleury, et rallumer entre les deux nations leur hostilité séculaire. L'Espagne étant hors d'état d'approvisionner par elle-même ses colonies de l'Amérique, et persévérant néanmoins à les fermer au commerce étranger, un vaste système de contrebande s'était organisé en Angleterre pour se jouer des lois prohibitives maintenues obstinément par le cabinet de Madrid. Entre les fraudeurs anglais, soutenus trop souvent dans leur métier illégitime par des bâtiments de guerre, et les gardes-côtes espagnols insolemment provoqués, la lutte était journalière et de plus en plus violente. Il arriva un jour qu'un capitaine du nom de Jenkins, se présenta devant la chambre des communes avec les oreilles coupées, et déclara qu'ainsi mutilé par les Espagnols et menacé de mort, il avait recommandé son âme à Dieu et sa cause à son pays. Il suffit de cette parole pour soulever l'Angleterre. Walpole, peu soucieux de la guerre et d'une guerre dont il sentait l'injustice, n'en fut pas moins contraint de la déclarer sans retard (19 octobre 1739). C'était rompre avec la France, liée à l'Espagne par un traité d'alliance défensive. Fleury n'eût rien tant désiré que d'en éluder les engagements; mais en France aussi, le sentiment national avait fait explosion, et Louis XV ne put refuser les secours réclamés par Philippe V. On eut à gémir alors de ne trouver dans les ports du royaume que

vingt-deux vaisseaux, débris humiliant de la grande marine de Louis XIV, pour aider l'Espagne à la protection de ses colonies (octobre 1740). Mais ce n'était pas là le seul événement qui dût, en 1740, déchaîner le fléau de la guerre européenne. Le 31 mai de cette année, mourut le second des rois de Prusse, Frédéric-Guillaume 1er, laissant son trône à un fils dont il avait été le persécuteur, au prince que son peuple et son siècle ont nommé le grand Frédéric. Frédéric, âgé de vingt-huit ans n'avait guère annoncé jusque-là d'autres goûts que les goûts paisibles de la musique et de la littérature ; c'était pour s'y être trop livré qu'il avait encouru les colères brutales de son père, et l'Europe ne connaissait de lui que son traité politique de l'*Anti-Machiavel*, « édifiante homélie contre la rapacité, la perfidie, le gouvernement arbitraire, les guerres injustes, en un mot contre tout ce qui a donné à son auteur une place dans le souvenir des hommes[1]. » « Plus de ces sottises, » dit-il, le jour de son avénement au trône, et l'on vit bientôt qu'il ne s'amuserait pas à passer innocemment des revues avec les soixante-quinze mille soldats d'élite que son père lui avait légués. « L'ambition, a-t-il écrit, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, me décidèrent à la guerre, » et cette guerre, qui allait mettre le feu à toute l'Europe, il l'alluma avec la froide détermination d'un profond égoïsme, ayant à son service un caractère énergique et une vaste intelligence.

Il était roi depuis quatre mois à peine, lorsque la

1. *Essais historiques* de Lord Macaulay, t. I, p. 504.

mort de l'empereur Charles VI vint troubler en Europe tous les esprits, hors le sien (20 octobre 1740). Si la sagesse et l'honnêteté eussent regné dans les divers cabinets, nul obstacle ne se fût élevé contre la succession de Marie-Thérèse à l'héritage paternel ; toutes les grandes puissances s'étaient liées par la garantie qu'elles avaient donnée à la pragmatique sanction. Le cardinal de Fleury, malgré son involontaire mésintelligence avec Walpole, était résolu à suivre l'exemple du ministre anglais, et à faire honneur aux engagements de la France. Mais qu'était-ce que la résolution d'un vieillard affaibli, qui gouvernait le royaume de son lit, où il passait la plus grande partie du jour? Le comte de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet, appuyé par une des maîtresses du roi, Mme de Vintimille, saisit cette occasion de faire triompher la politique remuante dont il était le promoteur le plus actif et le plus bruyant à la cour. C'était à qui crierait aux oreilles de Louis XV que l'heure était venue, et qu'il ne fallait pas la laisser échapper « de rompre ce colosse de grandeur autrichienne [1], » et d'achever l'œuvre du cardinal de Richelieu. Quelle que fût la répugnance de Fleury à s'engager dans une aussi grande aventure, il ne put se refuser à envoyer Belle-Isle comme ambassadeur auprès de la diète qui allait élire à Francfort un nouvel empereur. C'était, selon la juste remarque d'Argenson, « remettre les intérêts de la paix à l'homme qui désirait le plus la guerre. » Tout

1. D'Argenson.

l'effort de Belle-Isle, qui venait de recevoir le bâton de maréchal, fut, en effet, d'entraîner la France dans une lutte où sa présomption lui faisait concevoir des espérances illimitées de fortune et de gloire.

A peine était-il arrivé à Francfort, que Frédéric, à la tête de cinquante mille hommes, se jeta sur la Silésie. Le roi de Prusse, en quittant Berlin, avait dit au marquis de Beauvau, ministre de France : « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. » Il espérait, en offrant cet appât au cabinet de Versailles, triompher des sages résistances que Fleury opposait encore aux intrigues belliqueuses du comte de Belle-Isle. On continua d'attendre, et on le laissa se lancer dans son entreprise. Elle eut un plein succès ; la Silésie, dégarnie de troupes, fut pour lui une facile proie, et trois mois se passèrent avant qu'il rencontrât une armée autrichienne. Le grand Frédéric ne se trouva pas comme le grand Condé « dans son naturel, » à sa première bataille ; il eut peur et se sauva : ce fut le vieux feld-maréchal Schwerin qui vainquit pour lui à Molwitz (10 avril 1741). L'effet de cette victoire fut prodigieux ; l'électeur de Bavière, qui s'était contenté jusqu'alors de faire une guerre de manifestes à Marie-Thérèse, prit les armes pour soutenir les droits qu'il prétendait avoir à la succession autrichienne, et invoqua les secours de la France. Ce fut en vain que la reine de Hongrie écrivit alors à Louis XV les lettres les plus nobles et les plus touchantes ; ce fut en vain que le vieux cardinal à Versailles, en même temps que Walpole à Hamptoncourt, fit un dernier effort

pour épargner à l'Europe la calamité de la guerre universelle. Les peuples semblaient en avoir oublié les souffrances, et y poussaient leurs gouvernements par le mouvement passionné de l'opinion publique. Un premier traité fut conclu le 14 mai avec l'électeur de Bavière, par lequel Louis XV s'engageait à lui prêter quarante mille hommes pour envahir les états autrichiens, et trois semaines après (5 juin), Belle-Isle signa à Breslau une autre convention, qui garantissait à Frédéric l'illégitime possession de la Basse Silésie. L'Espagne était antérieurement engagée dans l'alliance française; l'électeur de Saxe, roi de Pologne, ne tarda pas à y entrer, tenté par la promesse qui lui fut faite de la Moravie. On se partageait à l'avance les dépouilles de Marie-Thérèse.

Il semblait impossible que la jeune et infortunée princesse échappât à l'orage qui allait fondre sur elle. A la nouvelle de l'entrée en Westphalie d'une armée française sous les ordres du maréchal de Maillebois, George II avait couru en Allemagne, non pour y porter des secours à la reine de Hongrie, mais pour sauver son électorat de Hanovre, en s'engageant à garder la neutralité pendant un an, et à ne pas donner sa voix dans la diète de Francfort à l'époux de Marie-Thérèse (28 octobre 1741). Pendant ce temps, l'électeur de Bavière, rejoint par les Français, avait franchi la frontière autrichienne, était entré à Passau et à Lintz, et avait poussé ses avant-postes jusqu'à trois lieues de Vienne. Il fit la faute de ne pas se faire ouvrir par la force les portes de cette capitale. Tout le monde connaît l'héroïsme que déploya Marie-Thérèse à cette

heure où l'Europe entière la croyait perdue. Dès le mois de juin elle était allée demander à ses sujets de Hongrie l'obéissance qu'ils lui avaient promise en sanctionnant dix-huit ans auparavant la pragmatique, et par une dérogation à la loi fondamentale du royaume, que l'énergie virile de la princesse ne tarda pas à justifier, la diète de Presbourg l'avait proclamée roi. Les fiers et turbulents Magyars n'avaient pu résister à leur enthousiasme, quand ils l'avaient vue portant la couronne et le manteau de saint Étienne, se rendre à cheval sur la montagne du défi, tirer de son fourreau la vieille épée de leurs rois, la brandir aux quatre points de l'horizon, et défier tout venant de contester ses droits et ceux de son fils. Lorsque ensuite la jeune reine parut devant eux vêtue de deuil et tenant le petit archiduc entre ses bras, lorsqu'elle leur déclara en quelques simples et dignes paroles, qu'abandonnée de tous ses alliés, elle plaçait « uniquement sa confiance en la valeur et la fidélité si longtemps éprouvée des Hongrois, » il n'y eut pas un seul de ces magnats, animés de tant de ressentiments contre la maison de Hapsbourg, qui ne mît en oubli les griefs nationaux. Tous, à la vue de cette belle et pâle figure, couverte de larmes, se lèvent d'un même mouvement, tirent leurs sabres, et poussent un cri, qui va retentir bientôt par toute l'Europe : « *Moriamur pro rege nostro Mariâ-Theresâ.* » (13 septembre 1741.) L'insurrection hongroise, c'est-à-dire l'armement de tout le pays, est votée d'une voix unanime, et Marie-Thérèse, outre quinze mille hommes de troupes régulières, a trouvé des bandes

innombrables de Hussards, de Cravates, de Pandours et de Talpaches, qui, comme au temps d'Attila, vont épouvanter l'Occident de leurs ravages.

Si l'électeur de Bavière eût su conduire son armée, si Belle-Isle, meilleur soldat que diplomate, n'eût été malade, Vienne eût été prise, et malgré le réveil du patriotisme allemand stimulé par celui de la Hongrie, le danger de Marie-Thérèse eût été grand encore. Mais les fautes militaires du Bavarois et la mollesse de Fleury à pousser la guerre dégoûtèrent Frédéric de l'alliance française; moyennant la cession de la Basse Silésie, il prit avec Lord Hyndford, envoyé de Walpole, l'engagement secret de poser les armes, et mit ses troupes en quartier d'hiver (9 octobre). Le corps d'armée autrichien qui lui était opposé se rejeta alors sur la Bohême, où les Français étaient entrés et où leur situation devint bientôt critique. Un grand homme de guerre, que ses talents devaient porter prochainement à leur tête, conçut la pensée aussi heureuse que hardie de sortir de péril en emportant d'assaut la ville de Prague, contre laquelle on avait marché sans avoir les moyens de l'assiéger. Le comte Maurice de Saxe, fils du roi de Pologne Auguste II et de la belle comtesse de Königsmark, n'était encore connu que par des faits d'armes, tels qu'ils sont permis dans les rangs secondaires; mais il exerça en cette circonstance l'ascendant du génie sur la médiocrité de l'électeur de Bavière, et l'exécution du projet dont il était l'auteur lui fut confiée. Un officier de fortune, le lieutenant colonel Chevert, lui prêta le secours de son intrépidité et de son sang-froid, et dans la nuit du

25 novembre les remparts de Prague furent escaladés et la ville prise. L'électeur se fit couronner roi de Bohême. Il était, en effet, pour le moment, maître de la contrée; mais pour s'y maintenir, il lui fallait des renforts, il fallait surtout, à la place de Belle-Isle malade, un général qui sût commander l'armée française. Le maréchal de Broglie, qui fut envoyé par Fleury, était vieux et incapable. On avait encore de belles chances, si l'on eût voulu, ou si l'on eût su seconder les opérations du roi de Prusse, qui venait de rompre son engagement de la veille avec la reine de Hongrie, sous le prétexte que le secret en avait été trahi. Mais Frédéric, ne trouvant dans les fautes journalières de ses alliés qu'une menace perpétuelle de revers, résolut de séparer définitivement ses intérêts des leurs, et il renoua ses négociations avec lord Hyndford. Toutefois, sachant, comme il le raconte lui-même, « que de tout temps l'esprit de la cour d'Autriche a été de suivre les impressions brutes de la nature,... il reconnut que pour qu'une négociation réussît avec les Autrichiens, il fallait auparavant les avoir bien battus. » C'est ce qu'il fit à Chotusitz (17 mai 1742). Cette fois la Silésie haute et basse lui fut cédée par un traité qui suivit de peu de jours la bataille : l'électeur de Saxe ne voulut point courir plus longtemps que lui les hasards de l'alliance française.

Quelques mois avaient suffi pour amener un grand changement dans la fortune de Marie-Thérèse. Si ç'avait été pour elle un grave échec de voir l'électeur de Bavière élu empereur (24 janvier 1742), elle avait pu s'en consoler en apprenant l'entrée de ses bandes

hongroises à Munich, le lendemain même du jour où son ennemi était couronné à Francfort. Mais ce qui, plus que tout le reste, relevait la situation, c'était la révolution qui venait de s'opérer dans la politique de l'Angleterre. Après avoir pendant près d'un an lutté avec autant de courage que d'habileté contre la passion guerrière de son pays, Walpole était tombé, et avait fait place à Lord Carteret, esprit violent, plein de haine contre la France (février 1742). L'enthousiasme du peuple anglais pour Marie-Thérèse passa alors dans les actes du gouvernement ; un subside de cinq cent mille livres sterling fut voté pour elle, et une armée anglaise et hanovrienne envoyée dans les Pays-Bas pour les protéger contre l'agression française. La guerre de la succession d'Autriche, devenait, comme celle de la succession d'Espagne, la continuation du duel séculaire de la France et de l'Angleterre.

On se figure aisément la consternation de Fleury, dont le principal soin était depuis seize ans d'épargner au royaume ce conflit formidable. Les secours maritimes qu'il avait été obligé de prêter aux colonies espagnoles n'avaient pas été, à ses yeux, une rupture complète avec le cabinet britannique, et les échecs essuyés par les flottes anglaises devant Panama, Carthagène et l'île de Cuba, lui avaient fait espérer qu'il pourrait sans trop de danger abandonner Philippe V à ses propres ressources. Mais la chute de Walpole, suivie de la paix entre Frédéric et la reine de Hongrie, ne lui permettait plus cette illusion. Bientôt il apprit que le maréchal de Broglie, battu à Frauenberg,

venait d'être forcé de se replier sur Prague, et que l'armée française, campée autour de cette ville, était enveloppée par les forces supérieures du feld-maréchal Kœnigsegg. Il était tout simple que le pacifique vieillard, dont la politique n'était que trop bien justifiée par les événements, écrivît à Belle-Isle, qui était retourné à l'armée : « La paix, monsieur, à quelque prix que ce soit. » Mais ce que la faiblesse d'un cerveau troublé par l'âge et par la peur peut seule expliquer, c'est l'étrange lettre adressée par Fleury à Kœnigsegg, dans laquelle il dénonce Belle-Isle comme l'instigateur de la guerre avec la maison d'Autriche, au moment même où il charge celui-ci de négocier la paix. Marie-Thérèse en prit avantage pour exiger que l'armée française se rendît prisonnière, et en même temps elle se fit un jeu de laisser tomber dans le public, par une feinte indiscrétion, la lettre du cardinal, qui le couvrit de ridicule et de honte aux yeux de l'Europe. Elle ne pouvait s'attendre que Belle-Isle acceptât l'humiliante capitulation qu'elle prétendait lui imposer : le maréchal de Maillebois, employé tout l'été à surveiller les mouvements des Anglais aux Pays-Bas, avait franchi le Rhin, et s'avançait vers la Bohême. S'il n'eût été arrêté dans sa marche par les ordres de Fleury, qu'amusaient alors de trompeuses négociations, il eût mis les Autrichiens dans un extrême péril. Lorsque des ordres contraires lui arrivèrent, l'occasion était perdue; l'ennemi était renforcé et la neige qui couvrait les montagnes ne lui permit pas de se porter au delà d'Egra. Il ne put rien faire de plus que de se replier sur la Bavière, et d'y

mettre ses troupes dans leurs quartiers d'hiver. Belle-Isle, pendant ce temps, débarrassé du gênant concours du maréchal de Broglie, avait fait rentrer ses troupes dans Prague, et s'était assuré les moyens d'y tenir jusqu'au printemps; mais des dépêches qu'il reçut de Versailles lui ordonnèrent d'évacuer la ville, et de rejoindre en toute hâte l'armée de Maillebois. Ceux qui avaient donné cet ordre ignoraient avec quelle rigueur le froid sévissait alors en Bohême, et Belle-Isle agit comme s'il ne s'en fût pas douté lui-même ; il ne prit aucune des précautions que commandaient la prudence et l'humanité pour en défendre son armée. Avant la catastrophe inouïe de Moscou en 1812, le souvenir de la retraite de Prague était conservé dans nos fastes militaires comme celui de l'épreuve la plus cruelle à laquelle l'hiver eût mis le soldat français : quatre mille hommes restèrent gelés sur les chemins (16-27 décembre). L'armée ne trouva à se refaire qu'à Egra. Elle y fut bientôt rejointe par le brave Chevert, qui avait été laissé dans Prague avec une garnison de malades et de blessés. Sommé de se rendre à discrétion, il avait fait répondre au général autrichien que, si les honneurs de la guerre ne lui étaient point accordés, il mettrait le feu aux quatre coins de la ville, et s'ensevelirait sous les ruines. Son héroïque résolution ne fut pas mise à l'épreuve. Des cinquante-deux mille hommes qui avaient formé l'armée de Bohême, douze mille environ rentrèrent en France avec le maréchal de Belle-Isle. La guerre fut moins désastreuse, mais toutefois sans succès en Italie. Faute d'une volonté assez éner-

gique pour résister aux exigences ambitieuses d'Élisabeth Farnèse, le cabinet de Versailles laissa le roi de Sardaigne entrer dans l'alliance impériale, et prêter sa vaillante armée à Marie-Thérèse pour fermer le Milanais aux Espagnols.

L'année 1743 s'ouvrait ainsi sous de tristes auspices. L'opinion publique, que les revers aigrissaient chaque jour davantage et qui se vengeait par des quolibets, accueillit, comme le pronostic d'une fortune meilleure, la fin du vieux ministre qui depuis plus de seize ans gouvernait les affaires du royaume. « M. le cardinal mourut enfin hier à midi » (29 janvier 1743), dit le marquis d'Argenson dans son journal ; il était un des ambitieux qu'importunait la trop longue vieillesse de Fleury, et qui attendaient leur part dans son héritage. Fleury en effet avait vécu, ou, pour parler plus juste, il avait régné trop longtemps : son tort avait été de ne savoir pas se retirer le jour où une politique qui n'était pas la sienne avait prévalu dans les conseils de Louis XV. Jusqu'à ce moment fâcheux pour lui comme pour le royaume, il avait été, quoi qu'on en puisse dire et malgré toutes ses fautes et ses faiblesses, un sage ministre; il avait porté dans le gouvernement un esprit d'ordre et de suite qui de bien longtemps ne devait plus s'y retrouver; il avait mérité, selon le témoignage de ce même d'Argenson, si impatient de le voir mourir, qu'un diplomate étranger dît de lui que « par sa mort la France avait perdu un attrait de douceur et de modération qui lui avait rendu plus qu'on ne croyait et valu plus que deux armées. »

Louis XV regretta Fleury par un attachement qui venait de l'habitude et d'une paresseuse confiance. Il réitéra l'engagement qu'il avait pris, en congédiant M. le Duc, de gouverner par lui-même, et il le tint en ce sens que jusqu'à la fin de son règne il n'eut plus de premier ministre. Mais sa volonté n'en pénétra pas davantage dans le gouvernement; ce ne fut jamais que par accident et pendant de courts instants qu'il triompha de son insouciance pour s'occuper de ses affaires et se montrer à ses armées; l'absence d'un ministre dirigeant n'eut d'autre effet que d'établir en permanence l'anarchie dans ses conseils. A l'époque où nous sommes parvenus, le cardinal de Tencin qui avait tous les vices et non l'esprit de Dubois, grand persécuteur des appelants, siégeait, comme ministre d'État, à côté de d'Aguesseau, à qui les sceaux avaient été rendus et qui gardait toujours, avec son caractère pliant, une légère teinte de jansénisme; le contrôleur général Orry continuait à gérer les finances en commis intègre et médiocre, et Amelot les affaires étrangères en esprit pesant et routinier; le frivole Maurepas, qui avait hérité de son aïeul Pontchartrain l'administration de la marine, semblait avoir pour département réel les épigrammes et les chansons; son cousin Philipeaux, comte de Saint-Florentin, était chargé des affaires de la religion, c'est-à-dire de l'exécution rigoureuse de l'édit de 1724 contre les protestants; le respectable évêque de Mirepoix avait reçu après Fleury la feuille des bénéfices; le ministère de la guerre venait enfin d'être confié au comte d'Argenson, objet de l'aigre jalousie du marquis son

frère, homme du monde plutôt qu'homme d'affaires, philosophe ami et correspondant de Voltaire, et qui n'en devait pas moins, par un rare privilége, garder quatorze ans son portefeuille. Deux autres personnages, sans titre officiel, exerçaient à cette époque dans les affaires publiques une influence à peu près égale à celle des ministres; l'un était Richelieu, entré plus avant que personne dans la faveur royale par de honteuses complaisances, tour à tour employé dans la diplomatie et à la guerre, sans autre supériorité que celle de l'intrigue et du vice; l'autre était le maréchal de Noailles, mêlant toujours en lui le courtisan et le citoyen, également jaloux d'être bien auprès du roi et bien auprès du public, et quoique vieilli de vingt-cinq ans depuis la régence, étant resté le même pour la vivacité et la mobilité de l'esprit, pour l'abondance et la confusion des idées.

Lorsque s'ouvrit la campagne de 1743, la France se retrouvait au point où elle en avait été dans la guerre de la succession d'Espagne. Les Provinces-Unies s'étaient laissé imprudemment entraîner par l'Angleterre dans une lutte étrangère à leurs intérêts, et avaient promis de joindre vingt mille soldats à l'armée britannique et hanovrienne. Le prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, menaçait la frontière française du Rhin avec une masse considérable d'Autrichiens; le roi de Sardaigne, adversaire déclaré de l'Espagne, ne pouvait tarder à l'être de la France, et l'Italie allait redevenir un de nos champs de bataille : l'Empire seul restait neutre dans cette vaste querelle. On avait commis la faute de mainte-

nir à la tête de l'armée cantonnée en Bavière le maréchal de Broglie, vieux capitaine dont l'apoplexie obscurcissait trop souvent l'intelligence. Au lieu de rassembler, à l'approche de l'ennemi, ses troupes dispersées, il les laissa surprendre dans leurs quartiers, et repassa honteusement le Rhin. L'empereur Charles VII se trouva de ce coup non-seulement déchu de toutes ses prétentions sur les états autrichiens, mais dépouillé des siens même, et trop heureux d'obtenir un refuge dans la ville impériale de Francfort. L'armée rassemblée aux Pays-Bas, sous les ordres du roi George II, avait pendant ce temps pénétré sur les terres de l'Empire, malgré les protestations du roi de Prusse, et marchait sur le Mein, dans l'espoir de se saisir de la personne de l'empereur fugitif. Elle trouva sur son chemin le maréchal de Noailles, qui l'attendait dans la petite plaine de Dettingen, et s'apprêtait à la foudroyer avec des batteries établies le long de la rivière. Tout le fruit des bonnes dispositions du général fut perdu par la fougue indisciplinée des soldats ; l'armée anglo-allemande déboucha sur la rive gauche du Mein, victorieuse et toutefois si pressée de sortir du mauvais pas où elle s'était engagée, que « Lord Stairs pria par un billet le maréchal de Noailles d'avoir soin des blessés qui se trouvaient sur le champ de bataille que les vainqueurs abandonnaient[1] » (27 juin 1743). Noailles ne put tenir plus longtemps la campagne ; il repassa le Rhin, et avec Coigny qui avait remplacé le maréchal de

1. Frédéric, *Histoire de mon temps*.

Broglie, se mit en mesure de défendre contre les alliés l'Alsace et la Lorraine. Marie-Thérèse, retrouvant dans le succès tout l'orgueil et toute l'ambition de sa race, se croyait déjà à la veille de conquérir ces deux provinces sur le roi de France, et le colonel Mentzel, le plus féroce d'entre les chefs des bandes hongroises, annonçait aux Lorrains qu'il les traiterait en rebelles s'ils osaient se défendre contre les armes de leurs princes légitimes. Déjà même, ayant passé la Sarre, il commençait à exécuter ses effroyables menaces, lorsqu'il trouva la mort sous les murs de Sarrebrück. La division qui s'était mise entre les Anglais et les Hanovriens, réunie sous le commandement de George II, empêcha ce prince de se donner l'orgueilleuse satisfaction d'envahir le territoire français : l'hiver n'était pas encore venu que les troupes alliées s'étaient mises dans leurs quartiers, bordant de l'Alsace à la Flandre la frontière du royaume. Rien de considérable ne s'était fait en Italie; mais un traité fut conclu le 13 novembre à Worms, par lequel le roi de Sardaigne se liait d'une manière définitive et absolue à l'Autriche et à l'Angleterre. Ce fut à grand'peine que George II obtint de Marie-Thérèse le sacrifice de quelques lambeaux du Milanais pour payer cette utile alliance ; elle se plaignait au ministre anglais Robinson de cette modique cession, « comme de l'alternative qui lui était présentée d'être dépouillée par l'Angleterre ou par la France. »

Les événements vont changer de face avec l'année 1744. L'attitude dominatrice qu'a prise Marie-Thérère, depuis que sa fortune se relève, commence à in-

quiéter le corps germanique, et le roi de Prusse, en particulier, est peu soucieux de voir l'altière princesse redevenir assez puissante pour lui redemander la Silésie. Déjà l'année précédente, le comte d'Argenson avait imaginé de faire partir pour Berlin Voltaire qu'on savait très-recherché de Fredéric, avec la mission de rattacher ce prince aux intérêts de la France. Mais Frédéric n'avait fait que rire tout bas des prétentions diplomatiques du poëte, comme Voltaire des prétentions poétiques du monarque. Les choses prirent un tour plus sérieux, et une véritable négociation s'engagea, quand la reine de Hongrie n'annonça rien moins que l'intention de faire déposer l'empereur, pour lui substituer son mari, le grand duc de Toscane. La France put compter dès lors sur le renouvellement au moins temporaire de l'alliance prussienne. C'était pour elle un grand avantage : le duc de Noailles lui en procura un autre qui ne fut pas d'un moindre prix. A force de sollicitations, il décida Louis XV à donner au comte de Saxe, quoique luthérien, le bâton de maréchal : les Français allaient trouver dans cet étranger un chef pour leur rapprendre à gagner des batailles. En entendant parler de la frontière menacée par les Anglais et les Allemands, le sentiment national se réveillait, et le pays jusque-là indifférent à la guerre, était prêt à seconder le gouvernement dans les efforts faits pour la terminer avec succès. Le roi lui-même sortait de l'apathie qui lui était habituelle : la duchesse de Châteauroux, favorite du jour, plus spirituelle, plus vive, plus ambitieuse que ses sœurs, voulait s'honorer de la gloire,

aussi bien que de la couronne de son amant, et elle avait obtenu qu'il allât se montrer en roi à ses armées.

Louis XV, qui jusqu'alors n'avait agi que comme allié de l'empereur et du roi d'Espagne, déclara en son propre nom la guerre à la reine de Hongrie et au roi de la Grande-Bretagne (15 mars-26 avril). Voltaire n'est pas entièrement dans le vrai lorsqu'il ne voit dans cette déclaration « qu'une cérémonie de plus : » le théâtre des hostilités allait par là s'étendre, et les Pays-Bas s'ouvrir à l'invasion française. Le traité, signé à Versailles entre Louis et Frédéric, stipula expressément la cession de plusieurs villes de Flandre à la France (5 juin), et il fut résolu qu'un grand coup serait porté de ce côté. Le roi alla prendre le commandement des quatre-vingt mille hommes rassemblés autour de Lille; il avait pour lieutenant le maréchal de Saxe. Les conquêtes furent promptes et faciles; en moins de deux mois, Courtray, Menin, Ypres, Furnes furent réduites à capituler. Mais, pendant ce temps, les mauvaises dispositions prises par le vieux maréchal de Coigny et la trahison du général bavarois Seckendorf laissaient les impériaux passer le Rhin et envahir l'Alsace. Lauterbourg et Weissembourg étaient entre leurs mains; des partis de Hongrois et de Croates avaient pénétré jusqu'en Lorraine, et Stanislas, pour leur échapper, avait quitté précipitamment Lunéville. Louis XV, que les émotions de la guerre avaient pour un moment comme transformé, prit le parti de courir là où était le danger, et laissant plus de la moitié de son armée

sous le commandement du comte de Saxe, il se porta avec le reste, à marches forcées, vers la frontière orientale du royaume. Arrivé à Metz (4 août), le roi y trouva le feld-maréchal Schmettau, que Frédéric lui envoyait pour lui annoncer qu'il entrait en campagne, et serait avant la fin du mois sous les murs de Prague. En même temps, lui était apportée la nouvelle que le prince de Conti et l'infant D. Philippe, aidés de l'expérience et de l'héroïque intrépidité de Chevert, venaient de forcer le passage des Alpes, à travers les gorges de la Stura, et d'envahir le Piémont (18 et 19 juillet). Ce fut pendant le *Te Deum* chanté pour ce brillant succès, que le roi ressentit les premières atteintes d'une maladie qui en quatre jours le mit aux portes du tombeau (8-12 août). Les récits contemporains s'accordent tous à témoigner de la consternation profonde que le danger de la vie royale répandit par toute la France. Le peuple s'écriait dans Paris : « S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours, » et les églises, la nuit comme le jour, étaient remplies d'une foule en prières et en larmes suppliant Dieu de sauver le roi. Cinq journées se passèrent, pleines de cette anxiété douloureuse, et lorsqu'enfin le 19 août, au lieu de voir arriver un de ces courriers si impatiemment attendus et apportant d'heure en heure des nouvelles toujours plus désespérantes, on entendit cette rassurante parole : « Le roi va mieux ! le roi guérira ! » les transports de la joie publique allèrent jusqu'au délire. Et ce qui se passait à Paris se passait de même dans chacune des villes et des villages de France. D'étranges scènes avaient eu lieu, pendant ce

temps, à Metz autour du lit royal. L'indigne Richelieu, avec les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais, s'était efforcé, aussi longtemps qu'il l'avait pu, de rester maître du dernier soupir du roi que l'on croyait à l'agonie. Mais les protestations de la plupart des courtisans, les clameurs de la multitude indignée et la conscience même du malade avaient ouvert la porte de sa chambre à son confesseur ainsi qu'à son aumônier, l'austère évêque de Soissons, et celui-ci n'avait admis le monarque aux sacrements des mourants, qu'après avoir exigé l'expulsion des deux femmes dont la présence y était une insulte à la majesté divine. Il avait voulu de plus et il avait obtenu que Louis XV demandât un pardon public des scandales qu'il avait donnés à ses peuples. Heureux Louis XV s'il fût resté fidèle aux impressions religieuses dont la crainte de la mort avait pénétré son âme! Heureux s'il n'eût pas sitôt oublié le sentiment de pure joie que lui causèrent les témoignages si touchants de l'amour des Français pour leur roi! Il ne devait pas garder longtemps le surnom de Bien-Aimé, qui lui fut donné trop aisément alors par l'entraînement populaire!

Le trouble jeté par la maladie du roi dans les opérations militaires sauva l'armée du prince Charles de Lorraine, qui repassa le Rhin sans être attaqué. Ce fut en vain que Schmettau pressa le maréchal de Noailles de pousser vigoureusement les Autrichiens et de se porter au cœur de l'Allemagne pour y donner la main à Frédéric; on laissa ce prince, qui s'était rendu maître de Prague (16 septembre), seul à se

défendre en Bohême, au milieu d'une population ennemie, contre les troupes saxonnes jointes aux Autrichiens du maréchal Traun et à ceux du prince Charles de Lorraine, et contre des bandes irrégulières de Hongrois et de Croates qui l'investissaient de toutes parts, surprenaient ses convois et l'affamaient. A grand'peine put-il, vers la fin de novembre, ramener en Silésie son armée presque ruinée. C'était à le dégoûter pour jamais de l'alliance française. On avait cru faire merveille en essayant de conquérir la Souabe pour l'empereur, et en menant Louis XV au siége de Fribourg. La ville fut prise (5 octobre au 25 novembre) après des flots de sang inutilement répandu. Le roi, en revenant de ce siége, alla se montrer pendant trois jours aux Parisiens, qui l'accueillirent avec autant d'enthousiasme que s'il eût rapporté la victoire et la paix. Ni les savantes manœuvres du maréchal de Saxe en Flandre devant un ennemi supérieur en nombre, ni la bataille de Coni gagnée en Piémont par le prince de Conti, ni le combat naval soutenu avec honneur devant Toulon contre une flotte anglaise, ni l'attaque infructueuse du prince de Lobkowitz contre le royaume des Deux-Siciles, n'étaient des avantages qui eussent rien de bien signalé; mais la nation, après cette campagne indécise, se sentait néanmoins plus contente de son roi et d'elle-même.

Louis XV, retourné à Versailles, eut à remplacer au département des affaires étrangères l'incapable Amelot, qu'il en avait fait sortir depuis plusieurs mois. Son choix tomba sur le marquis d'Argenson, frère aîné du ministre de la guerre. Nous ne saurions

imaginer sur quel fondement on a prétendu de nos jours faire de ce ministre un personnage d'un génie supérieur, d'un caractère et d'une vertu antiques, comme l'Hôpital ou Vauban. Dans son journal écrit avec un laisser aller qui ne dissimule rien, nous le voyons parlant souvent de son amour pour le bien public, mais témoignant à chaque ligne de son amour exclusif pour lui-même; courtisan de peu de dignité, ambitieux de peu de scrupule, n'ayant du stoïcisme que la roideur et la gaucherie, fort indulgent pour les scandales du monarque, et si peu sévère pour lui-même qu'il va jusqu'à compter le mariage parmi les abus à reformer. Nul doute qu'il n'y eût chez lui, avec une rare application au travail et un grand fonds de connaissances acquises, un remarquable mouvement d'esprit et une réelle fécondité d'idées; son tort était seulement de croire que, pour avoir embrassé dans ses élucubrations solitaires toutes les branches de l'administratien publique, il avait pour toutes une aptitude égale, et qu'il était aussi bien fait pour les sceaux et le contrôle général des finances, que pour le ministère des affaires étrangères. S'il garda peu de temps ce dernier poste, c'est qu'il était une sprit spéculatif et non pratique, ayant des vues générales, plutôt que des vues applicables aux circonstances, c'est qu'il pensait et écrivait, mais ne savait ni parler, ni agir. Il succomba sous l'opinion, fausse à bien des égards, mais universellement répandue, de son incapacité. Il venait à peine d'entrer dans les conseils du roi, quand survint un événement, auquel il est triste d'avoir à attacher une sérieuse importance. La du-

chesse de Châteauroux, qui avait repris tout son empire sur Louis XV revenu à la santé, fut enlevée par une maladie violente (8 décembre). Trois mois après commença le règne honteux de celle qui, pendant près de vingt années, devait gouverner le roi et la France, sous le nom de marquise de Pompadour.

L'hiver avait partout suspendu les hostilités, lorsque mourut à Munich l'empereur Charles VII, malheureux prince à qui les suffrages de la diète n'avaient conféré qu'un vain titre et l'honneur plus vain encore des funérailles impériales (20 janvier 1745). Il y eût eu peut-être quelques chances de paix, si l'on eût offert à Marie-Thérèse de laisser élire sans opposition son mari à Francfort. Louis XV, pas plus que Frédéric, ne le voulut, et l'on engagea l'électeur de Saxe à se porter comme candidat à l'empire. Il eût fallu, pour rendre possible l'élection de ce prince, faire de l'Allemagne le principal théâtre des opérations de la guerre, et aller hardiment y donner la main au roi de Prusse. Mais cet avis ne fut point celui du marquis d'Argenson qui conseillait au roi « une heureuse et prévoyante défensive de toutes parts, » ni moins encore celui de Louis XV qui avait pris goût au commandement de ses armées, et le trouvait plus commode à exercer aux Pays-Bas que partout ailleurs. Ce fut lui qui, de sa volonté propre, décida que les grands coups se porteraient en Flandre. Le résultat de cette malheureuse détermination fut de permettre à la reine de Hongrie d'agir avec toutes ses forces là où il lui importait le plus d'obtenir des avantages décisifs, et de faire un suprême effort pour écraser Frédéric et chas-

ser les Français de l'Allemagne. Ce fut pour elle un premier et notable succès de contraindre le jeune électeur de Bavière, battu à Fuessen (22 avril), à désavouer toutes les prétentions de son père sur les états autrichiens, et à engager sa voix au grand-duc de Toscane lors de l'élection impériale.

Soixante-quinze mille Français se rassemblaient pendant ce temps à la frontière du Nord ; c'était encore le maréchal de Saxe qui, sous le roi, devait les commander. Maurice était à Paris, en proie aux souffrances d'une hydropisie, fruit des débauches excessives qui ruinaient avant l'âge sa vigoureuse constitution. Mais il y avait chez lui du héros : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir, » dit-il à Voltaire, et surmontant ses douleurs, il alla préparer la victoire avec cette science profonde du métier de la guerre, avec cette prudence consommée qui se joignaient chez lui à l'audace. Il avait résolu d'ouvrir la campagne par le siége de Tournay. La place était à peine investie ; que le duc de Cumberland, fils de George II, assisté du vieux Kœnigsegg, s'avance avec soixante mille Anglais, Hollandais et Allemands, pour secourir les assiégés. Maurice de Saxe donne alors au roi et au jeune dauphin le signal impatiemment attendu de venir assister à une grande bataille. Ce fut la bataille de Fontenoy, dont le souvenir est resté si populaire, même après les trophées incomparables de nos guerres de la Révolution et de l'Empire (11 mai 1745). Tout le monde en connaît les détails. On sait comment le maréchal de Saxe, qui ne pouvait se tenir à cheval, se fit traîner dans une carriole d'osier, montrant avec plus d'éclat

peut-être que ne l'avait fait aucun autre avant lui, « qu'une âme guerrière est toujours maîtresse du corps qu'elle anime. » On sait avec quel sang-froid, tandis qu'on croyait autour de lui la bataille perdue, il sut attendre le moment d'envelopper et de détruire la formidable colonne du duc de Cumberland, qui, par un coup d'audace désespéré, avait entrepris de percer le centre de l'armée française, dont elle n'avait pu entamer les ailes; on sait avec quelle promptitude, selon les propres paroles du vainqueur, cette colonne anglaise « qui pouvait consister en huit ou dix mille hommes, fut anéantie. » Pendant les hasards de cette sanglante journée, le roi non-seulement se refusa, pour assurer sa vie et celle du dauphin, à quitter le poste que Maurice lui avait marqué, mais il se fit un devoir de donner à tous l'exemple d'une entière obéissance aux ordres du général. Après la bataille gagnée, il en rapporta tout l'honneur au comte de Saxe et « à ses bonnes dispositions, » craignant seulement, ajoutait-il, dans l'état où se trouvait l'illustre malade, « de ne pouvoir, comme il le voudrait, récompenser ses services. » Cette satisfaction ne fut point refusée à Louis XV; il acquitta noblement envers le maréchal de Saxe sa dette et celle de la France. Le *Te Deum* chanté à Paris, neuf jours après la victoire (20 mai), eut tout l'éclat d'une solennité nationale. Si le grand intérêt de la guerre n'eût été ailleurs qu'en Flandre, on y aurait eu à se féliciter des magnifiques résultats de la journée de Fontenoy : en moins de cinq mois Tournay, Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, Ath tombèrent aux mains des

Français : Louis XV, en rentrant à Paris, au mois de septembre, y reçut un accueil triomphal. Mais ce n'était là que du bruit, de la gloire, si l'on veut; les résultats solides et réels étaient, à cette heure même, pour Marie-Thérèse. Le prince de Conti, qui commandait sur le Rhin et dont l'armée avait été diminuée pour renforcer celle du roi, laissa les ennemis maîtres de la campagne et la diète de Francfort livrée à l'influence souveraine de la reine de Hongrie. François-Étienne de Lorraine fut élu empereur (18 septembre), et la pragmatique sanction de Charles VI reçut ainsi sa consécration dernière. Dans l'entraînement de ses prospérités, Marie-Thérèse ne douta plus alors d'accomplir sa vengeance sur le roi de Prusse. Son armée, aux ordres du prince Charles de Lorraine, avait été trois mois auparavant complétement battue à Friedberg et chassée de la Silésie par Frédéric; mais le vainqueur, succombant presque sous son effort, avait été obligé de recourir à l'intervention du roi d'Angleterre, pour obtenir la paix. Elle lui fut refusée, et avec l'aide des troupes saxonnes, la fière impératrice se flatta d'écraser son ennemi, désormais entièrement abandonné de la France. Elle ignorait toutes les ressources du génie de Frédéric, qui n'était jamais plus grand que dans les grandes difficultés de la guerre : la victoire qu'il remporta à Sohr le 30 septembre et celle par laquelle son vieux lieutenant le prince d'Anhalt détruisit à Nesseldorf l'armée saxonne (15 décembre), contraignirent Marie-Thérèse à lui donner la paix et à lui garantir encore une fois la possession de la Silésie (25 décembre). Pour la

seconde fois, Frédéric se retirait de cette guerre avec sa renommée accrue et sans perte de territoire; mais il avait grandement à redouter dans l'avenir la puissance autrichienne redevenue sans contre-poids suffisant en Allemagne.

Marie-Thérèse, n'ayant plus pour le moment à le combattre, fut libre d'envoyer une partie considérable de ses forces en Italie, où son général Schulembourg et son allié le roi de Sardaigne venaient d'essuyer de graves échecs. La république de Gênes s'était déclarée pour la maison de Bourbon, et aidés de ses secours, le maréchal de Maillebois et le comte de Gages, habile commandant de l'armée espagnole, s'étaient emparés de Parme et de Plaisance, avaient battu Charles-Emmanuel à Bassignana, et enlevé à ce prince, avec la Savoie, le comté de Nice, le Montferrat et les trois provinces de Verceil, d'Asti et d'Alexandrie. Il faut ici rendre justice à une pensée vraiment politique que conçut le marquis d'Argenson, et qui, pour être empruntée de Chauvelin, n'en honore pas moins celui qui essaya de la faire revivre dans de nouvelles circonstances. Il décida Louis XV à adresser des offres pacifiques au roi de Sardaigne, et à lui assurer, dans un règlement général des affaires d'Italie, la possession de la plus grande partie du Milanais. Le reste de la Lombardie devait avec les duchés de Parme et de Plaisance former un état particulier pour l'infant D. Philippe, Mantoue était destinée aux Vénitiens, et le grand-duché de Toscane au prince Charles de Lorraine, frère de l'empereur. Un lien fédératif, semblable à celui du corps germanique, devait unir ces

divers états les uns aux autres et être la garantie de leur indépendance. Charles-Emmanuel adhéra aux propositions de la France, et des préliminaires furent signés à Turin et à Paris pour les convertir en un straité (26 décembre 1745, 17 février 1746). L'obtacle vint de la folle et intraitable ambition d'Élisabeth Farnèse, qui se livra à ses emportements ordinaires contre un arrangement par lequel elle n'obtenait qu'une partie, au lieu du tout qu'elle convoitait. Lorsqu'ensuite elle revint à des idées plus saines, il était trop tard; Charles-Emmanuel, qui croyait la négociation définitivement rompue par l'Espagne et voyait trente mille Autrichiens descendus du Tyrol en Italie, reprit de concert avec eux les hostilités (5 mars 1746).

Un événement, sans rapport direct avec ceux de cette guerre, vint étonner alors l'Europe, et fit craindre un moment à Marie-Thérèse de perdre l'alliance britannique. Pendant l'hiver de 1744, le cabinet français avait projeté d'envoyer en Angleterre le petit-fils de Jacques II, le prince Charles-Édouard, avec dix mille hommes commandés par Maurice de Saxe; mais la peur de mécontenter les princes luthériens d'Allemagne, alliés de la France, avait fait renoncer à cette expédition, et le descendant des Stuarts n'avait été pour Louis XV qu'un instrument inutile et dédaigné. Le jeune prince, réduit presque à ses seules ressources, n'en poursuivit pas moins l'audacieuse pensée de relever le trône paternel, et avec deux navires, douze cents fusils, dix-huit cents sabres et quatre mille louis d'or, n'ayant que sept officiers pour com-

pagnons de son entreprise, il alla résolûment débarquer aux Hébrides, d'où il gagna les highlands d'Écosse (juillet 1745). Inconnu des rudes habitants de ces contrées, que rien ne préparait à l'insurrection, il les vit, à son seul nom, descendre en foule de leurs montagnes, se ranger sous son étendard, et lui fournir une petite armée avec laquelle il fut bientôt maître d'Édimbourg (27 septembre). Là non-seulement le plus grand nombre des chefs de clans du nord, mais beaucoup même des seigneurs des basses terres vinrent, leurs bannières déployées, le rejoindre. Vainqueur d'un détachement de troupes anglaises dans un combat livré à Preston-Pans, il n'hésita point à franchir la frontière, et entra sans coup férir dans les villes importantes de Carlisle, de Lancaster, de Manchester et de Derby. Il était à moins de cent milles de Londres; nulle part les peuples ne s'étaient levés pour défendre la dynastie étrangère et méprisée des princes hanovriens; mais nulle part non plus le parti jacobite, qu'on disait si puissant et si dévoué, ne s'armait pour la cause des Stuarts. C'était là pour Charles-Édouard un fâcheux pronostic. Du moment que la nation indifférente abandonnait aux soldats la décision de la querelle, la victoire devait rester à George II, qui était accouru du continent avec une grande partie de son armée des Pays-Bas. Charles-Édouard ne demandait que trois mille hommes de troupes réglées pour être maître de l'Angleterre, mais ce secours ne lui arriva pas; quelques compagnies d'infanterie, que Lord Drummond lui amena, furent l'unique assistance qui lui vint du dehors. Avec d'aussi faibles ressources,

il était mal sûr pour lui de rester plus longtemps au cœur de l'Angleterre; il quitta Derby, poursuivi par le duc de Cumberland, qui l'atteignit à Penrith, mais essaya sans succès de lui fermer la route de Glasgow. Ses affaires semblèrent se relever dès qu'il eut touché la terre d'Écosse; il se retrouva tout aussitôt à la tête de neuf mille hommes et battit un nombre égal d'Anglais à Falkirk, dans le comté de Stirling (27 janvier 1746). Mais ce fut là pour lui le dernier sourire de la fortune; la masse chaque jour croissante des forces ennemies le contraignit de reculer vers les hautes terres, où la saison ne permettait pas au duc de Cumberland de le poursuivre. La frayeur commença dès lors à disperser une partie de ceux qui s'étaient déclarés pour lui, et lorsqu'au printemps le duc de Cumberland vint l'attaquer près d'Inverness, sur le champ de bataille de Culloden, il n'y eut plus guère que les vaillantes tribus des Fraser et des Mac Donald qui restèrent fidèles à la cause désespérée des Stuarts (27 avril 1746). Elles combattirent héroïquement, mais furent écrasées par la supériorité du nombre et de la discipline. Le duc de Cumberland reçut de ses compatriotes l'horrible surnom de *Boucher*, en témoignage des atrocités par lesquelles il souilla sa victoire. Charles-Édouard, après avoir erré cinq mois de retraite en retraite, parvint à se sauver en France; il n'y eut plus dans le reste de sa vie rien d'héroïque.

La tentative malheureuse de Charles-Édouard avait eu pour effet d'affaiblir l'armée anglaise en Flandre et d'y faciliter aux Français de nouvelles conquêtes; mais ni George II, ni les frères Pelham, qui avaient

succédé à lord Carteret dans le ministère, n'en inclinaient davantage vers la paix; encore moins l'impératrice-reine, assez indifférente aux souffrances de ses peuples, pourvu qu'elle fît triompher les droits de sa couronne, annonçait-elle l'intention de poser les armes. Louis XV, « abandonné de ceux pour qui seuls il avait commencé la guerre, se trouvait ainsi, selon la juste remarque de Voltaire, obligé de la continuer sans avoir d'autre objet que de la faire cesser. » Les mois d'hiver de 1746 furent employés à acheter la neutralité de la plupart des princes allemands, justement alarmés de la prépondérance redevenue menaçante de la maison d'Autriche dans l'Empire. Frédéric aida la diplomatie française dans ces transactions; moyennant quelques millions, l'électeur palatin, ceux de Cologne et de Saxe, et le duc de Wurtemberg, s'engagèrent à ne prêter nul concours à la politique non plus qu'aux armes de Marie-Thérèse. Louis XV cependant avait décidé de retourner à son armée des Pays-Bas, où le maréchal de Saxe lui avait, au cœur même de l'hiver, ouvert la voie à de nouveaux triomphes. Tandis qu'on le croyait uniquement occupé à Gand de la troupe de comédiens qu'il y avait appelée, le hardi capitaine s'était porté soudainement sur Bruxelles, et, après trois semaines de siége, avait forcé le comte de Kaunitz à lui livrer cette capitale, avec dix mille Hollandais prisonniers (28 janvier-21 février 1746). Paris en fut illuminé, et le vainqueur embrassé par le roi devant toute la cour (11 mars). Le roi partit peu après avec lui pour la Belgique, et Maurice ne lui fit pas longtemps attendre

les clefs de la ville et de la citadelle d'Anvers (30 mai). Mons, Hui, Charleroi, Namur, avec plusieurs milliers de prisonniers, tombèrent ensuite, en moins de trois mois, au pouvoir des Français ; le pays entre la Meuse et la mer était tout entier entre leurs mains, et la flatterie des courtisans faisait honneur à Louis XV de la rapide conquête de toutes ces places qui, dans le siècle précédent, avaient si longtemps arrêté les armées de son aïeul. Une grande bataille gagnée à Raucoux, sous les murs de Liége, par le maréchal de Saxe sur le prince Charles de Lorraine (11 octobre), acheva cette campagne des Pays-Bas, qui ajouta à la gloire de Maurice, commença celle du comte de Lowendahl, mais fut sans profit réel pour la France. C'était du sang inutilement répandu. Marie-Thérèse s'inquiétait peu de toutes les villes qu'elle perdait aux Pays-Bas; elle se tenait pour assurée que la jalousie de l'Angleterre et de la Hollande n'en laisseraient jamais la possession à Louis XV, tandis qu'elle ne doutait pas de garder tout ce que ses armes conquéraient alors en Italie.

Sur ce théâtre, en effet, il n'y avait eu pour les Français et pour les Espagnols, leurs alliés, qu'une succession de revers. Le roi de Sardaigne, le jour même où il avait refusé de signer le traité qui eût fait la grandeur de sa maison (5 mars), avait entamé avec les Autrichiens le siége d'Asti, et fait capituler neuf bataillons français dans cette ville mal défendue. L'orgueil de Louis XV s'irrita de cet affront infligé à ses armes; il repoussa la pensée de toute négociation ultérieure avec Charles-Emmanuel, « aimant mieux,

disait-il, l'écraser que le supplier. » Il fut bien loin d'obtenir ce résultat; Gages et Maillebois, qui, libres de leurs mouvements, eussent tenu tête avec honneur aux Piémontais et aux Autrichiens, furent jetés dans de fausses manœuvres par les exigences égoïstes et impérieuses d'Élisabeth Farnèse; chassés des duchés de Parme et de Plaisance par le prince de Lichtenstein, ils venaient de se dérober à l'ennemi par une retraite bien conduite, et de prendre une forte position, d'où ils couvraient Gênes, lorsque la mort de Philippe V et l'avénement de son fils aîné, Ferdinand VI, amenèrent une soudaine révolution dans la politique espagnole (juillet 1746). Le nouveau roi, empressé de contrarier les desseins de sa belle-mère, ordonna au marquis de Las Minas d'aller prendre le commandement de ses troupes en Italie et de les retirer du théâtre de la lutte. Le maréchal de Maillebois suivit le mouvement des Espagnols, au lieu de prendre sur lui de se jeter dans Gênes pour la défendre. Gênes, menacée à la fois par les troupes autrichiennes et par les vaisseaux anglais, ouvrit ses murs au général des impériaux (6 septembre).

Si les intérêts de Marie-Thérèse avaient été les seuls engagés dans cette guerre, elle aurait sans retard fait marcher sur Naples son armée victorieuse et reconquis facilement le beau royaume des Deux-Siciles. Mais les subsides qu'elle recevait de l'Angleterre la mettaient dans la dépendance d'un allié impérieux, qui ne voulut pas laisser échapper une occasion sans pareille de prendre et de détruire Toulon. Lorient venait de repousser victorieusement l'attaque d'une escadre bri-

tannique; mais il paraissait impossible que Toulon, sans flotte sur sa rade et sans garnison dans ses murs, ne succombât pas sous une attaque de terre et de mer fortement combinée. L'invasion de la Provence fut donc résolue, et, au commencement de novembre, Charles-Emmanuel passa le Var avec quarante mille Autrichiens et Piémontais. Le maréchal de Maillebois avait été injustement disgracié; on l'avait remplacé par Belle-Isle, à qui revenait le soin « de réparer les maux d'une guerre universelle que lui seul avait allumée[1]. » Belle-Isle, avec les débris de l'armée de Maillebois, ne put songer à tenir la campagne; il se contenta de couvrir Toulon et abandonna la Provence aux ravages impunis des Croates et des Pandours, jusqu'à ce qu'arrivassent les renforts qui lui devaient être expédiés des Pays-Bas. Peut-être les eût-il reçus trop tard si une diversion inattendue n'était venue par terre, comme par mer, suspendre les coups des alliés.

Les Autrichiens, maîtres de Gênes, y avaient abusé avec une horrible dureté des droits de la victoire. Ils étaient commandés par le marquis Botta Adorno, Génois d'origine, animé de toutes les mauvaises passions d'un transfuge contre ses compatriotes. La république, rançonnée sans pitié, avait déjà versé seize millions de livres dans le trésor impérial. Elle supplia l'impératrice-reine de lui remettre huit millions qui étaient encore exigés d'elle, et qu'elle était hors d'état d'acquitter. Elle eut pour toute réponse non pas seulement un refus, mais l'ordre de payer trente millions

1 Voltaire.

de plus pour l'entretien des troupes autrichiennes. Le désespoir et la soif de la vengeance étaient dans tous les cœurs, lorsqu'il plut un jour à quelques soldats d'ordonner aux passants, sous la menace du bâton, de s'atteler à un mortier destiné, comme toute la grosse artillerie de l'arsenal, au siége de Toulon. Ce fut pour les colères à grand'peine contenues du peuple génois le signal d'une formidable explosion ; il y eut dans les étroites rues de la ville cinq jours de combats (5 à 10 décembre), au bout desquels les Autrichiens, poursuivis de poste en poste, furent contraints de quitter Gênes en vaincus et en fugitifs. « L'Europe vit avec surprise, dit Voltaire, qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni son enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Espagne, de Naples n'avaient pu sauver du joug des Autrichiens, l'eût brisé sans aucun secours et eût chassé ses vainqueurs. » Sans les canons génois, le siége de Toulon ne pouvait être de longtemps entrepris, et le maréchal de Belle-Isle, avec les renforts qui lui arrivaient chaque jour, allait prendre l'offensive. Charles-Emmanuel repassa le Var (2 février 1747), comme l'avait fait son père, comme l'avaient fait tous les ennemis qui, avant lui, avaient assailli la France par cette frontière. Cette fois seulement l'héroïsme des Génois eut sa part dans l'affranchissement du territoire français. Louis XV ne se montra pas ingrat envers eux : malgré l'étroite surveillance de la flotte anglaise qui bloquait toute la côte, il leur envoya successivement le duc de Boufflers et le duc de Richelieu, avec plusieurs milliers d'hommes et plusieurs millions de livres, et

les aida ainsi à garder leur indépendance qu'ils avaient si noblement reconquise.

En ce temps où l'étendue des possessions coloniales était considérée comme un des premiers éléments de la richesse et de la puissance pour les états, les querelles de l'Europe avaient le monde entier pour théâtre, et l'Angleterre et la France luttaient dans les deux Indes, comme dans les plaines de la Belgique et de l'Allemagne. Mais ce n'étaient ni l'insouciant Louis XV, ni le frivole Maurepas qui pouvaient suivre d'un œil attentif les intérêts français à des distances si éloignées, et si quelques hommes ne s'étaient rencontrés, pour suppléer par leur capacité et leur énergie personnelles à la faiblesse du gouvernement, il n'y eût eu que des désastres sans compensation pour notre marine et nos colonies. Louisbourg, place forte située dans l'île du cap Breton et formant comme le poste avancé du Canada, était si négligée que cinquante jours suffirent aux Anglais pour s'en rendre maîtres (1745); mais le Canada même trouva dans son gouverneur La Galissonnière un défenseur aussi habile que résolu. Aux Antilles, ce furent les audacieux corsaires de la Martinique qui prirent contre le commerce anglais la revanche des pertes de la marine royale; mais ce fut aux Indes orientales qu'on vit surtout ce que peut faire, sans appui et même en dépit des contrariétés extérieures, la puissance des grands esprits et des grands caractères. La fin malheureuse de La Bourdonnais et de Dupleix n'a pas terni leur gloire, et n'est qu'une honte de plus ajoutée à toutes celles du règne de Louis XV. La Bourdonnais, après s'être

enrichi dans l'Inde, était devenu en 1735 gouverneur des îles de France et de Bourbon, et dans ces deux îles, dans la première en particulier, son administration avait enfanté des merveilles. Si on l'eût cru, une offensive hardie prise sur les mers lointaines eût, dès le début de la guerre (1741), assuré au pavillon français la supériorité; mais on se fit à Paris l'illusion de penser que les deux compagnies des Indes pourraient rester en paix, pendant que les deux gouvernements étaient en guerre, et on laissa échapper une de ces occasions qui ne se retrouvent plus. Pendant que les Anglais armaient, La Bourdonnais reçut l'ordre de désarmer. Il fut facile à une escadre britannique, partie de la Manche, de balayer la côte de l'Inde et d'y infliger au commerce de la Compagnie française des pertes assez considérables; mais dans l'Inde elle-même, la Compagnie avait remis ses intérêts aux mains d'un homme égal par la force du caractère et supérieur par le génie à La Bourdonnais. Dupleix, nommé depuis 1741 gouverneur général des possessions françaises, avait conçu, pour établir notre domination dans ces vastes contrées, le plan que Lord Clive, mieux secondé par son gouvernement, devait réaliser quelques années plus tard, et quand la guerre éclata, il s'était assuré déjà parmi les princes indigènes une puissante clientèle. Ce fut seulement en 1746 que les hostilités commencèrent dans la presqu'île de Coromandel. La Bourdonnais, avec quelques vaisseaux qu'il venait de recevoir, reçut l'ordre de s'y porter, et, victorieux d'une escadre anglaise, il débarqua avec deux mille soldats à Pondichéry. On ne

saurait comprendre la misérable imprévoyance du ministère français et de la Compagnie, qui avaient mis La Bourdonnais et Dupleix en présence l'un de l'autre avec des ordres contradictoires et sans des rapports de subordination nettement déterminés. Accoutumés tous deux au commandement absolu, au lieu d'agir d'accord, ils se heurtèrent. La Bourdonnais, avec sa petite armée, assiégea et prit Madras (21 septembre 1746), et se conformant aux injonctions de la Compagnie qui lui défendaient de garder les comptoirs ennemis tombés entre ses mains, il permit à la ville de se racheter par une rançon de neuf millions. Dupleix avait reçu de son côté l'ordre de conserver Madras, s'il s'en rendait maître: en vertu de ses pouvoirs de gouverneur général, il cassa la capitulation, se saisit de la ville par force, et réduisit La Bourdonnais à quitter l'Inde, avec les débris de sa flottille qu'un ouragan venait de désemparer. Ce ne fut pas là le terme des infortunes de ce vaillant homme ; rappelé en France, il fut enfermé deux ans à la Bastille, jugé et acquitté, au milieu des marques de la faveur publique, mais après avoir perdu sa fortune et sa santé dans cette lutte contre l'injustice. Dupleix, trop âpre peut-être à poursuivre son rival, n'était pas réservé à un meilleur sort; nous le verrons frappé à son tour par le gouvernement, sous les fautes duquel succombera son génie. Resté seul maître alors dans les établissements français, il ne cessa pas d'étendre autour de lui son influence, malgré la supériorité de la marine britannique[1], et lorsqu'au mois d'août 1748 la

1. S'il faut en croire le témoignage contemporain de Voltaire,

flotte redoutable de l'amiral Boscawen débarqua un corps d'armée pour assiéger Pondichéry, ce siége fut pour Dupleix un nouveau triomphe, pour les Anglais une nouvelle humiliation. L'Inde entière retentissait du nom de Dupleix et du bruit glorieux de nos armes, lorqu'y arriva la nouvelle de la paix conclue en Europe entre les deux gouvernements.

Louis XV, on l'a vu, appelait cette paix de tous ses vœux, bien avant qu'elle fût signée, et Mme de Pompadour était plus ardente encore que lui à la désirer. Cette femme, qui devait à son éducation tous les goûts dispendieux d'une courtisane, était pressée de voir le trésor de l'État s'ouvrir à ses fantaisies avec une liberté que ne permettaient pas les dépenses de la guerre. L'année même où avait commencé son triste règne, elle avait fait disgracier le contrôleur général Orry, probe administrateur, qui maintenait le roi dans les habitudes économiques du cardinal de Fleury. Machault, qui lui fut donné pour successeur, non moins intègre et plus habile, ne put refuser à la favorite quelques complaisances pécuniaires pour prix de la protection qu'elle lui avait accordée. Le marquis d'Argenson, dont la disgrâce suivit de près celle d'Orry, se donne dans son journal comme une autre victime de Mme de Pompadour; à l'entendre, « elle le fit congédier parce qu'il n'avait pas l'air de cour. » Nous en croyons plus volontiers le calme et impartial

l'effectif de cette marine était alors (1747) de deux cent soixante-trois bâtiments de guerre, tandis que la France, après les deux échecs essuyés sur la côte de Galice par les deux chefs d'escadre La Jonquière et L'Estenduère, était réduite à un seul vaisseau de haut bord.

duc de Luynes[1], qui représente le ministre déchu « comme n'ayant point d'ennemis, voulant le bien, mais manquant malheureusement des talents nécessaires pour y parvenir. » Le dernier acte de son ministère avait été de marier le dauphin à la fille de l'électeur de Saxe (janvier 1747). Brulart de Sillery, marquis de Puisieux, remplaça d'Argenson comme secrétaire d'État des affaires étrangères.

Pas plus que son prédécesseur, il ne put obtenir des alliés que de sérieuses négociations s'ouvrissent pour la paix ; les conférences entamées à Bréda entre la France, l'Angleterre et la Hollande échouèrent par l'obstination belliqueuse de George II. Louis XV signifia alors aux Provinces-Unies, qu'il ne pouvait tolérer plus longtemps leur prétention de lui faire la guerre sans la lui avoir déclarée, et il leur annonça l'immédiate invasion de leur territoire (17 avril 1747). Toutes les places de la Flandre hollandaise tombèrent, dans l'espace de moins d'un mois, au pouvoir de Lowendahl. Il fut singulier de voir alors se renouveler la révolution politique qu'avait produite en 1672 l'entrée de Louis XIV en Hollande : l'aristocratie bourgeoise qui avait repris le gouvernement du pays fut renversée, mais sans effusion de sang, par un mouvement populaire, et le stathoudérat déclaré héréditaire dans la personne du prince d'Orange, Guillaume IV, gendre de George II. Il ne manqua au nouveau stathouder que le génie de Guillaume III. Maurice de Saxe, créé maréchal général, comme l'avaient été

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII, p. 81.

Turenne et Villars, fut rejoint par Louis XV à Bruxelles, et l'armée s'ébranla aussitôt vers Maëstricht, dont la prise devait lui ouvrir le cœur des Provinces-Unies. On ne doutait point de les contraindre à la paix. Le duc de Cumberland, qui, avec le prince de Waldeck et le maréchal de Bathiany, commandait les forces confédérées, ne tenait pas moins à sauver Maëstricht que les Français à s'en emparer; il se porta, pour couvrir cette grande place, aux sources du Demer, affluent de la Meuse, et s'y établit dans une forte position, dont le centre était au village de Lawfeld (2 juillet). Le maréchal de Saxe alla l'y attaquer : ce fut une bataille sanglante, répétition assez fidèle de celle de Raucoux. Maurice y fut, vers la fin de la journée, plus soldat que général, et faute d'avoir gardé tout son sang-froid, il laissa échapper le corps autrichien de Bathiany ; sa victoire fut incomplète, et Louis XV, moins ému de joie que de tristesse à la vue d'un si vaste champ de carnage, laissa échapper cette parole : « Ne vaudrait-il pas mieux songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens? » Mais la paix était dans Maëstricht, et la prise n'en était plus possible, après une bataille qui laissait l'ennemi encore en force devant cette ville. Le maréchal de Saxe, pour se dédommager « de son projet manqué, » ordonna au comte de Lowendahl d'assiéger Berg-op-Zoom, place réputée imprenable et le chef-d'œuvre de Cohorn. Elle fut emportée par des prodiges d'audace (16 septembre), et Lowendahl, avec le bâton de maréchal de France, y gagna l'admiration des gens de guerre; mais les horreurs qui souil-

lèrent sa conquête, attachèrent à la prise de Berg-op-Zoom un néfaste et long souvenir. Sur l'autre théâtre de la guerre continentale, en Italie, rien ne se fit de décisif : le comte de Belle-Isle, frère du maréchal, se fit battre et tuer dans le défilé d'Exilles, en s'efforçant de franchir les Alpes pour secourir Gênes ; mais Gênes, vaillamment défendue par le duc de Richelieu, continua à repousser les attaques combinées des Autrichiens et de la flotte anglaise.

L'hiver venu, les négociations ouvertes à Aix-la-Chapelle prirent un tour plus sérieux : les Hollandais, malgré l'inepte entêtement de leur stathouder, désiraient la paix ; les frères Pelham, qui dirigeaient le cabinet britannique, y inclinaient eux-mêmes, et comptaient sur l'appui du Parlement pour triompher des résistances personnelles de George II. Le grand obstacle venait toujours de Marie-Thérèse, qui ne se trouvait pas assez vengée de la France, et qui comptait sur le secours de quarante mille Russes envoyés sur le Rhin par la czarine Élisabeth. Le maréchal de Saxe, qui répétait toujours au roi que la paix était dans Maëstricht, se mit de bonne heure en mesure d'aller l'y conquérir. Le 13 avril, la ville était complétement investie, avant que les alliés eussent fait aucun mouvement pour la secourir : la prise en était désormais infaillible, et le duc de Cumberland ne pouvait qu'échouer devant les redoutes formidables qui couvraient l'armée française, s'il eût songé à les attaquer. Il fallut bien que les plénipotentiaires de l'Angleterre et de la Hollande consentissent alors à traiter, et le 30 avril ils s'accordèrent avec le comte de Saint-Séve-

rin, représentant de la France, à signer les préliminaires, sans attendre l'adhésion de l'impératrice-reine, non plus que celle de l'Espagne. Marie-Thérèse résista moins longtemps qu'on ne l'eût pu croire : son ministre, le comte de Kaunitz, signa pour elle le 25 mai, et un mois après on obtint l'accession du plénipotentiaire espagnol. La négociation se prolongea néanmoins jusqu'au 18 octobre, où la paix fut enfin rendue à l'Europe par le traité d'Aix-la-Chapelle. La restitution des conquêtes respectives en était la condition principale quant à la France, l'Angleterre et la maison d'Autriche : les villes prises aux Pays-Bas étaient rendues à Marie-Thérèse, Madras à la Compagnie britannique; le Canada recouvrait son poste avancé de Louisbourg. Les rois de Prusse et de Sardaigne gardaient ce qui leur avait été cédé par l'impératrice-reine; les duchés de Parme et de Plaisance restaient à l'infant Don Philippe; chacune des puissances intervenant au traité renouvelait enfin la garantie qu'elle avait donnée à la pragmatique autrichienne. La permission de relever du côté de terre les fortifications démolies de Dunkerque fut la seule satisfaction accordée par les alliés à la France. La France, il est vrai, se sentait tellement épuisée que son premier mouvement fut d'accueillir la paix comme un bienfait, sans trop regarder au prix dont elle l'achetait; elle commençait en outre à se détacher si fort de son gouvernement qu'elle en supportait les fautes avec une sorte de méprisante résignation. Mais la réflexion tarda peu à éclairer les esprits, et d'Argenson atteste « qu'après les premiers

moments de joie, tout le public tomba dans la consternation de la médiocrité des conditions[1].... Tandis qu'à Londres, continue-t-il, et dans les principales villes des royaumes britanniques, on fait des réjouissances éclatantes et tumultueuses, à Paris on s'en est consterné. Quoi, dit-on, nous rendons toutes nos conquêtes? » L'Angleterre, en effet, malgré l'énorme accroissement de sa dette, avait de quoi être joyeuse et fière d'une paix qui la laissait souveraine des mers plus incontestée et plus absolue qu'elle ne l'était après le traité d'Utrecht; Louis XV, au contraire, au lendemain des victoires du maréchal de Saxe, n'était pas mieux traité que ne l'avait été Louis XIV après Denain. Tout s'explique par l'avénement de Mme de Pompadour, par l'abaissement graduel d'un gouvernement, qui, en diplomatie, comme en politique intérieure, comme en finance, vit au jour le jour, sans prévoyance de l'avenir, sans plan arrêté sur aucune affaire, laissant tout flotter au souffle capricieux et corrompu des volontés d'une courtisane.

1. « Le peuple dit aux halles : Tu es bête comme la paix. » (*Journal de Barbier*, t. IV, p. 350.)

CHAPITRE XXX.

DEPUIS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE JUSQU'A LA FIN DE LA GUERRE DE SEPT ANS (1748 A 1763).

« L'Europe entière ne vit guère luire de plus beaux « jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, en « 1748, jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait « de Pétersbourg jusqu'à Cadix; les beaux-arts étaient « partout en honneur; on voyait entre toutes les na- « tions une correspondance mutuelle; l'Europe res- « semblait à une grande famille réunie après ses dif- « férends[1]. » C'est Voltaire qui s'exprime ainsi, avec l'optimisme d'un homme qui était à cette époque en pleine jouissance de la fortune et de la gloire. Les faits cependant ne s'accordent pas entièrement avec ce tableau d'une fraternité et d'une félicité universelles. Nous ne trouvons guère cette union de la famille européenne dans les violents efforts que fait l'impératrice-reine pour armer tout le nord avec elle contre le roi de Prusse, et dans les efforts faits par Frédéric en sens contraire; encore moins « la correspondance mutuelle » des peuples nous apparaît-elle dans l'anta-

1. Voltaire. Éd. de Kehl, t. XXV, p. 327.

gonisme et nous pourrions dire dans l'état d'hostilité permanent entre les intérêts anglais et français aux Indes et dans l'Amérique septentrionale. La guerre était restée au fond des arrangements pacifiques d'Aix-la-Chapelle ; elle ne pouvait tarder à en sortir. Il est vrai que le commerce, comme il arrive toujours après qu'il a subi une longue et violente interruption, reprit alors en France un rapide essor, qui put faire aux salons de la capitale, où commençaient à régner les philosophes, l'illusion du retour de la prospérité publique : mais ceux qui de Paris allaient parfois, comme d'Argenson, visiter les campagnes, attestent « qu'ils n'y voient qu'une misère effroyable : ce n'est « plus le sentiment triste de la misère, c'est le déses- « poir qui possède les pauvres habitants : ils ne sou- « haitent que la mort et évitent de peupler. » « La « misère augmente dans Paris, dit ailleurs le même « témoin ; on y fourmille de mendiants.... On dit « que ce sont tous les habitants de la campagne qui, « n'y pouvant plus tenir par les vexations qu'on y « essuie, viennent se réfugier dans la ville, préférant « la mendicité au labeur[1]. » Voilà un bien triste revers à la brillante médaille que Voltaire offre à nos regards, et nous pourrions y ajouter, ce qui n'est pas moins triste et ce que certifient tous les témoignages contemporains, que les huit années de paix, qui séparent la guerre de la succession d'Autriche de la guerre de sept ans, furent celles mêmes pendant lesquelles monta à son comble le mépris du peuple pour

1. *Journal de d'Argenson*, juin et octobre 1749, t. V et VI.

Louis XV et pour son gouvernement. Moins de cinq ans après que le roi malade à Metz a été proclamé le *Bien-Aimé* de la nation, au mois de février 1749, lorsque la paix est publiée dans les rues, le cri populaire refuse de répondre « à l'antienne *Vive le roi* entonnée par les archers. » Bientôt Louis XV n'osera plus traverser Paris, de peur d'y être accueilli par les huées menaçantes de la multitude (1750).

Il y avait plus d'un motif à cette profonde impopularité. L'opinion publique n'était que trop indulgente pour la liaison scandaleuse de Louis XV avec la marquise de Pompadour; l'exemple en datait de loin, et il ne manquait même pas de gens, dans la classe nombreuse de la bourgeoisie, qui se faisaient honneur de voir la maîtresse du roi tirée de leurs rangs et non plus des rangs privilégiés de la noblesse. Ce qui indignait le public, c'était que le gouvernement et la fortune de l'État fussent aux mains de cette femme, comme ils l'avaient été naguère en celles de Mme de Prye. Au milieu de l'embarras des finances, on ne parlait que des millions dépensés par Mme de Pompadour dans ses résidences de la Celle, de Crécy, de Bellevue, etc., et des fêtes ruineuses qu'elle y donnait au roi; on ne parlait que des largesses de reine qu'elle répandait dans son humble famille et des pensions qui payaient, comme services rendus à la France, les services domestiques rendus à la favorite. On savait aussi l'influence chaque jour plus étendue qu'elle prenait dans les affaires du royaume et les ordres que MM. de Machault, de Puisieux et les frères Pâris venaient prendre à sa toilette. Une sorte de popularité

avait accompagné dans son exil Maurepas, qui venait d'être disgracié, parce qu'il l'avait été par elle (avril 1749). L'abaissement de la vertueuse Marie Leczinska devant la fille éhontée du fournisseur Poisson n'était pas le moindre des griefs de l'opinion mécontente, et l'on estimait le jeune dauphin du froid mépris qu'il montrait en toute occasion à celle qui usurpait la place de sa mère. Ce prince, âgé alors de vingt ans, avait été élevé par le duc de Châtillon et l'évêque de Mirepoix dans les principes d'une dévotion austère, et annonçait en toute chose un honorable éloignement des exemples paternels. D'un esprit sérieux et appliqué, d'un attachement consciencieux à tous ses devoirs, il offrait aux survivants du siècle de Louis XIV plus d'un trait de ressemblance avec le duc de Bourgogne, et était l'espoir des rares courtisans qui, comme le duc de Luynes, avaient conservé le respect de la religion et des mœurs. Sa mère était pour lui l'objet d'une attentive et pieuse déférence; il la consolait par ses soins dans le délaissement où elle vivait. On conçoit que Louis XV n'éprouvât qu'une sorte de défiance et de crainte pour ce fils dont la vie condamnait si hautement la sienne.

Il y avait eu plusieurs journées d'émeute dans Paris, causées par l'enlèvement de quelques enfants, que les agents du lieutenant de police Berrier ramassaient dans les rues pour peupler la colonie du Mississipi (avril et mai 1750). Ce fut au lendemain de cette agitation à peine calmée (juin) que se réunit l'assemblée du clergé, appelée à délibérer sur l'édit du vingtième, que le contrôleur général venait de publier

et auquel il prétendait soumettre, sans aucune distinction, tous les biens du royaume. Les États de Languedoc, qui avaient refusé de se soumettre à cette grande mesure, avaient été cassés et la perception de l'impôt avait été ordonnée dans la province; même résistance en Bretagne, même dissolution des États; tout annonçait chez Machault l'intention de poursuivre énergiquement l'exécution d'un plan conçu avec autant de sagesse que d'équité. Mais l'assemblée du clergé se souvenait d'avoir fait céder le gouvernement sur cette même question en 1726; elle se retrancha dans ses priviléges, offrant le don gratuit, par lequel elle s'était accoutumée à contribuer aux charges publiques, mais ne voulant consentir ni à l'impôt, ni à la déclaration préalable des revenus ecclésiastiques qui en devait faciliter la répartition. « Nous ne consentirons jamais, répondirent au roi les évêques siégeant dans l'assemblée, que ce qui a été jusqu'ici le don de notre amour et de notre respect, devienne le tribut de notre obéissance. » Machault, ferme dans son système et appuyé par la favorite, fit signer au roi la dissolution de l'assemblée. Mais il ne fut pas soutenu jusqu'au bout. La querelle qui venait de s'élever entre le clergé et le gouvernement se compliqua alors d'un autre débat dans lequel le gouvernement ne put refuser au clergé un appui au moins momentané.

Christophe de Beaumont était depuis quatre ans archevêque de Paris. La dignité du gentilhomme se joignait chez lui à la profonde humilité et à l'inépuisable charité du prêtre; l'austérité de sa vie, son zèle

ardent pour les intérêts de la foi, sa fermeté invincible dans le gouvernement ecclésiastique, n'en faisaient pas un prélat de cour; aussi était-ce malgré lui qu'il avait été promu de l'archevêché de Vienne à celui de Paris. Mais une fois en possession de ce dernier siége, il n'y avait vu que de plus grands devoirs à remplir et s'y était dévoué tout entier. Sans être animé de l'esprit tracassier et violent de la persécution, il était déterminé à maintenir l'autorité de la bulle *Unigenitus*, loi de l'Église, à laquelle la catholicité tout entière, moins une imperceptible minorité de l'épiscopat français, avait donné son assentiment. Il n'invoquait pas contre les *appelants* les rigueurs du pouvoir séculier; mais comme ils s'étaient mis hors de l'Église par leur refus de se soumettre à l'un de ses décrets souverains, il ne les admettait à la participation des sacrements qu'après la rétractation de leur appel. Les billets de confession, dont le cardinal de Noailles s'était fait naguère une arme contre les jésuites, étaient exigés des *appelants* par son successeur en témoignage de leur retour à l'unité. Or il advint qu'un homme, à d'autres titres respectable et respecté, mais janséniste opiniâtre, l'ancien recteur de l'Université Coffin, faute de billet de confession, mourut sans sacrements (1749); autant en arriva l'année suivante à son neveu, puis à l'aumônier du duc d'Orléans (1752), et l'exemple de l'archevêque de Paris fut immédiatement suivi dans d'autres diocèses. Le Parlement, que nous avons vu entrer victorieusement dans le sanctuaire en rejetant la bulle de canonisation de Grégoire VII (1729), et celle

même de saint Vincent de Paul (1738), trouva l'occasion favorable pour faire un pas de plus; il décréta de prise de corps le curé de Saint-Étienne du Mont, pour avoir obéi à son archevêque, et le cas s'étant renouvelé, quelques mois après, il ordonna la saisie du temporel du prélat, et le cita, comme pair de France, devant la cour convoquée pour le juger. Le roi en son conseil cassa les actes du Parlement, qui ne prétendit pas moins les rendre exécutoires, et poussa la lutte avec le plus violent acharnement. Il était étrange de voir des magistrats statuer par un de leurs arrêts qu'une constitution de l'Église n'était pas *règle de foi*, et sur ce fondement enjoindre aux curés d'administrer les sacrements, malgré leurs évêques; il ne le fut guère moins de voir une lettre du vénérable Belzunce au chancelier, brûlée au pied du grand escalier du Palais, par la main du bourreau, pour le fait « d'avoir mal parlé de l'entreprise du Parlement sur les droits des évêques en matière de religion. » La querelle alla en s'échauffant durant tout le cours de l'année 1753; toutes les rigueurs, dont l'autorité royale avait usé depuis un siècle dans ses conflits avec la magistrature, furent successivement déployées; remontrances non reçues, exil et emprisonnement des membres des enquêtes et des requêtes, translation de la grand'chambre à Pontoise, institution d'une chambre royale chargée de rendre la justice au lieu du Parlement. Tout fut inutile : la résistance n'en continua pas moins; les avocats refusaient de plaider devant des magistrats intrus; plusieurs des parlements de province encou-

rageaient celui de Paris en l'imitant; mais ce qui l'encourageait surtout, c'était la faiblesse d'un pouvoir décrié, c'était l'unanimité de l'opinion publique déchaînée contre ce pouvoir. Le jansénisme de Port-Royal, celui même du P. Quesnel n'avait plus que de très-rares adeptes, et parmi Messieurs il s'en trouvait bien peu qui eussent lu les propositions condamnées par la bulle; mais on avait fait de cette bulle une sorte d'épouvantail universel; dans une partie du bas peuple les miracles du diacre Pâris étaient restés articles de foi et témoignage d'en haut contre les jésuites; dans la bourgeoisie l'opposition au gouvernement frondeuse et même « un peu républicaine[1] » se parait du nom d'*anticonstitutionnaire*; les philosophes enfin, avec l'Encyclopédie, leur nouvelle et puissante machine de guerre, venaient en aide aux coups du Parlement contre le clergé, et profitaient du bruit de la querelle pour produire impunément leurs audacieuses nouveautés. Dans la transaction qui intervint, le roi signifia en vaincu ses volontés souveraines; il exempta le clergé du vingtième, et permit aux magistrats de remonter sur leurs siéges, enjoignant à tous un absolu silence sur les matières religieuses (septembre 1753). C'était ne pas connaître Christophe de Beaumont que de le supposer capable d'obéir au roi plutôt qu'à Dieu dans l'exercice de sa charge pastorale; les curés continuèrent à exiger des billets de confession, et les refus de sacrements recommencèrent. Cette fois Louis XV, sous l'influence de Mme de Pompadour,

1. Voy. Barbier, t. V, p. 253. Ce mot est précieux à noter.

qui subissait elle-même celle des philosophes, mit du côté du Parlement le poids de son autorité : l'archevêque de Paris fut exilé dans sa maison de Conflans, et « y étant aussi inflexible que dans la demeure épiscopale, il fut ensuite relégué plus loin[1]. » Libre carrière fut alors donnée aux poursuites de la justice dans les matières de foi. Il ne se passa peut-être pas une semaine de l'année 1755 dans laquelle des arrêts ne fussent rendus pour forcer l'administration des sacrements : « rien n'était plus commun dans le royaume, dit encore Voltaire, que de communier par arrêt du Parlement. » A cette usurpation monstrueuse des pouvoirs du sanctuaire se joignait une persécution judiciaire exercée sans pitié contre les prêtres coupables d'obéissance aux ordres de leurs évêques. On a reproché, et c'est avec raison, au gouvernement de Louis XIV les emprisonnements et les exils prononcés contre les anticonstitutionnaires; on s'apitoie, avec non moins de raison, sur les malheureux religionnaires, que la violence routinière du pouvoir traquait alors dans leurs clandestines assemblées du désert; mais on passe sous silence les sentences portées continuellement pendant dix années, dans le ressort des parlements de Paris, d'Aix, de Rennes, de Toulouse, contre une foule de prêtres, curés, vicaires, porte-Dieu, porte-sonnettes même et bedeaux, condamnés aux galères ou au bannissement perpétuel, avec confiscation de leurs biens, et effigiés par la main du bourreau ; on ne dit rien de ce qu'il y eut de violent et d'inique

1. Voltaire : ce fut à Lagny-sur-Marne.

dans ces procédures sommaires, dans ces jugements *ab irato*, satisfaction accordée aux haines jansénistes et prélude de l'expulsion des jésuites. La justice de l'histoire n'a pas deux poids et deux mesures; elle casse les arrêts, quels qu'ils soient, rendus par l'esprit de parti. Poussés par le vent de la faveur populaire, les parlements ne ménageaient plus rien dans leurs exécutions contre le clergé, non plus que dans leur opposition aux mesures du gouvernement; ils ne s'apercevaient pas de la force que le souffle déchaîné de l'opinion publique gagnait tous les jours contre eux-mêmes et contre toutes les institutions de l'ancienne monarchie.

Nous n'appellerons donc pas des années prospères, mais de bien tristes années celles qui s'écoulèrent entre la paix d'Aix-la-Chapelle et la guerre de sept ans : dans cette mêlée confuse des divers pouvoirs qui se choquent, tour à tour vainqueurs ou vaincus, tout s'affaiblit, tout s'abaisse, la royauté, le clergé, l'autorité judiciaire; la France y apprend à ne plus rien respecter. Le gouvernement, toujours absolu dans son langage et parfois dans ses actes, trébuche à chaque pas devant les obstacles qu'il rencontre et semble ne plus se soutenir qu'à force d'expédients. Un observateur clairvoyant, qui se donne alors le spectacle de nos affaires, Lord Chesterfield, écrit en 1753 : « Tout ce « que j'ai jamais vu dans l'histoire de symptômes « avant-coureurs des grandes révolutions existe aujourd'hui, et s'augmente chaque jour en France. » Le sentiment de l'instabilité du trône gagne le monarque lui-même, qui, dans son insouciant égoïsme,

se console par la pensée que « cela durera aussi longtemps que lui. » Autant en dit la favorite[1]. Comment, en un tel état de choses, la moindre réflexion, la moindre suite aurait-elle pu trouver place dans la politique du gouvernement? Au contrôle général des finances, Machault, qui succombe sous l'échec du vingtième, a pour successeurs en cinq ans, Séchelles, Moras, Boullogne, Silhouette; la gestion des affaires étrangères passe avec une rapidité à peu près égale de Puisieux à Saint-Contest, de Saint-Contest à Rouillé, de Rouillé à l'abbé de Bernis; les petits intérêts et les petites passions de Mme de Pompadour décident souverainement de toute chose, ils décideront même d'une guerre plus ruineuse pour la France que celle de la succession d'Autriche. Le moment est venu où la maîtresse du roi, qui n'est plus pour lui qu'une *amie*, est entrée en possession effective des fonctions de premier ministre (1756); la vérité nous oblige d'ajouter que ce changement de rôle est accompagné pour la marquise de Pompadour d'un surcroît d'ignominie; afin de perpétuer son empire sur Louis XV, elle s'est associée au valet de chambre Lebel dans l'infâme entreprise de faire de la petite maison du Parc-aux-Cerfs le harem du roi très-chrétien.

En détournant nos regards du dedans du royaume pour les porter au dehors, il faut nous attendre à ne rien trouver qui les console. Il importe peu que Louis XV, dans un travail particulier avec le prince de Conti, puis avec le comte de Broglie, ait eu une

1. « Après moi le déluge. »

diplomatie secrète, indépendante de celle de ses ministres, ayant des vues plus étendues et plus élevées, et appréciant mieux les intérêts de la politique française; ce contrôle, ou si l'on aime mieux cette critique clandestine exercée par le roi sur les actes officiels de son gouvernement n'y eut jamais de réelle influence. Tout est misérable dans ces actes, tout y sent le caprice et la frivolité du boudoir. On ignore, ou du moins on paraît ignorer que la France a par delà les mers de grands intérêts coloniaux qui réclament la sollicitude et la protection efficace de la métropole; l'Amérique du Nord, où nous sommes rivaux de l'Angleterre, les Indes orientales, où nous lui sommes supérieurs, semblent trop éloignées pour la courte vue de nos hommes d'État; les Français qui se dévouent à la tâche hardie et laborieuse de maintenir et d'agrandir même dans ces contrées lointaines l'ascendant de leur patrie, sont oubliés, abandonnés à eux-mêmes, et ne tarderont pas à être sacrifiés, tandis que la politique britannique, l'œil incessamment ouvert, prépare tous les moyens de substituer sa domination à la nôtre au jour prochain d'une nouvelle guerre. C'était alors le moment des plus éclatants succès de Duplcix dans l'Inde. Avec le coup d'œil assuré du génie, il avait reconnu que la Compagnie, dont les intérêts étaient entre ses mains, n'aurait dans ce pays les profits d'un grand commerce qu'à condition d'y être souveraine, « qu'il n'y avait pas de milieu, comme on l'a très-bien dit[1], entre la con-

1. Comte Alexis de Saint-Priest, *la Perte de l'Inde sous Louis XV*

quête ou l'abandon. » Dès lors, sans engager d'hostilités directes avec l'Angleterre, il avait travaillé sans relâche à l'extension de l'influence et de la domination françaises, et telles avaient été l'habileté de sa diplomatie et la vigueur de son commandement militaire, qu'à la fin de l'année 1750, il était devenu Nabab du Karnatic et de la partie méridionale du Dekhan. Nouvelles entreprises, nouveaux triomphes l'année suivante; secondé par Bussy-Castelnau, son fidèle et digne compagnon, il installe en vainqueur un prince du pays, sa créature, dans la ville de Golconde, l'ancienne capitale du Dekhan, et obtient en récompense une vaste cession de territoire qui établit la Compagnie en souveraine à Masulipatam. Le grand Mogol confirma cette souveraineté, et pour peu que la France fût venue en aide à Dupleix, elle eût vu ce prince, maître plus nominal que réel de l'Inde, tomber alors sous sa dépendance. Mais à cette époque même apparut un jeune commis de la Compagnie anglaise, qui se fait soldat, et en qui se révèle du premier coup le génie de la politique et de la guerre. La fortune de Clive fait reculer celle de Dupleix; il eût fallu laisser à celui-ci le temps de réparer ses revers et lui en faciliter même les moyens; on ne fit rien de pareil. Comme il commençait à se relever par ses propres ressources, quelques bâtiments chargés de troupes arrivent de France sur la rade de Pondichéry. Dupleix put croire un instant qu'avec le secours de douze cents Français, lui revenait l'assurance du triomphe définitif de sa politique; ces troupes venaient uniquement appuyer les négociations

de paix ouvertes entre les deux Compagnies, et la première des conditions, impérieusement dictées par le cabinet britannique à l'imbécile gouvernement de Louis XV, était le rappel de Dupleix (août 1754). La domination passagère des Français dans l'Inde, qui était l'œuvre de ce grand homme, disparut avec lui; il avait montré aux Anglais la voie à suivre pour marcher à la conquête de ce vaste empire, et l'appui qui lui avait manqué, ne devait pas manquer à Lord Clive.

Sur un autre théâtre, au nord du continent américain, même lutte entre les colons des deux nations, même abandon des Français par leur gouvernement. Le traité d'Utrecht avait stipulé en 1713 la cession de l'Acadie par la France à la Grande-Bretagne, mais sans spécifier les limites de cette contrée. « On les ignorait », dit Voltaire, et il n'en pouvait être autrement dans de vastes espaces en majeure partie inhabités et seulement explorés par l'audace aventureuse de quelques voyageurs. De cette délimitation incertaine résultaient depuis quarante ans entre les cabinets de Saint-James et de Versailles des prétentions contradictoires, et entre les deux colonies de la nouvelle France et de la nouvelle Angleterre un continuel état de rivalité et de querelle. Les Français, qui avaient pris pied à la fois au Canada et à la Louisiane, s'étaient efforcés de relier leurs deux établissements par une chaîne de postes fortifiés; mais ils étaient quatre-vingt mille hommes à peine, dispersés sur une surface de territoire assez étendue pour en contenir quatre-vingts millions. A l'exception des missionnaires, venus

pour évangéliser les populations sauvages, c'étaient presque tous des aventuriers, soldats et chasseurs, peu livrés à l'agriculture ni au commerce, et entièrement étrangers à l'esprit d'association, principe fécond de la prospérité coloniale. Les colonies anglaises, au contraire, composées d'hommes qui étaient allés pour la plupart chercher au delà des mers un refuge contre la persécution religieuse, avaient importé dans leur sein le régime politique qui faisait la force et la grandeur de leur mère patrie, et sous l'influence de ces libres institutions, elles avaient vu croître chaque jour leur population et leur richesse. De même que leurs fières habitudes d'indépendance annonçaient le peuple qui devait sous peu former la grande république des États-Unis, de même la parole d'oracle prononcée par Franklin « point de repos pour nos treize colonies, tant que les Français seront maîtres du Canada », annonçait dans un prochain avenir cette autre parole de Monroë « que l'Amérique doit appartenir aux seuls Américains. » Aussi était-ce du génie agressif de ces colonies, plutôt que de l'impulsion du gouvernement anglais, que venaient leurs attaques perpétuelles contre les établissements français ; seulement elles se tenaient pour assurées de n'être jamais désavouées de la métropole dans ce qu'elles faisaient pour augmenter sa puissance.

Le cabinet de Versailles, moins à son aise pour délaisser le Canada, possession française déjà assez ancienne, que les régions lointaines et presque inconnues de l'Inde, fit tant qu'il arracha aux ministres britanniques la formation d'une commission mixte

pour fixer les limites respectives des deux empires coloniaux dans l'Amérique du Nord. Il y eut une longue suite de conférences dans lesquelles rien ne se décida : tout obtenir par la menace ou tout conquérir par la guerre était évidemment le fond de la pensée du cabinet anglais. Les événements éclatèrent soudainement de manière à entraîner le gouvernement de Louis XV bien au delà de ses résolutions. Jumonville, officier envoyé en parlementaire auprès d'un parti anglais qui avait envahi le territoire français sur la *Belle rivière*[1], fut traîtreusement saisi et massacré avec neuf de ses compagnons (mai 1754). Le colonel George Washington, destiné plus tard à une si grande et si pure renommée, mérite d'être cru quand il affirme n'avoir rien vu qui lui révélât le caractère pacifique de la mission de Jumonville. Quoiqu'il en soit, l'acte de violence déloyale commis par sa troupe fut promptement et noblement vengé; une capitulation humiliante le força d'abandonner le territoire dont il avait prétendu s'emparer. On était sous les armes, des deux côtés, sur tous les points où se touchaient les colonies rivales, et l'Angleterre prenait peu de soin de dissimuler les préparatifs qu'elle faisait pour un grand coup contre le Canada. La France cependant n'armait pas encore; elle continuait à proposer des arrangements, auxquels on répondit finalement par de telles exigences qu'elle reconnut l'impossibilité d'éviter plus longtemps la guerre.

Le gouvernement anglais montra alors, avec plus

1. L'Ohio.

d'éclat qu'il ne l'avait jamais fait, son brutal mépris du droit des gens et de l'opinion européenne. Après avoir formellement protesté qu'il ne commencerait pas la guerre, il la commença sans l'avoir déclarée : une escadre française qui faisait voile vers le Canada fut attaquée (juin 1755) près de Terre-Neuve, et deux de ses vaisseaux pris ; en même temps d'innombrables corsaires, répandus sur toutes les mers, saisirent plus de trois cents vaisseaux marchands, « comme on saisirait des barques de contrebande ; ils s'emparèrent même, ajoute Voltaire, de quelques navires des autres nations qui portaient aux Français des marchandises. » Le cabinet de Versailles, avec une étrange longanimité, se contenta de se plaindre et de dénoncer à l'Europe la piraterie britannique ; mais il apprit bientôt que les hostilités étaient engagées sur terre, comme elles l'avaient été sur mer, et que le Canada était envahi sur quatre points par des forces supérieures. La vigoureuse résistance des milices canadiennes, assistées de quelques détachements de troupes qui venaient d'arriver de France, déconcerta les agresseurs. Leur attaque ne réussit que du côté de la frontière acadienne ; partout ailleurs ils furent repoussés ; au lieu de la conquête rapide dont ils s'étaient flattés, ils étaient engagés dans une lutte acharnée, dont l'issue ne leur eût pas été favorable, si le gouvernement de Louis XV eût réservé pour le Canada quelques-uns des bataillons qu'il allait envoyer par centaines combattre pour des intérêts étrangers à la France. Après ces flagrantes hostilités, après même le rappel de l'ambassadeur du roi à Londres, le ca-

binet, que dirigeait Mme de Pompadour, essaya de négocier encore et d'obtenir à l'amiable la réparation de tant d'outrages et de violences. Elle ne lui fut pas accordée, en dépit de l'indignation universelle qui éclatait en Europe contre le brigandage maritime de l'Angleterre. L'Angleterre entière était possédée de cet esprit de conquête et d'implacable haine contre la France, qui allait tout à l'heure se personnifier dans le premier des Pitt avec tant de vigueur et de succès. Louis XV, en ordonnant l'embargo sur les bâtiments anglais dans tous les ports du royaume, releva enfin le gant qui, depuis un an, lui était jeté avec tant d'arrogance.

L'inégalité des forces navales était grande alors entre les deux puissances. Il serait injuste de taire les efforts qui avaient été faits, depuis la mort du cardinal de Fleury, pour relever la marine française. Rouillé, successeur de Maurepas, et Machault surtout, successeur de Rouillé, avaient imprimé un mouvement assez actif aux constructions dans nos ports : quinze vaisseaux avaient été mis à flot dans la seule année 1755. Mais la supériorité du nombre n'en restait pas moins très-considérable du côté des Anglais, et celle de leurs équipages était plus accablante encore. Ils avaient, par milliers, des officiers et des matelots tenant depuis longtemps la mer, et la France, dont les armements avaient été pendant tant d'années à peu près suspendus, ne comptait, par comparaison, que très-peu de marins exercés[1]. On pouvait attendre de nos po-

1. La force relative de la marine anglaise et de la marine fran-

pulations maritimes des merveilles de dévoûment et de courage pour compenser, autant qu'il était possible, cette infériorité; il eût fallu seulement que les ressources de l'État vinssent en aide à leur patriotisme. Nous allons les voir presque entièrement absorbées par la plus insensée des guerres continentales.

Chose étrange! l'Angleterre, si bien préparée pour la lutte, fut surprise, au début des hostilités, par la France qui ne l'était pas. George II, craignant pour son électorat de Hanovre et pour le Royaume-Uni lui-même une invasion française, recrutait activement en Allemagne des troupes mercenaires pour parer à ce double péril; la clairvoyance de ses ministres n'avait pas deviné le coup qui leur allait être porté avec autant de bonheur que d'audace. Le traité d'Utrecht avait laissé à la Grande-Bretagne l'île de Minorque, qui la rendait maîtresse du bassin occidental de la Méditerranée, et rien n'avait été négligé pour faire du Port-Mahon, principal point maritime et militaire de cette île, une place inexpugnable. On croit que l'idée d'attaquer cette forteresse, celle peut-être des possessions anglaises devant laquelle les Français étaient le moins attendus, fut suggérée à Louis XV par le maréchal de Noailles. Douze vaisseaux, huit frégates et plus de cent transports furent mis à Toulon sous les ordres du marquis de La Galissonnière, lieu-

çaise est estimée ainsi qu'il suit dans les *Mémoires du duc de Luynes* :

Du côté de l'Angleterre : 319 bâtiments de guerre, dont 177 vaisseaux, portant environ 12000 canons;

Du côté de la France : 131 bâtiments, dont 66 vaisseaux, portant environ 5200 canons. (T. XIV, p. 137, 8 et 9.)

tenant général des armées navales, naguère gouverneur et défenseur si énergique du Canada. Douze mille hommes de troupes, commandés par le maréchal de Richelieu, s'embarquèrent sur cette escadre, et prirent terre sur la côte occidentale de Minorque le 18 avril 1756. Les Anglais surpris évacuèrent Ciudadela, la capitale de l'île, et Mahon même, pour se renfermer dans le fort Saint-Philippe, vaste citadelle, que Richelieu, dans ses premières dépêches, déclare « imprenable, si une place pouvait l'être. » Secondé par le comte de Maillebois, fils du maréchal de ce nom, officier d'une haute distinction, il entama avec vigueur les opérations du siége. Elles duraient à peine depuis dix jours, lorsque parut le 20 mai l'escadre de l'amiral Byng, arrivant de Gibraltar au secours des assiégés. Le brave La Galissonnière, empêché par le vent de se porter à sa rencontre, l'attendit et lui livra un combat d'où il sortit avec avantage. Trois des vaisseaux anglais menaçaient de couler bas, tandis que la flotte française n'avait que de faibles avaries. Byng se retira, pour éviter un plus grand désastre, et regagna Gibraltar. Ce n'était pas un médiocre honneur pour l'amiral français, avec une force inférieure à celle de l'ennemi, de l'avoir fait ainsi reculer. Les difficultés du siége n'en restaient pas moindres, et après sept semaines, durant lesquelles les travaux avaient été poursuivis selon les procédés réguliers de l'art, on était encore peu avancé. Le maréchal de Richelieu conçut alors la pensée audacieuse de donner à la fois un assaut à tous les ouvrages qui défendaient le corps de la place. « On descendit dans les fossés,

malgré le feu de l'artillerie anglaise; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les soldats, parvenus au dernier échelon, s'élançaient sur le roc en montant sur les épaules les uns des autres : c'est par cette audace difficile à comprendre qu'ils se rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs.... Les Anglais ne pouvaient imaginer comment les soldats français avaient escaladé ces fossés, dans lesquels il n'était guère possible à un homme de sang-froid de descendre [1]. » La place capitula le lendemain (29 juin). Il y eut en France un vif mouvement de joie qui devait peu durer; en Angleterre, l'orgueil blessé de la nation s'exalta jusqu'à la rage, et demanda à tout prix une victime. L'amiral Byng fut condamné à mort et impitoyablement exécuté. Son vainqueur, atteint d'une maladie mortelle, l'avait précédé au tombeau : la perte de La Galissonnière, au début de cette guerre, était pour la marine française un malheur irréparable.

Les hostilités, déjà si vivement engagées au Canada, ne s'y étaient point ralenties. De puissants renforts étaient partis des ports d'Angleterre pour recommencer la tentative manquée l'année précédente. Le gouvernement français n'avait envoyé à sa colonie menacée que d'insuffisants secours; ce qu'il avait fait de mieux pour elle avait été de donner aux troupes un commandant à l'âme héroïque, dont les talents et le courage auraient sauvé le Canada, si un homme eût pu suppléer à des armées. Le marquis de Montcalm,

1. Voltaire, *Siecle de Louis XV*.

dans la campagne de 1756 ne protégea pas seulement les établissements français contre l'invasion ennemie, il frappa contre ceux des Anglais un coup redoutable. Son expédition contre les forts d'Oswego, sur le lac Ontario, fut un brillant fait d'armes, qui, avec la prise de Mahon et l'occupation de la Corse, accomplie peu après, donna à la France le trompeur espoir de triompher de sa superbe rivale. Mais le moment était venu où cette guerre nationale allait se compliquer d'une guerre de fantaisie, entreprise contre tous les intérêts du royaume, contre toutes les traditions de sa politique, uniquement pour donner satisfaction à la mesquine vanité et aux mesquines rancunes de Mme de Pompadour. Au lieu de faire un puissant effort pour transporter momentanément sur mer toute l'énergie et les ressources de la nation française et pour changer en alliance la neutralité proclamée par la Hollande, la Suède et le Danemark, au lieu d'entreprendre avec honneur une lutte généreuse pour la liberté des mers, le cabinet de Versailles venait de conclure un traité, dont le dernier mot devait être de mettre pendant sept ans le sang et l'or de la France à la disposition de l'impératrice-reine contre le roi de Prusse.

Il ne faut pas faire un crime à l'abbé de Bernis, introduit dans les conseils du roi par Mme de Pompadour, d'avoir secondé les inclinations autrichiennes de sa protectrice, tant qu'il put croire qu'il ne faisait par là qu'ôter à l'Angleterre son ancienne et constante alliée. Réduit à ses termes primitifs, le traité signé à Versailles le 1er mai 1756 n'engageait la France qu'à

des mesures défensives contre Frédéric, qui de son côté s'était lié à George II par une récente convention ; mais ce n'était pas ainsi que l'entendait Marie-Thérèse. Si depuis cinq ans ses ambassadeurs Kaunitz et Stahrembers ne cessaient de faire briller aux yeux de Mme de Pompadour la gloire qu'il y aurait pour elle à confondre dans une intime et sincère union les intérêts des deux grandes puissances catholiques, si l'impératrice elle-même, aussi chaste que fière, s'était abaissée jusqu'à flatter la maîtresse de Louis XV et à lui écrire en l'appelant sa cousine, c'était pour que l'alliance française lui payât plus largement les sacrifices auxquels descendait son orgueil. A ses yeux, la paix qu'elle avait conclue avec le roi de Prusse n'avait jamais été qu'une trêve : reconquérir sur lui la Silésie était la pensée fixe de sa politique : il ne lui suffisait pas que la France fût neutre, il fallait qu'elle l'aidât de toute sa puissance à se venger pleinement de son ennemi. Déjà elle s'était assuré les secours de la czarine Elisabeth, dont la scandaleuse impudicité était l'objet journalier des sarcasmes impitoyables du roi de Prusse. Louis XV et Mme de Pompadour n'étaient guère plus ménagés que la fille de Pierre le Grand dans les soirées de Postdam, et Frédéric mettait une puérile vanité à ce que l'Europe entière connût ses épigrammes. Ce fut un moyen de plus aux mains de l'habile Kaunitz pour obtenir que le traité de Versailles portât tous les fruits attendus par sa souveraine.

Il n'était plus possible à Frédéric de se faire illusion sur l'immensité du péril qui le menaçait. Il savait qu'une part de ses dépouilles avait été offerte à l'élec-

teur de Saxe en même temps qu'à Élisabeth, et qu'Auguste III, sur cette promesse, s'était lié par des engagements secrets avec Marie-Thérèse. En face de tant d'ennemis, il avait un seul avantage; son trésor était plein et son armée prête à agir. En portant les premiers coups, il y avait quelque chance pour lui de déconcerter la coalition dont le lien était à peine formé. Il demanda, en conséquenee, à l'impératrice-reine une explication catégorique sur ses intentions : « Je ne veux pas, disait-il, une réponse en style d'oracle. » Elle lui fut faite en des termes à la fois hautains et évasifs. Son parti était pris, et au mois d'août 1756, il se jeta sur la Saxe et la Bohême avec quatre-vingt-dix mille hommes. Chasser Auguste de Dresde, le bloquer dans son camp retranché de Pirna, et le réduire à se sauver en Pologne; battre à Lowositz, en Bohême, le feld-maréchal autrichien Brown, se rendre ensuite maître de la Saxe, au point d'en faire jusqu'à la fin de la guerre une province prussienne, fut pour lui l'affaire de moins de deux mois. Un des résultats qu'il attendait de la foudroyante rapidité de son agression était de se saisir des archives de la couronne de Saxe, et d'y trouver le témoignage patent de la eoalition organisée contre lui. Il y réussit, et s'empressa de publier les pièces tombées entre ses mains, pour prouver à l'Europe qu'en attaquant il n'avait fait que se defendre. A l'instant même où il achevait sa courte et glorieuse campagne, au mois d'octobre 1756, la fortune lui venait en aide en faisant entrer William Pitt dans le eabinet britannique. Pitt haïssait la France, comme le vieux Caton haïssait Car-

thage : son génie, sa politique, son éloquence, tout chez lui était modelé sur l'antique; c'était un Romain dans le parlement d'Angleterre. La grandeur de sa patrie et l'abaissement de la nation française était le but vers lequel il allait marcher par toutes les voies avec une persévérance inébranlable. Une impulsion plus puissante se manifesta tout d'abord dans les affaires de la Grande-Bretagne.

On s'étonne de voir la France aussi peu émue qu'elle semblait l'être des approches de cette guerre destinée à embraser toute l'Europe; l'attention publique était ailleurs. La mêlée, qui avait recommencé entre la royauté, le clergé et le Parlement, tenait les esprits occupés, et Louis XV lui-même éprouvait moins de souci des menaçantes complications de la politique extérieure que de sa querelle avec les *grandes robes* de la magistrature. C'était malgré lui, et vaincu par les obsessions de Mme de Pompadour, qu'il avait déployé quelques rigueurs « contre son clergé qu'il savait au fond lui être attaché et fidèle, » tandis qu'il voyait dans le Parlement « une assemblée de républicains qui voulait le mettre en tutelle[1]. » Le Parlement, en effet, ne s'était pas contenté de maintenir par de nouveaux arrêts son intrusion dans l'administration des sacrements, d'effacer des registres de la Sorbonne le décret par lequel elle avait accepté la bulle *unigenitus*, et de dresser un formulaire obligatoire pour tous les gradués en théologie; aussi entreprenant

1. Mémoires de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour.

contre la cour que contre l'Église, il avait protesté contre la juridiction du grand conseil, et rendu une sorte d'arrêt d'union avec les autres parlements du royaume, comme au temps de la Fronde; il opposait en outre une résistance systématique à toutes les mesures de finance nécessitées par la guerre, et le langage des remontrances portait la visible empreinte des théories démocratiques qui prenaient chaque jour plus de faveur dans la partie éclairée de la nation. Louis XV, pour apaiser ce bruit qui l'inquiétait, recourut encore une fois à un lit de justice; le garde des sceaux y lut une première déclaration, qui enjoignait le respect pour la bulle, sans l'admettre comme règle de foi, attribuait aux seuls juges d'église la connaissance des cas de refus de sacrements, et ne permettait ces refus qu'à l'égard des réfractaires publics et notoires. Une seconde déclaration restreignait les attributions du Parlement, n'accordait aux conseillers qu'au bout de dix ans de service voix délibérative dans les assemblées des chambres, supprimait deux de ces chambres, et statuait enfin que la suppression du cours de la justice entraînait pour les délinquants la privation de leurs offices (13 décembre 1756). Le résultat immédiat de ce coup d'autorité fut la démission presque unanime des membres de la compagnie.

Paris apprit avec une émotion profonde cette dissolution spontanée du grand corps de la magistrature. « On est dans des circonstances très-critiques, écrit Barbier le surlendemain de l'événement. Le fanatisme est général contre l'autorité souveraine, et la plupart des hommes et femmes raisonne sur ce ton-là sans

aucun principe de droit public. » Il est rare que la pensée du crime ne vienne pas à quelque cerveau malade dans ces moments d'effervescence universelle : ce fut, en entendant maudire Louis XV comme un tyran dans les réduits obscurs des convulsionnaires et sous les galeries du Palais de justice, que Damiens forma le projet d'assassiner le roi. Le 5 janvier 1757, comme ce prince, venu de Trianon à Versailles pour visiter ses filles, remontait en voiture, un coup de couteau lui fut donné dans le côté. L'assassin arrêté montra la froide détermination d'un fanatique : « Tu es un plus grand misérable que moi, dit-il au garde des sceaux. Si tu avais mieux soutenu ton corps, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. » — « L'archevêque de Paris est cause de tout le trouble, écrivit-il peu après au roi, par les sacrements qu'il a fait refuser. » Ces paroles d'un malheureux laquais sans place n'étaient que l'écho de la voix populaire, et sans doute il disait vrai en prétendant n'avoir voulu qu'avertir le roi et non le tuer. Il fut supplicié aussi impitoyablement que l'avait été Ravaillac. Louis XV, cependant, se croyant frappé mortellement, s'était jeté dans les bras de la religion; mais avec la crainte de la mort disparut promptement le repentir, et Mme de Pompadour n'eut pas à subir les affronts de la duchesse de Châteauroux. Machault, assez imprudent pour lui donner des conseils de retraite, en fut puni par une destitution immédiate. Le comte d'Argenson, qui avait toujours refusé de fléchir le genou devant cette méprisable idole, eut le même sort. Il y avait eu à la nouvelle de l'attentat de Damiens, quelque chose de

semblable à l'émotion causée, treize ans auparavant, par la maladie du roi à Metz; on avait encore pleuré dans les églises [1]; dernière lueur du sentiment monarchique qui allait s'éteignant dans le mépris! C'eût été le moment pour Louis XV de parler en maître; il ne sut que capituler, et le fit avec une maladroite lenteur. Huit mois se passèrent avant qu'il déclarât non avenues les démissions de son parlement, et que la justice reprît son cours. Les mécontentements publics avaient pendant ce temps repris le leur : ni le clergé, ni les magistrats ne surent beaucoup de gré à Mme de Pompadour de son intervention pour rétablir au dedans du royaume la paix qu'elle lui ôtait au dehors.

Le sort en était jeté; la France rompait avec la tradition de sa politique qui, depuis cent cinquante ans, lui faisait chercher au nord de l'Allemagne un contrepoids à la puissance de la maison de Hapsbourg; elle avait décidé la ruine d'un prince, qui était son allié naturel, comme l'avait été Gustave-Adolphe, au risque de livrer le corps germanique pieds et poings liés à l'ambition autrichienne. L'ambassadeur du roi à Berlin avait été rappelé, et de prochaines hostilités signifiées par là au roi de Prusse. Ce pas fait, il fut facile à Marie-Thérèse d'obtenir un nouveau traité dont les stipulations plus étendues lui assuraient le concours de plus de cent mille Français pour consommer sa vengeance contre Frédéric (1er mai 1757). Le partage de la monarchie prussienne fut réglé par ce

1. *Journal de Barbier*, t. VI, p. 433.

traité : il n'y était point fait de part à la France; mais l'impératrice-reine s'engageait à lui céder une partie des Pays-Bas; le reste devait passer à l'infant D. Philippe en échange du duché de Parme. Comment douter de la prompte exécution de ce pacte et de l'entière destruction de la maison de Brandebourg, lorsque les trois plus grandes puissances militaires du continent européen, traînant à leur suite presque tous les États secondaires de l'Allemagne, marchaient réunies contre le petit souverain de cinq millions d'hommes? Frédéric s'attendait lui-même à succomber dans la lutte ; il ignorait toutes les ressources que lui fourniraient son génie et l'alliance de l'Angleterre.

Le récit de la guerre de Sept Ans est un des plus tristes à faire pour l'historien français. Jamais la France n'avait vu ses armées si mal disciplinées, si mal commandées, si complétement indifférentes au motif pour lequel elles allaient combattre : officiers et soldats couraient au-devant des revers avec une sorte de frivole insouciance; à peine, par un reste d'habitude, tenait-on encore à l'honneur du drapeau. L'élan héroïque, avec lequel a été emporté le fort Saint-Philippe, ne se trouvera plus sur les champs de bataille de l'Allemagne. On y débute cependant par quelques succès. Le duc de Cumberland avait été envoyé d'Angleterre pour couvrir, du côté du Hanovre, la frontière prussienne. Le maréchal d'Estrées, avec quatre-vingt mille hommes, marche contre lui, l'atteint sur les bords de la Hamel, fait enlever par le brave Chevert la position de Hastenbeck, et envoie à Paris un bulletin de victoire (26 juillet 1757). Il eût

pu, avec plus de promptitude et de décision, obtenir de plus complets avantages : on lui fit un crime de sa lenteur, et le vainqueur de Mahon, avec son insolente fatuité, vint le remplacer. En même temps le prince de Soubise, sans autre titre au commandement qu'une valeur brillante, mais inexpérimentée, était placé par la faveur de Mme de Pompadour à la tête d'une seconde armée, qui, réunie aux contingents des cercles de l'Empire, devait chasser les Prussiens de la Saxe. A cette double attaque se joignait celle des Autrichiens en Silésie et en Bohême, des Suédois en Poméranie et d'une armée moscovite dans la vieille Prusse. Il semblait impossible que Frédéric et ses auxiliaires ne fussent pas broyés dans le choc simultané de ces masses redoutables. Il avait pris les devants sur ses ennemis dès le printemps, et remporté sur les Autrichiens la sanglante victoire de Prague (6 mai); mais son impétueuse attaque s'était brisée peu après à Kolin contre la savante circonspection du feld-maréchal Daun (18 juin), et il avait été forcé d'évacuer la Bohême. Bientôt il apprend que les Russes ont battu Lehwald, un de ses lieutenants, à Jœgerndorff, sur la Prégel (30 août), et que le duc de Cumberland a été forcé de signer la capitulation de Kloster-Zeven, en vertu de laquelle les troupes du Hanovre, du Brunswick et de la Hesse se sont engagées à la neutralité jusqu'à la fin de la guerre (8 septembre). L'invasion de la Silésie par les Autrichiens et une échauffourée heureusement tentée contre Berlin par des bandes croates viennent mettre le comble à sa détresse. Frédéric, dans des vers assez médiocres, mais qui font

grand honneur au sang-froid de l'auteur en de si menaçantes circonstances, a informé lui-même la postérité que la pensée du suicide traversa alors son âme. Mais il fit mieux que les héros romains, dont il invoquait les noms pour apprendre à mourir; il ne désespéra pas et embrassa la courageuse résolution de périr, s'il le fallait, de la main de ses ennemis plutôt que de la sienne. Deux éclatantes victoires, avant la fin de l'automne, rétablirent ses affaires. La première fut remportée sur le prince de Soubise; la journée de Rosbach ne fut pas seulement un désastre, elle fut une honte pour les armes françaises (3 novembre 1757). Un mois après, jour pour jour (3 décembre), Frédéric gragnait sur le feld-maréchal Daun la bataille de Leuthen, la plus glorieuse peut-être de toutes celles qui ont rempli sa vie militaire : la défaite du prince de Bevern réparée, la Silésie reconquise tout entière, à l'exception de Schweidnitz, une campagne, où l'Europe entière avait cru Frédéric perdu, s'achevant pour lui au milieu de l'admiration universelle, tels furent les fruits que lui rapporta la victoire de Leuthen. Le maréchal de Richelieu s'était fait pendant ce temps un renom d'un tout autre genre : ses déprédations effrontées en Hanovre l'avaient déshonoré dans son armée comme chez l'ennemi, et la légèreté imprévoyante avec laquelle il avait réglé les termes de la capitulation de Kloster-Zeven, avait fourni à la politique peu scrupuleuse de Pitt un prétexte pour déclarer cet acte non avenu aux yeux de l'Angleterre.

Ce grand ennemi de la France, dont l'impérieux

génie déplaisait au maître qu'il servait, avait été momentanément forcé de quitter le ministère; mais, au bout de trois mois, la puissance irrésistible de l'opinion publique l'y avait fait rentrer, et, en dépit du mauvais vouloir de George II, l'avait investi d'une sorte de dictature. Il n'hésita pas à contrarier les affections paternelles du monarque, en ôtant au duc de Cumberland le commandement de l'armée de Hanovre, pour le donner au prince Ferdinand de Brunswick, en qui venaient de se révéler les talents d'un homme de guerre. Avec la même fermeté de coup d'œil et de volonté, Pitt résolut d'assurer par des succès décisifs la suprématie maritime et coloniale de l'Angleterre. La campagne de 1757 n'avait pas répondu à son attente : une flotte anglaise était entrée dans la Charente, s'était emparée de l'île d'Aix et en avait démoli le fort, mais sans oser risquer contre Rochefort une attaque qui probablement eût réussi (septembre). A la même époque, une autre escadre britannique se présentait devant Louisbourg, mais trouvait la rade couverte par dix-sept vaisseaux français, et se retirait battue par la tempête, sans avoir rien tenté. Dans l'intérieur du Canada, Montcalm, à force d'activité et de courage, était parvenu encore à lutter contre la supériorité du nombre; il avait même enlevé un des forts qui protégeaient la frontière de New-York. Mais Pitt se préparait à accabler la colonie française sous une masse de forces de plus en plus considérable, tandis que l'abandon du Canada était décidé à Versailles. Il eût suffi, pour le garder, de cinq ou six mille soldats et de quelques millions

de francs; on ne jugea pas que la Nouvelle France, si digne de ce nom par son généreux dévouement à la mère-patrie, méritât un tel sacrifice. Tout ce que le royaume avait d'hommes et d'argent n'était pas de trop pour satisfaire les rancunes de Louis XV et de Mme de Pompadour contre Frédéric. Le vieux maréchal de Belle-Isle, nommé à soixante-quatorze ans ministre de la guerre, fut chargé de remédier aux scandaleux désordres causés par l'indiscipline dans les armées d'Allemagne; il y perdit tous ses efforts. L'esprit qui régnait dans les conseils de Louis XV, se peint tout entier dans le choix du successeur qui fut donné en Hanovre au maréchal de Richelieu. Ce fut le comte de Clermont, frère de feu M. le Duc, abbé de cour, connu seulement par ses dissipations, qui alla tenir tête au prince Ferdinand de Brunswick.

La honte, dans cette seconde campagne, fut plus grande peut-être qu'elle ne l'avait été à Rosbach. Richelieu, en partant, avait laissé ses troupes dispersées dans des quartiers qui n'avaient pas moins de quatre-vingts lieues d'étendue. Ferdinand ne donne pas au comte de Clermont le temps de les rassembler; avec les trente mille hommes qui ont capitulé à Kloster-Zeven et qui sont devenus d'autres soldats sous un autre chef, il chasse devant lui quatre-vingt mille Français en désordre, les contraint à évacuer successivement Brême, Brunswick et Hanovre, et à Minden, où une partie de l'armée en retraite s'est arrêtée pour recevoir son choc, force cinq mille hommes à mettre bas les armes (14 mars). Le comte de Clermont, rejeté au delà du Weser, ne peut tenir en Westphalie

plus qu'en Hanovre; il repasse le Rhin, se flattant que le fleuve opposera une barrière à la marche de l'ennemi. Il eût fallu lui en disputer le passage; on ne l'essaya pas, et la fuite aurait continué peut-être jusqu'à la frontière française, si le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, n'eût fait honte de cette conduite pusillanime à l'arrière-petit-fils du grand Condé. On prit une bonne position à Crevelt, et on y attendit l'armée allemande. Le comte de Gisors soutint honorablement sur le champ de bataille l'avis qu'il avait donné dans le conseil, en se faisant tuer à la tête des carabiniers; deux autres officiers, Saint-Germain et Rochambeau, se firent plus d'honneur encore en rendant quelque temps la victoire indécise sur le point où ils combattaient; mais il n'y eut qu'une voix dans l'armée sur l'incapacité du comte de Clermont et sur sa promptitude à fuir (23 juin). *Le général abbé* expia ses prétentions malheureuses à la gloire militaire sous les sarcasmes de Frédéric et les chansons des Parisiens. Le marquis de Contades, qui le remplaça, après avoir remis quelque ordre dans ses troupes, arrêta les progrès de Ferdinand; mais il ne sut pas l'empêcher de repasser le Rhin, et franchit lui-même ce fleuve, trop tard pour combiner utilement ses opérations avec celles du prince de Soubise. Mme de Pompadour s'était empressée de fournir à son général favori l'occasion de laver la tache de Rosbach, et plus heureux cette fois Soubise avait battu un détachement hessois à Sangershausen (23 juillet. Il remporta quelque temps après un autre avantage a Lutterberg (7 octobre), et y gagna le bâton de maré-

chal, que Chevert avait mieux mérité que lui. Mais si l'honneur des armes fut par là un peu relevé, le Hanovre et la Wesphalie n'en restèrent pas moins à l'ennemi, et c'était en pure perte que la France avait prodigué son sang et ces trésors dans ces deux premières campagnes.

Il n'entre pas dans notre sujet de suivre Frédéric sur chacun des champs de bataille où il luttait, pendant ce temps, avec une énergie désespérée contre les Russes et les Autrichiens. En achetant le chancelier Bestouchef, il était parvenu, l'automne précédent, à arrêter la marche de l'armée moscovite victorieuse à Jœgerndorf; mais la czarine irritée avait remis bien vite ses troupes en mouvement, et dès le mois de mars elles étaient entrées à Kœnigsberg. Frédéric, avant d'aller repousser les Russes, voulait se délivrer momentanément des Autrichiens. Il venait de reprendre Schweidnitz; en s'emparant d'Olmütz, il se flattait, d'occuper, durant toute la campagne, le feld-maréchal Daun au soin de reprendre cette ville. Il échoua dans cette opération, et n'ayant rien de plus pressé alors que de courir aux Russes, entrés dans le Brandebourg, il les trouva devant Kustrin dont ils commençaient le siége. Ils reculèrent à son approche; mais il les atteignit à Zorndorff, et vengea par le massacre de dix-neuf mille ennemis les horreurs commises contre ses sujets (25 août). Ce coup frappé, il est obligé de se porter précipitamment en Saxe pour y dégager une de ses armées menacée, puis de voler au secours de Neisse, place de Silésie, assiégée par un corps autrichien. Campé à Hochkirch, non loin des fameux champs

de bataille de Lutzen et de Bautzen, il ne soupçonnait pas que le circonspect Daun se risquât à prendre contre lui l'offensive; il se trompait. Daun, par une marche de nuit, surprit le camp prussien, et, malgré tout le sang-froid et le courage de Frédéric, lui prit cent canons et lui tua près du tiers de son armée. Le feld-maréchal Keith et le prince François de Brunswick étaient parmi les morts (15 octobre). Telles étaient cependant les ressources de l'incomparable génie de Frédéric au milieu des revers, qu'au lendemain de ce grave échec, il sut, par la supériorité de ses manœuvres, faire lever aux Autrichiens le siége de Neisse, les empêcher d'entreprendre celui de Dresde, et au terme de cette campagne, rester encore maître de la Saxe et de la Silésie. On comprend l'admiration croissante de l'Europe pour de tels prodiges : ce qu'il y a de singulier, c'est que nulle part ils n'excitaient plus d'enthousiasme que dans une partie de la société française. Le roi de Prusse y était le héros à la mode : on y avait pour lui autant de louanges que d'expressions de mépris pour nos généraux. Le grand moqueur, comme on a si bien appelé Voltaire, riait plus haut qu'un autre de la honte et des misères de la France, et il complimentait Frédéric dans un langage que la gravité de l'histoire ne permet pas de reproduire.

Hâtons-nous de le dire, le sentiment national, qui manquait si tristement à la France dans cette guerre, ne lui manquait pas dans la lutte où elle était engagée contre l'Angleterre : c'était son gouvernement qui la trahissait, en ne faisant rien ou presque rien pour

disputer la victoire là où il lui importaii le plus de vaincre. Pitt, maître de la mer, où ne paraissaient plus que de petites divisions françaises, avait envoyé des renforts considérables en Amérique, tandis que Belle-Isle n'avait fait parvenir au Canada que d'insignifiants secours. Le gouverneur de la colonie Vaudreuil et Montcalm, qui commandait les troupes, eurent à combattre des forces de terre trois ou quatre fois supérieures aux leurs, secondées en outre par les ressources d'une puissante escadre. Tout ce que le courage peut faire contre le nombre ils le firent, bien différents des généraux de cour qui, avec des armées doubles de celles de l'ennemi, se faisaient battre en Allemagne. Trois mille soldats et deux mille cinq cents matelots défendirent pendant six semaines les fortifications ruinées de Louisbourg contre l'attaque de seize mille hommes et de quarante grands navires de guerre; l'île du cap Breton fut cette fois irrévocablement perdue pour la France (26 juillet). Le Canada ne le fut pas encore, mais les postes fortifiés qui, à travers la vallée de l'Ohio, le reliaient à la Louisiane, tombèrent aux mains des Anglais. Montcalm se signala par un inutile héroïsme dans la défense du fort de Ticonderoga : ses exploits dans l'année qui va suivre seront plus mémorables encore, mais ne feront qu'attacher glorieusement son nom au souvenir d'une grande catastrophe. Ce ne fut pas le courage qui manqua non plus au comte de Lally-Tolendal, officier irlandais, donné pour successeur à Dupleix; entièrement ignorant des affaires de l'Inde, dur jusqu'à la cruauté dans l'exercice du commandement, il

acheva de tout ruiner par ses fautes jointes à celles du gouvernement qui l'avait choisi. Pitt, dans son activité redoutable, ne se contentait pas de triompher de la France en ces contrées lointaines; il l'assaillait encore sur ses rivages. Saint-Servan fut brûlé, les travaux commencés à Cherbourg furent détruits : mais il en coûta cher aux Anglais, débarqués pour assiéger Saint-Malo, de s'être hasardés trop avant dans les terres; ils trouvèrent là le patriotisme français dans toute son énergie. Les paysans bretons se joignirent à quelques soldats pour les repousser, et les contraignirent à se rembarquer battus et humiliés dans la baie de Saint-Cast (septembre).

Au moment où finissaient les opérations malheureuses de cette seconde campagne, un homme se rencontra dans les conseils de Louis XV assez honnête et assez courageux pour dire tout haut ce que chacun pensait, et démontrer au roi le danger de persévérer dans la politique où était engagée la France. L'abbé de Bernis, galant auteur de quelques poésies légères, n'avait pas été pris fort au sérieux par Mme de Pompadour, lorsqu'elle l'avait fait monter au poste élevé de secrétaire d'État des affaires étrangères; mais il y avait montré un esprit adroit et conciliant, et s'y était fait bientôt une position indépendante de la faveur de sa protectrice. Ni la dignité du gentilhomme, ni la conscience du prêtre ne l'avaient abandonné sous l'enveloppe du courtisan, et il se fit un devoir d'éclairer Louis XV sur la véritable situation du royaume. Il rédigea un mémoire dans lequel il établissait que le roi, n'ayant plus ni *argent*, ni *généraux*, ni *vaisseaux*,

devait nécessairement songer à la paix. Louis XV, à qui la justesse d'esprit ne manquait pas, entra dans ses raisons, et l'autorisa à négocier. Mais Marie-Thérèse avait une trop forte prise sur la vanité de Mme de Pompadour pour ne pas continuer à maîtriser les décisions du cabinet français; Bernis fut sacrifié, avec la consolation du chapeau de cardinal, et on résolut de ne pas faiblir devant la mauvaise fortune. Un personnage se trouvait alors à la cour, fort assidu auprès de Mme de Pompadour, et qui contribua grandement à l'affermir dans sa belliqueuse détermination; c'était le comte de Stainville, destiné à changer bientôt ce nom contre celui de duc de Choiseul. Lorrain de naissance, et, comme tel, ancien sujet de l'empereur François, il avait conservé une sorte d'allégeance envers Marie-Thérèse, et aspirait à la servir en servant la France. Cette circonstance qui, en d'autres temps, l'eût exclu des conseils du roi, l'y fit entrer; il remplaça Bernis. Choiseul avait quelques-unes de ces qualités brillantes qui éblouissent les hommes et donnent de l'éclat, sinon de la force, au pouvoir, un esprit vif et pénétrant, beaucoup de séduction dans la parole et dans les manières, de la hardiesse et une certaine hauteur de caractère qui, à l'occasion, lui tenait lieu de conscience, quelque chose enfin de patriotique et d'élevé dans son ambition. Mais sans croyances et sans mœurs, comme la plupart des grands seigneurs de son temps, présomptueux et léger en affaires comme en amours, capable de prendre sur des motifs frivoles de très-graves résolutions, génie incomplet, il dut à l'abaissement gé-

néral de l'époque de faire la figure d'un grand homme d'État. Avec lui, Mme de Pompadour continua de régner, mais ne gouverna plus. Comme il fallait s'y attendre, les premiers actes de Choiseul ne firent qu'enchaîner plus étroitement la France à la politique autrichienne : un nouveau traité d'alliance, offensive cette fois et non plus défensive, garantit à l'impératrice-reine l'assistance de cent mille Français en Allemagne, sans compter des subsides pour elle et pour les troupes suédoises et saxonnes (30 décembre 1758).

Malgré la detresse croissante du royaume, des efforts prodigieux furent faits pour entamer les hostilités au delà du Rhin avec des forces redoutables. Le duc de Broglie, maître de Francfort par une surprise peu loyale, y était en mesure de donner la main aux Autrichiens. Le prince Ferdinand ne voulut point lui laisser cet avantage, et vint l'attaquer à Bergen, position avancée, d'où l'armée française couvrait Francfort. Pour la première fois la victoire lui échappa, et ce fut pour Broglie un grand honneur d'avoir battu cet invincible capitaine (13 avril 1759). Broglie se porta du Mein sur le Weser, prit successivement Cassel, Minden et Munster, et alla se joindre au maréchal de Contades, afin de renouveler avec lui l'invasion du Hanovre. Quoique inférieur en forces, Ferdinand n'hésita pas, pour détourner ce coup, à leur offrir la bataille. Contades, au lieu de se laisser attaquer, fit la faute de quitter une forte position qu'il occupait près de Minden, et fut mis en déroute avec la perte de huit mille hommes (1er août). Il accusa de sa défaite le mauvais vouloir du duc de Broglie, et il y eut entre

eux un échange d'écrits injurieux. La cour donna raison à Broglie, et le laissa seul à la tête des deux armées réunies. Ferdinand de Brunswick ayant été obligé d'envoyer au roi de Prusse une partie de ses troupes, Broglie y gagna de se maintenir dans la Hesse et une partie du Hanovre. La lutte, pendant ce temps, avait recommencé pour Frédéric plus terrible et plus menaçante. Les Russes, vainqueurs d'un corps prussien, près de Zullichau, étaient rentrés dans le Brandebourg, et leur général Soltikoff, joint par l'Autrichien Laudon, marchait sur Berlin. Frédéric laisse à son frère le prince Henri le soin de défendre la Silésie, et avec quarante-cinq mille hommes il va assaillir quatre-vingt mille ennemis dans leur camp retranché entre Francfort-sur-l'Oder et Kunersdorf. Il touchait à la victoire, mais, pour vouloir la rendre plus complète, il la changea en un désastre (12 août). Le soir de cette effroyable bataille il crut sa monarchie perdue, et elle l'eût été, en effet, si Soltikoff se fût hâté de le poursuivre. On croit que prévoyant la fin prochaine de la czarine, et connaissant l'admiration passionnée du grand-duc héritier pour Frédéric, le général russe ménagea son avenir en ne poussant pas trop loin ses avantages. Mais l'illustre vaincu n'était pas au bout de ses revers : Daun était entré à Dresde (3 septembre) et occupait la moitié de la Saxe; un détachement prussien de dix-huit mille hommes, envoyé sur ses derrières pour l'inquiéter, venait de mettre bas les armes (21 novembre); malgré la ferme contenance que Frédéric gardait encore devant ses ennemis, avec les renforts qu'il avait reçus de Hanovre, tout annonçait que

la prochaine campagne serait pour son armée et pour lui la dernière.

L'Angleterre, son alliée, n'avait pas eu à subir de pareilles épreuves; tout avait été triomphe pour elle pendant le cours de l'année 1759. C'eût été une grande idée, si c'eût été une idée réalisable, que celle d'attaquer alors le peuple anglais chez lui et d'aller lui dicter la paix à Londres, comme Choiseul le voulait faire; mais le hardi ministre, avant d'arrêter dans son esprit ce projet, eût dû mieux réfléchir aux instruments qu'il avait sous la main pour l'exécuter. Il ne suffisait pas d'avoir ordonné la formation de trois armées, destinées à envahir à la fois les trois royaumes; il ne suffisait pas d'avoir donné des chefs à ces armées, et préparé à Brest, au Havre, à Dunkerque une flotille de bateaux plats pour les transporter sur les rivages ennemis; il fallait accomplir ce transport, sous l'œil de la marine anglaise partout présente et bloquant chacune de nos rades. Déjà l'amiral de la Clue, parti de Toulon pour coopérer à l'exécution de ce grand dessein, avait vu sa flotte dispersée devant Lagos par Boscawen (18 août); le maréchal de Conflans, qui commandait l'escadre de Brest et devait convoyer en Écosse le corps d'armée du duc d'Aiguillon, essuya un échec bien autrement grave devant Belle-Isle. Son incapacité et la pusillanimité du comte de Beauffremont, chef de l'avant-garde, rendirent cette journée aussi humiliante que désastreuse pour le pavillon français (20 novembre). Le beau rêve du duc de Choiseul était évanoui : il voyait la France hors d'état de rien tenter sur mer jusqu'à la fin de cette guerre.

Ce n'était là que la moindre partie des succès obtenus par la grande politique de Pitt. Il avait fait attaquer au printemps les petites Antilles françaises, et la plupart de ces îles étaient tombées aux mains des Anglais. En même temps, les hostilités recommençaient au Canada plus acharnées et plus décisives. La mésintelligence, qui avait éclaté entre le gouverneur Vaudreuil et le brave Montcalm, était venue aggraver pendant l'hiver les périls de la colonie. C'était en vain que Montcalm avait adressé au maréchal de Belle-Isle une lettre suppliante pour lui demander des secours; Choiseul, dans sa confiante légèreté, en était encore à se flatter « qu'il sauverait le Canada dans Londres. » Abandonnés de la mère-patrie, les Canadiens n'en restèrent pas moins résolus à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Ce fut une lutte héroïque : la population tout entière, les femmes même et les enfants, y prirent part; il fallut l'écrasante supériorité du nombre pour les réduire. Il s'agissait de défendre Québec, but principal des coups de l'ennemi : le jeune et hardi général Wolfe échoua dans une première attaque contre l'intrépide sang-froid de Montcalm; il la renouvela six semaines après et fut plus heureux, mais, par une singulière rencontre, il fut frappé à mort dans sa victoire au même moment où Montcalm l'était dans sa défaite (13 septembre). Québec se rendit cinq jours après. Les Canadiens se refusèrent à suivre le sort de leur capitale; ils poussèrent un dernier cri de détresse vers la France, et en attendant des secours qui ne leur vinrent pas, reprirent en hiver contre leurs vainqueurs une audacieuse offensive. Le cheva-

lier de Lévis, digne lieutenant et digne successeur de Montcalm, battit près de Québec le général anglais Murray, et sans artillerie de siége, tenta d'emporter la ville elle-même. Les renforts arrivés à l'ennemi le contraignirent de se retirer, et après une défense désespérée qui dura quatre mois encore, le marquis de Vaudreuil signa le 8 septembre à Montréal la capitulation qui livrait le Canada tout entier aux armes britanniques. L'héroïsme déployé par les Canadiens dans cette lutte suprême sembla mieux apprécié alors par l'Angleterre que par la France; ils obtinrent du gouvernement auquel la force les soumettait tous les ménagements d'une politique généreuse, tandis que la cour de Versailles et les salons de Paris n'accordaient pas même un regret à ces vaillants enfants de la France qui l'avaient tant honorée par leur dévouement et leur courage. Il a fallu que l'histoire réparât par une justice tardive l'oubli des contemporains.

Malgré la richesse et le faste qui continuaient à s'étaler dans la capitale, le fardeau de cette guerre commençait à accabler le pays; le contrôleur général Boulogne venait de se retirer, succombant à l'impuissance reconnue d'égaler les recettes à l'énormité des dépenses. Silhouette, qui le remplaça (mars 1759), gagna un instant de popularité par les réformes hardies qu'il proposa sur les pensions des courtisans et sur le jeu du roi, et par les impôts qu'il essaya d'établir sur les objets de luxe; mais les réformes furent éludées, les impôts de peu de produit, et Silhouette, au bout de six mois, alla rejoindre Boulogne parmi les ministres disgraciés. Le lieutenant général de police

Bertin, son successeur, moins fertile que lui en expédients, emprunta de tout côté, et suppléa à grand'-peine aux revenus déjà engagés de l'année 1760. Louis XV, cependant, averti de la détresse publique par les prêts qu'il avait été obligé de faire à l'État sur sa propre cassette, et fatigué d'ailleurs des embarras que l'enregistrement continuel des édits bursaux lui suscitait avec le Parlement, en était venu à désirer la paix, sans trop le dire à Mme de Pompadour. Ce fut le duc de Choiseul qui insinua à la favorite la nécessité de plier sous les circonstances; il la trouva obstinément attachée à l'auguste *amitié* de l'impératrice-reine, mais n'objectant rien à l'ouverture d'une négociation particulière avec le cabinet anglais. On réclama et l'on obtient la médiation du roi d'Espagne Charles III, qui venait de succéder à son frère Ferdinand VI; elle ne fut d'aucune utilité. Pitt ne trouvait ni l'Angleterre assez agrandie et enrichie, ni la France assez humiliée et ruinée par la guerre; il était déterminé à la continuer.

Il fallut donc commencer une cinquième campagne; elle fut en Allemagne moins triste pour la France que les précédentes. Le duc de Broglie, qui, avec le bâton de maréchal, avait obtenu le commandement des deux armées du Rhin et du Mein réunies, remporta sur le prince Ferdinand plusieurs avantages, qui lui ouvrirent l'entrée du Hanovre et de la Thuringe. Ferdinand tenta alors de tromper par une diversion hardie son adversaire: il détacha son neveu, le prince héréditaire de Brunswick, sur le Bas-Rhin, pour y donner la main à un corps anglais dont le débarque-

ment était attendu à Anvers. Mais son projet avait été deviné, et le marquis de Castries, un des lieutenants de Broglie, atteignit le détachement ennemi occupé au siége de Wesel. Le prince de Brunswick crut surprendre les Français, par une attaque de nuit, dans leur position de Klostercamp ; il fut repoussé avec la perte de douze cents hommes (16 octobre). Le dévoûment si connu et si justement admire du chevalier d'Assas a rendu ce fait d'armes digne du souvenir de l'histoire. Mais ce n'étaient là que de petites actions de guerre, auprès des combats de géants que le roi de Prusse, épuisé et comme haletant, continait à livrer. Les revers, au début de la campagne, s'accumulèrent encore une fois sur sa tête. Laudon battit à Landshut une armée prussienne (23 juin) et s'empara de la forte ville de Platz. Dresde, défendu par le feld-maréchal Daun, résista à toutes les horreurs du bombardement que Frédéric lui fit subir; il eut enfin l'humiliation et le chagrin d'apprendre que sa capitale, occupée par les Autrichiens et par les Russes, était soumise aux plus affreuses rigueurs du droit de la guerre (30 octobre). Une victoire qu'il avait remportée sur Laudon à Liegnitz avait plus diminué ses forces que celles de l'ennemi, lorsqu'il se résolut, avec sa dernière armée, à attaquer Daun dans la formidable position où il s'était retranché près de Torgau. Le sort de la journée fut longtemps incertain; Daun envoya même à Marie-Thérèse un courrier pour lui annoncer qu'il était vainqueur. Ce ne fut que vers le soir que la manœuvre ordonnée par Frédéric sur les derrières de l'armée autrichienne changea la fortune; ce ne fut

que le lendemain que ce prince apprit que l'ennemi en retraite lui abandonnait la rive gauche de l'Elbe. Le choc avait été si meurtrier qu'il y eut une sorte d'accord entre les belligérants pour en éviter de pareils durant le reste de la guerre.

En refusant de traiter au commencement de 1760, Pitt n'était que trop assuré des nouveaux succès que cette année apporterait à l'Angleterre. Nous avons vu capituler le Canada ; les établissements français dans l'Inde ont au même temps le même sort. Le comte de Lally, malgré son activité et son courage, n'avait pu garder longtemps les avantages qui avaient suivi son arrivée; il avait échoué au siége de Madras et perdu Masulipatam. (Avril 1759). Sa hauteur et ses emportements l'avaient fait d'ailleurs si universellement haïr que nul bien n'était plus possible par ses mains. Amené par force à la politique de Dupleix qu'il avait brutalement dédaignée, il essaya, mais trop tard, de se soutenir par les alliances indigènes. Le rajah de Mysore, Hyder-Ali, lui prêta quelques secours contre les troupes anglaises venues pour assiéger Pondichéry, mais il refusa de s'associer jusqu'au bout à la défense désespérée de cette capitale de l'Inde française. Onze cents hommees tinrent pendant cinq mois dans la ville affamée, et ne capitulèrent que faute de vivres pour le lendemain. (14 janvier 1761). La chute de Pondichéry entraîna celle de tous les autres établissements français sur les côtes de Coromantel et de Malabar. Les haines que Lally avait amassées sur sa tête éclatèrent en France avec une redoutable unanimité, lorsque la perte de l'Inde y fut connue. Emmené prison-

nier en Angleterre, il obtint de venir à Paris y demander des juges. Ni le duc de Choiseul, ni le Parlement, ni Louis XV, n'eurent le courage de résister à l'inique déchaînement de l'opinion publique; Lally fut livré à la justice, comme ayant trahi les intérêts du roi, et alla attendre son jugement sous les verrous de la Bastille.

Cependant un événement était survenu qui, sans amener encore la paix, pouvait du moins la faire espérer. George II était mort (25 octobre 1760), et son petit-fils lui avait succédé. George III n'était pas, comme ses deux prédécesseurs, un Hanovrien, mais un Anglais; élevé par le comte de Bute, seigneur écossais du sang des Stuarts, il devait à son éducation des principes politiques entièrement contraires à ceux des whigs, et était peu disposé à leur laisser longtemps le pouvoir. Son premier acte fut de donner à Lord Bute une place dans le cabinet, et l'effort de celui-ci fut dès lors d'opposer dans le gouvernement une influence rivale à celle de Pitt. Il ne put toutefois arrêter dès l'abord l'impulsion donnée par le grand ministre à la politique de l'Angleterre. Pitt avait bien consenti, par déférence pour le jeune monarque, à accepter la négociation que lui proposait le duc de Choiseul (mars 1761); mais, au même instant, il préparait une nouvelle expédition dont le succès lui devait fournir les moyens de dicter à la France des conditions plus humiliantes. Le 8 avril, une escadre anglaise avec une armée de débarquement, se présenta devant Belle-Isle; rien n'était préparé pour repousser cette attaque. La garnison, abandonnée à elle-même, fit bravement son

devoir, mais au bout de quinze jours fut forcée de capituler. A toutes les hontes de cette guerre se joignit celle de voir les Anglais établis en maîtres, dans une île française, à la vue des côtes de Bretagne. Il n'y a point d'exagération à comparer le langage tenu alors par Pitt, dans les pourparlers entamés avec la France, à celui des anciens consuls de Rome traitant avec les rois vaincus de l'Asie. Il fallut que Choiseul s'entendît déclarer que les fortifications de Dunkerque, relevées du côté de terre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, devaient être démolies de nouveau, « comme un monument éternel du joug imposé à la France. » Choiseul ne rompit pas; il cherchait la revanche dans une autre négociation. Le 15 août 1761 fut signé le traité célèbre qui porte dans l'histoire le nom de *pacte de famille*. Il est juste de rendre hommage à la générosité que montra Charles III en unissant la fortune de l'Espagne à celle de la France, dans un moment où celle-ci pliait sous le poids des revers; c'était attirer à coup sûr sur les colonies espagnoles les prochaines vengeances de l'Angleterre. Mais ce pacte offensif et défensif, conclu entre toutes les branches de la maison de Bourbon, s'il était périlleux pour le présent, garantissait pour l'avenir au roi catholique l'appui de la France, auquel les fils de Philippe V devaient déjà la souveraineté de Parme et des Deux-Siciles; il y avait en outre, aux yeux de l'Europe quelque chose de nouveau et de considérable dans une telle alliance entre des princes de même sang confondant à perpétuité leurs intérêts : le vœu de Louis XIV était accompli, il n'y avait plus

de Pyrénées. Le duc de Choiseul tira grand honneur de ce succès diplomatique; il y gagna de diminuer à l'avance l'inévitable humiliation qu'il aurait à subir en signant la paix avec l'Angleterre. Tout le temps que dura la négociation ouverte entre Saint-James et Versailles, le pacte de famille fut tenu secret; on ne se hâta même pas de le publier après que les intolérables exigences de Pitt eurent amené la rupture de la négociation. Mais une transaction de cette importance n'avait pu échapper à la clairvoyance du ministre anglais; il proposa au cabinet, jusque-là si docile à ses inspirations, de déclarer la guerre à l'Espagne par la saisie du galion venant d'Amérique et par une attaque immédiate contre Panama, la Havane et les Philippines. C'eût été renouveler le grand acte de piraterie par lequel avait commencé la guerre avec la France. Lord Bute s'y opposa et avec lui le cabinet presque tout entier: Pitt donna fièrement sa démission (5 octobre).

Choiseul, quoiqu'assuré d'obtenir dès lors des conditions de paix plus favorables, ne se hâta pas de rentrer en pourparlers avec l'Angleterre. Il obtint du roi de remettre à son cousin, le comte de Choiseul-Praslin, le portefeuille des affaires étrangères, et se saisit de ceux de la guerre et de la marine. Sa pensée était de faire avant tout un grand effort pour relever sur mer la fortune de la France, et il s'y prit très-habilement pour imprimer à l'opinion publique un mouvement qui secondât l'accomplissement de son dessein. Les états de Languedoc, par ses suggestions, offrirent au roi un vaisseau de guerre (novembre), et à ce signal

donné, ceux de Bourgogne, de Flandre et d'Artois, les villes de Paris, de Bordeaux et de Marseille, les fermiers et les receveurs généraux, vingt autres compagnies ou corporations, firent des offres pareilles. La France eût dû dès le lendemain toute une flotte à cet élan patriotique, si le temps n'était le nécessaire élément de la création d'une marine; les vues de Choiseul ne devaient que plus tard porter leurs fruits. Il eut même le chagrin de voir la campagne de 1762 consommer la ruine des colonies françaises. Jusque-là les Anglais avaient échoué contre l'île de la Martinique, objet particulier de leur haine, à cause des nombreux et hardis corsaires qui en sortaient pour désoler leur commerce; ils réduisirent successivement à capituler les deux villes de Fort-Royal et de Saint-Pierre (4-12 février) et du même coup se rendirent maîtres de Sainte-Lucie, de la Grenade, de Tabago et du reste des Antilles françaises. Ce ne fut pas là le terme de leurs triomphes; la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne était sortie, comme il fallait s'y attendre, du pacte de famille, et la conquête de la riche colonie de Cuba suivit de près celle de nos possessions dans la mer des Antilles (août 1762). Une expédition, dirigée de l'Inde contre les Philippines, alla presque en même temps porter dans ces îles la dévastation et la ruine. Il en coûtait cher à Charles III de s'être rendu solidaire des intérêts du chef de sa maison.

En reportant nos regards sur les champs de bataille de l'Allemagne, nous n'y trouvons que le spectacle d'une nouvelle suite d'échecs pour les armes françaises. L'infructueuse négociation entamée avec Pitt

n'avait point ralenti les hostilités, et l'on a peine à comprendre le prodigieux effort que fit la France pour envoyer alors à Marie-Thérèse cent soixante mille auxiliaires. Mais le maréchal de Broglie, assez habile et assez heureux pour tenir tête au prince Ferdinand pendant l'année précédente, ne conserva pas le commandement supérieur des deux armées d'outre-Rhin ; la plus belle et la plus nombreuse fut placée par Mme de Pompadour sous les ordres de son favori, le prince de Soubise, avec le titre de général en chef, dans le cas où les deux armées opéreraient ensemble. Il y eut inévitable dissidence entre les deux maréchaux, et Broglie, pour avoir trop promptement attaqué, Soubise, pour avoir trop tardé à le soutenir, se firent battre à Villingshausen par Ferdinand, qu'ils eussent dû écraser sous leurs forces réunies (16 juillet 1761). Même résultat dans la campagne suivante. Mme de Pompadour, en disgraciant le maréchal de Broglie et le destituant de son commandement, avait montré un étrange dédain de l'opinion publique; elle n'osa toutefois là braver jusqu'à réunir les deux armees d'Allemagne sous les ordres de Soubise. Le maréchal d'Estrées, vainqueur oublié de Hastembeck, lui fut donné pour collègue, et un corps de réserve fut confié au prince de Condé, le plus guerrier de ceux qui avaient porté ce nom depuis le héros de Rocroy. La supériorité du nombre était toujours la même du côté des Français, et il est juste d'ajouter que le soldat, avec une meilleure discipline, avait retrouvé des qualités militaires qui ne lui méritaient plus le mépris du soldat prussien. Mais le maréchal d'Estrées, vieux et

malade, et Soubise, toujours sous le poids des souvenirs de Rosbach, n'inspiraient aux troupes aucune confiance; ils se firent battre par Ferdinand à Wilhemstadt, dans la Hesse (24 juin 1762); le prince Xavier de Saxe, qui commandait un corps français, n'eut pas un meilleur succès à Lutterberg (23 juillet); Cassel enfin, défendu par une forte garnison, fut pris presque sous les yeux des deux maréchaux, témoins immobiles du siége (1er novembre). Le prince de Condé se fit seul quelque honneur par un combat heureux qu'il soutint au Johannisberg contre le prince héréditaire de Brunswick.

La fortune de Frédéric avait subi pendant ce temps les plus étranges vicissitudes. Reduit, depuis sa victoire de Torgau à une pénible défensive et retranché à Striegau, en Silésie, il ne put empêcher les Russes et les Autrichiens d'opérer leur jonction dans cette province et de l'y envelopper. Schweidnitz, qui en était la plus forte place, fut prise par Laudon (30 septembre 1761); Colberg, assiégée à la fois par terre et par mer, se rendit peu après au général russe Boutourlin, et lui livra la Poméranie (19 novembre). La retraite de Pitt vint mettre le comble à la détresse du monarque prussien; tout annonçait qu'il allait redevenir, comme on l'appelait à Versailles, le marquis de Brandebourg, et Marie-Thérèse se croyait déjà si assurément victorieuse qu'elle avait commencé le licenciement de ses troupes. Tout changea par une de ces soudaines péripéties amenées dans les affaires humaines par la main de la Providence. La czarine Élisabeth mourut le 5 janvier 1762, et son neveu Pierre

de Holstein lui succéda. Nous avons dit le singulier enthousiasme dont ce prince s'était épris pour Frédéric; une trêve d'abord, puis la paix, puis une alliance offensive conclue avec lui contre l'impératrice-reine, furent en moins de quatre mois les fantaisies successives du jeune autocrate. Frédéric se trouva subitement fortifié de vingt mille Russes contre l'armée autrichienne, diminuée du même nombre d'hommes. Il ne jouit pas longtemps de cet avantage. Pierre III, oubliant ou plutôt ignorant les périls que lui faisait courir son origine étrangère, avait mécontenté par ses capricieuses innovations son armée, son clergé, sa cour et la nation russe tout entière; une conspiration se forma pour le déposer; l'impératrice, son épouse, celle qu'on a appelée Catherine la Grande, fut l'âme du complot, et le malheureux prince expira bientôt dans la prison où il avait été jeté (9 juillet 1762). Portée sur le trône à la place du mari qu'elle en avait fait descendre, Catherine retira aussitôt ses secours au roi de Prusse, mais en proclamant sa neutralité. L'assistance momentanée des Russes avait cependant procuré à Frédéric les moyens de reprendre Schweidnitz, après soixante-trois jours de tranchée, et l'année 1762 en finissant le laissait maître de la Silésie.

Les négociations avaient recommencé, à cette époque, entre la France et la Grande-Bretagne. Choiseul avait vu s'évanouir les espérances qu'il avait fondées sur le pacte de famille, et malgré ses dispositions personnelles à continuer la guerre, il n'osait, en contrariant le vœu public, prendre sur lui la res-

ponsabilité des nouveaux revers qu'elle pourrait amener. Lord Bute, qui voyait revenir à Pitt tout l'honneur des dernières conquêtes faites par l'Angleterre et qui ne pouvait consommer sa victoire sur les whigs qu'en suivant une politique différente de la leur, inclinait de son côté à la paix. On s'entendit donc assez promptement, moyennant les sacrifices auxquels la nécessité réduisait la France, et des articles préliminaires furent signés le 3 novembre à Fontainebleau, qui, trois mois après, furent convertis en un traité définitif (10 fevrier 1763). La France, par ce traite, renonçait à ses droits sur toute l'étendue du territoire acadien ; elle cédait à la Grande-Bretagne le Canada, l'île du cap Breton et la majeure partie de la vallée du Mississipi, avec plusieurs des petites Antilles ; elle restituait en outre, non au roi catholique, mais à George III, l'île de Minorque, et comme dédommagement de la Floride abandonnée aux Anglo-Américains, elle s'engageait à livrer aux Espagnols la Louisiane, cette colonie pleine de si magnifiques espérances. Dunkerque devait enfin subir l'outrage d'une nouvelle démolition. Comme l'a très-bien dit un de nos historiens[1], la paix de Paris était la plus humiliante que la France eût conclue depuis celle de Brétigny, et l'on a droit de s'étonner que Pitt, accablé par les souffrances de la goutte et presque défaillant, se soit fait porter à la chambre des communes pour foudroyer ce traité de son éloquence ; il n'eût fallu rien moins que nos arsenaux brûlés, nos ports com-

1. M. de Sismondi.

blés, la marine française à jamais anéantie pour le satisfaire. Marie-Thérèse cependant, n'ayant plus à compter sur la France, non plus que sur ses alliés d'Allemagne, ne voulut pas se hasarder à continuer seule la lutte contre son redoutable antagoniste : la paix, signée le 15 février à Hubertsbourg, en Saxe, entre le roi de Prusse d'une part, et de l'autre l'impératrice-reine et le roi de Pologne, remit les choses dans l'état où elles étaient avant la guerre. C'était donc sans aucun profit que Marie-Thérèse avait allumé cette guerre, qui avait dévoré près d'un million de soldats[1], sans parler de la désolation et de la ruine des contrées qui en avaient été le théâtre! Le monarque prussien ne perdait pas un pouce de territoire, et il s'était placé à une telle hauteur dans l'opinion européenne, que désormais il était capable de balancer la puissance impériale en Allemagne. Nous n'avons pas besoin de signaler tout ce que gagnait l'Angleterre : enrichie par la conquête de notre empire colonial presque tout entier, souveraine incontestée sur toutes les mers du globe, elle venait de mettre le comble au prodigieux édifice de grandeur commencé pour elle par le traité d'Utrecht. Devons-nous ajouter que la France parut beaucoup moins ressentir qu'elle ne l'eût dû, l'abaissement où le traité de Paris la faisait descendre? Il y avait à cela plus d'une raison. Il eût été injuste d'abord de reprocher, au ministre qui l'avait signée, une paix devenue nécessaire. La nation

1. L'évaluation exacte faite par Frédéric (*Histoire de mon temps*) est de 950 000 soldats.

s'était en outre séparée de son gouvernement, au point de ne se presque plus regarder comme solidaire des fautes qu'il commettait, quoiqu'elle en portât le châtiment. Disons-le enfin, la société parisienne, dans l'ivresse du plaisir et dans le travail des idées nouvelles, s'intéressait peu à la perte « des déserts glacés » du Canada et aux espérances déçues de notre domination dans l'Inde; il y avait à l'égard de ces intérêts lointains ignorance autant qu'indifférence. Les esprits étaient pleins du pressentiment confus d'un tout autre ordre de choses qui se préparait, et qui devait fournir à la France de nouveaux éléments de force et de grandeur. Dans la vague attente de cet avenir, vers lequel on se sentait porté par une sorte de courant irrésistible, on ne demandait au présent que des jouissances.

CHAPITRE XXXI.

LES LETTRES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Aucune époque mieux que le dix-huitième siècle n'a démontré la vérité de ce mot si connu « que la littérature est l'expression de la société. » Il n'est pas moins vrai d'ajouter qu'en aucun temps, en aucun pays, les gens de lettres n'ont exercé sur la société une influence égale à celle qu'ils exercèrent alors en France. L'action et la réaction se montrent ici à la fois avec les plus visibles caractères.

Nous en avons assez dit, quoiqu'en peu de mots, dans un de nos précédents chapitres, pour donner une idée de l'état de la société sous la Régence. Cet état, par l'excès même du désordre, devait être passager. L'avénement du cardinal de Fleury amena une sorte de retour à la décence; un certain voile couvrit ce qui, pendant plus de huit ans, s'était étalé au grand jour avec le scandaleux éclat des saturnales; la corruption, sans être moindre et en se répandant peut-être davantage, se revêtit de formes plus élégantes et plus raffinées; les débauches effrénées dont l'exemple venait du Palais-Royal, furent remplacées par un sen-

sualisme de meilleur goût, qui ne prétendit à rien moins qu'à être le perfectionnement suprême de la civilisation. Rassembler dans la vie la plus grande somme possible de jouissances matérielles, en y mêlant dans une certaine mesure l'assaisonnement délicat des plaisirs de l'esprit, devint le principe souverain, la loi morale qui régna, durant soixante ans, sur la société parisienne, et par suite sur la société française.

Il ne faut pas demander ce qui restait d'empire à la religion au milieu de cet accroissement simultané « de la mollesse des mœurs et de la hardiesse des idées, [1] » double caractère si justement assigné au dix-huitième siècle. Avant même qu'éclatât la grande guerre des encyclopédistes contre le christianisme, l'affaiblissement des croyances était déjà sensible; plusieurs causes y avaient contribué. Le nombre n'était que trop grand des dignitaires de l'Église qui s'étaient laissé gagner à la corruption générale, et qui regardaient comme un des priviléges de leur haut rang de s'exempter des ménagements de l'hypocrisie. Ces déplorables exemples devinrent d'autant plus fréquents que la charge épiscopale sous Louis XV, au lieu d'échoir à la vertu et au savoir, devint le partage presque exclusif de la naissance et de la faveur. Pour un Belzunce et un Christophe de Beaumont, on eut une foule de prélats mondains, peu soucieux du

1. M. Villemain, *Tableau de la littérature du dix-huitième siècle.* Il est impossible d'aborder le sujet que nous traitons ici, sans recourir à cet ouvrage, un des chefs-d'œuvre de la critique littéraire dans notre langue.

gouvernement de leurs ouailles, et employant les revenus de leurs opulents bénéfices à rivaliser de faste et de volupté avec les seigneurs de la cour. C'était d'eux que Massillon disait avec une clairvoyance prophétique qu'entre leurs mains « les richesses de l'Église « devaient servir à renverser le sanctuaire plutôt qu'à « le défendre. » Le long scandale donné par la querelle du jansénisme entrait aussi pour beaucoup dans la diminution du respect des peuples pour l'Église et ses dogmes. Le pouvoir spirituel avait eu le sort que le pouvoir a toujours dans les guerres civiles, il avait perdu en considération et en force. Comment la foi aux miracles n'eût-elle pas souffert du spectacle ridicule donné par les convulsionnaires ? Comment les sacrements fussent-ils demeurés pour tout le monde chose divine, lorsqu'on les voyait chaque jour administrés par arrêts du Parlement ? Le jansénisme, selon la judicieuse remarque d'un publiciste contemporain[1], avait eu l'influence dissolvante qu'exercent les tiers-partis en politique ; il avait ouvert la place à l'ennemi, au libre penser. Qu'on suive pas à pas dans le journal de Barbier, le chemin fait, depuis 1750 jusqu'à 1760, par l'esprit de ce bourgeois de Paris qui n'est ni janséniste, ni moliniste, mais seulement chrétien d'habitude, et on le trouvera conduit graduellement à ne professer aucune répugnance pour les doctrines nouvelles des encyclopédistes. Sans doute, il existait encore bien des prêtres et des évêques même, très-respectables et

1. M. de Carné, dans son excellent livre de la *Monarchie française au dix-huitième siècle.*

très-respectés ; sans doute, ni la foi, ni les pieuses pratiques de la vie chrétienne n'avaient péri partout ; elles n'avaient reçu dans quelques provinces reculées qu'une assez faible atteinte, et à Paris même, un contemporain[1], observateur aussi pénétrant que sincère, reconnaît dans certaines familles de l'état mitoyen un reste de probité. Mais où en est la religion, où en sont les mœurs, quand ceux qui les respectent ne forment plus qu'une sorte d'exception à la règle universelle?

Ce qui domine alors en France, et à Paris surtout, ce qui ressort le plus parmi tous les traits du caractère national, c'est ce qu'on a appelé avec justesse[2] le développement excessif de la sociabilité. La capitale du royaume ressemble à une vaste hôtellerie, ouverte à tout venant, pour s'y asseoir au banquet de la vie mondaine. Chacun y semble tout à tous; les salons, les théâtres, les cafés sont des lieux où les relations se multiplient à l'infini, où se disperse l'existence naguère concentrée autour du foyer domestique. Dans cet échange facile et journalier d'affections passagères, se forme un superficiel amour de l'humanité, une disposition de sympathie banale, qui attiédit le sentiment patriotique, en même temps que le désordre des mœurs relâche le lien de la famille. On sait ce qu'à cette époque était devenu le mariage dans les rangs élevés de la société française, sorte d'arrangement diplomatique entre deux familles, destiné à

1. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*
2. M. Henri Martin.

assurer la perpétuité d'un nom plus ou moins illustre, sans empêcher les époux de former et d'afficher publiquement d'autres liaisons, que la sanction complaisante de l'opinion publique dispensait de celle de la loi. Et il n'en était pas seulement ainsi aux plus hauts degrés de la hiérarchie sociale ; Barbier met ici la bourgeoisie sur le même pied que la noblesse. Il s'indigne contre ceux qui reprochent au roi la multiplicité de ses amours, par le motif que non-seulement « quinze seigneurs sur vingt » en font autant à la cour, mais que « rien n'est si commun à Paris entre « particuliers. » L'aveu et le ton dont il est fait sont d'un égal prix pour l'histoire.

Mais cette plaie profonde d'une société sans croyances et sans mœurs se dissimulait sous les dehors de la plus brillante civilisation, et Lord Chesterfield, assez sagace pour entrevoir sous ces dehors les approches d'une grande révolution, n'en appelait pas moins Paris l'Athènes moderne, n'y envoyait pas moins son fils pour y prendre les leçons de tout ce qui fait le parfait gentilhomme. C'est qu'en effet la dictature exercée pendant plus de trente ans en Europe par la cour de Louis XIV, celle de l'esprit, du goût et des belles manières avait passé dans les salons de Paris. C'était là qu'on apprenait ce que nous ne connaissons plus aujourd'hui, les grâces exquises de la politesse et l'art charmant de la conversation ; c'était de là que partaient sur toute chose les arrêts de l'opinion publique, sur la guerre et sur les finances comme sur les modes et le théâtre; c'était là que les têtes couronnées, que les hommes d'État comme Choiseul et Kaunitz,

aussi bien que les artistes du Théâtre-Français et de l'Opéra, s'enorgueillissaient de recueillir de favorables suffrages; c'était là le siége de l'influence souveraine des gens de lettres dont nous parlions tout-à-l'heure. Cette influence ne dominait pas seulement dans les salons, tels que ceux de madame du Deffand, de madame Geoffrin, et plus tard de madame Necker, rendez-vous particulier des beaux esprits; elle était reconnue jusque dans les plus aristocratiques hôtels de la capitale, où les privilégiés de la naissance affectaient de faire monter jusqu'à eux les privilégiés de l'intelligence. Et, chose remarquable, tout en s'inclinant devant le fait des distinctions sociales, les lettrés n'acceptaient pas cette égalité comme une faveur, ils la réclamaient comme un droit. « L'esprit rend toutes les conditions égales, » écrivait Duclos, et de peur de déchoir de leurs prétentions à l'esprit, les ducs et pairs se gardaient de le démentir. Il va sans dire que cette égalité n'était pas et ne pouvait être complète entre les gens de lettres eux-mêmes; tous ne rencontraient pas dans les salons les mêmes empressements, les mêmes distinctions, mais tous pouvaient, et à bien peu de frais, y conquérir leur place, et y entrer en partage de la souveraineté collective de l'intelligence. Ce n'est donc pas un préjugé, un lieu commun usé de conversation d'attribuer à la littérature, ou, si l'on aime mieux, à la philosophie du dix-huitième siècle, une part très-considérable dans ce que ce siècle a produit de bien et de mal; la reconnaissance des peuples lui est certainement due pour les réformes salutaires qu'elle a contribué à introduire dans l'ordre so-

cial et politique ; mais une accablante responsabilité pèse en même temps sur elle pour avoir déchaîné sur la France l'irréligion et les fléaux qu'elle a traînés à sa suite.

Le dix-huitième siècle, en effet, présente à l'observation deux faces toutes différentes ; on y peut suivre de l'œil comme deux courants séparés, dont l'un aboutit en 1789 au noble et infructueux effort qui fut fait pour reconstruire sur de nouvelles bases l'antique édifice de la monarchie, dont l'autre mène au sanglant amas de débris amoncelés en 1793. Il y eut alors des écrivains qui se donnèrent la mission patriotique de travailler à la réforme des abus, au perfectionnement de la législation, à l'accroissement du bien-être social, à la fondation de la liberté civile et politique ; il y en eut d'autres dont la malfaisante activité fut employée à attaquer sous toutes les formes le christianisme, à faire une loi aux hommes de ne rien croire et de ne rien respecter, à jeter à pleines mains dans la société des semences d'immoralité et d'anarchie. Les esprits honnêtes et sincères qui, voyant se dissoudre la machine usée du gouvernement, voulaient la rajeunir par de sages réformes, n'étaient, à proprement parler, que les continuateurs du duc de Bourgogne et de Fénelon, du marquis d'Argenson et de l'abbé de Saint-Pierre ; avec d'autres idées et un trésor acquis de nouvelles connaissances, ils poursuivaient la même tâche, et une tâche aussi honorable qu'utile. Montesquieu, Turgot, Malesherbes ne sont pas hommes à confondre avec les démolisseurs, dont le premier fut malheureusement un

homme de génie. On a dit avec justice que le dix-huitième siècle, siècle éminemment critique, a beaucoup détruit et peu fondé. Tout ce qu'il a détruit n'était certes pas à conserver, et il y a des ruines qu'il faut le remercier d'avoir faites. Le grand mal qu'il a causé à la France peut, à notre avis, se résumer en un seul mot : il y a tué le respect, et dans ce mal la part principale revient à Voltaire.

Il nous est impossible de ne faire pour Voltaire que ce que nous avons fait pour les autres princes de notre littérature, de lui marquer seulement sa place au milieu de son époque et de caractériser en quelques mots son génie. Voltaire, pendant les dernières années qu'il a vécu, a véritablement régné sur la France, et ce n'est rien exagérer de dire qu'il y a été plus roi que Louis XV. Il y a tels événements de sa vie qui ont eu toute l'importance des événements publics, et l'on pourrait citer peu d'hommes qui, dans l'espace et le temps, aient exercé une influence aussi étendue que la sienne. Pourquoi faut-il qu'elle ait été si fatale? Nous l'avons laissé, au sortir de la Régence, n'étant guère connu que par *OEdipe* et la *Henriade*, et partant pour l'Angleterre, pour y respirer un air plus libre que celui de Paris. Il y passa près de trois ans et en revint enrichi de beaucoup de connaissances et d'idées nouvelles. Il ne s'attacha pas, comme Montesquieu le fit quelques années après, au grave spectacle des mœurs et des institutions d'un peuple déjà si avancé dans la noble pratique de la liberté; il étudia plus volontiers la littérature anglaise, la philosophie, les sciences expérimentales, il vécut de préférence avec

des morts immortels comme Shakespeare et Milton, et avec la personne ou les ouvrages d'illustres contemporains comme Newton, Locke, Pope et Bolingbroke. Il dut à Shakespeare l'inspiration de deux de ses tragédies, *Zaïre* et la *Mort de César*, à Newton des connaissances d'astronomie et de physique qu'il débita plus tard en beaux vers, à Locke la doctrine philosophique du sensualisme qu'il révéla à Condillac, à Bolingbroke le hardi développement de son scepticisme irréligieux. Quelque vif et original que fût l'esprit de Bolingbroke, ses idées, si elles n'eussent eu Voltaire pour interprète, n'eussent point dépassé les rivages de la Grande-Bretagne ; le génie anglais n'a rien de communicatif ; les deux révolutions de 1642 et de 1688 n'ont été pour l'Europe que des spectacles mal compris ; les hardiesses sceptiques de Hobbes, de Woolston, de Collins, de Tindal n'ont eu aucun retentissement extérieur. Mais que la France s'agite, et l'on verra aussitôt le reste de l'Europe ébranlé ; que Voltaire publie ses *Lettres anglaises*, et ce premier coup directement porté par lui à la religion retentira partout où est lue notre langue (1734). Dès ce moment, l'agression qu'il a commencée, quoique encore avec une certaine réserve, contre le christianisme, n'aura plus d'intermittence ; on la retrouvera, sous des formes diverses, dans le plus grand nombre de ses ouvrages.

Il était poëte cependant, il était passionné pour la gloire, et il savait que les plus belles moissons s'en recueillent au théâtre ; aussi ne cessa-t-il, jusqu'au terme de sa longue carrière, de rechercher les triom-

phes dramatiques. Il en obtint, et des plus brillants, des plus enivrants pour sa vanité. Nous nommions tout à l'heure *Zaïre*, fable romanesque, tissue bien faiblement à côté de la conception puissante d'*Othello; Zaïre* eut un succès de larmes peut être sans exemple (1732). Voltaire ne réussit pas autant, lorsqu'il crut dans sa *Mort de César*, tragédie sans amour, faire monter Shakespeare perfectionné sur notre scène; les mâles beautés, répandues dans quelques parties de cet ouvrage, furent applaudies, mais ne produisirent pas un effet égal à celui de la vaste composition du vieux poëte anglais. Forcé de fuir devant l'orage que les *Lettres anglaises* ont déchaîné sur sa tête, Voltaire cherche alors une retraite à Cirey, chez la célèbre marquise du Châtelet, et c'est là qu'il compose trois des plus éminentes œuvres de son théâtre, *Alzire*, *Mahomet* et *Mérope*. *Mérope*, sans être inspirée du génie grec, que Voltaire ne sentit et ne comprit jamais, offre une action simple, dont le développement habilement ménagé suffit jusqu'au bout à l'émotion dramatique. *Mahomet* est une conception forcée et fausse, où apparaît trop visiblement l'intention de décrier une autre religion que celle du prophète arabe; c'est une de ses tragédies où le poëte a le plus prodigué ce qu'il appelle lui-même « des beautés de déclamation. » Ce genre de beautés n'abonde guère moins dans *Alzire;* mais il y en a d'autres aussi, et de meilleur aloi, de celles auxquelles Voltaire donne le nom de « beautés de sentiment. » Comment ne pas s'étonner et ne pas gémir de l'implacable hostilité de l'auteur contre le christianisme, qui lui a fourni ce qu'*Alzire* a de

plus admirable ? Nous ne déroulerons pas la longue liste des autres tragédies, plus ou moins dignes de remarque, dues à la fécondité de Voltaire. Dans ces nombreux ouvrages le genre de composition se retrouve toujours le même ; c'est l'effet théâtral cherché dans des conceptions romanesques ; toujours aussi le style a le même caractère, de l'éclat avec de fausses couleurs et une facilité lâche et incorrecte qui ressemble à celle de l'improvisation italienne ; toujours enfin le poëte parle par la bouche de ses personnages, leur faisant débiter force sentences et jusqu'à de longues tirades philosophiques. Corneille et Racine avaient conçu autrement leur art ; grands poëtes, ils l'étaient à la sueur de leur front, et c'est par le travail qu'ils imprimaient à leurs chefs-d'œuvre le caractère durable de la perfection. Il ne faut pas demander à Voltaire l'esprit d'observation et la franche gaieté du génie comique, non plus que le mouvement lyrique de l'ode ; il réussit mieux dans l'épître, dans la satire, et il y a quelques-uns de ses *Discours* en vers, où il a su trouver, pour traiter des sujets philosophiques, une inspiration plus haute et plus vraie que celle de ses tragédies. Mais le triomphe de son génie est dans la poésie légère : il s'y joue avec une grâce, une vivacité, une malice pleines de charmes. Nul ne l'y a égalé. Nous voudrions pouvoir passer sous silence un poëme, qui fut peut-être le produit le plus spontané de sa verve impie et licencieuse, et qu'on n'ose nommer sans que la rougeur monte au front. La *Pucelle* de Voltaire vivra dans le souvenir de la postérité, mais elle vivra marquée du sceau ineffa-

çable de l'infamie; le sentiment national, aussi bien que la religion et les mœurs, protesteront éternellement contre l'outrage fait par une poésie impudique à la sainte héroïne qui a sauvé la France.

Le poëte n'est pas tout dans Voltaire, et son flexible génie lui a assigné aussi une des premières places parmi nos prosateurs. Vive, claire, élégante sans effort, sachant monter jusqu'à l'éloquence et descendre sans trop déroger jusqu'à la bouffonnerie, sa prose est éminemment française; elle a été par ces qualités mêmes un de ses instruments les plus puissants de destruction. Il l'a appliquée à tout avec le même succès, à l'histoire, à la philosophie, à la critique, aux sciences, au conte et au roman, au pamphlet plus qu'à tout le reste. Voltaire, comme historien, jouit de peu de crédit aujourd'hui. On lit, pour l'agrément plus que pour l'instruction, son *Histoire de Charles XII*, modèle achevé de narration ; on trouve le même plaisir, avec plus de profit, dans *le Siècle de Louis XIV*, œuvre dans laquelle le vice de la composition est racheté par l'intérêt des détails. L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* a fort perdu au progrès récent des études historiques. Voltaire s'y est proposé de faire la contre-partie, en même temps que la continuation, de l'immortel *Discours* de Bossuet : le grand évêque ayant montré la main de Dieu dirigeant à travers les siècles le cours des événements, le philosophe incrédule a entrepris de ne donner aux destinées de l'humanité d'autres causes que des causes humaines, et en expliquant par la force aveugle du hasard ce qui est autrement inexplicable, de détrôner la Providence.

Les préjugés irréligieux de Voltaire, et son savoir incomplet, quoique fort étendu, ont rendu à bon droit plus que suspecte l'autorité historique de l'*Essai sur les mœurs*. La critique impartiale doit cependant y rendre hommage à la vaste lecture de l'auteur et au prodige de sa mémoire ; elle y doit admirer même quelques chapitres où la vérité du récit et la justesse des vues égalent la perfection du langage. Dans le conte, dans le roman, Voltaire, toujours gardant les qualités supérieures de son style, amuse rarement jusqu'au rire et rarement émeut jusqu'aux larmes. On a dit « qu'il y montre l'homme à l'homme sous un jour hideusement gai, » et il est très-vrai que sa gaieté est plus près de serrer le cœur que de le dilater. Mais le plus remarquable monument de son esprit est sans contredit le volumineux recueil de sa *Correspondance*. C'est là qu'on apprend à connaître Voltaire homme de lettres, avec la délicatesse de son goût, l'intolérance de ses préjugés et les implacables rancunes de sa vanité ; Voltaire courtisan, distribuant adroitement son encens à toutes les puissances dont il a quelque chose à attendre, sauf à se consoler de ses bassesses par des épigrammes ; Voltaire philosophe, prenant tous les tons et déployant toutes les habiletés de sa plume pour donner le mot d'ordre à son armée, depuis *frère* Frédéric jusqu'à *frère* Damilaville, dans leur commune entreprise *d'écraser l'infâme*.

C'est en 1758 que Voltaire, dans sa résidence de Ferney, aux bords du lac de Genève, protégé contre les arrêts du Parlement par l'immense éclat de son nom et le voisinage de la Suisse, commença à déve-

lopper son plan d'attaque journalière et systématique contre le christianisme. Après la mort de Mme du Châtelet, en 1749, il avait accepté l'invitation plusieurs fois répétée du roi de Prusse de se rendre à Berlin, et avait passé trois ans (1750 à 1753) dans cette cour de lettrés et de savants, rassemblés autour du monarque guerrier et philosophe, sous la bannière de l'incrédulité. Voltaire ne s'y était pas aventuré jusqu'à prendre le parti de l'âme contre le médecin Lamettrie; mais, dans son poëme *de la Loi naturelle*, il s'était fait résolûment le champion de l'existence de Dieu, et il est juste d'ajouter que, dans la vaste démolition dont il fut le principal ouvrier, il s'efforça toujours de maintenir debout le principe du déisme. Il n'est pas de notre sujet de raconter sa rupture avec Frédéric, qui leur donna à tous deux leur part de ridicule, et que suivit une réconciliation plus politique que cordiale, non plus que de suivre Voltaire dans ses courses à travers l'Allemagne, et dans son séjour passager aux *Délices*, près de Genève. Établi à Ferney, et roi sur ses terres par droit seigneurial, il y acquit bientôt une tout autre souveraineté, et y tint une véritable cour. Les sourires de Mme Denys, sa nièce, n'étaient guère moins recherchés que ceux de Mme de Pompadour; le *patriarche de Ferney* était un objet de curiosité, d'admiration, on pourrait dire de dévotion pour des visiteurs, accourus de toutes les parties de l'Europe. Les ministres des grands États n'avaient pas une correspondance plus étendue que la sienne; on le flattait, on l'encensait, comme s'il eût été sur le trône. Cette sorte d'in-

violabilité royale qu'il s'était acquise le mit à l'aise dans la poursuite du grand œuvre de ses dernières années. C'est de sa retraite de Ferney qu'il lança dans le monde, sous le voile d'un anonyme qui ne trompait personne, *la Philosophie de l'histoire*, *la Bible commentée*, *l'Examen de l'histoire du christianisme*, *le Dictionnaire philosophique* et une foule d'autres moindres écrits, tous destinés à populariser l'incrédulité et à discréditer la morale en même temps que la religion. La vérité oblige de dire qu'au milieu de cette guerre impie, il lui arriva d'élever la voix à plusieurs reprises pour la cause de la justice et de l'humanité. Voltaire, on n'en saurait douter, obéit à un sentiment élevé et sincère dans les efforts qu'il fit pour sauver la tête des jeunes profanateurs du pont d'Abbeville, et pour obtenir la réhabilitation de Calas, de Sirven et de Lally. Son cœur était susceptible de mouvements généreux, et quelques-unes de ses actions furent un hommage rendu à l'Évangile, contre lequel ses écrits répandaient le blasphème. On n'en ressent qu'une plus amère douleur, lorsqu'on le voit, dans sa militante ardeur d'impiété, tourner au mal les facultés supérieures de son intelligence. Nous parlerons encore une fois de Voltaire, pour raconter l'événement suprême de sa vie, ce voyage à Paris dans lequel il vint, triomphateur octogénaire, mourir enseveli sous les couronnes.

Nous avons vu Montesquieu, sous la Régence, déployer avant Voltaire le drapeau de l'irréligion. Mais les *Lettres persanes* étaient une de ces débauches de jeunesse qui n'engagent point l'âge mûr. Ce premier

feu jeté, Montesquieu proposa à son esprit de plus sérieuses et de plus dignes jouissances que celles du libertinage de la pensée. La pente naturelle de son intelligence le portait vers l'étude des institutions politiques ; le plus intéressant spectacle offert par le monde à sa curiosité était celui des gouvernements avec leurs ressorts, leur mode d'action, leur influence sur le bonheur ou le malheur des peuples, leur nécessaire destinée. Il y avait déjà dans les *Lettres persanes* plus d'un trait qui témoignait de cette disposition du génie de l'auteur. Ses fonctions de président au parlement de Bordeaux ne faisant que le gêner dans son double besoin d'observer et de méditer, il s'en démit (1726), et usa de sa liberté recouvrée pour agrandir son instruction par les voyages. Il parcourut successivement l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre, avec le désir sincère, dit-il quelque part, de trouver chacune de ces contrées dans un état florissant. Ce fut l'Angleterre qui le retint le plus longtemps (1729 à 1732). Ses intimes relations avec Lord Chesterfield lui en rendaient le séjour agréable, et c'était là surtout qu'une ample matière s'offrait à ses observations. Revenu en France, il ne s'exila pas entièrement du monde où il était fort goûté, et Paris le vit à plusieurs reprises venant, selon un témoignage contemporain, « faire son livre dans la société, et retenant tout ce qui s'y rapportait. » Ses visites néanmoins n'y furent ni fréquentes, ni longues, et sa vie se passa dès lors presque entière dans son château de la Brède. Ce fut là que quatorze années d'une méditation tranquille mûrirent les fruits de ses études,

et firent éclore *l'Esprit des lois*. Ce grand ouvrage, titre immortel de Montesquieu à l'admiration de la postérité, avait été précédé par les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains,* livre profond quoique incomplet, écrit d'un style concis, nerveux, nouveau sans néologisme, où la pensée, sans perdre de sa justesse, s'aiguise quelquefois en épigramme, où d'autres fois, sans rien devoir à l'expression, par sa seule force, elle devient éloquente. Tout n'est pas dit assurément sur l'ancienne Rome dans le livre des *Considérations*, non plus que dans les pages si connues et si admirées du *Discours sur l'histoire universelle;* mais les investigations plus exactes et plus complètes de la critique moderne n'ont rien ôté à la supériorité du génie de Bossuet et de Montesquieu. Il reste à l'un la gloire d'avoir, de son regard d'aigle, pénétré à fond les causes morales de la grandeur romaine, à l'autre d'en avoir détaillé les causes politiques avec une sagacité incomparable. L'apparition d'un ouvrage aussi désintéressé des circonstances présentes que l'était celui de Montesquieu sembla étrange après les *Lettres persanes*. L'auteur de ces *Lettres* et du *Temple* de *Gnide* n'avait promis rien de semblable aux salons de Paris. *L'Esprit des Lois,* qui parut douze ans après (1746), trouva le public mieux préparé à l'accueillir. Le succès en fut tel qu'on n'en pouvait citer jusqu'alors un pareil; vingt-deux éditions en furent faites dans l'espace de dix-huit mois. Donner la moindre idée d'une œuvre aussi étendue et aussi complexe ne saurait entrer ici dans nos prétentions. Ce qu'il nous importe seulement de constater, ce qui est à l'honneur

du caractère comme de l'esprit de Montesquieu, c'est que, appelé par son sujet à creuser les fondements de l'édifice social, il s'abstint avec une soigneuse modération de tout ce qui pouvait l'ébranler; il se proposa de donner, et il donna l'enseignement des réformes, non celui des révolutions. Il est aisé de voir que ses intimes aspirations sont pour la liberté politique; il l'admire en Angleterre, et la désire pour la France; il porte dans l'étude de la constitution britannique une profondeur d'analyse qui est nouvelle et instructive pour les Anglais eux-mêmes; mais il se garde de décrier par une critique violente et amère les institutions caduques de la monarchie française, et d'en hâter la ruine. Il ne dit pas que l'honneur, dont il a fait le principe vital de cette monarchie, n'est plus qu'un principe mort à l'époque où il écrit; mais il montre, de l'autre côté du détroit, une autre monarchie tempérée par les lois, offrant à la liberté du sujet toutes les garanties de l'état républicain, et il laisse à l'esprit du lecteur le soin de conclure. Chose remarquable! la conclusion ne fut pas tirée alors; elle avait quelque chose de trop modeste pour l'ambition irréfléchie et illimitée des intelligences; la sagesse de Montesquieu ne devait être mise à nos yeux dans son plein jour que par l'expérience chèrement achetée de notre révolution. Pour achever de marquer à ce grand homme sa place dans le dix-huitième siècle, il est de notre devoir d'ajouter que pas une des pages de l'*Esprit des Lois* ne renouvelle les outrageantes railleries des *Lettres persanes* contre le christianisme. Montesquieu, dans tout le cours de ce livre, ne parle jamais

de la religion qu'avec une gravité respectueuse, et il n'hésite pas, à la face de son temps, à en faire une des conditions nécessaires du bon ordre des sociétés. Est-ce à dire pour cela qu'il y ait été attaché par une ferme croyance, et que son génie en ait été inspiré? Cette inspiration manque visiblement à l'*Esprit des Lois* : on voit que l'auteur n'a suffisamment approfondi le christianisme ni dans son dogme, ni dans son histoire. « J'ai toujours respecté la religion, dit-il à ses derniers moments; la morale de l'Évangile est le plus beau présent que Dieu ait pu faire à l'homme, » et il reçut après ces paroles le saint viatique (10 février 1755). Ce n'est pas là, sans doute, la profession de foi de Bossuet mourant, mais c'est moins encore celle d'un encyclopédiste. Cette mort de Montesquieu, aussi bien que la dignité calme de sa vie, et le sage emploi qu'il fit de son génie, donnent à sa physionomie, parmi toutes celles des philosophes de ce siècle, une noble singularité.

Au moment où la politique de l'expérience et du bon sens perd son illustre interprète, une autre politique, celle de la logique et de la chimère, apparaît avec tout le prestige de l'éloquence. C'est en 1755 que J. J. Rousseau publie son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Le grand orateur succède au grand publiciste.

Rousseau s'était fait connaître quatre ans auparavant par un premier discours, où il soutenait avec éclat ce singulier paradoxe que les lettres et les arts sont la perte des mœurs, et la société polie et lettrée de Paris avait applaudi avec transport à cette élo-

quente condamnation de ses goûts les plus chers. Après le succès de cet écrit et celui de son opéra du *Devin du village*, il n'eût tenu qu'à Rousseau de devenir une des idoles des salons, et d'y disputer l'empire aux beaux esprits les plus accrédités. Mais telle n'était pas la vocation de son génie. Né à Genève et dès l'enfance errant hors de sa patrie, réduit par la misère à un changement forcé de religion, puis à une domesticité avilissante et aux mille autres tristes expédients de la vie d'aventure, il était arrivé à Paris dans sa trentième année, avec la pensée d'y vivre d'une découverte musicale qu'il croyait avoir faite. Dix ans se passèrent pendant lesquels, obscur et continuant à lutter avec peine et humiliation contre la pauvreté, il continua aussi à combler par le travail les lacunes de son éducation littéraire. Ces études, quoique faites sans suite et sans dessein arrêté, le préparaient au métier d'écrivain, en même temps que s'amassaient dans son âme contre un ordre social, où il ne savait point trouver sa place, des colères qui devaient le rendre éloquent, lorsqu'elles éclateraient. La question de l'influence des lettres sur les mœurs mise au concours par l'Académie de Dijon le révéla soudainement à lui-même. Il prit sa revanche contre une société, qu'il voyait si riche, si corrompue et à la fois si amoureuse des lettres, en dénonçant la culture intellectuelle comme le principe fatal de la dépravation des mœurs. L'origine du *Discours sur l'inégalité parmi les hommes* fut la même; ce fut la solution donnée par Rousseau à un autre problème imprudemment posé par la même académie. A côté de ce

monde de grands seigneurs, de femmes élégantes, de financiers, d'académiciens, jouissant tous des aises de la vie, il a vu un autre monde de misérables, à qui leur travail ne peut assurer le pain de chaque jour, et il a été lui-même un de ces misérables; d'où vient, selon lui, cette distribution injuste du bien et du mal sur la terre? De ce que l'homme a déserté son état naturel pour vivre en société, et la conclusion légitime qui ressort de là, c'est que la vie sauvage des forêts peut seule lui restituer sa liberté et sa dignité perdues dans la vie civilisée. Ce paradoxe offrait en soi peu de péril, en dépit de la séduction que pouvaient lui prêter les déductions sophistiques de la logique de Rousseau, et Voltaire le réfuta suffisamment en regrettant avec ironie l'impossibilité où il était de se remettre « à marcher à quatre pattes, » malgré l'envie que lui en donnait le talent de l'auteur. Ce qu'il y avait de menaçant dans l'ouvrage, c'était la négation du droit de propriété et le retentissement prêté à l'éternelle plainte du pauvre contre le riche, de la foule contre les rares privilégiés de la naissance et de la fortune; c'était le ton de cette éloquence amère et véhémente, qui semblait convier non à la réforme, mais au renversement des institutions sociales; c'était la dédicace adressée à la république de Genève, avec les mots toujours si magiques de patrie, de citoyen, de liberté. Il était impossible que le *Discours sur l'inégalité* ne déposât pas un levain dangereux dans l'esprit du plus grand nombre des lecteurs.

Rousseau cependant n'avait pas encore rompu alors avec la société à laquelle il lançait un si violent ana-

thème. Ni le changement de son costume par lequel il avait prétendu afficher sa pauvreté et se séparer du monde, ni sa retraite, pendant l'hiver, de Paris à l'Ermitage n'avaient diminué les empressements dont il était l'objet, et dont il se plaignait sans les fuir. Son intimité de trois ans dans la maison de Mme d'Épinay et sa passion, qu'il a rendue si célèbre, pour Mme d'Houdetot témoignent assez qu'il se laissait volontiers prendre à la douce amorce de la conversation des femmes. Il n'avait pas cessé non plus d'avoir un pied dans le camp des encyclopédistes, et sa rupture avec Voltaire, provoquée par sa faute, n'était point consommée. Elle ne le fut que lorsqu'il eut écrit sa *Lettre à D'Alembert sur les spectacles* (1758). L'irascible poëte fut implacable envers le moraliste chagrin qui ne voulait point permettre au théâtre de corrompre les mœurs républicaines de Genève, et dès lors il ne cessa de poursuivre Rousseau de ses sarcasmes, même de ses injures. *La Lettre sur les spectacles*, par son caractère moral, était d'ailleurs en opposition trop évidente avec le matérialisme de la coterie encyclopédique pour n'être pas prise par elle comme le manifeste d'une déclaration de guerre. Rousseau, en effet, était résolu à lever hardiment sa bannière, et à faire schisme dans la philosophie du dix-huitième siècle. En quittant l'Ermitage, il alla chercher à Montmorency une solitude qu'il voulait rendre plus profonde, et de laquelle sortirent les trois ouvrages qui devaient donner le plus d'éclat à sa renommée.

Il ne faut pas juger de l'effet que produisit alors (1761) *la Nouvelle Héloïse* par celui que la lecture en

fait aujourd'hui. Ce que nous trouvons déclamatoire et faux fut pris pour l'expression la plus vraie de la passion par des milliers d'enthousiastes, et les élans de sensibilité exaltée de Julie et de Saint-Preux eurent le charme et l'utilité d'un enseignement moral pour les lectrices du *Sopha* et des *Bijoux indiscrets*. Rousseau qui attendait des femmes le succès de son roman ne l'attendait pas aussi complet. Il fut tel que Voltaire en fut importuné, et qu'il donna à ses adeptes l'exemple de parler avec mépris de *l'Héloïse*. Il était évident qu'en plaçant à côté des égarements de l'amour l'antidote du sentiment religieux, et en prétendant relever par les vertus conjugales la femme déchue, Rousseau allait à l'encontre du dogme et de la pratique sociale du dix-huitième siècle. Dès ce moment, il commença à avoir dans le monde des dévots, surtout des dévotes, mais il n'en fut que plus brouillé avec les philosophes.

Le style de *la Nouvelle Héloïse*, quoique se ressentant des défauts du sujet, montrait Rousseau en pleine possession de la langue si savante et si belle qu'à force d'étude il s'était créée. Il ne tarda pas à publier les deux livres, dans lesquels il a déposé toute sa philosophie et sa politique, *l'Émile* et *le Contrat Social*. L'un et l'autre parut en 1762. Le spectacle d'une génération amollie et corrompue, comme l'était celle des contemporains de Rousseau, lui avait suggéré naturellement l'idée de refaire l'homme par l'éducation. Mais il n'est pas un réformateur pratique, qui cherche avant tout le possible; le premier bond de son imagination le porte vers ce qui est pour lui l'idéal, l'homme de la nature; c'est cet homme qu'il entre-

prendra de former, sauf ensuite à lui faire trouver, comme il le pourra, sa place dans la société. Il ne nous appartient pas de redire ici, après tant d'autres, ce que le système de Rousseau a de chimérique et de factice, non plus que de rappeler les idées justes et vraies, trop oubliées alors et remises en honneur par l'art incomparable de son langage. L'influence philosophique de Rousseau est le seul fait que nous ayons à signaler, et elle ressort presque uniquement de *la Profession de foi du vicaire savoyard.* S'il y avait eu du courage chez le philosophe génevois à dire un jour dans le salon de Mme d'Épinay, en face d'un cercle élégant d'incrédules, « je crois en Dieu, » c'était un acte bien autrement méritoire de proclamer, en face de tout le dix-huitième siècle, les grandes vérités de l'existence de l'Être suprême, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, de la loi du devoir gravée de la main de Dieu dans nos consciences, ainsi que le fit Rousseau dans la première partie de la *Profession de foi.* Libre aux convives du Baron d'Holbach de ne voir dans ces pages immortelles « qu'un cahier de philosophie scolastique; » « ces lieux communs, » comme on affectait aussi de les appeler, revêtus d'une admirable éloquence, n'en étaient pas moins une protestation généreuse contre les doctrines dégradantes du matérialisme; ils remettaient sur la voie des dogmes chrétiens une partie de ce monde qui n'y croyait plus. Pourquoi faut-il que, dans la seconde partie du même épisode de *l'Émile,* l'auteur ait déployé, pour ruiner l'autorité de ces dogmes, toutes les ressources de son insidieuse dialectique? Pourquoi faut-il qu'il y ait

fabriqué de nouvelles armes pour les adversaires de la révélation? Il est vrai que, par une étrange contradiction, en même temps qu'il dépouille la religion chrétienne de son divin caractère, il refait Jésus-Christ Dieu, en s'inclinant devant la sublimité de sa morale et la sainteté surnaturelle de sa vie et de sa mort. Mais cet hommage, échappé à une âme naturellement chrétienne, ne pouvait compenser, auprès du public auquel il s'adressait, l'effet destructeur de ses téméraires négations, et son nom a mérité de rester inséparable du nom de Voltaire parmi ceux des ennemis du christianisme.

Voltaire cependant, en dirigeant ses coups contre le ciel, avait toujours ménagé les puissances de la terre; il en fut autrement de Rousseau, qui, en publiant *le Contrat Social* au même temps que *l'Émile*, ne craignit pas de se heurter à la fois contre l'autorité civile et l'autorité religieuse. *Le Contrat Social* est la théorie de la démocratie pure; il pose en principe la souveraineté du peuple, exercée directement dans le vote des lois, par délégation dans le gouvernement, absolue dans tous les cas, infaillible, irresponsable. Il consacre le despotisme de la multitude. Ce n'était pas tout d'abord que cette étrange doctrine, triste abus de la logique, devait passer dans l'application. Mais le jour devait venir, et il n'était pas éloigné, où *le Contrat Social*, en face de l'échafaud dressé sur nos places publiques, devait être proclamé un livre destiné à l'enseignement de tout le genre humain. Rousseau, s'il eût vécu jusque-là, eût désavoué très-certainement avec horreur le sanglant commentaire que Robes-

pierre donne à sa doctrine; mais c'est le malheureux privilége du génie que de grands maux qu'il n'a pas voulus naissent souvent de ses erreurs.

A cette époque, commencent les malheurs de Rousseau, les uns réels, les autres nés de son imagination. Il savait très-bien, et il s'en vantait, que *la Profession de foi du vicaire savoyard* l'exposait à la fois aux inimitiés du clergé et à celles des encyclopédistes, mais il ne s'attendait pas à des poursuites judiciaires. Protégé par l'amitié du prince de Conti, du maréchal de Luxembourg et de Malesherbes, ce dernier correcteur bénévole des épreuves de *l'Émile*, il comptait que l'autorité fermerait les yeux, comme elle était accoutumée à le faire, sur la publication d'un livre innocent en comparaison de tant d'autres productions sans cesse mises au jour par la presse philosophique. Mais les philosophes gardaient prudemment l'anonyme, et ne livraient que leurs ouvrages à la main du bourreau, tandis que Rousseau proclamait fièrement son nom et son titre de citoyen de Genève. Or il arriva que le Parlement, à la veille de rendre son fameux arrêt contre les jésuites, éprouva le besoin de faire une démonstration éclatante de zèle religieux, pour se laver de tout soupçon de complicité avec les philosophes; il décréta de prise de corps l'auteur d'*Émile*, et les amis de Rousseau ne purent faire en sa faveur rien de plus que de protéger sa fuite. Point d'asile pour lui à Genève, où le grand conseil le frappe d'un arrêt semblable à celui du parlement de Paris. C'est à Motiers-Travers, dans la principauté de Neufchâtel, sur les terres du roi du Prusse, qu'il

trouve un refuge, et c'est de là qu'il répond à la double attaque dirigée contre lui de Paris et de Genève. Le vénérable Christophe de Beaumont, dans sa juste sollicitude pour les intérêts de la foi, n'avait pu s'empêcher de lancer un mandement contre les erreurs trop contagieuses de *l'Émile*, et l'avait fait condamner par la Sorbonne. Rousseau, sans tenir compte du devoir qu'a imposé au prélat sa charge pastorale, lui répond par une lettre dont la véhémence, mêlée d'adresse, cause une maligne joie à Voltaire. En même temps, il écrit les *Lettres de la Montagne*, autre chef-d'œuvre d'une habile et ardente polémique, destiné à châtier sa patrie, à laquelle il a renvoyé son titre de citoyen. Mais Rousseau, que son imagination malade rendait déjà insociable dans ses tranquilles retraites de l'Ermitage et de Montlouis, tomba dès lors dans une sombre mélancolie, dont les accès le firent quelquefois trembler lui-même pour sa raison. Ce n'étaient pas seulement les philosophes, ses ennemis trop réels, qu'il accusait de conspirer contre lui; c'était le monde entier; tout lui était objet de soupçon. Un moment, il céda aux instances de Hume, le fameux sceptique écossais, et consentit à accepter chez lui l'hospitalité à Wooton, dans le Derby-shire. Mais l'accord ne fut pas long entre les deux philosophes, et Rousseau quitta l'Angleterre avec un amer surcroît de misanthropie. Après avoir erré quelque temps en France, sans y être persécuté, il finit par revenir à Paris (1770), où il vécut huit années, solitaire au milieu du mouvement de la grande cité, toujours pauvre, toujours malade d'esprit et souvent

de corps, ne cherchant plus qu'à oublier les hommes et à s'en faire oublier. Il avait commencé à Wooton, et achevé avant de rentrer à Paris, un livre destiné à paraître après sa mort, ses *Confessions*, étrange monument d'égoïsme et d'orgueil, autant que de génie. Se plaçant au pied du trône de l'Éternel, et y convoquant avec lui tous les hommes, Rousseau les somme tous de découvrir leur cœur à son exemple, et il défie un seul d'entre eux d'oser dire ensuite : « je fus meilleur que cet homme-là. » On a l'esprit confondu et le cœur serré bien douloureusement, quand on voit ce superbe défi jeté à l'humanité tout entière, après la longue série de cyniques aveux qui salissent les pages des *Confessions*. Rousseau prêtant à cette histoire de sa vie toute la séduction de son style, a laissé pour postérité littéraire ces écrivains de notre siècle, plus ou moins dignes de lui être comparés, que nous avons vus, dans leur *autobiographie*, se déshabiller sans pudeur devant le public, et réclamer, non pas notre pitié et notre indulgence, mais nos respects et notre admiration pour les honteuses misères de leur âme.

Après Voltaire, Montesquieu et Rousseau, il nous reste à mentionner un autre grand écrivain, qui a apporté sa part à la gloire littéraire du dix-huitième siècle, dont le génie est marqué au cachet de cette époque, mais qui, dans la région séparée où ses études l'avaient placé, eut le bonheur de demeurer étranger à la lutte philosophique ; nous voulons parler de Buffon. Buffon, dans ses hypothèses scientifiques sur *les Époques de la nature*, s'est peu inquiété

de se mettre en accord avec la Genèse, et en cela il est de son siècle. S'il consent à reconnaître dans la création un créateur, et dans l'homme intelligent et libre autre chose que de la matière, il ne s'explique pas du reste avec une parfaite clarté sur le fond de ses croyances, et son silence est assez facile à comprendre. Mais son langage grave et circonspect s'abstient soigneusement de toute attaque directe contre les vérités de la foi ; s'il ne croit pas, il respecte. Il sut par là épargner le trouble à sa vie, qui se prolongea, dans sa calme régularité, jusqu'à la veille de nos orages politiques (1788). Les découvertes modernes faites par la géologie et l'anatomie comparée ont condamné les théories de Buffon, mais n'ont pas fait vieillir le magnifique vêtement dont il les a parées; ses *Époques de la nature* se lisent comme le roman de la science. Il en est autrement de *l'Histoire des animaux*, le plus populaire des ouvrages de Buffon, où le génie de l'observation scientifique se joint aux grandes qualités de l'écrivain. Ce n'est pas ici la facile élégance de la langue de Voltaire, non plus que les mouvements passionnés de celle de Rousseau; c'est une langue que distinguent surtout l'harmonie, l'élévation, on pourrait dire la majesté. Buffon a révélé sa théorie de l'art d'écrire dans son *Discours de réception à l'Académie française*. C'est là que se trouve cette phrase si connue « que le génie est une longue patience, » et cette autre que « le style est l'homme. » Nul écrivain assurément n'a mieux que Buffon justifié cette dernière assertion par son exemple, et l'on retrouve dans la pompe parfois un peu monotone, dans

la dignité un peu tendue de son style quelque chose du grand air et des manières seigneuriales qui n'abandonnaient jamais le châtelain de Montbard.

Nous avons nommé *l'Encyclopédie*, cette Babel des connaissances humaines, comme on l'appelait dès lors, sans mentionner encore les deux principaux architectes de ce gigantesque édifice, Diderot et d'Alembert. La conception de l'œuvre appartient à Diderot, tête volcanique, pleine d'idées qui y bouillonnaient confusément, et, comme un torrent de lave, faisaient un effort continuel pour se répandre au dehors. Il y a de tout chez Diderot, des notions vraies et justes, des éclairs de génie et les instincts d'une bonne nature, à côté des théories sociales les plus monstrueuses, du plus grossier matérialisme et des plus scandaleuses obscénités. Il pleure à la première communion de sa fille, il s'attendrit d'enthousiasme aux pieds de l'impératrice Catherine II, et il demande les entrailles du dernier des prêtres pour étrangler le dernier des rois. Tout chez lui se grossit par l'emphase, et il lui arrive sans cesse de faire peur à Voltaire lui-même par ses emportements déclamatoires. D'Alembert est un tout autre esprit. Grand géomètre, écrivain sobre jusqu'à la sécheresse, peu soucieux des hasards que court l'imagination de Diderot et ne dépassant guère les limites du scepticisme, il marqua surtout par son esprit de conduite dans le parti philosophique, et s'y fit regarder comme un sage. Citerons-nous maintenant les enfants perdus de ce parti, Helvétius frivole auteur du livre *de l'Esprit*, qui attribue à la forme des mains de l'homme sa supériorité intellectuelle

sur les autres animaux, et proclame l'amour de soi comme l'unique principe de la morale; le baron d'Holbach, amphitryon de la secte et prédicateur effronté de l'athéisme dans son livre aussi absurde que révoltant du *Système de la nature;* Damilaville, Boulanger, Naigeon et vingt autres oubliés aujourd'hui, mais prônés alors comme les réformateurs éclairés et courageux du genre humain? La rapidité obligée de cette esquisse nous dispense heureusement ici des détails.

On aimerait à voir, en face de cette conspiration puissante formée contre le christianisme, sortir des rangs du clergé français de vigoureux apologistes. Malheureusement ils n'existaient pas. Nous avons dit comment l'église gallicane, depuis cinquante ans, avait laissé toute son attention et tous ses efforts s'absorber dans le stérile débat de la bulle *Unigenitus*. Les philosophes pendant ce temps avaient gagné du terrain, et quand le clergé, tardivement alarmé, songea à le leur disputer, il n'était plus en mesure de le faire. Les grandes lumières, qui lui avaient donné tant d'éclat dans le siècle précédent, étaient éteintes; la supériorité du talent et la faveur de l'opinion égarée étaient passées du côté de ses adversaires. Les estimables sermons du P. de Neuville et de l'abbé Poulle, les éclats même de l'éloquence du P. Bridaine ne prévalaient pas contre les plaisanteries de Voltaire. Chose triste à dire, la plupart des prédicateurs en étaient venus à déserter dans la chaire l'exposition et la défense du dogme; ils payaient eux-mêmes le tribut à la philosophie du temps en ne prêchant plus que la

morale de l'Évangile, affadie à l'usage du monde. Deux hommes cependant ont laissé le souvenir d'un talent réel déployé dans l'apologétique. L'abbé Guénée, dans ses *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire*, releva les erreurs et les ignorances nombreuses du philosophe en matière d'antiquité sacrée, et il le fit avec assez d'esprit pour mettre les rieurs de son côté. On le lut jusque dans les salons incrédules. Le docte Bergier n'eut pas le même genre de succès. Athlète intrépide de la foi, il ne laissa sans réfutation ni le théisme quasi chrétien de Rousseau, ni le déisme épicurien de Voltaire, ni le matérialisme du baron d'Holbach. Dans d'autres écrits, il opposa aux négations philosophiques une démonstration lumineuse des vérités fondamentales de la religion, et ses œuvres n'ont pas cessé de fournir de solides arguments à la controverse catholique contre l'incrédulité. Mais il fut peu lu alors là où il importait qu'il fût lu davantage, et il n'arrêta guère les progrès de la contagion que dans l'intérieur du sanctuaire.

On ne s'attend pas que nous suivions dans toute l'étendue de son domaine la littérature du second ordre, si abondante, nous ne voulons pas dire si riche, à cette époque. Jamais l'activité réelle ou factice de la pensée, les calculs de l'intérêt ou de la vanité, l'entraînement de la mode n'avaient à ce point répandu le goût d'écrire. On ne voyait que prétendus poëtes et prétendus philosophes, quelques-uns même aspirant à la fois à l'un et à l'autre titre. Le plus grand nombre est oublié de nos jours, mais il en est pour qui le silence serait une injustice. Il faut savoir gré à Con-

dillac de l'honorable inconséquence qui l'a empêché de tirer les conclusions dernières de la philosophie sensualiste de Locke, qu'il fit prévaloir en France sur le cartésianisme. Helvétius et plus tard Cabanis se chargèrent de faire aboutir au matérialisme, qui en est la légitime conséquence, la doctrine de la sensation transformée. Mais Condillac, malgré sa liaison avec quelques-uns des encyclopédistes, respecta toujours l'habit ecclésiastique qu'il portait, et évita soigneusement de s'engager dans la polémique ardente du dix-huitième siècle. Il philosopha librement, mais gravement, et sans sortir des questions de métaphysique et de logique, donna une grande popularité à son enseignement par la trompeuse clarté de son langage. Le frère de Condillac, l'abbé de Mably est moins circonspect que lui; les études qu'il a faites de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne ont un but systématique, celui de lui fournir des arguments à l'appui de ses opinions républicaines. Il ne lui manque que l'éloquence de Rousseau pour marcher de pair avec le citoyen de Genève, comme prédicateur de la liberté et de l'égalité. Il est curieux de le voir dans ses *Observations sur l'Histoire de France*, fausser tout l'ensemble des faits pour retrouver dans le passé les titres que la nation possède à être libre, et pour lui tracer logiquement le chemin qui la doit conduire de la monarchie à la démocratie. Mably devait avoir et il eut l'autorité d'un éminent publiciste au début de notre révolution; l'expérience qui nous est venue depuis lors a grandement fait déchoir cette autorité.

Le dix-huitième siècle a son moraliste digne d'être

placé dans un rang honorable après celui qu'occupent Pascal et Nicole, la Rochefoucauld et la Bruyère, c'est Vauvenargues. Rien de plus intéressant que la destinée de ce jeune officier qui, revenu avec une santé ruinée de la désastreuse retraite de Prague et dégoûté de la vie militaire, cherche dans la culture des lettres un soulagement à ses souffrances physiques, en même temps qu'il demande à la méditation un remède contre la maladie de son âme, contre le doute. Voltaire lui avait tendu une main secourable, l'avait encouragé, l'avait soutenu dans ses défaillances, et peut-être Vauvenargues dut-il à la reconnaissance et au respect que lui inspirait son bienfaiteur de résister à l'entraînement de son âme vers les vérités chrétiennes. Il eut le malheur, à ce qu'il semble, de douter jusqu'au terme de sa trop courte carrière. Cependant il croyait au devoir et à la vertu ; il aimait la gloire, mais n'étant pas assuré de l'obtenir, il s'en consolait en se disant « qu'on peut être au-dessus des grands talents, comme des grandes places, par le cœur; » il proclamait le désespoir la plus grande de nos erreurs, et se rattachait de toutes ses forces à l'idée de la Providence; il pensait souvent à la mort, et se demandait s'il y avait sécurité pour l'incrédule, après s'être trompé dans la vie sur tant d'autres choses, à courir le risque de se tromper à sa dernière heure sur la religion. Ce tourment d'une âme honnête et élevée, exprimé avec le pénétrant accent de la vérité, émeut profondément. Envisagée de ce côté, la physionomie de Vauvenargues a quelques traits de ressemblance avec celle de Pascal. Le charme particulier que cause la lecture de

ses écrits tient au sincère amour du vrai et du bien qui partout y respire. Il mourut dans sa trente-troisième année en 1747, laissant, chose rare en son temps, une mémoire pure et les regrets qui s'attachent à de belles pages inachevées.

On nous pardonnera de réunir dans une brève nomenclature quelques autres écrivains, étoiles secondaires de la Pléiade littéraire du dix-huitième siècle ; Duclos, que nous avons eu déjà l'occasion de nommer, esprit fin et observateur malicieux sous les dehors de la rusticité bretonne, sceptique avec prudence, peintre de mœurs volontiers cynique plutôt que moraliste, collecteur d'anecdotes souvent suspectes plutôt que véritable auteur de mémoires, historien de Louis XI sans intelligence du moyen âge ; Marmontel, dont le *Bélisaire* et les *Incas* n'ont plus aujourd'hui de lecteurs, dont les œuvres poétiques en ont moins encore, et qui n'en acquit pas moins assez d'importance alors pour devenir secrétaire perpétuel de l'Académie française ; Chamfort, lauréat académique en vers et en prose, écrivain et causeur très-spirituel, sachant amuser très-agréablement les salons aux dépens de la religion et de la pudeur ; Thomas, que les inspirations d'une âme honnête ont rendu parfois éloquent dans le genre faux de *l'éloge*, et qui se montre excellent critique dans son essai sur ce genre, mais qui gâte trop souvent son style par la déclamation et l'emphase ; la Harpe, élève et admirateur outré de Voltaire, qui eut le bonheur dans ses dernières années de répudier les doctrines de son maître, poëte médiocre, mais auteur d'un cours de littérature justement estimé,

malgré bien des vues superficielles et de faux jugements. Nous sommes obligés de passer avec la même rapidité sur des hommes dignes de la reconnaissance de la postérité, qui, au milieu du mouvement et du bruit de ces beaux esprits courant par toutes les voies après la renommée, se livraient en silence à d'austères et patients travaux. C'étaient les dignes successeurs de Mabillon et de Montfaucon, les bénédictins D. Bouquet et D. Clément, premiers auteurs du vaste *Recueil des historiens de France*, c'était D. Rivet qui a commencé la grande *Histoire littéraire*, c'étaient les historiens des provinces et à leur tête D. Vaissette, qui, dans son *Histoire générale du Languedoc* a laissé un monument d'un prix inestimable. A côté de ces savants personnages prennent place le docte Secousse, continuateur du *Recueil des Ordonnances* commencé par Laurière, Fréret qui, avec son esprit lumineux et son savoir immense, se lança hardiment, quelquefois téméralrement, à travers les ténèbres de la chronologie des premiers âges, et le président de Brosses, qui, dans son *Histoire du septième siècle de la république romaine*, a si bien restitué, à force d'érudition et de sagacité, les pages perdues de Salluste. De Brosses, encore qu'imbu des idées nouvelles, encourut l'inimitié de Voltaire, qui lui ferma les portes de l'Académie française.

Le goût passionné du théâtre était alors un des traits les plus saillants du caractère national : il n'est guère de récit du temps qui ne nous montre Paris beaucoup plus occupé des débuts d'un acteur ou de la première représentation d'une tragédie que des évé-

nements de la guerre de Sept Ans, et nous avons vu des vieillards, en parlant de Lekain et de Brizard, de Melles Clairon et Dumesnil, s'animer d'un tout aussi vif enthousiasme qu'en racontant la prise de la Bastille. A une époque, qui n'était point celle de l'inspiration poétique, la tragédie était loin de produire des chefs-d'œuvre; mais il n'y avait si mince aspirant au renom d'auteur qui ne crût devoir faire son entrée dans le monde littéraire en courtisant Melpomène. Le simple catalogue d'ouvrages, la plupart mort-nés, nous entraînerait trop loin. Citons seulement le *Spartacus* de Saurin, qui dut la plus grande part de son succès aux sentences, qu'on appellerait de nos jours *humanitaires*, débitées par le gladiateur philosophe; citons aussi le *Siége de Calais*, drame national, assez habilement conçu, que les défauts du style rendent aujourd'hui difficile à lire, mais qui réveillant le sentiment français au lendemain de la honteuse paix de Paris, procura à de Belloy un des triomphes dramatiques les plus éclatants. Nommons enfin Ducis, imitateur mal avisé de Shakespeare et pourtant poëte, à qui échut l'honneur d'être le successeur de Voltaire à l'Académie française. La comédie, dans cette période de notre histoire littéraire, fait meilleure figure que le drame tragique[1]. La *Métromanie* de Piron est un ouvrage fait de verve; le poëte s'est mis lui-même sur la scène avec la folie des vers, qui a été celle de toute sa vie, et l'on ne songe pas à lui demander compte du trop peu d'action de son drame, en présence des beautés

1. Voltaire, bien entendu, étant excepté.

originales dont le détail de l'œuvre étincelle. Le *Méchant* de Gresset est une reproduction fidèle du ton de la société au milieu du dix-huitième siècle; la langue du persiflage, si fort à la mode, y est parlée dans la perfection; peu d'ouvrages, sur la scène comique, ont un aussi grand mérite de vérité relative. On n'en saurait dire autant de Marivaux, qui donne à tous ses personnages son propre esprit, esprit fin et délicat, mais peu naturel, et auquel notre vocabulaire a dû le mot nouveau de *marivaudage*. Voltaire, trop méprisant pour cet ingénieux et agréable écrivain, lui a reproché *ses drames bourgeois ;* il eût mieux fait de réserver ce jugement sévère pour l'innovation malheureuse essuyée alors par la Chaussée, celle de la *comédie larmoyante*. Le succès n'en fut pas de longue durée, et ce fut en vain que Diderot, poursuivant la même tentative, prétendit rendre sa prose plus naturelle et plus émouvante que les vers de la Chaussée ; *le Père de famille* et le *Fils naturel* ne furent que de froides et ennuyeuses déclamations. Encore quelques années, et Beaumarchais va donner au théâtre un autre genre de comédie, dont la nouveauté hardie et séduisante enivrera le public ; mais les représentations du *Mariage de Figaro* sont un événement trop intimement lié à l'histoire politique du règne de Louis XVI pour pouvoir en être séparé.

Il serait injuste, au terme de cette énumération, de ne pas donner un souvenir au petit nombre de poëtes qui, en refusant de s'enrôler sous la bannière philosophique, s'ils ne firent pas toujours acte de talent, firent au moins acte d'indépendance. L'esprit ne manque

pas aux comédies de Palissot, surtout à celle des *Philosophes*, mais. il n'eut ni assez de verve, ni une assez puissante originalité, pour tenir contre le courant de l'opinion qui emporta promptement ses ouvrages. Autant en arriva à le Franc de Pompignan, qu'on ne connaît guère que par une strophe admirable de son ode sur la mort de J. B. Rousseau, et par un vers dédaigneux de Voltaire. C'était cependant un homme de cœur et de talent, digne ami de Louis Racine, et, aussi bien que lui, voué par une conviction sincère à la défense des antiques croyances. Mais, comme on l'a très-bien dit[1], il représente un parti vaincu, et il n'y a eu pour lui ni justice contemporaine, ni réhabilitation au tribunal de la postérité. L'infortuné Gilbert, à cet égard, a trouvé un meilleur sort ; en mourant à l'hôpital, il a fait ses *Adieux à la vie*, par des strophes qui sont gravées dans toutes les mémoires, et quelques-uns des vers de sa satire du dix-huitième siècle ont laissé sur les ridicules et les vices de cette époque comme la marque du fer chaud impossible à effacer.

Ce serait omettre un fait très-considérable dans l'histoire de l'esprit français, que de ne pas dire à quel point son influence se répandit alors au dehors. Les chefs-d'œuvre de notre littérature, au temps de Louis XIV, avaient propagé notre langue et quelque chose de nos mœurs chez les nations voisines, mais sans exercer sur elles aucune action politique ni religieuse. Il en fut autrement au dix-huitième siècle ;

1. M. Villemain.

les idées françaises envahirent une grande partie de l'Europe, et, à divers degrés de profondeur, elles la pénétrèrent. Frédéric II les avait déjà établies en souveraines dans son académie de Berlin; elles allaient bientôt être introduites dans le gouvernement autrichien par l'empereur Joseph II, esprit étroit et faux avec des lumières et des intentions généreuses, qui prit les erreurs de son jugement pour les dictées de sa conscience, et se fit tyran au nom de la philosophie, persécuteur au nom de l'humanité. Il faut se garder sans doute de prendre trop au sérieux les coquetteries de la grande Catherine avec Voltaire, et ses sympathies pour des doctrines dont elle redoutait peu la contagion pour son empire. On voit trop bien qu'au moyen de l'éblouissante auréole que lui font les philosophes, elle s'efforce d'aveugler l'Europe sur le crime de son avénement et sur les vastes projets de son ambition; mais il n'en reste pas moins vrai que la société russe, encore à demi-barbare, a reçu l'esprit du dix-huitième siècle. Cet esprit inspire Gustave III à Stockholm, et a fait de sa cour une cour française; il inspire à Naples le ministre Tanucci, à Florence le grand-duc Léopold, le comte Firmian à Milan; il a pour représentant en Piémont, le maniaque Alfieri, qui en restera pénétré, même après qu'il se sera fait l'implacable ennemi de la France. La barrière elle-même des Pyrénées a été franchie par les idées venues de Paris, et elles se personnifient, en se combinant avec le caractère national, dans Aranda et Campomanès à Madrid, dans le marquis de Pombal à Lisbonne. Le mouvement de la réforme, au seizième

siècle, avait été moins rapide et moins contagieux que le fut alors le mouvement philosophique.

En essayant, dans notre superficiel jugement sur cette époque, de faire au bien et au mal leur juste part, nous n'ignorons pas que nous n'aurons ni assez loué pour les uns, ni assez blâmé pour les autres; c'est là le sort ordinaire des opinions modérées. Voulant cependant ne laisser aucun doute sur notre pensée, nous dirons, au risque de nous répéter, que nous sommes de cœur et d'âme avec Montesquieu lorsqu'il travaille à populariser en France les notions de la liberté politique; avec Rousseau, lorsqu'il défend éloquemment Dieu, l'immortalité de l'âme et les droits souverains de la conscience; avec Voltaire, lorsque prenant en main la cause de l'humanité, il renverse l'échafaud où est monté Calas. Nous serons de même avec Turgot et Malesherbes, quand ils s'efforceront par de généreuses réformes de satisfaire les légitimes impatiences de l'opinion publique fatiguée des abus du pouvoir absolu. De même aussi serons-nous avec le vertueux et infortuné Louis XVI, quand il rendra l'état-civil aux protestants, supprimera la corvée et les derniers restes du servage, abolira la torture et commencera, par l'établissement momentané des assemblées provinciales, à initier la nation à la connaissance et à la discussion de ses affaires. Il y a dans toutes ces choses et d'autres semblables d'incontestables titres d'honneur pour le dix-huitième siècle. Mais l'histoire, selon nous, l'équitable et véridique histoire ne trouvera jamais les accents d'une justice assez sévère, ni d'une assez amère dou-

leur pour condamner et pour déplorer l'atteinte désastreuse qui fut portée alors par une philosophie indigne de ce nom aux plus saintes et aux plus nécessaires croyances de l'humanité.

CHAPITRE XXXII.

DEPUIS LE TRAITÉ DE PARIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XV
(1763 A 1774.)

En reprenant le fil interrompu de notre récit, nous trouvons tout d'abord à raconter le procès et l'expulsion des jésuites. Rien de plus conforme à ce qu'on est convenu d'appeler « la logique des faits, » rien de plus conséquent avec l'esprit général du dix-huitième siècle, que l'arrêt rendu par le Parlement contre la célèbre compagnie : il n'en est pas moins vrai de dire qu'une réunion de circonstances accidentelles et jusqu'à un certain point fortuites contribua pour beaucoup à ce grave événement. Au lendemain de la mort de Louis XIV, l'irritation contre les jésuites était tellement répandue qu'il eût été facile au régent, en les proscrivant dès lors, d'ajouter à la popularité momentanée de son gouvernement. Mais il avait trop d'équité naturelle et de sens politique pour hasarder un acte d'injuste violence, qui lui eût légué, et au roi après lui, de sérieux et longs embarras. Fidèle alliée des évêques dans le maintien de la bulle *Unigenitus*, la Société de Jésus continua à être en butte aux haines jansénistes, mais elle n'avait plus auprès du roi un

P. Tellier, dont la toute-puissance et le zèle persécuteur la désignassent d'une façon particulière à la vindicte de l'opinion publique. Ce n'était guère que dans quelques ordres religieux, jaloux du crédit dont elle jouissait à Rome, et dans les parlements, joignant à un gallicanisme outré les rancunes héréditaires de Port-Royal, que se conservait contre eux une implacable inimitié. Il est inutile d'ajouter que les philosophes, dans leurs attaques journalières contre toutes les institutions chrétiennes, ne ménageaient pas une milice religieuse vouée plus que toute autre à les défendre. Rien de tout cela cependant n'annonçait un péril prochain pour les jésuites.

Le pays de l'Europe où leur domination était la plus ancienne et la plus incontestée fut celui qui commença contre eux la persécution. Le Portugal était gouverné alors par un de ces ministres réformateurs, qui se donnent la mission de civiliser violemment les peuples par le despotisme. Le marquis de Pombal, lors du tremblement de terre qui détruisit les trois quarts de Lisbonne en 1755, avait déployé une active et intelligente énergie, par laquelle il avait achevé de subjuguer son maître, le faible et voluptueux Joseph Ier, et il profitait de son ascendant pour briser sans ménagement tous les obstacles qui contrariaient ses réformes. Ceux qu'il rencontrait lui venaient surtout de l'orgueilleuse aristocratie du pays et de la Société de Jésus. Une tentative d'assassinat sur la personne du roi lui fournit l'occasion de porter à l'un et l'autre de ses ennemis un coup décisif. L'échafaud se dressa avec une formidable solennité sur les bords du Tage

pour plusieurs membres des deux premières familles du Portugal ; trois jésuites furent accusés d'être leurs complices; l'un d'eux fut brûlé comme hérétique, les deux autres moururent en prison (1760). Ce premier pas fait, Pombal ne s'arrêta pas en chemin; il ordonna l'arrestation de tous les religieux de la compagnie en Portugal et au Brésil, les entassa sur des navires et les fit jeter sur la côte d'Italie, déclara leurs biens confisqués, et finit par rompre toute relation avec Rome. L'impression produite à Paris par les premiers actes de cette tragédie fut celle d'un étonnement mêlé d'horreur; les philosophes, défenseurs attitrés de l'humanité, se récrièrent contre les féroces exécutions dont Pombal avait épouvanté le Portugal. Puis, quand les choses eurent suivi leur cours, et qu'on eut vu un petit pays se débarrasser à si peu de frais de la puissante compagnie et braver si audacieusement le saint-siége, il ne manqua pas de gens pour y trouver un exemple et un encouragement.

On se souvient que Mme de Pompadour, tout en continuant de régner à Versailles, avait mis en 1756 une sorte d'ostentation à faire savoir que le scandale de sa liaison adultère avec le roi avait cessé. Voulant ajouter à l'éclat de ce changement, elle s'adressa au P. de Sacy, l'un des plus considérables parmi les jésuites de France, pour obtenir de lui sa réconciliation avec l'Église. Le religieux, moins indulgent qu'elle l'avait espéré, lui refusa inflexiblement les sacrements, tant qu'elle n'aurait pas quitté la cour. Deux autres jésuites, le P. Pérusseau et le P. Desmarets signifièrent peu après au roi le même refus, aussi longtemps qu'il

garderait auprès de lui Mme de Pompadour. La toute-puissante favorite, peu faite pour comprendre les devoirs d'un prêtre, ne vit dans cette juste sévérité qu'une intrigue dirigée contre elle par la reine et le dauphin, l'un et l'autre affectionnés aux jésuites, et dès lors, ennemie déclarée de la compagnie, elle se jeta aux bras des philosophes. Une occasion se présenta bientôt pour elle de satisfaire son ressentiment.

C'était un malheur, et, si l'on veut, un tort de la compagnie de Jésus que, dans les contrées éloignées, quelques-uns de ses membres étendaient leur action trop en dehors de la sphère du ministère apostolique, et donnaient leurs soins à des intérêts trop humains. A côté des missionnaires, saintement dévoués à la gloire de Dieu et au salut des âmes, qui allaient, au péril de leur vie, évangéliser les peuplades sauvages, d'autres se trouvaient qui, pour assurer le bien-être de leurs néophytes et accroître la prospérité matérielle de leur institut, se livraient à de grandes entreprises de culture et à des spéculations de commerce très-considérables. Un de ces derniers, le P. Lavalette, supérieur des missions aux Antilles françaises, ayant perdu, au début de la guerre, cinq de ses navires pris par les Anglais, tomba en faillite, et fut poursuivi par ses créanciers devant le tribunal des juges-consuls de Marseille. La compagnie de Jésus donna alors un étrange démenti au renom d'habileté mondaine qui lui a été fait par ses adversaires. Dans une circonstance où il y allait pour elle de la vie ou de la mort, elle ne fit point un pas qui ne fût une

faute. Il eût fallu d'abord, et à tout prix, étouffer l'affaire en prévenant la première poursuite; les moyens n'en manquaient pas à la société : elle laissa condamner Lavalette au remboursement de plus de quinze cent mille livres, et intenter une action en solidarité au P. de Sacy, procureur général des missions de France (mai 1760). L'arrêt rendu, on eût pu tout finir encore par un payement immédiat; le général de l'ordre, le P. Ricci s'y refusa, et l'on appela du jugement consulaire. Il était passé en usage que les affaires des réguliers ressortissaient au grand conseil; les jésuites étaient assurés de trouver faveur devant ce tribunal, instrument toujours docile de la volonté royale. Ils déclinèrent sa juridiction, et demandèrent à être jugés par la grand'chambre du Parlement. Les Pères montraient par là une honorable confiance dans leur bon droit; mais cette confiance touchait presque à la folie ; ce n'était rien moins qu'aller offrir la gorge au couteau. Le refus de payement du P. Ricci se fondait sur ce que Lavalette, en se livrant à des opérations commerciales, avait violé les constitutions de l'ordre : dernière faute qui mit le comble à toutes les autres. On ne donnait pas seulement au Parlement le droit, on lui faisait une sorte d'obligation de requérir l'apport à sa barre de ces constitutions, jusqu'alors enveloppées d'une sorte de mystère (avril 1761). Ce ne fut plus dès lors le P. Lavalette, ce fut la compagnie qui fut en cause ; il ne s'agit plus du remboursement d'une créance contestée, mais de l'existence même des jésuites en France.

Le parlement de Paris choisit dans son sein des

commissaires chargés de lui faire un rapport sur les constitutions; autant en firent la plupart des autres parlements du royaume, et c'est alors que parurent successivement les fameux comptes rendus de la Chalotais, de Montclar, de Joly de Fleury, ainsi que le réquisitoire de l'abbé Chauvelin. Rien ne saurait peindre l'ardeur avec laquelle la curiosité publique se jeta sur ces écrits. Les *Provinciales* redevinrent par suite un livre de circonstance; tous les griefs jadis imputés aux jésuites revirent le jour. Les salons du dix-huitième siècle se scandalisaient de leur morale relâchée; les jansénistes, dont les clameurs fanatiques avaient naguère troublé le cerveau et égaré le bras de Damiens, anathématisaient leurs doctrines régicides; des écrivains, qui chaque jour avaient la sape à la main pour miner l'ordre social, étaient les plus ardents à proclamer l'existence de cette compagnie, qui formait un état dans l'État, incompatible avec celle de la monarchie. La reine et le dauphin, dans l'ombre où ils étaient relégués, ne pouvaient être d'un secours bien efficace aux jésuites au milieu d'une telle tempête. Louis XV, malgré Mme de Pompadour, eût voulu les sauver, et Choiseul, qui n'avait pas encore pris parti contre eux, lui donnait le conseil de se hâter, sous peine de voir bientôt l'orage trop fort pour être combattu. Comme toujours, le roi n'agit qu'avec une molle indécision : il soumit les constitutions à l'examen d'une commission de quarante évêques, et sur leur avis à peu près unanime « de conserver l'institut, comme la religion elle-même, » il promulgua un édit qui en confirmait l'existence. Mais il

ne fit aucun usage de son autorité pour obtenir que le Parlement enregistrât cet édit, et le Parlement enhardi précipita ses coups de manière à assurer sa victoire. Le 8 juillet 1761, l'abbé Terray conseiller, clerc de mœurs décriées, fit un rapport aux chambres assemblées touchant « la morale et la pratique des prêtres soi-disant de la Société de Jésus, » et sur ses conclusions deux arrêts furent rendus le 6 août suivant, dont l'un condamnait au feu vingt-quatre ouvrages publiés depuis 1590 par divers membres de la compagnie et fermait ses colléges; dont l'autre déclarait « l'institut de la dite société attentatoire à l'au-« torité de l'Église, à celle des conciles généraux et « particuliers, à celle du saint-siége et des supérieurs « ecclésiastiques, non moins qu'à celle des souve-« rains, » permettait au procureur général « de faire « intimer le général et la société des soi-disant jé-« suites. » Le terme de l'ajournement fut fixé à un an.

Dans cet intervalle, le duc de Choiseul adressa au nom du roi, à l'ambassadeur français à Rome une dépêche (16 janvier 1762) qui lui ordonnait de proposer à Clément XIII une transaction, en vertu de laquelle le général de la compagnie, renonçant à une autorité illimitée incompatible avec les lois du royaume, nommerait à l'avenir un vicaire chargé de gouverner en conformité avec ces lois les jésuites de France. La célèbre réponse « sint ut sunt, aut non sint[1], » fut faite alors non par le P. Ricci, mais par le pape; le véné-

1. Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient plus.

rable Clément XIII, en souscrivant à la réforme proposée, aurait cru tuer la société de Jésus; il voulut laisser cette cruelle immolation à d'autres mains que les siennes. Le 6 août 1762 étant arrivé, le Parlement ne tarda pas d'une heure à promulguer l'arrêt, depuis longtemps délibéré et rédigé, par lequel il déclarait, après un long et violent préambule, « les vœux des jésuites non valables, et la société déchue de son admission et rétablissement, et irrévocablement exclue du royaume. » Et comme si cet arrêt rendu par défaut eût déjà fait loi, l'exécution en fut entamée avec autant de rigueur que de célérité.

Il manquait cependant à cette décision judiciaire et à d'autres analogues prises par les parlements de Rouen, de Bordeaux, d'Aix, de Grenoble, etc., la sanction nécessaire de l'autorité royale; les arrêts avaient besoin d'être convertis en édit. Louis XV résista pendant plus de deux ans aux efforts faits pour emporter son consentement. Les applaudissements forcenés prodigués au Parlement par la bourgeoisie janséniste et par la faction de l'Encyclopédie, loin de l'incliner vers la mesure, l'en détournaient : il ne laissait pas non plus d'être troublé par le concert presque unanime des évêques à protester contre le dommage fait à la religion; il ne pouvait enfin être entièrement insensible aux reproches journaliers qu'il lisait dans les yeux de sa femme, de son fils et de ses filles, et qui réveillaient dans son âme dégradée par le vice les impressions de crainte religieuse qu'il avait reçues dans son enfance. Mais Mme de Pompadour savait comment empêcher que la voix oubliée de la conscience se fît trop long-

temps écouter. Choiseul, en outre, depuis que les parlements avaient poussé si loin l'affaire, ne se sentait plus de force à entrer en lutte avec eux; c'eût été une guerre à mort, et d'autres intérêts lui commandaient de ne pas l'engager. Il représenta fortement au roi l'inévitable alternative du renvoi des parlements ou de celui des jésuites. Le premier de ces partis eût fort souri à Louis XV, s'il eût eu alors auprès de lui, comme il l'eut peu après, un conseiller assez audacieux pour lui proposer la chose et pour l'exécuter; mais le ministre et la favorite étaient tous deux trop épris de la popularité pour heurter aussi violemment l'opinion publique. Ils endormirent les scrupules catholiques du roi à force de lui répéter que la religion avait subsisté quinze cents ans sans les jésuites, et qu'elle subsisterait encore sans eux, et le misérable monarque, contre sa conscience, signa la déclaration qui supprimait la société de Jésus en France (novembre 1764).

Lorsque à la fin du seizième siècle (1594) un édit semblable avait été porté par Henri IV, il y avait eu motif à cette mesure. Nous n'entendons pas par là mettre à la charge de la compagnie les attentats de Barrière et Jean Châtel; nous voulons constater seulement que sa forte organisation, son dévouement absolu à la papauté avec laquelle le roi n'était point réconcilié, l'ardeur militante avec laquelle elle servait les intérêts de l'Espagne, pour tout dire en un mot l'excès de sa puissance et celui de son zèle pouvaient la rendre suspecte à la royauté. On pouvait dire alors qu'elle était un État dans l'État. En était-il de même, de bonne foi, à une époque où le pouvoir pontifical,

pliant partout sous l'ascendant des couronnes, ne recevait d'elles que des outrages; où les jésuites ne lui apportaient plus que le faible secours d'une fidélité souvent tremblante; où, loin de menacer l'autorité des rois, ils avaient plutôt le tort contraire de trop rechercher leur faveur, et d'entrer trop avant dans le manége des cours? Les motifs qui furent allégués pour leur suppression, quelque retentissement qu'on leur ait prêté, furent puérils ou mensongers; il n'y en eut qu'un de réel, et on se garda bien de le dire tout haut, c'était l'Église qu'on attaquait en eux. « Il faut espérer, écrivait Voltaire à la Chalotais, qu'après avoir purgé la France des jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis[1]. » Et quelques mois après, craignant que l'arrêt du Parlement ne profitât qu'aux jansénistes: « Que me servirait, écrivait-il au même, d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups[2]? » Rien de plus clair que le sens de ces paroles; l'avant-garde de l'armée pontificale n'avait été si violemment assaillie que pour avoir meilleur marché du corps de bataille.

Il n'entre pas dans notre sujet de dire comment, sous d'autres influences, le pieux Charles III fut amené à faire en Espagne ce que venait de faire en France le chef de sa maison (1767); comment il fut imité à Naples par son fils Ferdinand IV, et ensuite à Parme par son frère l'infant D. Philippe. A ce der-

1. Lettre du 17 mai 1762.
2. Lettre du 3 novembre même année.

nier coup, l'indignation du chef octogénaire de la chrétienté, abreuvé de tant d'amertumes, ne se contint plus; il fulmina contre le duc de Parme une bulle par laquelle il le déclarait, comme vassal rebelle de l'Église, excommunié de fait et déchu de sa principauté (janvier 1768). Il fut aisé au duc de Choiseul de soulever dans l'âme de Louis XV l'orgueil de la maison de Bourbon contre ce coup mal assuré de la politique pontificale; la saisie d'Avignon, dont l'exemple avait été donné par Louis XIV, fut immédiatement ordonnée; les troupes du roi des Deux-Siciles envahirent en même temps Bénévent et Ponte Corvo, enclaves du territoire napolitain appartenant au saint siége. Ce ne fut pas tout; Choiseul fatigué de l'obsession journalière des parlements et des embarras que causait à sa politique la question non encore terminée de l'existence des jésuites dans la catholicité, se détermina à condescendre aux exigences du roi d'Espagne, et à requérir du pape l'abolition de l'ordre. Les ambassadeurs de France, d'Espagne et des Deux-Siciles présentèrent à Clément XIII un mémoire par lequel, au nom de leurs souverains respectifs, ils demandaient la suppression de la société de Jésus (janvier 1769). Le vénérable pontife, comme foudroyé par ce coup, mourut quelques jours après (3 février). Tout l'effort des princes de la maison de Bourbon fut dès lors de donner à Clément XIII un successeur qui s'engageât préalablement à obéir à leur impérieuse requête : le cardinal Lorenzo Ganganelli ne recula point devant cet engagement, et fut intronisé sous le nom de Clément XIV (19 mai). Aussi longtemps qu'il

le put, le malheureux pontife éluda l'accomplissement d'une promesse qui faisait le tourment de sa conscience; mais l'opiniâtre Charles III et son ambassadeur plus opiniâtre que lui encore, le comte de Florida Blanca, ne laissèrent pas à Clément XIV le temps de respirer, et finirent par lui arracher, « pour le bien de la paix, » l'acte qui déclarait la société de Jésus supprimée (21 juillet 1773). « Cette suppression me donnera la mort, » dit-il en signant le bref *Dominus ac Redemptor*, et dans les angoisses de la maladie qui le mit l'année suivante au tombeau (22 septembre 1774), il ne cessa de protester contre la violence qui lui avait été faite en répétant « *compulsus feci, compulsus feci !* » On a attribué sans preuve au poison cette mort trop naturellement expliquée par la souffrance d'une âme profondément troublée et égarée en certains moments jusqu'à la perte de la raison.

Il ne fut pas donné à Mme de Pompadour de voir finir cette grande affaire à laquelle ses petites passions avaient eu dans le principe une telle part. Elle mourut le 15 avril 1764, comme elle avait vécu, continuant jusqu'au bout ses soins au gouvernement de l'État et aux élégances de sa toilette. Louis XV, sur qui elle régnait encore à son lit de mort, ne témoigna nulle émotion lorsqu'il la vit expirer ; une intimité de vingt ans ne semblait lui avoir laissé aucun souvenir. Il se montra plus sensible à un autre coup qui suivit de près celui-là. Nous avons dit comment il s'était fait un système de tenir à l'écart le dauphin, donnant à ses courtisans l'exemple de l'oubli et du dédain pour l'héritier de sa couronne. Le dauphin, chez qui se

joignaient à la pratique austère des vertus chrétiennes les lumières d'un esprit sérieux et appliqué, était ainsi parvenu à sa trente-sixième année, gémissant sous le poids de la triste inaction à laquelle le condamnait la jalousie paternelle. Détaché de la vie qui ne lui procurait que des amertumes, il laissa s'aggraver, sans beaucoup de souci, une maladie dont il prévoyait l'issue fatale, et fut enlevé à la France trop peu éclairée sur la perte qu'elle faisait (20 décembre 1765). La postérité ne doit pas donner pour base à son jugement sur ce prince l'insolent mépris qu'affectait pour lui le duc de Choiseul ; elle ne doit pas le regarder comme un dévot, aveuglé par le fanatisme, qui eût tenté une réaction violente et impraticable contre toute amélioration et toute réforme politique et sociale. Le goût qu'il avait pour la lecture et la méditation de *l'Esprit des Lois* suffirait à prouver le contraire, si le témoignage de ceux qui l'approchaient n'était d'ailleurs unanime sur son amour du bien, sur la fermeté qu'il eût mise à l'accomplir, sur l'esprit de modération et de tolérance, en même temps que de sagesse et de justice, qu'il eût porté dans le gouvernement. Comme nous le disions plus haut, il leur rappelait le duc de Bourgogne. Louis XV ne donna pas au dauphin les larmes que Louis XIV avait répandues en mettant son petit-fils au tombeau. Ce fut sur la France et sur l'avenir dont elle était menacée que parut s'éveiller sa sollicitude : « Pauvre France, « s'écria-t-il, entre un roi de cinquante-cinq ans et « un dauphin de onze ! » La mort, entrée dans la maison royale, y redoubla alors ses coups, comme

autant d'avertissements donnés au monarque vieillissant. La dauphine, princesse aussi aimable que vertueuse, sembla pendant quelques instants exercer sur lui un salutaire empire; il venait passer auprès de la veuve de son fils les heures naguère données à la débauche; mais la tombe s'ouvrit pour Marie-Josèphe de Saxe aussi prématurément que pour son époux (23 mars 1767), et cette nouvelle perte laissa Louis XV livré aux accès d'un sombre ennui. Sa tristesse devint plus accablante encore lorsque, l'annee suivante (25 juin 1768), mourut la reine Marie Leczinska; non qu'il ressentît des regrets bien profonds pour une épouse depuis si longtemps délaissée; mais le vide qui se faisait autour de lui l'épouvantait; il entendait parler de poison, comme on en avait parlé lors des funérailles royales qui avaient attristé coup sur coup les dernieres années de Louis XIV. Un moment, ses pieuses filles purent croire que la crainte de la mort allait le ramener à la religion et mettre un terme au long scandale de sa vie. Mais les familiers de Louis XV, le vieux maréchal de Richelieu à leur tête, avaient trop d'intérêt à ne pas laisser durer ce retour de conscience; ils firent si bien qu'au bout de peu de temps les petits soupers recommencèrent. Il ne manqua point de nobles dames qui se montrèrent jalouses de succéder à Mme de Pompadour, et, s'il faut en croire les récits du temps, la sœur de Choiseul, l'altière et audacieuse duchesse de Gramont ne négligea rien pour s'assurer ce honteux héritage. Elle n'y réussit point. Le valet de chambre Le Bel, sûr de captiver d'autant mieux son maître

qu'il le dégraderait davantage, alla chercher parmi les beautés vénales de Paris la nouvelle sultane qui devait régner à Versailles : cinq mois après la mort de Marie Leczinska, Jeanne Vaubernier fut présentée au roi sous le nom trop connu de la comtesse du Barry, et la cour de France fut pour six ans aux pieds d'une prostituée.

Il fallait un véritable vertige pour braver à ce point l'opinion publique, alors que le pouvoir, chaque jour en lutte avec elle, était chaque jour par elle vaincu et humilié. Durant la période de temps comprise entre le traité de Paris et la mort de Louis XV, il n'est pas une année où ne se succèdent avec un triste éclat ces défaites de l'autorité civile et religieuse. On sait comment le protestant Calas fut alors l'innocente victime de l'esprit de persécution que le déclin de la foi n'avait pas ralenti, et quel triomphe la réhabilitation du supplicié procura à Voltaire et à la philosophie (1765). C'est encore Voltaire qui, peu après, porte un nouveau coup à la magistrature, en faisant casser l'arrêt rendu contre Sirven, autre religionnaire injustement accusé de parricide (1768). Les efforts du potentat de Ferney ne réussirent pas à sauver la vie de l'infortuné La Barre, officier de dix-huit ans, qui, avec d'Etalonde, son camarade, s'était fait un jeu sacrilége de briser un crucifix sur le pont d'Abbeville; mais la colère éloquente du grand écrivain fit retomber le sang du condamné sur la tête des juges. Un procès, dont le retentissement fut bien autrement considérable, ajouta au discrédit de la justice parlementaire. On se rappelle les fautes et les revers du comte

Lally-Tolendal, successeur de Dupleix dans l'Inde. Si ce dur et vaillant soldat, dont l'administration avait soulevé tant de haines, était coupable d'avoir trahi les intérêts du roi, comme on l'en accusait, ce n'étaient pas messieurs de la Grand'Chambre qui eussent dû connaître de ses opérations militaires. Choiseul, néanmoins, par une lâche condescendance pour la compagnie des Indes qui imputait à Lally sa ruine, le livra au Parlement, et Paris vit avec horreur le vieux guerrier, un baillon dans la bouche, décapité devant l'Hôtel-de-Ville (6 mai 1766). Un arrêt de réhabilitation, obtenu par le fils de la victime, vengea treize ans plus tard la mémoire du comte de Lally, et son supplice ne fut qu'une honteuse aggravation de la perte de l'Inde pour le gouvernement de Louis XV.

Telle était cependant la confusion de toutes choses dans le royaume, que ces mêmes magistrats, organes impopulaires de la justice, se faisaient en même temps par leur résistance systématique à l'autorité royale une éclatante popularité. Le parlement de Paris ne se contentait pas de son opposition habituelle aux mesures financières ; il ne lui suffisait point d'avoir fait successivement sortir du contrôle général Laverdy et d'Invau, et d'avoir poussé à leur place un de ses membres, l'entreprenant et cynique abbé Terray (1769), qui devait se montrer si peu fidèle à la compagnie d'où il était sorti : les magistrats, siégeant sur les fleurs de lis, en étaient venus à ne plus reconnaître que pour la forme le principe de la souveraineté absolue du roi, et prétendaient lui oppo-

ser la coalition permanente des cours supérieures, réunies en un seul corps, dont celle de Paris devait être l'âme. Louis XV, dans un lit de justice tenu en 1766, s'éleva d'un ton de maître contre ce pernicieux système d'unité, qui, « en introduisant dans la mo- « narchie un corps imaginaire, en troublait l'har- « monie ; » mais son gouvernement n'en continua pas moins de rencontrer à chaque pas « l'association de résistance » qu'il avait si formellement condamnée. Le duc de Fitz-James à Toulouse, le marquis du Mesnil à Grenoble, furent cités en justice pour avoir voulu faire exécuter par force les ordres du roi dans la province qu'ils commandaient, et le parlement, venant en aide par ses remontrances à ceux de Languedoc et de Dauphiné, contraignit Louis XV à désavouer des sujets qui « osaient se placer entre le roi « et les ministres essentiels de la justice souveraine, « ceindre pour ainsi dire le bandeau royal et s'appro- « prier la puissance du monarque. » Mais ce fut en Bretagne qu'éclata le plus violemment l'orage parlementaire, parmi des populations depuis longtemps mécontentes et jalouses à l'excès de leur indépendance. Le duc d'Aiguillon, qui y commandait, n'avait tenu aucun compte du génie breton, non plus que du contrat en vertu duquel la province était entrée dans le corps de la monarchie ; il avait, par une longue série d'actes arbitraires, soulevé, à la fois, contre lui et la fière noblesse qui siégeait aux États l'épée au côté, et le parlement où le procureur général La Chalotais par son talent et l'énergie de son caractère s'était acquis une haute influence. Le 2 novembre 1764, les

députés des États de Bretagne portèrent au roi des remontrances votées par le parlement et exposant dans le langage le plus énergique les griefs de la province. Quatre-vingt cinq magistrats furent mandés de Rennes à Versailles pour y recevoir de la bouche du monarque une réponse sèche et dédaigneuse (18 mars 1765); la leur fut la démission de toute la compagnie. Leur exemple fut suivi par le parlement de Pau, à la suite d'une contestation avec son premier président, et de proche en proche, il y eut dans toutes les cours supérieures du royaume un concert de remontrances la plupart si hardies que Choiseul alarmé conseilla au roi des concessions. La Chalotais crut le moment favorable pour venir demander à Versailles le rappel du gouverneur qui mettait en feu la Bretagne; il comptait pour l'obtenir sur l'assistance de Choiseul, ennemi du duc d'Aiguillon; mais le neveu du maréchal de Richelieu était trop bien appuyé à la cour, pour que le ministre avec tout son crédit, crût prudent de l'attaquer en cette circonstance; il laissa la Chalotais poursuivre seul avec d'Aiguillon sa querelle. Deux lettres anonymes outrageuses et menaçantes pour la personne royale furent alors adressées à Louis XV; un jeune maître des requêtes, destiné à une équivoque et passagère renommée, Calonne, prétendit reconnaître dans ces lettres l'écriture de La Chalotais, et, sans plus d'examen, le procureur général et son fils furent arrêtés (novembre 1765). Ce ne fut pas seulement la Bretagne, ce fut la France entière qui s'émut en apprenant que, sur les papiers saisis de la Chalotais, on construisait contre lui une accu-

sation capitale. Le plan d'union des parlements, réprouvé par Louis XV, était imputé au magistrat breton comme un crime de lèse-majesté. C'en était assez pour que la voix unanime de la magistrature française s'élevât en sa faveur, et il fallut une fois de plus que, dans une mauvaise cause, la royauté s'avouât vaincue. Louis XV, donna le 24 décembre 1766 des lettres patentes par lesquelles il déclarait toute la procédure éteinte, ne voulant pas, disait-il, trouver de coupables. Ni La Chalotais n'accepta cette sorte de pardon, qui laissait « son honneur compro- « mis, » ni la Bretagne ne consentit à reconnaître le parlement intrus que le duc d'Aiguillon avait prétendu lui imposer. Plus de deux années se passèrent pendant lesquelles l'opiniâtreté bretonne lutta contre les prétentions absolues du gouvernement royal, et elle finit par obtenir sur lui une dernière et plus complète victoire. Le vrai parlement fut rétabli à Rennes en 1769, et le vieux La Chalotais, d'accusé devenu accusateur, eut la satisfaction de voir son orgueilleux antagoniste mis en jugement devant la cour des pairs (1770).

Parmi ces défaillances journalières d'un pouvoir aux abois, c'était pour le duc de Choiseul une tâche bien difficile que celle de relever la France en Europe, et d'effacer les affronts de la guerre de Sept Ans. Il s'y appliquait cependant avec persévérance, occupé surtout de remettre la marine française en état d'affronter celle de l'Angleterre. C'était là l'idée fixe de sa politique : rassuré par l'alliance autrichienne contre toute crainte de guerre continentale, il était impatient

de renouveler la lutte sur mer, et répandait avec une judicieuse profusion les trésors du royaume dans les arsenaux de Brest et de Toulon, de Lorient et de Rochefort. Les vues personnelles du roi étaient loin en cela d'être d'accord avec les siennes : Louis XV avait hérité de Fleury la crainte de l'Angleterre, et les revers de la dernière guerre n'avaient fait que fortifier en lui ce sentiment. Mais Choiseul se flattait, avec l'appui de l'opinion publique, de vaincre les résistances du faible monarque, accoutumé à obéir à ses ministres en les blâmant. Il comptait, en outre, sur la coopération empressée de Charles III, animé d'une haine irréconciliable contre le cabinet britannique. Malheureusement, l'œil incessamment tourné vers la Manche, Choiseul détourna trop ses regards de l'Europe orientale, et laissa se préparer dans l'ombre un des plus scandaleux attentats au droit des nations, en même temps qu'un des plus graves échecs pour la politique française.

Il ne faut pas lui rapporter l'honneur de l'incorporation définitive de la Lorraine à la France, encore qu'elle ait eu lieu sous son ministère. La mort de Stanislas Leczinski, qui survint en 1766, ne fit que consommer ce qui existait en droit et presque en fait depuis vingt-huit ans : une administration toute française avait préparé les Lorrains, si longtemps attachés à leurs chefs nationaux, à entrer en sujets soumis dans le corps de la monarchie. Une autre annexion, qui suivit de près celle-là, coûta plus d'efforts à la France. On se souvient qu'en 1751 quelques bataillons envoyés par le roi en Corse y avaient rétabli la domi-

nation génoise. Ces troupes n'eurent pas plutôt quitté l'île qu'elle se souleva, et presque sur tous les points, secoua le joug de ses maîtres. Pasquale Paoli, qui avait été le chef de l'insurrection, devint le chef du gouvernement, et il déploya les qualités d'une intelligence supérieure pour soumettre à une organisation régulière ses sauvages compatriotes. Pour la seconde fois le cabinet de Versailles fut invoqué comme arbitre entre la république de Gênes et ses sujets affranchis, et ce fut alors que l'envoyé Corse, le colonel Buttafuoco, chargé d'obtenir du gouvernement français la reconnaissance de l'indépendance de sa patrie, reçut en même temps l'étrange mission de demander pour elle une constitution à J.-J. Rousseau (1764). Choiseul ne se pressa de répondre ni aux Corses ni aux Génois; il en résulta que ceux-ci, désespérant de recouvrer par la force leur conquête perdue et trop fiers néanmoins pour transiger en vaincus avec des rebelles, offrirent de se libérer de leurs obligations pécuniaires envers la France en lui transportant leurs droits de souveraineté. La proposition fut acceptée et le traité fut signé à Versailles le 15 mai 1768. La Corse cependant refusa de reconnaître une convention, qui disposait d'elle « comme d'un troupeau de moutons envoyé au marché; » elle courut aux armes. Le succès couronna les premiers efforts des héroïques montagnards; mais lorsqu'au printemps de 1769, le comte de Vaux eut débarqué dans l'île avec plus de vingt mille soldats, toute l'habileté de Paoli et tout le patriotisme des Corses ne purent tenir contre la supériorité du nombre; la Corse capitula, la souve-

raineté de la France fut acceptée, et Paoli qui avait attendu vainement les secours de l'Angleterre, alla lui demander un refuge. Le comte de Vaux, et après lui le gouverneur Marbeuf, s'appliquèrent à faire tolérer par des mesures de conciliation et de douceur la nouvelle domination donnée à l'île, et le duc de Choiseul put s'attribuer l'honneur d'avoir, sous l'œil jaloux du peuple anglais, agrandi la France d'une importante acquisition dans la Méditerranée.

Nous lui reprochions tout à l'heure de s'être montré trop peu soucieux des destinées de la Pologne. L'anarchie croissante de ce malheureux pays le poussait alors à grands pas vers la fin de son indépendance. La vraie politique de la France, celle que le marquis d'Argenson avait sagement conseillée dans son court ministère, était d'aider les Polonais à réformer les vices de leur constitution et à rendre avant tout leur royauté héréditaire. Choiseul ne parut pas le comprendre. Stanislas-Auguste Poniatowski, un des amants de la grande Catherine, ayant été donné par elle pour successeur à Auguste III (1764), le cabinet de Versailles ne songea qu'à affaiblir par ses intrigues le pouvoir déjà si chancelant du vassal de la Russie : c'était seconder les vues de la czarine, d'autant plus maîtresse en Pologne que l'autorité du roi y était moindre. L'opinion européenne était du reste bien éloignée de lui demander compte de ses tyranniques envahissements. La nation polonaise, par son obstination à rejeter de son sein le protestantisme, avait été mise au ban de la philosophie, tandis que Catherine, protectrice des dissidents, était devenue pour

les coryphées de l'Encyclopédie l'objet d'un culte idolâtre. Il n'y avait sorte de coquetterie dont elle n'eût usé auprès de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert pour se les rendre favorables; les réformes philosophiques dont elle faisait étalage sans dangers pour son pouvoir, dans un empire encore barbare, étaient saluées en prose et en vers comme l'éclatant phénomène de « la lumière venant du nord, » et l'oppression de la Pologne, aussi bien que le double assassinat de Pierre III et d'Ivan Antonowitch, disparaissaient au milieu du nuage d'encens brûlé à Paris devant la moderne Sémiramis. Elle avait d'ailleurs pour complice, dans son attentat à l'indépendance polonaise, le vieux Frédéric, aussi attentif qu'elle à entretenir l'anarchie dans un pays dont le démembrement avait été sa constante pensée. Trois années se passèrent pendant lesquelles toutes les tentatives de réforme politique faites par les patriotes les plus éclairés et par le faible roi lui-même échouèrent devant le concert machiavélique des deux potentats voisins unis pour maintenir la confédération aristocratique et désordonnée de l'ancienne Pologne. Un acte plus significatif marqua bientôt le but où ils tendaient : quarante mille Russes franchirent la frontière polonaise, comme protecteurs de la minorité dissidente qui s'était confédérée à Radom, et le fantôme royal qui siégeait au palais de Varsovie s'éclipsa devant l'insolente dictature de l'ambassadeur moscovite, le prince Repnin. Les évêques de Cracovie et de Kiovie furent par les ordres de l'envoyé de Catherine violemment arrachés de leurs siéges et transportés en Sibérie (1767). A ce

coup qui frappait le Polonais dans ce qu'il a de plus cher, sa religion et sa patrie, le sentiment national fit dans quelques âmes généreuses une soudaine explosion : Krasinski, évêque de Kamenetz, et un simple gentilhomme du nom de Pulawski se firent les chefs d'une confédération formée dans la petite ville de Bar en Podolie, pour affranchir leur pays de la tyrannie étrangère (février 1768). Pendant que des bandes héroïques, sans calculer leurs faibles ressources, entamaient contre les Russes, une guerre de partisans, Krasinski se rendait à Versailles pour implorer les secours de la France. Choiseul, dans sa confiante légèreté, en était encore à ne pas croire au partage possible de la Pologne; l'accord lui semblait impossible entre la Russie et la Prusse, l'Autriche et la Turquie, puissances limitrophes de cette malheureuse contrée. Trop peu inquiet de l'issue finale de la crise qu'elle traversait, il crut faire assez en envoyant à la confédération de Bar de l'argent et quelques officiers. Ce qu'il fit de plus utile pour elle fut de déterminer le sultan Mustapha III à déclarer la guerre à Catherine. L'alliance turque procura les moyens de s'organiser et de se fortifier à l'insurrection polonaise; malheureusement l'esprit de parti qui continuait à diriger la nation et que l'étranger fomentait, ne permit aux patriotes que des succès incomplets et passagers, et les revers de l'empire ottoman ne tardèrent pas à entraîner la ruine de la confédération de Bar. La czarine, attaquant le sultan avec des armes nouvelles, avait appelé à la liberté les populations grecques de la Morée, unies aux Russes par le lien de la religion : il

fut facile aux Turcs d'étouffer dans des flots de sang ce soulèvement mal concerté; mais partout ailleurs la fortune leur fut contraire; leur flotte fut détruite dans le golfe de Tchesmé, près de Chio, par celle des Russes que manœuvraient des officiers anglais (5 juillet 1770), et deux mois après, la prise de Bender et d'Ismaïl rendit l'armée moscovite maîtresse de la Bessarabie. Choiseul déçu dans son espoir de voir la Pologne sauvée par les Ottomans, s'obstinait encore à attendre de Marie-Thérèse une ferme opposition aux projets ambitieux de Catherine et du roi de Prusse; mais Marie-Thérèse, encore que dans la plénitude de la puissance souveraine, ne pouvait plus se considérer comme seule arbitre des grands intérêts de la politique autrichienne; son fils Joseph II avait ceint depuis quatre ans la couronne impériale, et le clairvoyant Frédéric II avait deviné dans ce prince d'autres dispositions que celles de sa mère. Résolu plus fermement que jamais au démembrement de la Pologne, il y prépara le jeune empereur dans une double entrevue qu'il eut avec lui, et l'inclina habilement vers une politique qui devait le séparer de la France.

C'était le moment cependant où un nouveau lien semblait plus étroitement que jamais rapprocher l'une de l'autre la maison de Bourbon et la maison de Lorraine; le dauphin de France venait d'épouser l'archiduchesse Marie-Antoinette (16 mai 1770). L'impératrice-reine, qui désirait passionnément ce mariage, avait trouvé chez le duc de Choiseul un empressement égal à celui qu'elle avait elle-même de le conclure. Dans la ferveur de son zèle religieux, Marie-Thérèse

regardait l'union de plus en plus intime des deux grandes monarchies catholiques comme le plus sûr rempart des intérêts de la foi. Elle avait besoin en outre du bras de la France pour la soutenir en Allemagne contre les envahissements de l'ambition prussienne. Choiseul, de son côté, dans ses projets de guerre maritime, attachait un prix extrême à tenir séparée de l'Angleterre la puissante alliée que pendant un siècle elle avait toujours trouvée sur le continent. L'impatience de voir cette union accomplie était telle des deux parts qu'on n'attendit pas pour la célébrer que les deux époux fussent sortis de l'adolescence[1].

Marie Antoinette apportait en France un vif désir de se rendre agréable à tout le monde, au roi plus qu'à personne; rien ne lui avait été plus expressément recommandé par les instructions maternelles. L'exquise fleur de sa beauté, le gracieux abandon de ses manières, la joie naïve qu'elle ressentait de son nouveau rang et de sa nouvelle patrie semblèrent pour un moment lui faire trouver grâce devant la cour, comme devant le monarque ; mais ce fut de bien peu de durée ; le parti puissant qui aspirait à renverser du pouvoir le duc de Choiseul devint tout aussitôt pour elle un parti ennemi, attentif à épier les moindres imprudences de son âge pour les calomnier, et murmurant déjà dans les salons de Versailles ce nom d'*Autrichienne,* destiné à allumer un jour contre elle les

1. Louis-Auguste, dauphin de France, duc de Berry, né le 23 août 1754, était âgé alors de moins de seize ans; Marie-Antoinette-Joséphe-Jeanne de Lorraine, née le 2 novembre 1755, n'avait que quatorze ans et demi.

fureurs populaires. Paris a longtemps conservé le souvenir de la journée néfaste du 30 mai 1770, qui vit les fêtes données pour le mariage du dauphin et de la dauphine se changer en une effroyable scène de deuil. Les bienfaits qui furent répandus alors par la charité du couple royal ne parvinrent pas à dissiper les sinistres impressions laissées par cet événement dans les esprits de la multitude.

Nous avons nommé en rougissant la courtisane vulgaire, dont le règne venait de commencer à Versailles. Mme du Barry n'avait pas les prétentions politiques de la marquise de Pompadour; elle eût volontiers renfermé son empire dans les limites de son boudoir; les affaires de l'État vinrent l'y chercher, sans qu'elle y songeât. Dans la négociation assez difficile de sa présentation à la cour, elle avait trouvé une assistance empressée auprès du maréchal de Richelieu et de son neveu le duc d'Aiguillon; elle fut dès lors engagée dans les intérêts de ces deux seigneurs contre leur ennemi le duc de Choiseul. Choiseul, naguère courtisan fort souple de Mme de Pompadour, mit, on ne sait trop pourquoi, son orgueil à ne pas s'incliner devant la nouvelle idole offerte par Louis XV aux adorations de la cour; il y eut chez lui et chez la duchesse de Gramont sa sœur une continuelle affectation à accabler Mme du Barry de leurs superbes dédains. La maîtresse du roi, après quelques hésitations, releva le gant qui lui était jeté par le ministre, et ce fut entre eux un duel à mort. Les alliés de la comtesse dans cette guerre ne furent pas seulement des courtisans sans pudeur, esclaves de la faveur royale; on s'afflige

de voir rangés derrière elle les amis du dernier dauphin, les dévots, comme on les appelait, adversaires déclarés de Choiseul et du parlement. Le duc de La Vauguyon, chef de ce parti, donna la main à d'Aiguillon, libertin hypocrite, qui s'était fait de son dévouement à la cause perdue des jésuites, comme un manteau pour couvrir la dépravation de ses mœurs : unis à la favorite, ils travaillèrent à miner le terrain sous les pas de Choiseul, qui, se croyant assuré auprès du roi comme auprès du public, dédaignait trop leurs obscures manœuvres.

Deux hommes à qui, dans sa confiante légèreté, il venait d'ouvrir la porte du ministère, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray ne tardèrent pas à entrer dans la ligue qui conspirait sa perte. Maupeou, chargé des haines et du mépris du parlement de Paris qu'il avait présidé pendant plusieurs années, n'aspirait qu'à se venger de cette puissante compagnie, et ne pouvant compter sur Choiseul pour le coup d'État qu'il méditait contre elle, il avait mis secrètement au service de la faction de Mme du Barry la vigueur et l'audace sans scrupule de son caractère. Terray, personnage de la même trempe que Maupeou, capable de courir les plus hardies aventures pour pousser sa fortune, était entré au contrôle général des finances avec la pensée de solder les dettes de l'État par la banqueroute, et il n'avait pas moins besoin que le chancelier de s'affranchir de l'importune opposition du parlement. Il était donc également acquis aux ennemis du duc de Choiseul. Le procès soutenu alors par le duc d'Aiguillon, on pourrait le dire contre tous

les parlements réunis du royaume, avait amené une crise qui ne permettait pas à l'issue de la lutte de se faire longtemps attendre.

La Bretagne n'avait trouvé qu'une incomplète satisfaction dans la décision royale qui l'avait délivrée de son gouverneur et lui avait rendu son parlement; le cri unanime de la province continuait à s'élever contre l'administration oppressive du duc d'Aiguillon, et à demander vengeance des nombreux méfaits qui l'avaient signalée. Une instruction fut commencée contre lui à Rennes : témoins subornés dans l'affaire de La Chalotais, concussions énormes, actes odieux de séquestration et de violence, étaient les principaux griefs portés devant des magistrats peu disposés à rendre au prévenu une justice impartiale. Mais il n'appartenait qu'au parlement de Paris de juger un duc et pair de France; la cause fut donc évoquée devant cette juridiction suprême, et la cour garnie de pairs reçut l'ordre de se rendre à Versailles, où le roi entendait la présider lui-même (4 avril 1770). L'accusé parut devant ses juges avec une ferme et hautaine contenance, en homme assuré non de son innocence, mais de son impunité. Il y avait trois mois que durait l'instruction de ce grand procès, lorsque Louis XV fatigué prétendit y couper court par un lit de justice (27 juin). Des lettres patentes lues par le chancelier proclamèrent la conduite du duc d'Aiguillon irréprochable et toutes procédures faites soit par lui, soit contre lui, également anéanties. Le temps était passé où les magistrats s'inclinaient en silence devant le monarque parlant « dans la plénitude de son autorité

souveraine : » le Parlement, le lendemain, sur la simple lecture des pièces de l'instruction commencée, rendit un arrêt qui déclarait le duc d'Aiguillon « inculpé de faits entachant son honneur, et à ce titre suspendu de toutes les fonctions et prérogatives de la pairie. » Cet arrêt, qui flétrissait un accusé sans l'avoir entendu, était une énormité judiciaire; il fut cassé par le grand conseil. Le Parlement n'en persista pas moins à contester le droit du pouvoir royal à anéantir une procédure commencée; il vit s'engager hardiment dans sa cause le corps toujours frémissant de la magistrature bretonne, et après lui, toutes les cours supérieures du royaume. L'étrange doctrine de l'unité et de l'indivisibilité politique du Parlement, n'était plus seulement proclamée en principe; elle passait dans l'action. Un nouveau lit de justice, dans lequel Louis XV alla lui-même saisir au palais les pièces du procès du duc d'Aiguillon et faire effacer des registres tout ce qui était relatif à cette affaire, ne termina rien (3 septembre); la querelle ne fut qu'ajournée après les vacances. Maupeou, qui marchait vers son but d'un pas résolu, se hâta alors de la rallumer en requérant l'enregistrement d'un édit qui interdisait les termes *d'unité* et *de classes,* défendait toute correspondance entre les parlements, toute suspension de la justice, et toute résistance à la signification de la volonté royale, sous peine de privation d'offices (27 novembre). La réponse de la compagnie fut telle qu'il l'attendait : les magistrats déclarèrent que « dans leur douleur profonde, ils n'avaient point l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie

et de l'honneur des sujets du roi. » (13 décembre.) C'était la formule habituelle pour suspendre le cours de la justice. Des lettres de jussion leur furent vainement adressées pour rouvrir leurs audiences (19 décembre); ils s'obstinèrent dans leur détermination, comptant sur l'émotion ordinaire qu'elle produisait parmi le peuple de la capitale. Ils ne soupçonnaient pas la profondeur du dessein arrêté contre eux dans l'esprit du chancelier.

L'exécution de ce dessein était toutefois subordonnée à la chute du duc de Choiseul, dont la cause était liée à celle des parlements. Maupeou le savait, et pour ce dernier coup, comme pour l'autre, il avait tout préparé. La maîtresse du roi était entre ses mains un instrument dont il se servait avec autant de succès que d'habileté. Mme du Barry ne cessait d'irriter l'orgueil de Louis XV contre le serviteur assez insolent pour blâmer, à la face de toute la cour, les amours de son maître. Le portrait de Charles Ier peint par Van-Dyck, avait été placé dans le boudoir de la comtesse, et chaque jour elle y appelait les regards de son amant pour l'effrayer du sort qui l'attendait, s'il ne se hâtait d'abattre l'audace parlementaire. La guerre maritime, autre épouvantail du faible monarque, lui était enfin présentée comme à la veille d'éclater par suite des préparatifs menaçants de Choiseul contre l'Angleterre. On disait vrai en cela; Choiseul était entré dans une querelle coloniale du cabinet espagnol avec le cabinet britanique, et il n'attendait que le moment de mettre en mer contre les Anglais les soixante-quatre vaisseaux et les cinquante frégates

donnés à la France par son active administration. En montrant à Louis XV jusqu'où, sans le savoir, il avait été engagé par la politique téméraire de son ministre, Maupeou triompha des dernières hésitations que causaient au prince le goût et l'habitude. Une dépêche fut adressée par le roi de France au roi d'Espagne, pour lui notifier qu'il ne voulait point la guerre voulue par son ministre, en même temps que le duc de la Vrillière, l'un des secrétaires d'État, allait remettre à Choiseul une lettre de cachet, qui lui ordonnait de se démettre de toutes ses charges, et l'exilait dans sa terre de Chanteloup (24 décembre 1770). Le même coup frappa le duc de Praslin, son cousin et son collègue au ministère, ainsi que la duchesse de Gramont, sa sœur. Une chose se vit alors, inouïe dans les annales des cours : ce ne furent pas seulement les gens de robe et les gens de lettres, clientèle nombreuse et puissante du duc de Choiseul, qui firent éclater pour lui leurs regrets; les courtisans ne mirent pas moins d'empressement à honorer sa disgrâce, et pendant plusieurs jours on peut dire que Versailles fut déserté pour Chanteloup. C'était moins un témoignage de l'importance réelle du ministre déchu, que du mépris où était tombée la royauté.

La résolution de Maupeou n'en fut pas ébranlée; il n'en acquit que plus de force au contraire, pour démontrer à Louis XV la nécessité « de retirer sa couronne du greffe, » et de frapper les parlements. De nouvelles lettres de jussion avaient été adressées aux magistrats, et leur réponse avait été : « Révoquez un édit qui attaque notre honneur et les droits de la nation,

ou nous ne remonterons plus sur des siéges avilis. » Tout était prêt pour qu'ils n'y remontassent pas. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, deux mousquetaires se présentèrent au lit de chacun des conseillers du Parlement, les sommant, au nom du roi, de répondre par *oui*, ou par *non*, à l'injonction qui leur était faite, de reprendre leurs fonctions. La réponse fut presque unanimement négative; ceux même à qui la surprise avait fait écrire *oui* se rétractèrent le lendemain. Un ordre d'exil leur fut sans retard signifié à tous, en même temps qu'un arrêt du conseil qui confisquait leurs charges. Ce n'était là que le début des mesures préparées par le chancelier. Le 23 janvier sont données par le roi des lettres patentes commettant provisoirement les officiers du grand conseil pour tenir la cour du Parlement, et en exercer les fonctions civiles et criminelles. Et comme le nombre de ces nouveaux magistrats, très-inférieur à celui des membres du grand corps qui vient d'être dissous, est insuffisant pour les besoins de la justice, Maupeou commence tout aussitôt à recruter parmi d'obscurs gens de loi les officiers du parlement décrié, auquel son nom doit rester attaché dans l'histoire. Il ne se laisse étonner ni du refus des avocats et des procureurs de paraître à l'audience de ces juges intrus, ni de l'émeute simultanée de toutes les cours du royaume protestant « contre une interversion des lois, qui a été plus d'une fois, dans les plus grandes monarchies, la cause ou le prétexte des révolutions[1]. » Il compte,

1. Paroles de l'avocat général Séguier.

pour briser cette opposition, sur son grand édit du 23 février 1771, qui n'est rien moins qu'un entier renouvellement de l'organisation judiciaire. Aux termes de cet édit, l'ancien parlement de Paris a cessé d'exister; son ressort d'une étendue exorbitante, est réduit par la création de six conseils supérieurs siégeant à Arras, Blois, Châlons, Lyon, Clermont-Ferrand et Poitiers; les offices héréditaires des cent quatre-vingts magistrats, qui formaient cette puissante compagnie, sont supprimés et remplacés par soixante-quinze offices gratuits, » sans hérédité, sans vénalité, sans épices, » et cette grande mesure est annoncée à la France dans un préambule, où sont invoqués en faveur du changement accompli les sages principes accrédités par la philosophie moderne en matière de législation. Maupeou s'était flatté que cette réforme hardie et presque en tout point raisonnable, serait favorablement accueillie par le public, mécontent des abus séculaires de l'administration de la justice. Il eut en effet pour lui Voltaire et quelques-uns des encyclopédistes qui gardaient rancune au Parlement de ses arrêts contre leurs livres; mais le gros du parti philosophique se laissa entraîner au courant de l'opinion généralement contraire au coup d'État. Tous les princes du sang, sauf le comte de la Marche, et avec eux la majorité des pairs, protestèrent contre l'atteinte portée aux lois fondamentales de la monarchie qui garantissaient l'inviolabilité des magistrats : la cour des aides, la cour des monnaies, le Châtelet et, à son exemple, une foule de tribunaux inférieurs, s'offrirent aux rigueurs du chancelier plutôt que de sanctionner par leur adhésion

la révolution judiciaire. Au point où elle en était, Maupeou n'était pas homme à la laisser inachevée; dans un lit de justice tenu le 15 avril, il fit dire au roi « je ne changerai jamais, » et se mit activement à l'œuvre pour étendre à tous les parlements la réforme que tous avaient réprouvée. Avant la fin de l'année 1771, l'ordre judiciaire avait subi par tout le royaume la nouvelle organisation, sans qu'aucune résistance matérielle fût venue contrarier l'exécution des plans du chancelier. Son triomphe eût été complet, si le mépris public ne se fût obstiné à poursuivre sur leurs siéges les juges qu'il y avait placés : les pamphlets clandestins ne cessèrent de pleuvoir sur eux pendant trois ans, et les mémoires étincelants de verve satirique et comique que Beaumarchais publia dans le procès de Goëzman, couvrirent cette magistrature *postiche* d'un ridicule ineffaçable (1773).

L'audace de Terray avait, pendant ce temps, égalé celle du chancelier; il avait entamé résolument la banqueroute et traité les créanciers de l'État comme Maupeou les parlements. Les rentes de l'hôtel de ville, les rentes viagères et perpétuelles, les actions des compagnies et des tontines avaient subi sous sa dure main d'impitoyables réductions; peu lui importaient les plaintes et les accusations qui éclataient contre lui de toutes parts; il y répondait par d'insolentes plaisanteries : « C'est prendre l'argent dans nos poches, lui disait-on. — Où voulez-vous que je le prenne? » répliquait-il, et sans autre souci que celui d'égaler les recettes aux dépenses, il poursuivait son système de guerre aux intérêts privés avec un cy-

nisme imperturbable. Mais tous ses procédés expéditifs ne parvenaient pas à combler le déficit chaque jour accru par les profusions de la cour. Le duc de Choiseul, sur qui il avait voulu rejeter le tort du désordre financier, avait victorieusement démontré que, prodigue de sa fortune personnelle, il avait été bon ménager de celle de l'État. Terray, avec sa malhonnête habileté, ne faisait donc qu'ajouter aux embarras du trésor public, et amasser un immense poids de haine sur sa tête. Son nom n'était pas seulement maudit par la bourgeoisie, que sa cruelle fiscalité avait particulièrement atteinte; le peuple aussi lui imputait les horribles souffrances que la disette lui faisait endurer. Depuis que Mme de Pompadour, gagnée aux doctrines économiques de son médecin Quesnay, avait fait rendre, en 1764, un édit autorisant la libre exportation des grains, plusieurs mauvaises récoltes s'étaient succédé, qui, en élevant outre mesure le prix des blés, avaient donné un démenti apparent aux démonstrations de la science. Comme on devait s'y attendre, la clameur publique se déchaîna contre l'édit, accusé d'affamer la France au profit de l'étranger. Les économistes prirent la défense d'une mesure qui était leur ouvrage, et alors eut lieu la célèbre controverse sur le libre commerce des grains, dans laquelle furent aux prises la ferme logique de Turgot et l'ingénieuse argumentation de l'abbé Galiani. Terray donna raison à l'irrésistible préjugé qui repoussait la libre exportation et la suspendit par un arrêt du conseil du 14 juillet 1770; mais il ne fit rien pour empêcher les odieux accapa-

rements qui aggravaient la disette. Il favorisa au contraire jusqu'au scandale les opérations d'une société, dans laquelle, on rougit de le dire, Louis XV était engagé, et qui spéculait effrontément sur la cherté des blés et la souffrance nationale. L'esprit plaisant, qui ne manque guère de se mêler en France aux choses les plus graves, imagina alors contre le roi et le contrôleur général le terrible jeu de mots du *pacte de famine*, destiné à être pris si fort au sérieux par les classes populaires et à figurer quelques années plus tard dans leur acte d'accusation contre la royauté.

Mme du Barry, après la chute de Choiseul, s'était empressée de tendre la main au duc d'Aiguillon pour le faire entrer au ministère. Appelé par le roi au département des affaires étrangères (1771), d'Aiguillon compléta l'association ministérielle, flétrie par la voix publique du nom de triumvirat. Ainsi que Maupeou et Terray, il se portait comme champion de l'omnipotence royale, et en cela, comme dans son système de politique extérieure, il prétendait rappeler l'auteur de l'illustration de sa race, le grand cardinal de Richelieu. Prétention d'une fatuité impuissante, qui n'aboutit qu'à rendre le gouvernement de la France aussi méprisé au dehors qu'il l'était au dedans! Un seul fait suffit à le prouver; ce fut sous l'administration du duc d'Aiguillon que s'accomplit le premier partage de la Pologne.

L'imprévoyant Choiseul, nous l'avons dit, avait eu le tort de laisser se préparer cet acte fatal; mais Choiseul, par la confiance qu'il inspirait au cabinet autrichien, eût peut-être, à la dernière heure, empêché

Marie-Thérèse de tremper dans un attentat que réprouvait sa conscience. D'Aiguillon, au contraire, regardé d'un œil défiant à Vienne, en même temps que dédaigné du roi de Prusse, ne trouva où se prendre pour s'opposer à cette violation monstrueuse du droit des nations. L'affaire, entamée par le machiavélisme effronté de l'auteur de *l'Antimachiavel*, fut par lui conduite à son terme. Catherine, déjà maîtresse de la Bessarabie, menaçait d'enlever la Moldavie et la Valachie à l'empire ottoman : Frédéric insinua à l'empereur Joseph et au prince de Kaunitz, que le seul moyen de prévenir cette conquête si contraire aux intérêts autrichiens, était de détourner l'ambition russe vers la Pologne, et de s'entendre sur le démembrement de ce royaume que l'anarchie offrait en proie à ses voisins. Il envoya en même temps le prince Henri, son frère, à Pétersbourg, pour convier la czarine au partage. Catherine, qui tenait sous sa main la Pologne presque entière, trouvait peu de profit à la partager, et eût mieux aimé continuer à dépouiller les Turcs; mais voyant l'Autriche déterminée à empêcher ses progrès sur le Danube, elle prêta plus volontiers l'oreille aux propositions du roi de Prusse. Rien de plus misérable que la conduite du duc d'Aiguillon, qui, à l'heure critique où se négociait ainsi la destruction de l'indépendance polonaise, offrait à Vienne la médiation de la France pour la maintenir, et faisait dire en même temps à Berlin que le cabinet de Versailles laisserait le champ libre à Frédéric. Frédéric, ne tenant pas plus compte du jeu double de la politique française, que des impuissants

efforts faits par Dumouriez et Viomesnil pour soutenir la Confédération de Bar, jette alors le masque, et prend occasion d'une tentative d'assassinat faite sur la personne de Stanislas Poniatowski pour envoyer ses troupes au secours de la majesté royale outragée (novembre 1771). L'action diplomatique suit de près l'action militaire; le 5 février 1772, une convention secrète est signée à Pétersbourg entre la czarine et le roi de Prusse pour le partage de la Pologne, et, le 4 mars, elle est communiquée au cabinet de Vienne, avec l'alternative d'une part dans le démembrement ou de la guerre. Tout porte à croire que cette menace de guerre était un argument convenu entre Kaunitz et les agents de Catherine et de Frédéric pour violenter la conscience de Marie-Thérèse. Quoi qu'il en soit, l'Autriche accepta sa part d'agrandissement et d'infamie dans le traité qui fut définitivement signé le 5 août à Vienne, et l'année suivante une diète, convoquée à Varsovie, sanctionna, à deux voix de majorité, cette première mutilation du noble royaume de Pologne (avril 1773). Le duc d'Aiguillon, à qui Marie-Thérèse avait fait donner avis par son ambassadeur de la signature du traité, adressa au prince de Kaunitz les plus amères récriminations; le ministre autrichien lui ferma la bouche par ce seul mot : « Vous ne nous auriez pas soutenus. » Louis XV ressentit plus vivement qu'on ne l'aurait cru l'affront fait à la couronne par le partage de la Pologne, et il s'écria, dit-on, que Choiseul ne l'eût pas permis. Stimulé par ce reproche, le duc d'Aiguillon pensa à venger le mal qu'il n'avait pas su prévenir, il proposa au cabi-

net britannique une action commune pour réparer l'immense scandale qui venait d'être donné à l'Europe, et contraindre les co-partageants à lâcher leur proie. Il ne fut point écouté. L'égoïste Angleterre avait assez des embarras que commençaient à lui causer ses colonies de l'Amérique du Nord.

Après que chacun des triumvirs s'était fait ainsi sa part dans la haine et le mépris publics, il ne leur manquait plus que de donner à la France le spectacle de leur désunion. Maupeou, auteur du coup d'État qui avait émancipé la royauté, se croyait par là des droits à la suprême direction des affaires; l'abbé Terray, pour prix de l'aliment journalier que son génie fiscal fournissait aux fantaisies du monarque et de la cour, aspirait aux sceaux et au chapeau de cardinal; d'Aiguillon, avec l'appui de la favorite, entendait garder dans le conseil la position dominante d'un grand seigneur. Louis XV, cependant, paraissait chaque jour plus triste au sein de ses ignominieuses voluptés; la voix de la religion semblait par intervalle causer quelque trouble à son âme dégradée, et l'on avait été étonné de le voir récompenser par un évêché la pieuse hardiesse de l'abbé de Beauvais, qui, du haut de la chaire, lui avait reproché en face le lien honteux dans lequel il vivait. Ses filles, Madame Louise surtout, qui avait pris l'habit de carmélite, ne négligeaient aucune occasion, aucun moyen de lui faire parvenir de salutaires inspirations. Mais un autre effort se faisait autour de lui, et avec plus de succès, pour le plonger chaque jour plus avant dans la débauche et lui faire oublier les der-

niers avertissements de la conscience. La maladie et la mort vinrent le surprendre au milieu des impures distractions du harem, que Mme du Barry, à l'exemple de sa devancière, avait imaginé de lui procurer pour le soulager du poids croissant de son ennui. Alors, comme trente ans auparavant à Metz, il y eut un effort fait par le maréchal de Richelieu et quelques autres courtisans pour écarter la religion du lit royal; mais les trois filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, qui avaient bravé la contagion de la petite vérole pour soigner leur père mourant, aidèrent le vénérable Christophe de Beaumont à faire accepter son ministère. Le roi, après avoir renvoyé Mme du Barry à Ruel, chez le duc d'Aiguillon, déclara que, « bien qu'il ne dût compte qu'à Dieu de sa conduite, il se repentait d'avoir causé du scandale à ses sujets, » et, sur cette assurance, le saint viatique lui fut administré. Trois jours après il reçut l'extrême onction, et le 10 mai 1774, à deux heures et demie de l'après-midi, il rendit le dernier soupir. Il était âgé de soixante-quatre ans, et en avait régné cinquante-neuf. Triste règne, marqué par un long enchaînement de ces fautes qui sont mortelles pour les races royales, et dont le coupable léguait l'expiation à son innocent successeur!

CHAPITRE XXXIII.

RÈGNE DE LOUIS XVI DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CE PRINCE JUSQU'AU TRAITÉ DE VERSAILLES (1774 A 1783).

La mort de Louis XV ne fut pas seulement regardée par la France comme la fin d'un gouvernement honteux et misérable, elle fut prise généralement pour la fin même de l'ancienne monarchie. On ne savait rien du jeune prince qui allait s'asseoir sur le trône, et l'on ne s'en tenait pas moins pour assuré que son règne verrait s'accomplir les plus grands changements. « La révolution était dans l'air, » comme on l'a dit et écrit cent fois le jour de l'avénement de Louis XVI. Depuis quelques années, l'esprit philosophique, qui croyait en avoir fini avec les croyances religieuses, avait ralenti ses hostilités contre le christianisme, et transporté dans la sphère des questions politiques et sociales sa dissolvante activité. C'était vers la réforme de l'État que se portait le principal effort des intelligences. Ainsi que l'a fait observer de nos jours un publiciste, digne héritier du génie et de la langue de Montesquieu[1], les ouvriers

1. M. Alexis de Tocqueville.

de cette réforme n'étaient point des hommes que la connaissance et la pratique des affaires eussent préparés à l'accomplir; c'était l'armée des gens de lettres qui se portait en masse au renouvellement de la société française avec l'audace inexpérimentée de la spéculation. Les institutions, les lois, les mœurs, tout ce qui avait fait la vie de l'ancienne France était compté pour rien par une foule de théoriciens aventureux, convaincus de la vertu souveraine de la logique pour gouverner les choses humaines; ils créaient, par la puissance de l'abstraction, comme « de nouveaux cieux et une nouvelle terre » où ne devait rien subsister de ce qui avait été auparavant; il n'y avait aucune des parties de l'édifice social, dont l'esprit de système n'eût fait table rase, pour y substituer les conceptions idéales « d'une politique toute « littéraire. Au-dessus de la société réelle, dont la « constitution était encore traditionnelle, confuse et « irrégulière, il se bâtissait ainsi peu à peu une so- « ciété imaginaire, dans laquelle tout paraissait « simple et coordonné, uniforme, équitable et con- « forme à la raison. Graduellement l'imagination de « la foule déserta la première pour se retirer dans la « seconde. On se désintéressa de ce qui était pour « songer à ce qui pouvait être, et l'on vécut enfin par « l'esprit dans cette cité idéale qu'avaient construite « les écrivains.[1] » Il n'y aura donc pas à s'étonner si les progrès réels que le règne de Louis XVI verra s'accomplir, ceux qui seront l'œuvre spontanée du

1. *L'Ancien régime et la Révolution*, p. 245.

prince, comme ceux qui seront les conquêtes irrésistibles de l'opinion publique, si la liberté de fait acquise à la France de 1774 à 1789 et accompagnée d'un si remarquable développement de la prospérité matérielle, ne satisfont pas les esprits préoccupés de bien plus vastes pensées et d'espérances bien autrement ambitieuses. Il eût fallu au monarque qui prit alors en main les rênes de l'État une force supérieure d'esprit et de caractère pour contenir dans les limites raisonnables du bien le génie de la nation qui se portait vers le mieux avec une fiévreuse impatience. Et l'on aurait tort de croire que cet élan précipité vers l'avenir n'existât que dans les classes éclairées, dans la portion du peuple qui lisait, et chez qui l'antique foi avait fait placeà une croyance aveugle, mais pleine d'enthousiasme, à la perfectibilité indéfinie et à la prochaine régénération de l'humanité. Les classes illettrées, les artisans, les paysans étaient aussi agités à leur manière par le pressentiment d'un nouvel ordre de choses. Nous verrons cette partie de la nation la plus nombreuse et la plus souffrante participer plus largement que toute autre aux améliorations du nouveau règne; nous verrons se porter plus particulièrement sur elle la bienfaisante sollicitude de Louis XVI; à tous les degrés de la hiérarchie administrative, il y aura une profession de sympathie empressée pour les misères populaires; les préambules des édits royaux, les procès-verbaux des assemblées provinciales, les circulaires des intendants rediront sur tous les tons à la gent taillable et corvéable le droit qu'elle a d'être soulagée du poids d'une op-

pression séculaire, et annonceront des mesures prises pour opérer ce soulagement. On ne se doutait pas que ces premières améliorations, au lieu de satisfaire les multitudes, les rendraient plus exigeantes et plus impatientes du reste d'inégalité sociale qui pesait sur elles ; que les intentions de réforme proclamées par un pouvoir réparateur seraient tournées en actes d'accusation et en enseignements de révolte contre lui, et que bientôt, à la suite du tiers état devenu le peuple souverain, se précipiterait sur la scène politique un autre peuple, acteur redoutable, qui devait faire d'une révolution, commencée au nom des principes de la justice et de l'humanité, la plus sanglante des tragédies. Nous ne sommes point de ceux qui croient la marche des événements réglée par une fatalité irrésistible contre laquelle les hommes ne peuvent rien, et nous sommes loin de prétendre que la convocation des états généraux en 1789 entraîna nécessairement dans le cours de dix années, la Convention, le Directoire et Bonaparte ; encore moins partageons-nous l'opinion de ces autres fatalistes, aux yeux de qui tout le mal qu'a fait notre grande révolution était l'accompagnement inévitable et la condition du bien qui en est sorti : ce que nous tenons seulement ici à établir, c'est que la réforme progressive et régulière des institutions caduques de la vieille monarchie n'était plus possible lors de l'avénement de Louis XVI, qu'elle trouvait un obstacle insurmontable dans l'état de la société française, dans l'emportement logique des esprits, aussi bien que dans l'impatience du caractère national ; c'est que les choses en étaient arri-

vées à ce point qu'elles ne pouvaient pas ne pas aller jusqu'à un changement radical, à une révolution. S'il eût suffi pour modérer cette révolution d'un esprit droit et d'un cœur honnête dans le prince qui montait sur le trône, Louis XVI eût été digne de jouer ce noble rôle; malheureusement, le seul qui lui fût permis par ses qualités, aussi bien que par ses défauts, était celui de victime.

Comme avant lui le dauphin son père, il avait été tenu par Louis XV dans un entier éloignement des affaires publiques. Aussi, devenu roi avant l'âge de vingt ans, sa première émotion fut celle « de la « peur ; » il était, disait-il, comme un homme tombé du haut d'un clocher[1]. Cette défiance de lui-même, ce sentiment de sa petitesse devant la grandeur de sa tâche ne devaient jamais l'abandonner; s'il eût été initié au gouvernement par son aïeul, comme le duc de Bourgogne l'avait été pour Louis XIV, si ceux qui l'avaient élevé, dignes de leur mission, se fussent fait un devoir de le préparer à porter le fardeau de la couronne, une éducation vraiment royale eût pu modifier dans une certaine mesure la faiblesse et l'irrésolution natives de son caractère. Mais le duc de la Vauguyon, son gouverneur, esprit médiocre, avait eu pour première pensée d'éloigner de son élève toute autre influence que la sienne, et le jeune prince, dominé par lui, était devenu timide et sauvage, gauche et embarrassé dans ses manières, voyant peu les hommes, ignorant les choses, et presque aussi res-

1. Lettres de Marie-Antoinette.

treint dans le cercle de ses idées que dans celui de ses relations. Les connaissances qu'il avait acquises témoignaient d'une heureuse mémoire, d'un esprit droit et appliqué, mais n'étaient pas de celles qui sont les plus nécessaires à un roi. Ce qu'il devait aux enseignements et aux exemples de son gouverneur, était une piété sérieuse et profonde, qui faisait la règle journalière de sa vie, et qui, dans les grandes épreuves auxquelles il était réservé, devait élever son honnêteté jusqu'à la vertu, et sa vertu jusqu'à l'héroïsme du martyre. Ses deux frères, le comte de Provence et le comte d'Artois, lancés, au début de leur carrière, l'un dans les prétentions du bel esprit et de la philosophie à la mode, l'autre dans les élégantes folies du libertinage, ne pouvaient être un appui, mais plutôt un embarras pour son gouvernement. Quant à sa jeune épouse, à qui devait échoir plus tard une trop active influence dans les affaires de l'État, elle n'en avait alors et ne se souciait d'en avoir aucune. Il y avait eu jusqu'à cette époque dans les relations du dauphin et de la dauphine quelque chose de froid et de contraint, dont Marie-Antoinette souffrait en silence, qu'elle laissait soupçonner seulement à sa mère, et dont elle essayait innocemment de se distraire en échappant, de concert avec ses belles-sœurs les comtesses de Provence et d'Artois, aux chaînes trop pesantes de l'étiquette.

Louis XVI, encore dauphin, avait dit un jour que le surnom auquel il aspirerait étant roi serait celui de *Louis le Sévère*. Il n'annonçait par là rien de plus que sa vertueuse intention de purger sa cour des infamies

de celle de son aïeul. On y vit autre chose, et à l'expression souvent chagrine de ses traits, à son air habituel de brusquerie et de rudesse, les courtisans se prirent à craindre le règne d'un maître sombre et rigoureux. Mais leur erreur ne fut pas longue, et l'on ne tarda pas à découvrir qu'un rare fonds de bonté et malheureusement aussi beaucoup de faiblesse, se cachaient sous ces apparences dures et disgracieuses. Ce n'était pas un acte d'effrayante sévérité que d'exiler momentanément dans un couvent Mme du Barry, initiée à plus d'un des secrets de l'État, et l'on ne pouvait s'attendre que le nouveau monarque gardât dans ses conseils le triumvirat odieux qui avait avili le pouvoir aux pieds de la courtisane. Mais de qui invoquer les lumières pour procéder à cet important changement? Sur la liste des hommes publics qui lui avaient été recommandés par son père, Louis XVI trouva les noms de deux anciens ministres disgraciés l'un après l'autre par Mme de Pompadour, Machault et Maurepas. Le choix du premier, administrateur aussi probe que ferme et habile, eût été excellent; nul mieux que Machault n'eût éclairé l'inexpérience de Louis XVI. L'influence de l'aînée des tantes du roi, madame Adélaïde, le fit écarter, comme peu agréable au clergé, et la préférence fut donnée à Maurepas, survivant de la régence, aussi frivole à soixante-treize ans qu'il l'avait été à vingt-cinq, soigneux avant tout, comme l'a écrit un contemporain[1], « de cacher le ministre pour ne montrer que

1. Condorcet.

l'homme aimable, » et, par la facilité superficielle avec laquelle il se jouait dans les affaires, capable de faire croire au jeune roi qu'il en avait la sérieuse intelligence. A l'exemple du cardinal de Fleury, Maurepas, sans autre titre que celui de ministre d'État, devint le chef des conseils de Louis XVI. Il lui fallut tout aussitôt en exclure son neveu le duc d'Aiguillon, dont l'insolente animosité ne s'était point ralentie contre la reine. Marie-Antoinette eût vivement désiré lui faire donner Choiseul pour successeur; mais, à aucun prix, Louis ne consentit à prendre pour ministre l'homme qui avait insulté son père. Il nomma secrétaire d'État aux affaires étrangères le comte de Vergennes, son ambassadeur à Stockholm, et remit le portefeuille de la guerre, autre dépouille de d'Aiguillon, au vieux et respectable comte de Muy, que le feu dauphin avait honoré de sa constante amitié (8 juin). Si nous mentionnons après ces changements celui de M. de Boynes, l'obscur titulaire du département de la marine, c'est que la porte du conseil s'ouvrit par là au plus grand des personnages qui y siégèrent sous le règne de Louis XVI, à Turgot (19 juillet 1774).

Turgot n'était pas seulement connu par les remarquables écrits dans lesquels il avait soutenu les principes de l'économiste Gournay sur la liberté commerciale et la concurrence illimitée; depuis treize ans qu'il régissait, comme intendant, la généralité de Limoges, il y avait mis en pratique avec un succès merveilleux ses doctrines économiques, et avait fait de cette contrée une sorte d'Eldorado au milieu de la

France souffrant des maux d'une administration vicieuse. Lié avec le parti philosophique, sans en partager les excès, il y jouissait d'une considération, qui plus que tout le reste le recommanda au choix de Maurepas. C'était un nom dont l'égoïste vieillard prétendait « essayer, » selon son expression ordinaire, dans l'intérêt de sa popularité. Sans aptitude spéciale pour le département de la marine, Turgot en accepta la charge avec un consciencieux dévouement au bien public; il allait du reste trouver bientôt un autre théâtre mieux approprié à la bienfaisante activité de son génie.

Quoique Louis XVI eût fait remise au peuple de son droit de joyeux avénement, et que Marie-Antoinette eût également abandonné la redevance féodale de la ceinture de la reine, quoique tous les actes du nouveau règne témoignassent d'un sincère esprit d'amélioration, ce n'était pas assez pour l'impatience française. « Comment contenter tout le monde, écrivait la reine à l'impératrice sa mère, dans un pays où la vivacité voudrait que tout fût fait dans un moment[1]? » Le froid accueil fait à Paris au couple royal avertit Maurepas qu'il fallait accomplir sans retard le sacrifice des deux triumvirs non encore dépossédés du pouvoir. Terray et Maupeou reçurent leur démission, le premier avec l'attitude humiliée d'un concussionnaire forcé de rendre gorge, le second avec une dignité peu conforme aux habitudes de sa vie antérieure. Refusant de quitter son office inamovible de chancelier

1. Lettre du 30 juillet 1774.

de France, il dit fièrement au duc de la Vrillière, qui venait lui redemander les sceaux : « J'avais fait ga« gner un grand procès au roi; il veut remettre en « question ce qui était décidé : il en est le maître. » Les sceaux furent confiés au premier président du parlement de Rouen, Hue de Miromesnil, magistrat d'une capacité médiocre et d'un renom assez équivoque; Turgot fut appelé au contrôle général (24 août). On sait qu'il charma tout d'abord Louis XVI en lui promettant de rétablir les finances sans banqueroute, sans emprunt, sans surcroît d'impôts, par la seule vertu d'une meilleure administration, ne demandant au roi que de le soutenir. Louis lui pressa les mains avec émotion, et lui promit de ne le pas abandonner.

Restait à décider une grave question, résolue déjà dans l'impatiente opinion de la multitude, mais sur laquelle il importait au monarque de statuer avec plus de maturité; fallait-il ou non rétablir les parlements? On conçoit que, selon la logique populaire, l'œuvre de Maupeou ne dût pas survivre à son auteur, et que les magistrats, victimes d'un acte tyrannique, dussent être reportés triomphants sur leurs siéges par le gouvernement honnête qui succédait au gouvernement corrompu de Mme du Barry. Mais ce raisonnement devait-il être celui des conseillers de Louis XVI? n'avaient-ils pas à prévoir l'impossibilité où ils seraient de tenter aucune réforme utile, sans rencontrer l'hostilité systématique du vieil esprit parlementaire? n'était-il pas de leur devoir de maintenir pour le bien public une mesure prise par d'autres

au profit du despotisme? C'était là la pensée de Turgot, antagoniste expérimenté de la magistrature; c'était celle de Vergennes, partisan de l'autorité absolue du roi; c'était celle d'une partie considérable de la cour, du clergé tout entier, et par une rare coïncidence, celle aussi de Voltaire. Les courtisans philosophes, restés fidèles à Choiseul, ayant accidentellement à leur tête la reine et le comte d'Artois, suivaient au contraire le courant de la bruyante opinion des salons et des cafés; ils pressaient le roi de satisfaire le vœu national par la réparation d'une grande iniquité. Louis XVI hésitait; son sens droit lui montrait des deux côtés de graves inconvénients. Il s'en remit à Maurepas du parti qu'il devait prendre, et celui-ci inclina là où sa vanité espérait les applaudissements du public. Le rétablissement des parlements fut résolu. On se flatta de garder toute la popularité de cette décision et d'en atténuer les dangers par des mesures restrictives destinées à empêcher les magistrats « de franchir les bornes du pouvoir qui leur était confié. » C'était mal connaître l'esprit de corps et son incorrigible obstination. Le 12 novembre fut tenu le lit de justice dans lequel Louis XVI rendait solennellement au parlement de Paris le droit de siéger sur les fleurs de lis. « Sentez le prix de mes bontés, dit-il aux magistrats en finissant son discours, et ne les oubliez jamais. » Un mois ne s'était pas écoulé, et la compagnie, appelant dans son sein les princes et les pairs du royaume, consignait sur ses registres une protestation contre le lit de justice « et contre tout ce qui pourrait être introduit au préjudice des lois, maximes

et usages du royaume » (9 décembre). Le prince de Conti, qui dirigeait l'opposition du Parlement contre la cour, ne permit pas un langage plus explicite. C'en était assez pour donner raison aux appréhensions de Turgot, et faire pressentir à Louis XVI les fruits qu'il recueillerait de sa condescendance.

Cependant, au début de leur tâche commune, ni le roi, ni son ministre ne se laissèrent arrêter par la considération des obstacles qu'ils allaient rencontrer. La disette, si l'on s'en souvient, était un des tristes legs du règne précédent, et Terray, loin d'y avoir apporté le moindre remède, l'avait aggravée en connivant aux odieuses spéculations des accapareurs. Turgot ne perdit pas un moment pour faire disparaître l'une des causes du mal en rétablissant la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume (15 septembre), et en encourageant l'importation étrangère. Il trouva Louis XVI empressé à entrer dans toutes ses vues économiques pour le soulagement du peuple. Le pain fut cher, mais ne manqua pas dans l'hiver de 1774 à 1775; ce fut, comme il arrive d'ordinaire, vers le printemps, que le prix élevé des blés ramena la souffrance et la plainte populaires. Les ennemis du ministre réformateur en prirent occasion pour attaquer en lui le disciple de l'école physiocratique[1]; la controverse sur la liberté du commerce des grains se renouvela, et du camp philosophique même sortit le plus redoutable adversaire de Turgot, le banquier

1. Les physiocrates s'appelaient de ce nom, parce qu'ils ne reconnaissaient d'autre véritable richesse que celle de la nature, celle de la terre.

génevois Necker, qui combattit vivement la doctrine des économistes. Turgot, avec une fierté trop dédaigneuse peut-être, accorda à la discussion le libre cours qu'il voulait pour le commerce lui-même, mais bientôt il eut à employer d'autres armes que celles de la raison. A quelques émeutes locales, conséquence trop habituelle de l'excès de la détresse, succéda, dans toute la contrée qui avoisine Paris, un système de violences organisées : des troupes de bandits parcouraient les campagnes, soulevant les paysans, contraignant les fermiers à livrer leurs grains à bas prix, saccageant les marchés, arrêtant les bateaux sur la Seine et la Marne, faisant tout pour troubler l'approvisionnement de la capitale. Une de ces bandes se porta de Pontoise sur Versailles, et par ses clameurs menaçantes obtint du roi la promesse impossible à réaliser d'une réduction dans le prix du pain (2 mai 1775). Dès le lendemain, cet acte de faiblesse porta ses fruits; les boutiques des boulangers furent pillées à Paris, et comme pour mieux prouver le concert criminel qui présidait à ces désordres, le même jour les vit éclater dans plusieurs des principales villes du royaume. Turgot, dans cette circonstance critique, ne faillit pas aux graves obligations du pouvoir : vingt-cinq mille hommes rassemblés à Paris et aux environs mirent une prompte fin à *la guerre des farines*, et deux misérables accrochés en Grève à une haute potence, servirent d'exemple aux perturbateurs. Y eut-il au fond de ces troubles, comme l'ont cru beaucoup de contemporains, une odieuse machination dirigée contre le conseiller phi-

losophe de Louis XVI? nous n'oserions l'affirmer; ce qui est certain, c'est que les ennemis de Turgot, dans le bas peuple comme à la cour, comme dans le Parlement, prirent avantage contre lui de sa victoire, que la conscience timorée du roi en fut troublée elle-même, et qu'il en résulta, chose étrange et pourtant incontestable, un long discrédit en France pour la science économique.

Nous adoptons pleinement ici l'opinion d'un écrivain distingué de nos jours[1], qui reproche à Turgot de s'être trop exclusivement préoccupé du triomphe de cette science, et d'y avoir subordonné les réformes indispensables dans l'ordre politique. Il est vrai que Turgot tenait en réserve un plan de constitution du royaume, qu'il voulait proposer à Louis XVI après avoir consommé les innovations de son système économique; mais c'était là un de ces plans que nous signalions plus haut, conçus dans le cabinet et ne prétendant à rien moins qu'à refaire la société de fond en comble, comme si dans la religion, dans les mœurs, dans toute la tradition nationale le présent ne dût rien emprunter au passé. Le grand *mémoire sur les municipalités* ne nous semble être qu'une utopie philosophique, un de ces édifices imaginaires dont le tracé flatte l'œil sur le papier, mais dont la main de l'architecte ne saurait réaliser la construction. Mieux eût valu assurément, pour constituer le royaume, recourir alors aux états généraux, qui, appelés par la libre volonté du monarque, eussent prêté leur concours

1. M. Léonce de Lavergne, *Introduction des assemblées provinciales sous Louis XVI.*

reconnaissant aux mesures émanées du trône, et n'eussent pas montré les exorbitantes exigences de 1789. C'était là que Turgot eût pu trouver un véritable appui contre les parlements, contre les gens de cour, contre tous les adversaires de ses réformes; là peut-être était le seul moyen pratique d'accomplir sans violente secousse la révolution devenue inévitable pour la France. Qui peut dire que cette révolution, ainsi commencée, eût fait payer aussi cher que nous l'avons payé le bien qu'elle a légué aux générations suivantes?

Un ami et un biographe[1] de Turgot résume ainsi les résultats de son administration financière : « Il « a supprimé vingt-trois espèces d'impositions établies « sur des travaux nécessaires, ou sur des consomma- « tions, ou sur des récompenses méritées. Il a sup- « primé la corvée des chemins, la corvée pour le « transport des équipages des troupes. Il a diminué « la rigueur de la régie des impositions indirectes, « aboli les contraintes solidaires. Il a pourvu à l'égale « distribution des subsistances. Il a donné au peuple « la liberté du commerce et du travail. Il a réformé « une multitude d'abus dont quelques-uns étaient « au profit de sa place.... Il a réparé une banqueroute « faite, il en a réparé une prête à faire. Il a facilité les « paiements jusqu'aux Indes; il a soldé une partie « des dettes des colonies et mis l'autre en ordre. Il a « trouvé le crédit à cinq et demi pour cent, et l'a laissé « à quatre. Il n'a chargé le trésor que de dix millions

1. Dupont de Nemours.

« d'avances; il a cependant payé vingt-quatre millions « de la dette exigible arriérée, cinquante millions de « la dette constituée, vingt-huit millions d'anticipa- « tions. Il a donc diminué les dettes de l'État de cent « douze millions.... Il a laissé les revenus publics « excédant de près de quatre millions les dépenses. » Un seul mot reste à ajouter à cette glorieuse récapitulation, c'est que le ministère de Turgot dura moins de deux ans.

Ce temps fut pour Louis XVI le meilleur de son règne. Il s'était familiarisé avec la roideur un peu hautaine de son ministre, et lui témoignait autant d'affection que d'estime. S'il ne lui donna pas raison sur le lieu du sacre, qui se fit à Reims, selon l'usage immémorial, au lieu de se faire à Paris, comme Turgot l'eût voulu par économie (11 juillet 1775), ce fut pour le contrôleur général un éclatant dédommagement que l'entrée au conseil de son digne ami Lamoignon de Malesherbes. Les remontrances présentées par Malesherbes, au nom de la cour des aides qu'il présidait, en révélant tout le vice du système des impôts et concluant pour le réformer à la convocation des états généraux, n'avaient fait qu'inspirer à Louis XVI un vif désir de rapprocher ce vertueux magistrat de sa personne. La retraite du duc de la Vrillière ayant laissé vacante la charge de ministre de la maison du roi, Maurepas l'offrit à Malesherbes qui la refusa d'abord. Louis XVI insista : « M. Turgot, « lui écrivit-il, m'a rendu compte de votre répugnance « à accepter la place que je vous ai offerte; mais je « pense toujours que votre amour pour le bien public

« doit la vaincre.... Je crois que cela est absolument « nécessaire pour le bien de l'État. » A ce motif souverain Malesherbes ne trouva plus rien à objecter; mais la tâche embrassée par Turgot avec un actif et courageux dévouement, il la subit avec une patriotique résignation. Peu de mois après, la mort du maréchal de Muy obligea Louis XVI au choix d'un nouveau secrétaire d'État de la guerre (21 octobre 1772) : ce choix causa un étonnement universel. C'était encore un ministre réformateur que le roi appelait auprès de lui, mais qui n'avait rien de commun avec les deux autres. A la différence de Turgot et de Malesherbes, dont on regrette de voir les vertus habillées du manteau philosophique, le comte de Saint-Germain était un vieux soldat d'une dévotion fervente, dont il porta l'esprit dans ses innovations militaires. Une partie de sa vie s'était passée au service étranger, en Allemagne d'abord, et plus récemment en Danemark. Nous avons cité son nom, dans le récit de la guerre de Sept Ans, parmi ceux du petit nombre des généraux français qui s'y firent quelque honneur. Il vivait depuis quelques années pauvre et retiré en Alsace, et il fallut arracher à la culture de son jardin, pour l'introduire dans les conseils du roi, ce moderne Cincinnatus. Les circonstances singulières de son avénement au pouvoir lui gagnèrent d'abord l'opinion publique; mais ses réformes ne jouirent pas toutes de la même faveur. Les plus sages, celles qui avaient pour but de restituer à l'armée l'instruction et la discipline et de la rendre moins coûteuse au trésor de l'État, trouvèrent dans l'esprit de cour une résistance devant la-

quelle Saint-Germain plia trop aisément. D'autres changements, moins heureux, qu'il eut le tort d'emprunter pour la plupart aux armées étrangères et que repoussait l'esprit du soldat français, ne tardèrent pas à jeter sur un ministre, digne de respect à tant d'autres égards, la déconsidération et le ridicule. Son administration ne devait laisser après elle que la fâcheuse impression d'un avortement.

Celle de Malesherbes ne répondit pas à ce que semblaient promettre les belles remontrances du président de la cour des aides. L'action n'était pas chez lui à la hauteur de la pensée : c'était un de ces sages, à la façon antique, craignant de troubler par le maniement des affaires publiques la paix de leur intelligence. L'odieux abus des lettres de cachet diminué, mais non entièrement supprimé, les prisons d'État visitées et la liberté rendue à une partie des détenus, sont à peu près les seuls actes du ministère de Malesherbes dignes de souvenir. Il se fatigua trop tôt de la lutte à laquelle il était condamné pour faire le bien, et au bout de quelques mois saisit avec empressement l'occasion de se retirer. Il n'en était pas de même de Turgot; plus ses réformes rencontraient de résistance, plus il mettait de vigueur à en poursuivre l'accomplissement. Louis XVI continuait à l'appuyer, moins résolûment toutefois, et s'inquiétant d'être seul dans sa cour uni d'intention avec son ministre. Il lui écrivait, au mois de février 1776 : « Plus j'y pense, mon cher Turgot, et plus je me répète qu'il n'y a que vous et moi qui aimions réellement le peuple. » Noble parole, qui n'empêcha pas le faible prince de congédier le 12 mai

suivant, avec trop peu d'égards, le digne objet de sa sympathie ! Un esprit moins fier et moins absolu que celui de Turgot eût retardé cette rupture en traitant avec plus de ménagement les scrupules et les hésitations de la conscience royale ; mais il était emporté par la passion du bien, et s'occupait trop peu des secrètes pratiques de Maurepas, qui s'unissaient, pour le renverser, aux intrigues de la cour et au déchaînement des rancunes parlementaires. Son dernier triomphe fut ce lit de justice du 12 mars, que Voltaire appelait « un lit de bienfaisance, » et dans lequel le Parlement, mandé à Versailles, fut contraint d'enregistrer les édits relatifs à l'abolition de la corvée et à la suppression des maîtrises et des jurandes. Dès ce moment, la guerre prend contre Turgot un caractère de violence inouïe ; *Monsieur,* frère du roi, dans un pamphlet clandestin, ridiculise la personne du contrôleur général et noircit son caractère; l'avocat général Séguier le dénonce tout haut, dans une de ses harangues, « comme un de ces prédicants insensés et furieux, qui osent se promettre de détruire tous les gouvernements, sous prétexte de les réformer; » les rêves les plus absurdes et les plus subversifs de la secte économique lui sont tous imputés; on va jusqu'à l'accuser d'avoir fait de Louis XVI un philosophe, un impie. Turgot, pour ôter tout prétexte à la jalousie du vieux Maurepas, s'était interdit le privilége de travailler seul avec le roi, et avait perdu par là le moyen de disputer le terrain à ses calomniateurs. Survint alors la retraite de Malesherbes qui le laissa entièrement isolé dans les conseils du monarque. Mau-

repas n'eut plus de peine à lui donner le dernier coup; il lui fit insinuer de se démettre de ses fonctions. Turgot s'y refusa, comme à un acte de désertion; il mit son orgueil à se laisser frapper par la main qui s'était engagée à le soutenir. « Je souhaite, écrivit-il à Louis XVI, que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille pour vous et pour vos peuples qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. » Il y aurait erreur à croire que le digne successeur de Sully et de Colbert, ait emporté, comme consolation, la popularité dans sa retraite : le nombre de ceux qui le regrettèrent ne fut pas le plus grand; il avait froissé trop d'intérêts par l'étendue et la précipitation de ses réformes pour recevoir des contemporains sa récompense; mais son nom a grandi auprès de la postérité, et il s'est trouvé plus d'un écrivain pour penser de nos jours qu'en le maintenant au pouvoir Louis XVI eût pu détourner le cours de la révolution. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après lui l'indécision et le hasard entrent dans les conseils du malheureux prince; il n'y a plus d'homme auprès de lui pour faire sortir ses bienfaisantes intentions du vague ou elles flottent, pour leur faire prendre corps dans une suite d'actes fermement conçus et fermement exécutés.

La cour triompha follement du renvoi de Turgot. Maurepas, afin de prévenir le retour inquiétant pour lui d'une influence rivale, imagina de s'adjuger à lui-même la présidence du conseil des finances, et de ne faire du contrôleur général qu'un commis à sa discrétion. Son choix ne fut pas heureux : l'intendant

de Bordeaux, Clugny, était un homme sans talents et sans mœurs, qui ne signala sa courte administration que par la pernicieuse institution de la loterie royale et par une absurde réaction contre les salutaires innovations de son devancier. Quant au successeur de Malesherbes, Amelot, il fut recommandé à Maurepas par sa nullité même, ainsi que le frivole vieillard l'avouait avec une cynique franchise. Étrange leçon de politique donnée au jeune monarque dont il affectait d'être le mentor ! Tel avait été cependant le gaspillage effronté des deniers de l'État durant les quatre mois du ministère de Clugny, que lorsqu'il fut mort, Maurepas, pour le remplacer, fut ramené, malgré lui, à sa déférence habituelle pour l'opinion publique; il alla chercher dans les rangs du parti philosophique un personnage de grand renom en matière de finance, mais qui, étranger et protestant, ne pouvait se soutenir auprès du roi que par l'appui qu'il lui prêterait. C'était le Genevois Necker, l'ancien adversaire de Turgot dans la question du commerce des grains. On créa pour lui la place de directeur du trésor royal, et on lui donna pour supérieur plutôt de nom que de fait le contrôleur général, Taboureau des Réaux, qui ne devait être lui-même qu'un instrument aux mains du premier ministre (22 octobre 1776). Ni pour Taboureau ni pour Necker cet arrangement ne pouvait être longtemps acceptable ; ce fut le dernier qui resta maître de la place. Il fut nommé directeur général des finances, et en eut l'entière gestion ; sa religion continua seulement à lui interdire l'entrée du conseil (juin 1777).

L'expérience financière de Necker était incontestable; à beaucoup de lumières il joignait un parfait désintéressement et un grand souci de sa dignité personnelle; son seul tort était de priser trop haut ses talents et ses vertus : la considération ne lui suffisait pas; il voulait l'admiration. Sa belle et digne épouse en donnait l'exemple à l'élite de la société parisienne qui fréquentait son salon; elle réclamait pour son mari le culte qu'elle lui rendait elle-même. Necker entra donc au ministère avec la haute pensée de s'y immortaliser. Tant de gloire ne lui était pas réservé. Dès le premier jour cependant il fit sentir dans l'administration une main habile et exercée : l'ordre reparut avec lui dans la comptabilité; nombre d'abus furent supprimés; le crédit public, frappé de mort depuis le renvoi de Turgot, se releva comme par enchantement; nul doute que si les événements du dehors ne fussent venus troubler le cours des réformes projetées par le nouveau ministre, il n'eût eu l'honneur de rétablir la fortune publique pendant les cinq ans qu'elle lui fut confiée. Mais le fardeau d'une grande guerre allait, à cette heure même, peser sur les finances du royaume. La rupture avec l'Angleterre était imminente.

Avant qu'elle éclatât, un illustre voyageur, l'empereur Joseph II, sous le nom du comte de Falkenstein, vint visiter la France. Le but secret de son voyage était de renouer avec le cabinet de Versailles l'alliance à demi rompue depuis le partage de la Pologne, et d'arrêter par ce moyen le cours menaçant de l'ambition moscovite : il ne trouva pas le comte de Vergen-

nes disposé à entrer dans ses vues. Au défaut de ce succès politique, Joseph II en obtint un autre auquel sa vanité très-grande, quoique soigneusement cachée, fut fort sensible. L'inquiète curiosité qui le portait à tout voir, la simplicité affectée de ses manières, son goût d'innovations et le renom de ses opinions philosophiques le rendirent à peu de frais populaire, dans un moment où Louis XVI et sa cour cessaient de l'être. La sœur de Joseph II, c'est ici le lieu de le dire, l'aimable et brillante Marie-Antoinette, était de plus en plus en butte aux jugements malveillants de l'opinion égarée. Les haines de cour qui l'avaient accueillie, dès ses premiers pas dans le royaume, étaient parvenues à former contre elle un concert de calomnies, qui de Versailles retentissait dans les rues de Paris et de là jusque dans le cabinet de l'impératrice-reine à Schoenbruun. Son imprudent effort pour s'affranchir des liens de l'étiquette et trouver quelques-unes des douceurs de la vie privée, était représenté dans des libelles et des chansons comme le scandaleux oubli de tous les devoirs d'une épouse et d'une reine; on faisait de ses courses de traîneau pendant l'hiver une insulte de l'*Autrichienne* aux souffrances du peuple de Paris mourant de froid et de faim; on insinuait qu'elle courait aux bals de l'Opéra pour y chercher des rendez-vous adultères; on l'accusait d'appeler Trianon son *petit Vienne*, quelques faveurs enfin qu'elle avait obtenues pour deux personnes tendrement aimées, la princesse de Lamballe et la comtesse Jules de Polignac, donnaient lieu de publier que toutes les charges et les trésors de l'État étaient aux mains de la reine. La

seule chose vraie au fond de tout cela, était un goût des plaisirs et une étourderie regrettable, sans doute, mais trop naturelle chez une femme de vingt-deux ans qui n'était pas encore mère. Marie-Thérèse, qui en sentait le péril, prodiguait de loin ses conseils à sa fille; Joseph II avertit de son côté Marie-Antoinette, moins peut-être en frère, qu'en empereur qui l'eût voulue plus sérieuse pour qu'elle prît plus de part au gouvernement. Le jour vint où son vœu se réalisa, et où Marie-Antoinette ne fut que plus calomniée.

On remarqua que Joseph, après avoir parcouru une partie de la France, en sortit par Genève, sans visiter à Ferney Voltaire qui l'attendait. Le philosophe octogénaire n'eut pas la satisfaction d'ajouter le nom de l'empereur à la liste des nombreux courtisans de sa gloire. Il s'en consola peu après en venant à Paris, où il n'avait point osé reparaître depuis vingt-huit ans (25 février 1778). Jamais peut-être roi n'y avait reçu un aussi triomphant accueil : tout ce qui avait quelque droit à s'approcher de lui alla le visiter, et pour contempler ses traits, une foule enthousiaste ne cessa pendant trois mois de se presser aux abords de sa demeure. On oubliait les tristes ombres qui obscurcissaient l'éclat de ce grand nom, ou plutôt l'opinion délirante en était venue à tourner à la gloire du poëte cela même qui faisait sa honte : le cri de *vive la Pucelle!* se mêlait aux acclamations dont il était salué. Sa rentrée dans la capitale était devenue cependant un événement de telle importance, qu'il fallut délibérer s'il serait reçu à la cour : la reine et le comte d'Artois, cédant à l'entraînement populaire, eussent désiré qu'on lui ouvrît

les portes de Versailles : Louis XVI, en roi chrétien, refusa de voir « l'ennemi de la religion et des bonnes mœurs. » On ne saurait l'en blâmer : son tort et celui de Maurepas était de n'avoir pas empêché ce retour dont l'éclat était facile à prévoir. Il eût fallu laisser mourir Voltaire à Ferney. On sait, sans que nous ayons besoin de le redire, et les honneurs inouïs que lui rendit l'Académie lorsqu'il alla y prendre séance, et son apothéose, au Théâtre Français, après la représentation d'Irène, et la trop violente émotion de plaisir qui causa sa mort (30 mai 1778). On sait aussi comment ses amis lui firent honte, à ses derniers moments, d'une confession de foi catholique qu'il avait signée dans une première atteinte de sa maladie. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées, et loin des regards du monde, dans une retraite silencieuse, s'éteignait l'autre génie dont s'honorait le plus le dix-huitième siècle. Rousseau expirait à Ermenonville, le 3 juillet 1778, aussi différent de Voltaire dans sa mort qu'il l'avait été dans sa vie. Il était réservé à la révolution française de réunir les deux grands ennemis de la foi dans les honneurs d'une commune sépulture.

On compte d'ordinaire, et non sans raison, parmi les préludes de cette révolution celle qui éclata alors au delà de l'Atlantique, et que la France aida de ses armes. Le moment est venu de dire comment le cabinet de Versailles se laissa entraîner dans la guerre de l'indépendance américaine.

On se rappelle l'énergie avec laquelle les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale s'étaient portées au secours de la mère-patrie dans la guerre de Sept

Ans, et la part considérable qu'elles avaient prise à la conquête des établissements français sur le Saint-Laurent et le Mississipi. Au lieu de reconnaître par les ménagements d'une politique à la fois généreuse et habile le dévouement de ces vaillantes populations, le gouvernement britannique, à peine la paix signée avec la France, n'eut rien de plus pressé que d'exiger des treize colonies leur participation aux nouvelles taxes destinées à acquitter les frais de la guerre. Les Américains étaient prêts à donner leur or, comme ils avaient donné leur sang, à la métropole; mais ils voulaient le faire librement et non par contrainte, ils voulaient que les taxes leur fussent demandées, non imposées. Une première *déclaration des droits de l'homme*, publiée à Boston en 1764, maintint le principe constitutionnel en vertu duquel chaque colonie n'était tenue à payer que les impôts votés par sa propre législature. Le parlement anglais, complice des usurpations de la couronne, n'en prétendit pas moins rendre l'acte du timbre, qu'il venait de voter, exécutoire au delà de l'Atlantique (1765). Les fiers puritains de la nouvelle Angleterre, et avec eux les colons de la Virginie, protestèrent aussitôt de leur refus d'obéir à un acte inconstitutionnel, et le grand William Pitt, qui, sous le nom de Lord Chatham, venait de rentrer au ministère, en révoquant l'impôt du timbre donna raison à leur résistance (1766). Mais Chatham n'avait plus les forces du corps au service de son énergiqne volonté et de sa puissante intelligence : George III, obstinément jaloux de sa prérogative, obtint de son ministère et du Parlement que les

droits établis sur le papier, sur le verre et sur le thé fussent déclarés obligatoires pour ses sujets américains (1767). La lutte commence dès lors, pour ne plus cesser, entre les prétentions absolues de la couronne et l'esprit indépendant des petits-fils des *Iron sides*. Lord Chatham, impuissant à faire prévaloir auprès de George III les conseils de la raison, se retire et abandonne la place à l'influence dominante de Lord North, homme d'esprit, mais ministre sans caractère et sans vues politiques, qui va laisser grandir la résistance jusqu'à l'émeute et l'émeute jusqu'à la guerre. Il ne s'agit plus seulement de déposséder les colonies de leur droit de s'imposer elles-mêmes ; le Parlement leur retire celui de nommer leurs gouverneurs et leurs juges; il oublie quel sang coule dans les veines de ces expatriés, dont les aïeux sont allés, sous les Stuarts, chercher la liberté au delà des mers. A ce vote despotique la législature de la province de Massachusetts répond en déniant au Parlement le droit de faire des lois pour les colonies (1772), et l'esprit de révolution passant de proche en proche de la pensée des sages dans les actes de la multitude, les caisses de thé de la compagnie des Indes qui remplissaient le port de Boston sont jetées à la mer au milieu d'un tumulte populaire (1773). Nouvelles rigueurs du cabinet anglais, qui met en interdit le port de Boston et fait voter un bill par lequel est changée la constitution du Massachusetts (1794); nouveau pas des Américains vers l'indépendance, par la convocation d'un congrès général des députés des treize provinces à Philadelphie. Pas un mot ne fut prononcé dans cette assemblée pour provoquer la rup-

ture entre les colonies et leur orgueilleuse métropole; mais on décida que Boston et le Massachusets seraient défendus par la force, si la force était employée pour les réduire. C'était décréter la guerre. Elle éclata en effet aux premiers jours du printemps de 1775, et les deux combats de Lexington et de Bunkers'hill apprirent à lord North que ce n'était pas une vulgaire rébellion que l'Angleterre allait avoir à réprimer. Les colons cependant se refusèrent encore à croire que le sang versé les eût irrévocablement séparés de la mère-patrie : le 5 juillet 1775, le congrès de Philadelphie adressa une dernière et solennelle requête au roi George III pour lui demander le redressement des griefs de ses sujets d'Amérique, en même temps qu'il fit un appel fraternel aux peuples de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. L'envoi d'une nouvelle armée, en grande partie composée de mercenaires hessois, fut la seule réponse du gouvernement britannique. Tout est consommé dès lors entre l'Angleterre et ses treize colonies : George Washington a reçu la commission de commandant en chef des milices américaines; Benjamin Franklin a été chargé de préparer un plan de confédération et d'union perpétuelles entre les treize provinces insurgées ; le congrès général enfin, au mois de mai 1776, a publié un manifeste destiné à convaincre le peuple de la nécessité de répudier définitivement la souveraineté de la couronne d'Angleterre, et de se constituer en république fédérale. C'était le prélude de la célèbre déclaration d'indépendance, qui fut promulguée le 4 juillet, et qui donna entrée parmi les nations aux États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Il était impossible qu'au milieu de l'état effervescent de la société française, ces événements ne produisissent pas une impression profonde. Comment ne pas sympathiser avec un peuple qui s'élançait si généreusement vers la liberté, et qui mettait en pratique avec tant d'éclat les maximes républicaines de Rousseau et de Mably? Comment ne pas tressaillir d'une joie patriotique à l'idée de tirer vengeance des affronts naguère reçus de l'Angleterre? On avait applaudi aux premiers succès des Américains et à leur audacieuse attaque du Canada; on se prit d'une vive anxiété pour leur cause, lorsqu'on les vit contraints d'évacuer cette contrée, chassés des États de New-York, de New-Jersey et de Rhode-Island, reculant partout devant les forces organisées de Howe et de Burgoyne. On ne soupçonnait pas tout ce qu'il y avait de ressources pour l'Amérique dans le ferme et patient génie de Washington, dans son inébranlable patriotisme. Pendant qu'avec trois mille miliciens il tenait en échec derrière la Delaware l'armée victorieuse de Howe, Benjamin Franklin était envoyé par le Congrès en France pour y demander des secours. Ce fut pour Paris un spectacle d'une étrange nouveauté que celui de ce vieillard, sorti d'un atelier d'imprimeur pour représenter en Europe les grands intérêts de sa patrie, cachant sous la simplicité de sa parole et de ses manières une finesse merveilleuse et une rare profondeur de calcul, homme de science avec les savants, causeur spirituel avec les gens de cour, charmant les femmes par les grâces de sa bonhomie républicaine, diplomate vraiment extraordinaire, de-

venu pour le public un objet d'enthousiasme avant d'avoir à traiter avec le gouvernement. Le succès de sa mission ne laissa pas cependant de se faire quelque temps attendre. Il était naturel que le cabinet de Versailles hésitât avant de courir les hasards d'une guerre avec l'Angleterre. Il avait pu permettre, encourager même la hardie spéculation de Beaumarchais qui s'était engagé à fournir des canons, des fusils, des objets d'équipement, jusqu'à des officiers à l'insurrection américaine. Il avait pu ne s'opposer que faiblement au départ d'un jeune et brillant courtisan, le marquis de La Fayette, qui venait de laisser sa femme près de devenir mère, pour aller offrir, en noble aventurier, son épée à Washington. Mais il y avait loin de ces actes individuels et clandestins, quelque irritée qu'en fût l'Angleterre, à une alliance publique de la France avec les *insurgents*. Depuis que les hostilités, commencées en Amérique, avaient suscité dans les conseils de Louis XVI le débat de la paix ou de la guerre, les hommes dont la parole y devait avoir le plus de poids s'étaient accordés à opiner pour le maintien de la paix. Turgot, regardant le renouvellement de la lutte maritime comme impossible à éviter, avait émis l'avis de s'y préparer, mais de l'attendre et de ne rien faire pour la provoquer. La pensée de la réforme intérieure du royaume devait passer, selon lui, bien avant celle de la guerre. Necker, exclusivement préoccupé de rétablir l'équilibre financier, la repoussait plus absolument encore. Vergennes, ennemi de l'Angleterre, mais la craignant plus encore qu'il ne la haïssait, n'était pas un mi-

nistre à jeter la France dans les aventures. Maurepas enfin, quoique courtisan de l'opinion publique, se tenait en garde contre elle dans cette question redoutable. Restait le roi, qui, comme son beau-frère Joseph II, estimait « qu'il était de son métier d'être royaliste, » et qui répugnait dans sa conscience à secourir des rebelles. La reine, les princes ses frères et la plus considérable partie de sa cour ne se séparaient point de lui dans cette grave occurrence. Mais on était à une de ces époques, où les grandes affaires ne se décident point uniquement dans le cabinet des rois, et où une puissance supérieure à la leur leur impose parfois ses volontés. Bien des écrivains, depuis quatre-vingts ans, ont reproché à Louis XVI la guerre d'Amérique comme une des fautes capitales de son règne; ils le blâment d'avoir accru par là d'un poids énorme la dette du royaume, en même temps qu'il envoyait des milliers de ses sujets prendre au delà des mers la contagion des idées républicaines. Il y a sans doute quelque chose de fondé dans ce reproche : mais ceux qui le font ont-ils bien calculé la force de l'opinion publique, et celle qu'avait le roi pour y résister? Pour qu'il y ait cédé, non-seulement lui, mais ceux dont il écoutait les conseils, ne faut-il pas que tous se soient sentis entraînés, malgré eux, par le courant tout-puissant de cette opinion? Et quelle noble erreur, si c'en était une, que celle d'aider à s'affranchir un peuple qui se montrait si mûr pour la liberté, et de relever du même coup l'honneur humilié du pavillon français! Les doléances hautaines du cabinet britannique, affectant jusqu'au ton de la menace,

commençaient à soulever parmi les ministres eux-mêmes les susceptibilités nationales, quand la nouvelle de la capitulation du général Burgoyne à Saratoga (octobre 1777) vint exalter au plus haut point l'enthousiasme français pour la cause américaine, et donna à Maurepas le courage de proposer au roi la reconnaissance de la nouvelle république. Louis XVI eut peine à se rendre, mais se rendit enfin, exigeant seulement, pour mettre en paix sa conscience, que le traité eût un caractère éventuel et subordonnât l'action commune de la France et des insurgés à l'agression de l'Angleterre. Deux actes furent en conséquence signés à Paris, le 6 février 1778, entre le secrétaire du conseil d'État, Gérard de Rayneval, et les commissaires du Congrès des États-Unis, Benjamin Franklin, Silas Deane et Arthur Lee. Le premier de ces actes n'était qu'un traité d'amitié et de commerce, impliquant la reconnaissance du pavillon américain par le gouvernement français : mais le second avait une toute autre portée; il stipulait « qu'au cas où l'Angleterre, par ressentiment de la liaison et de la bonne correspondance, suite du traité d'amitié et de commerce, romprait la paix avec la France, soit par des hostilités directes, soit en empêchant son commerce et sa navigation d'une manière contraire au droit des gens et aux traités subsistants entre les deux États, Sa Majesté et lesdits États-Unis de l'Amérique Septentrionale étaient résolus de joindre leurs projets et efforts contre les entreprises de leur ennemi commun. » Lord North, à cette nouvelle, fit voter par le Parlement un projet de transaction avec les colonies

insurgées, auquel elles eussent souscrit deux ans plus tôt, mais qui n'était plus acceptable pour elles, une fois le canon tiré. Le Congrès déclara n'admettre d'autre condition de paix avec l'Angleterre que la reconnaissance de l'indépendance qu'il avait proclamée. Louis XVI, pendant ce temps, avait reçu en audience publique les trois plénipotentiaires américains (21 mars), et des ordres avaient été donnés à Toulon pour qu'une escadre, sous le commandement du comte d'Estaing, portât en Amérique le signataire français du traité d'alliance conclu avec les États-Unis. (Avril.) La guerre n'était pas déclarée, mais commencée de fait avec la Grande-Bretagne.

On s'étonne de voir, après des pas aussi décisifs, le gouvernement de Louis XVI perdre le temps à échanger des notes avec le cabinet britannique, au lieu d'agir avec promptitude et énergie. Il y avait à cela une double cause. Le roi, comme nous l'avons dit, mal sûr de son droit, voulait, aux yeux du monde, s'expliquer avant de se battre et laisser aux Anglais le tort de l'agression. Il ne se trouvait, en outre, parmi ses ministres aucun homme d'assez de talent et de caractère pour prendre dans la guerre de terre ou de mer une vigoureuse initiative. Le comte de Saint-Germain, tombé dans le ridicule et l'impuissance, avait fait place au prince de Montbarrey, personnage sans autres mérites que ceux d'un courtisan, et le secrétaire d'État de la marine, Sartine, qui avait su continuer l'active impulsion donnée par Choiseul aux constructions navales, n'étendait pas son regard au delà de la partie matérielle de son administration.

On avait à Brest une flotte de trente-deux vaisseaux et de quinze frégates, dont Franklin réclamait instamment le départ, pour qu'elle allât surprendre et brûler l'escadre de l'amiral Howe, témérairement engagée dans la Delaware : cette flotte demeura trois mois immobile, laissant à l'amirauté britannique le temps de porter de vingt à trente vaisseaux celle qui s'armait à Plymouth sous le commandement de Keppel. On sait comment la rencontre presque fortuite de la frégate française *la Belle-Poule* avec *l'Aréthuse* inaugura cette grande guerre (17 juin). Le lieutenant La Clochetterie, par l'héroïque détermination avec laquelle il soutint ce combat, montra aux Anglais que la mer leur serait autrement disputée que pendant la guerre de Sept Ans. Un immense cri d'enthousiasme, parti de tous les côtés de la rade, salua la rentrée à Brest du brave lieutenant avec sa frégate presque démâtée ; ce cri eut de l'écho par toute la France.

Malheureusement le comte d'Orvilliers, lieutenant général commandant la belle flotte de l'Océan, était un de ces officiers sur qui pesait le souvenir de nos désastres passés, et à qui manquait l'audace suffisante pour répondre à l'attente si vivement excitée du sentiment public. Il se mit tard en mer, ayant permis à l'ennemi de se renforcer, et, à peine sorti de Brest, vit Keppel se porter audacieusement à sa rencontre, inférieur par le nombre des vaisseaux, supérieur par celui des canons, et plein de cette confiante ardeur que l'amiral français n'avait pas. Après quatre jours de manœuvres aussi savantes d'un côté que de l'autre, le choc des deux flottes eut lieu entre Ouessant

et les îles Sorlingues (27 juillet). Il dura deux heures, fut très-meurtrier et souteuu des deux parts avec une égale énergie, mais resta indécis. Keppel, avec une partie de ses vaisseaux endommagés, fit voile pour Plymouth, d'Orvilliers rentra à Brest. Pour n'avoir pas été vainqueur, l'amiral anglais fut mis en jugement; pour n'avoir pas été vaincu, le Français fut comblé de louanges et d'honneurs. C'était beaucoup, en effet, après les humiliations de la dernière guerre, qu'une lutte d'égal à égal contre nos superbes rivaux! L'opinion publique, dans le juste hommage qu'elle rendit au ferme courage de nos officiers pendant cette action, n'excepta de ses faveurs que le jeune commandant de l'escadre bleue, le duc de Chartres. On l'accusa d'indiscipline, de lâcheté même, tandis que, désigné par son cordon bleu et sa veste blanche aux coups de l'ennemi, il avait montré, sous les boulets, l'insouciante gaieté qui est un des traits du caractère national. Cette calomnie fut réfutée victorieusement, mais les traces n'en furent point pour cela entièrement effacées. Il en resta dans bien des esprits de fâcheux soupçons contre un prince, trop peu soucieux de sa renommée et se jouant sans pudeur au milieu de ses dissolutions. Ce qu'il y eut de malheureux surtout, fut qu'il se laissa persuader que les bruits, répandus pour le déshonorer, étaient partis de la société de la reine, et qu'il en conçut contre Marie-Antoinette une haine irréconciliable. D'Orvilliers cependant, pour être sorti trop tard de Brest et y être rentré trop tôt, avait laissé le commerce français exposé à des pertes qui ne furent pas évaluées à moins de qua-

rante-cinq millions. A deux reprises, il se remit en mer, mais sans rencontrer l'ennemi et sans l'aller chercher sur ses côtes mal défendues. La France eût pu attendre davantage du formidable armement qu'elle avait fait pour combattre sa rivale dans l'étroit espace de mer qui les sépare.

Le comte d'Estaing, pendant ce temps, avait fait voile des côtes de Provence vers celles de l'Amérique septentrionale. Ce n'était pas, comme d'Orvilliers, un homme de science et de calcul; c'etait un marin d'inspiration, qui, en naviguant dans les mers de l'Inde, s'était trouvé tel sans que rien l'y eût préparé, et qui, ayant renoncé à son regiment d'infanterie, s'était élevé au grade de lieutenant général des armées navales. La rapidité de sa traversée ne répondit pas alors à l'ardeur de ses désirs. Il lui fallut quatre-vingt-sept jours pour arriver de Toulon à l'embouchure de la Delaware (9 juillet). L'amiral Howe, prévenu de son approche, en était parti, et les Anglais avaient évacué Philadelphie. Un projet d'attaque est alors concerté pour les chasser de Rhode-Island. D'Estaing force hardiment les passes de Newport (8 août), contraint l'ennemi à brûler sept de ses bâtiments pour en éviter la prise, et s'apprête à combiner un débarquement avec le général américain Sullivan, lorsqu'il apprend que Howe est en vue avec son escadre. Pour la seconde fois, sous le feu des deux batteries de Newport, il en franchit les passes, et, pendant huit heures, donne la chasse aux vaisseaux anglais. Au moment où il les atteignait, un furieux ouragan disperse et désempare les deux

escadres. D'Estaing, avec son vaisseau que la tempête a rasé comme un ponton, soutient toute la nuit un combat désespéré, et ne doit son salut qu'à l'approche de quelques-uns de ses navires qui le rallient au point du jour (13 août). En voyant l'escadre française faire voile vers Boston pour réparer ses avaries et mettre cette place en état de défense, Sullivan, forcé d'évacuer Rhode-Island, poussa un violent cri de colère, qui retentit dans tous les États de l'Union, et faillit amener la rupture d'une alliance qui ne datait que de la veille. L'intervention de La Fayette et celle de Washington calmèrent les esprits, et d'Estaing, conformément à ses instructions, alla chercher les Anglais aux Antilles. Le marquis de Bouillé venait d'y prendre la Dominique; mais ce succès ne compensa pas la perte de Sainte-Lucie, que d'Estaing essaya vainement de recouvrer par une sanglante attaque de terre et de mer (18 décembre). La campagne s'achevait donc, de ce côté comme de l'autre de l'Atlantique, sans rien de décisif; la prise de Savannah, capitale de l'État de Géorgie, sembla même, aux derniers jours de l'année, donner aux armes anglaises un avantage marqué sur le continent américain.

Un moment, dans le cours de cette même année, le cabinet de Saint-James avait pu croire qu'une nouvelle querelle, embrasant l'Europe, allait lui fournir, comme dans les précédentes guerres de ce siècle, des alliés contre la France. La mort de Maximilien III, dernier duc de Bavière de la branche Wilhelmine, ayant fait passer, en 1777, la couronne ducale à l'électeur palatin Charles-Théodore,

ce prince, au mépris des droits de son neveu et de son successeur le duc des Deux-Ponts, avait légitimé par un traité les prétentions qu'élevait l'empereur sur l'héritage des Wittelsbach. Joseph, pour assurer à la maison d'Autriche cet injuste agrandissement, faisait grand fond sur l'alliance française. Aussi n'y eut-il manœuvre diplomatique dont il n'usât pour gagner Louis XVI à ses intérêts. Marie-Antoinette, qu'une première grossesse rendait alors plus chère que jamais à son époux, fut le principal instrument de la politique de son frère. Toutes les lettres écrites par Marie-Thérèse à sa fille, en 1778, sont remplies d'instances réitérées pour que la jeune reine, dans cette grave affaire, serve activement la cause de l'Autriche, et combatte les méchantes suggestions du roi de Prusse. Frédéric, en effet, quoique commençant à plier sous le fardeau de l'âge, n'en avait ni l'œil moins ouvert, ni la main moins prête à agir dans une circonstance où l'équilibre et l'indépendance germaniques étaient en péril. Ses démarches furent aussi pressantes que celles de l'empereur auprès du cabinet de Versailles; il faisait répéter tous les jours à Maurepas et à Vergennes « que la Bavière était pour l'Autriche la galerie de l'Alsace et de la Lorraine, » et s'efforçait de changer en une résolution virile leurs molles hésitations. Quand il se fut assuré que la France, fidèle au traité de Westphalie, ne seconderait pas l'ambition autrichienne, il n'hésita plus à trancher le nœud de la question par un hardi coup d'épée : il jeta ses troupes en Bohême (juillet 1778). Il eût convenu fort au cabinet anglais que Joseph II relevât le

gant, et que Louis XVI entrât dans la querelle; mais l'empereur céda à la pacifique influence de sa mère, et ne demanda à la France que de joindre sa médiation à celle de la Russie pour terminer le différend. Le baron de Breteuil, plénipotentiaire français à Teschen, se fit un grand honneur par la transaction qu'il négocia entre les parties contendantes, et qui, sauf un faible lambeau de territoire concédé à l'Autriche, garantit au duc des Deux-Ponts toute la succession bavaroise (10 mai 1779). L'Allemagne pacifiée laissait ainsi la France et l'Angleterre vider seule à seule leur débat sur les mers.

Pour parler plus exactement, la France n'était déjà plus seule en face de sa redoutable ennemie; le roi catholique avait obéi aux stipulations du pacte de famille, et déclaré la guerre à la Grande-Bretagne (juin 1779). Aussi longtemps qu'il l'avait pu, Charles III, malgré sa vieille haine contre les Anglais, s'était dérobé à cette obligation ; il eût voulu se porter comme médiateur, et quand il se fit partie belligérante, il eut grand soin de donner pour motif à sa détermination les griefs particuliers du cabinet de Madrid; l'indépendance des États-Unis ne pouvait être reconnue par le possesseur des vastes colonies de l'Amérique méridionale. Une pensée audacieuse fut alors conçue à Versailles : avec les forces navales des deux royaumes qui devaient former une flotte de plus de soixante vaisseaux, avec une armée de quarante mille hommes rassemblés sur les côtes de Normandie et de Picardie, on résolut de faire une descente en Angleterre. L'ardeur était extrême parmi la jeune

noblesse à servir sous le maréchal de Broglie, chef désigné de l'expédition ; La Fayette, momentanément revenu d'Amérique, avait obtenu l'honneur d'y prendre part. Tout semblait promettre le succès, tout échoua. Lorsque l'Angleterre, qui n'avait pu mettre que trente-sept vaisseaux aux ordres de l'amiral Hardy, apprit que d'Orvilliers, réuni à Luis de Cordova (26 juillet), se dirigeait vers la Manche avec soixante-huit bâtiments de haut bord, elle eut un moment de vive alarme ; nulle troupe organisée ne se trouvait dans l'île pour la défendre, et de l'autre côté du canal de Saint-George se faisaient entendre les clameurs menaçantes de l'Irlande prête à donner la main aux Français. On ne tarda pas à se rassurer en voyant le formidable armement des deux couronnes aboutir à une vaine promenade entre Brest et Plymouth : les vaisseaux espagnols étaient en si mauvais état qu'ils pouvaient à peine tenir la mer; leurs équipages étaient dévorés par le scorbut et avaient communiqué cette affreuse maladie à la flotte française; l'impéritie et la négligence de Sartine avaient amené enfin le manque d'eau et de vivres. Après avoir inutilement attendu le convoi qui devait le ravitailler, d'Orvilliers rentra à Brest, inconsolable de la perte d'un fils unique mort entre ses bras et de la misérable issue d'une campagne qu'il s'était flatté de rendre si glorieuse (septembre 1779).

Dans les mers d'Amérique, où continuait à flotter le pavillon du comte d'Estaing, si les succès étaient mêlés, il se portait au moins des coups dont s'honoraient les vainqueurs et les vaincus. La prise des

deux îles de Saint-Vincent et de la Grenade (juin et juillet) donna aux Français une assez grande supériorité dans les Antilles, pour que d'Estaing ne craignît pas de s'en éloigner et de voler au secours de l'union américaine. Un grand effort fut tenté pour reconquérir Savannah, tombé l'hiver précédent aux mains des Anglais : l'amiral français, dans un assaut livré par terre à la place, combattit côte à côte avec le brave Pulawski, Polonais expatrié pour aller défendre loin de son pays la cause de la liberté. Pulawski fut tué, d'Estaing reçut deux blessures, et Savannah demeura au pouvoir de l'ennemi (octobre). Mais l'arrivée de l'escadre française avait obligé sir Henry Clinton à concentrer ses forces sur New-York, et à évacuer Rhode-Island que les alliés avaient essayé vainement de lui enlever l'année précédente. Rien encore de décisif pour l'Angleterre contre les insurgés qu'elle s'efforce de réduire ; rien non plus contre la France, qu'elle a trouvée son égale dans les grandes opérations navales, et plus heureuse qu'elle en quelques combats particuliers. Celui de *la Surveillante* et du *Québec* a gardé un renom immortel dans nos fastes maritimes. Une imprudente bravade du maréchal de Biron rendit malheureusement alors la liberté au meilleur homme de mer de la Grande-Bretagne, détenu à Paris pour dettes. L'amiral Rodney, à peine délivré, reçut le commandement de vingt-deux vaisseaux, avec lesquels il alla ravitailler Gibraltar qu'assiégeaient les Espagnols, et fit voile ensuite pour les Antilles (février 1780).

Ce n'était plus d'Estaing qui y commandait les

Français : l'intolérante jalousie du corps de la marine avait éloigné cet *intrus*, qui sorti de l'armée de terre, enlevait, sur leur élément, leur gloire aux marins de profession. Il fut, au reste, dignement remplacé par le comte de Guichen, officier capable et résolu, qui, dans trois rencontres consécutives, tint tête à Rodney avec avantage (avril-mai 1780). Guichen venait de se réunir à l'amiral espagnol Solano, et l'on s'attendait à les voir attaquer la Jamaïque; mais ils ne purent s'entendre, et virent bientôt l'un et l'autre leurs équipages décimés par la maladie. Il fut impossible à l'escadre française, rappelée en automne dans les mers d'Europe, de secourir les Anglo-Américains, dont la cause traversait alors ses plus difficiles épreuves. Charleston, capitale de la Caroline du Sud, avait été prise par Lord Cornwallis, et le général Gates, le vainqueur de Burgoyne, avait été battu en tentant de recouvrer cette place. Heureusement, à cette même époque, cinq mille Français, commandés par le général Rochambeau, débarquaient dans Rhode-Island. C'était La Fayette, qui, avec l'autorité acquise par sa noble conduite, avait obtenu des ministres de Louis XVI l'envoi de cette petite armée au delà des mers. Nombre de gentilhommes de son âge, le vicomte de Noailles, son beau-frère, le duc de Lauzun, le chevalier de Chastelux, les frères Lameth, le comte de Ségur, le comte de Saint-Simon, etc., épris du même amour que lui pour la liberté, avaient brigué l'honneur d'aller faire leurs premières armes sous Washington, aux ordres de qui Louis XVI avait mis ses troupes auxiliaires. Quelques

mois se passèrent pendant lesquels Rochambeau, attendant l'arrivée d'une escadre française qui lui était promise, resta retranché dans Rhode-Island, sans rien faire de plus que d'obliger sir Henry Clinton à demeurer comme lui immobile dans New-York. Les Américains y gagnèrent de ne voir pas leur ruine consommée dans les Carolines, où Clinton ne put envoyer de renforts à Lord Cornwalis.

Il n'avait fallu rien moins que le patient héroïsme de Washington pour ne pas désespérer, en ces derniers jours, de la fortune de sa patrie. La défection du perfide Arnold, qui semblait n'avoir servi si brillamment la cause de l'indépendance que pour la trahir avec plus d'infamie, avait répandu dans un grand nombre d'esprits une sombre inquiétude. On succombait de toutes parts à la fatigue d'une lutte dont on n'avait pas calculé la durée; les milices de la Pensylvanie et du New-Jersey avaient donné le coupable exemple de la révolte contre l'autorité du généralissime. La détresse enfin et les privations qui la suivent, la nécessité d'aller à l'ennemi sans pain, sans vêtements, sans chaussures et presque sans armes, était la plus générale et la plus dure épreuve pour les courages; le patriotisme américain paraissait au moment de défaillir sous la misère. Washington, dans cette circonstance critique (janvier 1781), prit le parti d'envoyer à Versailles le colonel John Laurens, porteur d'une lettre qu'il écrivait à Louis XVI, pour réclamer, en faveur de l'Amérique, un suprême effort de la générosité française. En dépit des influences contraires qui l'entouraient, le roi entendit

cet appel, et y répondit en accordant à Washington un subside de six millions. L'efficacité de ce secours ne tarda pas à se manifester. Un changement heureux venait en outre de se faire à cet instant même, dans le ministère français. Sartine, convaincu par Necker de concussion, avait été remplacé par le marquis de Castries, étranger à la marine, mais capable de suppléer aux connaissances spéciales qui lui manquaient par la fermeté de l'esprit et du caractère (octobre 1780). Le médiocre et important prince de Montbarrey avait fait place, quelques semaines après (décembre), au marquis de Ségur, officier général d'un mérite éprouvé, de qui les armées de mer devaient attendre un concours actif et intelligent dans leurs opérations. Avec ces deux hommes, les sacrifices faits par la France allaient enfin porter leurs fruits.

L'Angleterre, de son côté, faisait, pour la campagne de 1781, les plus énergiques efforts. Les épreuves ne lui avaient pas manqué non plus, au milieu de ses succès de l'année précédente, et la fameuse émeute de Lord George Gordon, qui ne s'était arrêtée que devant les portes de Westminster, avaient été pour elle une cause momentanée de trouble et d'épouvante. Le cabinet britannique avait vu, en outre, tourner contre lui l'insolent abus de sa supériorité maritime. En interdisant aux neutres tout commerce avec les ports français, sous prétexte que « ces ports étaient naturellement bloqués par ceux d'Angleterre, » il avait provoqué successivement la résistance de la Suède, du Danemark et de la Hollande à ses prétentions tyran-

niques. Il importait peu aux Anglais d'ajouter au nombre de leurs ennemis les Hollandais, dont le commerce, mal protégé, leur offrait une riche et facile proie; la guerre fut déclarée par George III aux Provinces-Unies (20 décembre 1780). Mais Lord North et ses collègues ne furent pas peu déconcertés en apprenant que la grande Catherine, s'emparant des principes professés par la France sur les droits des neutres, s'était accordée avec la Suède et le Danemark pour en assurer le maintien, et avait proclamé la *neutralité armée* des puissances du Nord. Sans renoncer à son principe de l'asservissement des mers, l'Angleterre fut obligée par la prudence à en modérer l'application. Elle avait besoin de ne pas ajouter de nouveaux embarras à ceux que lui causaient les charges écrasantes d'une si vaste guerre.

Rodney ouvrit la campagne aux Antilles par des déprédations dignes d'un forban exercées contre les possessions hollandaises; le scandale en retentit jusque dans le parlement britannique, et peu s'en fallut qu'il ne fût mis en accusation. L'éclat de ses services devait changer bientôt la flétrissure qu'il avait méritée en de magnifiques récompenses. La meilleure partie de son butin lui fut enlevée alors par le brave Lamotte-Piquet; mais ce n'était pas pour le cabinet de Versailles une revanche suffisante; on se flattait de la prendre dans de plus vastes opérations. Deux puissantes escadres avaient été armées à Brest; l'une, aux ordres du comte de Grasse, avait fait voile, aux premiers jours de printemps, pour la mer des Antilles, d'où elle devait se porter dans la Chesapeake;

l'autre, commandée par Guichen, alla, au mois de juillet, rallier l'amiral Cordova sur la rade de Cadix. Quelques bâtiments furent détachés des flottes réunies pour convoyer un corps d'armée espagnole destiné à l'attaque de Minorque, pendant qu'une masse imposante de cinquante vaisseaux se rendait dans la Manche, pour y chercher l'ennemi, l'écraser par la supériorité du nombre, et tenter ensuite de jeter sur les côtes d'Angleterre les troupes rassemblées dans les ports de Normandie et de Picardie. Le malheur voulut que l'ancienneté du grade donnât à Cordova le commandement supérieur des deux escadres; sa timidité rendit pour la seconde fois inutile une concentration de forces aussi puissante. L'amiral anglais Derby, à la veille d'être surpris, n'eut que le temps d'aller abriter ses vingt et un vaisseaux dans la rade de Torbay; Guichen voulait qu'on l'y poursuivît; il ne s'agissait, disait-il, que d'essuyer le feu de quelques mauvais ouvrages, pour aller ensuite détruire à coup sûr la flotte ennemie. Mais l'opinion contraire, soutenue par Cordova, prévalut dans le conseil de guerre, où les officiers espagnols étaient en majorité; le gouvernement français, qui avait pris le nombre pour un gage assuré de la victoire, fut trompé dans ses calculs, comme il l'avait été deux ans auparavant : Guichen, au mois de septembre, rentrait à Brest et Cordova à Cadix, sans autre résultat que l'évidence désormais acquise de l'impossibilité de rien faire en commun avec les éléments discordants des deux marines alliées.

Heureusement, sur un autre théâtre, la guerre ré-

servait à la France les plus magnifiques dédommagements; ce fut dans ce même automne de 1781 que se décida la grande question de l'indépendance américaine. Le comte de Grasse, marin dont le nom ne rappelle qu'un éclatant revers, eut pourtant l'honneur de concourir à ce triomphe d'une noble cause. Arrivé aux Antilles vers la fin du mois d'août, il avait, par une suite de coups heureux, ravitaillé le Fort-Royal de la Martinique et enlevé aux Anglais l'île de Tabago, malgré les forces et l'habileté supérieures de Hood et de Rodney; puis, avec trois mille soldats pris à bord de ses vaisseaux dans l'île de Saint-Domingue, il était entré, sans coup férir, dans la baie de la Chesapeake. Sa mission était là de fermer la mer à Lord Cornwallis, acculé dans la place d'York-Town, où allaient se réunir pour l'assiéger les trois petites armées de La Fayette, de Rochambeau et de Washington. Hood, accouru des Antilles, s'efforça vainement, avec ses vaisseaux joints à ceux de Graves, de rouvrir la Chesapeake à Cornwallis; il se retira devant des forces supérieures, et laissa, comme en champ clos, les armées de terre vider sous les murs d'York-Town la querelle de la Grande-Bretagne et de l'Amérique. Il importait de pousser avec vigueur le siége de cette place, pour éviter qu'elle fût secourue par Clinton, que Washington et Rochambeau avaient trompé en lui faisant croire qu'ils se proposaient d'attaquer New-York. Le concert fut parfait entre les généraux et les soldats des deux nations; ils ne se disputèrent que l'honneur de mieux faire. Après treize jours de tranchee, Cornwallis, également

impuissant à tenir plus longtemps dans ses fortifications ruinées et à s'échapper par les eaux de l'York-River, n'eut plus d'autre parti que de capituler. Le 19 octobre 1781, il signa la convention par laquelle il se rendait prisonnier avec huit mille soldats et matelots; comme on l'a très-bien dit[1], « il signait l'indépendance de l'Amérique. » On le comprit ainsi des deux côtés de la Manche : le gouvernement britannique, passé aux mains des whigs, accepta l'arrêt qui le condamnait à la perte des colonies émancipées par la victoire, et ne fit plus de sérieux efforts pour les recouvrer. En France, la sensation de joie fut vive et profonde; le gros de la nation s'applaudissait de voir l'Angleterre affaiblie et humiliée; les salons de Paris portaient bien plus loin leurs regards; ils avaient accueilli avec enthousiasme le mot de La Fayette : « L'humanité a gagné son procès, » et ne doutaient pas de lui en faire gagner bientôt un autre.

Nous avons laissé une petite armée espagnole, commandée par un officier général français, le duc de Crillon, faisant voile vers l'île de Minorque pour la reprendre sur les Anglais. Le débarquement s'accomplit sans coup férir (19 août); le gouverneur Murray, trop faible pour défendre l'île, s'enferma dans le fort Saint-Philippe, résolu à y tenir jusqu'à la dernière extrémité. Sa résistance fut héroïque : Crillon ayant essayé sur lui des moyens de corruption, il lui répondit ce que le Crillon du seizième siècle avait répondu à Henri III, qui lui demandait

1. M. Droz, dans son estimable histoire de Louis XVI.

d'assassiner le duc de Guise : « L'honneur me le défend. » Le général français comprit que pour triompher d'un tel adversaire, il fallait donner aux Espagnols l'exemple d'une bravoure plus qu'ordinaire ; il monta le premier à l'assaut d'une tour, et se fit blesser en y enlevant le drapeau anglais. Lorsque la garnison capitula, après cinq mois de siége (5 février 1782), six cent soixante hommes seulement restaient de trois mille, spectres décharnés qui inspirèrent autant d'admiration que de pitié aux vainqueurs. La France prit à bon droit pour elle l'honneur de cette victoire ; quatre mille de ses soldats avaient, aussi bien que le général, entraîné les Espagnols par l'élan de leur bravoure.

On avait à s'honorer de l'issue de la campagne de 1781 ; mais la paix, qui commençait à devenir nécessaire aux finances du royaume, n'en était pas plus rapprochée. Le marquis de Rockingham qui, avec Fox, Burke et Sheridan, venait de renverser Lord North du ministère (mars 1782), annonçait l'intention de traiter avec l'Amérique et la Hollande, mais c'était pour disposer contre la France et l'Espagne de toute la puissance britannique. Le Parlement ne vota pas moins de cent mille matelots pour la campagne de 1782. La France dut proportionner ses efforts à ceux de sa rivale ; elle arma, avec son alliée, cent trente-six vaisseaux de haut bord. Mais il eût fallu que ces forces fussent partout bien conduites, et l'on ne vit que trop le contraire. Le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, homme de tête et de cœur, après avoir repris sur les Anglais l'île

hollandaise de Saint-Eustache, entreprit de leur enlever celle de Saint-Christophe, une de leurs conquêtes de la dernière guerre. Il y réussit (février 1782); mais sa conduite habile et résolue ne fit que mettre dans un plus triste jour l'incapacité du comte de Grasse, associé à ses opérations. Il semble qu'à dater de ce moment un esprit de vertige se soit emparé de ce marin jusque-là heureux et admiré de ses équipages pour son héroïque intrépidité. Deux fois il se fit jouer, comme l'eût fait le plus inexpérimenté des cadets de sa flotte, par Hood, qu'il eût dû accabler par la supériorité du nombre, et le résultat de ses fautes fut de permettre à l'amiral anglais de rejoindre Rodney, venu pour prendre, avec douze vaisseaux de plus, le commandement supérieur des forces anglaises aux Antilles. Les instructions du comte de Grasse étaient bien loin d'exiger alors qu'il cherchât une bataille; elles lui commandaient, au contraire, avec les cent cinquante transports chargés de troupes qu'il escortait, de faire force de voiles vers Saint-Domingue, d'y rallier l'escadre espagnole, et d'aller de là, avec vingt mille soldats et plus de cinquante vaisseaux de ligne, attaquer la Jamaïque. Le vent était pour lui, et il lui eût été facile de gagner Saint-Domingue sans s'engager avec l'ennemi. Mais, par le puéril point d'honneur de ne pas abandonner aux Anglais un vaisseau et une frégate attardés dans leur marche, il ralentit le mouvement de sa flotte et rendit inévitable une action générale à laquelle, inférieur en forces, il eût dû à tout prix se dérober. Ce fut la désastreuse bataille du 12 avril 1782, la seule decisive

de toute cette guerre, et qui ne laissa d'autre consolation aux Français que celle d'avoir fait payer cher à l'ennemi sa victoire. De Grasse, à bord de la *Ville de Paris*, se battit en héros; deux hommes seuls avec lui, sur le pont de son vaisseau, n'étaient pas blessés, lorsqu'il amena son pavillon. On l'envoya à Londres, où l'orgueil anglais cacha son triomphe sous celui qu'il affecta de décerner au « valeureux Français » dans sa captivité. De Grasse eut le malheur de ne pas comprendre le sens de ces honneurs hypocrites; la vaniteuse satisfaction avec laquelle il en jouit rendit l'opinion plus disposée en France à lui demander un compte sévère du désastre qui était son ouvrage. On fut loin cependant de s'en laisser abattre : comme aux derniers jours de la guerre de Sept Ans, des sommes considérables furent volontairement souscrites pour réparer la perte qu'on venait de faire; la ville de Paris s'offrit à remplacer le magnifique vaisseau qui portait son nom. La marine, en particulier, se montra si peu découragée que, sur plusieurs points, elle prit contre l'ennemi une audacieuse offensive. Un des vaincus du 12 avril, le capitaine de la Peyrouse, de si noble et de si douloureuse mémoire, alla avec un vaisseau et deux frégates ruiner les riches établissements des Anglais dans la baie d'Hudson.

Mais ce n'était plus sur les mers d'Amérique, c'était sur un théâtre plus rapproché que se fixait alors le regard attentif de la France et de l'Europe entière. Le cabinet de Madrid, après Minorque reconquise, n'en était devenu que plus ardent à reconquérir aussi

Gibraltar, et il s'était assuré le puissant concours des forces françaises pour obtenir ce grand résultat. Douze mille hommes, commandés par le duc de Crillon, avaient passé les Pyrénées, pour se joindre aux Espagnols dans le camp de San-Roque, et deux princes du sang royal, le comte d'Artois et le duc de Bourbon, avaient couru au siége qui allait s'entamer, comme à une fête. Il ne s'agissait plus cette fois de bloquer et d'affamer Gibraltar, ainsi qu'on tentait de le faire sans succès depuis trois ans; il s'agissait d'assaillir et d'emporter de vive force ce roc réputé comme inexpugnable. Cinquante vaisseaux des deux nations devaient fermer le détroit, et, au jour de l'attaque, y concourir, en même temps que des batteries formidables couvriraient la place d'un déluge de feux jusque-là sans exemple. On ne comptait pas seulement sur plus de deux cents pièces de canon qui, du côté de la terre, garnissaient toute la largeur de la presqu'île, et qui avaient déjà réduit la ville en cendres; on comptait pour foudroyer la forteresse du côté de la mer, sur les dix batteries flottantes inventées par le chevalier d'Arçon, qui portaient chacune quinze pièces du plus gros calibre, et que leur épais blindage devait protéger contre les projectiles incendiaires de l'ennemi. Le gouverneur anglais, Elliot, aussi intrépide qu'il était sage et humain, ne se laissa pas troubler par la redoutable étendue de ces préparatifs, et le jour destiné à voir éclater la tempête le trouva prêt à une invincible résistance. En vain d'Arçon avait-il supplié qu'on lui accordât un court délai pour perfectionner ses batteries; l'impatience française

avait gagné les Espagnols, et le vieux Cordova, arrivé le 12 septembre sur la rade de Gibraltar, donna pour le lendemain l'ordre de l'attaque. On a comparé à l'éruption d'un volcan la canonnade qui s'ouvrit alors contre Gibraltar; l'écho en retentit au loin parmi les peuples effrayés du Maroc. Mais le mal n'égala pas le bruit fait par cette masse de feux épouvantable; les projectiles lancés par l'artillerie de terre allèrent se briser sans effet contre le roc, et à peine l'ouvrage appelé le vieux môle fut-il entamé par les batteries flottantes, tandis que les boulets rouges des Anglais, trompant le calcul de d'Arçon, y allumaient des incendies qu'on s'efforçait vainement d'éteindre. La nuit n'interrompit point le combat; l'embrasement éclairait les coups qu'on se portait de part et de l'autre. Le moment vint cependant où ceux des assiégeants se ralentirent; le feu ennemi avait dévoré plusieurs des batteries; les Espagnols en avaient brûlé deux de leurs propres mains, pour qu'elles ne fussent pas prises; d'autres étaient échouées sur des bas fonds. Elliot arrêta alors son feu auquel on ne répondait plus, et fit tout ce qu'il put pour arracher Français et Espagnols aux flammes qui les enveloppaient. L'impuissance de l'art d'attaquer les places était démontrée contre Gibraltar, et la domination anglaise demeurait victorieusement assise sur ce rocher. Restait à recommencer le blocus, qui, mieux combiné avec les forces réunies des deux marines, avait encore quelques chances de succès. Mais on ne sut pas empêcher l'amiral Howe de franchir le détroit et de ravitailler encore une fois la place. La Motte-Piquet le poursuivit

et canonna son arrière-garde, sans pouvoir obtenir qu'il engageât la bataille.

Chose étrange! alors que la victoire navale du 12 avril et le siége de Gibraltar semblaient faire pencher la balance en faveur de l'Angleterre, c'était dans l'Inde, là où elle croyait n'avoir plus rien à craindre des Français, que les revers commençaient pour elle, et que sa puissance était menacée. La France avait trouvé dans le bailli de Suffren le premier de ses hommes de mer et le digne exécuteur des grandes choses que Dupleix avait conçues. Dès le début de la guerre, si le ministère de la marine eût été en d'autres mains que celles de Sartine, l'occasion eût été belle de se joindre aux Mahrattes et au sultan de Mysore Hyder-Ali, qui avaient pris les armes pour affranchir l'Inde de ses nouveaux maîtres. Le moment n'était pas moins propice en 1781, quand l'intolérable tyrannie de Warren Hastings eut soulevé les habitants de Bénarès, la ville sainte des Hindous. Malheureusement cette révolte venait d'être comprimée, et le sultan de Mysore, ainsi que les Mahrattes, pres de succomber à l'ascendant de la discipline européenne, venaient d'entrer en négociation avec la Compagnie, lorsque le pavillon de Suffren commença à flotter dans ces lointains parages. Suffren avait appris dans l'ordre de Malte le métier de la mer, et s'était élevé laborieusement au grade de capitaine de vaisseau, lorsque son nom et ses services furent révélés à Versailles par d'Estaing, sous qui il avait combattu en Amérique. Le marquis de Castries n'hésita pas à lui donner le commandement de cinq vaisseaux, avec la mission de mettre en défense la colonie

hollandaise du cap de Bonne-Espérance, et de se porter de là dans les mers des Indes. La confiance du ministre est tout aussitôt justifiée par une suite de coups d'audace, où le plus calme sang-froid se mêle à l'entraînante activité d'une âme de feu. Suffren commence par aller chercher et battre l'amiral Johnston dans la baie de Praya, aux îles du cap Vert, jette des troupes, selon l'ordre qu'il en a reçu, au cap de Bonne-Espérance, rallie à l'île de France le comte d'Orves, et avec douze vaisseaux et trois mille soldats, il va audacieusement se heurter contre la puissance anglaise dans l'Indoustan. Le seul bruit de son arrivée a pour heureux effet d'empêcher Hyder-Ali de signer le traité qu'il était près de conclure; deux fois ensuite il rencontre sir Edward Hughes (février et avril 1782), sur qui, mieux secondé, il eût remporté une complète victoire. Mais quelques-uns de ses capitaines ne voulaient pas permettre de vaincre à un chef moins ancien qu'eux. Même obstacle à son génie et à sa fortune dans une troisième bataille livrée dans les eaux de Negapatnam; Hughes battu trouva son salut en allant mouiller devant cette ville que Suffren voulait lui enlever. On pressait alors (6 juillet) l'infatigable marin d'aller réparer à l'île de France ou à Bourbon les avaries de son escadre; « jusqu'à ce que j'aie conquis un port dans l'Inde, répondit-il, je ne veux d'autre port que l'Océan. » Ce port qu'il n'avait pas lui était enfin donné; un coup de main héroïque l'a rendu maître de Trinquemalé (25 août). A la vue de Hughes, arrivé trop tard pour lui disputer sa conquête, Suffren ne peut se décider à garder son tran-

quille mouillage; il sort à la rencontre de l'ennemi, et engage le plus meurtrier de tous ses combats. Il faillit y périr; son vaisseau eut à soutenir seul le feu de six vaisseaux anglais, et plusieurs de ses capitaines restèrent immobiles sans le secourir. Ils n'étaient pas dignes, selon le langage d'un ennemi qu'indignait l'apparence de tant de lâcheté à côté de tant d'héroïsme, ils n'étaient pas dignes de servir sous un si grand homme de mer, arrêt sévère, mais mérité, contre cette jalousie qui était la plaie du noble corps de la marine française. Le malheur voulut que l'énergique allié de Suffren, le vieil Hyder-Ali, terminât alors, à quatre-vingts ans, sa belliqueuse carrière, laissant à son fils Tippoo-Saïb son courage et son implacable haine contre les Anglais, mais non son génie (7 décembre 1782). Suffren, que Bussy-Castelnau, l'ancien compagnon de Dupleix, venait de rejoindre avec quelques troupes, renouvela les prodiges de son activité pour protéger le nouveau sultan de Mysore contre les armes britanniques. Bussy, cédant devant Gondelour à la supériorité du nombre, avait été obligé de se renfermer dans la place, où le général Stuart et l'amiral Hughes le bloquaient par terre et par mer. Avec seize vaisseaux d'une artillerie inférieure, Suffren n'hésite pas à aller chercher les dix-huit vaisseaux de Hughes, et par l'habileté de ses manœuvres, il enlève à l'ennemi son mouillage de Gondelour, comme naguère à Saint-Christophe, Hood avait enlevé le sien à de Grasse. La bataille s'engage (c'était depuis seize mois la cinquième), et cette fois notre intrépide amiral, dignement secondé, force l'escadre anglaise, à

demi désemparée, à chercher sa sûreté sous le canon de Madras (20 juin 1783). Gondelour est délivrée, et l'avantage remporté sur mer allait être poursuivi sur terre, lorsqu'une frégate anglaise apporta le 29 juin la nouvelle des préliminaires de paix signés en Europe. Les hauts faits de Suffren dans l'Inde ne devaient donner à la France qu'une gloire sans résultat. La France ne lui en témoigna pas moins de reconnaissance; il fut admiré, fêté, récompensé à Versailles, et les États de Provence s'honorant d'un si glorieux compatriote, lui décernèrent une médaille qui consacrait le souvenir de ses immortels exploits.

Le ministère de Rockingham et de Fox, dès son avénement au pouvoir (mars 1782), avait fait des ouvertures pacifiques aux États-Unis et à la Hollande pour les détacher de l'alliance française; mais le congrès américain, avec une noble indignation, avait rejeté les propositions de l'Angleterre, comme une trahison qui l'eût déshonoré, et les Hollandais s'étaient piqués de la même loyauté. Force fut au cabinet britannique de consentir à une négociation générale entre tous les belligérants; elle s'ouvrit à Paris au mois de juin 1782, et Vergennes y laissa voir tout d'abord un tel désir de la paix, que l'Angleterre prit dans les conférences une attitude trop semblable à celle de 1763. Elle signa, sous l'empire de la nécessité, l'acte par lequel elle reconnaissait l'indépendance des États-Unis (30 novembre 1782); mais ce ne fut pas la faute du duc de Richmond et du jeune Pitt, qui venait de remplacer Fox dans le cabinet, si cette réconciliation ne se tourna pas immédiatement

contre la France. L'île de Minorque et les Florides, conquises par les armes espagnoles, ne purent être contestées au roi catholique; mais à aucun prix l'orgueil britannique ne consentit à rendre Gibraltar. La cession de l'île de la Dominique, quoique tombée aux mains des Français, leur fut enfin refusée avec une inflexible obstination; il eût fallu une campagne de plus pour s'assurer ce résultat, et malgré toutes les chances possibles de victoire, Louis XVI et Vergennes n'y consentirent point. Les préliminaires de la paix furent signés à Versailles le 20 janvier 1783, et le 13 septembre suivant, le traité définitif. Ce traité, il est très-vrai de le dire, n'assurait pas à la France des avantages matériels proportionnés aux sacrifices qu'elle avait faits, ni même aux succès qu'elle avait obtenus; mais elle avait droit de s'en consoler en se sentant remontée en Europe au rang d'où la guerre de Sept Ans l'avait fait descendre. Elle pouvait regarder en face sa vieille ennemie, avec qui, sauf en une seule rencontre, elle avait lutté sur mer à armes égales; elle avait surtout à se glorifier de la part qu'elle avait prise à l'enfantement de la grande république américaine, rivalité puissante préparée à l'Angleterre, en même temps qu'exemple de liberté donné au monde. Malheureusement, en ce dernier point, le danger était pour elle à côté de la gloire : les principes démocratiques, professés par plusieurs de ses ardents publicistes, n'existaient plus seulement à l'état d'utopie dans leurs livres; ils venaient d'acquérir une réalité vivante au delà de l'Atlantique, et ne pouvaient manquer de faire à l'esprit français l'illusion de leur

prochain triomphe dans notre patrie. Le mouvement qui précipitait vers leur chute les institutions de l'ancienne monarchie en devait être puissamment accéléré.

CHAPITRE XXXIV.

DEPUIS LE TRAITÉ DE VERSAILLES JUSQU'A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX (1783 A 1789).

Nous avons détourné un instant nos regards des événements intérieurs du règne de Louis XVI pour donner une attention plus suivie à l'important épisode de la guerre d'Amérique. Retournons maintenant au spectacle que vont nous offrir, au dedans du royaume, ces années, les dernières de l'ancien régime, qui sont le prologue émouvant du grand drame de la révolution française. Tout y a un aspect étrangement mêlé; partout y apparaît le mal à côté du bien; dans le pouvoir la plus déplorable faiblesse à côté des plus honnêtes intentions, le vieil esprit de cour à côté de l'esprit du progrès social; dans la nation la licence d'opinions et de mœurs la plus débordée à côté des plus généreux élans du patriotisme; nulle foi en Dieu, et une foi immense dans l'humanité, mille motifs de craindre en même temps que mille motifs d'espérer dans l'avenir. Notre tâche s'achèvera par le récit aussi calme et aussi impartial que nous le pourrons faire de cette période de temps si courte et si pleine de graves enseignements pour l'histoire.

Louis XVI, à l'entrée de cette période, approche de sa trentième année; il n'a plus Maurepas[1] pour lui apporter les leçons si peu profitables de sa vieillesse sans expérience; comme son aïeul, à la mort du cardinal de Fleury, il a annoncé la prétention de régner par lui-même. Sans que ses lumières soient très-étendues, il voit le bien, il l'aime, il a constamment le désir, mais non pas la force de le réaliser. Aussi ses projets de gouvernement personnel s'évanouissent promptement en fumée; l'influence de Maurepas va bientôt faire place à celle de la reine. Il y aurait erreur à croire que Marie-Antoinette eût le moindre goût pour l'exercice du pouvoir, pour le maniement des affaires. Devenue mère d'une fille[2] en 1778, et trois ans après ayant donné un dauphin à la France, elle avait naturellement acquis une plus haute importance à la cour et des droits plus étendus sur le cœur de son mari. Elle en profitait pour pousser aux grands emplois quelques personnages honorés de sa faveur, et l'on est obligé d'avouer que la coterie des Polignac, dont elle était entourée, lui inspirait parfois des préférences qui n'étaient pas les plus sages. Mais elle ne prenait pas tout de leurs mains; il lui arrivait aussi d'écouter les conseils de l'opinion publique, et elle eut le mérite de faire entrer le marquis de Castries et le maréchal de Ségur au ministère; ce ne fut pas non plus de sa faute si Necker s'en retira. Il faut ajouter que c'était seulement en influant sur le choix

1. Mort le 21 novembre 1781.
2. Madame la duchesse d'Angoulême.

des personnes qu'elle influait alors dans le gouvernement; les amusements un peu frivoles d'une jeune femme, les modes, les bals, les spectacles, les jeux champêtres de Trianon prenaient toujours une grande place dans sa vie royale, et le reste de son temps appartenait soit à ses relations d'amitié, soit à l'accomplissement, qu'elle ne négligea jamais, de ses devoirs de mère. Les jours de crise n'étaient pas encore venus, dans lesquels Marie-Antoinette, avec un caractère plus ardent et une volonté plus déterminée que celle de Louis XVI, devait exercer sur lui les droits du plus fort et être jetée par une sorte de nécessité à la tête des affaires. A l'époque dont nous parlons, elle laissait, sans s'y mêler en rien, Louis XVI partager avec ses ministres les soins du gouvernement, soit qu'il provoquât, dans l'intérêt de la morale publique, la rédaction d'un arrêt du conseil contre le nombre croissant des enfants trouvés; soit qu'il ordonnât la suppression du droit de main-morte et de servitude dans les domaines royaux (1779), l'établissement des monts-de-piété, et l'abolition de la question préparatoire (1780); soit qu'enfin il se refusât au renouvellement des anciennes mesures de rigueur contre les protestants, sollicité par l'assemblée du clergé (1780). Dans ces actes et dans beaucoup d'autres que nous ne citons pas, l'initiative appartient à Louis XVI, et elle est tout humaine et bienfaisante. Le peuple ne l'ignorait pas et continuait à lui en savoir gré; ni ses chasses continuelles, ni les rudes travaux de sa forge, qui étaient ses passe-temps favoris, ne lui nuisaient dans l'opinion publique. Il en était autrement de ceux

de la reine ; la malveillance, acharnée à la noircir, faisait de ses actions les plus innocentes des fautes, et de ses fautes des crimes. Dans cette France, où elle était accourue si confiante et, on peut le dire, si aimante, Marie-Antoinette n'avait plus à attendre qu'injustice et outrage.

La cause la plus légitime du mécontentement public et le plus pressant des embarras du gouvernement était toujours la situation des finances. La guerre n'avait fait que l'aggraver ; on calculait qu'elle n'avait pas absorbé moins de douze cents millions. Le pis était que toute confiance avait disparu. Le renvoi de Necker, après celui de Turgot, venait de ce qu'il n'y avait nul fond à faire sur le roi pour protéger les meilleurs serviteurs de l'État contre les intrigues de la cour.

Necker avait eu l'art de soutenir le crédit public au milieu des dépenses de la guerre ; il avait trouvé à emprunter, sous diverses formes plus ou moins avantageuses, près de cinq cent millions de livres ; son renom d'habileté et d'honnêteté lui avait ouvert la caisse de tous les capitalistes. On l'avait vu, avec une infatigable activité, travailler chaque jour à remplacer la confusion et le gaspillage par l'ordre et l'économie. La comptabilité, éparse en mille mains, avait été concentrée au trésor royal ; un nombre considérable d'offices des finances avaient été supprimés ; le privilége exorbitant des fermiers généraux avait été restreint, la révision des domaines engagés ordonnée par un arrêt du conseil, le tableau général des pensions dressé de manière à faire ressortir le scan-

dale des faveurs de cour avec une redoutable évidence. Pour rendre enfin la taille, la gabelle et toutes les autres charges publiques moins lourdes aux peuples qui en portaient le fardeau, Necker avait conçu la pensée de poser des limites à l'arbitraire des intendants en plaçant à côté d'eux, dans chaque généralité, une assemblée locale chargée de lever et de répartir les impositions directes, de diriger la confection des routes et des autres travaux d'utilité publique désignés par le roi. Le premier modèle de ces assemblées fut offert par le Berry en 1778; les trois ordres y furent représentés, le tiers avec un nombre de voix égal à celui des deux autres réunis. Le Dauphiné, le Haut-Languedoc, le Bourbonnais, dans les deux années suivantes, sollicitèrent et obtinrent à leur tour leur assemblée provinciale; mais cette heureuse innovation ne tarda pas à être entravée par l'opposition du Parlement, puis à périr avec le ministre qui en était l'auteur. On approchait de la fin de 1780 : Necker, ayant à pourvoir à des dépenses de guerre énormes pour l'année qui allait s'ouvrir, et voyant s'amoindrir le prestige de son crédit, imagina de le relever par la publication de son fameux *Compte rendu* (janvier 1781). Il fit comprendre à Louis XVI qu'en plaçant sous les yeux de la nation « le montant des subsides qu'elle fournissait à la « couronne, le rapport des dépenses avec les recettes « annuelles du Trésor, et la somme des engagements « extraordinaires contractés par l'État, » il inspirerait une confiance générale dont l'effet immanquable serait de mettre à la disposition du gouvernement

la bourse de tous les prêteurs. Son calcul ne le trompa point ; le public trouva une joie inexprimable en se sentant admis à porter ses regards dans le sanctuaire des finances, enveloppé jusque-là de tant de ténèbres ; on pardonna à Necker le complaisant orgueil avec lequel il parlait « de son intelligence, de sa fermeté, « de sa sagesse et de sa vertu, » en faveur de sa déférence pour l'opinion qu'il prenait pour juge ; on crut à tout le bien qu'il annonçait, sur la foi de celui qu'il avait déjà réalisé, et il trouva sur-le-champ à emprunter une somme de deux cent trente-six millions, presque égale au total de ses emprunts des quatre années précédentes. On a dit du *Compte rendu* que c'était « un travail fort ingénieux, qui paraissait prouver beaucoup et ne prouvait rien. [1] » Il témoignait du moins de la profonde connaissance qu'avait le financier des véritables conditions du crédit, d'autant plus florissant qu'il est environné de plus de lumière. S'étonnera-t-on quand nous dirons que le triomphe de Necker le perdit ? Il ne manqua pas de voix ennemies pour l'accuser auprès du roi d'avoir trahi le secret de l'État en livrant au public le chiffre des dépenses et des recettes. Maurepas et Vergennes ne s'y épargnèrent point, le dernier surtout, qui dans un mémoire clandestin tâcha d'effrayer Louis XVI des arrière-pensées dangereuses « d'un protestant et d'un républicain. » A ces menées secrètes se joignaient les haines déclarées du Parlement, d'une partie du clergé, des courtisans

1. M. Droz.

vivant des abus condamnés par le *Compte rendu*, des économistes poursuivant avec les rancunes de l'esprit de secte l'ancien adversaire de Turgot. Un orage, déloyalement soulevé contre Necker dans le Parlement, fatigua sa patience et le détermina à une démarche d'éclat pour répondre à ses ennemis. Il demanda au roi son entrée au conseil. Il l'eût obtenue peut-être, si la malice sournoise du vieux Maurepas n'eût suggéré à Louis XVI d'y mettre pour condition qu'il se fît catholique. C'était la pire forme de refus. Deux mesures de gouvernement, proposées successivement par Necker à Louis XVI n'eurent pas un meilleur accueil; sa fierté se révolta et il envoya sa démission au roi (19 mai). Marie-Antoinette, en le mandant auprès d'elle, fit tout ce qu'elle put pour le faire revenir sur cette détermination; il demeura inflexible. Le renvoi de Necker produisit un bien autre effet que celui de Turgot cinq ans auparavant; ce n'était pas que l'homme fût plus grand, bien au contraire; mais dans l'état présent des esprits il avait gagné, à moins de frais, une popularité beaucoup plus étendue. L'expression des regrets alla dans les lieux publics jusqu'à l'irritation et la menace. Necker vit affluer dans sa retraite de Saint-Ouen ce que Paris et Versailles avaient de plus considérable; avec les princes des maisons d'Orléans et de Condé, avec les grands seigneurs frondant la cour, avec la foule des philosophes et des beaux esprits, se fit remarquer, parmi les courtisans de la disgrâce, le vénérable Christophe de Beaumont, qui avait été uni à l'illustre financier et à sa femme par les œuvres communes de

la charité. Ce qui étonnera peut-être plus encore, la sainte fille de Louis XV, madame Louise, du fond de sa cellule de Carmélite, écrivit au protestant déchu du pouvoir une lettre de condoléance.

La manière dont il fut pourvu au remplacement de Necker eut quelque chose de bien étrange. Le garde des sceaux Miromesnil redoutait dans le conseiller d'État Joly de Fleury un héritier pressé de lui succéder; il imagina de le pousser au contrôle général, où, discrédité bientôt par son incapacité, il cesserait d'être pour lui un rival à craindre. Fleury sentit le piége et se débattit pour n'y pas tomber; il n'accepta qu'à demi et comme temporairement la succession de Necker, et affecta de lui prodiguer plus haut que personne les regrets et les louanges. Ce n'était pas une raison pour qu'il imitât ses exemples; il ne sut au contraire que revenir aux pratiques décriées de Terray et de Clugny. Son impopularité fut promptement telle que l'avait souhaitée Miromesnil. Le parlement de Paris, il est vrai, enregistrait avec une docile complaisance tous les édits financiers d'un ministre sorti de son sein; mais les parlements de province ne lui tenaient pas par les mêmes liens, et ne lui ménageaient point leur opposition. Celui de Besançon en particulier résista aux édits avec une obstination qui força la cour de transiger. La mort de Maurepas avait cependant fait passer au comte de Vergennes la présidence du conseil des finances; il en abusa pour froisser par la hauteur de ses prétentions ses deux collègues, Ségur et Castries, les anciens amis de Necker; il alla même d'accord avec

Joly de Fleury, jusqu'à porter une atteinte manifeste à l'honneur du secrétaire d'État de la marine, dont il mit le nom, sans le consulter, au bas d'un arrêt du conseil qui suspendait le payement des lettres de change venues des colonies. Le marquis de Castries protesta dignement et contre l'abus fait de son nom et contre le manque de foi envers des colons dont les avances avaient contribué au succès de la guerre. Ce fut alors une querelle de personnes entre lui et le contrôleur général; il fallut que l'un des deux se retirât. Joly de Fleury regretta peu la nécessité où cet incident le mit de donner sa démission (mars 1783); il échappait aux embarras dans lesquels son inepte administration laissait le royaume. Louis XVI crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le conseiller d'État d'Ormesson, dont Miromesnil lui vanta la sévère intégrité. L'égoïste garde des sceaux, préoccupé uniquement du soin de placer dans le conseil une de ses créatures, ne songea pas à l'accablant fardeau dont il chargeait un jeune homme sans expérience. D'Ormesson, au bout de peu de mois, y succomba; il eut le malheur de sortir du ministère moins considéré qu'il n'y était entré (octobre 1783). Il ne laissait au trésor que trois cent soixante mille livres en numéraire. Après deux essais aussi funestes, le bon sens criait qu'il fallait revenir à Necker, et le marquis de Castries, organe loyal du sentiment public, le dit tout haut à Louis XVI. On rougit du puéril motif allégué par le roi pour s'y refuser. Ni l'intendant des armées Foulon, décrié pour ses concussions, ni l'archevêque de Toulouse, Loménie de

Brienne, prélat scandaleux, qui se poussaient tous deux avec la même ardeur au contrôle général, ne furent mieux venus auprès du monarque. Sa conscience ne répugnait pas moins à choisir l'intendant de Lille, Calonne, si tristement mêlé au procès de La Chalotais, et ayant depuis lors accru sa célébrité par l'éclat de ses vices plutôt que par celui de son esprit. Ce brillant charlatan sut cependant faire jouer de telle sorte les ressorts de l'intrigue, qu'il gagna Vergennes, qui d'abord lui était contraire, et par suite le roi lui-même. Il fut nommé contrôleur général le 2 octobre 1783. La monarchie, nous en sommes convaincus, eût péri sans Calonne; mais nous serions embarrassés de citer un homme qui plus que lui, dans ces dernières années, ait contribué à la perdre.

Il semblait qu'en prenant le maniement des finances il ne se fût donné pour mission que d'aider la vieille société française à descendre joyeusement vers l'abîme. Le vertige qui y poussait cette société avait quelque chose d'indéfinissable. L'ancien régime (qu'on nous pardonne la familiarité d'une expression la plus propre à rendre notre pensée), l'ancien régime jouissait de son reste; c'était à qui dissiperait le plus follement le peu de prestige que les grandeurs d'autrefois avaient conservé. Nous disions tout à l'heure les injustices de l'opinion envers Marie-Antoinette; elle les connaissait, elle en souffrait, mais elle n'en continuait pas moins à les provoquer, en s'inquiétant trop peu de mettre contre elle les apparences. L'ivresse de son temps l'emportait, et dans les concerts

de nuit sur la terrasse de Versailles, comme dans les rôles de soubrette du petit théâtre de Trianon, comme dans les coiffures et les robes légères inventées par Mlle Bertin, on ne retrouvait plus la reine de France. Qui d'ailleurs autour d'elle ne se faisait pas alors un jeu de descendre de son rang? Qui parmi les plus grands seigneurs, et parmi les princes même, n'aimait pas, par certains côtés, à se faire peuple? Le comte d'Artois, fidèle à tous les préjugés de sa naissance, ne s'épargnait pas plus en cela que le duc de Chartres, engoué de toutes les idées nouvelles. Ce n'était pas seulement par le costume et les dehors de la vie qu'on affectait d'être « comme tout le monde; » il était de bon air à la cour de professer les maximes de l'égalité. On n'avait pas craint, par de récentes mesures, d'humilier et de révolter la bourgeoisie en interdisant à ses enfants tous les grades d'officiers dans l'armée, tous les rangs élevés dans l'Église; mais on ne se souciait guère d'être pris dans le flagrant délit d'inconséquence, pourvu qu'on suivît la mode et les fantaisies de nivellement qu'elle accréditait.

Un seul fait dit toute la folie de l'époque; c'est la représentation du *Mariage de Figaro*. Un homme en qui se personnifiait le remuant génie de l'intrigue, le spirituel et audacieux Beaumarchais, imagine de composer un drame dans lequel, avec une licence pareille à celle d'Aristophane, il met sur la scène toute la société contemporaine. Le bruit fait par son œuvre, lue seulement dans quelques salons, est tel que le roi en demande le manuscrit pour décider lui-même si

elle peut être représentée. Le bon sens de Louis XVI lui révèle tout d'abord le danger d'un pareil spectacle donné au public; il déclare que le *Mariage de Figaro* ne sera pas joué. Il ne se doutait pas que Beaumarchais était plus puissant que lui, et que, grâce aux actives menées de l'habile dramaturge, la volonté royale céderait au cri de la cour ameutée. Ici encore Marie-Antoinette est à la tête de la folle conspiration qui triomphe des consciencieuses résistances de Louis XVI. Le *Mariage de Figaro* est représenté sur le Théâtre-Français au mois d'avril 1784, et avec un emportement de curiosité sans exemple, les grands seigneurs vont se reconnaître et s'applaudir sous les traits du libertin et imbécile Almaviva, les grandes dames sous les traits de la comtesse écoutant les premiers soupirs de son page, les magistrats sous ceux du niais et vénal Bridoison; le peuple enfin triomphe en se retrouvant dans ce personnage de Figaro, qui n'est autre que Beaumarchais lui-même, et qui, avec une verve d'esprit intarissable, confond tout dans son universelle attaque contre l'ordre social, fait rire aux dépens de tout, flattant à la fois l'ardent désir de réforme qui est dans toutes les têtes et les goûts vicieux d'une société corrompue. Le théâtre n'avait jamais vu succès pareil à celui *du Mariage de Figaro; la folle journée* était dans l'ordre politique un sérieux événement.

Un autre signe des temps, et l'un des plus caractéristiques, mérite ici de fixer l'attention. Nous n'avons pas à reparler de l'état des croyances religieuses : elles ne s'étaient pas entièrement retirées de la so-

ciété française; le sang des martyrs devait dans quelques années en fournir un éclatant témoignage. Mais il est hors de doute que la foi catholique n'était plus le grand lien qui unissait les âmes, le premier mobile auquel elles obéissaient; la philosophie, marchant le front haut, avait le pas sur la religion. Il est curieux de voir de quelle manière elle s'essayait à la remplacer. C'est le moment où la franc-maçonnerie, depuis cinquante ans introduite en France, s'y répand le plus activement, et prétend substituer à la charité chrétienne sa mystérieuse fraternité. Le duc de Chartres est le grand maître de cette association, qui a reçu Voltaire dans son sein, et dont Marie-Antoinette loue et encourage les œuvres philanthropiques. Mais il est une autre sphère dans laquelle ce siècle, qui a rejeté si orgueilleusement les dogmes catholiques, va leur chercher un étrange supplément. « En ce temps, dit un sagace et profond observateur que nous aimons à citer, en ce temps où la raison prétendait se substituer en toutes choses à l'autorité, le réel à l'imaginaire et la libre recherche à la foi, des lettrés, des savants croyaient à l'alchimie, à l'action visible du démon, à la transmutation des métaux, à l'apparition des esprits.... à toutes les influences invisibles et surnaturelles, excepté à Dieu[1]. » Alors étaient les beaux jours de cet aventurier, qui se donnait le nom de comte de Saint-Germain, et racontait ses entretiens avec les personnages du seizième siècle, quelquefois même se disait contemporain de

1. Tocqueville, *Mélanges inédits*, p. 67 et 68.

la venue de Jésus-Christ sur la terre. Alors florissait le fameux Cagliostro, prophète et thaumaturge, qui avait appris, disait-il, « la sagesse dans les pyramides d'Égypte, qui avait le pouvoir d'évoquer les ombres, et possédait toutes les sciences occultes de l'Orient. » On ne saurait dire le nombre de gens du plus haut rang que l'amour du merveilleux rendit les dupes de cet imposteur. Il en fit beaucoup moins toutefois que le médecin allemand Mesmer, venu à Paris avec sa prétendue découverte du magnétisme animal. De 1778 à 1784 la foule ne cessa d'affluer autour du fameux baquet, agent du fluide universel, dont la propriété était de rappeler la santé et la vie dans les fonctions troublées de l'organisme. Là se passaient des scènes de convulsions, analogues à celles qu'avait vues cinquante auparavant le tombeau du diacre Paris; l'habile charlatan avait soin seulement d'en adoucir les effets par les sons de la musique et le demi-jour d'un salon élégamment décoré. On aimait à l'en croire, lorsqu'il prétendait expliquer par la puissance de son fluide les guérisons miraculeuses de l'Évangile. A l'entendre, le magnétisme animal introduisait l'homme dans ce monde, placé hors de la portée des sens, que sa curiosité a toujours été avide de pénétrer. L'Académie des sciences, chargée d'examiner la doctrine de Mesmer, nia par l'organe de Bailly, l'existence du fluide universel (1784), et le médecin allemand, qui s'était fait payer chèrement sa science mystérieuse, quitta la France avec plus d'or que de bonne renommée.

Une découverte, véritablement scientifique, celle

des aérostats, eut lieu à cette même époque, et l'effet en fut aussi d'enivrer l'humanité d'elle-même, de lui faire croire à sa puissance sans bornes sur la nature. On sait comment l'expérience tentée avec succès par les frères Montgolfier, dans la petite ville d'Annonay (juin 1783), puis répétée à Paris par Pilâtre des Rosiers et le marquis d'Arlande, devint un fait considérable acquis à la science, lorsque l'académicien Charles et le mécanicien Robert, avec un ballon d'une construction perfectionnée, s'élevèrent du milieu du jardin des Tuileries dans la région des nuages, et poussèrent, jusqu'à la distance de neuf lieues, à l'entrée des plaines de Picardie, leur navigation aérienne (1er décembre). Les témoins de cette scène racontent qu'elle excita parmi les spectateurs des transports qui allèrent jusqu'au délire; on vit des femmes tomber évanouies dans le saisissement de l'étonnement et de la joie, et une immense acclamation accompagna les voyageurs aussi longtemps que l'œil put les suivre. Ce n'était pas seulement le peuple, c'étaient les savants eux-mêmes, et parmi eux Franklin, qui saluaient cette découverte comme le commencement d'une révolution dans le monde. Les sages de ce temps, qui pour la plupart ôtaient à l'homme Dieu et son âme, prétendaient l'en dédommager par la promesse d'une progression indéfinie de grandeur et de félicité sur cette terre : ne vit-on pas un des plus illustres de ces rêveurs, Condorcet, à la veille d'avaler le poison pour éviter l'échafaud, tracer son *Esquisse des progrès de l'esprit humain?* Et si quelque chose pouvait, non justifier, mais expliquer cette orgueilleuse confiance dans

l'avenir terrestre de l'humanité, c'étaient les pas de géant qu'on voyait faire aux sciences dans ces années, où Lavoisier créait la chimie et entraînait Berthollet et Fourcroy dans la voie de ses découvertes, où Lagrange, Laplace, Monge laissaient derrière eux Euler et d'Alembert dans les mathématiques, où Bailly et Lalande enrichissaient l'astronomie de leurs observations, où Vicq d'Azyr perfectionnait l'anatomie et les Jussieu la botanique, où Bougainville et Lapeyrouse exploraient les extrémités les plus reculées de notre globe, où le génie de l'homme semblait enfin, par la puissance de ses calculs et sa sagacité expérimentale, marcher à la conquête de tout le monde créé.

Il n'en était pas de même dans les lettres; elles faisaient encore le charme de quelques réunions privées, et Mme de Staël a redit le bonheur qu'éprouvait sa jeune intelligence à se développer au milieu des enivrantes jouissances de l'esprit que lui procurait le salon de son père ; mais la passion littéraire si ardente vingt ou trente ans auparavant, avait fait place à d'autres entraînements, et rien ne se produisait plus qui réveillât dans le public un goût émoussé. Deux hommes seuls, bien différents l'un de l'autre, et qui n'ont de commun qu'une grande renommée, dépassent le vulgaire lettré de toute la hauteur d'un talent supérieur. Bernardin de Saint-Pierre, ami et consolateur de la vieillesse de Rousseau, comme lui amant des beautés de la nature, et comme lui sachant reconnaître et adorer dans les merveilles de la création la main du créateur, appartient à cette époque par toutes

les chimères de son imagination dans l'ordre politique et social, aussi bien que dans l'ordre scientifique; mais ce qui n'est qu'à lui, c'est la magie de son style, c'est le trésor de beautés descriptives dont il a enrichi notre langue, c'est la vérité du sentiment qui donne à *Paul et Virginie* une fraîcheur immortelle. Sa place est après les quatre grands maîtres dans l'art d'écrire dont s'honore le dix-huitième siècle. Mirabeau n'était encore qu'un pamphlétaire dans cette période du règne de Louis XVI; on ne prévoyait pas en lui le plus puissant orateur et le plus grand génie politique que possédât la France. Tels avaient été les scandales de sa jeunesse, tel avait été son mépris de toutes les lois de la morale et de l'honneur, qu'aux yeux d'une société qui se piquait peu de rigorisme, il avait encouru une sorte de public anathème. La tyrannie de son mauvais père s'était jointe à ses monstrueux désordres pour lui faire passer dans les prisons d'État la plus grande partie de sa vie, entre vingt et trente ans, et c'était sous les verrous que l'impur auteur des *Lettres à Sophie* s'était fait publiciste. Chacun des écrits qu'il publie alors est un cri de colère contre le despotisme; déclamateur sans goût, il n'en sait pas moins s'élever souvent jusqu'à l'éloquence. Ses années de captivité terminées, il continue, dans des pamphlets anonymes, à donner carrière à l'esprit de révolution qui l'emporte, mais en même temps les insatiables besoins de son existence désordonnée le poussent à trafiquer de sa plume au service du pouvoir. Au plus fort de l'enthousiasme public pour Necker, après le *Compte rendu*, il s'était levé audacieusement

pour combattre les théories et la pratique financière du ministre populaire. On le vit, à l'avénement de Calonne, lui prêter, parmi quelques apparences d'opposition, une vénale assistance. Il voyait s'approcher, avec une frémissante impatience, le jour des orages au milieu desquels son génie lui rendrait la place que ses vices lui avaient fait perdre.

Calonne était trop connu pour qu'on attendît de lui la sévère intégrité de Necker et de Turgot; il se garda bien de l'annoncer dans le programme de son administration; ce furent des tours merveilleux d'habileté, ce fut la fable d'un âge d'or financier qu'il promit, et il y eut un court instant d'éblouissement pendant lequel le public crut à ses promesses. Il est à douter qu'il y crût lui-même; il voyait trop clair dans les finances pour ne pas reconnaître la profondeur du mal dont elles étaient atteintes, et s'il joua pendant trois ans le jeu périlleux de laisser ce mal s'empirer, en se contentant de le dérober aux yeux du roi et de la cour, c'est qu'il entendait conduire dans une agréable illusion le roi et la cour jusqu'au jour de la manifestation de la vérité et du recours aux grands remèdes. On aurait joui en attendant, et l'âge d'or se serait réalisé. Sur la foi de ses premières opérations, qui lui donnaient les apparences d'un administrateur prévoyant et loyal, il conclut, à des conditions plus favorables aux prêteurs qu'à l'État, un emprunt de cent millions, et comme si le crédit eût été par là à jamais relevé, il entra à pleines voiles dans son système « de large économie » dont il révélait l'étrange secret à qui voulait l'entendre dans l'abandon étourdi

de ses conversations : « beaucoup dépenser afin de paraître riche et de pouvoir beaucoup emprunter. » On comprend qu'il soit devenu tout d'abord aux yeux de la cour « un enchanteur, » le ministre modèle, le restaurateur prédestiné de la fortune publique. L'honnête et incapable d'Ormesson s'était fait un scrupule d'acquitter les dettes des deux frères du roi : Calonne les acquitte. La reine avait exprimé le désir de posséder Saint-Cloud, domaine de la maison d'Orléans : Calonne achète Saint-Cloud pour la reine. Le prince de Guéméné avait besoin de l'assistance de la couronne pour jeter quelques millions dans le gouffre de sa faillite : Calonne acquiert à un haut prix de ce débiteur insolvable une partie des biens de la maison de Rohan. On a calculé qu'en trois ans il mit à la charge de l'État soixant-dix millions d'acquisitions de ce genre, uniquement destinées à se bien faire venir des vendeurs. Il va sans dire que les pensions, au lieu d'être diminuées, s'accrurent, et que l'on vit reparaître toutes les anciennes formes de faveurs pécuniaires répandues sur les courtisans, *croupes* dans les fermes, intérêts dans les régies, pots-de-vin dans les marchés, scandaleux abus dont Turgot et Necker avaient purgé les finances. Les exemples de désintéressement personnel donnés par ces deux grands administrateurs n'étaient non plus de ceux que Calonne se piquât de suivre; il ne s'oubliait pas lui-même dans les magnifiques libéralités qu'il faisait aux dépens de l'État, et il étalait effrontément à Paris et à Versailles son luxe et son libertinage. Louis XVI ne laissait pas de s'inquiéter quelquefois des airs et du

train de grand seigneur qu'il remarquait chez son ministre; il lui eût voulu les allures plus sérieuses d'un homme d'affaires; mais il aimait à croire au mensonge séduisant des chiffres qui lui étaient présentés, et jouissait de n'avoir plus à entendre les sombres pronostics que la probité chagrine de Turgot et la roideur genevoise de Necker ne lui ménageaient pas. Aussi bien, d'incontestables apparences de prospérité pouvaient-elles faire illusion au monarque sur le fond des choses. En voyant Calonne, sans souci des charges dont il grevait l'avenir, ordonner sur divers points de la France de grands travaux de canalisation, commencer le creusement gigantesque du port de Cherbourg, améliorer ceux du Havre, de Dieppe et de Dunkerque, en le voyant entourer Paris d'une ceinture de barrières à l'air monumental, dont la dépense n'était pas moins de douze millions, prodiguer les embellissements aux autres principales villes du royaume, et encourager les industries de luxe par l'étalage d'une protection fastueuse, il fut un moment permis à Louis XVI de se persuader qu'il avait trouvé un ministre aux conceptions hardies, destiné à faire l'honneur et non le malheur de son règne. Mais, dès la fin de l'année 1784, le prestige commença à se dissiper et la perspective à s'assombrir. Le livre de Necker sur *l'administration des finances* qui parut alors, sans être dirigé contre Calonne et en ne renfermant guère que des vérités générales, fut néanmoins pour l'opinion publique un vif trait de lumière, lorsqu'on eut vu surtout l'auteur exilé de Paris pour l'avoir publié. La comparaison des vues morales de Necker

avec les roueries financières de Calonne ne pouvait être que fort désavantageuse au dernier. Le rigoureux hiver de 1785, dont il fut responsable, comme le pouvoir l'est toujours, devant les populations souffrantes, accrut son impopularité : on tint à peine quelque compte des soulagements empressés que la charité du roi et de la reine apporta à la misère publique, pour ne voir que l'impitoyable dureté du fisc à exiger l'acquittement des impôts. La gêne du trésor en faisait au ministre une sorte de nécessité; il venait d'émettre un nouvel emprunt, qui n'avait obtenu que peu de faveur; de grandes compagnies françaises et étrangères avaient en même temps jeté sur le marché une masse considérable d'actions qui faisaient aux effets royaux une fâcheuse concurrence, et sur lesquelles s'exerçait un agiotage pareil à celui des jours de la Régence. Les mesures prises contre ce jeu effréné ne réhabilitèrent point l'emprunt, auquel manquait la confiance publique (août-octobre 1785).

La paix de Versailles était à peine conclue depuis deux ans, et déjà se faisait sentir au dehors l'influence des embarras intérieurs du royaume. On avait reproché à Vergennes l'inconséquence avec laquelle il avait contribué à faire rentrer sous le joug de son intolérant patriciat la petite république de Genève, à l'heure même où il signait l'indépendance de la grande république américaine; mais ce n'était là qu'un incident de peu d'importance dans la politique européenne. Ce qui fut plus grave, fut l'abandon dans lequel la France laissa son alliée la Porte Ottomane, de qui Catherine, assurée de l'alliance de Joseph II, exigeait la

cession de la Crimée. Vergennes, avant tout soucieux d'éviter la guerre, ne sut que conseiller au divan de se résigner à ce sacrifice (janvier 1784). Joseph, trompé dans son espoir d'obtenir la Moldavie pour prix du concours qu'il a prêté à la czarine, tourne aussitôt d'un autre côté son inquiète ambition; il veut profiter de l'affaiblissement des Provinces-Unies pour s'agrandir à leurs dépens, et réclame d'elles l'abandon de Maëstricht, ainsi que de quelques autres portions de territoire, prétendues dépendances des Pays-Bas. Ce n'est pas tout, il revendique la libre navigation de l'Escaut pour les sujets autrichiens, la démolition de plusieurs forteresses hollandaises, et une somme de cinquante millions de florins, en indemnité des usurpations commises depuis le traité d'Utrecht sur la maison d'Autriche. Ces absurdes prétentions furent bientôt réduites à la cession de Maëstricht et à la navigation de l'Escaut; elles n'en furent pas moins rejetées par les États-Généraux, et l'empereur alors ayant donné l'ordre à deux de ses bâtiments de forcer le passage du fleuve sous le canon de Flessingue, les boulets hollandais les contraignirent à amener leur pavillon (octobre 1784). Il ne pouvait convenir au cabinet de Versailles de laisser les Provinces-Unies exposées au ressentiments et à l'ambition de Joseph II; il fut signifié à Vienne que toute agression tentée contre la Hollande serait repoussée par les armes françaises, et des régiments furent dirigés sur les frontières de Flandre et d'Alsace; mais Vergennes offrait en même temps la médiation de la France, et el e fut acceptée. Joseph II ayant réduit ses hautaines exi-

gences à la satisfaction due à son pavillon et à une indemnité pécuniaire, le pacifique ministre de Louis XVI engagea la signature de la France pour une partie de la somme réclamée; condescendance plus prudente qu'honorable, qui fut enregistrée parmi les griefs du public contre *l'Autrichienne*. Une autre accusation, tout aussi peu méritée, mais autrement grave, eût pesé sur Marie-Antoinette, si son frère Joseph II, qui donnait sans cesse un nouveau but à sa stérile activité, eût obtenu ce que Vergennes était tout prêt à lui concéder, la possession de la Bavière en échange des Pays-Bas. Ce fut le vieux Frédéric, qui, sentinelle toujours vigilante de l'indépendance germanique, empêcha la conclusion de cet arrangement en s'appuyant sur le bras puissant de l'Angleterre (juillet 1785).

Ici vient se placer un de ces faits que l'histoire n'aurait pas à mentionner, s'il n'eût été un sujet d'entretien pour la France et l'Europe entière, et si les circonstances n'en eussent fait un événement de la plus triste gravité; nous voulons parler du fameux *procès du collier*. Les détails en sont partout, et nous nous abstiendrons de les reproduire. On sait comment le cardinal de Rohan, prélat scandaleux, objet du juste mépris de Marie-Antoinette, eut la sottise et la bassesse de croire qu'il s'assurerait la faveur de sa souveraine en l'aidant dans l'acquisition clandestine d'un magnifique collier de diamants, qu'elle désirait et n'osait publiquement acheter. On sait comment ce collier passa des mains du cardinal dans celles d'une aventurière éhontée, la comtesse de Lamotte, impur et dernier reste du sang des Valois, laquelle persuada

à son indigne dupe qu'elle avait fait agréer à la reine ce gage étrange de réconciliation. On sait comment la lumière se fit soudainement sur une suite de scènes d'intrigue et d'escroquerie par la réclamation des joailliers, pressés d'obtenir le premier payement de la somme qu'ils se croyaient due par la reine. Il eût fallu étouffer aussitôt cette affaire, dans laquelle le scandale ne pouvait manquer d'éclater de toutes parts : c'était la pensée de Louis XVI; mais il céda aux cris de son épouse indignée, qui réclamait pour son honneur outragé le grand jour de la justice. Le 15 août 1785, comme le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, allait se rendre en habits pontificaux à la chapelle de Versailles, pour y célébrer la messe devant toute la cour, il fut arrêté et conduit à la Bastille. La grand'chambre du parlement fut aussitôt saisie de ce procès, où étaient impliqués avec le cardinal et Mme Lamotte, le fameux Cagliostro et une courtisane, du nom d'Oliva, qui avait joué le personnage de la reine dans une apparition de nuit sous les bosquets de Versailles. Plus de neuf mois se passèrent pendant lesquels les incidents de cette déplorable affaire furent la pâture journalière de la malignité publique; il n'y avait personne qui ne sentît que la reine de France était là en cause, et le ministre de la maison du roi, le baron de Breteuil, semblait tenir à ce que nul n'en ignorât, tant il multipliait ses efforts pour obtenir que la condamnation du cardinal satisfît à la majesté royale offensée. De son côté, la puissante famille de Rohan et celle de Condé qui lui était alliée assiégeaient les magistrats de leurs intrigues, et on

les voyait, les jours de séance de la grand'chambre, se placer, en vêtements de deuil, sur le passage de *Messieurs* pour se recommander, selon l'usage, à leur justice. Mais ce qui criait plus haut en faveur de l'accusé que toutes leurs sollicitations, c'était l'état général des esprits, c'étaient les dispositions particulières du Parlement contre la cour, c'étaient les iniques préventions depuis quinze ans accréditées contre Marie-Antoinette. Aussi lorsque, le 31 mai 1786, fut prononcé l'arrêt qui, rejetant tout le crime sur Mme de Lamotte, acquittait honorablement le cardinal et Cagliostro, la foule répandue autour du palais salua les magistrats de ses bruyants applaudissements, comme s'ils se fussent honorés par un acte mémorable de courage civique. Chose plus étrange encore! le prélat déshonoré et le charlatan son familier, que le Parlement venait d'absoudre, furent appelés le lendemain par des milliers de voix sur le balcon de l'hôtel de Rohan, pour y recevoir une acclamation triomphale. L'infortunée reine (elle mérite déjà ce nom) ne s'y trompa pas; c'était bien elle qui était condamnée, c'était bien la royauté qui était frappée dans sa personne, et l'ordre donné par Louis XVI au cardinal de se démettre de la grande aumônerie et de se retirer dans son abbaye de la Chaise-Dieu, fut un nouveau grief de l'opinion égarée contre Marie-Antoinette accusée d'une mesquine vengeance. Le roi, au lendemain de ces journées d'amertume, trouva quelque consolation dans un voyage qu'il fit à Cherbourg, pour inaugurer les magnifiques travaux de ce port : les peuples accueillirent avec les témoignages d'un vif enthou-

siasme le monarque, restaurateur incontesté de la marine française.

L'âge d'or de Calonne avait pendant ce temps trouvé son terme. Le Parlement n'avait enregistré que sous la contrainte d'un lit de justice l'édit par lequel était émis un emprunt de quatre-vingts millions (décembre 1785), et cet emprunt péniblement réalisé n'avait fourni que des ressources insuffisantes et passagères. Il n'y avait plus pour l'aventureux ministre d'autre alternative que celle de proposer au roi des expédients à la Terray, que la probité de Louis XVI n'eût pas acceptés et que l'opinion publique n'eût pas permis, ou d'en venir « aux grands moyens, » c'est-à-dire à une réforme économique, qui avait une réforme politique pour conséquence nécessaire. Avec la promptitude de conception et de résolution qui le caractérisait, Calonne s'arrêta à ce dernier parti, et après avoir préparé Vergennes d'abord, puis le roi lui-même à de graves aveux sur l'état des finances, il élabora, pour les restaurer, un plan dans lequel il s'appropriait hardiment quelques-unes des idées de Machault, de Turgot et de Necker. Le fond de son système était l'abolition des priviléges en matière d'impôts; une subvention répartie avec égalité devait peser indistinctement sur toutes les terres du royaume. Et pour indemniser les premiers ordres du sacrifice que cette radicale innovation exigeait d'eux, il instituait des assemblées de paroisse, de district et de province uniquement élues par les propriétaires. En même temps il réduisait la taille, diminuait la gabelle, supprimait les restes subsistants de la corvée,

rendait la liberté entière au commerce des grains, abolissait les douanes intérieures, s'engageant, par l'inféodation de certaines parties du domaine de la couronne, par l'accroissement de l'impôt du timbre, enfin par de sérieuses économies dans plusieurs des branches de l'administration, à mettre en équilibre les recettes et les dépenses. Lorsque Calonne présenta au roi le mémoire dans lequel ce plan se déroulait avec une grande pompe de langage, « mais c'est du Necker tout pur que vous me donnez-là, lui dit Louis XVI. — Oui, Sire, répondit le ministre; mais dans l'état des choses on ne peut rien vous offrir de mieux. » C'était confesser que depuis trois ans il trompait le roi et la France sur la situation réelle des finances; c'était provoquer de tout autre que Louis XVI une disgrâce immédiate et méritée. Mais, pour donner force à ses réformes, il avait eu l'habileté de proposer la convocation d'une assemblée des notables, et de rappeler au roi que, dans une circonstance analogue, cette mesure avait réussi à son glorieux aïeul Henri IV. Louis XVI ne fut pas insensible à l'idée d'imiter l'auteur de sa race dans un témoignage de confiance et d'amour donné à ses peuples; il fut secrètement convenu entre lui et son contrôleur général que les notables seraient convoqués le mois suivant à Versailles (décembre 1786). Vergennes, dans son systématique attachement à la monarchie absolue, répugnait à cette concession, même temporaire et limitée, émanant de la prérogative royale; mais le danger en fut amoindri à ses yeux par le nouveau gage que le traité de commerce conclu avec l'Angleterre venait

de donner à la paix européenne. Il ne craignait plus pour la France le péril simultané des réformes au dedans et de la guerre au dehors, depuis que la réciprocité des intérêts commerciaux la liait à sa redoutable rivale. C'était le jeune Pitt qui, avant de faire de sa patrie l'ennemie implacable de la révolution française, lui avait assuré les bénéfices de cette transaction pacifique, fondée sur le principe depuis lors si controversé du libre échange. (26 septembre 1786.)

Le 29 décembre, Louis XVI annonça à son conseil la convocation, pour le 29 janvier suivant, d'une assemblée « composée de personnes de diverses conditions et les plus qualifiées de son État, afin de leur communiquer ses vues pour le soulagement de ses peuples, l'ordre des finances et la réformation de plusieurs abus. » On murmurait, et la reine la première, autour du monarque, de l'abandon qu'il faisait de son autorité; mais Louis éprouvait un bonheur réel « à s'approcher de la nation[1]. » Comment d'ailleurs eût-il pris quelque alarme d'une réunion de cent quarante-quatre personnes, toutes désignées ou censées l'être par son propre choix? Les princes du sang, les ducs et pairs, et avec eux des évêques, des gentilshommes et des membres pris dans la noblesse de robe en formaient la presque totalité; à peine le tiers état y comptait-il quelques voix. Ce qui était plutôt à craindre, c'était que la nation ne reconnût point le droit de stipuler pour elle à cette assemblée presque

1. Parole d'un article officiel du *Journal de Paris* et du *Mercure de France*.

toute de privilégiés. Mais Calonne ne craignait rien; dans sa confiance imperturbable en lui-même, il ne doutait pas de voir ses plans acceptés d'emblée par les notables et accueillis par le public avec enthousiasme. L'ouverture de l'assemblée, retardée jusqu'au 22 février, fut précédée d'un événement qui fut d'un assez grave préjudice pour la royauté : Vergennes mourut; il était estimé pour la prudente direction qu'il avait donnée à la politique extérieure, et manqua à son présomptueux collègue qu'il eût couvert de sa bonne renommée.

Nous avons entendu, il y a cinquante ou soixante ans, plus d'un demeurant du siècle dernier, dire avec douleur que le jour où s'ouvrit l'assemblée des notables fut le premier de la révolution; s'il y avait exagération, il n'y avait pas tout à fait erreur dans cette expression de leurs regrets. Il est certain qu'un pas fut fait ce jour-là, sur lequel il n'était plus possible de revenir, vers la délibération publique des affaires, premier élément de la liberté constitutionnelle. Louis XVI s'était contenté, en quelques lignes brèves et simples, de parler de son désir du bien de ses peuples, et de sa confiance en ceux qu'il appelait auprès de lui pour y concourir. Calonne le prit sur un autre ton; sa prétention à donner ses propres idées pour les volontés du roi, la fatuité de ses paradoxes et le mensonge de plusieurs de ses assertions eurent pour conséquence immédiate de provoquer la contradiction au lieu de l'assentiment unanime qu'il s'était promis, et de livrer non-seulement les finances, mais le gouvernement tout entier, au vent orageux de la discussion.

Les améliorations incontestables qu'il proposait ne trouvèrent aucune faveur; il ôtait trop aux privilégiés jusque-là bien disposés pour lui, il concédait trop peu aux amis des réformes, prévenus contre les présents suspects d'une main déloyale; il eut contre lui tout d'abord l'assemblée entière.

Il fut décidé qu'elle se partagerait en sept bureaux, présidés par les sept princes du sang[1], et que, dans le vote, les voix réunies de chaque bureau seraient comptées pour une seule. La première question dont ces bureaux furent saisis, celle des assemblées provinciales, fut discutée avec assez de calme et de gravité : on admit le principe en déclarant toutefois inconstitutionnel le mélange des ordres réclamés par le gouvernement. On accordait au tiers état le compte des votes par tête, on lui accordait même, sans prévoir la portée de cette concession, que le nombre de ses membres égalât celui des deux premiers ordres ; mais on entendait le maintenir à sa place. Vint ensuite le débat bien autrement vif et passionné sur la subvention territoriale; il se rencontra quelques voix noblement désintéressées pour adhérer à la contribution indistincte de toutes les fortunes aux charges publiques; la majorité biaisa, au lieu d'attaquer à face découverte un principe qu'elle sentait généralement admis au dehors de l'assemblée. Sous le prétexte qu'il était impossible de voter un nouvel impôt sans connaître exactement les recettes et les dépenses, elle

1. Les deux frères du roi, Monsieur et le comte d'Artois, le duc d'Orléans (naguère duc de Chartres), le prince de Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti et le duc de Penthièvre.

requit du contrôleur général la communication « de l'état au vrai des finances. » Calonne s'y refusa par le motif très-fondé que les notables avaient été appelés par le roi non pour constater l'étendue des besoins de l'État, mais pour indiquer les meilleurs moyens d'y pourvoir. Mais, sur ce terrain, il était seul contre tous : les privilégiés, *Monsieur* à leur tête, voulaient à tout prix le renverser et avec lui ses projets ; les amis de Necker voulaient le contraindre à l'aveu public de la part énorme qui lui revenait dans le déficit ; les patriotes sincères appelaient le plein jour dans le chaos des finances. Ce fut en vain que, dans une réunion des membres les plus importants de l'assemblée, tenue chez *Monsieur*, Calonne déploya, pour se défendre, toutes les ressources de son esprit et de sa brillante faconde ; il ne gagna personne, et la signification faite aux bureaux par le roi lui-même qu'ils eussent à s'occuper de la forme et non du fond de la subvention territoriale, n'obtint pas davantage. Ni les états demandés ne furent fournis, ni la subvention ne fut votée, et lorsque Calonne apporta à l'assemblée réunie pour la seconde fois en séance générale la deuxième partie de son plan sur l'abolition des douanes intérieures, la liberté du commerce des grains et la diminution de la gabelle, il trouva les esprits animés contre lui d'une hostilité de plus en plus systématique. Il était manifeste qu'on ne voulait rien de sa main. Tout ébranlé qu'il se sente, il ne perd rien de son assurance, et dans une nouvelle séance générale, il vient lire la troisième partie de son travail relative aux aliénations du domaine par voie d'inféodation,

comme si ses propositions précédentes eussent été déjà adoptées. Puis par une manœuvre audacieuse, le lendemain 30 mars, il livre au public la suite des mémoires que, dans les deux premières réunions générales, il a présentés à l'assemblée, en y joignant quelques paroles à l'adresse du peuple, pour l'ameuter contre les notables, ennemis des réformes qui doivent les déposséder de leurs priviléges. Il s'attendait à voir l'opinion publique prendre feu en sa faveur : vain calcul! Les notables, malgré leur obstination égoïste à défendre des abus qui leur profitaient, étaient plus populaires que lui par le seul fait de leur opposition au pouvoir; c'étaient eux d'ailleurs qui, par leurs discussions, donnaient à la France le premier sentiment de la vie publique, et la France était heureuse de ce sentiment. L'unique effet de la publication faite par Calonne fut donc d'irriter les notables, qui la qualifièrent de séditieuse et s'en plaignirent au roi. Une autre plainte fut en même temps portée à Louis XVI par Necker, dont l'imprudent contrôleur général avait attaqué les calculs et inculpé la bonne foi. Necker fit remettre en outre aux principaux membres de l'assemblée des notes qui démentaient les chiffres calomnieux de son adversaire. Le garde des sceaux, Miromesnil, somma alors Joly de Fleury, le successeur immédiat de Necker, de déclarer qui disait la vérité de celui-ci ou de Calonne, dans leurs assertions contradictoires sur les sommes restant au trésor au mois de mai 1781, lorsque Necker s'était retiré. Joly de Fleury donna raison au dernier. Il y avait lieu de croire que Louis XVI, informé de ce fait par le garde des sceaux,

ferait tomber sur Calonne le poids de son mécontentement ; mais l'habile discoureur sut si bien enchanter le roi par sa parole, qu'il obtint de lui le renvoi de Miromesnil et son remplacement par le premier président de Lamoignon. Non content de cette victoire, Calonne voulut du même coup pousser hors du ministère son autre ennemi, le baron de Breteuil. Ce fut sa perte. Louis XVI ne put consentir à disgracier Breteuil, sans en conférer auparavant avec la reine, particulièrement affectionnée à ce ministre, et la reine lui représenta avec une telle véhémence tout ce qu'il y aurait d'injustice à sacrifier un conseiller honnête et fidèle à l'auteur universellement détesté du péril de la monarchie, que ce fut le sacrifice de Calonne qui fut décidé (9 avril 1787). Breteuil lui alla porter sa révocation; celle de Miromesnil n'en fut pas moins maintenue.

Louis XVI était encore une fois mis en demeure par l'opinion publique de rappeler Necker au ministère ; encore une fois aussi une intrigue de cour était fortement nouée en faveur de l'archevêque de Toulouse, Lomenie de Brienne, qui n'avait pas peu contribué à échauffer les notables contre Calonne. Le roi fit une sorte d'effort désespéré pour échapper à la pédantesque supériorité de l'un et à la scandaleuse immoralité de l'autre ; il parvint à trouver un obscur et probe conseiller d'État qui se laissa porter au contrôle général. Comme si une nomination aussi insignifiante que celle de Fourqueux eût été permise par les circonstances! Trois semaines n'étaient pas écoulées qu'il fallait songer à en faire une autre ; le trésor était

vide, et le renvoi de Calonne n'avait pas rendu l'assemblée plus souple sous la main du pouvoir. Entre les deux rivaux également mal voulus du monarque le choix était désormais d'une nécessité inévitable. Louis XVI, sous l'influence du garde des sceaux Lamoignon et du nouveau sécretaire d'État des affaires étrangères, le comte de Montmorin, s'était résigné tristement à rappeler Necker, lorsque le baron de Breteuil, organe de la pensée de la reine, lui fournit d'apparents motifs de se décider en sens contraire. L'archevêque de Toulouse prêta serment comme chef du conseil des finances le 1er mai 1787.

Ce choix est une des plus graves erreurs qu'on ait pu reprocher à Marie-Antoinette. Prêtre sans foi et sans mœurs, avide d'argent jusqu'au scandale, ayant à peu de frais gagné un certain renom d'habileté dans les affaires et ne possédant de vrai talent que pour l'intrigue, Brienne ne sut qu'avilir en sa personne l'Église et la royauté dont il était à la fois le ministre, et mettre le gouvernement plus bas que ne l'avait laissé Calonne. Lamoignon crut procurer un appui à ce pouvoir chancelant en faisant rentrer dans le conseil son parent, l'illustre Malesherbes ; c'était l'ombre d'un grand nom et rien de plus : Malesherbes avait déjà prouvé qu'il n'avait pas la plus nécessaire des qualités en de pareils jours, l'énergie du caractère. Une seule personne auprès de Louis XVI va montrer désormais cette qualité, c'est la reine; nous l'avons déjà dit, si Marie-Antoinette commença alors à exercer dans le gouvernement cette influence directe et personnelle qui lui devait être si funeste, ce ne fut point

par goût pour les affaires, par esprit de domination; elle devint reine régnante par la fatalité des circonstances, prêtant à l'honnêteté passive de son mari le secours d'une volonté plus ferme et plus résolue, et accroissant par là le poids des haines injustes amassées déjà sur sa tête.

Brienne, cependant, mis à l'œuvre, n'obtint des notables rien de plus que n'avait obtenu Calonne. Il fut facile au marquis de la Fayette de faire voter par l'assemblée deux mesures reclamées par l'humanité: la réforme du code criminel et la restitution de l'état civil aux protestants. L'évêque de Langres, la Luzerne, l'un des plus éminents apologistes de la foi catholique à cette époque, eut l'honneur d'influer sur ce dernier vote par l'autorité de sa parole. Mais lorsqu'il s'agit de proclamer par une décision formelle le principe sur lequel devait reposer l'efficacité de la subvention territoriale, celui de l'égale répartition, l'assemblée ne se trouva la force ni de heurter par un refus éclatant l'opinion publique, ni de sacrifier des priviléges chers à la plus grande partie de ses membres. Elle sembla pour la première fois s'apercevoir qu'elle n'avait point qualité pour voter, ni même pour proposer de nouveaux impôts, et déclara « s'en remettre à la sagesse du roi pour décider quelles contributions auraient le moins d'inconvenients, dans le cas où il serait impossible de ne pas demander à l'État de nouveaux sacrifices. » C'était une profession publique d'impuissance, une abdication; cette assemblée sans mandat disparaissait devant l'ombre des états généraux, à plusieurs reprises évoquée dans le cours des délibéra-

tions. Nul doute qu'elle eût pu prêter un appui momentané à la royauté en adoptant tout d'abord les amélioration financières qui lui avaient été proposées ; elle précipita au contraire le cours menaçant de la révolution par la preuve trop manifestement donnée de l'attachement des deux premiers ordres à leurs priviléges. La « salutaire et patriotique » institution des assemblées provinciales, à laquelle elle avait accordé son suffrage, eut à peine le temps de s'essayer sur le sol bouleversé deux ans après par les réformes radicales de l'Assemblée constituante. Les notables furent congédiés le 25 mai 1787. On eut lieu de s'étonner en voyant dans leur séance de clôture Brienne aussi confiant et assuré de lui-même que Calonne l'avait été le jour où l'assemblée s'était ouverte. Il ne tarda guère à apprendre ce que lui réservait cet avenir auquel il semblait sourire.

Il était arrêté dans la pensée de Louis XVI de convertir en lois du royaume, c'est-à-dire en édits enregistrés par le Parlement, l'ensemble des mesures présentées aux notables, bienfaits dont il était pressé de faire jouir son peuple. Tout le monde s'attendait à une séance royale, dans laquelle le monarque ordonnerait l'enregistrement simultané des quatre édits relatifs aux assemblées provinciales, à l'abolition de la corvée, à l'impôt de timbre et à la subvention territoriale ; c'était la conduite indiquée par le bon sens. Brienne en jugea autrement ; il dédaigna l'appareil d'un lit de justice pour des mesures qu'il se flattait de voir acceptées sans opposition, se réservant d'y recourir seulement en cas extrême, et il résolut d'en-

voyer ses édits au Parlement les uns après les autres. Les deux premiers ne soulevèrent point de discussion; il eût fallu aussitôt requérir l'enregistrement de l'impôt territorial, impossible à refuser sans se mettre en hostilité avec le sentiment public. Le présomptueux et incapable ministre fit le contraire; il saisit d'abord le Parlement de l'impôt du timbre, et fournit par là aux magistrats, la plupart ennemis de la cause du peuple, un rôle populaire. Il fut étrange de voir des officiers de justice, sans mandat politique, réclamer, à l'exemple des notables, l'état des dépenses et des recettes publiques; il fut bien plus étrange encore, l'un d'entre eux s'étant écrié : « Ce ne sont pas des états, ce sont des États généraux qu'il nous faut, » de voir ce jeu de mots devenir l'objet d'une délibération et d'un vote sérieux et immédiat. Le Parlement requit, en propres termes, le roi d'assembler la nation. « La Providence punira ces funestes conseils en exauçant vos vœux, » dit alors le président d'Ormesson au fougueux d'Epremesnil, folle tête qui rêvait de faire des états généraux un marchepied pour faire monter plus haut l'aristocratie judiciaire. Aussi ardent, mais bien autrement conséquent dans ses idées, était un autre jeune conseiller Adrien Duport, qui n'aspirait à rien moins qu'à l'importation en France des institutions américaines. On ne pouvait s'attendre à ce que Louis XVI se laissât dire par ces magistrats qu'il avait remis sur leurs siéges, que « la nation représentée par les états généraux était seule en droit d'octroyer au roi les subsides, dont le besoin serait évidemment démontré (30 juillet) ». Il répondit à l'arrêté du Parle-

ment par un lit de justice, dans lequel furent enregistrés les deux édits qui avaient soulevé l'orage (6 août).

Ce n'était pas le moyen de l'apaiser. Duport, qui marche à son but avec une forte et habile détermination, prend contre la cour une offensive hardie en faisant voter des poursuites contre Calonne pour cause de dilapidations et abus d'autorité; c'était, derrière Calonne, attaquer la reine, appelée déjà dans les halles du nom odieux de *Madame Deficit* (10 août); puis, dans une séance qui a lieu trois jours après, un nouvel arrêté est pris, déclarant « la distribution des deux édits du 6 août nulle, clandestine et incapable d'autoriser la perception contraire à tous les principes. » A voir les flots tumultueux du peuple qui se pressait autour du palais, à voir d'Éprémesnil accueilli par un tonnerre d'applaudissements et porté dans sa voiture sur les bras de la multitude, on eût pu croire que cet arrêté était une victoire éclatante pour la cause populaire, tandis que le préambule établissait en termes exprès qu'on ne pouvait, sans violer la constitution primitive de la nation, soumettre le clergé et la noblesse à la subvention territoriale; principes qui seraient infailliblement consacrés par les états généraux. La popularité était encore à bon marché dans les rues : les longues robes excitaient l'enthousiasme à Paris par cela seul qu'elles étaient mal vues à Versailles. Cet enthousiasme, aussi bien que l'irritation contre la cour, ne fit que s'accroître lorsqu'on apprit que le Parlement était exilé à Troyes (16 août). Un observateur superficiel eût pu ne voir

là que le retour des scènes continuellement jouées sous le règne de Louis XVI. « La pièce, en effet, était la même, mais l'auditoire était changé; le bruit, au lieu de s'arrêter à la limite des classes que leurs privilèges rendaient peu sensibles à l'impôt, était si éclatant et si répété qu'il pénétrait au sein de celles qui en souffraient le plus et commençait à les remplir de fureur[1]. » On eut quelque peine à calmer l'agitation de Paris, dont le caractère devenait plus menaçant chaque jour. Brienne n'y vit qu'une occasion de pousser plus haut sa fortune : il persuada à la reine que le pouvoir serait dans sa main plus fort et plus respecté, s'il recevait le titre de premier ministre; Marie-Antoinette le lui fit conférer. Ce fut le signal de la retraite pour les maréchaux de Ségur et de Castries, trop fiers l'un et l'autre pour subir une pareille suprématie. Brienne donna à son frère, aussi intrigant et incapable que lui, le ministère de la guerre, et celui de la marine au comte de la Luzerne, gouverneur de Saint-Domingue. Le moment était étrangement choisi pour confier « à un homme nul et à un absent[2] » ces deux importantes parties de l'administration publique. Les faits, du reste, témoignèrent sur l'heure même à quel point la France, sous cet inepte gouvernement de l'intrigue, s'abaissait au dehors. Au mépris du traité d'alliance conclu deux ans auparavant avec les Provinces-Unies, on laissa le stathouder Guillaume V de Nassau, secondé par l'Angleterre et

1. Tocqueville, t. VIII.
2. M. Droz.

la Prusse, travailler au renversement du parti républicain et français qui était en possession du pouvoir. Brienne, avec un philanthropique étalage d'amour de la paix qui lui gagna l'adhésion du faible Malesherbes, fit prévaloir dans le conseil la honteuse résolution d'abandonner la Hollande à l'invasion prussienne. Le stathouder fut installé en maître à la Haye, les cités hollandaises livrées au pillage des Allemands, et les patriotes proscrits vinrent remplir la France de leurs doléances trop légitimes contre le lâche gouvernement qui les avait délaissés (septembre et octobre 1787). Mirabeau, dans un de ses plus éloquents pamphlets, ne manqua pas d'éclairer la nation sur l'atteinte qui venait d'être portée à son honneur.

Le Parlement, cependant, n'avait point posé les armes; il continuait, dans son exil, à protester contre l'arbitraire sous toutes ses formes, lits de justice, translation des tribunaux, lettres de cachet, et à réclamer la convocation des états généraux. La plupart des autres parlements rivalisaient avec lui de hardiesse dans leurs plaintes, et celui de Besançon n'avait pas craint de dire que « les coups d'autorité sans cesse renouvelés pourraient rompre les liens qui attachent le souverain au sujet et le sujet au souverain. » A Paris, la cour des aides et la chambre des comptes n'avaient point voulu séparer leur cause de celle de la compagnie exilée; les tribunaux inférieurs s'étaient piqués de la même fidélité; l'Université même avait envoyé son recteur à Troyes pour porter à *Messieurs* son adhésion et ses louanges. L'optimisme de Brienne

se sentit ébranlé devant l'unanimité de ces manifestations; il ne songea qu'à capituler en sauvant les apparences. Le premier président fut mandé à Versailles et un arrangement fut conclu qui ne faisait honneur à aucune des parties contractantes. Le Parlement se donna à lui-même un honteux démenti, en accordant l'enregistrement de deux vingtièmes, contrairement au droit exclusif qu'il avait attribué aux États généraux de voter les subsides. Le gouvernement se déshonora bien plus encore en renonçant à l'impôt du timbre et à la subvention territoriale, auxquels il semblait naguère attacher le salut de la monarchie La rentrée des magistrats dans la capitale eut tout le bruit d'une émeute; le mannequin de Calonne fut jugé et brûlé « pour avoir fait perdre au roi la confiance et l'amour des Français; » peu s'en fallut que l'effigie de Marie-Antoinette ne subît un traitement semblable; le flot populaire montait et grondait chaque jour davantage.

Il était impossible pour Brienne de ne pas s'expliquer sur la convocation des États généraux, réclamée de tout côté et par des milliers de bouches même qui ne comprenaient pas le cri qu'elles poussaient. Il persuada au roi et à la reine qu'il avait trouvé le secret de donner une apparente satisfaction à l'opinion publique en lui promettant ce qu'elle exigeait et se ménageant du même coup le moyen d'éluder cette promesse. Il s'agissait de faire enregistrer par le Parlement un édit ordonnant l'émission d'un emprunt de quatre cent vingt millions réalisable en cinq ans. Cette somme, affirmait-il, devait suffire au

rétablissement complet des finances, et à l'heure venue de réunir les États en 1792, ou leur convocation, devenue sans objet, ne serait plus demandée par personne, ou, si elle l'était encore, elle pourrait être accordée sans danger, n'étant plus qu'une chose de pure forme; seulement, ajoutait-il, pour assurer le succès de l'édit relatif à l'emprunt, il importait d'y joindre celui par lequel l'état civil était rendu aux protestants. On est confondu de voir ce tour grossier de charlatan proposé et accepté comme moyen de salut dans une crise aussi redoutable. Le 19 novembre, Louis XVI se rendit au Parlement pour y porter les deux édits. Après une harangue maladroite du garde des sceaux Lamoignon, dans laquelle s'étalaient d'un air de défi les vieilles maximes du pouvoir absolu, la délibération s'ouvrit, en présence du roi, avec une pleine liberté. Les principaux opposants, d'Éprémesnil, Duport, Sabatier, Freteau, prirent un soin évident de modérer leur langage. L'enregistrement de l'emprunt ne paraissait pas douteux, sauf le vœu exprimé que le terme de la réunion des États fût rapproché. Le moment de compter les voix était venu, quand le garde des sceaux, se levant, prit tout bas les ordres du roi et requit l'enregistrement selon la formule usitée dans les lits de justice. Un murmure d'étonnement s'éleva aussitôt dans l'assemblée. « Mais, Sire, cet enregistrement est illégal, dit avec trouble le duc d'Orléans. — Il est légal, parce que je le veux, » reprit Louis XVI également troublé; et il ordonna la lecture du second édit qui rendait l'état civil aux protestants, puis se retira. L'assemblée, restée en séance,

donna au peu de paroles prononcées par le duc d'Orléans la forme régulière et développée d'une protestation, qui fut inscrite au procès-verbal, en même temps qu'un arrêté portant que la compagnie ne prenait aucune part à l'enregistrement illégal de l'édit relatif aux emprunts. Le plan de Brienne était ainsi mis à néant, et la lutte plus animée que jamais entre la cour et le Parlement. L'exil du duc d'Orléans à Villers-Cotterets et l'arrestation des conseillers Sabatier et Freteau ne firent que donner de nouvelles et plus puissantes armes aux magistrats; quatre mois se passèrent, durant lesquels la grand'chambre retentit d'invectives journalières contre les lettres de cachet, de hardies réclamations pour la liberté « des trois hommes » frappés par l'arbitraire. On ne craignit pas de faire remonter jusqu'à la personne de la reine de malveillantes et trop claires insinuations; on vota enfin d'énergiques remontrances contre ce qui s'était passé dans la séance royale, et par suite contre la légalité de l'emprunt. Louis XVI y répondit en se retranchant dans la plénitude de son autorité souveraine : « Si la pluralité des voix dans mes cours forçait ma volonté, dit-il, la monarchie ne serait plus qu'une aristocratie de magistrats (17 avril 1788). » Triste singularité, que ce soit la royauté qui ait introduit la funeste dénomination d'aristocratie dans la langue révolutionnaire! Cette parole de colère préludait aux résolutions désespérées de Brienne; il n'avait plus à conseiller au roi qu'un coup d'État pareil à celui de Maupeou.

Mais il n'avait ni les ressources d'esprit, ni l'auda-

cieux sang-froid de Maupeou ; à cette heure même, malade de débauche, il avait mis le comble au mépris dont il était l'objet par l'avidité effrontée avec laquelle, pour grossir ses revenus, il venait d'échanger l'archevêché de Toulouse contre celui de Sens. Il eut le tort, en outre, de ne savoir, non plus que Lamoignon, garder un absolu silence sur la mesure qu'ils préparaient. Le Parlement fut averti. Déjà ce corps ne mettait plus de mesure à son opposition ; se souciant peu de tarir les dernières sources du revenu public, il avait ordonné des informations contre les contrôleurs commis aux vérifications qu'exigeait la perception du second vingtième enregistré l'année précédente (29 avril). Déjà, en réponse au mot de Louis XVI, avait été lancé cet autre mot : « Non, Sire, point d'aristocratie en France, mais point de despotisme. » Il fut résolu alors qu'une assemblée générale des chambres serait tenue pour aviser aux moyens de parer le coup que méditaient les ministres (3 mai). De cette délibération sortit un singulier monument de l'esprit parlementaire, portant à la fois le caractère des temps anciens et des temps nouveaux, « une déclaration des droits, » comme on l'a très-bien appelée, selon la magistrature. L'inviolabilité du Parlement y était affirmée, comme un des principes constitutifs de la monarchie. Le gant était jeté par les magistrats ; il fut relevé dès le lendemain. L'arrêté du 29 avril sur la perception du vingtième et celui du 3 mai, qui contenait la déclaration de principes, furent cassés par le conseil, et l'ordre donné de saisir dans leurs demeures les deux conseil-

lers Goislard de Monsabert et d'Éprémesnil, principaux meneurs de l'assemblée. Ils furent prévenus et allèrent de nuit se réfugier au Palais.

Alors eut lieu cette fameuse séance du 5 mai 1788, dans laquelle les magistrats se revêtirent un moment, aux yeux de la France, de l'antique majesté du sénat romain. Dès l'aube du jour, ils étaient tous assis sur leurs siéges : un arrêt fut immédiatement rendu, qui mettait Goislard et d'Éprémesnil, ainsi que tous autres magistrats et citoyens, sous la sauvegarde du roi et de la loi, et ordonnait que, jusqu'au retour d'une députation envoyée à Versailles, le Parlement demeurerait en séance. Vers minuit, la silencieuse attente de la compagnie est interrompue par l'entrée d'une troupe de gardes françaises ; le marquis d'Agoult, qui les commande, lit un ordre du roi en vertu duquel il vient arrêter MM. Goislard et d'Eprémesnil, et demande qu'on les lui indique. « Nous sommes tous Goislard et d'Éprémesnil, » crient alors en se levant les jeunes conseillers des enquêtes, et leur mouvement est suivi par le reste de l'assemblée. D'Agoult sort troublé, et rentre plus tard avec un exempt de robe courte qui, sommé de désigner les deux magistrats, déclare ne les pas voir. Pendant que l'officier, encore une fois sorti, va chercher de nouvelles instructions, d'Éprémesnil et son collègue représentent qu'il en a été assez fait pour le maintien du droit, et que cette scène prolongée porterait atteinte à leur honneur et à la dignité du Parlement. Le marquis d'Agoult est rappelé : « Je suis un de ceux que vous cherchez, lui dit d'Éprémesnil.... Avez-vous l'ordre de m'arracher de cette en-

ceinte? — Oui, » répond d'Agoult, et comme il allait commander à ses soldats d'entrer, « c'est assez, reprend le magistrat; pour ne pas exposer le sanctuaire des lois à une profanation plus grande, je cède à la force. » Et il se remet aux mains des gardes, après avoir déposé une éloquente protestation au sein de ses collègues, qui le voient partir « avec larmes et sanglots, comme un autre Régulus. » Ce n'était pas le gouvernement de Louis XVI qui réservait le sort du consul romain à d'Éprémesnil; on le conduisit aux îles Sainte-Marguerite.

Au fond, le Parlement n'avait fait que donner une belle représentation de théâtre, dont l'émotion fut de peu de durée. Le lit de justice, tenu le surlendemain à Versailles, eut un effet moins dramatique, mais bien autrement sérieux. Six édits y furent lus par le garde des sceaux, pour être enregistrés sans discussion, en vertu de la pleine autorité du roi. Le procédé de Maupeou était reproduit avec une sorte de servile imitation; quarante-sept grands bailliages étaient institués, en faveur desquels était démembrée la juridiction trop étendue des parlements; celui de Paris ne devait plus compter que soixante-sept membres. Tous les tribunaux d'exception étaient abolis; d'utiles améliorations étaient introduites dans la législation criminelle; plus de torture après, comme avant le jugement; majorité de trois voix, au lieu de deux, exigée pour prononcer la peine capitale, sursis d'un mois accordé aux condamnés avant l'exécution, sans compter d'autres garanties promises aux accusés, toutes dans le sens de la justice et de l'humanité. Mais ces mesures, excel-

lentes en elles-mêmes, n'étaient que le passe-port du plus important de ces édits, de celui qui ôtait aux parlements la vérification et l'enregistrement des actes émanés de l'autorité royale, pour en investir la *cour plénière*. Cette cour, institution faussement attribuée à l'ancienne monarchie, devait être composée du chef de la justice, chancelier ou garde des sceaux, de la grand'chambre du parlement de Paris, d'un membre de chaque parlement de province, de deux de la cour des aides et d'autant de la chambre des comptes, de dix conseillers d'État et maîtres des requêtes désignés par le roi; les princes du sang, les ducs et pairs, les grands officiers de la couronne, quatre prélats, deux maréchaux de France et quelques autres personnages civils et militaires, également à la nomination royale, complétaient cette assemblée. Les États généraux n'étaient mentionnés en quelque sorte que pour mémoire, le roi se réservant, à son gré, de les consulter ou de ne les consulter pas. Un dernier édit défendait aux parlements de s'assembler jusqu'à la formation des grands bailliages, et convoquait pour le lendemain les membres désignés de la cour plénière. Elle ne se réunit que pour protester qu'elle n'existait pas : la majorité des pairs, aussi bien l'unanimité des magistrats, n'acceptaient point le mandat de la royauté. Louis XVI déclara devant les bancs presque vides qu'il persistait dans sa volonté; mais la cour plénière n'eut pas néanmoins une seconde séance.

Ce ne fut pas tout pour Brienne de voir dès le premier jour son coup d'État ainsi menacé d'avortement; il vit bientôt s'en développer les conséquences avec

une alarmante rapidité. Paris ne remua pas : ce débat entre l'autorité royale et l'autorité parlementaire, guerre civile au sein de l'ancien régime, émut peu les esprits, déjà instruits à attendre de tout autres résultats d'un très-prochain avenir. Il en fut autrement dans les provinces, où les derniers souvenirs de l'indépendance se rattachaient à l'existence des parlements : le mouvement y fut universel contre le pouvoir maladroit et méprisé qui n'avait réussi qu'à froisser tous les intérêts. La cause parlementaire ne fut pas seulement embrassée par la bourgeoisie et par le peuple, mais par les nobles eux-mêmes, attaqués aussi dans leurs priviléges : le trouble fut partout; partout les cours supérieures désobéirent plus ou moins patemment à l'injonction qui leur était faite de ne pas se rassembler; la force militaire hésitait entre les ordres de la cour et la loi invoquée par les magistrats. « La loi est au-dessus du roi, » avait écrit le parlement de Normandie dans une de ses remontrances, et il déclara traîtres envers le monarque et la nation tous officiers ou juges qui obéiraient aux ordonnances du 8 mai. On alla plus loin en Bretagne, et la guerre civile fut au moment d'y éclater. La noblesse prit sous la protection de ses épées le parlement assemblé pour délibérer au mépris des édits, et les soldats se retirèrent devant la fière attitude des gentilshommes. Une déclaration fut ensuite signée, conçue en ces termes : « Nous, membres de la noblesse de Bretagne, déclarons infâmes ceux qui pourraient accepter quelque place, soit dans la nouvelle administration de la justice, soit dans l'administration des États, qui ne serait pas

avouée par les lois et les constitutions de la province. » Douze députés, envoyés à Versailles, pour dénoncer au roi ses ministres, furent arrêtés et jetés à la Bastille. Une députation plus nombreuse partit aussitôt pour réclamer leur liberté; on n'osa attenter à leur personne : la nouvelle était arrivée que l'intendant Bertrand de Molleville venait d'être pendu en effigie et contraint de prendre la fuite. Une étincelle eût suffi pour mettre le feu à toute la province. Ce furent les paysans qui, dans le Béarn, descendirent de leurs montagnes pour replacer les magistrats sur leurs siéges. Le duc de Guiche, dont la famille jouissait dans le pays d'une vieille popularité, fut chargé d'y rétablir l'ordre. Les habitants de Pau allèrent à sa rencontre, faisant porter au milieu d'eux le berceau d'Henri IV, et sur cette relique, objet sacré de leur vénération, ils jurèrent de rester fidèles au roi, mais de ne permettre aucune atteinte aux droits de la contrée. Dans le Roussillon, dans le Languedoc, dans la Provence les têtes méridionales étaient en proie à une violente fermentation; mais ce fut en Dauphiné que l'entreprise insensée du 8 mai eut le contre-coup le plus redoutable. On a pu dire avec raison que la révolution y commença.

Le duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur de la province, ayant ordonné l'exil du parlement de Grenoble, réfractaire aux ordres de la cour, une multitude furieuse se répandit dans les rues de la ville, et, au son du tocsin, y appela les paysans des villages environnants (4 juin). Les troupes, mises sous les armes, furent assaillies et résistèrent faiblement. Le

peuple enhardi se porta alors chez le gouverneur, et sous la menace de la mort, le força d'adresser au parlement l'invitation de se rassembler. Les magistrats, comme le duc de Clermont-Tonnerre, obéirent à la sommation populaire, et, après une délibération dont le procès-verbal constata que chassés de leurs siéges par la violence du pouvoir, ils y étaient remontés par celle du peuple, ils prirent séparément et sans bruit le chemin de l'exil. Mais le mouvement avait été trop fort pour s'arrêter; un nombre considérable d'ecclésiastiques, de gentilshommes et de bourgeois, qui s'étaient portés à l'hôtel de ville, reconnurent que le seul moyen efficace de résister à la fois aux mesures arbitraires du gouvernement et aux excès de la multitude était dans la réunion des États du Dauphiné, tombés depuis plusieurs siècles en désuétude. Ils s'accordèrent à les convoquer pour le 21 juillet. C'était un acte de patriotisme à la fois audacieux et réfléchi, mais, il faut l'appeler par son nom, c'était un acte révolutionnaire. On n'y pouvait voir à Versailles qu'une rébellion, et le maréchal de Vaux reçut l'ordre de l'étouffer. Il s'y reconnut impuissant, quoiqu'il eût vingt mille hommes sous ses ordres et un très-ferme caractère; on lui permit de négocier, et il le fit en autorisant la tenue des États, pourvu qu'elle eût lieu hors de Grenoble. Ce fut au château de Vizille, résidence des anciens dauphins et du connétable de Lesdiguières, que les députés des trois ordres du Dauphiné se rassemblèrent : le vénérable archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, s'y montra ce qu'il fut plus tard à l'Assemblée constituante,

jaloux d'opérer la conciliation entre la religion et la liberté. Le comte de Morges y dirigea la noblesse. L'organe du tiers état et l'on pourrait ajouter l'âme de l'Assemblée fut Mounier, juge royal à Grenoble, patriote sincère et éclairé, aimant la liberté et, ce qui était bien rare alors, en comprenant la pratique. Ce fut lui qui rédigea « les très-respectueuses représentations » adressées au roi par les États du Dauphiné : on y disait que la France rejetait avec horreur les nouveaux édits et que la cour plénière ne se formerait jamais; on demandait la suppression des lettres de cachet, le rétablissement du parlement de Grenoble, la convocation des États généraux et celle des États particuliers de la province; on ajoutait qu'en revendiquant les priviléges du Dauphiné, on était loin de vouloir abandonner les intérêts des autres Français. » On finissait par ces mots : « Ni le temps, ni les lieux ne peuvent légitimer le despotisme; les droits des hommes dépendent de la nature seule, et sont indépendants de leurs conventions. » Cinquante représentants du clergé, près de deux cents gentilshommes et quatre cents membres du tiers état signèrent cette adresse. Brienne essaya de la ruse et de la force pour mettre à néant les mémorables résolutions de l'assemblée de Vizille; le ferme patriotisme des trois ordres confondit sa vaniteuse impuissance. Il en était encore à dire : « J'ai tout prévu, même la guerre civile, le roi sera obéi, » quand la machine du gouvernement se détraquait de toutes parts sous sa main imbécile. Un moment il se flatta d'obtenir de l'assemblée du clergé, convoquée à Paris, un subside

assez considérable pour faire face à la crise financière : cette autre espérance lui échappa ; le clergé aussi le renvoya aux États généraux. Il était désormais impossible de se dérober à la nécessité de ce remède suprême, cause d'alarme trop légitime pour la cour. Les yeux de Brienne s'ouvrirent enfin; mais il crut fort habile de ne jeter dans le public l'annonce de cette grande mesure qu'en l'embarrassant de beaucoup de difficultés. Un arrêt du conseil, en date du 5 juillet, invita non-seulement les États particuliers, les assemblées des provinces, les tribunaux, etc., mais toutes les personnes ayant connaissance de pièces relatives aux États généraux, ainsi que tous savants et personnes instruites, à adresser au garde des sceaux des renseignements et mémoires sur la forme dans laquelle, après une interruption de près de deux siècles, devait s'opérer ce retour à l'une des institutions de la vieille monarchie. Ce n'était rien moins que convier la nation à la jouissance jusqu'alors défendue de la liberté de presse. Brienne calculait juste en supposant que, dans le conflit d'opinions qui allait s'élever, il mettrait la bourgeoisie aux prises avec les deux ordres privilégiés; son erreur était de ne pas prévoir, dans cette inévitable polémique, l'ascendant victorieux du tiers état. La convocation était promise, mais l'époque en était encore incertaine. La dernière illusion de Brienne fut de croire qu'il gagnerait des droits à la reconnaissance publique et garderait le pouvoir en donnant une date fixe et rapprochée à l'accomplissement de la promesse royale. Par un arrêt du 8 août, il annonça la réunion des

États généraux pour le 1er mai 1789, et la suspension jusqu'à cette époque du rétablissement de la cour plénière.

Ici encore la présomption de Brienne le trompa. On ne lui sut aucun gré de la satisfaction accordée au vœu national, alors qu'elle ne pouvait plus être refusée. Il y eut même alors contre lui un redoublement de mépris et d'indignation, quand on apprit que, pour se procurer quelques misérables ressources, il venait de mettre la main sur les épargnes de la caisse des Invalides et sur les fonds d'une loterie de bienfaisance; quand surtout il eut rendu obligatoire l'acceptation des billets discrédités du trésor pour moitié des payements faits par l'État (16 août). On cria à la banqueroute, et la cour entra elle-même dans le sentiment public contre l'indigne ministre. La reine seule, par un malheureux sentiment de générosité exaltée, affecta de le soutenir d'autant plus qu'elle le voyait sous le poids de la réprobation universelle. Elle s'engagea pour lui jusqu'au point de s'entremettre auprès de Necker, que naguère elle avait écarté du ministère, afin d'obtenir qu'il acceptât sous Brienne la direction des finances. Necker refusa de se subordonner à un chef aussi décrié. Brienne, tout dévoré qu'il fût du désir de garder le pouvoir, reconnut enfin qu'il fallait le quitter; il donna au roi sa démission, emportant dans sa retraite de scandaleuses faveurs pour sa famille, et pour lui-même le chapeau de cardinal (25 août). Louis XVI, embarrassé de l'exil qu'il avait prononcé contre Necker l'année précédente, le fit appeler dans le cabinet de la reine, et

lui remit l'administration des finances avec une triste résignation. Necker n'éprouva pas moins de tristesse en l'acceptant : « Il est trop tard, » avait-il dit d'abord, et il se soumit à la faveur publique qui le rappelait au pouvoir, comme à un arrêt de la nécessité. Ce ne furent pas d'ordinaires manifestations du sentiment populaire que celles qui éclatèrent à la nouvelle de la chute de Brienne et de la rentrée de Necker au contrôle général ; dans l'expression de la joie, comme dans celle de la colère, il y eut quelque chose de désordonné et de furieux qui était de sinistre augure. Paris commençait à se remplir de gens sans aveu, que la faim y faisait affluer de toutes les parties de la France, et qui formaient une armée toujours prête pour l'émeute. Le sang coula dans les rues, et la multitude, fuyant devant les balles des soldats, s'anima de sombres pensées de vengeance. Ce fut au milieu de cette agitation que le Parlement, rappelé au Palais, y eut les honneurs d'un dernier et court triomphe (24 septembre). Il affecta de se populariser par des arrêts concernant la tranquillité publique, dans lesquels il donnait lâchement raison au peuple contre les troupes; mais la faveur de l'opinion l'abandonna sans retour, lorsqu'en enregistrant la déclaration royale relative aux États généraux, il réclama, dans la convocation et la composition de cette assemblée, les formes observées en 1614. De ce jour, le grand corps de la magistrature française ne fut plus qu'une de ces choses d'autrefois destinées à être balayées par le souffle de la révolution.

Quelque désespéré que parût l'état des finances, si

Necker n'eût eu d'autre mission que celle de les rétablir, tout porte à croire qu'il eût suffi à cette tâche. Les huit mois de son administration financière, entre le jour où il rentra au contrôle général et celui où s'ouvrirent les États, forment son véritable titre de gloire auprès de la postérité. Ce qu'il fit tient du prodige. Le fait seul de sa nomination avait fait remonter de trente pour cent les effets publics. Mais il fallait remplir le trésor, où ne se trouvaient plus que cinq cent mille livres; il n'hésita pas à prêter deux millions à l'État sur sa propre fortune, et trouva des capitalistes pour imiter son exemple. Sur sa parole, les prêteurs se contentèrent d'à-comptes et de promesses, tant son habileté et sa probité inspiraient de confiance! A la charge des dépenses courantes se joignirent les besoins extraordinaires causés par l'hiver le plus rigoureux qu'on eût vu depuis celui de 1709: il n'y eut à débourser pas moins de soixante-dix millions pour le soulagement de la misère publique. Cette épreuve fut traversée. La vigilance infatigable de Necker, sa connaissance approfondie des procédés de la banque, sa stricte et intelligente économie, pardessus tout la force morale que lui donnait son crédit, « aidèrent, comme on l'a très-bien dit[1], la France à vivre, » pendant ces jours de crise qui séparèrent l'ancien régime de la Révolution. Malheureusement, Necker, devenu ministre dirigeant par la force des choses, n'avait pas moins besoin des talents de l'homme d'État que de ceux du financier, et

1. M. Henri Martin.

il était loin de les posséder. Ses lumières politiques se bornaient à de vagues notions de la Constitution anglaise, et il n'avait dans l'esprit, ni dans le caractère, cette décision qui voit et prend promptement le meilleur parti. A peine avait paru l'ordonnance qui convoquait les États généraux, que déjà s'était élevée la grave question de la double représentation du tiers. Le doute n'était pas possible sur la solution qu'y donnait l'opinion publique : comment Necker, que cette opinion avait porté au pouvoir et qu'elle y soutenait, ne reconnut-il pas du premier coup d'œil qu'à elle appartiendrait la victoire? On conçoit que des esprits sages et pénétrants, comme celui de Malesherbes, qui avaient été des premiers à réclamer les États généraux, s'alarmassent de leur réunion dans l'état d'effervescence où ils voyaient alors la nation ; mais, cette grande mesure une fois décidée, le devoir d'un ministre était d'en accepter résolûment les conséquences, et de ne pas attendre qu'elles lui fussent imposées de force par le cri populaire. Necker témoigna hautement de sa médiocrité politique, lorsque, hésitant entre le public et la cour, il imagina de remettre la détermination qu'il n'osait prendre lui-même à une nouvelle réunion des notables. Il lui était facile de prévoir que la majorité privilégiée repousserait la double représentation du tiers, et que son vote négatif serait un de ces obstacles impuissants dont l'unique effet est de donner plus de violence au torrent qui les emporte. Sur cent quarante-cinq notables, cent douze demandèrent que rien ne fût changé aux anciennes formes ; ils crurent devoir seule-

ment, par déférence pour le sentiment public, accorder leur vote à l'égale répartition de l'impôt qu'ils avaient refusée dix-huit mois auparavant (6 novembre à 12 décembre). On ne tint pas plus de compte de leur concession que de leur opposition, tant la marche du temps les avait laissés en arrière! Vainement les princes du sang, sauf Monsieur et le duc d'Orléans, rédigèrent-ils un Mémoire adressé au roi pour lui dénoncer « la révolution qui se préparait dans les principes du gouvernement; » vainement, dans un sens contraire, le Parlement prit-il un arrêté favorable aux libertés publiques, afin de ressaisir sa popularité perdue : la presse, devenue souveraine, dédaigna la tardive résipiscence de la magistrature, comme l'impuissante protestation des princes; elle continua à réclamer par ses milliers de voix et elle obtint la double représentation. Louis XVI, qui jugeait la mesure équitable et qui peut-être se faisait illusion sur les dispositions du tiers état, n'y mit aucun obstacle; la reine y adhéra elle-même, en dépit de ceux qui l'entouraient, et un arrêt du conseil, rendu le 27 décembre, statua que les états généraux se composeraient de mille députés au moins, que chaque bailliage aurait une représentation proportionnée à sa population et à ses contributions, qu'enfin les députés du tiers état égaleraient en nombre ceux des premiers ordres réunis. La délibération en commun et le vote par tête étaient le corollaire rigoureux de la double représentation : la prévoyance et le courage politique manquèrent à Necker pour trancher cette seconde question à l'heure propice; il en légua l'orageuse dis-

cussion aux états généraux. Cependant, dans l'intime confiance où étaient les esprits que la première victoire remportée entraînerait nécessairement l'autre, nul symptôme de défiance et de mécontentement ne troubla à Paris l'explosion de la joie universelle ; la ville s'illumina comme aux jours de fête, et le nom de Necker fut entouré d'un nouvel éclat de popularité.

Dans les provinces, le triomphe ne fut pas partout paisible. Le Dauphiné, dont les états s'étaient régulièrement rassemblés, continua, sous l'influence de Mounier et du jeune Barnave, alors son docile coopérateur, à inaugurer pacifiquement dans son sein la liberté unie à l'ordre; mais il en fut autrement en Bretagne, où l'opiniâtre noblesse se mit en armes pour défendre ses priviléges contre la révolution, comme elle les avait défendus jusqu'alors contre la cour. Les troubles de Rennes allèrent jusqu'à l'effusion du sang; les gentilshommes, menacés de succomber sous les coups de la jeunesse des villes et de la populace ameutée, se retirèrent dans leurs châteaux (janvier 1789). En Franche-Comté, les états provinciaux, rétablis par Louis XVI, virent éclater de violents débats entre les députés du Tiers et ceux des ordres privilégiés; le parlement y intervint, pour soutenir que la constitution devait rester telle qu'elle était avant la conquête de Louis XIV, et les magistrats y gagnèrent d'être violemment dispersés par une émeute populaire. C'étaient là les préludes de ces formidables vengeances de la multitude, qui ont marqué en traits de sang l'histoire de notre révolution.

On n'entrevoyait pas alors cet avenir ; on n'en était encore qu'aux premières jouissances de la liberté. Jamais la presse n'avait répandu dans le public un nombre d'écrits aussi considérable; il n'y avait si mince écrivain qui ne se crût en droit de proposer une constitution à la France. « Il ne s'agissait pas, comme l'a dit excellemment le grand publiciste que nous avons plus d'une fois cité, de recevoir des leçons de la constitution anglaise, ni d'emprunter des exemples à la démocratie américaine. On ne veut rien imiter, ni rien faire qui ne soit nouveau : on fera autrement et mieux que personne. La confiance des Français en eux-mêmes et dans la supériorité de leur raison est sans bornes. » Des hommes qui ont donné, ou qui doivent donner à leur nom une autre célébrité que celle des pamphlets, Mirabeau, Mounier, Malouet, Servan, Rabaut Saint-Étienne, etc., s'élancent dans cette arène de la polémique; mais aucun n'y paraît avec un aussi éclatant succès que l'abbé Sieyes, qui déjà a déserté à demi l'Église, et moins appliqué aux matières de théologie que de politique la puissance d'abstraction dont est douée sa forte intelligence. La célèbre brochure dans laquelle il demande : *Qu'est-ce que le Tiers-État*, et répond : *Tout*, a été justement regardée comme le programme qu'il traçait à la révolution française ; la partie de la nation qu'il supprimait par sa métaphysique, il enseignait à d'autres à la supprimer plus tard par l'échafaud. La fortune de son écrit fut en raison de ce que les conclusions en avaient de radical. Les souffrances d'un cruel hiver, succédant à une mauvaise

récolte, contribuaient à rendre plus que jamais inflammables les passions de la multitude ; les abondantes aumônes de la charité royale, les largesses du duc et de la duchessse d'Orléans, les généreux sacrifices de l'archevêque M. de Juigné, les vigilants efforts de Necker pour approvisionner la capitale trouvèrent le peuple parisien moins sensible que les appels faits par la presse à l'esprit démocratique.

Le 24 janvier 1789, parut la lettre du roi qui convoquait pour le 27 avril les états généraux à Versailles. Le règlement des élections fut publié en même temps. Le nombre des députés était porté à douze cents, dont la moitié appartenant au tiers état : l'élection était directe pour les nobles et les ecclésiastiques bénéficiaires, à deux degrés pour le tiers état et le clergé inférieur : chaque ordre, dans chaque province, devait, comme aux anciens temps de la monarchie, rédiger et présenter au roi son cahier. Les détails de ce règlement, dans lequel se mêlaient confusément des traditions du passé et des dispositions conformes à l'esprit du siècle, étaient si compliqués, qu'il ne fut pas possible aux opérations électorales d'être simultanées par toute la France, et qu'elles y entretinrent l'agitation pendant trois mois. Elles furent en général exemptes de troubles matériels ; l'inexpérience fit même qu'en beaucoup d'endroits, à Paris en particulier, grand nombre de ceux qui avaient le droit de voter ne l'exercèrent pas ; ce fut la bourgeoisie qui courut au scrutin avec le plus d'empressement. La noblesse bretonne aima mieux n'être pas représentée aux états généraux, que de se

départir du vieux droit appartenant aux états de la province d'élire les députés qui y étaient envoyés. Les états de Provence affichèrent la même prétention, mais elle y fut combattue par la puissante voix de Mirabeau, que les gentilshommes crurent punir en l'excluant de leur ordre. L'éloquent tribun demanda vengeance au tiers état, et lorsqu'au mois de mars il arriva à Marseille pour se présenter au suffrage populaire, toute la ville se leva pour le recevoir, sa voiture fut couverte de palmes et de lauriers. Élu à la fois par Aix et par Marseille, il mérita sur l'heure même la reconnaissance de ces deux cités en y faisant tomber les armes des mains du peuple que la disette avait soulevé. Ce fut un des plus nobles triomphes de son éloquence. Les scènes de sang amenées à Paris par le pillage de la maison du manufacturier Réveillon (28 avril) semblaient d'un sinistre augure quelques jours avant celui où la grande assemblée de la France allait s'ouvrir ; mais ce ne fut qu'un incident qui passa comme inaperçu au milieu de l'immense attente qui remplissait les esprits.

M. de Tocqueville a raison lorsqu'il dit qu'il y eut alors un moment, un seul moment, tel, « qu'il ne s'en est jamais rencontré de pareil dans la vie d'aucun peuple.... Personne ne doutait, continue-t-il, que la destinée du genre humain ne fût intéressée dans ce qu'on était près d'accomplir.... Chacun croyait tenir dans ses mains non-seulement le sort de son pays, mais celui même de son espèce.... C'est ce qui fit la grandeur incomparable de ces premiers jours de 1789. Ce spectacle fut court, mais il ne sortira jamais

de la mémoire des hommes. Ce n'est pas seulement l'éloignement où nous en sommes qui nous le fait paraître tel : il parut tel à tous les contemporains. » Qu'ajouter à ces paroles d'une si belle et si profonde vérité? Que dire de plus, sinon que nous-mêmes, nous à qui l'expérience des révolutions a causé tant de désenchantement, nous qui avons vu ce premier élan si noble, si pur, si désintéressé aboutir aux inévitables égarements d'un siècle incrédule et corrompu, nous qui avons vu tout ce qu'eut de chimérique la gigantesque entreprise de l'assemblée constituante et quelles désolantes réalités elle a déchaînées sur notre patrie, nous-mêmes, contemplant aujourd'hui du point de vue éloigné de l'histoire ce mouvement national, nous ne pouvons pas ne pas nous y laisser entraîner, nous ne pouvons pas ne pas ressentir cette vive émotion, ce battement de cœur précipité que le réveil involontaire des illusions de la jeunesse fait éprouver quelquefois au vieil âge. Oui, ce sera quelque chose d'éternellement beau que ce mouvement de la nation française vers la liberté : pourquoi faut-il qu'en dépassant alors le but, elle ait permis à ses calomniateurs de douter qu'il lui soit jamais donné de l'atteindre?

L'ouverture des États généraux eut lieu le 5 mai 1789. Cette date marque la fin de l'ancienne monarchie et celle de notre tâche. Une autre France, un autre ordre d'événements, une autre histoire commencent.

On nous a plus d'une fois demandé pourquoi, dans les limites de notre humble système, nous n'essayions pas de raconter cette histoire, et n'entrions pas dans le récit des faits de la révolution française. Nous pourrions nous contenter de répondre que les études spéciales nous manquent sur ce grand sujet, et que nous ne sommes plus d'âge à les entreprendre. Mais un autre motif, d'un ordre plus élevé, nous défend d'aborder cette tâche. L'événement immense qui a commencé en 1789 ne nous paraît pas aujourd'hui achevé; il dure encore. La période républicaine de notre révolution, celle du Consulat et de l'Empire, ont pu trouver des historiens dignes d'estime, dignes même d'admiration; de très-bons ouvrages ont été publiés et se publient encore sur l'histoire de la Restauration et sur celle de la monarchie de Juillet; mais il ne nous semble pas possible de faire sur ces temps ce que nous avons essayé de faire sur ceux de l'ancienne monarchie, d'en marquer le sens précis dans un résumé complet, d'en donner la formule générale. Qui peut dire où l'événement de 1789 mène aujourd'hui la France, l'Europe et le monde même? Pour nous aventurer dans ce récit, nous aurions besoin de croire, ce qui nous paraît impossible à tout esprit accoutumé à réfléchir sur les grands spectacles de l'histoire, que le régime politique en ce moment donné à notre patrie est le terme des aspirations de 89 et le dernier mot de la Révolution française.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU CINQUIÈME VOLUME.

CHAPITRE XXIV.

DEPUIS LA PAIX DE NIMÈGUE JUSQU'À LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE (1679 à 1688).

d'un concile national. Le roi se contente de convoquer l'assemblée ordinaire du clergé. — Rôle de Bossuet dans cette assemblée, qu'il ouvre par son mémorable discours sur l'unité de l'Église. — La célèbre déclaration de 1682 est son ouvrage; elle pose des limites moins à la puissance pontificale qu'aux emportements schismatiques d'une partie de l'assemblée. — Innocent XI ne condamne point formellement la déclaration, pour ne point pousser la France jusqu'au schisme. — Singulière coïncidence de l'époque de cette querelle avec celle de la conversion du roi. — Mme de Maintenon; ascendant qu'elle prend sur Louis XIV; elle le ramène à la reine. — Mort de cette princesse. — Mort do Colbert; derniers travaux du grand ministre; la chagrin que lui cause l'ingratitude royale contribue à abréger ses jours. — Révocation de l'édit de Nantes; suite de mesures par lesquelles Louis XIV a préparé cette importante résolution. — Conversions opérées dans le Béarn, au moyen des troupes, par l'intendant Foucault. Louvois ordonne l'emploi du même moyen en Guyenne et en Languedoc; le succès est le même dans ces provinces, et ensuite par tout le royaume. — Louis XIV, sans assez approfondir la réalité de ces conversions, y trouve un motif de révoquer l'édit de Nantes, qui semble n'avoir plus de raison d'être. — Édit de révocation rédigé par le chancelier Le Tellier: applaudissement universel de la France à cette mesure. — La complicité du peuple n'absout pas le roi devant l'histoire; Louis XIV et son gouvernement eussent dû prévoir les fatales conséquences de cet acte, qui leur avaient été signalées, et qui ne tardèrent pas à se développer. — Louis XIV reprend ses réclamations *pacifiques* contre l'Espagne, ajournées sous le prétexte de dangers de la chrétienté menacée par l'invasion ottomane. Déclaration de guerre du cabinet de l'Escurial; prise de Luxembourg par le maréchal de Créquy, suivie de l'entrée des Français dans l'électorat de Trèves. — L'empereur et le roi catholique plient l'un et l'autre, et la trève de Ratisbonne laisse Louis XIV en possession de toutes ses nouvelles annexions de territoire. — Le bombardement de Gênes et l'humiliant châtiment infligé au doge ajoutent aux haines qui s'amassent contre Louis XIV. — Louvois flatte le goût dispendieux du roi pour les bâtiments; entreprise gigantesque d'amener les eaux de l'Eure à Versailles; aqueduc de Maintenon; mortalité parmi les troupes employées à ce travail. — Mariage du roi et de Mme de Maintenon. — Joie publique causée par la naissance du duc de Bourgogne; témoignages d'allégresse à Paris quand Louis XIV, guéri de sa fistule, va remercier Dieu à Notre-Dame. — Succession palatine; les prétentions élevées par le roi en faveur de la duchesse d'Orléans donnent naissance à la ligue d'Augsbourg, qui est conclue entre tous les princes de l'Empire, et devient le point de départ du mouvement rétrograde de la fortune de Louis XIV. — Le prince d'Orange, par suite des vues particulières de son ambition, ne fait pas entrer la Hollande dans cette ligue. — Ses intrigues pour renverser du trône d'Angleterre Jacques II, son beau-père. — Louis XIV, tout en regardant la guerre comme inévitable, aime mieux l'attendre que la provoquer — Son intraitable orgueil dans l'affaire des *franchises*, jette le pape Innocent XI dans la grande ligue protestante. — Le pape confère l'électorat de Cologne au candidat ennemi de la France; rupture avec le saint-siége; saisie d'Avignon. — Préparatifs du prince d'Orange pour envahir l'Angleterre. Aveugle obstination de Jacques II à rejeter les avertissements et les offres de secours du roi de France. —

CHAPITRE XXV.

DEPUIS LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE JUSQU'À LA PAIX DE RYSWICK (1688 à 1697).

CHAPITRE XXVI.

DEPUIS LE TRAITÉ DE RYSWICK JUSQU'AU RENOUVELLEMENT DE LA GRANDE ALLIANCE CONTRE LA FRANCE (1697 à 1702).

avant la fin du dix-septième siècle. — Influence littéraire de Mme de Maintenon à la cour de Louis XIV; la France lui doit *Esther* et *Athalie*. — Racine, qui a renoncé après *Phèdre* à la poésie dramatique, y revient pour Saint-Cyr. — La fondation de Saint-Cyr est l'œuvre commune de Mme de Maintenon et de Louis XIV. — Comment *Esther* fut composée pour les jeunes filles de cette maison; le succès trop mondain des représentations alarme Mme de Maintenon. — *Athalie* n'est jouée que devant le roi, et connue du public seulement par la lecture, en reçoit un froid accueil. — Protestation de Boileau et de Mme de Maintenon, qui présagent la haute destinée de ce chef-d'œuvre de notre théâtre. — Quinault et Regnard. — La Fontaine; sa mort pénitente. — Boileau seul survit aux gloires poétiques éteintes du dix-septième siècle. — Rôle qu'il joue dans la querelle littéraire des *anciens* et des *modernes* — La Bruyère; son caractère particulier, comme moraliste et comme prosateur. — Bossuet appartient à cette seconde partie du règne de Louis XIV, comme à la première; ses dernières oraisons funèbres. — *Histoire des Variations* et autres travaux de controverse contre les docteurs protestants. — Sa correspondance avec Leibnitz; impuissant effort de transaction religieuse tentée par ces deux puissants génies. — Fénelon; ses premiers succès évangéliques et littéraires le désignent au choix royal comme précepteur du duc de Bourgogne. — Son empire à la cour; comment il subit lui-même l'ascendant de Mme Guyon. — Il l'introduit à Saint-Cyr, et avec elle la doctrine chimérique du *pur amour*. — Alarmes de Mme de Maintenon; Mme Guyon est arrêtée; conférences d'Issy pour établir la vraie doctrine de l'Église en matière de spiritualité. — Fénelon, promu à l'archevêché de Cambrai, refuse son adhésion à l'*Instruction pastorale* de Bossuet *sur les états d'oraison*, et publie son *Explication des Maximes des saints*. — Controverse du quiétisme entre les deux grands évêques. — Disgrâce et exil de Fénelon; sa condamnation à Rome à grand' peine obtenue; il s'honore par l'humble soumission avec laquelle il la subit. — Le *Télémaque*, malgré lui publié, aggrave le mécontentement de Louis XIV contre lui; l'intérêt public et l'admiration le suivent dans son diocèse. — Derniers travaux de Bossuet : sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*: ses *Méditations* et ses *Élévations sur les mystères*; avec lui finit le grand siècle de la religion et des lettres. — Souffrances extrêmes du royaume pendant la dernière guerre; les *Mémoires des intendants* en offrent au roi une peinture adoucie et pourtant effrayante. Insuffisance des moyens employés pour le soulagement de la misère publique. — Préoccupations de Louis XIV pour l'établissement de ses bâtards; le mariage du duc de Chartres et de Mlle de Blois, et celui du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie, deviennent l'occasion de dépenses excessives. Mêmes prodigalités dans le camp de Compiègne, destiné à l'instruction militaire du duc de Bourgogne. La succession espagnole est alors le principal des soucis politiques de Louis XIV. La modération de ses vues lui rend l'entente facile avec le roi d'Angleterre. — Ambassade de Portland à Paris et de Tallard à Londres. Premier projet de partage de la monarchie castillane arrêté entre les deux monarques; premier testament de Charles II, qui institue le prince électoral de Bavière pour son héritier universel. Mort de ce jeune prince. — Nouveau partage réglé entre Louis XIV et Guillaume III; il est rejeté par l'empereur. — Les influences autrichiennes sont combattues à Madrid par le cardinal Porto

CHAPITRE XXVII.

DEPUIS LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV (1702 à 1715).

de Marlborough aux Pays-Bas. — Prise de Kehl par Villars; sa jonction avec l'électeur de Bavière. — Tentative sans succès de ce prince contre le Tyrol; il contrarie tous les plans de Villars. — Après avoir dégagé à Hochstedt l'armée française par une victoire, Villars dégoûté demande instamment et obtient son rappel. — Tallard, vainqueur à Spire, reprend Landau. — La défection du duc de Savoie est déclarée. — Insurrection des protestants dans les Cévennes; Jean Cavalier et Roland leurs principaux chefs. — Rigoureuses exécutions du maréchal de Montrevel; Villars, qui lui succède, pacifie la contrée par un mélange habile de force et de modération. — Campagne de 1704. — Entrevue de Marlborough et d'Eugène à Heilbron; le résultat du concert de leurs opérations est la bataille de Hochstedt ou de Blenheim, désastreuse pour les armes françaises. — Philippe V est attaqué dans la Péninsule: l'archiduc Charles III, couronné roi d'Espagne à Vienne, entre en Estramadure avec le secours de l'Angleterre et du Portugal. — Surprise de Gibraltar par l'amiral anglais Rooke. — Combat naval de Velez Malaga; le comte de Toulouse ne peut poursuivre son avantage et tenter de reprendre Gibraltar. — Fatale influence de Jérôme Pontchartrain dans la marine. — Vendôme punit Victor-Amédée de sa défection en lui enlevant la plus grande partie de ses États. — Campagne de 1705. Joseph Ier succède à Léopold sur le trône impérial. — Activité et énergie de Louis XIV pour réparer ses revers. — Villars, posté près de Thionville, déconcerte les projets de Marlborough sur la Champagne. — Prise de Haguenau par le prince de Bade. — Bataille de Cassano gagnée sur Eugène par le duc de Vendôme. — Turin reste seul au duc de Savoie; Chamillart en empêche le siége, lorsque l'opération avait des chances de succès. — L'archiduc Charles est proclamé roi d'Espagne dans le château de Denia; un coup de main hardi du comte de Peterborough lui donne l'importante ville de Barcelone. — Campagne do 1706. Grave faute de Louis XIV qui maintient Villeroy, avec l'électeur de Bavière, à la tête de l'armée des Pays-Bas. Journée de Ramillies aussi honteuse que fatale. Vendôme remplace Villeroy dans le commandement. — Le duc d'Orléans succède à Vendôme en Italie. Il est forcé, dès son arrivée, de se replier sur Turin, dont le siége a été mal conduit par la Feuillade. Aveugle obstination de la Feuillade et de Marsin à recevoir la bataille dans leurs lignes, malgré les instances contraires du prince. — Défaite de l'armée française; l'Italie reste aux impériaux. — Philippe tente sans succès de reprendre Barcelone; il est chassé de Madrid, où Galloway et Las Minas font proclamer Charles III. — L'insurrection des Castilles force l'armée anglo-portugaise à se replier sur le royaume do Valence. — Campagne de 1707. Louis XIV propose en vain aux alliés de revenir à l'un des anciens projets de partage. — Vendôme en Flandre empêche Marlborough de rien entreprendre. — Villars emporte les lignes de Stollhofen. — Tentative du duc de Savoie et du prince Eugène contre Toulon; elle tourne à leur honte. — Bataille d'Almanza gagnée par le duc de Berwick sur Galloway et Las Minas. — Arrivée du duc d'Orléans; il combine habilement et heureusement ses opérations avec Berwick; prise de Lérida. — Campagne de 1708; Desmarest contrôleur général; ses efforts pour faire subsister ses armées au milieu de la ruine financière du royaume. — Mauvaise distribution des commandements; Villars, enlevé à ses succès d'Allemagne, lutte sans avantage au pied des Alpes contre le duc de Savoie; l'électeur de Bavière et Berwick ne font rien sur les

bords du Rhin. — Faute la plus grave de toutes d'avoir associé Vendôme au duc de Bourgogne dans le commandement de l'armée des Pays-Bas; la désastreuse échauffourée d'Oudenarde en est la conséquence. — Habileté de Marlborough à profiter de cet avantage. Siége de Lille et prise de cette grande ville, malgré la défense héroïque du maréchal de Boufflers. — Campagne de 1709. Les rigueurs inouïes de l'hiver s'ajoutent aux autres souffrances du royaume. Magnanime humiliation de Louis XIV. Tous ses efforts pour obtenir la paix sont insolemment repoussés. — Villars est mis à la tête des troupes en Flandre; état d'affreuse détresse dans lequel il les trouve. — En manœuvrant pour couvrir Mons, il est forcé d'accepter la bataille. Sanglante journée de Malplaquet; l'honneur des armes françaises y est relevé dans la défaite. — Philippe V, menacé de l'abandon de son aïeul, refuse le sacrifice de ses droits. — Campagne de 1710. Nouvelle tentative du roi pour obtenir la paix; nouvelle aggravation des conditions qui lui sont imposées par la Grande Alliance dans les conférences de Gertruydenberg; il est rejeté malgré lui dans la guerre. — Villars couvre Arras et réduit l'ennemi à de faibles progrès en Artois. — Inutile effort des alliés pour rallumer l'insurrection dans les Cévennes. — Défaites de Philippe V à Almenara et à Saragosse. — Il demande un général à Louis XIV, qui lui envoie le duc de Vendôme. — Les Anglais sont une seconde fois forcés de quitter Madrid. Nouvelle insurrection des Castilles; l'archiduc se retire sur Barcelone. — Vendôme, après avoir surpris les Anglais dans Brihuega, remporte le lendemain la victoire décisive de Villaviciosa. La royauté de l'archiduc ne se maintient plus que dans Barcelone. — Un changement de cabinet survenu en Angleterre offre soudainement des espérances de paix à la France; négociations secrètes entamées avec Harley et saint John. — La mort de l'empereur Joseph, qui appelle l'archiduc sur le trône impérial, vient en aide à la politique des ministres tories. — Campagne de 1711 insignifiante aux Pays-Bas et sur le Rhin. — Glorieux fait d'armes de Duguay-Trouyn contre Rio de Janeiro. — Malgré les efforts désespérés de Marlborough et du parti whig, la reine Anne accède à l'ouverture publique des négociations à Utrecht au mois de février 1712. — Cette époque est celle des grandes douleurs domestiques de Louis XIV. Le duc de Bourgogne a succédé au titre de dauphin par la mort de son père, frappé d'apoplexie l'année précédente. Mort de ce prince, de son épouse et de l'aîné de ses fils en quelques jours. — Le deuil de la maison royale devient celui du royaume. — Regrets unanimes causés par la perte du duc de Bourgogne. Faut-il croire qu'il eût réalisé toutes les espérances qui reposaient sur lui? — Injustes soupçons que toutes ces morts font peser sur le duc d'Orléans. — Eugène et Heinsius travaillent à rompre le fil à peine noué des négociations. — Nobles et touchantes paroles de Louis XIV à Villars en lui remettant le commandement de l'armée de Flandre. — La neutralité commandée par Anne aux troupes anglaises n'ôte pas au prince Eugène la supériorité du nombre. La faute qu'il a commise de trop étendre ses lignes fournit à Villars l'occasion de l'attaquer avec succès. La victoire de Denain sauve la France. — Heinsius cesse de contrarier les négociations entamées à Utrecht. Bolingbroke et Torcy en hâtent la conclusion; le 11 avril 1713 est fixé pour la signature de la paix; l'empereur seul reste les armes à la main. — Continuation de la guerre sur le Rhin; succès de Villars; Landau repris et Fribourg assiégé. La prise de cette

CHAPITRE XXVIII.

RÈGNE DE LOUIS XV.

RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS ET MINISTÈRE DE MONSIEUR LE DUC (1715 A 1726).

CHAPITRE XXIX.

DEPUIS LE MINISTÈRE DU CARDINAL DE FLEURY JUSQU'A LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE (1726 à 1748).

CHAPITRE XXX.

DEPUIS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE JUSQU'A LA FIN DE LA GUERRE DE SEPT ANS (1748 à 1763).

CHAPITRE XXXI.

LES LETTRES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE XXXII

DEPUIS LA TRAITÉ DE PARIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XV (1763 à 1774).

CHAPITRE XXXIII.

RÈGNE DE LOUIS XVI DEPUIS L'AVÉNEMENT DE CE PRINCE JUSQU'AU TRAITÉ DE VERSAILLES (1774 à 1783).

L'idée d'un grand changement remplit tous les esprits à la mort de Louis XV ; causes qui font que ce changement ne pourra être moindre qu'une révolution. — Louis XVI ; son éducation et son caractère. Bonté, qui va jusqu'à la faiblesse, cachée sous sa rudesse apparente. — Il tire Maurepas de la disgrâce pour le mettre à la tête de son conseil; Vergennes remplace d'Aiguillon aux affaires étrangères : Turgot est fait secrétaire d'État de la marine. — Grandes lumières et grand caractère de Turgot: il est chargé de l'administration des finances, quand le cri de l'opinion publique a forcé le roi d'ôter à Terray le contrôle général et les sceaux à Maupeou. — Louis XVI, après quelques hésitations, se décide au rappel des parlements. — Difficultés causées par la disette au gouvernement. La controverse renaît sur la liberté du commerce des grains: les doctrines économiques de Turgot sont attaquées par Necker. — Émeute organisée sur plusieurs points de la France; énergie de Turgot à réprimer les désordres: la *guerre des farines* n'en a pas moins discrédité alors en France la science économique. — Reproche fait à Turgot de s'être trop préoccupé du triomphe immédiat de cette science, et d'avoir ajourné les réformes politiques. — Son grand mémoire sur les municipalités est plutôt une utopie qu'un plan de réforme réalisable; tort de n'avoir pas convoqué les états généraux. — Bienfaits de l'administration financière de Turgot : affection et estime que le roi lui témoigne. — Entrée de Malesherbes au conseil; la force de son caractère pour accomplir le bien n'est pas au niveau de ses lumières. — Le comte de Saint-Germain, secrétaire d'État de la guerre, autre ministre réformateur : le discrédit s'attache bientôt à ses innovations. — Louis XVI, obsédé par les intrigues de la cour, appuie plus faiblement Turgot. La retraite de Malesherbes laisse celui-ci isolé dans les conseils du roi. Louis XVI le renvoie avec trop peu d'égards. — Turgot est moins regretté du public qu'il ne méritait de l'être. — Maurepas s'adjuge la présidence du conseil des finances, et donne à Clugny le contrôle général. — Scandales de la courte administration de Clugny : Necker directeur général des finances sous Maurepas, sans entrée au conseil. — Mérite de Necker, inférieur toutefois à l'opinion qu'il a de lui-même. — Voyage de Joseph II en France : le but politique en est manqué. — Sévérité croissante de l'opinion publique envers Marie-Antoinette. — Retour triomphant de Voltaire à Paris et sa mort.—Elle est suivie de celle de J. J. Rousseau.—La France est appelée à intervenir dans la querelle des colonies anglaises de l'Amérique du nord avec la mère-patrie. — Causes et progrès de cette querelle. — La guerre commence, avant d'être déclarée, par les combats de Lexington et de Bunker's Hill. — Le congrès de Philadelphie promulgue la célèbre déclaration de l'indépendance américaine. —

CHAPITRE XXXIV.

DEPUIS LE TRAITÉ DE VERSAILLES JUSQU'A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX (1783 à 1789).

FIN DE LA TABLE

DU CINQUIÈME ET DERNIER VOLUME.



8271. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris


GIUSEPPE FAGIUOLI
CARTOLARO
E LEGATORE DI LIBRI
FIRENZE







